

HISTOIRE DE LA GRÈCE

**depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération
contemporaine d'Alexandre Le Grand**

George Grote

traduction d'Alfred Sadous

CINQUIÈME VOLUME

CHAPITRE I — ASSYRIENS. - BABYLONE.

Le nom des Assyriens, qui formaient une partie de cet ancien système de relations et de commerce, est attaché principalement aux grandes cités de Ninive et de Babylone. On attribuait aux Assyriens de Ninive (comme nous l'avons déjà signalé) à une époque reculée un empire très étendu, couvrant une grande portion de la haute Asie, aussi bien que la Mesopotamia, ou pays situé entre l'Euphrate et le Tigre. Relativement à cet empire, à son commencement ; à son étendue, ou même à la manière dont il fut renversé, on ne peut rien affirmer de certain. Mais il semble incontestable qu'un grand nombre de cités considérables et florissantes, et une population inférieure aux Phéniciens en esprit d'entreprises, mais non en industrie, se trouvaient sur l'Euphrate et le Tigre, dans des temps antérieurs à la première Olympiade. Entre ces cités, les principales étaient Ninive sur le Tigre et Babylone sur l'Euphrate¹ : la dernière étant probablement dans une sorte de dépendance vis-à-vis des souverains de Ninive, gouvernée cependant par des rois et des chefs particuliers, et comprenant un ordre héréditaire de prêtres appelés Chaldæens, maîtres de toute la science et de toute la littérature, aussi bien que des cérémonies usitées parmi le peuple, et voués depuis une époque très reculée à cette habitude d'observations astronomiques que favorisait tant leur ciel brillant.

Le peuple appelé Assyriens ou Syriens — car chez les auteurs grecs il n'y a pas de distinction constante observée entre les deux noms² —, était réparti sur le vaste territoire borné à l'est par le mont Zagros et par sa prolongation au nord-ouest vers le mont Ararat, qui les séparait des Mèdes, et s'étendant de là à l'ouest et au sud jusqu'au Pont-Euxin, au fleuve Halys, à la mer Méditerranée et au golfe Persique, couvrant ainsi tout le cours du Tigre et de l'Euphrate au sud de l'Armenia, aussi bien que la Syria et la Palestine syrienne, et le territoire à l'est de l'Halys appelé Kappadokia. Mais l'ordre des prêtres chaldæens semble avoir été particulier à Babylone et à d'autres villes de son territoire, spécialement entre cette cité et le golfe Persique. Dans cette ville le temple de Bélus, vaste, riche et élevé, leur serait à la fois de lieu de culte et d'observatoire astronomique. Ce fut l'ascendant prédominant de cet ordre qui semble avoir fait qu'on appelait Chaldæen le peuple babylonien en général, -bien que quelques écrivains aient supposé, sans aucune preuve valable, une conquête de Babylone

¹ Hérodote, I, 178.

L'existence de ces deux villes et de plusieurs autres grandes cités est un point important à comprendre, dans notre conception de l'ancienne Assyria : Opis sur le Tigre, et Sittakê tout près de ce fleuve, étaient du nombre (Xénophon, *Anabase*, II, 4, 13-25) : cf. Diodore, II, 11.

² Hérodote, I, 72 ; III, 90-91 ; VII, 63 : Strabon, XVI, p. 736, et II, p. 84, où il blâme la division de la *οἰκουμένη* (portion habitée du globe) faite par Eratosthène, parce qu'elle ne renfermait pas dans le même compartiment (*σφραγίς*) la Syria propre et la Mesopotamia : il appelle Ninus et Sémiramis, Syriens. Hérodote considère les Arméniens comme des colons venus de Phrygia (VII, 73).

Les noms homériques *Ἄριμοι*, *Ἐρεμβοί* (le premier dans l'*Illiade*, II, 783, le second dans l'*Odyssée*, IV, 84) coïncident avec le nom oriental de cette race *Aram* ; ce nom semble plus ancien dans les habitudes de langage des Grecs que Syriens (V. Strabon, XVI, p. 785).

Le Catalogue hésiodique également, aussi bien que Stésichore, reconnaissait *Arabus* comme fils d'Hermès et de Throniê fille de Bélus (Hésiode, *Fragm.* 29, éd. Marktscheffel ; Strabon, I, p. 42)

assyrienne faite par des barbares appelés Chaldæens, venus des montagnes voisines du Pont-Euxin¹.

Il y avait des assertions exagérées relativement à l'ancienneté de leurs observations astronomiques, que l'on ne peut faire remonter à une date déterminée et constatée, plus reculée que l'ère de Nabonassar² (747 av. J.-C.),

¹ Heeren, dans l'exposé qu'il fait des Babyloniens (*Ideen über den Verlehr der Alten Welt*, part. I. Abth. 2, p. 168), parle de cette conquête de Babylone par des barbares chaldæens venus des montagnes septentrionales comme d'un fait certain, expliquant le grand développement de l'empire babylonien sous Nabopolassar et Nabuchodonosor, de 630 à 580 avant J.-C. ; ce furent (à ce qu'il croit) les nouveaux conquérants chaldæens qui étendirent ainsi leur domination sur la Judée et la Phénicie.

Je partage l'opinion de Volney (*Chronologie des Babyloniens*, c. 10, p. 215), qui croit cette assertion à la fois dénuée de preuves et improbable. Mannert semble supposer que les Chaldæens sont d'origine arabe (*Geogr. der Gr. und roem.*, part. V, s. 2, c. 12, p. 419). Les passages de Strabon (XVI, p. 739) sont plus favorables à cette opinion qu'à celle de Heeren ; mais nous ne reconnaissons rien de distinct relativement aux Chaldæens, si ce n'est qu'ils étaient l'ordre de prêtres chez les Assyriens de Babylone, comme Hérodote les désigne expressément (Hérodote, 1, 181).

² La plus ancienne observation astronomique chaldæenne, connue de l'astronome Ptolémée, à la fois précise et d'une date déterminée à un degré suffisant pour l'usage scientifique, était une éclipse de lune du 19 mars 721 avant J.-C. — la vingt-septième année de l'ère de Nabonassar (Ideler, *Ueber die Astronomischen Beobachtungen der Alten*, p. 19, Berlin, 1806). Si Ptolémée avait connu des observations plus anciennes remplissant ces conditions, il n'aurait pas manqué de les signaler : ses propres mots dans l'*Almageste* attestent quel prix il attachait à la connaissance et à la comparaison d'observations faites à des intervalles éloignés (*Almageste*, 1. 3, p. 62, ap. Ideler, l. c., p. 1), et en même temps impliquent qu'il n'en connaissait pas de plus ancienne que l'ère de Nabonassar (*Alm.*, III, p. 77, ap. Idel. p. 169).

Que les Chaldæens aient été, longtemps avant cette époque, dans l'habitude d'observer les cioux, il n'y a aucune raison pour en douter, et l'exactitude de ces observations citées par Ptolémée explique (suivant l'opinion d'Ideler, *ibid.*, p. 167) une longue pratique antérieure. La période de 223 lunaisons, après laquelle la lune retourne presque aux mêmes positions par rapport aux apsides et aux nœuds, et après laquelle les éclipses reviennent presque dans le même ordre et de la même grandeur, paraît avoir été découverte par les Chaldæens (*Defectus ducentis viginti tribus mensibus redire in suos orbis certum est*, Plin., *H. N.*, II, 13), et ils en tiraient les mouvements diurnes moyens de la lune avec un degré d'exactitude qui ne diffère que de quatre secondes des tables lunaires modernes (Geminus, *Isagoge in Arati Phænomena*, c. 15 : Ideler, l. c. p. 153, 154, et dans son *Handbuch der Chronologie*, vol. I, Abseb. II, p. 207).

Il semble qu'il y a eu des observations chaldæennes, tant faites que constatées, d'une ancienneté beaucoup plus grande que l'ère de Nabonassar ; bien que nous ne puissions insister beaucoup sur la date de 1903 ans antérieure à Alexandre le Grand, qui est mentionnée par Simplicius (ad Aristote, *De Cælo*, p. 123) comme étant la période la plus ancienne des observations chaldæennes envoyées de Babylone par Kallisthène à Aristote. Ideler pense que les observations chaldæennes antérieures à l'ère de Nabonassar étaient sans profit pour les astronomes par suite du manque de quelque ère fixe, ou cycle défini, pour constater la date de chacune d'elles. L'année civile commune des Chaldæens avait cité dès le commencement (comme celle des Grecs) une année lunaire, maintenue dans un certain degré d'harmonie avec le soleil, au moyen de cycles d'années lunaires et d'intercalation. Jusqu'à l'ère de Nabonassar, la confusion régna dans le calendrier, et il n'y avait rien pour vérifier soit l'époque de l'avènement des rois ou celle des phénomènes astronomiques observés, si ce n'est les jours et les mois de cette année lunaire. Sous le règne de Nabonassar, les astronomes, à Babylone, introduisent (non dans l'usage civil, mais pour leurs propres besoins et leurs tables particulières) l'année solaire égyptienne — de trois cent soixante-cinq jours, ou douze mois de trente jours chacun, avec cinq jours supplémentaires, s'ouvrant avec le premier du mois Thoth, commencement de l'année égyptienne et ils obtinrent ainsi pour la première fois un moyen continu et exact de marquer la date des événements. Cela ne veut pas dire que les Chaldæens aient obtenu alors pour la première fois la connaissance de l'année solaire de trois cent soixante-cinq jours, mais cela prouve qu'ils l'adoptèrent pour la première fois dans leur notation du temps pour des desseins astronomiques, fixant le moment précis auquel ils commençaient. Il n'y a pas non plus la moindre raison pour supposer que l'ère de Nabonassar coïncidât avec une révolution politique ou un changement de dynastie. Ideler discute ce point (p. 146-173, et *Handbuch der*

aussi bien qu'à l'étendue de leurs connaissances acquises, mêlées dans une si large mesure à des imaginations astrologiques et à des influences secrètes des corps célestes sur les affaires humaines. Mais quelque incomplètes que puissent paraître leurs connaissances, si on les juge d'après la règle d'une époque postérieure, on ne peut douter que, comparés avec n'importe quel de leurs contemporains du sixième siècle avant J.-C. (Égyptiens, Grecs ou Asiatiques), ils ne lui fussent bien supérieurs, et n'eussent beaucoup à apprendre non seulement à Thalès et à Pythagore, mais même à des investigateurs ultérieurs ; tels qu'Eudoxe et Aristote. Hérodote affirme que les Babyloniens enseignèrent pour la première fois aux Grecs l'idée de la révolution de la sphère céleste, du gnomon et de la division du jour en douze parties¹ ; et l'observation continue des cieux, faite tant par les prêtres égyptiens que par les prêtres chaldæens, avait déterminé avec une très grande exactitude et la durée de l'année solaire et celle d'autres périodes plus longues de retour astronomique ; gravant ainsi dans l'esprit des Grecs intelligents l'imperfection de leurs propres calendriers, et leur fournissant une base non seulement pour des observations personnelles plus étendues, mais encore pour la découverte et l'application de ces théories mathématiques, qui pour la première fois firent de l'astronomie une science.

Ce n'étaient pas seulement les acquisitions astronomiques de la caste sacerdotale qui distinguaient les anciens Babyloniens. La condition sociale, la fertilité du pays, la population compacte et l'industrie persévérante des habitants n'étaient pas moins remarquables. Relativement à Ninive², jadis la plus grande des cités assyriennes, nous n'avons aucun bon renseignement ; et nous ne

Chronol. p. 215-220). Syncelle pouvait dire exactement : *Ἀπό Νοβονασσάρου τοὺς χρόνους τῆς τῶν ἀστρῶν παρατηρησέως Χαλδαῖοι ἠκρίβωσαν* (*Chronogr.*, p. 207).

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les calculs en arrière des Chaldæens pour des périodes de 720.000, 490.000, 470.000 années, mentionnés par Cicéron, Diodore et Pline (Cicéron, *De Divin.*, II, 46 ; Diodore, II, 31 ; Pline, *Hist. nat.*, VII, 57), et présentés vraisemblablement par Bérosee et autres comme la préface de l'histoire de Babylone.

Il est à remarquer que Ptolémée citait toujours les observations chaldæennes comme faites par *les Chaldæens*, sans nommer jamais aucun individu ; bien que, dans toutes les autres observations auxquelles il fait allusion, il soit très scrupuleux à spécifier le nom de l'observateur. Sans doute il trouva les observations chaldæennes enregistrées précisément de cette manière ; point qui explique ce qui est dit dans le texte relativement au caractère collectif de leur civilisation, et au défaut de développement individuel et de génie éminent.

La supériorité des prêtres chaldæens sur les Égyptiens comme observateurs astronomiques est démontrée par ce fait, que Ptolémée, bien que vivant à Alexandrie, ne mentionne jamais ces derniers comme astronomes, ni ne cite aucune observation égyptienne ; tandis qu'il cite treize observations chaldæennes dans les années 721, 720, 523, 502, 491, 383, 382, 245, 237, 229 avant J.-C. : les dix premières étant des observations d'éclipses lunaires ; les trois dernières, de conjonctions de planètes et d'étoiles fixes (Ideler, *Handbuch der Chronologie*, vol. I, ab. II, p. 195-199).

¹ Hérodote, II, 109.

² L'ancienne Ninus ou Ninive était située sur la rive orientale du Tigre, presque vis-à-vis de la ville moderne de Mossoul ou Mossoul. Hérodote (I, 193) et Strabon (XVI, p. 737) en parlent tous deux comme si elle était détruite ; mais Tacite (*Annales*, XII, 13) et Ammien Marcellin (XVIII, 7) la mentionnent comme existant. Ses ruines avaient été longtemps remarquées (V. Thévenot, *Voyages*, liv. I, c. 11, p. 176, et Niebuhr, *Reisen*, vol. II, p. 360), mais n'avaient jamais été examinées avec soin ; elles l'ont été récemment par Rich, Layard et autres : V. Ritter, *West-Asien*, b. III, Abtheil. III, Abschn. I, s. 45, p. 171-221 ; et Forbiger, *Handbuch der Alten Geographie*, s. 96, p. 612 ; et surtout l'intéressant ouvrage de M. Layard, qui s'est procuré sur place tant de précieux restes antiques.

Ktésias, suivant Diodore (II, 3), plaçait Ninus ou Ninive sur l'Euphrate, ce que nous devons supposer être une inadvertance — probablement de Diodore lui-même ; car Ktésias était moins que lui dans le cas de confondre l'Euphrate et le Tigre. Cf. Wesseling ad Diodore, II, 3, et Baehr, ad. *Ktesiae Fragm.* II, Assyri., p. 292.

pouvons pas non plus en parler sans danger par analogie avec Babylone, en ce que les choses particulières à cette dernière étaient complètement déterminées par l'Euphrate, tandis que Ninive était située beaucoup plus loin au nord et sur la rive orientale du Tigre. Mais Hérodote, comme témoin oculaire, nous donne des détails précieux sur Babylone. Nous pouvons juger d'après son récit, qui représente la condition de cette ville après de grandes souffrances éprouvées à la suite de la conquête des Perses, ce qu'elle avait été un siècle plus tôt à l'époque de sa splendeur complète.

Le territoire voisin, ne recevant que peu de pluie¹, doit entièrement sa fertilité au débordement annuel de l'Euphrate, auquel on consacra des travaux gigantesques, dans le dessein de limiter, de régulariser et de répandre l'eau qu'il fournissait. Des digues le long du fleuve, — des réservoirs artificiels s'y rattachant pour recevoir une crue excessive, de nouveaux canaux curvilignes creusés pour l'eau dans des endroits où le courant était trop droit et trop rapide, — des canaux larges et profonds traversant tout l'espace entre l'Euphrate et le Tigre, et alimentant de nombreux ruisseaux² ou fossés qui permettaient à la terre d'être arrosée dans toute sa largeur, — tous ces soins pénibles étaient indispensables pour assurer au sol babylonien l'humidité nécessaire. Mais ils furent récompensés par une exubérance de produits dans les divers genres de grains, telle qu'Hérodote ose à peine la spécifier. La contrée ne produisait pas d'arbres, à l'exception du dattier : on en tirait parti de bien des manières différentes, et de son fruit, à la fois abondant et de dimension extraordinaire, on faisait du vin aussi bien que du pain³. De plus, la Babylonia produisait encore moins de pierres que de bois, de sorte que les bâtiments aussi bien que les murailles étaient construits presque entièrement de briques, auxquelles la terre était très propre ; tandis qu'un courant de bitume minéral, trouvé près de la ville et de la rivière d'Is, en remontant l'Euphrate, servait de ciment. Ce travail persévérant et systématique appliqué en vue de l'irrigation fait naître notre étonnement ; cependant la description de ce qui fut fait pour la défense est encore plus frappant. Babylone, traversée au milieu par l'Euphrate, était entourée de murs de trois cents pieds de haut, de soixante quinze d'épaisseur, et composant un carré dont chaque côté avait cent vingt stades (ou environ quinze milles anglais = 24 kilom.) de long. Autour des murailles à l'extérieur était un fossé large et profond, d'où l'on avait extrait la matière des briques dont elles étaient formées ; tandis que cent portes d'airain servaient polir entrer et sortir. En outre

¹ Hérodote, I, 193. — tandis qu'il parle de la pluie tombant à Thèbes en Égypte comme d'un prodige qui ne se présenta jamais que précisément au moment où le pays fut conquis par Cambyse (III, 10). Il n'est pas sans importance de signaler cette distinction entre le peu de pluie de la Babylonia et l'absence complète de pluie dans la haute Égypte, — comme marque d'assertion précise dans l'historien à qui nous devons tant pour la connaissance de l'histoire grecque.

Il arriva par hasard qu'il pleuve fort pendant les quatre jours que le voyageur Niebuhr mit à aller des mines de Babylone à Bagdad, à la fin de novembre 1763 (Reisen, vol. II, p. 292).

² Hérodote, I, 193 ; Xénophon, *Anabase*, I, 7, 15 ; II, 4, 13-22.

³ Sur les dattiers (φοίνικες) dans l'ancienne Babylonia, v. Théophraste, *Hist. Plant.*, II, 6, 2-6 ; Xénophon, *Cyropédie*, VII, 5, 12 ; *Anabase*, II, 3, 15 ; Diodore, II, 53. Il y en avait quelques-uns qui ne portaient pas de fruits, mais qui fournissaient du bois bon pour les usages de l'ameublement des maisons.

Théophraste donne la même idée générale de la fertilité et des produits du sol en Babylonia qu'Hérodote, bien que les deux cents fois et quelquefois les trois cents fois, que ce dernier avançait comme le produit de la terre eu grains, semblent, dans son assertion réduites à cinquante ou à cent (*Hist. Plant.*, VIII, 7, 4).

Relativement aux nombreux buts utiles auxquels on faisait servir le dattier (un chant perse en énumérait trois cent soixante), V. Strabon, XVI, p. 742 ; Ammien Marcellin, XXIV, 3.

; il y avait un mur intérieur moins épais, mais cependant très fort ; et comme nouvel obstacle opposé à des envahisseurs venant du nord et du nord-est, un autre mur élevé et épais était construit à quelques milles de la cité, en travers de l'espace qui séparait l'Euphrate du Tigre, — appelé le mur de Médie, vraisemblablement un peu au nord de ce point où les deux fleuves se rapprochent le plus et rejoignant le Tigre sur sa rive occidentale. Un grand nombre de maisons avaient trois ou quatre étages, et les rues larges et droites, inconnues dans une ville grecque jusqu'à la division du Peiræus par Hippodamos vers le temps de la guerre du Péloponnèse, étaient bien propres à augmenter l'étonnement que produisait tout ce spectacle dans l'esprit d'un visiteur tel qu'Hérodote. Le palais royal, avec ses mémorables terrasses ou jardins suspendus, formait l'édifice central et dominant dans une moitié de la cité, — tandis que le temple de Bélus dominait dans l'autre moitié.

Ce temple célèbre, s'élevant sur une base d'un stade carré, et entouré d'une enceinte de deux stades carrés, était composé de huit tours massives, construites l'une au-dessus de l'autre, et avait, selon Strabon, jusqu'à un stade ou un furlong (201 mètres) de haut (la hauteur n'est point spécifiée par Hérodote)¹. Il était rempli de riches décorations et possédait des biens fonciers étendus. Le long des rives du fleuve, dans son passage à travers la cité, étaient construits des quais spacieux, et un pont sur des piles de pierre, — pour la construction duquel (comme on le dit à Hérodote) Sémiramis avait fait mettre à sec l'Euphrate en le détournant dans un vaste réservoir et dans un lac construits latéralement au fleuve et en amont de la ville².

¹ Hérodote, I, 178 ; Strabon, XVI, p. 738 ; Arrien, *Exp. Al.*, VII, 17, 7. Strabon ne dit pas que ce fût un stade en hauteur perpendiculaire ; nous pouvons supposer que le stade représente la distance en montant du bas au faite. Il dit, aussi bien qu'Arrien, que Xerxès détruisit et le temple de Bélus et tous les autres temples de Babylone (καθείλεν, κατέκκαψεν, III, 16, 6 ; VII, 17, 4) ; il parle de l'intention qui avait Alexandre de le reconstruire, et de l'ordre qu'il donna de niveler les fondements de nouveau en enlevant les tas de terre et les ruines. Ceci ne peut se concilier avec le récit d'Hérodote, ni avec l'assertion de Pline (VI, 30), et je ne le crois pas non plus vrai. Xerxès enleva au temple une grande partie de ses richesses et de ses ornements ; mais il n'est pas croyable qu'il ait détruit ce vaste monument et les autres temples babyloniens. Babylone continua toujours d'être une des principales cités de l'empire des Perses.

² Ce qui est dit dans le texte relativement à Babylone, est pris presque entièrement dans Hérodote : j'ai donné brièvement les points les plus saillants de son intéressant récit (I, 178-193), qui mérite bien d'être lu tout du long.

Hérodote est, en effet, notre seul témoin original, parlant d'après ses propres observations et entrant dans des détails relativement aux merveilles de Babylone. Ktésias, si son ouvrage était resté, eût été un autre témoin original ; mais nous n'avons qu'un petit nombre d'extraits de lui faits par Diodore. Strabon ne semble pas avoir visité Babylone, et l'on ne peut pas affirmer non plus que Clitarque l'ait fait. Arrien avait à sa disposition Aristobule qu'il copia, et il est précieux tel qu'il est ; mais il n'entre pas dans beaucoup de détails quant à la grandeur de la cité ou de ses dépendances. Bérose aussi, si nous possédions son ouvrage, aurait été un témoin oculaire de l'état de Babylone plus d'un siècle et demi après Hérodote, mais le petit nombre de fragments qui restent ne sont guère descriptifs (V. *Berosi Fragm.*, p. 64-67, éd. Richter).

La grandeur des travaux décrits par Hérodote provoque naturellement des soupçons d'exagération. Mais il y a de bonnes raisons pour le croire, à mon avis, sur tous les points qu'il a vus lui-même et qu'il lui a été possible de vérifier — en tant que distingués des faits passés, au sujet desquels il ne pouvait faire plus que de donner ce qu'il avait entendu dire. Il avait accordé beaucoup d'attention à l'Assyria et à ses phénomènes, comme le prouve ce fait, qu'il avait écrit (ou s'était préparé à écrire, si l'on doit admettre le soupçon que l'ouvrage ne fut jamais achevé, — Fabricius, *Biblioth. Græc.*, II, 20, 5) une histoire assyrienne spéciale, qui ne nous est pas parvenue (*Ἀσσυρίοισι λόγοισι*, I, 106-184). Il est très précis dans les mesures dont il parle : ainsi, ayant décrit les dimensions des murailles en *coudées royales*, il en vient immédiatement à nous dire combien cette mesure diffère d'une coudée ordinaire. Il supprime à dessein une partie de ce qu'il avait entendu dire relativement aux produits du sol babylonien, par la seule appréhension de n'être point cru.

A ces raisons qui plaident en faveur de la crédibilité d'Hérodote, nous pouvons en ajouter une autre, qui ne mérite pas moins d'attention. Ce qui semble incroyable dans les constructions qu'il décrit, vient simplement de leur grosseur énorme, et de la quantité effrayante de travail humain qui doit avoir été nécessaire pour les exécuter. Il ne nous dit pas, comme Bérose (*Fragm.*, p. 66), que ces merveilleuses fortifications furent achevées en quinze jours, ni, comme Quinte-Curce, que la longueur d'un stade était achevée chaque jour successif de l'année (V. I, 26). Accomplir l'exécution de tout ce qu'Hérodote a décrit, est une simple question de temps, de patience, de nombre quant aux travailleurs, et de frais pour les nourrir, — car les matériaux étaient sous la main et, de plus, inépuisables.

Or, quelle était la limite imposée au pouvoir et à la volonté des anciens rois de la Babylonia sur ces points ? Nous pouvons difficilement déterminer cette limite avec assez d'assurance pour nous permettre de déclarer incroyable une assertion d'Hérodote, quand il nous dit quelque chose qu'il a vu ou vérifié d'après des témoins oculaires. Les pyramides et autres ouvrages en Égypte suffisent tout à fait pour nous rendre défiants sur nos propres moyens d'appréciation ; et la grande muraille de Chine (s'étendant sur un espace de 1.200 milles anglais (1.931,177 mètres) le long de ce qui était jadis toute la frontière septentrionale de l'empire chinois, — de 20 à 25 pieds de haut, — assez large pour six chevaux de front, et garnie d'un nombre convenable de portes et de bastions) contient plus de matériaux que tous les bâtiments de l'empire anglais réunis, suivant l'appréciation de Barrow (*Transactions of the Royal Asiatic Society*, vol. I, p. 7, t. v. ; et Ideler, *Ueber die Zeitrechnung der Chinesen*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin de 1837, c. 3, p. 291). Ktésias donnait le circuit des murailles de Babylone comme étant de 360 stades ; Clitarque, de 365 ; Quinte-Curce, de 368, et Strabon, de 385 ; différant tous d'Hérodote, qui donne 480 stades, un carré de 120 stades de chaque côté. Grosskurd (ad Strabon. XVI, p. 738), Letronne et Heeren présumant tous que le nombre plus petit doit avoir été la vérité, et qu'Hérodote doit avoir été mal informé ; et Grosskurd va plus loin, en disant qu'Hérodote ne peut avoir vu ou les murailles, puisqu'il dit lui-même que Darius les fit raser après le second siège et la nouvelle conquête (Hérodote III, 159). Mais à ce sujet nous pouvons faire les remarques suivantes : — d'abord l'expression (τὸ τεῖχος περιεῖλε) n'implique pas que le mur ait été si entièrement et si complètement rasé par Darius qu'il n'en soit resté aucune partie debout, encore moins que le grand et largo fossé ait été dans tout son circuit comblé et nivelé. C'eût été une opération des plus laborieuses eu égard à des masses si hautes et si énormes, et en même temps nullement nécessaire dans le dessein de rendre la ville dénuée de défense : but pour lequel la destruction de certaines parties de la muraille est suffisante. Eu second lieu, Hérodote parle clairement des murailles et du fossé comme existant de son temps lorsqu'il vit la ville ; ce qui n'exclut pas la possibilité qu'on y ait fait à dessein de nombreuses brèches, ou qu'on ait laissé de simples ouvertures dans les murs sans portes réelles, en vue d'obvier à toute idée de révolte. Mais quoi qu'il en soit de ce dernier fait, il est certain que les grandes murailles étaient on continues ou interrompues seulement dans l'étendue de ces brèches faites à dessein, quand Hérodote les vit. Il emploie le présent pour décrire la ville et ses phénomènes (c. 178 et c. 181). Ensuite il décrit le temple de Zeus Bélus avec ses vastes dimensions, avec le langage d'une personne qui était elle-même montée au faite du temple. Après en avoir spécifié les phénomènes frappants qu'il a sous les yeux, il spécifie une statue d'or massif, haute de douze coudées, qui y avait été jadis, comme le lui dirent les Chaldæens, mais qu'il ne vit pas, et il marque soigneusement la distinction dans son langage (c. 183).

Ainsi l'argument à l'aide duquel Grosskurd justifie le rejet de l'assertion d'Hérodote ne peut se concilier avec les paroles de l'historien : certainement Hérodote vit et les murailles et le fossé ; Ktésias les vit aussi, et le renseignement qu'il donne au sujet du circuit, qui, selon lui, est de 360 stades, est opposé au chiffre de 480 stades, que nous trouvons dans Hérodote. Mais l'autorité d'Hérodote est à mon avis tellement supérieure à celle de Ktésias, que j'adopte le chiffre plus fort comme plus digne de foi que le plus petit. 60 milles anglais = 96 kilomètres (en compte rond) de circuit sont sans doute un prodige, mais 45 milles = 72 kilomètres sont aussi une chose merveilleuse ; en admettant les moyens et la volonté d'exécuter la plus petite de ces deux entreprises, on ne peut guère supposer que les rois babyloniens ne fussent en état d'accomplir la plus grande.

Pour moi, la hauteur de ces montagnes artificielles, appelées murailles, me paraît même plus étonnante que leur longueur ou leur largeur. Cependant il est curieux que sur ce point les deux témoins oculaires, Hérodote et Ktésias, s'accordent, avec la seule différence entre les coudées royales et les cordées communes. Selon Hérodote la hauteur est de 200 coudées royales ; selon Ktésias, de 50 toises, qui sont égales à 200 coudées communes (Diodore, II, 7). Olearius (ad Philostratum, *Vit. Apollon. Tyan.*, I, 25) donne une bonne raison pour croire que les écrivains plus récents réduisirent les dimensions avancées par Ktésias, simplement parce qu'ils regardaient comme incroyable une hauteur si considérable. La différence entre la coudée royale et la coudée commune (comme nous l'apprend Hérodote à cette occasion) était de 60 millimètres en faveur de

Outre cette grande ville de Babylone elle-même, il y avait dans tout le voisinage, entre les canaux qui unissaient l'Euphrate et le Tigre, un grand nombre de villages riches et peuplés, tandis que Borsippa et d'autres villes considérables étaient situées plus bas en descendant sur l'Euphrate lui-même. Et l'industrie, agricole aussi bien que manufacturière, de la population réunie n'était pas moins persévérante que productive. Leurs tissus de lin, de coton et de laine, et leurs tapis richement ornés étaient célèbres dans toutes les régions orientales. Leur coton venait en partie des îles du golfe Persique. Les troupeaux de moutons gardés par les Arabes nomades leur fournissaient une laine plus fine même que celle de Milêtos ou de Tarante. Outre l'ordre de prêtres chaldæens, il semble qu'il y a eu parmi eux certaines autres tribus avec des coutumes héréditaires particulières. Ainsi il y avait trois tribus, probablement près de l'embouchure du fleuve, qui se bornaient à la seule nourriture de poisson ; mais nous n'avons pas de preuves d'une caste militaire (telle que celle qui existait en Égypte) ni d'aucune autre profession héréditaire.

Pour donner une idée quelconque de ce qu'était l'Assyria, dans les anciens temps de l'histoire grecque et pendant les deux siècles qui ont précédé la conquête de Babylone par Cyrus en 536 avant J.-C., nous n'avons malheureusement pas de témoin antérieur à Hérodote, qui ne vit Babylone que près d'un siècle après cet événement, — environ soixante-dix ans après la révolte encore plus désastreuse et sa seconde réduction par Darius. La Babylonia était devenue une des vingt satrapies de l'empire des Perses, et outre qu'elle payait un tribut régulier plus considérable qu'aucune des dix-neuf autres, elle fournissait, grâce à son sol exubérant ; des provisions pour le Grand Roi et pour l'armée innombrable de ses suivants pendant un tiers de l'année¹. Cependant elle était alors dans un état de dégradation relative ; ses immenses murailles avaient été battues en brèche par Darius, et elle avait eu ensuite à souffrir les mauvais traitements de Xerxès ; et puisque ce prince dépouillait ses temples, et particulièrement le temple vénéré de Bélus, de quelques-uns de leurs plus riches ornements, il était probablement encore moins scrupuleux dans sa manière de traiter les édifices civils². Si, malgré de tels châtiments, malgré ces preuves manifestes de pauvreté et de souffrances dans le peuple, signalées expressément par Hérodote, elle continua à être ce qu'il décrit, comptée encore comme presque la première ville de l'empire des Perses, tant à l'époque du jeune Cyrus qu'à celle d'Alexandre³, — nous pouvons juger de ce qu'elle doit avoir été jadis, alors qu'elle n'était pas soumise à des satrapes étrangers et qu'elle n'avait pas de tribut à payer à l'étranger⁴, c'est-à-dire sous ses rois assyriens et ses prêtres chaldæens, pendant le dernier des deux siècles qui s'écoulèrent entre l'ère de Nabonassar et la prise de la ville par le Grand Cyrus. Bien que plusieurs de ses rois, pendant le premier de ces

la première ; ses 200 coudées royales sont ainsi égales à 337 pieds 8 pouces : Ktésias n'a pas fait attention à la différence entre les coudées royales et les coudées communes, et son estimation est en conséquence au-dessous de celle d'Hérodote de 37 pieds 8 pouces.

En somme, je ne puis croire que nous soyons autorisés à rejeter les dimensions des murailles de Babylone telles que les donne Hérodote, soit par l'autorité de témoignages opposés que l'on peut produire, soit par ce que le cas a de prodigieux en lui-même.

Quinte-Curce avance qu'une proportion considérable de l'espace enclos n'était pas occupée par des maisons, mais qu'elle était semée et plantée (V. 1, 26 : cf. Diodore, II, 9).

¹ Hérodote, I, 196.

² Arrien, *Exp. Al.*, III, 16, 6 ; VII, 17, 3 : Quinte-Curce, III, 3, 16.

³ Xénophon, *Anabase*, I, 4, 11 ; Arrien, *Exp. Al.*, XII, 16, 3.

⁴ V. l'exposé des recettes considérables du satrape Tritantæchmès, et de son immense train de chevaux et de chiens de l'Inde (Hérodote, I, 192).

deux siècles, eussent contribué beaucoup aux grands travaux de Babylone, cependant ce fut pendant le second siècle des deux, après la prise de Ninive par les Mèdes, et sous Nabuchodonosor et Nitôkris, que les rois atteignirent le maximum de leur puissance, et la cité, sa plus grande extension. Ce fut Nabuchodonosor qui construisit le port de mer de Terêdon, à l'embouchure de l'Euphrate, et qui probablement creusa le long canal navigable de près de 400 milles = 644 kilomètres qui y débouchait. Ce canal était peut-être formé en partie par un bras occidental naturel de l'Euphrate¹. Le frère du poète Alcée, Antimenidas, qui servit dans l'armée babylonienne, et se distingua par sa valeur personnelle (600-580 av. J.-C.) — doit l'avoir vue dans tout son éclat². Il est le plus ancien Grec qui, comme on nous le dit, ait été individuellement en rapport avec les Babyloniens. Ce qui marque d'une manière frappante³ le contraste entre les rois perses et les rois babyloniens, sur la ruine desquels ils s'élevèrent, c'est que, tandis que les derniers faisaient d'immenses dépenses pour faciliter la communication entre Babylone et la mer, les premiers entravaient artificiellement le cours inférieur du Tigre, afin que leur résidence à Suse fût hors des atteintes d'assaillants.

Ce qui nous frappe le plus, et ce qui a dû frapper bien davantage les premiers visiteurs grecs, aussi bien dans l'Assyria que dans l'Égypte, c'est la seule force humaine dont ces anciens rois disposaient sans limites, et l'effet du simple nombre et d'une persévérance infatigable, sans aucun secours ni de la théorie ni de l'art, dans l'accomplissement de résultats gigantesques⁴. En Assyria, les résultats de ces efforts étaient en grande partie des entreprises exagérées, utiles en elles-mêmes au peuple puisqu'elles servaient à l'irrigation et à la défense : le culte religieux en profita également, aussi bien que les fantaisies personnelles et la pompe des rois : tandis qu'en Égypte c'est cette dernière classe qui l'emporte davantage sur la première. Nous trouvons à peine dans l'une ou dans l'autre de ces deux contrées le sentiment plus élevé de l'art, qui doit son premier développement marqué à la sensibilité et au génie des Grecs. Mais l'esprit humain, à chaque phase de son développement, et surtout dans sa période de grossièreté et d'irréflexion, reçoit d'une grandeur visible et tangible une forte impression, et est frappé d'une crainte respectueuse par les preuves d'une grande puissance. C'est à ce sentiment, pour ce qui surpassait la commodité et la sécurité pratiques, que les merveilles, tant en Égypte qu'en Assyria, faisaient appel. L'exécution de ces œuvres colossales démontre des habitudes de travail régulier, une population concentrée sous un seul gouvernement, et par-dessus

¹ Il y a un excellent examen du cours inférieur de l'Euphrate, avec les changements qu'il a éprouvés, dans Ritter, *West-Asien*, b. III, Abtheil. III, Abschn. I, sect. 29, p. 45-49, et le passage d'Abydenus à la dernière page. Pour la distance qui était entre Terêdon ou Diridôtis, à l'embouchure de l'Euphrate (qui resta séparée de celle du Tigre jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne), et Babylone, V. Strabon, II, p. 80 ; XVI, p. 739.

Il est important de se rappeler l'avis donné par Ritter, de ne se fier à aucune des cartes du cours de l'Euphrate, dressées avant la publication de l'expédition du colonel Chesnoy en 1836. Cette expédition donna le premier relevé complet et exact du cours du fleuve et amena à découvrir maintes erreurs commises antérieurement par Mannert, Reichard et autres habiles géographes et cartographes. A la quantité immense de renseignements contenus dans l'ouvrage laborieux et compréhensif de Bitter, on doit encore ajouter le mérite d'avoir signalé toujours avec soin les points où les données géographiques sont insuffisantes et loin d'être certaines. V. *West-Asien*, b. III, Abtheil. III, Abschn. I, sect. 41, p. 959.

² Strabon, XIII, p. 617, avec le fragment mutilé d'Alcée, que O. Müller a si ingénieusement corrigé (*Rheinisch. Museum*, I, 4, p. 287).

³ Strabon, XVI, p. 740.

⁴ Diodore (I, 31) expose ce point avec justesse par rapport aux anciens rois d'Égypte.

tout une soumission implicite à l'autorité royale et sacerdotale, — contrastant fortement avec les petites communautés autonomes de la Grèce et de l'Europe occidentale, où la volonté du citoyen pris individuellement était bien plus énergique et bien plus libre de contrôle. L'acquisition d'habitudes de travail régulier, si étrangères au caractère naturel de l'homme, était accomplie en Égypte, en Assyria, en Chine et dans l'Hindôstan, avant qu'elle eût pris pied en Europe ; mais elle était achetée par l'obéissance la plus humble à un gouvernement despotique, ou par l'enchaînement dans les liens d'une institution consacrée de caste. Même pendant la période homérique de la Grèce, ces contrées avaient atteint une certaine civilisation en masse, sans avoir acquis de qualités intellectuelles élevées ou sans que quelque génie individuel se fût développé.. La sanction religieuse et la sanction politique, quelquefois combinées et quelquefois séparées, déterminaient pour chacun sa manière de vivre, sa croyance, ses devoirs et sa place dans la société, sans laisser de marge pour la volonté ou la raison de l'agent lui-même. Or, les Phéniciens et les Carthaginois manifestent un élan et une énergie individuels à un degré qui les met bien au-dessus de ce type de civilisation, bien que, dans leurs goûts, leurs sentiments sociaux et leur religion, ils soient encore asiatiques. Et même quant à la communauté babylonienne, quoique ses prêtres chaldæens soient le pendant des prêtres égyptiens, avec un moins grand ascendant, elle combine avec son aptitude industrielle et sa persévérance dans ses desseins quelque chose de cette ardente férocité de caractère qui distingue tant de peuples de la race sémitique, — Juifs, Phéniciens et Carthaginois. Ces peuples sémitiques se distinguent aussi bien de la vie égyptienne, — enchaînée par des fantaisies et des antipathies puériles, et par les frivolités sans fin d'un détail cérémoniel, que de la vie grecque, flexible, aux mille faces, et s'organisant elle-même ; le Grec étant non seulement capable d'ouvrir tant pour lui que pour le genre humain les voies les plus hautes de l'intelligence et la pleine action créatrice de l'art, mais encore étant beaucoup plus doux dans ses sympathies privées et dans sa conduite que ses contemporains vivant sur les bords de l'Euphrate, du Jourdain ou du Nil ; — car nous ne devons pas naturellement le comparer avec les exigences de l'Europe occidentale au dix-huitième et au dix-neuvième siècle.

En Babylonia, ainsi qu'en Égypte, les monuments, les endiguements et les canaux aux vastes proportions, exécutés par un travail collectif, paraissaient d'autant plus remarquables à un voyageur de l'antiquité par le contraste avec les régions désertes et les tribus de pillards qui les entouraient immédiatement. A l'ouest de l'Euphrate, les sables de l'Arabia s'étendaient au nord, à peine interrompus, jusqu'à la latitude du golfe d'Issus ; ils couvraient même là plus grande partie de la Mesopotamia¹, ou pays situé entre l'Euphrate et le Tigre, commençant à une faible distance au nord du mur appelé le mur de Médie mentionné plus haut, qui (se dirigeant presque au sud du Tigre à l'Euphrate) avait été élevé pour protéger la Babylonia contre les incursions des Mèdes². De plus, à

¹ V. la description de ce désert dans Xénophon, *Anabase*, I, 5, 1-8.

² Les 10.000 Grecs passèrent de l'extérieur à l'intérieur du mur de Médie : il était haut de 100 pieds, large de 20, et on leur dit qu'il avait 20 parasangs ou 600 stades (=70 milles =112 kilomètres 650 mètres) de long (Xénophon, *Anabase*, II, 4,12). Ératosthène l'appelait τὸ Σειράμιδος διατείχισμα (Strabon, 11, p. 80).

Il y a quelque confusion au sujet du mur de Médie ; Mannert (*Géogr. der G. und R.*, v. 2, p. 280 et Forbiger aussi (*Alte Geog*, sect. 97, p. 616, note 94) semblent avoir confondu le fossé creusé par ordre spécial d'Artaxerxés pour s'opposer à la marche de Cyrus le Jeune avec le Nahar Malcha ou Canal Royal entre le Tigre et l'Euphrate : v. Xénophon, *Anabase*, I, 7, 15.

l'est du Tigre, le long de la chaîne du mont Zagros, mais à peu de distance du fleuve, on trouvait les Elymæi, les Kossæi, les Uxii, les Parætakêni, etc., — tribus qui (pour employer l'expression de Strabon)¹, *vu qu'elles habitaient une contrée pauvre, étaient dans la nécessité de vivre en pillant leurs voisins*. Ces bandes grossières de pillards d'un côté, et ces larges espaces de sable des deux autres, sans végétation ni eau, contrastaient fortement avec l'industrie et la fécondité de la Babylonia. On doit considérer Babylone elle-même, non pas comme une seule cité continue, mais comme une cité enfermée avec le district qui l'entourait dans les immenses murailles, dont la hauteur et l'épaisseur étaient par elles-mêmes une défense suffisante, de sorte que la place n'était accessible à des assaillants que par ses portes. En cas de besoin, elle servait d'asile aux personnes et aux biens des habitants des villages de la Babylonia. Nous verrons ci-après combien une telle ressource était utile dans des circonstances critiques, quand nous en arriverons à passer en revue les invasions de l'Attique par les Péloponnésiens, et les malheurs occasionnés par une foule temporaire accourant de la campagne, de manière à surcharger les logements à l'intérieur des murs d'Athènes. Cependant, quelque spacieuse que fût Babylone, Strabon affirme que Ninus ou Ninive était beaucoup plus considérable encore.

APPENDICE

Depuis la première édition de ces volumes, l'intéressant ouvrage de M. Layard, *Nineveh and its Remains*, avec ses dessins explicatifs — *The monuments of Nineveh* — a été publié. Et grâce aux estimables et incessants efforts qu'il a faits pour surmonter toutes les difficultés que présentaient des fouilles sur place, le British Museum a été enrichi d'une précieuse collection de sculptures assyriennes réelles et d'autres monuments. Une quantité de restes semblables de l'antiquité assyrienne, obtenus par M. Botta et par d'autres, ont été aussi déposés dans le Museum du Louvre à Paris.

Relativement à l'art assyrien, et à vrai dire à l'histoire de l'art en général, tout nouveau monde a ainsi été ouvert, qui promet d'être fécond en instruction ; surtout si nous considérons que le terrain d'où l'on a obtenu les récentes acquisitions a été encore examiné très imparfaitement, et qu'il y a lieu d'espérer qu'il produira une plus ample moisson par la suite, en admettant des circonstances assez favorables aux recherches. Les sculptures, qu'on nous représente avec toutes leurs particularités remarquables de style et d'idée, doivent indubitablement dater du huitième ou du septième siècle avant J.-C. au plus tôt, — et peuvent être beaucoup plus anciennes. Le style qu'elles offrent fournit un pendant, bien qu'extrêmement différent, en bien des points, à celui de l'antique Égypte, avec lequel on peut le comparer, — à une époque où les combinaisons idéales des Grecs se renfermaient, autant que nous le savons, exclusivement dans la poésie épique et lyrique.

Mais relativement à l'ancienne histoire assyrienne, nous avons encore à découvrir si ces intéressants monuments peuvent en toute sûreté nous fournir beaucoup de renseignements. Les inscriptions cunéiformes actuellement mises

Il est singulier qu'Hérodote ne fasse pas mention du mur de Médie, bien que son sujet (I, 185) l'y conduise naturellement. On verra réunis dans le chapitre où je raconterai l'expédition de Cyrus, le peu de renseignements que l'on peut trouver sur ce point.

¹ Strabon, XVI, p. 744.

au jour sont, il est vrai, très nombreuses ; et si l'on peut les déchiffrer d'après des principes rationnels et dignes de foi, nous ne pouvons guère manquer d'acquérir plus ou moins de connaissances positives par rapport à une période plongée aujourd'hui dans une nuit totale. 'Mais il serait dangereux de tirer des conséquences historiques des monuments seuls de l'art. Par exemple, quand nous trouvons des sculptures qui représentent un roi prenant une ville d'assaut, ou recevant des captifs qu'on lui amène, etc., nous ne devons pas conclure que ceci s'appelle une conquête réelle et positive faite récemment par les Assyriens. La connaissance que nous avons des sujets de la sculpture grecque sur les murs de temples est tout à fait suffisante pour vous faire rejeter une telle conclusion, à moins qu'il n'y ait quelque preuve à l'appui. On doit d'abord découvrir quelque moyen de distinguer les sujets historiques des sujets mythiques : distinction que je signale ici, d'autant plus que M. Layard montre à l'occasion une tendance à la négliger dans ses remarques et ses explications intéressantes. V. particulièrement, vol. II, c. 6, p. 409.

D'après les riches et abondantes découvertes faites à Nimroud, combinées avec celles faites à Kouyunjik et à Khorsabad, M. Layard penche à comprendre ces trois villes dans l'enceinte de l'ancienne Ninive ; en admettant pour cette enceinte l'espace prodigieux allégué par Diodore, qui l'emprunte de Ktésias, 480 stades ou plus de 50 milles anglais (80 k. 465 m.) (V. *Nineveh and its Remains*, vol. II, c. 2, p. 242-253). M. Layard croit que la partie nord-ouest de Nimroud présente des monuments plus anciens, et en même temps supérieurs pour le style et l'exécution, que la partie sud-ouest, — ou que Kouyunjik et Khorsabad (vol. II, c. 1, p. 204 ; c. 3, p. 305). Si cette hypothèse, quant au terrain couvert par Ninive, est exacte, probablement des fouilles futures la confirmeront, — ou, si elle est inexacte, elles la réfuteront. fiais je ne rejette pas du tout la supposition sur la simple raison d'une grandeur excessive ; au contraire, je croirais tout de suite à ce renseignement, s'il était rapporté par Hérodote après une visite faite sur les lieux, comme je crois à la grandeur de Babylone. Le témoignage de Ktésias est en effet très inférieur en valeur à celui d'Hérodote ; cependant on ne doit guère le sacrifier à l'improbabilité supposée d'un si grand espace entouré de murs, si nous considérons combien peu nous savons où s'arrêtait le pouvoir des rois assyriens par rapport au moyen de se procurer le travail humain pour quelque entreprise uniquement simple et pénible, avec des matériaux voisins et inépuisables. Pour ne pas mentionner la grande muraille de la Chine, nous n'avons qu'à regarder le mur des Pictes, et d'autres murailles bâties par les Romains en Bretagne, pour nous convaincre qu'une grande longueur de fortifications, dans des circonstances beaucoup moins favorables que ne l'était la position des anciens rois assyriens, n'est nullement incroyable en elle-même. Bien que les murs de Ninive et de Babylone fussent beaucoup *plus considérables* que ceux de Paris dans son état actuel, cependant si nous les comparons, non seulement pour la grandeur, mais sous le rapport de la dépense, du travail et des combinaisons, nous trouverons que les derniers représentent une *somme d'ouvrage* infiniment plus grande.

Larissa et Mespila, ces villes et ces murailles désertes que vit Xénophon dans la retraite des Dix Mille (*Anabase*, III, 4, 6-10), coïncident sous le rapport de la distance et de la situation avec Nimroud et Kouyunjik, suivant une remarque de M. Layard. Et la supposition qu'il fait ne me semble pas improbable, à savoir que ces deux villes furent bâties par les Mèdes avec les ruines de la cité de Ninive conquise. Ni l'une ni l'autre de ces villes isolément ne semble à la hauteur de la réputation de cette ancienne ville, ni de l'enceinte fortifiée. Selon le rapport

d'Hérodote, Phraorte, le second roi mède, avait attaqué Ninive, mais avait été tué lui-même dans l'entreprise, et avait perdu presque toute son armée. Ce fut en partie pour venger ce désastre que Kyaxarès, fils de Phraorte, assaillit Ninive (Hérodote, I, 102-103) ; nous pouvons ainsi voir, outre sa propre violence de caractère (I, 73), une raison spéciale qui lui fit détruire la cité après l'avoir prise (*Νίβου ἀναστάτου γενομένης*, I, 78). Il est aisé de concevoir que ce vaste espace fortifié ait été détruit et converti en deux villes mèdes, toutes deux sur le Tigre. Lorsque dans la suite l'empire des Perses remplaça la domination des Mèdes, ces villes furent aussi dépeuplées, autant qu'on peut ajouter foi aux étranges récits que Xénophon entendit dans sa retraite. L'existence ultérieure de ces deux villes mèdes contribua sans doute, dans le temps, à faire perdre de vue les traditions relatives à l'ancienne Ninus qui s'élevait auparavant sur leur emplacement. Mais ces traditions ne disparurent jamais entièrement, et il a dit naître plus tard sur ce lieu une nouvelle ville portant l'antique nom de Ninus. Cette seconde Ninus est reconnue par Tacite, Ptolémée et Ammien, non seulement comme existant, mais comme prétendant à une continuité non interrompue de succession à partir de l'ancien *caput Assyriæ*.

M. Layard fait remarquer la facilité avec laquelle des édifices, tels que ceux d'Assyria, bâtis en briques cuites au soleil, périclissent quand on les néglige, et se réduisent en poussière, ne laissant que peu ou point de traces.

CHAPITRE II — ÉGYPTIENS.

Si, d'un côté, les Phéniciens étaient séparés de la fertile Babylonia par les déserts de l'Arabia, de l'autre côté, la partie occidentale du même désert était entre eux et la vallée non moins fertile du Nil. Dans ces temps reculés qui précédèrent la naissance de la civilisation grecque, leur commerce par terre embrassait les deux régions, et ils étaient comme les seuls agents d'un trafic international entre elles. Quelque commodément que fussent situées leurs villes pour un commerce maritime avec le Nil, la jalousie égyptienne avait exclu les navires phéniciens non moins que ceux des Grecs des bouches de ce fleuve, jusqu'au règne de Psammétichus (672-618 av. J.-C.) ; et même les marchands de Tyr ne pouvaient alors arriver jusqu'à Memphis qu'au moyen de caravanes, employant comme instruments (ainsi que je l'ai déjà fait observer) les Arabes¹, alternativement pillards et porteurs.

Relativement à l'Égypte comme relativement à l'Assyria, puisque par malheur les ouvrages d'Hécatée sont perdus, la connaissance la plus ancienne que nous en ayons est due à Hérodote, qui visita l'Égypte environ deux siècles après le règne de Psammétichus, quand elle formait une partie de l'une des vingt satrapies perses. Les merveilles et les particularités égyptiennes qu'il raconte sont plus nombreuses aussi bien que plus variées que celles d'Assyria ; et si les traces des premières avaient été aussi complètement effacées que celles des dernières, son récit aurait probablement paru suspect à un degré égal. Mais la dureté de la pierre, combinée avec la sécheresse du climat dans la haute Égypte (où une ondée était regardée comme un prodige), a donné aux monuments dans la vallée du Nil une durée telle qu'il en est resté assez pour justifier le père de l'histoire grecque, et pour prouver qu'en décrivant ce qu'il déclare avoir vu il est un guide parfaitement digne de foi. Pour ce qu'il a entendu dire, il paraît seulement avoir le caractère d'un rapporteur, et souvent d'un rapporteur incrédule. Cependant, bien que cette distinction entre ce qu'il a entendu et ce qu'il a vu de ses yeux soit non seulement évidente, mais encore qu'elle ait l'importance la plus capitale², elle a été trop souvent négligée par ceux qui le déprécient comme témoin.

¹ Strabon, XVI, p. 766, 776, 778 ; Pline, *H. N.*, VI, 32. *Mirum dictu, ex innumeris populis pars æqua in commerciis aut latrociniiis degunt ; in universum gentes ditissimæ, ut apud quas maximæ opes Romanorum Parthorumque subsistant — vendentibus quæ a mari aut sylvis capiunt, nihil invicem redimentibus.*

La dernière partie de ce passage de Pline présente une énonciation assez claire, bien que par induction seulement, de ce qui, en économie politique, a été appelé la théorie mercantile.

² Pour en citer un seul exemple Hérodote mentionne une opinion qui lui fut avancée par le *γραμματιστής* (contrôleur) de la propriété d'Athênê à Saïs, à savoir que les sources du Nil étaient à une profondeur incommensurable dans le sein de la terre, entre Syênê et Éléphantine et que Psammétichus avait essayé en vain de les sonder au moyen d'une corde de bien des milliers de toises de longueur (II, 28). En mentionnant ce conte (méritant parfaitement au moins d'être raconté, puisqu'il venait d'une personne occupant une position considérable dans le pays), Hérodote dit expressément : *Ce contrôleur me semblait plaisanter seulement, bien qu'il déclarât être exactement renseigné.* Or Strabon, (XVII, p. 819), en faisant allusion à cette histoire, la présente précisément comme si Hérodote l'avancait comme un fait.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, tant chez les écrivains anciens que chez les modernes, d'une négligence ou d'une injustice semblable à l'égard de cet admirable auteur.

Le fleuve mystérieux du Nil, un dieu¹ aux yeux des anciens Égyptiens, et qui conserve encore et son volume et son utilité sans aucune diminution au milieu de la dégradation générale du pays, arrivait, du temps d'Hérodote, à la mer par cinq bouches naturelles, outre deux autres creusées artificiellement. Son bras Pélusiaque formait la limite orientale de l'Égypte ; son bras Kanôpique (éloigné de 170 milles = 273 kil. 580 m.), l'occidentale ; tandis que le bras Sebennytique était une continuation de la ligne droite du fleuve supérieur : le bras Saïtique et le bras Mendésien étaient des ramifications de ce dernier². Les débordements du Nil donnent à la terre une bien plus grande fertilité que ceux de l'Euphrate en Assyria, — en partie par leur retour plus uniforme et pour le temps et pour la quantité, en partie par le gras limon qu'ils entraînent et déposent, tandis que l'Euphrate ne servait qu'à donner de l'humidité. La patience des Égyptiens avait creusé, au milieu de la moyenne Égypte, le vaste réservoir (en partie, à ce qu'il semble, naturel et existant auparavant) appelé le lac de Moeris, — et dans le Delta, un réseau de nombreux canaux. — Toutefois en général la main de l'homme avait moins été chargée de travail qu'en Babylonia, tandis que le sol, annuellement enrichi ; fournissait ses abondants produits sans charrue ni bêche pour aider la semence jetée par le laboureur³. Que dans ces circonstances une population compacte et organisée régulièrement se soit concentrée dans des demeures fixes le long de la vallée occupée par ce remarquable fleuve, il n'y a là rien d'étonnant.

¹ Οἱ ἱρέες τοῦ Νείλου, Hérodote, II, 90. L'analyse chimique démontre que l'eau du Nil eut d'une pureté remarquable. Les prêtres égyptiens supposaient aussi qu'elle avait la propriété d'engraisser. A leurs yeux, toute graisse, toute chair, ou toute excroissance superflue (telle que cheveux ou ongles) sur le corps, était impure. En conséquence, il n'était pas permis au bœuf Apis de boire dans le Nil, de peur qu'il n'engraissât, mais il avait un puits creusé spécialement pour lui (Plutarque, *De Isid. et Osir.*, c. 5, p. 353, avec la note de Parthey, dans sa récente édition de ce traité, p. 161).

² Les sept bouches du Nil, si connues dans l'antiquité, ne sont pas conformes à la géographie moderne du pays ; v. Mannert, *Geogr. der Gr. und R.*, X, 1, p. 539.

La largeur de la base du Delta, entre Péluse et Kanôpe, est exagérée par Hérodote (II, 6-9), qui la porte à 3.600 stades ; Diodore (I, 34) et Strabon donnent 1.300 stades, ce qui se rapproche de la vérité, bien que son texte dans divers passages ne soit pas uniforme sur ce point et ait besoin d'être corrigé. V. une note de Grosskurd, *ad Strabon*, II, p. 64 (note 3, p. 101), et XVII, p. 186 (note 9, p. 332). Pline donne la distance à 170 milles (soit 273 kilomètres 580 mètres) (*H. N.*, V. 9).

³ Hérodote, I, 93.

On apprit à Hérodote que les canaux en Égypte avaient été creusés par le travail de cette armée de prisonniers que Sésostris victorieux ramena avec lui de ses conquêtes (II, 108). Les canaux en Égypte servaient en partie à établir une communication entre les différentes cités, en partie à fournir constamment de l'eau aux villes qui n'étaient pas immédiatement sur le Nil : *Ce vaste fleuve travaillant sans cesse* (pour employer le langage d'Hérodote, II, 11), épargnait aux Égyptiens tout le travail d'irrigation qu'avait à faire le cultivateur assyrien (II, 14).

La Basse-Égypte, telle qu'Hérodote la vit, quoique étant une plaine continue, ne convenait ni aux chevaux ni aux chars, à cause du nombre de canaux qui se croisaient (II, 108). Mais la Basse-Égypte, telle que la vit Volney, était une des contrées du monde les plus propres à l'action de la cavalerie, de sorte qu'il déclare que la population indigène du pays n'a aucune chance de lutter contre les Mamelouks (Volney, *Travels in Egypt and Syria*, vol. I, c. 12, sect. 2, p. 199). La contrée est revenue à l'état où elle était avant la construction des canaux, — une des nombreuses et frappantes explications de la différence qui existait entre l'Égypte que visite un voyageur moderne et celle qu'Hérodote et même Strabon virent (Strabon, XVII, p. 788).

En considérant l'époque reculée d'Hérodote, je trouve très remarquables ses observations sur le caractère géologique de l'Égypte comme dépôt de la vase accumulée par le Nil (II, 8-14). N'ayant point de nombre fixe d'années compris dans sa croyance religieuse comme mesure de l'existence passée de la terre, il reporte son esprit sans difficulté à ce qui a pu être effectué par ce fleuve dans 10.000 ou 20.000 ans, ou *dans tout l'espace de temps écoulé avant ma naissance* (II, 11). C'est ainsi qu'Anaxagore (*Fragm.*, p. 179, Schaub.) avait des idées justes sur les causes de la crue du Nil, bien qu'Hérodote ne partageât pas ses vues.

Au sujet du lac de Moeris, voir une note un peu plus loin.

Les particularités marquantes de la localité semblent avoir amené ce résultat dans les temps les plus reculés où l'on puisse retrouver une société humaine. Le long des 550 milles (885 kilomètres), de son cours entier, depuis Syênê jusqu'à Memphis, où dans la plus grande partie les montagnes ne laissent qu'une bande relativement étroite sur chaque rive, — aussi bien que dans la large étendue entre Memphis et la Méditerranée, — il régnait une forme particulière de civilisation théocratique, d'une date qui, même à l'époque d'Hérodote, était d'une ancienneté immémoriale. Mais si nous cherchons quelque moyen de mesurer cette antiquité, avant le temps où les Grecs furent admis pour la première fois en Égypte sous le règne de Psammétichus, nous ne trouvons que les computations des prêtres, remontant à plusieurs milliers d'années, et indiquant d'abord un gouvernement par des dieux immédiats et présents, puis par des rois humains. Ces computations nous ont été transmises par Hérodote, Manéthon et Diodore, qui s'accordent dans leur conception essentielle du passé, avec des dieux dans la première partie de la série et des hommes dans la seconde, mais qui diffèrent considérablement pour les événements, les noms et les époques. Probablement ; si nous possédions des listes d'autres temples égyptiens, outre celles que Manéthon dressa à Héliopolis ou celles dont Hérodote eut connaissance à Memphis, nous trouverions des différences avec ces deux écrivains. Comparer ces listes et les concilier autant qu'elles permettent de le faire, c'est un travail intéressant en ce qu'il nous met à même de comprendre l'esprit égyptien, mais qui ne nous amène à aucun résultat chronologique digne de confiance, et ne fait pas partie de la tâche d'un historien de la Grèce.

Pour les Grecs, l'Égypte était un monde fermé avant le règne de Psammétichus, bien qu'après ce temps elle devint graduellement une partie importante de leur champ et d'observations et d'action. On peut juger de l'étonnement que la contrée faisait naître dans l'esprit des premiers visiteurs grecs même par le récit d'Hérodote, qui sans doute la connaissait par des rapports longtemps avant qu'il y allât. Les traits tant physiques que moraux de l'Égypte formaient un contraste marqué avec ce que les Grecs avaient vu. *Non seulement (dit Hérodote) le climat diffère de tous les autres climats, et le fleuve de tous les autres fleuves, mais les lois et les coutumes égyptiennes sont opposées sur presque tous les points à celles des autres hommes*¹. Le Delta était à cette époque rempli de cités considérables et peuplées², bâties sur des élévations artificielles de terrain et vraisemblablement peu inférieures à Memphis elle-même, qui était située sur la rive gauche du Nil (vis-à-vis de la place où s'élève le Caire moderne), un peu au-dessus du lieu où commence le Delta. Depuis le moment où les Grecs connurent l'Égypte pour la première fois, jusqu'à la construction d'Alexandrie et le règne des Ptolémées, Memphis fut la première cité de l'Égypte. Cependant il ne semble pas qu'il en ait toujours été ainsi ; il y avait eu une période plus ancienne où Thèbes était le siège de la puissance égyptienne, et où la Haute-Égypte avait une bien plus grande importance que la moyenne. Le voisinage du Delta, qui doit toujours avoir renfermé le nombre de cités le plus considérable et la plus large surface de

¹ Hérodote, II, 35.

² Théocrite (*Idylle*, XVII, 83) célèbre Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte comme régna sur trente-trois mille trois cent trente-trois cités : la manière dont il arrange ces chiffres en trois vers hexamètres a quelque chose d'ingénieux. Les prêtres, en décrivant à Hérodote la prospérité sans égale dont, selon eux, l'Égypte avait joui sous Amasis, le dernier roi avant la conquête des Perses, disaient qu'il y avait alors vingt mille cités dans le pays (II, 177). Diodore nous dit que dix-huit mille villes différentes et villages considérables étaient enregistrés dans les *ἀναγραφαί* égyptiennes (I, 31) pour les temps anciens, mais qu'on en comptait trente mille sous les Ptolémées.

territoire productif, mit probablement Memphis en état d'usurper cet honneur sur Thèbes ; et la prédominance de la Basse-Égypte fut encore plus assurée quand Psammétichus introduisit des troupes ioniennes et kariennes comme auxiliaires pour l'aider à gouverner le pays. Mais la grandeur merveilleuse des temples et des palais, la profusion des sculptures et des peintures d'ornements, les rangées incommensurables de sépulcres taillés dans les rochers existant encore comme pour attester la grandeur de Thèbes, — sans mentionner Ombi, Edfu et Éléphantine, — prouvent que la Haute-Égypte était jadis le lieu auquel était payée la taxe foncière du productif Delta, et où résidaient les rois et les prêtres qui en faisaient usage. On a même prétendu que Thèbes elle-même fut fondée dans l'origine par des immigrants venus de régions du fleuve encore plus hautes ; et les restes, que l'on trouve encore le long du Nil en Nubie, sont analogues, tant en style qu'en grandeur, à ceux de la Thébais¹. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que et les uns et les autres se distinguent d'une manière frappante des pyramides, qui restent seules pour mettre dans tout son jour la situation de l'ancienne Memphis. Il n'y a, de pyramides ni dans la Haute-Égypte ni en Nubie ; mais sur le Nil, au-dessus de la Nubie, près de l'éthiopienne Méroé, on retrouve des pyramides en grand nombre, bien que de moindres dimensions.

D'où et de quelle manière les institutions égyptiennes prirent-elles d'abord naissance, c'est ce que nous n'avons pas le moyen de déterminer. Cependant il semble qu'il y a peu de chose à l'appui de la supposition de Heeren² et d'autres éminents auteurs, qui pensent que des colons éthiopiens les apportèrent de Méroé par le Nil. Hérodote croyait certainement que les Égyptiens et les Éthiopiens — qui de son temps occupaient conjointement l'île frontière d'Éléphantine, qu'il avait lui-même visitée — étaient complètement distincts les uns des autres, sous le rapport de la race et des coutumes non moins que sous celui du langage ; les derniers ayant en général les habitudes, les plus grossières, une grande taille, et une force physique plus grande encore, — la principale partie d'entre eux se nourrissant de viande et de lait, et étant favorisés d'une longévité extraordinaire. Il connaissait Méroé comme étant la métropole éthiopienne et une cité considérable, à cinquante-deux jours de marche en

¹ Relativement aux monuments de l'ancien art égyptien, V. le sommaire de O. Müller, *Archaeologie der Kunst*, sect. 215-233, et un exposé et une appréciation encore meilleurs qu'en a faits Carl Schnaase, *Geschichte der Bildenden Künste bey den Alten*, Düsseldorf, 1843, vol. I, liv. II, c. 1 et 2.

Quant à la crédibilité et à la valeur de l'histoire égyptienne antérieure à Psammétichus, il y a maintes excellentes remarques de M. Kenrick dans la préface de son ouvrage, *The Egypt of Herodotus* (le second livre d'Hérodote, avec notes). Sur les découvertes récentes tirées des hiéroglyphes, il dit : *Nous savons que c'était la coutume des rois égyptiens de graver sur les temples et sur les obélisques qu'ils élevaient leurs propres noms ou des hiéroglyphes distinctifs ; mais il n'est pas d'exemple eh ces noms tels que les lisent les déchiffreurs modernes d'hiéroglyphes sur des monuments qui, dit-on, furent érigés par des rois avant Psammétichus, correspondent avec les noms donnés par Hérodote* (Préface, p. 44). De plus il ajoute dans une note : *On a trouvé à Thèbes un nom qu'on a lu Mena d'après le système phonétique, et M. Wilkinson suppose que c'est Ménès. II est à remarquer, cependant, que les noms qui suivent ne sont pas écrits d'après les procédés phonétiques, de sorte qu'il est probable qu'il ne doit pas être lu Mena. En outre, le carton-elle qui suit immédiatement, est celui d'un roi de la dix-huitième dynastie, de sorte qu'en tout cas, il ne peut avoir été gravé que bien des siècles après l'époque supposée de Ménès ; et la présence de ce nom ne décide pas plus la question d'une existence historique que celle de Cécrops dans la Chronique de rares.*

² Heeren, *Ideen über den Verkehr der Alten Welt*, part. II, 1, p. 403. Il se peut, cependant, que l'opinion donnée par Parthey (*De Philis Insulâ*, p. 100, Berlin, 1830) soit juste.

Actuellement, Syênê et sa cataracte marquent la limite de deux peuples et de deux langues, — les Égyptiens et la langue arabe au nord, les Nubiens et la langue berbère au sud (Parthey, *ibid.*).

remontant le fleuve au-dessus d'Éléphantine. Mais ceux de qui il tenait ses renseignements ne lui avaient donné aucune idée d'analogie entre ses institutions et celles de l'Égypte¹. Il dit qu'une migration d'un nombre considérable de membres de la caste militaire égyptienne, pendant le règne de Psammétichus, se rendant en Éthiopie, avait communiqué pour la première fois à ces barbares méridionaux des coutumes civilisées. S'il existait réellement quelque connexion entre les phénomènes sociaux de l'Égypte et ceux de Méroé, il semble plus raisonnable de considérer ces derniers comme dérivant des premiers².

La population de l'Égypte était classée en certaines castes ou professions héréditaires, dont le nombre n'était pas exactement défini, et est représenté différemment par différents auteurs. Les prêtres sont clairement désignés comme l'ordre le plus riche, le plus puissant et le plus vénéré. Répartis sur tout le pays, ils possédaient exclusivement les moyens de lire et d'écrire³, outre une vaste somme de sujets narratifs amassés dans leur mémoire, le fonds entier de connaissances médicales et physiques accessibles alors, et ces éléments de géométrie (ou plutôt d'arpentage) qui étaient si souvent mis en pratique dans un pays inondé annuellement. A chaque dieu et à chaque temple, dans toute l'Égypte, appartenaient des terres et d'autres propriétés, qui nourrissaient les nombreuses bandes de prêtres attachés à son service. Il semble aussi qu'une autre portion des terres du royaume leur fût réservée comme propriété individuelle, bien que sur ce point on ne puisse arriver à une certitude. Leur ascendant, tant direct qu'indirect, sur l'esprit du peuple était immense. Ils prescrivaient ce rituel minutieux auquel était astreinte la vie de tout Égyptien, sans compter le roi lui-même⁴, et qui était pour eux-mêmes plus rempli de particularités fatigantes que pour personne autre⁵. Chaque jour de l'année appartenait à quelque dieu particulier : les prêtres seuls savaient auquel. Il y

¹ Cf. Hérodote, II, 80-82 ; 111, 19-25 ; Strabon, XVI, p. 818. Hérodote donne la description de leur armure et de leur extérieur, en parlant d'eux comme faisant partie de l'armée de Xerxès (VII, 69) ; ils peignaient leurs corps ; cf. Pline, *H. N.*, XXXIII, 36. La teneur de ses renseignements peut faire conjecturer combien l'Éthiopie était peu visitée de son temps : suivant Diodore (I, 37), aucun Grec ne la visita avant l'expédition de Ptolémée Philadelphe. Diodore cependant est inexact en disant qu'aucun Grec n'était jamais allé au sud aussi loin que la frontière de l'Égypte ; certainement Hérodote visita Éléphantine, probablement d'autres Grecs aussi.

Les renseignements relatifs à l'état théocratique de Méroé et à sa civilisation supérieure viennent de Diodore (III, 2, 5, 7), de Strabon (XVII, p. 822) et de Pline (*H. N.*, VI, 29-33), bien après Hérodote. Diodore ne semble pas avoir eu avant lui d'auteurs plus anciens qui l'aient renseigné (sur l'Éthiopie) qu'Agatharchidès et Artemidôros, tous deux dans le second siècle avant J.-C. (Diodore, III, 10).

² Wesseling ad Diodor., III, 3.

³ Hérodote, II, 37. Il est étonné de la ténacité de leur mémoire ; quelques-uns d'entre eux avaient plus d'histoires à dire que personne qu'il eût jamais vu (II, 77-109 ; Diodore, I, 73).

Le mot prêtre drome à un lecteur moderne une idée bien différente de celle des *ἱερείς* égyptiens, qui ne constituaient pas une profession, mais un ordre, comprenant maintes occupations et maintes professions. — Josèphe le Juif était également un *ἱερεὺς κατὰ γένος* (*cont. Apion.*, c. 3). C'est ainsi que les Brahmanes dans l'Inde anglaise sont aussi un ordre.

⁴ Diodore (I, 70-73) donne une description très soignée de la rigueur monastique avec laquelle les devoirs journaliers du roi égyptien étaient mesurés par les prêtres ; cf. Plutarque, *De Isid. et Osirid.*, p. 353, qui s'en réfère à Hécatée (probablement Hécatée d'Abdêra) et Eudoxe. Les prêtres représentaient que Psammétichus fut le premier roi égyptien qui détruisit la règle sacerdotale limitant la ration de vin destinée au roi ; cf. Strabon, XVII, p. 790.

Les rois éthiopiens à Méroé furent tenus, dit-on, dans une tutelle semblable par l'ordre sacerdotal, jusqu'au moment où un roi nommé Ergamenès, pendant le règne de Ptolémée Philadelphe en Égypte, s'emancipa et mit le grand prêtre à mort (Diodore, III, 6).

⁵ Hérodote, II, 82, 83.

avait différents dieux dans chaque Nome, bien qu'Isis et Osiris fussent communs à tous. Les prêtres de chaque dieu constituaient une société à part, plus ou moins importante, suivant la célébrité comparative du temple. Les grands prêtres d'Hephæstos, dont la dignité avait été transmise, disait-on, de père en fils par une série de trois cent quarante et une générations¹ (rappelée par le même nombre de statues colossales, qu'Hérodote vit lui-même) ne le cédaient en importance qu'au roi. Le domaine de chaque temple renfermait des troupes d'employés et d'esclaves, qui étaient marqués des *empreintes sacrées*², et qui doivent avoir été nombreux afin de suffire aux bâtiments considérables et à leurs visiteurs constants.

La seconde en importance, après la caste sacerdotale, était la caste ou ordre militaire, dont le nom primitif³ indiquait qu'ils se tenaient à la gauche du roi, tandis que les prêtres occupaient la droite. Ils étaient classés en Kalasiries et en Hermotybii, qui occupaient des terres dans dix-huit nomes particuliers ou provinces, principalement dans la Basse-Égypte. Les Kalasiries avaient jadis atteint le chiffre de cent soixante mille hommes, les Hermotybii celui de deux cent cinquante mille ; au moment où leur population était à son maximum ; mais ce point le plus élevé était passé depuis longtemps à l'époque d'Hérodote. A chaque homme de cette caste de soldats était assignée une portion de terre égale à environ 6 ½ acres anglais (2 hect. 63 ares), franche de tout impôt ; mais quelles mesures étaient prises, pour maintenir les lots de terre dans une harmonie convenable avec le nombre flottant des possesseurs, c'est ce que nous ignorons. Le renseignement d'Hérodote se rapporte à une époque passée et écoulée depuis longtemps, et il disait ce que les prêtres avec lesquels il parlait croyaient avoir été la constitution primitive de leur pays avant la conquête des Perses. La même chose est encore plus vraie relativement au renseignement de Diodore⁴, qui dit que le territoire de l'Égypte était divisé en trois parties : une appartenant au roi, une autre aux prêtres et le reste aux soldats⁵. Son langage semble donner à entendre que chaque nome était divisé ainsi, et même que les trois portions étaient égales, bien qu'il ne le dise pas expressément. Le résultat de ces renseignements, combiné avec l'histoire de Josèphe dans le livre de la Genèse, semble être que les terres des prêtres et des soldats étaient regardées comme une propriété privilégiée et exempte de toute charge, tandis que le sol qui restait était considéré comme la propriété du roi, qui cependant en recevait une proportion fixe, un cinquième du produit total, laissant le reste aux mains des cultivateurs⁶.

On nous dit que Sethos, prêtre du dieu Phtha (ou Hephæstos) à Memphis et dans la suite nommé roi, opprima la caste militaire et lui enleva ses terres. En revanche, ils lui refusèrent leur aide quand l'Égypte fut envahie par Sennachérib. De plus, sous le règne de Psammétichus, un nombre considérable (240.000) de ces soldats émigrèrent en Éthiopie par un sentiment de mécontentement, laissant derrière eux leurs épouses et leurs enfants⁷. Ce fut Psammétichus qui introduisit le

¹ Hérodote, II, 143.

² Hérodote, II, 113.

³ Hérodote, II, 30.

⁴ Hérodote, I, 165, 166 ; Diodore, I, 73.

⁵ Diodore, I, 73.

⁶ Outre cette redevance ou taxe foncière générale reçue par les rois égyptiens, il semble qu'il y avait aussi des terres spéciales de la Couronne. Strabon mentionne une île du Nil (dans la Thèbaïs) célébrée pour l'excellence extraordinaire de ses dattiers ; cette île tout entière appartenait aux rois, sans qu'elle eût d'autre propriétaire : elle donnait un revenu considérable, et passa entre les mains du gouvernement romain du temps de Strabon (XVII, p. 818).

⁷ Hérodote, II, 30-141.

premier clans le pays des mercenaires ioniens et kariens, et qui inaugura des innovations opérées dans l'ancienne constitution égyptienne ; de sorte que la désaffection a son égard, de la part des soldats indigènes, qui ne furent plus autorisés à servir exclusivement de gardes au roi, n'est pas difficile à expliquer. Aux Kalasiries et aux Hermotybi était interdit tout genre d'art ou de commerce. On ne peut guère douter que sous les Perses leurs terres ne soient devenues sujettes au tribut. Ceci peut expliquer, en partie, les révoltes fréquentes qu'ils soutinrent, avec une très grande bravoure, contre les rois perses.

Hérodote énumère cinq autres races (c'est ainsi qu'il les appelle) ou castes, outre les prêtres et les soldats¹, — pâtres, porchers, marchands, interprètes et pilotes, énumération qui nous embarrasse, en ce qu'elle ne tient pas compte des laboureurs, qui doivent toujours avoir formé la majorité de la population. C'est peut-être pour cette même raison qu'ils ne sont pas compris dans la liste, — n'étant pas spécialement en relief ni réunis en corps, comme les cinq castes mentionnées plus haut, et par conséquent ne semblant pas constituer une race à part. La répartition de Diodore, qui spécifie (outre les prêtres et les soldats) les laboureurs, les pâtres et les artisans, embrasse bien plus complètement toute la population². Ce semble être plutôt l'assertion d'un homme réfléchi, poussant le principe d'occupations héréditaires jusqu'à ses conséquences — et les commentaires que l'historien mêle dans une si large mesure à son récit montrent que tel était le caractère des autorités qu'il suivait — ; tandis que la liste donnée par Hérodote comprend ce qui frappa ses regards. Il paraît qu'une certaine proportion du sol du Delta consistait en terrains marécageux, renfermant des parties de terre habitable, mais inaccessibles aux invasions d'un ennemi, et favorables seulement à la production du papyrus et d'autres plantes aquatiques. D'autres portions du Delta, aussi bien que de la vallée supérieure dans les parties où elle s'étendait à l'est, étaient trop humides pour la culture du grain, bien que produisant les herbages les plus riches, et éminemment propres à la race des pâtres égyptiens, qui partageaient ainsi le sol avec les laboureurs³. Les pâtres, en général, étaient regardés comme honorables ; mais la race des porchers était haïe et méprisée, à cause de l'extrême antipathie de tous les autres Égyptiens pour le porc, animal qui ne pouvait cependant pas être absolument proscrit, puisqu'il y avait certaines occasions particulières dans lesquelles il était ordonné de l'offrir en sacrifice à Selênê ou à Dionysos. Hérodote nous apprend que l'entrée de tous les temples était interdite aux porchers, et qu'ils se mariaient toujours entre eux, les autres Égyptiens dédaignant une pareille alliance, — renseignement qui donne à entendre indirectement qu'il n'y avait pas d'objection constante contre le mariage des autres castes entre elles. La caste ou race des interprètes ne commença que sous le règne de Psammétichus, par suite de l'admission de colons grecs ; tolérés alors pour la première fois dans le pays. Lien qu'ils fussent à moitié Grecs, l'historien ne les signale pas comme ayant un rang inférieur, si ce n'est qu'en tant que comparés aux deux castes supérieures

¹ Hérodote, I, 164.

² Diodore, I, 74. Au sujet des castes égyptiennes en général, V. Heeren, *Ideen ueber den Verkehr der Alten Welt*, part. II, 2, p. 572-595.

³ V. la citation des *Travels in Egypt* de Maillet, dans Heeren, *Ideen*, p. 590 ; et *Volney's Travers*, vol. I, c. 6, p. 77.

L'expression d'Hérodote — οἱ περὶ τὴν σπειρομένην Αἴγυπτον οἰκέουσι - indique que la position du sol employé comme pâturage n'était pas peu considérable.

Les habitants des terres marécageuses étaient la partie la plus guerrière de la population (Thucydide, I, 110).

des soldats et des prêtres. De plus, la création d'une nouvelle caste prouve qu'il n'y avait pas de nombre consacré ni invariable.

Ceux qu'Hérodote appelle marchands — *κἀπηλοι* — sont sans doute identiques aux artisans — *τεχνίται* — spécifiés par Diodore, — la population des villes en général étant distinguée de celle de la campagne. Pendant les trois mois de l'année où l'Égypte était couverte d'eau, les jours de fête étaient nombreux, — le peuple affluant par centaines de mille, dans de vastes barques, à l'un ou à l'autre des nombreux endroits sacrés, combinant le culte avec les réjouissances¹.

En Égypte, le tissage était un commerce, tandis qu'en Grèce c'était l'occupation domestique de femmes. C'est aux yeux d'Hérodote un de ces renversements de l'ordre de la nature qui ne se voyaient qu'en Égypte², à savoir que le tisserand restât au logis, travaillant à son métier, pendant que sa femme allait au marché. Le procédé d'embaumer les corps était pratiqué avec soin et universel, donnant de l'occupation à, une nombreuse classe spéciale d'hommes. La profusion d'édifices, d'obélisques, de sculptures et de peintures, tous exécutés par des ouvriers indigènes, exigeait un corps considérable de sculpteurs exercés³, qui dans la branche mécanique de leur travail atteignaient une grande supériorité. La plupart des animaux en Égypte étaient les objets d'un respect religieux, et beaucoup d'entre eux étaient identifiés de la manière la plus étroite avec des dieux particuliers. L'ordre des prêtres renfermait un nombre considérable d'hommes dont la fonction héréditaire consistait à nourrir et à soigner ces animaux sacrés⁴. Dans l'ordre sacerdotal se trouvent aussi les calculateurs de généalogies, les praticiens dans l'art de guérir⁵ subdivisés à l'infini, etc., qui jouissaient d'une bonne réputation, et étaient appelés comme chirurgiens auprès de Cyrus et de Darius. La population des cités en Égypte était ainsi excessivement nombreuse, de sorte qu'on a pu supposer avec raison que le roi Sethon, invité à résister à une invasion sans l'aide de la caste militaire, avait formé une armée au moyen des *marchands, des artisans et des gens du marché*⁶. Et Alexandrie, au commencement de la dynastie des Ptolémées, acquit

¹ Hérodote, II, 59, 60.

² Hérodote, II, 35 ; Sophocle, *Œdipe Col.*, 332 : où le passage que cite le Scholiaste, en l'empruntant de Nymphodôros, est un remarquable exemple de l'habitude qu'avaient des Grecs ingénieux de représenter toutes les coutumes qu'ils croyaient dignes d'attention comme étant émanées du dessein de quelque grand souverain : ici Nymphodôros introduit Sésostris comme l'auteur de la coutume en question, établie dans la pensée de rendre les Égyptiens efféminés.

³ Le procédé d'embaumement est minutieusement décrit (Hérodote, II, 85-90) ; le mot qu'il emploie pour l'exprimer est le même pour la viande et le poisson salés — *ταρίχευσις* : cf. Strabon, XVI, p. 764.

Exactitude parfaite d'exécution, habileté à travailler la pierre la plus dure et obéissance constante à certaines règles de proportion, tels sont les caractères généraux de la sculpture égyptienne. On voit encore dans leurs carrières, des obélisques non séparés du rocher, mais ayant trois de leurs côtés déjà ornés d'hiéroglyphes ; tant ils étaient certains de couper le quatrième avec précision (Schnaase, *Gesch. der Bild. Künste*, I, p. 428).

Tous les nomes d'Égypte, cependant, ne s'accordaient pas dans leurs sentiments à l'égard des animaux ; on adorait dans quelques nomes des animaux particuliers, qui, dans d'autres, étaient des objets moins d'antipathie, spécialement le crocodile (Hérodote, II, 69 ; Strabon, XVII, p. 817 ; V. particulièrement la quinzième satire de Juvénal).

⁴ Hérodote, II, 65-72 ; Diodore, I, 83-90 ; Plutarque, *Isid. et Osir.*, p. 380.

Hasselquist reconnaissait tous les oiseaux gravés, sur l'obélisque près de Matarea (Héliopolis) (*Travels in Egypt.*, p. 99).

⁵ Hérodote, II, 82, 83 ; III, 1, 129. Un des points de distinction entre les Égyptiens et les Babyloniens était que ces derniers n'avaient ni chirurgiens ni *ιατροί* ; ils amenaient le malade dans la place du marché pour profiter de la sympathie et des avis des passants (Hérodote, I, 197).

⁶ Hérodote, II, 141.

ses nombreux et actifs habitants aux dépens de Memphis et des anciennes villes de la Basse-Égypte.

L'obéissance machinale et les habitudes fixes de la masse de la population égyptienne (à l'exception des prêtres et des soldats) fut un point qui fit beaucoup d'impression sur les observateurs grecs. Solon, dit-on, introduisit à Athènes une coutume qui dominait en Égypte, en vertu de laquelle le nomarque ou chef de chaque nome était obligé de rechercher les moyens d'existence de tout homme, et de punir de mort ceux qui ne fournissaient pas de preuve de quelque occupation reconnue¹. Il ne semble pas que l'institution de caste en Égypte, — bien qu'assurant aux prêtres un ascendant auquel personne ne pouvait prétendre et beaucoup de considération aux soldats, — fût accompagnée d'un avilissement aussi profond pour les autres castes que celui qui accable la caste la plus basse ou Soudras dans l'Inde. Il n'y avait pas entre elles une séparation pareille à celle qui existe entre ceux qui ont reçu deux naissances et ceux qui n'en ont reçu qu'une, dans la religion de Brahma. Cependant, ces merveilleux ouvrages, qui forment les souvenirs permanents du pays, restent en même temps comme preuves des exactions oppressives des rois, et du caprice insouciant avec lequel on prodiguait la vie aussi bien que les contributions du peuple. On dit que cent vingt mille Égyptiens périrent dans le creusement du canal, que le roi Nécho commença, mais ne finit pas, entre le bras Pélusiaque du Nil et la mer Rouge² ; tandis que la construction des deux grandes pyramides, attribuées aux rois Chéops et Chéphren, fût représentée à Hérodote par les prêtres comme une période de travail accablant et d'extrême souffrance pour tout le peuple égyptien. Et cependant le grand labyrinthe³ (construit, dit-on, par les Dodekarques) lui parut un ouvrage plus merveilleux que les pyramides, de telle sorte que le travail qu'il coûta ne peut pas avoir été moins funeste. La mise en mouvement de ces vastes masses de pierre, telles qu'on en voyait dans les anciens édifices et de la Haute et de la Basse-Égypte, avec les ressources mécaniques imparfaites existant alors, doit avoir imposé au peuple de plus rudes efforts encore que le creusement du canal de Nécho à demi achevé. En effet, les associations qui se rattachaient aux pyramides, dans les esprits de ceux avec lesquels conversait Hérodote, étaient du caractère le plus odieux. Ces vastes travaux, fait observer Aristote, conviennent à des princes qui désirent consumer la force et briser l'ardeur de leur peuple. Chez des despotes grecs, peut-être une telle intention a-t-elle été parfois conçue à dessein. Mais on peut présumer que les rois égyptiens ont suivi surtout leur caprice ou leur amour de pompe, — quelquefois des idées

¹ Hérodote, III, 177.

² Hérodote, II, 158. Lire le récit de la fondation de Saint-Pétersbourg par Pierre le Grand : *Au milieu de ces réformes, grandes et petites, qui faisaient les amusements du czar, et de la guerre terrible qui l'occupait contre Charles XII, il jeta les fondements de l'importante ville et du port de Pétersbourg, en 1714, dans un marais où il n'y avait pas une cabane. Pierre travailla de ses mains à la première maison ; rien ne le rebuta : des ouvriers furent forcés de venir sur ce bord de la mer Baltique, des frontières d'Astrakhan, des bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Il périt plus de cent mille hommes dans les travaux qu'il fallut faire et dans les fatigues et la disette qu'on essuya ; mais enfin la ville existe.* (Voltaire, *anecdotes sur Pierre le Grand*, dans ses *Œuvres complètes*, éd. Paris, 1825, tom. XXXI, p. 491).

³ Hérodote, II, 124-129. Diodore, I, 63, 641.

Diodore fait ensuite allusion à quelques-uns des récits contradictoires relatifs à la date des pyramides et aux noms de leurs constructeurs. Cet aveu du manque complet de renseignements dignes de foi au sujet des édifices les plus remarquables de la Basse-Égypte ferme un contraste frappant avec le renseignement que Diodore avait donné (c. 44), à savoir que *les prêtres possédaient des registres, transmis continuellement de règne en règne, relativement à 470 rois égyptiens*.

d'une oeuvre utile et permanente à accomplir, — comme dans le cas du canal de Néchao et du vaste réservoir de Mœris¹, avec son canal joignant le fleuve, — quand ils dépensaient ainsi la force physique et même la vie de leurs sujets.

La sainteté de la vie de l'animal en général, la vénération pour des animaux particuliers dans certains nomes, et l'abstinence de certains végétaux, dictée par des motifs religieux, étaient au nombre des traits saillants de la vie égyptienne, et servaient tout particulièrement à imprimer au pays cet air de singularité qu'y remarquaient les étrangers tels qu'Hérodote. Les deux taureaux distingués spécialement qu'on appelait Apis à Memphis et Mnevis à Héliopolis, semblaient avoir joui d'une sorte de culte national². L'ibis, le chat et le chien étaient dans la plupart des nomes vénérés pendant leur vie, embaumés comme les hommes après leur mort, et, s'ils étaient tués, vengés par la punition la plus sévère infligée au coupable ; mais la vénération pour le crocodile était limitée au voisinage de Thèbes et au lac de Moeris. Les prêtres indigènes expliquaient à leur manière

Hérodote ces veines de sentiment religieux, qui distinguaient l'Égypte de la Phénicie et de l'Assyria non moins que de la Grèce ; bien qu'il refuse par de pieux scrupules de communiquer ce qui lui fut dit³. Elles semblent être des restes persistants d'une phase très reculée de fétichisme, — et les tentatives faites par différentes personnes, et signalées par Diodore et par Plutarque, pour rendre compte de leur origine, en partie par des légendes, en partie par une théorie, ne satisferont guère qui que ce soit⁴.

Quoique Thèbes d'abord, et Memphis ensuite, fussent indubitablement les principales cités de l'Égypte, cependant si les dynasties de Manéthon méritent quelque confiance même dans leur contour général, les rois égyptiens ne furent pas pris uniformément soit dans l'une, soit dans l'autre. Manéthon énumère en tout vingt-six dynasties ou familles de rois différentes, antérieures à la conquête du pays par Kambysès — les rois perses entre Kambysès et Darius Nothus, jusqu'à la mort de ce dernier en 405 avant J.-C., formant sa vingt-septième dynastie. De ces vingt-six dynasties, commençant à l'année 5702 avant J.-C., les deux premières sont Thinites — la troisième et la quatrième Memphites — la cinquième, de l'île d'Éléphantine — la sixième, la septième et la huitième, encore Memphites — la neuvième et la dixième, Herakleopolites — la onzième, la douzième et la treizième, Diospolites ou Thébaines — la quatorzième, Choïte —

¹ Il paraît que le lac de Mœris est, du moins en grande partie, un réservoir naturel, bien qu'amélioré par l'art pour les desseins qu'on avait en vue, et rattaché au fleuve par un canal artificiel, des écluses, etc. (Kenrick, *ad Hérodote.*, II, 149.)

Le lac existe encore ; sa grandeur a diminué, il a environ 60 milles (= 96 kil. 500 m.) de circonférence ; mais la communication avec le Nil n'existe plus. Hérodote donne la circonférence comme étant de 3.600 stades = entre 400 et 450 milles (= 643 kil. 600 m. et 724 kil. 650 m.). J'incline à croire qu'il y avait plus de main-d'œuvre que ne le supposa M. Kenrick, bien que sans doute le réceptacle fût naturel.

² Hérodote, II, 38-46, 65-72 ; III, 27-30 ; Diodore, I, 83-90.

Il est surprenant de trouver Pindare introduisant dans une de ses odes une mention nullement voilée des monstrueuses circonstances rattachées au culte de la chèvre dans le nome mendésien (Pindare, *Fragm. Inc.* 179, éd. Bergk). Pindare avait insisté aussi, dans un de ses *Prosodia*, sur le mythe des dieux s'étant déguisés en animaux, quand ils cherchaient à échapper à Typhon ; ce qui était un des contes produits comme explication de la consécration d'animaux en Égypte : V. Pindare, *Fragm. Inc.*, p. 61, éd. Bergk ; Porphyre, *De Abstinent.*, III, p. 251, éd. Rhoer.

³ Hérodote, II, 65. Diodore n'éprouve pas la même répugnance à mentionner ces ἀπόρρητα (I, 86).

⁴ Diodore, I, 86, 87 ; Plutarque, *De Isid. et Osirid.*, p. 377, sqq.

la quinzième et la seizième, Hyksos ou Rois Pasteurs — la dix-septième, Rois Pasteurs, renversés et remplacés par les Diospolites, — la dix-huitième (1655-1327 av. J.-C.) dans laquelle est compris Ramsès le grand conquérant égyptien, identifié par plus d'un auteur avec Sésostris (1411 av. J.-C.), la dix-neuvième et la vingtième, Diospolites — la vingt et unième, Tanite — la vingt-deuxième, Bubastite — la vingt-troisième, encore Tanite — la vingt-quatrième, Saïte — la vingt-cinquième, rois Ethiopiens, commençant avec Sabakôn, qu'Hérodote mentionne aussi-la vingt-sixième, Saïte, comprenant Psammétichus, Néchao, Apriès ou Uaphris, et Amasis ou Amosis. Nous voyons par ces listes que, d'après la manière dont Manéthon expliquait les antiquités de son pays, plusieurs autres cités de l'Égypte, outre Thèbes et Memphis, fournissaient des rois à tout le territoire. Mais nous ne pouvons reconnaître aucune correspondance entre les nomes qui fournissaient des rois, et ceux qu'Hérodote mentionne comme ayant été occupés exclusivement par la caste militaire. Un grand nombre de ces nomes séparés avaient une importance indépendante considérable, et un caractère local marqué particulier à chacun d'eux, religieux aussi bien que politique ; quoique l'Égypte entière, depuis Éléphantine jusqu'à Péluse et Kanôpe, ait, dit-on, toujours formé un seul royaume, depuis les temps les plus reculés que les prêtres indigènes pussent concevoir.

Nous devons considérer ce royaume comme engagé, longtemps avant que les Grecs y fussent admis¹, dans un commerce par caravanes constant avec la Phénicie, la Palestine, l'Arabia et l'Assyria. L'ancienne Égypte n'ayant ni vignes ni olive, importait et du vin et de l'huile² ; tandis qu'elle avait aussi besoin spécialement de l'encens et des produits aromatiques particuliers à l'Arabia, pour ses cérémonies religieuses si compliquées. Vers le dernier quart du huitième siècle avant J.-C. — un peu avant le temps où la dynastie des Mermnadæ, en Lydia ; commençait dans la personne de Gygès —, nous trouvons des événements tendant à changer les rapports qui existaient antérieurement entre ces contrées, par des agressions continues de la part des monarques assyriens de Ninive, — Salmanasar et Sennachérib. Le premier ayant conquis et emmené en captivité les dix tribus d'Israël, attaqua aussi les villes phéniciennes sur la côte voisine : Sidon, Palæ-Tyrus et Akè se rendirent à lui, mais Tyr seule résista, et ayant enduré pendant cinq ans les rigueurs d'un blocus avec une obstruction partielle de ses aqueducs continentaux, fut en état, grâce à sa position insulaire, de conserver son indépendance. C'était précisément à cette époque que se formaient les établissements grecs en Sicile, et j'ai déjà fait observer que l'oppression exercée par les Assyriens sur la Phénicie eut probablement quelque effet sur la détermination qu'elle prit de resserrer les établissements en Sicile, ce qui s'effectua réellement (730-720 av. J.-C.). Quant à Sennachérib, l'Ancien Testament nous apprend qu'il envahit la Judée, et Hérodote (qui l'appelle roi des Assyriens et des Arabes), nous dit qu'il attaqua le pieux roi Sethos en Égypte ; dans ces deux cas son armée éprouva une défaite et une destruction miraculeuses. Après cela les Assyriens de Ninive, soit qu'ils aient été déchirés par des

¹ Sur cet ancien commerce entre l'Égypte, la Phénicie et la Palestine, antérieur à toute relation avec les Grecs, V. Josèphe, *cont. Apion.* I, 12.

² Hérodote signale l'importation considérable de vin en Égypte qui se faisait de son temps, de toute la Grèce comme de la Phénicie, aussi bien que l'emploi des vases de terre dans lesquels on l'avait apporté et dont on se servait ensuite pour transporter l'eau dans les voyages de retour à travers le désert (III, 6).

Dans des temps plus récents, Alexandrie était fournie de vin surtout par Laodikeia, en Syria, près de l'embouchure l'Oronte (Strabon, XVI, p. 751).

dissensions intestines, soit que les attaques des Mèdes les aient ébranlés, ne paraissent plus agir ; mais vers l'an 630 avant J. ;C., les Assyriens ou Chaldæens' de Babylone montrent un pouvoir formidable et croissant. C'est en outre pendant ce siècle que l'ancienne routine des rois égyptiens fut détruite, et qu'une nouvelle politique fut manifestée à l'égard des étrangers par Psammétichus, — qui, tout en rendant l'Égypte plus formidable à la Judée et à la Phénicie, ouvrit à des vaisseaux et à des colons grecs le Nil jusqu'alors inaccessible.

Hérodote établit une distinction marquée entre l'histoire de l'Égypte avant Psammétichus et la période suivante. Il donne la première comme le récit des prêtres, sans déclarer la garantir ; — quant à la seconde, il croit fermement qu'elle est bien constatée¹. Et nous trouvons que, à partir de Psammétichus, Hérodote et Manéthon sont passablement d'accord, tandis que, même à l'égard des souverains occupant les cinquante dernières années avant Psammétichus, il y a entre eux beaucoup de différences inconciliables² ; mais ils s'accordent tous deux à dire que Psammétichus régna cinquante-quatre ans.

Un événement aussi important que la première admission des Grecs en Égypte, dépendit, suivant les renseignements donnés à Hérodote, de deux prophéties. Après la mort de Sethos (prêtre d'Hêphæstos aussi bien que roi) qui ne laissa pas de fils, l'Égypte fut partagée entre douze rois, au nombre desquels était Psammétichus. Ce fut sous cette dodékarchie, selon Hérodote, qu'on construisit le merveilleux labyrinthe près du lac de Moeris. Les douze rois vécurent et régnèrent pendant quelque temps dans une parfaite harmonie. Mais on leur avait fait connaître une prophétie, annonçant que celui qui ferait des libations dans le temple d'Hêphæstos au moyen d'un gobelet d'airain, dominerait sur toute l'Égypte. Or, un jour qu'ils étaient venus tous armés dans ce temple pour offrir un sacrifice, il arriva que le grand prêtre n'apporta par erreur que onze gobelets d'or au lieu de douze ; et Psammétichus, qui se trouva sans gobelet, se servit à la place de son casque d'airain. Comme on jugeait qu'il avait ainsi, quoique sans intention, rempli la condition de la prophétie, en faisant des libations dans un gobelet d'airain, il devint un objet de terreur pour ses onze collègues, qui s'étant unis le dépouillèrent de sa dignité et le chassèrent dans des marais inaccessibles. Dans cette extrémité, il envoya demander conseil à l'oracle de Lêtô à Butô, et reçut pour réponse l'assurance que *il serait vengé par les mains d'hommes d'airain qui se montreraient en venant par mer*. Sa foi fut un moment ébranlée par une idée aussi effrayante que celle d'avoir des hommes d'airain pour alliés. Mais la véracité prophétique du prêtre de Butô ne tarda pas à être prouvée, quand un serviteur vint tout étonné lui apprendre, dans sa retraite, que des hommes d'airain étaient en train de ravager la côte maritime du Delta. C'était un corps de soldats ioniens et kariens, qui avaient abordé pour piller ; et le messager qui vint informer Psammétichus n'avait jamais vu auparavant d'hommes revêtus complètement d'une armure d'airain. Ce prince, convaincu que c'étaient les alliés que l'oracle lui avait désignés, entra immédiatement en négociation avec les Ioniens et les Kariens, les engagea à son service, et grâce à

¹ Hérodote, II, 147-154.

² V. les différences exposées et examinées dans Bœckh, *Manetho und die Hundstern Periode*, p. 326-336.

leur aide réunie à ses autres partisans, il vainquit les onze autres rois, — se faisant ainsi le seul maître de l'Égypte¹.

Tel était le conte par lequel on expliquait et on rehaussait l'alliance primitive d'un roi égyptien avec des mercenaires grecs, et la première introduction de Grecs en Égypte. Ce qui suit est plus authentique et plus important. Psammétichus fournit un établissement et des terres à ses nouveaux alliés, sur la branche pélusiaque ou orientale du Nil, un peu au-dessous de Bubastis. Les Ioniens furent établis d'un côté du fleuve, les Kariens de l'autre ; et le lieu fut destiné à servir de position militaire, non seulement pour défendre la frontière orientale, mais encore pour soutenir le roi lui-même contre des mécontents à l'intérieur : on l'appela les Stratopeda, ou les Camps². De plus, il s'appliqua à faciliter les relations entre eut et les habitants du voisinage, en faisant résider chez eux un certain nombre d'enfants grecs, afin qu'ils apprissent la langue de ces derniers. Telle fut l'origine des interprètes, qui du temps d'Hérodote constituaient une caste ou race héréditaire permanente.

Bien que le but principal de ce premier établissement étranger en Égypte, entre Péluse et Bubastis, fut de créer une force militaire indépendante, et avec elle une flotte pour le roi, cependant ce fut là naturellement, tant pour les communications que pour le trafic, une voie ouverte à tous les Grecs et à tous les Phéniciens, voie qui jusqu'alors avait toujours été fermée. Et cette fondation fut promptement suivie de l'ouverture du bras Kanôpique ou le plus occidental du Nil, dans des vues de commerce spécialement. Selon une assertion de Strabon, ce fut sous le règne de Psammétichus que les Milésiens, avec une flotte de trente vaisseaux, firent une descente sur cette partie de la côte, qu'ils construisirent d'abord un fort dans le voisinage immédiat, et bientôt ensuite fondèrent la ville de Naucratis sur la rive droite du Nil Kanôpique. Il y a dans cette affirmation de Strabon beaucoup de choses qui embarrassent ; mais, à tout prendre, je suis disposé à croire que l'établissement des comptoirs et des marchands grecs à Naucratis peut être considéré comme datant du règne de Psammétichus³.

¹ Hérodote, II, 149-152. Ce récit d'Hérodote, bien que peu satisfaisant considéré d'un point de vue historique, porte des marques évidentes prouvant que c'était le conte véritable qu'il entendit des prêtres d'Hephætos. Diodore fait un récit plus historiquement plausible, mais il n'avait pas bien pu avoir d'autorités positives pour cette période, et il nous donne vraisemblablement les idées d'auteurs grecs du temps des Ptolémées. Psammétichus (nous dit-il), comme l'un des douze rois, régnait à Saïs et dans la partie du Delta avoisinante : il ouvrit un commerce, inconnu antérieurement en Égypte, avec des Grecs et des Phéniciens, et qui fut si profitable, que ses onze collègues devinrent jaloux de ses richesses et se réunirent pour l'attaquer. Il leva une armée de mercenaires étrangers et défit ses collègues (Diodore, I, 66, 67). Polyen donne une histoire différente au sujet de Psammétichus et des mercenaires kariens (VII, 3).

² Hérodote, II, 154.

³ Strabon, XVII, p. 801.

Je ne comprends pas ce que signifie l'allusion à Kyaxarês ou à Inaros, dans ce passage. Nous ne savons pas qu'il ait existé des relations soit entre Kyaxarês et Psammétichus, soit entre Kyaxarês et les Milésiens ; de plus, si par *κατά Κυαξάρη* on doit entendre du temps de Kyaxarês, comme le rendent les traducteurs, nous avons dans une succession immédiate *ἐπὶ Ψαμμητικού — κατά Κυαξάρη*, avec le même sens, ce qui (pour ne dire que cela) est une phrase bien maladroite. Les mots *οὗτος δὲ τῶν Μήδων* paraissent avec quelque vraisemblance être un commentaire ajouté par quelque ancien lecteur de Strabon, qui ne pouvait comprendre pourquoi Kyaxarês était mentionné ici, et qui signalait son embarras dans des mots qui, plus tard, se sont glissés dans le texte. Et puis Inaros appartient à la période qui sépare la guerre des Perses de celle du Péloponnèse ; du moins nous ne connaissons point d'autre personne de ce nom que le chef de la révolte égyptienne contre la Perse (Thucydide, I, 114), dont il est parlé comme d'un *Libyen, fils de Psammétichus*. En conséquence, la mention de Kyaxarês paraît ici sans signification, tandis que celle d'Inaros est un anachronisme : il est possible que l'histoire rapportant que les Milésiens fondèrent Naucratis *après*

Naucratis cependant doit avoir été une ville d'origine égyptienne, dans laquelle ces étrangers furent autorisés à établir leur demeure, — non une colonie grecque, comme Strabon voudrait nous le faire croire. Le langage d'Hérodote semble plutôt impliquer que ce fut le roi Amasis (entre lequel et la mort de Psammétichus il s'écoula presque un demi-siècle) qui le premier permit à des Grecs de s'établir à Naucratis. Cependant, en comparant ce que nous dit l'histoire relativement à la courtisane Rhodôpis et au frère de Sapphô la poétesse, il est évident qu'il a dû exister un commerce et des établissements grecs dans cette ville longtemps avant qu'Amasis parvînt au trône. Nous pouvons donc croire que la bouche orientale, aussi bien que la bouche occidentale du Nil, fut ouverte aux Grecs du temps de Psammétichus : la première comme conduisant au quartier général des troupes grecques mercenaires à la solde de l'Égypte, — la seconde dans des vues commerciales.

Tandis que cet événement procurait aux Grecs un agrandissement précieux tant pour leur trafic que pour le champ de leurs observations, il semble avoir occasionné une révolution intérieure en Égypte. Le nome de Bubastis, dans lequel était établie la nouvelle colonie militaire d'étrangers, est compté parmi ceux qu'occupait la caste militaire égyptienne¹. Une partie de leurs terres, leur fut-elle enlevée, c'est ce que nous ignorons ; mais l'introduction seule de ces étrangers doit avoir paru une abomination au puissant sentiment conservateur de l'ancienne Égypte. Et Psammétichus traitait les soldats indigènes d'une manière qui montrait que les soldats égyptiens étaient moins considérés, depuis que les *casques d'airain* avaient pris pied dans la contrée. Jusque-là il avait été d'usage de répartir les portions de l'ordre militaire qui étaient en service actif, dans trois postes différents : à Daphné près de Péluse, sur la frontière nord-est, — à Marea sur la frontière nord-ouest, près de l'endroit où Alexandrie fut bâtie plus tard, — et à Éléphantine sur la frontière méridionale ou éthiopienne. Psammétichus, n'ayant plus besoin de leurs services sur la frontière orientale, depuis la formation du camp mercenaire, les accumula en grand nombre et les retint pendant un temps inusité dans les deux autres postes, particulièrement à Éléphantine. Là, comme nous le dit Hérodote, ils restèrent pendant trois ans sans être relevés. Diodore ajoute que Psammétichus assigna à ces troupes indigènes qui combattaient conjointement avec les mercenaires le poste le moins honorable dans la ligne. A la fin le mécontentement les poussa à émigrer au nombre de deux cent quarante mille en Ethiopie, laissant leurs épouses et leurs enfants derrière eux en Égypte. Psammétichus, malgré ses instances, ne put les déterminer à revenir. Ce mémorable incident², qui donna lieu, dit-on, à une colonie dans les régions les plus méridionales de l'Ethiopie, appelée par les Grecs les Automoli — bien que les soldats émigrants s'appellent encore de leur ancien nom égyptien —, atteste l'effet produit par l'introduction des mercenaires étrangers dans l'abaissement de la position de la caste militaire indigène. Toutefois le nombre des émigrants est un point auquel il ne faut nullement se

avoir défait Inaros dans une bataille navale, soit provenue de l'étymologie du nom Naucratis, dans l'esprit de quelqu'un qui trouva Inaros le fils de Psammétichus mentionné deux siècles plus tard, et qui identifia les deux Psammétichus l'un avec l'autre.

Le renseignement de Strabon a été copié par Étienne de Byzance, v. *Ναύκρατις*. Eusèbe aussi (*Chron.*, I, p. 168) déclare les Milésiens fondateurs de Naucratis, mais il place l'événement en 753 avant J.-C., pendant ce qu'il appelle la thalassocratie milésienne : V. M. Fynes Clinton ad ann. 732 avant J.-C. dans les *Fasti Hellenici*.

¹ Hérodote, II, 166.

² Hérodote, II, 30 ; Diodore, I, 67.

fier. Nous verrons bientôt qu'il en resta assez derrière eux pour renouveler d'une manière efficace la lutte au sujet de leur dignité perdue.

Ce fut probablement avec ses troupes ioniennes et kariennes que Psammétichus accomplit, en Syria, ces opérations guerrières qui remplirent une portion si considérable de son long et fortuné règne de cinquante-quatre ans¹. Il assiégea la ville d'Azôtos, en Syria, pendant vingt-neuf ans, et finit par s'en emparer, — le siège le plus long dont Hérodote ait jamais entendu parler. De plus, il était dans cette contrée pendant que les nomades Scythes destructeurs — qui avaient défait le roi mède Kyaxarès et s'étaient emparés de la haute Asie —, s'avancèrent pour envahir l'Égypte ; projet que Psammétichus, par des présents considérables, les détermina à abandonner².

Il y eut cependant des ennemis encore plus puissants, contre lesquels lui et son fils Néchao (qui lui succéda vraisemblablement vers 604 av. J.-C.)³ eurent à combattre en Syria et dans les pays adjacents. C'est précisément à cette époque, pendant les règnes de Nabopolassar et de son fils Nabuchodonosor (625-561 av. J.-C.) que les Chaldæens ou Assyriens de Babylone paraissent au maximum de leur puissance et de leurs dispositions agressives ; tandis que les Assyriens de Ninus ou Ninive perdent leur position indépendante par suite de la prise de leur ville par Kyaxarès (vers 600 av. J.-C.), — le point le plus élevé que la puissance mède ait jamais atteint. Entre l'Égyptien Nécho et son petit-fils Apriès (Pharaon Néchao et Pharaon Hophra de l'Ancien Testament) d'un côté, et le Babylonien Nabuchodonosor de l'autre, la Judée et la Phénicie forment le sujet intermédiaire de querelle. L'indépendance politique des villes phéniciennes est anéantie pour ne jamais être recouvrée. Au commencement de son règne, à ce qu'il semble, Néchao désira surtout donner de l'extension au commerce égyptien ; dans ce but, il fit deux entreprises, toutes

¹ Hérodote, II, 161.

² Hérodote, I, 105 ; II, 157.

³ La chronologie des rois égyptiens de Psammétichus à Amasis est donnée en quelques points d'une manière différente par Hérodote et par Manéthon

SELON HÉRODOTE :

Psammétichus régna 54 ans ; Néchao, 16 ; Psammis, 6 ; Apriès, 25 ; Amasis, 44.

SELON MANÉTHON ap. AFRICAN :

Psammétichus régna 54 ans ; Néchao II, 6 ; Psammathis, 6 ; Uaphris, 19 ; Amosis, 44.

Diodore donne 22 ans pour Apriès et 6 ans pour Amasis (I, 68).

Or, la fin du règne d'Amasis est fixée à 526 avant J.-C., et par conséquent le commencement de son règne (selon Manéthon et Hérodote) date de 570 ou 569 avant J.-C. Suivant la chronologie de l'Ancien Testament, les batailles de Mageddo et de Carchémis, livrées par Néchao, tombent en 609-605 avant J.-C. environ, et ceci coïncide avec le règne de Néchao tel que le date Hérodote, et non tel que le date Manéthon. D'autre part, il paraît, d'après la preuve de, certaines inscriptions égyptiennes récemment découvertes, que l'intervalle réel depuis le commencement du règne de Néchao jusqu'à la fin de celui d'Uaphris n'est que de quarante ans, et non de cinquante-sept, comme l'établiraient les dates d'Hérodote (Bœckh, *Manetho und die Hundsternperiode*, p. 341-348), qui placeraient l'avènement de Néchao en 610 ou 609 avant J.-C.

Bœckh discute avec quelque étendue cette différence de dates, et est disposé à supposer que Néchao régna neuf ou dix ans conjointement avec son père, et qu'Hérodote a compté ces neuf ou dix ans deux fois, une fois dans le règne de Psammétichus, une fois dans celui de Néchao. Certainement Psammétichus ne peut guère avoir été très jeune quand son règne commença, et s'il régna cinquante-quatre ans, il doit avoir atteint un âge extrêmement avancé, et peut avoir été aidé d'une manière très distinguée par son fils. En conséquence, adoptant les suppositions que les dix dernières années du règne de Psammétichus peuvent être comptées tant pour lui que pour Néchao, — que pour Néchao séparément on ne doit compter que six ans, — et que le nombre d'années depuis le commencement du règne séparé de Néchao jusqu'à la fin d'Uaphris est de quarante, — Bœckh place le commencement de Psammétichus en 654 avant et non en 670 avant J.-C., comme l'établiraient les données d'Hérodote (ibid. p. 342-350). M. Clinton, *Fast. Hellen.*, 616 avant J.-C., suit Hérodote.

deux d'une hardiesse étonnante pour cette époque, — un canal entre la partie inférieure du Nil oriental ou Pélusiaque et l'extrémité la plus septentrionale de la mer Rouge, — et la circumnavigation de l'Afrique ; son grand objet étant d'obtenir une communication par eau entre la Méditerranée et la mer Rouge. Il commença le canal — à peu près dans le même temps que Nabuchodonosor exécutait son canal de Babylone à Terêdon — avec une détermination si froide que 12.000 Égyptiens périrent, dit-on, pendant les travaux. Mais, soit par cette preuve désastreuse de la difficulté, soit (comme le représente Hérodote) par les terreurs que lui inspira une prophétie menaçante qui parvint à ses oreilles, il fut obligé de renoncer à son projet. Ensuite il accomplit la circumnavigation de l'Afrique, à laquelle nous avons déjà fait allusion plus haut ; mais de ce côté aussi il trouva impraticable l'idée d'avoir une communication utile telle qu'il la désirait¹. Il est évident que dans ces deux entreprises le roi agissait à l'instigation des Phéniciens et des Grecs ; et nous pouvons faire observer que le point du Nil d'où partait le canal était tout près des camps des mercenaires ou Stratopeda. Ne pouvant réunir les deux mers, il construisit et équipa une flotte armée tant sur l'une que sur l'autre, et s'engagea dans des entreprises agressives, navales aussi bien que militaires. Dans sa marche vers la Syria, son armée fut rencontrée à Mageddo (Hérodote dit Magdolum) par Josias, roi de Juda, qui fut tué lui-même, et si complètement battu, que Jérusalem tomba au pouvoir du conquérant, et devint tributaire de l'Égypte. Il mérite d'être remarqué que Néchao envoya le vêtement qu'il avait porté le jour de cette victoire en offrande au saint temple d'Apollon, aux Branchidæ près de Milêtos², — premier exemple constaté d'une donation faite par un roi égyptien à un temple grec, et preuve que des affinités helléniques commençaient à agir sur lui. — Probablement nous pouvons conclure que ses troupes comprenaient des Milésiens dans une proportion considérable.

Mais la carrière victorieuse de Néchao fut complètement arrêtée par la défaite qu'il essuya à Carchemis (ou Circesium), sur l'Euphrate, de la part de Nabuchodonosor et des Babyloniens, qui non seulement le chassèrent de la Judée et de la Syria, mais encore prirent Jérusalem et emmenèrent le roi et les principaux Juifs en captivité³. De plus, Nabuchodonosor attaqua les cités phéniciennes, et le siège de Tyr seul lui coûta de pénibles efforts pendant treize ans. Après cette longue et courageuse résistance, les Tyriens furent forcés de se soumettre et subirent le même sort que les Juifs. Leurs princes et leurs chefs captifs furent traînés dans le territoire babylonien, et les cités phéniciennes furent comptées parmi les tributaires de Nabuchodonosor. C'est dans cet État qu'ils semblent être restés, jusqu'à la destruction de Babylone par Cyrus : car nous trouvons dans ces extraits (malheureusement très courts), que Josèphe a

¹ Hérodote, II, 158. Relativement au canal de Néchao, v. l'explication de M. Henrick sur ce chapitre d'Hérodote. De Bubastis à Suez, sa longueur était d'environ quatre-vingt-dix milles (144 kilomètres 800 mètres).

² Hérodote, II, 159. Diodore ne fait pas mention de Néchao.

Le récit d'Hérodote coïncide en général avec l'histoire de l'Ancien Testament au sujet du Pharaon Necho et de Josias. La grande ville de Syria, qu'il appelle Κάδουτις, semble être Jérusalem, bien que Wesseling (*ad. Herod.*, III, 5) et d'autres habiles critiques contestent l'identité. V. Volney, *Recherches sur l'Hist. ancienne*, vol. II, c. 13, p. 239 : *Les Arabes ont conservé l'habitude d'appeler Jérusalem la Sainte par excellence, et Quods. Sans doute les Chaldéens et les Syriens lui donnèrent le même nom, qui dans leur dialecte est Qadouta, dont Hérodote rend bien l'orthographe quand il écrit Κάδουτις.*

³ Jérémie, 46, 2, 2e liv. des Rois, XXIII et XXIV ; Josèphe, *Ant. J.*, X, 5, 1 ; X, 6, 1.

Sur Nabuchodonosor, v. le Fragment de Bérose, ap. Joseph., *cont. Apion.*, I, 19, 20, et *Antiq. J.*, X, 11, 1 ; et *Berosi Fragm.*, éd. Richter, p. 65-67.

conservés en les empruntant des annales tyriennes, que pendant cet intervalle il y avait des disputes et des irrégularités dans le gouvernement de Tyr¹, — des juges étant pour un temps substitués aux rois ; tandis que Merbal et Hirom, deux princes de la ligne royale tyrienne, détenus captifs en Babylonia, furent envoyés successivement sur la demande spéciale des Tyriens, et régnèrent à Tyr, le premier pendant quatre ans, le second pendant vingt, jusqu'à la conquête de Babylone par Cyrus. Le roi égyptien Apriès, en effet, fils de Psammis et petit-fils de Néchao, attaqua Sidon et Tyr par terre et par mer, mais vraisemblablement sans aucun résultat². Aussitôt que Cyrus eût conquis Babylone, ils se soumirent³ volontiers et spontanément à l'empire perse, ce qui fit qu'on accorda probablement aux Tyriens captifs la permission de retourner dans leur patrie, comme on l'avait accordée aux Juifs captifs.

Néchao, en Égypte, eut pour successeur son fils Psammis, qui, à son tour, après un règne de six ans, fut remplacé par son fils Apriès. Hérodote parle en termes généraux très flatteurs de la puissance et de la prospérité de ce dernier prince ; bien que le petit nombre des particularités qu'il raconte soit d'un caractère opposé. Ce ne fut qu'après vingt-cinq ans de règne qu'Apriès entreprit cette expédition contre les colonies grecques en Libye, — Kyrênê et Barka, — expédition qui causa sa ruine. — Les tribus libyennes indigènes voisines de ces cités Il. : ayant envoyé des députés pour se rendre à lui et demander son aide contre les colons grecs, Apriès leur expédia une armée considérable composée d'Égyptiens indigènes ; qui (ainsi que nous l'avons mentionné plus haut) stationnait sur la frontière nord-ouest de l'Égypte, et qui par conséquent était plus à portée de marcher contre Kyrênê. Les citoyens kyrénéens s'avancèrent pour s'opposer aux Égyptiens, et- il s'ensuivit une bataille dans laquelle ces derniers furent complètement défaits avec une perte sérieuse. On affirme qu'ils furent mis en désordre parce qu'ils manquaient d'une connaissance pratique de la guerre grecque⁴, — ce qui prouve d'une manière remarquable que les mercenaires grecs (qui alors avaient été depuis longtemps au service de Psammétichus et de ses successeurs) étaient entièrement isolés des Égyptiens indigènes.

Ce revers désastreux provoqua une mutinerie en Égypte contre Apriès, les soldats prétendant qu'il les avait engagés dans cette entreprise avec le dessein arrêté de les faire périr, afin d'assurer son empire sur le reste des Égyptiens. Les

¹ Menander ap. Josèphe, *Antiq. J.*, IX, 14, 2. Ce siège de treize ans se termina par l'assaut, la capitulation ou la soumission de Tyr au roi chaldæen (nous ignorons lequel des trois, et Volney va au delà de l'évidence quand il dit : *Les Tyriens furent emportés d'assaut par le roi de Babylone, Recherches sur l'Histoire ancienne*, vol. II, c. 14, p. 250) ; le fait est complètement démontré par la mention qui vient ensuite des princes tyriens détenus captifs en Babylonie. Hengstenberg (*De Rebus Tyrriorum*, p. 34-77) accumule une masse d'arguments, dont la plupart sont très peu concluants, pour prouver ce point, sur lequel le passage de Menander que cite Josèphe ne laisse aucun doute. Ce qui n'est pas vrai, c'est que Tyr fût détruite et désolée par Nabuchodonosor ; encore moins peut-on croire que ce roi conquit l'Égypte et la Libye, comme Mégasthène, et même Bérose quant à l'Égypte, voudraient nous le faire croire ; — l'argument de Larcher (*ad Hérodot.*, II, 168) n'est rien moins que satisfaisant. On a fait par exagération de la défaite du roi égyptien à Carchemis, et de la perte de ses possessions étrangères en Judée et en Syria, une conquête de l'Égypte elle-même.

² Hérodote, II, 161. Il mentionne simplement ce que j'ai présenté dans le texte ; tandis que Diodore nous dit (I, 68) que le roi égyptien prit Sidon d'assaut, terrifia les autres villes phéniciennes qui se soumirent, et défit les Phéniciens et les Cypriens dans une grange bataille navale, en faisant un butin considérable.

Quelle autorité Diodore suivit-il ici, je l'ignore ; mais le renseignement mesuré d'Hérodote est de beaucoup le plus digne de foi.

³ Hérodote, II, 19.

⁴ Hérodote, II, 161 ; IV, 159.

mécontents trouvèrent tant de sympathie dans la population en général, qu'Amasis, Égyptien saïtique de basse naissance, mais d'une intelligence supérieure, qu'Apriès avait envoyé pour les concilier, fut ou persuadé ou contraint de devenir leur chef, et se prépara à marcher immédiatement contre le roi à Saïs. Une soumission illimitée et respectueuse à l'autorité royale était une habitude si profondément enracinée dans l'esprit égyptien, qu'Apriès ne put croire que la résistance flat sérieuse. Il envoya un officier de considération nommé Patarbêmis, pour amener Amasis devant lui. Quand Patarbêmis revint, ne rapportant du rebelle rien de plus qu'un refus méprisant de paraître, si ce n'est à la tête d'une armée, le roi exaspéré ordonna de lui couper le nez et les oreilles. Cet acte d'atrocité causa une telle indignation parmi les Égyptiens qui l'entouraient, que la plupart d'entre eux l'abandonnèrent et se joignirent aux révoltés, qui devinrent ainsi irrésistiblement formidables sous le rapport du nombre. Il restait encore à Apriès les mercenaires étrangers, — trente mille Ioniens et Icariens, — qu'il fit venir de leurs stratopédes sur le Nil Pélusiaque à sa résidence à Saïs. Cette force, la création de son bisaïeul Psammétichus, sur laquelle sa famille comptait le plus, lui inspirait encore une confiance si entière, qu'il marcha pour attaquer l'armée, bien supérieure en nombre, commandée par Amasis à Momemphis. Bien que ses troupes se comportassent avec bravoure, la disparité du nombre, combinée avec le sentiment qui animait les insurgés, triompha de lui ; il fut défait et conduit prisonnier à Saïs, où d'abord Amasis non seulement épargna sa vie, mais encore le traita avec générosité¹. Cependant l'antipathie des Égyptiens était si grande qu'ils forcèrent Amasis à remettre entre leurs mains son prisonnier, qu'ils étranglèrent immédiatement.

Il n'est pas difficile de reconnaître dans ces actes l'explosion d'une haine longtemps contenue de la part de la caste militaire égyptienne à l'égard de la dynastie de Psammétichus, auquel elle devait sa dégradation relative, et qui avait introduit en Égypte ce courant d'hellénisme qu'on n'avait sans doute pas vu sans une grande répugnance. Il semblerait aussi que cette dynastie avait en elle trop peu de pur sentiment égyptien pour trouver faveur auprès des prêtres. Du moins Hérodote ne mentionne aucun édifice religieux élevé par Néchao, par Psammis ou par Apriès, bien qu'il décrive beaucoup de dépenses semblables faites par Psammétichus, — qui bâtit les magnifiques propylées au temple d'Hephæstos à Memphis², et une nouvelle chambre ou étable magnifique pour le bœuf sacré Apis, — et beaucoup d'autres encore faites par Amasis.

Néanmoins, bien qu'Amasis eût acquis la couronne par cette explosion d'antipathie, il trouva les soldats étrangers réunis à son armée avantageux à un si haut point, que non seulement il les protégea, mais encore qu'il en augmenta le nombre. L'Égypte jouit sous lui d'un degré de pouvoir et de considération tel qu'elle n'en avait pas possédé de pareil auparavant et qu'elle n'en conserva pas dans la suite, — car son long règne de quarante-quatre ans (570-526 av. J.-C.) se termina précisément six mois avant la conquête du pays par les Perses. Comme il était éminemment philhellène, les marchands grecs à Naucratis, — les colons permanents aussi bien que les visiteurs passagers, — obtinrent de lui un agrandissement important de leurs privilèges. Non seulement il accorda à diverses villes grecques la permission d'élever des établissements religieux pour ceux de leurs citoyens qui visitaient la ville, il sanctionna encore la formation d'un marché ou comptoir organisé en forme, investi de privilèges commerciaux

¹ Hérodote, II, 162-169 ; Diodore, I, 68.

² Hérodote, II, 153.

et armé d'une autorité qu'exerçaient des fonctionnaires mis à la tête et régulièrement choisis. Ce comptoir se rattachait à un vaste édifice religieux et à son enceinte, qui en étaient probablement le berceau, et qui avaient été bâtis par neuf cités grecques à frais communs : quatre d'entre elles ioniennes, — Chios, Têos, Phokæa et Klazomenæ, — quatre dôriennes, — Rhodes, Knidos, Halikarnassos et Phasêlis, — et une æolienne, — Mitylênê. Ces neuf cités entretenaient le comptoir et le temple réunis et choisissaient les magistrats qui y présidaient. Mais la destination, dans l'intérêt du commerce grec en général, semble indiquée par le titre imposant de *l'Hellênion*, Samos, Milêtos et Ægina avaient fondé chacune un temple séparé à Naucratis pour le culte de ceux de leurs citoyens qui y allaient ; il se rattachait probablement (comme l'Hellênion) à une protection et à des facilités accordées à des desseins commerciaux. Tandis que ces trois cités puissantes avaient établi chacune un comptoir particulier, pour garantir la marchandise et pour répondre de la conduite de leurs propres citoyens séparément, — la corporation de l'Hellênion servait à la fois de sauvegarde et de contrôle à tous les autres marchands grecs. Mais l'utilité, la célébrité et probablement le profit pécuniaire de la corporation furent tels que d'autres cités grecques réclamèrent un droit de partage, prétendant faussement avoir contribué à la fondation primitive¹.

Naucratis fut pendant longtemps le port privilégié pour le commerce grec avec l'Égypte. Aucun marchand grec n'avait la permission de livrer de marchandises dans un autre endroit, ni d'entrer dans une des bouches du Nil autre que la bouche Kanôpique. S'il était forcé de pénétrer dans l'une d'elles par la violence du mauvais temps, il était obligé de jurer que son arrivée était due à la nécessité, et de transporter ses marchandises par mer dans la bouche Kanôpique à Naucratis. Si le temps s'opposait encore à cette opération, la marchandise était placée dans des barques et transportée à Naucratis par les canaux intérieurs du Delta. Un tel monopole, qui fit de Naucratis en Égypte quelque chose de semblable à Canton en Chine et à Nangasaki au Japon, ne durait plus du temps d'Hérodote². Mais le comptoir de l'Hellênion était en pleine activité et dans tout son éclat, et très probablement Hérodote lui-même, comme natif de l'une des cités fondatrices, Halikarnassos, peut avoir profité de ses avantages. A quelle époque précise Naucratis fut-elle autorisée pour la première fois à faire le commerce avec les Grecs, c'est ce que nous ne pouvons établir directement. Mais il semble qu'il y ait lieu de croire que c'était le port auquel les marchands grecs arrivèrent en premier lieu, aussitôt que la liberté de trafiquer avec le pays leur fut accordée ; et ceci placerait la date de cette concession au moins aussi haut que la fondation de Kyrênê et le voyage de l'heureux Kôlæos, qui était en route avec une cargaison pour l'Égypte lorsque les tempêtes, le surprirent, — vers 630 av. J.-C., pendant le règne de Psammétichus. Et du temps de la poétesse Sapphô et de son frère Charaxos, il paraît évident que des Grecs avaient été pendant quelque temps établis à Naucratis³. Mais bien que les

¹ Hérodote, II, 78. Le peu de mots de l'historien relatifs à ces établissements grecs à Naucratis sont extrêmement importants, et nous ne pouvons que regretter qu'il ne nous en ait pas dit davantage ; il en parle au présent, d'après une connaissance personnelle.

Nous sommes amenés ici à une veine de jalousie commerciale entre les cités grecques, au sujet de laquelle nous serions heureux d'avoir de plus amples renseignements.

² Hérodote, II, 179.

³ La belle courtisane thrace, Rhodôpis, fut achetée par un marchand samien nommé Xanthês, et conduite à Naucratis, afin que par elle il pût gagner de l'argent (*κἀτ' ἐργασίην*). La spéculation fut heureuse : en effet, Charaxos, frère de Sapphô, venant à Naucratis avec une cargaison de vins, fut tellement épris de Rhodôpis, qu'il l'acheta pour une somme d'argent très considérable, et lui donna

prédécesseurs d'Amasis eussent permis un tel établissement, on peut considérer sans doute ce, prince comme ayant donné une organisation aux comptoirs, et comme ayant mis les Grecs sur un pied meilleur de sécurité que celui sur lequel ils avaient jamais été auparavant.

Ce roi égyptien donna plusieurs autres preuves de ses bonnes dispositions à l'égard des Grecs par des donations faites à Delphes et à d'autres temples de la Grèce. Il épousa même une femme grecque de la cité de Kyrênê¹. De plus, il était dans une alliance intime et dans des relations d'hospitalité tant avec Polykratès, despote de Samos, qu'avec Crésus, roi de Lydia². Il conquiert l'île de Kypros et la rendit tributaire de la couronne égyptienne. Il maintint dans un bon état sa flotte et son armée, non seulement il conserva les mercenaires étrangers, la grande force de la dynastie qu'il avait remplacée, mais même il transporta leur camp voisin de Péluse dans la capitale Memphis, où ils servaient comme gardes particuliers d'Amasis³. L'Égypte jouit sous son règne d'un degré de pouvoir au dehors et de prospérité à l'intérieur (le fleuve ayant débordé avec abondance) dont le souvenir fut bien plus profondément imprimé dans les esprits par la période de désastre et d'asservissement qui suivit immédiatement sa mort. Et-ce qu'il fit faire, en architecture et en sculpture, dans les temples de Saïs⁴ et de Memphis, était sur une échelle de grandeur surpassant tout ce qu'on avait vu auparavant dans la Basse-Égypte.

la liberté. Alors elle exerça sa profession à Naucratis pour son propre compte, et réalisa une belle fortune, dont elle consacra le dixième à une offrande votive à Delphes. Elle acquit un tel renom, que les Grecs d'Égypte lui attribuaient la construction de l'une des pyramides, — supposition sur l'absurdité de laquelle Hérodote fait de justes commentaires, mais qui prouve la grande célébrité du nom de Rhodôpis (Hérodote, II, 131).

Athénée l'appelle Dôrithê, et la distingue de Rhodôpis (XIII, p. 596 ; cf. Suidas, v. [Ῥοδωνίδος ἀνάθημα](#)). Lorsque Charaxos retourna à Mitylênê, sa sœur Sapphô composa des vers, dans lesquels elle le raillait beaucoup pour cette conduite, — vers que sans doute connut Hérodote, et qui donnent à toute l'anecdote une authenticité complète.

Or, nous ne pouvons guère placer l'époque de Sapphô plus bas que 600-580 avant J.-C. (V. M. Clinton, *Fasti Hellen.*, ad ann. 595 av. J.-C., et Ulrici, *Geschichte der Griech. Lyrik*, ch. 23, p. 360) ; Alcée aussi, son contemporain, avait lui-même visité l'Égypte (*Alcæi Fragm.* 103, éd. Bergk ; Strabon, I, p. 63). L'établissement grec à Naucratis doit donc décidément être plus ancien qu'Amasis, qui commença à régner en 570 avant J.-C., et le séjour de Rhodôpis dans cette ville doit avoir commencé avant Amasis, bien qu'Hérodote l'appelle *κατ' Ἀμασιν ἀκμάζουσα* (II, 134). Nous ne pouvons expliquer rigoureusement les paroles d'Hérodote, quand il dit que ce fut Amasis qui permit aux Grecs de résider à Naucratis (II, 178).

¹ Hérodote, II, 181.

² Hérodote, I, 77 ; III, 39.

³ Hérodote, II, 182, 154.

⁴ Hérodote, II, 175-177.

CHAPITRE III — DÉCADENCE DES PHÉNICIENS. - DÉVELOPPEMENT DE CARTHAGE.

La précédente esquisse de cet important système de nations étrangères, — Phéniciens, Assyriens et Égyptiens, — qui occupaient la portion sud-est du monde habité — *οἰκουμένη* —, tel que le connaissait un ancien Grec, les amène à peu près à l'époque où elles furent toutes absorbées dans le puissant empire des Perses. En suivant la série des événements qui eurent lieu entre 700 et 530 avant J.-C., nous observons un accroissement considérable de pouvoir tant chez les Chaldæens que chez les Égyptiens, et une immense extension de l'activité et du commerce maritime chez les Grecs, — mais nous remarquons en même temps la décadence de Tyr et de Sidon, et en puissance et en trafic. Les armes de Nabuchodonosor réduisirent les cités phéniciennes au même état de dépendance que celui que subirent les cités ioniennes un demi-siècle plus tard de la part de Crésus et de Cyrus; tandis que les vaisseaux de Milêtos, de Phokæa et de Samos se répandirent graduellement sur toutes ces eaux du Levant qui avaient jadis été exclusivement phéniciennes. Dans l'année 704 avant J.-C., les Samiens ne possédaient pas encore une seule trirème¹ : jusqu'à l'année 630 avant J.-C., pas un seul vaisseau grec n'avait encore visité la Libye. Mais quand nous arrivons à 550 avant J.-C., nous trouvons les vaisseaux ioniens prédominants dans la mer figée, et ceux de Corinthe et de Korkyra maîtres à l'ouest du Péloponnèse: — nous voyons les cités florissantes de Kyrênê et de Barka déjà enracinées en Libye, et le port de Naucratis un actif marché de commerce grec avec l'Égypte. Le commerce par terre — le seul dont l'Égypte eût joui avant Psammétichus, et qui était exclusivement dirigé par des Phéniciens, — est changé en un commerce par mer, auquel les Phéniciens n'avaient qu'une part, et vraisemblablement une part plus petite que les Grecs. De plus, la conquête que fit Amasis de l'île de Kypros, — à demi remplie d'établissements phéniciens et jadis dépendance tributaire de Tyr, — offre un nouveau signe du déclin comparatif de cette grande cité. Dans son commerce avec la mer Rouge et le golfe Persique, elle restait toujours sans compétiteur, les desseins du roi égyptien Néchao ayant avorté. Même du temps d'Hérodote, les épices et l'encens de l'Arabia étaient encore apportés et distribués par les marchands phéniciens seuls². Mais, en général, le développement tant politique qu'industriel de Tyr est maintenant entravé par des obstacles, et comprimé par des rivaux, qui n'avaient pas agi auparavant ; de sorte que le rôle que nous la verrons jouer dans la Méditerranée, pendant tout le cours de cette histoire, n'est plus que subordonné et d'une importance réduite.

Le cours de l'histoire grecque n'est pas affecté directement par ces contrées. Cependant leur influence sur l'esprit grec fut très considérable, et l'ouverture du Nil par Psammétichus constitue une époque dans la pensée hellénique. Elle fournit à leur observation un champ étendu et varié de réalité présente, tandis qu'elle fut en même temps une grande source de ces tendances au mysticisme qui corrompirent un si grand nombre de leurs esprits spéculatifs. Mais c'est à la Phénicie et à l'Assyria que les Grecs doivent deux acquisitions méritant bien une mention spéciale, — l'alphabet, et le premier étalon et la première échelle de poids aussi bien que d'argent monnayé. Nous ne pouvons reconnaître la date

¹ Thucydide, I, 13.

² Hérodote, III, 107.

précise ni de l'une ni de l'autre de ces deux acquisitions. L'analogie des deux alphabets prouve, sans qu'on puisse le contester, que celui des Grecs vient de celui des Phéniciens, bien que nous ne sachions comment ni dans quel lieu fut fait cet inestimable présent, dont on ne peut trouver aucune trace dans les poèmes homériques¹. L'alphabet latin, qui est presque identique à la plus ancienne variété d'ionienne du grec, dérivait de la même source; — il en était de même de l'alphabet étrusque, bien que (si la conjecture de O. Müller est exacte) il ne le fût que de seconde main au moyen de l'alphabet grec². Si nous ne pouvons pas établir à quelle époque les Phéniciens firent cette importante communication aux Grecs, encore bien moins pouvons-nous déterminer quand ou comment ils l'acquirent eux-mêmes, — s'il est d'invention sémitique, ou dérivé d'un perfectionnement des hiéroglyphes phonétiques des Égyptiens³.

Outre les lettres de l'alphabet, l'échelle des poids et celle des monnaies passèrent de Phénicie et d'Assyrie en Grèce. Bœckh a démontré dans sa *Métrologie* que l'échelle Æginæenne⁴ — avec ses divisions, talent, mina et obole — sont identiques à celles de Phénicie et de Babylone, et que le mot *mina*, qui forme le point central de l'échelle, est d'origine chaldæenne. J'ai déjà touché ce point dans un précédent chapitre, en rapportant l'histoire de Pheidôn d'Argos, qui promulgua le premier ce qu'on appelle l'échelle Æginæenne.

Ainsi, en suivant l'influence exercée sur l'esprit grec par les anciens rapports avec les diverses nations asiatiques, nous trouvons que, comme les Grecs établirent leur échelle musicale (élément si important de leur première culture intellectuelle) en l'empruntant en partie des Lydiens et des Phrygiens, — de même aussi leur système de monnaies et de poids, leur écriture alphabétique, et leur division duodécimale du jour mesurée par le gnomon et l'ombre, dérivèrent tous des Assyriens et des Phéniciens. L'ancienne industrie et l'antique commerce de ces contrées furent aussi de bien des manières profitables aux progrès des Grecs, et l'auraient probablement été encore davantage si la grande et rapide élévation des Perses, plus barbares, ne les avait toutes réduites à la servitude. Les Phéniciens, bien que rivaux peu aimables, servaient en même temps

¹ Les diverses assertions ou les diverses conjectures que l'on peut trouver dans les auteurs grecs (tous relativement modernes), au sujet de l'origine de l'alphabet grec, sont réunies par Franz, *Epigraphica Græca*, sect. 3, p. 12-20 : *Omnino Græci alphabeti ut certa primordia sunt in origine Phœniciâ, ita certus terminus in litteraturâ Ionicâ sen Simonideâ. Quæ inter utrumque ponuntur, incerta omnia et fabulosa..... Non commoramur in iis quæ de litterarum origine et propagatione ex fabulosâ Pelasgorum historiâ* (cf. Knight, p.119-123; Raoul Rochette (p. 67-87), *neque in iis quæ de Cadmo narrantur, quem unquam fuisse hodie jam nome crediderit..... Alphabeti Phœnicii omnes 22 literas cum antiquis Græcis congruere, hodie nemo est qui ignoret* (p. 14, 15). Franz donne de bons renseignements au sujet des changements introduits par degrés dans l'alphabet grec, et aux assertions erronées des grammairiens quant à la question de savoir quelles étaient les lettres originales et quelles étaient celles qui furent ajoutées dans la suite. Kruse aussi, dans sa *Hellas* (vol. I, p. 13, et dans sa première *Beylage*, annexée à ce volume), présente une comparaison instructive de l'alphabet grec, du latin et du phénicien.

Les auteurs grecs, comme on pouvait s'y attendre, aimaient beaucoup plus en général rapporter l'origine des lettres à des héros ou à des dieux indigènes, tels que Palamédès, Prométhée, Musæos, Orpheus, Linos, etc., qu'aux Phéniciens. Le renseignement le plus ancien que l'on connaisse (celui de Stésichore, *Schol. ap. Bekker Anecdôt.*, II, p. 786) les attribue à Palamédès.

Franz et Kruse soutiennent tous deux ardemment l'existence et l'usage de l'écriture chez les Grecs à une époque de beaucoup antérieure à Homère; point sur lequel je suis en désaccord avec eux.

² V. O. Müller, *Die Etrusker* (IV, 6), où se trouvent beaucoup de renseignements sur l'alphabet toscan.

³ Cette question est soulevée et discutée par Justus Olshausen, *Ueber den Ursprung des Alphabetes* (p. 1-10) dans les *Kieler Philologische Studien*, 1841.

⁴ V. Bœckh, *Metrologie*, c. 4, 5, 6. (V. vol. II, c. 6.)

d'exemple et de stimulant aux aspirations maritimes des Grecs; et le culte phénicien de cette déesse que les Grecs connaissaient sous le nom d'Aphrodité fut communiqué à ces derniers à Kypros, à Kythéra, en Sicile, — peut-être aussi à Corinthe.

Le sixième siècle avant J.-C., bien qu'il fût une période de déclin pour Tyr et Sidon, fut une époque de développement pour leur colonie africaine Carthage, qui paraît pendant ce siècle comme engagée dans un trafic considérable avec les villes tyrrhéniennes sur la côte méridionale de l'Italie, et comme repoussant les colons phocaeens d'Alalia en Corse. Les guerres des Carthaginois avec les colonies grecques en Sicile, autant qu'elles nous sont connues, commencent peu après 500 avant J.-C., et continuent, par intervalles, avec des succès variés, pendant deux siècles et demi.

La fondation de Carthage par les Tyriens est placée à des dates différentes, dont la plus basse est toutefois 819 avant J.-C.; d'autres auteurs le placent en 878 avant J.-C., et nous n'avons aucun moyen de décider entre eux. J'ai déjà fait remarquer que ce n'est nullement la plus ancienne des colonies tyriennes. Mais quoique Utique et Gadès fussent plus anciennes que Carthage¹, cette dernière les surpassa tellement en richesse et en puissance, qu'elle acquit une sorte de prééminence fédérale sur toutes les colonies phéniciennes de la côte d'Afrique. Dans les temps plus rapprochés où la domination de Carthage avait atteint son maximum, elle comprenait les villes d'Utique, d'Hippone, d'Adrumète et de Leptis — toutes fondations phéniciennes primitives, et jouissant même probablement, comme dépendances de Carthage, d'une certaine autonomie restreinte, — outre un grand nombre de villes plus petites qui s'étaient établies seules, et habitées par une population mixte appelée Libyco-Phéniciens. Trois cents villes de cette sorte, — un territoire dépendant couvrant la moitié de l'espace qui est entre la petite et la grande Syrte, et dans plus d'un endroit remarquablement fertile, une ville contenant, dit-on, sept cent mille habitants, active, riche, et vraisemblablement homogène, — et des dépendances étrangères en Sicile, en Sardaigne, dans les îles Baléares et en Espagne, — tout cet agrégat de pouvoir sous une seule administration politique était suffisant pour rendre la lutte de Carthage même avec Rome pendant quelque temps douteuse.

Mais par quels moyens les Carthaginois s'élevèrent-ils à ce faite de grandeur, c'est un point sur lequel nous n'avons pas de renseignements. Nous sommes mêmes réduits à conjecturer quelle partie de cette puissance Carthage avait déjà acquise au sixième siècle avant J.-C. Comme dans le cas de tant d'autres cités, nous avons une légende: sur la fondation, ornant le moment de la naissance, et ensuite rien de plus. La princesse tyrienne Didon ou Éléa, fille de Bélus, soeur de

¹ Utique fut, dit-on, fondée 287 ans avant Carthage, l'auteur qui l'avance déclarant tirer son renseignement de récits phéniciens (Aristote, *Mirab. Auscult.*, c. 134). Velleius Paterculus dit que Gadès est plus ancienne qu'Utique, et place la fondation de Carthage en 819 avant J.-C. (1, 2, 6). Il semble suivre en général la même autorité que l'auteur de la compilation aristotélique mentionnée ci-dessus. Selon d'autres assertions, la fondation de Carthage date de 878 avant J.-C. (Heeren, *Ideen ueber den Verkehr*, etc., part. II, l. I, p. 29). Appien place la date de la fondation 50 ans avant la guerre de Troie (De Reb. Pun., c. 1); Philiste, 21 ans avant le même événement (Philiste, *Fragm.* 50, éd. Goeller); Timée, 38 ans avant la première Olympiade (*Timæi Fragm.* 21, éd. Didot); Justin, 72 ans avant la fondation de Rome (XVIII, 6).

La citation que donne Josèphe d'un ouvrage de Ménandre, tirée des ἀναγροφῆι tyriennes, plaçait la fondation de Carthage 143 ans après la construction du temple de Jérusalem (Josèphe, *cont. Apion*, I, c. 17, 18). Apion disait que Carthage fut fondée la première année de la septième olympiade (748 av. J.-C.) (Josèphe, *cont. Apion*, II, 2).

Pygmalion, roi de Tyr, et épouse de l'opulent Sichée, prêtre d'Hêraklès dans cette ville, — resta veuve, dit-on, par suite du meurtre de Sichée par Pygmalion, qui s'empara des trésors appartenant à sa victime. Mais Didon trouva moyen de lui enlever son butin, s'empara de l'or qui avait tenté Pygmalion, et émigra en secret, emportant avec elle les insignes sacrés d'Hêraklès. Un corps considérable de Tyriens la suivit. Elle s'établit à Carthage, sur une petite péninsule montueuse réunie au continent par une langue de terre étroite, en achetant des indigènes autant de terre que pourrait en entourer une peau de bœuf, qu'elle fit couper en bandes les plus minces possible, et à laquelle elle donna une étendue suffisante pour établir sa première citadelle, Byrsa, qui dans la suite, en se développant, devint la grande cité de Carthage. Aussitôt que sa nouvelle colonie eut pris racine, Didon fut demandée en mariage par plusieurs princes des tribus indigènes, particulièrement par le Gætule Iarbas, qui la menaça de la guerre si elle le refusait. Pressée ainsi par les cris de son propre peuple, qui désirait faire alliance avec les indigènes, cependant déterminée irrévocablement à conserver une fidélité exclusive à son premier mari, elle échappa au conflit en mettant fin à son existence. Elle feignit d'acquiescer à la proposition d'un second mariage, demandant seulement Yin d'étai suffisant pour offrir un sacrifice expiatoire aux mânes de Sichée. On éleva un vaste bûcher funèbre, et on y tua un grand nombre de victimes, au milieu desquelles Didon se perça le sein d'une épée et périt dans les flammes. Telle est la légende à laquelle Virgile a donné une Nouvelle couleur en y mêlant les aventures d'Æneas, rattachant ainsi les légendes de la fondation de Carthage à celles de Rome, sans s'inquiéter de cette modification qu'il apporte à la chronologie mythique admise. Didon fut adorée comme déesse à Carthage jusqu'à la destruction de la cité¹; et on a imaginé avec quelque probabilité qu'elle est identique à Astarté, la divine protectrice sous les auspices de laquelle la colonie fut établie dans l'origine, comme Gales et Tarsos furent fondées sous ceux d'Hêraklès, — le conte du bûcher funèbre et du suicide par les flammes paraissant dans les cérémonies religieuses d'autres villes ciliciennes et syriennes². La religion et le culte des Phéniciens se répandirent avec les colonies phéniciennes dans la plus grande portion de la Méditerranée.

Les Phokæens d'Iônia, qui dans leurs voyages aventureux à l'ouest établirent la colonie de Massalia (dès l'an 600 av. J.-C.), ne purent accomplir cette œuvre qu'en remportant une victoire sur les Carthaginois, — le premier exemple qui nous ait été conservé d'une lutte entre Grecs et Carthaginois. Les derniers virent avec jalousie une rivalité commerciale, et leur trafic avec les Toscans et les Latins en Italie, aussi bien que leur lucrative exploitation de mines en Espagne, date d'une époque où le commerce grec dans ces régions était à peine connu. Chez les auteurs grecs, la dénomination de Phéniciens est souvent employée pour désigner les Carthaginois aussi bien que les habitants de Tyr et de Sidon, de sorte que nous ne pouvons pas toujours distinguer de qui des deux il est question. Mais il est remarquable que l'établissement éloigné de Gadès, et les nombreuses colonies fondées dans des vues commerciales le long de la côte

¹ *Quamdiu Carthago invicta fuit, pro Deâ culta est.* (Justin, XVIII, 6; Virgile, *Énéide*, I, 340-370.) Nous faisons remonter cette légende sur Didon à Timée (*Timæi Frag.* 23, éd. Didot). Philiste semble avoir suivi un récit différent: — il disait que Carthage avait été fondée par Azor et Karchêdôn (Philiste, *Fr.* 50). Appien mentionne deux histoires (*De Reb. Pun.*, 1): celle de Didon, qui était répandue et chez les Romains et chez les Carthaginois: celle de Zôrus (ou Ezôrus) et de Karebêdôn; la seconde est évidemment de fabrication grecque, la première semble purement phénicienne: V. Josèphe, *Cont. Apion*, I, c. 18-21.

² V. Movers, *Die Phoenizier*, p. 609-616.

occidentale de l'Afrique et au delà du détroit de Gibraltar, soient expressément attribués aux Tyriens¹. Beaucoup d'entre les autres établissements phéniciens situés sur la côte méridionale de l'Espagne semblent avoir dû leur origine à Carthage plutôt qu'à Tyr. Mais les relations entre les deux villes, autant que nous les connaissons, furent constamment amicales, et Carthage même, à l'époque de sa plus haute gloire, envoya des théores avec un tribut de reconnaissance religieuse à l'Hêraklès tyrien : la visite de ces députés coïncida avec le siège de la ville par Alexandre le Grand. Dans cette occasion critique, on expédia à Carthage les épousés et les enfants des Tyriens pour y trouver asile. Deux siècles avant, lorsque l'empire des Perses était dans la période de son développement et de son expansion, les Tyriens avaient refusé d'aider Kambysès de leur flotte dans ses projets de conquête sur Carthage, et avaient probablement ainsi préservé leur colonie de l'asservissement².

¹ Strabon, XVII, p. 826.

² Hérodote, III, 19.

CHAPITRE IV — COLONIES OCCIDENTALES DE LA GRÈCE — EN ÉPIRE, EN ITALIE, EN SICILE ET EN GAULE.

Le courant de colonisation grecque à l'ouest, autant qu'il est possible de dire que nous le connaissons d'une manière authentique, avec des noms et des dates, commence à la onzième Olympiade. Mais on peut croire avec raison qu'il y a eu d'autres tentatives antérieures à celles-ci, bien que nous devions nous contenter de les reconnaître comme probables en général. C'étaient sans doute des bandes détachées d'émigrants volontaires ou de maraudeurs, qui, se fixant dans quelque situation favorable au commerce ou à la piraterie, se mêlaient aux tribus indigènes, ou parvenaient par des renforts successifs à former une ville reconnue. Ne pouvant se vanter d'aucune filiation avec le Prytaneion d'une cité grecque connue, ces aventuriers étaient souvent disposés à se rattacher à la légende inépuisable de la guerre de Troie, et à attribuer leur origine à un des héros victorieux de l'armée d'Agamemnon, également distingués par leur valeur et par leur dispersion en tous lieux après le siège. On trouvait un grand nombre de ces établissements prétendus fondés par des héros grecs ou troyens fugitifs sur divers points de tous les rivages de la Méditerranée ; et même plus d'une ville non hellénique prétendait à la même origine honorable.

Au huitième siècle avant J.-C., quand ce courant occidental de colonisation grecque commence à prendre une forme authentique (735 av. J.-C.), la population de Sicile (autant que nous permettent de le déterminer les renseignements peu abondants que nous possédons) consistait en deux races complètement distinctes l'une de l'autre, — Sikels et Sikanes, — outre les Elymi — race mêlée apparemment distincte des deux autres, occupant Eryx et Egesta, près de l'extrémité la plus occidentale de l'île —, et les colonies phéniciennes et leurs établissements sur les côtes, qui avaient été formés dans des vues commerciales. Suivant l'opinion et de Thucydide et de Philiste, ces Sikanes, bien qu'ils se donnassent comme indigènes, étaient cependant d'origine ibérienne¹ et des immigrants d'une date plus ancienne que les Sikels, — par qui ils avaient été envahis et limités à la plus petite partie occidentale de l'île. On disait que les Sikels avaient franchi la mer dans l'origine en venant de l'extrémité sud-ouest de la péninsule de la Calabre, où une portion de la nation habitait encore du temps de Thucydide. Le territoire connu d'écrivains grecs du cinquième siècle avant J.-C. par les noms d'Ænotria sur la côte de la Méditerranée, et d'Italie sur celle des golfes de Tarente et de Squillace, renfermait tout ce qui se trouve au sud d'une ligne tirée en travers de la largeur du pas, depuis le golfe de Poseidônia (Pe.stum) et le fleuve Silarus, sur la mer Méditerranée, jusqu'à l'extrémité nord-ouest du golfe de Tarente. Il était borné au nord par les Iapygiens et les Messapiens, qui occupaient la péninsule de Salente et la contrée immédiatement adjacente à Tarente, et par les Peukétiens sur le golfe ionien. Selon les logographes Phérécyde et Hellanicus², Ænotros et Peuketios étaient fils de Lykaôn, petits-fils de Pelasgos, et à une époque très reculée ils avaient quitté l'Arkadia pour

¹ Thucydide, VI, 2 ; *Philistj Fragm.* 3, éd. Goeller, ap. Diodore, V. 6. Timée adoptait l'opinion opposée (Diodore, l. c.), et Éphore aussi, si nous pouvons en juger par un passage peu distinct de Strabon (VI, p. 270). Denys d'Halicarnasse suit Thucydide (*A. R.*, I, 22).

L'opinion de Philiste est d'une grande importance sur ce point, puisqu'il connaissait, on pouvait avoir connu personnellement des mercenaires ibériens au service de Dionysios (Denys) l'Ancien.

² *Pherecyd. Fragm.* 85, éd. Didot ; *Hellanic. Fr.* 53, éd. Didot ; Denys Hal., *A. R.*, I, 11, 13, 22 ; Skymnus de Chios, v. 362 ; Pausanias, VIII, 3, 5.

s'établir dans ce territoire. Un renseignement important qui se trouve dans Étienne de Byzance¹ nous apprend que la population de serfs, — employée à la culture des terres par les grandes cités helléniques dans cette partie de l'Italie, —, était appelée Pélasges, vraisemblablement même dans les temps historiques. C'est sur ce nom probablement qu'est construite la généalogie mythique de Phérécyde. Cette race œotrienne ou pélasge était la population que les colons grecs y trouvèrent à leur arrivée. Ils étaient apparemment connus sous d'autres noms, tels que les Sikels — mentionnés même dans l'Odyssée ; bien que, à l'aide de ce poème, leur localité exacte ne puisse être déterminée —, les Italiens ou Itali, proprement appelés ainsi, — les Morgètes et les Chaones, — tous noms de tribus soit de même race, soit formées de subdivisions². On trouve aussi les Chaones ou Chaoniens non seulement en Italie, mais en Épire, comme l'une des plus considérables des tribus des Epirotes ; tandis que Pandosia, l'ancienne résidence des rois œotriens dans l'extrémité méridionale de l'Italie³, était aussi le nom d'un municpe ou localité en Épire, avec un fleuve Achéron voisin de l'une et de l'autre. De là, et d'après d'autres similitudes de nom, on a imaginé qu'Épirotes, Œotriens, Sikels, etc., étaient des noms de peuples de même race, et tous ayant droit à être compris sous l'appellation générique de Pélasges. Qu'ils appartenissent à la même parenté ethnique, il semble qu'il y ait de bonnes raisons pour le présumer ; et on peut croire aussi que, sous le rapport du langage, des coutumes et du caractère, il n'y avait pas une très grande distance entre eux et les branches plus grossières de la race hellénique.

Il semblerait aussi (autant qu'on peut se former une opinion sur un point essentiellement obscur) que les Œotriens étaient alliés sous le rapport ethnique à la population primitive de Rome et du Latium d'un côté⁴, comme ils l'étaient aux Épirotes de l'autre, et que clés tribus de cette race, comprenant des Sikels et des Itali, proprement appelés ainsi comme sections, avaient à cette époque occupé la plus grande partie du territoire s'étendant de la rive gauche du Tibre vers le sud entre les Apennins et la Méditerranée. Hérodote et son contemporain plus jeune, le Syracusain Antiochus, font aller l'Œotria aussi loin au nord que le fleuve Silarus⁵, et Sophocle comprend toute la côte de la Méditerranée, depuis le détroit

¹ Stephan. Byz., v. *Χῆροι*.

² Aristote, *Politique*, VII, 9, 3.

Antiochus, *Fr.* 3,4, 6, 7, éd. Didot ; Strabon, VI, p. 254 ; Hesychius, v. *Χώνη* ; Denys Hal., *A. R.*, I, 12.

³ Tite-Live, VIII, 24.

⁴ Au sujet du premier séjour des Sikels ou Siculi dans le Latium et la Campania, v. Denys Hal., *A. R.*, I, 1-21 ; il est curieux que les Siculi et les Sicani, qu'ils soient les mêmes ou qu'ils diffèrent, cette première population antéhellénique de la Sicile, soient aussi comptés comme étant la population antéromaine de Rome : V. Virgile, *Énéide*, VIII, 328, et Servius *ad Énéide*, XI, 317.

L'ancienne émigration prétendue d'Évandre d'Arkadia dans le Latium fait un pendant à l'émigration d'Œotros d'Arkadia dans l'Italie méridionale, telle que la raconte Phérécyde ; elle semble avoir été mentionnée déjà même dans un des poèmes hésiodiques (Servius *ad Virgile, Énéide*, VIII, 138) : cf. Steph. Byz., v. *Παλλάντιον*. Les plus anciens auteurs latins paraissent tous avoir reconnu Évandre et ses Arkadiens immigrants : V. Denys d'Halicarnasse, I, 31, 32, II, 9, et les passages où il mentionne Fabius Pictor et Ælius Tubero, 1, 75, 80 ; et Caton ap. Solinum, c. 2. Si l'ancienne leçon *Ἀρκάδων*, dans Thucydide, VI, 2 (que Bekker a changée maintenant en *Σικελῶν*), est conservée, Thucydide serait aussi un témoin en faveur d'une émigration d'Arkadia en Italie. Une troisième émigration de Pélasges, du Péloponnèse au fleuve Sarnos, dans l'Italie méridionale (près de Pompeii), était mentionnée par Conon (ap. Servius, ap. Virgile, *Énéide*, VIII, 730).

⁵ Hérodote (I, 24-167) comprend Elea (ou Velia) dans l'Œotria, — et Tarente dans l'Italie ; tandis qu'Antiochus considère Tarente connue étant en Iapygia, et la frontière méridionale du territoire tarentin comme la frontière septentrionale de l'Italie : Denys d'Halicarnasse (*A. R.*, II, 1) semble copier Antiochus quand il prolonge les Œotriens le long de toute l'extrémité sud-ouest de l'Italie,

de Messine jusqu'au golfe de Gènes, sous les trois noms successifs d'Ænotria, de golfe Tyrrhénien et de Liguria¹. Avant ou pendant le cinquième siècle avant J.-C. cependant, une population différente appelée Opiques, Osques ou Ausoniens était descendue de ses demeures primitives sur les Apennins² ou au nord de ces montagnes et avait conquis le territoire situé entre le Latium et le Silarus, chassant ou subjuguant les habitants œnotriens, et établissant des colonies, avancées même jusqu'au détroit de Messine et aux îles Lipari. C'est d'après cela que Thucydide, plus précis, désigne le territoire campanien, où était Cumæ, comme étant le pays des Opiques ; dénomination qu'Aristote étend jusqu'au Tibre, de manière à y comprendre Rome et le Latium³. Non seulement la Campania, mais dans des temps plus anciens même le Latium occupé dans l'origine par une population de Sikels ou d'Ænotriens, semblent avoir été envahis et subjugués en partie par des tribus plus farouches des Apennins, et avaient reçu ainsi un certain mélange de la race osque. Mais dans les régions situées au sud du Latium, ces conquêtes osques furent encore plus écrasantes ; et c'est à cette cause — dans l'opinion des Grecs du cinquième siècle av. J.-C. qui le recherchaient⁴ — que furent dues les premières, émigrations de la race

en deçà de la ligne tirée de Tarente à Poseidônia ou Pæstum. De là la dénomination de *Οἰνωτριδες νῆσοι* : donnée aux deux îles situées vis-à-vis d'Elea (Strabon, VI, p. 253). Skymnus de Chios (v. 247) reconnaît les mêmes limites.

Douze cités œnotriennes sont citées de nom (dans Étienne de Byzance) d'après l'*Εὐρώπη* d'Hécatee (*Fragm.* 30-39, éd. Didot) : Skylax, dans son *Périple*, ne nomme pas d'Ænotriens ; il énumère des Campaniens, des Samnites et des Lucaniens (cap. 9-13). L'intime connexion qui rattachait Milêtos à Sybaris permettait à Hécatee de s'éclairer au sujet de la contrée œnotrienne intérieure.

L'Ænotria et l'Italia réunies (dans la conception d'Antiochos et d'Hérodote) comprenaient tout ce qui fut connu un siècle après, comme Lucania et Bruttium : V. Mannert, *Geographie der Griech. und Roemer*, part. IX, L 9, c. 1, p. 86. Tite-Live, parlant à propos de 317 avant J.-C., où la nation lucanienne, aussi bien que les Brutiens, était en pleine vigueur, représente seulement la côte maritime de la mer inférieure comme grecque — *cum omni orâ Græcorum inferi maris a Thuriis Neapolim et Cumas* (IX, 19). Verrius Flaccus considérait les Sikels comme Græci (Festus, v. *Major Gracia*, avec une note de Müller).

¹ Sophocle, *Triptolem.*, Fr. 527, éd. Dindorf. Il place le lac Avernus, qui était tout près de la campanienne Cumæ, en Tyrrhenia : V. *Lexicon Sophocleum*, ad cale. éd. Brunck, v. *Ἄορνος*. Euripide (*Medea*, 1310-1326) semble prolonger la Tyrrhenia jusqu'au détroit de Messine.

² Aristote, *Politique*, VII, 9, 3. Festus : *Ansoniam appellavit Auson, Ulyssis et Calypsûs filius, eam primam partem Italiae in quâ sunt urbes Beneventum et Cales ; deinde paulatim tota quoque Italia quæ Apennino finitur, dicta est Ausonia*, etc. L'Ausonia primitive coïnciderait ainsi presque avec le territoire appelé Samnium, après la conquête de ce pays par les émigrants sabins : v. Tite-Live, VIII, 16 ; Strabon, V, p. 250 ; Virgile, *Énéide*, VII, 727, avec Servius. Skymnus de Chios (c. 227) a puisé à la même source que Festus. Au sujet de l'extension d'Ausoniens le long de diverses parties de la côte d'Italie plus méridionale, même jusqu'à Rhegium aussi bien que jusqu'aux îles Lipari, V. Diodore ; V, 7, 8 ; Caton, Orig. Fr., lib. III, ap. Probum, ad Virgile, Bucoliques V, 2. La prêtresse pythienne, en dirigeant vers Rhegium les émigrants de Chalkis, leur dit : *Ἐνθα πόλιν οἰκίζε, διδοῖ δέ σοι Αὔσωνα χώραν* (Diodore, *Fragm.* XIII, p. 11, ap. *Script. Vatic.*, éd. Maii). Temesa est ausonienne dans Strabon, VI, p. 255.

³ Thucydide, VI, 3 ; Aristote, ap. Denys Hal., A. R., I, 72.

Même du temps de Caton l'Ancien, les Grecs comprenaient les Romains sous la désignation générale, et chez eux méprisante, d'Opici (Caton, ap. Plin., *H. N.*, XII, 1 : V. Antiochus, ap. Strabon, V, p. 242).

⁴ Thucydide, VI, 2. (V. un fragment du géographe Menippos de Pergamos, dans les *Geogr. Minor*, d'Hudson, I, p. 76). Antiochus disait que les Sikels furent chassés d'Italie en Sicile par les Opiques et les Ænotriens ; mais les Sikels eux-mêmes, selon lui, étaient aussi Ænotriens (Denys Hal., I, 12-22). Il est remarquable qu'Antiochus (qui écrivait à une époque où le nom de Rome n'avait pas encore commencé à exercer sur les esprits dés hommes cette fascination que la puissance romaine produisit plus tard), en exposant l'ancienneté mythique des Sikels et des Ænotriens, représente l'éponyme Sikelos comme un exilé de Rome, qui tint dans le sud de l'Italie vers le roi Morgês, successeur d'Italos. (Antiochus, ap. Denys Hal., I, 73 ; cf. c. 12).

œnotrienne hors de l'Italie méridionale, qui enlevèrent la portion la plus considérable de la Sicile aux Sikaniens préexistants.

Cet exposé imparfait, représentant les idées de Grecs du cinquième siècle avant J.-C. quant à l'ancienne population de l'Italie méridionale, est justifié par la comparaison la plus complète que l'on puisse faire entre les trois langues grecque, latine et osque, les deux premières à coup sûr, et la troisième probablement, sœurs de la même famille indo-européenne de langues. Tandis que l'analogie de construction et de racines, qui existe entre le grec et le latin, établit complètement cette communauté de famille, — et tandis que la philologie comparée prouve que sur bien des points le latin s'écarte moins d'un type commun et d'une langue mère supposés que le grec, — il existe aussi dans le premier un élément non grec et des classes de mots non grecs, qui paraissent impliquer une rencontre de deux peuples différents ou d'un plus grand nombre ayant des langues distinctes. Le même élément non grec, qu'on retrouve ainsi dans le latin, semble s'offrir développé plus amplement encore dans les restes peu abondants de l'osque¹. De plus, les colonies grecques en Italie et en Sicile prirent plusieurs mots particuliers de leur association avec les Sikels, mots qui dans la plupart des cas se rapprochent de très près du latin, — de sorte qu'une

Philiste considérait Sikelos comme fils l'Italos ; lui et Hellanicus croyaient à d'anciennes émigrations d'Italie en Sicile, mais ils décrivaient les émigrants d'une manière différente (Philiste, *Fragm.* 2, éd. Didot).

¹ V. les savantes observations sur les anciennes langues de l'Italie et de la Sicile, que Müller a mises en tête de son ouvrage sur les Étrusques (*Einleitung*, I, 12). Je transcris le sommaire suivant de ses idées relatives aux premiers dialectes et aux premières races de l'Italie : *Les notions que nous obtenons ainsi relativement aux anciens langages de l'Italie sont ainsi qu'il suit : le sikel, langue sœur du grec ou pélasgique, auquel il est étroitement allié ; le latin, composé du sikel et du dialecte plus rude des hommes appelés Aborigines ; l'osque, parent du latin dans les deux éléments ; le langage parlé par les émigrants sabins dans leurs divers territoires conquis, l'osque ; le sabin propre, langage distinct et particulier, cependant rattaché étroitement à l'élément non grec qui se trouve dans le latin et l'osque, aussi bien qu'au langage des Ausoniens et des Aborigines les plus anciens.*

[**N. B.** Cette dernière affirmation relative au langage sabin primitif est établie très imparfaitement ; il semble également probable que les Sabelliens peuvent n'avoir pas plus différé des Osques que les Dôriens des Ioniens ; V. Niebhr, *Roem. Gesch.*, t. I, p. 69.]

Cette comparaison de langages nous présente une certaine idée, que j'exposerai ici brièvement, de la plus ancienne histoire des races italiennes. A une époque antérieure à toute annale, un seul peuple, parent des Grecs, s'étendant depuis le sud de la Toscane jusqu'au détroit de Messine, n'occupe dans la partie supérieure de son territoire que la vallée du Tibre ; — plus bas il occupe les districts montagneux également, et au sud, il s'étend en travers d'une mer à l'autre ; il s'appelle Sikels, Œnotriens ou Peucétiens. D'autres tribus de montagnes, puissantes bien que ne s'étendant pas au loin, vivent dans l'Abruzze septentrionale et dans son voisinage : à l'est les Sabins, au sud d'eux les Marses de même race, plus à l'ouest les Aborigines, et parmi eux probablement les anciens Ausoniens ou Osques. Environ mille ans avant l'ère chrétienne, il commence à se faire parmi ces tribus (d'où sont parties presque toutes les émigrations des peuples dans l'ancienne Italie) un mouvement par lequel les Aborigines plus au nord, les Sikels plus au sud, sont précipités sur les Sikels des plaines au-dessous. Bien des milliers d'hommes de la grande nation des Sikels se retirèrent vers leurs frères les Œnotriens, et par degrés allèrent en franchissant le détroit jusqu'à l'île de Sicile. D'autres parmi eux restent stationnaires dans leurs résidences, et forment, en s'unissant avec les Aborigines, la nation latine, — en s'unissant avec les Ausoniens, la nation osque : cette dernière s'étend sur ce qui fut appelé dans la suite Samnium et Campania. Cependant la population et la puissance de ces tribus montagnardes, spécialement de celle des Sabins, vont perpétuellement en augmentant : de même qu'ils poussèrent en avant vers le Tibre, à l'époque où Rome n'était qu'une ville, de même ils avancèrent aussi, vers le sud et conquièrent, — d'abord, la montagneuse Opica ; puis, quelques siècles plus tard, la plaine opique, la Campania ; enfin, l'ancien pays des Œnotriens, appelé dans la suite Lucania.

Cf. Niebuhr, *Roemisch. Gesch.*, vol. I, p. 80, 2e éd., et le premier chapitre de *Varronianus* de M. Donaldson.

ressemblance se montre ainsi entre le langage du Latium d'un côté, et celui des Ænотиens et des Sikels (dans l'Italie méridionale et en Sicile) de l'autre, avant l'établissement des Grecs. Ce sont les deux extrémités de la population des Sikels ; entre elles paraissent, dans la contrée intermédiaire, les tribus et la langue osques ou ausoniennes ; et ces dernières semblent avoir été dans une large mesure des tribus conquérantes venues par intrusion des montagnes centrales. Ces analogies de langage viennent à l'appui de la supposition de Thucydide et d'Antiochus, qui pensent que ces Sikels avaient été jadis répandus sur une portion encore plus considérable de l'Italie méridionale, et avaient émigré de là en Sicile par suite d'invasions osques. L'élément d'affinité existant entre les Latins, les Ænотиens et les Sikels, — et jusqu'à un certain degré entre eux tous et les Grecs, mais ne s'étendant pas aux Opiques ou Osques, ni aux Iapygiens, — peut s'appeler pélasgique, faute d'un nom meilleur. Mais de quelque nom qu'on l'appelle, la reconnaissance de son existence rattache et explique bien des circonstances isolées dans l'ancienne histoire de Rome aussi bien que dans celle des Grecs italiens et siciliens.

La plus ancienne colonie grecque en Italie ou en Sicile dont nous connaissons la date précise, est placée vers 735 avant J.-C., dix-huit ans après l'ère de Rome selon Varron ; de sorte que les causes tendant à soumettre et à helléniser la population des Sikels dans la région méridionale commencent à agir presque en même temps que celles qui tendaient graduellement à élever et à agrandir la variété modifiée de celle qui existait dans le Latium. A cette époque, selon le renseignement donné à Thucydide, les Sikels avaient été établis pendant trois siècles en Sicile. Hellanicus et Philiste, — qui tous deux reconnaissent une émigration semblable dans cette île venant de l'Italie, bien qu'ils donnent des noms différents tant aux émigrants qu'à ceux qui les chassaient, — assignent à la migration une date antérieure de trois générations à la guerre de Troie¹. Antérieurement à 735 avant J.-C., cependant, bien que nous ne sachions pas l'ère précise de son commencement, il existait un établissement grec isolé sur la mer Tyrrhénienne, — la campanienne Cumæ., près du cap Misenum, qui, suivant l'opinion la plus commune des chronologistes, avait été fondée, supposait-on, en 1050 avant J.-C., et que quelques auteurs même faisaient remonter à 1139 avant J.-C.² Sans attacher aucune foi à cette ancienne chronologie, nous pouvons du moins pressentir comme certain que c'est le plus ancien établissement grec dans une partie quelconque de l'Italie, et qu'un temps considérable s'écoula avant que d'autres colons grecs fussent assez hardis pour se séparer du monde hellénique, en occupant des demeures de l'autre côté du détroit de Messine³, avec tous les dangers que présentait la piraterie tyrrhénienne aussi bien que Skylla et Charybdis. La campanienne Cumæ (connue presque uniquement par sa désignation latine) reçut son nom et une partie de ses habitants de l'æolienne Kymê en Asie-Mineure. Une bande réunie de colons, en partie de cette dernière ville, en partie de Chalkis, en Eubœa, — les premiers

¹ Thucydide, VI, 2 ; Philiste, *Fragm.* 2, éd. Didot.

² Strabon, V, p. 243 ; Velleius Paterculus, I, 5 ; Eusèbe, p. 121. M. Raoul Pochette, adoptant une computation différente pour la date de la guerre de Troie, recule celle de Cumæ encore plus haut, jusqu'en 1139 avant J.-C. (*Histoire des colonies grecques*, liv. IV, p. 100).

Les mythes de Cumæ s'étendaient jusqu'à une époque précédant la colonie de Chalkis. V. les histoires d'Aristæus et de Dædalus ap. Sallust., *Fragm. Incert.*, p. 204, éd. Delphin. ; et Servius ad Virgile, *Énéide*, VI, 17. On supposait que les fabuleux Thespiadæ, ou premiers colons grecs en Sardaigne, avaient dans des temps reculés quitté cette île pour se retirer à Cumæ (Diodore, V, 15).

³ Éphore, *Fragm.* 52, éd. Didot.

sous le Kymæen Hippoklês, les seconds sous le Chalkidien Megasthenês, — étant convenus de former la nouvelle ville, elle fut fondée en vertu de cet accord, que Kymê donnerait le nom, et que Chalkis jouirait du titre et des honneurs de la métropole¹.

Cumæ, située sur la langue de terre de la péninsule qui se termine par le cap Misenum, occupait une colline élevée et plusieurs rochers surplombant la mer², et d'un accès difficile du côté de la terre : La fertilité incomparable des plaines phlégræennes dans le voisinage immédiat de la cité, la quantité abondante de poissons fournis par le lac Lucrin³, et les mines d'or dans l'île voisine de Pithekusæ servaient à la fois à nourrir et à enrichir les colons. Étant rejoints par de nouveaux colons venus de Chalkis, d'Eretria, et même de Samos, ils devinrent assez nombreux pour former des villes distinctes à Dikæarchia et à Neapolis, se répandant ainsi sur une partie considérable de la baie de Naples. Dans le rocher creux, sous les murs mêmes de la ville, était située la caverne de la Sibylle prophétique, — pendant et reproduction de la Sibylle gergithienne, près de Kymê en Æolis. Dans le voisinage immédiat, aussi, étaient les bois sauvages et le sombre lac de l'Avernus, consacrés aux dieux souterrains et offrant un établissement de prêtres, avec des cérémonies évoquant les morts, soit pour donner des prophéties, soit pour éclaircir des doutes et des mystères. C'est là que l'imagination grecque plaçait les Cimmériens et la fable d'Odysseus ; et les Cumæens tiraient des profits des visiteurs qui affluaient en grand nombre à ce saint lieu⁴, peut-être presque autant que ceux des habitants de Krissa, du voisinage de Delphes. Quant aux relations de ces Cumæens avec le monde hellénique en général, nous ne savons malheureusement rien. Mais ils semblent avoir eu des rapports intimes avec Rome à l'époque des Rois, et surtout du temps du dernier roi Tarquin⁵, formant entre le monde grec et le monde latin le lien intermédiaire par lequel les sentiments des Teukriens et des Gergithiens voisins de l'æolienne Kymê, et les récits légendaires de héros troyens aussi bien que grecs, — Æneas et Odysseus, — passèrent dans l'imagination des antiquaires de Rome et du Latium⁶. Les écrivains de l'époque d'Auguste ne connurent Cumæ qu'à son déclin, et s'étonnaient de la vaste étendue de ses anciennes murailles, qui restaient encore de leur temps. Mais pendant les deux siècles qui précèdent l'an 500 avant J.-C., ces murailles renfermaient une population nombreuse et florissante, dans la plénitude de la prospérité, — avec

¹ Strabon, V, p. 243 ; Velleius Paterculus, I, 5.

² V. la situation de Cumæ telle qu'elle est décrite par Agathias (à l'occasion du siège de la ville par Narsês, en 552 ap. J.-C.), *Histor.*, I, 8-10 ; également par Strabon, V, p. 244.

³ Diodore, IV, 21 ; V, 71 ; Polybe, III, 91 ; *H. N.*, III, 5 ; Tite-Live, VIII, 22. *In Baiano sinu Cainpaniæ contra Puteolanam civitatem lacus sunt duo, Avernus et Lucrinus : qui olim propter piscium copiam vectigalia magna præstabant* (Servius ad Virgile, *Géorgiques*, II, 161).

⁴ Strabon, V, p. 213.

⁵ Denys d'Halicarnasse, IV, 61, 62 ; VI, 21 ; Tite-Live, II, 34.

⁶ V., relativement à la transmission d'idées et de fables de l'æolienne Kymê à Cumæ en Campania, le 1er chapitre du 2e volume de cette histoire.

Le père d'Hésiode était natif de l'æolienne Kymê : nous trouvons dans la *Théogonie hésiodique* (*ad fin.*) une mention de Latinus comme fils d'Odysseus et de Cire : Servius cite la même chose d'après l'*Ἀσπιδονορία* d'Hésiode (Servius ad Virgile, *Énéide*, XII, 162 ; cf. Caton, *Fragm.*, p. 33, éd. Lion). La grande famille des Mamiliï à Tusculum tirait aussi son origine d'Odysseus et de Circê (Tite-Live, I, 49).

On montrait à Circeï du temps de Théophraste la tombe d'Elpênôr, le compagnon qu'Ulysse avait perdu (*Hist. Plant.*, V, 8, 3) et Skylax (c. 10).

Hésiode mentionne le promontoire de Pelôros, le détroit de Messine, et l'îlot d'Ortygia à Syracuse (Diodore, IV, 85 ; Strabon, I, p. 23).

un territoire environnant étendu aussi bien que fertile¹, où se rendaient des marchands de blé venant de Rome dans des années de disette, et que n'avaient pas encore attaqué de formidables voisins, — et avec un littoral et des ports propres au commerce maritime. A cette époque, la ville de Capua (si effectivement elle existait) était de bien moindre importance. La principale partie de la riche plaine qui l'entourait était comprise dans les possessions de Cumæ², qui n'était probablement pas indigne, dans le sixième siècle avant J.-C. d'être comptée avec Sybaris et Krotôn.

Le déclin de Cumæ commence dans la première moitié du cinquième siècle avant J.-C. (500-450 avant J.-C.), d'abord par suite des progrès de puissances hostiles dans l'intérieur, — les Toscans et les Samnites, — en second lieu par suite de violentes dissensions intestines et d'un despotisme destructif. La ville fut assaillie par une formidable armée d'envahisseurs venus de l'intérieur, de Toscans renforcés d'alliés ombriens et dauniens ; événement que Denys rapporte à la 64^e Olympiade (524-520 avant J.-C.), bien que nous ne sachions pas sur quelle autorité chronologique, et bien que ce même temps soit marqué par Eusèbe comme la date de la fondation de Dikæarchia, née de Cumæ. Les envahisseurs, malgré une grande -disparité de nombre, furent bravement repoussés par les Cumæens, surtout grâce à l'héroïque exemple d'un citoyen connu et distingué alors pour la première fois, — Aristodêmos Malakos. Le gouvernement de la cité était oligarchique, et à partir de ce jour l'oligarchie devint jalouse d'Aristodêmos : celui-ci, de son côté, acquit une popularité et une influence extraordinaires dans le peuple. Vingt ans plus tard, la cité latine d'Arícia, ancienne alliée de Cumæ, étant attaquée par une armée de Toscans, implora le secours des Cumæens. L'oligarchie de ces derniers regarda le moment comme favorable pour se débarrasser d'Aristodêmos, et elle l'expédia par mer vers Arícia, avec des vaisseaux pourris et un corps insuffisant de troupes. Mais leur stratagème échoua et causa sa ruine car l'habileté et l'intrépidité d'Aristodêmos suffirent pour délivrer Arícia. Il ramena ses troupes victorieuses et qui lui étaient dévouées personnellement. Alors, en partie par force, en partie par stratagème, il renversa l'oligarchie, mit à mort les principaux chefs, et se fit despote. Par une énergie jalouse, par un corps de mercenaires, et en désarmant le peuple, il se maintint dans cette autorité pendant vingt ans, parcourant sa carrière d'ambition et d'iniquité jusqu'à la vieillesse. Enfin une conspiration de la population opprimée ourdie contre lui eut une heureuse issue : il fut tué avec toute sa famille et un grand nombre de ses principaux partisans, et le premier gouvernement fut rétabli³.

Le despotisme d'Aristodêmos tombe pendant l'exil de Tarquin chassé de Rome⁴ (auquel il donna asile), et pendant le gouvernement de Gelôn à Syracuse. Une période si calamiteuse de dissensions et de désordre fut une des grandes causes du déclin de Cumæ. Presque dans le même temps, la puissance étrusque, tant sur terre que sur mer, paraît être à son maximum ; tandis que l'établissement étrusque à Capua commence également, si nous adoptons l'ère de la ville telle que la donne Caton⁵. Ainsi fut créée aux dépens de Cumæ une cité puissante, qui fut encore plus agrandie dans la suite quand elle fut conquise et occupée par,

¹ Tite-Live, II, 9.

² Niebuhr, *Roemisch. Geschich.*, vol. I, p. 16, 2^e éd.

³ L'histoire d'Aristodêmos Malakos est donnée avec quelque longueur par Denys d'Halicarnasse (VIII, 3-10).

⁴ Tite-Live, II, 21.

⁵ Velleius Paterculus, I, 5.

les Samnites, dont les tribus envahissantes, sous leur propre nom ou sous celui de Lucaniens, s'étendirent pendant le cinquième et le quatrième siècle avant J.-C. jusqu'aux rivages du golfe de Tarente¹. Cumæ fut aussi exposée à de formidables dangers du côté de la mer : une flotte, soit d'Étrusques seuls, soit d'Étrusques et de Carthaginois coalisés, l'attaqua en 474 avant J.-C., et elle ne fut sauvée que par l'intervention active de Hiéron, despote de Syracuse, dont les forces navales repoussèrent les envahisseurs, en faisant d'eux un grand carnage². Ces incidents servent en partie à indiquer, en partie à expliquer le déclin du plus ancien établissement hellénique en Italie, — déclin dont il ne se releva jamais.

Après avoir brièvement esquissé l'histoire de Cumæ, nous passons naturellement à cette série de puissantes colonies qui furent établies en Sicile et en Italie à partir de 735 avant J.-C., — entreprises dans lesquelles Chalkis, Corinthe, Megara, Sparte, les Achæens du Péloponnèse et les Lokriens hors du Péloponnèse furent tous intéressés. Chalkis, la métropole de Cumæ, devint aussi celle de Naxos, la plus ancienne colonie grecque en Sicile, sur la côte orientale de file, entre le détroit de Messine et le mont Ætna.

Le grand nombre d'établissements grecs, fondés par différentes villes, qui paraissent s'être effectués dans un petit intervalle d'années sur la côte orientale de l'Italie et de la Sicile, — du cap Iapygien au cap Pachynos, — nous amène à supposer que la propriété extraordinaire du pays à recevoir de nouveaux colons n'avait été connue que tout à coup. Les colonies se suivent de si près, que l'exemple de la première ne peut avoir été le seul motif déterminant pour celles qui vinrent ensuite. J'aurai occasion de signaler, même un siècle plus tard (à propos de l'établissement de Kyrênê), le cercle étroit de la navigation grecque ; de sorte que l'ignorance antérieure supposée ne serait pas du tout incroyable, si nous ne rencontrions le fait de la colonie préexistante de Cumæ. Suivant l'habitude universelle des vaisseaux grecs, — qui se permettaient rarement de perdre la côte de vue, excepté dans des cas d'absolue nécessité, — tout homme qui se rendait par mer de Grèce. en Italie ou en Sicile, commençait par longer les côtes de l'Akarnania et de l'Épire jusqu'à ce qu'il eût atteint la latitude de Korkyra ; ensuite il touchait d'abord à cette île, puis au promontoire Iapygien, d'où, il s'avancait le long de la côte orientale de l'Italie (les golfes de Tarente et de Squillace) jusqu'au promontoire méridional de la Calabre et au détroit de Sicile ; il faisait alors voile, toujours en longeant la côte, soit vers Syracuse, soit vers Cumæ, selon sa destination. Les habitudes nautiques sont tellement différentes aujourd'hui, que ce fait mérite une mention spéciale. Nous devons de plus nous rappeler qu'en 735 avant J.-C. : il n'y avait encore d'établissements grecs ni en Épire ni à Korkyra ; de l'autre côté du golfe de Corinthe, le monde était non hellénique, avec la seule exception de la lointaine Cumæ. Un peu avant la période que nous venons de mentionner, Theoklès (d'Athènes ou de Chalkis — probablement de cette dernière ville), jeté par des tempêtes sur la côte de Sicile, apprit à connaître le caractère séduisant du sol, aussi bien que l'état dispersé et à demi organisé des petites communautés de Sikels qui l'occupaient³. L'oligarchie de Chalkis, agissant d'après le renseignement qu'il rapportait, envoya sous sa

¹ Cf. Strabon ; V, p. 264. *Cumanos Osea mutavit vicinia*, dit Velleius, *l. c.*

² Diodore, XI, 51 ; Pindare, *Pyth.*, I, 71.

³ Thucydide, VI, 3 ; Strabon, VI, p. 267.

conduite des colons¹, de Chalkis et de Naxos, qui fondèrent Naxos en Sicile. Theoklès et ses compagnons, en abordant, commencèrent par occuper l'éminence de Tauros, surplombant immédiatement la mer — où quatre siècles plus tard fut établie la ville de Tauromenium, après que Naxos eut été détruite par le despote syracusain Denys — ; car ils avaient à défendre leur position contre les Sikels, qui occupaient le voisinage, et qu'il était nécessaire de déposséder, soit de subjuguier. Lorsqu'ils eurent acquis une possession assurée du territoire, l'emplacement de la ville fut transporté dans un endroit convenable adjacent ; mais la colline occupée en premier lieu resta toujours mémorable, tant pour les Grecs que pour les Sikels. On y éleva l'autel d'Apollon Archêgetès, le divin patron qui (par son oracle à Delphes) avait sanctionné et déterminé une colonisation hellénique dans l'île. L'autel resta d'une manière permanente comme sanctuaire, commun à tous les Grecs Siciliens, où les Théores ou envoyés sacrés de leurs diverses villes, quand ils visitaient les Jeux Olympiques et autres fêtes en Grèce, avaient toujours l'habitude d'offrir un sacrifice immédiatement avant leur départ. Pour les Sikels indigènes qui conservèrent leur autonomie, d'autre part, la colline fut un objet de souvenir durable mais odieux, comme étant l'endroit où avaient commencé pour la première fois la conquête et l'intrusion grecques ; de sorte qu'à la distance de trois siècles et demi de l'événement, nous les trouvons encore animés de ce sentiment quand ils s'opposent à la fondation de Tauromenium².

A l'époque où Theoklès aborda, les Sikels étaient en possession de la plus grande partie de l'île, habitant surtout à l'est des monts Heræens³, — chaîne continue s'étendant du nord-ouest au sud-est, distincte de cette chaîne de montagnes détachées, beaucoup plus hautes, appelées les Nebrodes, qui courent presque parallèles au rivage septentrional. A l'ouest des collines Heræennes étaient situés les Sikanes ; et à l'ouest de ces derniers, Eryx et Egesta, possessions des Elymi. Le long de la partie occidentale de la côte septentrionale étaient aussi placés Motyê, Soloêis et Panormos (aujourd'hui Palerme), ports de mer phéniciens ou carthaginois. Toutefois la formation (ou du moins l'extension) de ces trois ports que nous venons de mentionner en dernier lieu, fut une conséquence des colonies grecques multipliées ; car les Phéniciens, jusqu'à cette époque, n'avaient pas fondé d'établissements territoriaux ou permanents, mais ils s'étaient contentés d'occuper d'une manière temporaire divers caps ou divers îlots circonvoisins, dans le dessein, de commercer avec l'intérieur. L'arrivée de formidables colons grecs, marins comme eux, les engagea à abandonner ces comptoirs avancés et à concentrer leur force dans les trois villes considérables mentionnées plus haut, qui toutes étaient voisines de cette extrémité défilé la plus rapprochée de Carthage. Le côté oriental de la Sicile et la plus grande partie du sud restèrent ouverts aux Grecs, sans aucune opposition, si ce n'est de la part des Sikels et des Sikanes indigènes, qui furent graduellement écartés de tout contact avec le bord de la mer, excepté vers la côte septentrionale de l'île, — et qui en effet étaient si inexpérimentés sur la mer aussi bien que dépourvus de vaisseaux, que,

¹ Le mélange de colons naxiens peut être admis, aussi bien sur la présomption fournie par le nom, que d'après l'assertion d'Hellanicus, ap. Stephan. Byz., v. *Χάλκις*.

Éphore réunit en une l'émigration chalkidienne et l'émigration mégarienne que Thucydide représente comme distinctes (Éphore ap. Strabon, VI, p.267).

² Thucydide, VI, 3 ; Diodore, XIV, 59-88.

³ Mannert place la limite des Sikels et des Sikanes à ces montagnes : Otto Siefert (*Alzragas und sei Geniet*, Hamburg, 1845, p, 53) la place aux Gemelli Colles, un peu plus à l'ouest, — resserrant ainsi le domaine des Sikanes : cf. Diodore, IV, 82-83.

dans le récit de leur ancienne émigration d'Italie en Sicile, on affirmait qu'ils avaient traversé le détroit resserré sur des radeaux au moment d'un vent favorable¹.

Dans l'année même² qui suivit la fondation de Naxos, Corinthe commença son rôle dans la colonisation de l'île. Un corps de colons, sous l'œkiste Archias, aborda dans l'îlot d'Ortygia, plus au sud sur la côte orientale, chassa les Sikels qui l'occupaient, et posa la première pierre de la puissante Syracuse. Ortygia, d'une circonférence de deux milles anglais (= 3 kil. 200 m.), n'était séparée de l'île principale que par un étroit canal, sur lequel un pont fut jeté quand Gelôn occupa la ville et l'agrandit, dans la soixante-douzième Olympiade, sinon plus tôt. Elle ne formait qu'une petite partie, bien que cette partie fût la plus sûre et la mieux fortifiée, du vaste espace que couvrit la cité dans la suite. Mais elle suffit seule aux habitants pendant un temps considérable, et la ville actuelle, dans sa décadence moderne, est retournée à ces mêmes limites modestes. De plus, Ortygia offrait un autre avantage qui n'avait pas moins de valeur. Elle se trouvait en travers de l'entrée d'un port spacieux, auquel on arrivait par une embouchure étroite, et sa fontaine d'Aréthuse était mémorable dans l'antiquité, tant pour l'abondance que pour la bonté de son eau. Nous aurions été heureux d'apprendre quelque chose relativement au nombre, au caractère, à la position, à la naissance, etc., de ces émigrants primitifs, les fondateurs d'une cité comprenant dans la suite une vaste enceinte de murailles, qui, selon Strabon ; avait cent quatre-vingts stades, mais qui, d'après les observations modernes du colonel Leake, était de quatorze milles anglais³, ou environ de cent vingt-deux stades (= 22 kil. 530 m.). On nous dit seulement qu'un grand nombre d'entre eux venaient du village corinthien de Tenea, et que l'un d'eux vendit à un compagnon de voyage son lot de terre en perspective, au prix d'un gâteau de miel. Le peu que nous apprenons sur les motifs déterminants⁴ de la colonie se rapporte au caractère personnel de l'œkiste. Archias, fils d'Euagêtos, un des membres de la gens des Bacchiadæ dominant à Corinthe, dans les poursuites violentes d'une passion effrénée, avait causé, bien qu'involontairement, la mort d'un jeune homme libre nommé Aktæon : le père de celui-ci, Melissos, après avoir essayé en vain d'obtenir une réparation, se tua aux jeux Isthmiques, invoquant la vengeance de Poseidôn contre l'agresseur⁵. Les effets destructifs de cette malédiction paternelle furent tels, qu'Archias fut contraint de s'expatrier. Les Bacchiadæ le mirent à la tête des émigrants qui partaient pour Ortygia, en 734 avant J.-C. Probablement, à cette époque, c'était une sentence de bannissement à laquelle aucun homme d'une position supérieure ne se soumettait, à moins qu'il n'y fût forcé par la nécessité.

Il y avait encore place pour de nouveaux établissements entre Naxos et Syracuse, et Theoklès, l'œkiste de Naxos, se trouva en état d'occuper une partie de cet espace cinq ans seulement après la fondation de Syracuse ; peut-être a-t-il été rejoint par de nouveaux colons. Il attaqua les Sikels⁶ et les chassa de l'endroit fertile appelé Leontini, vraisemblablement à peu près à mi-chemin sur la

¹ Thucydide, VI, 2.

² M. Fynes Clinton discute l'ère de Syracuse, *Fasti Hellenici*, ad 734 avant J.-C., et le même ouvrage, vol. II, *App.* XI, 264.

³ V. le colonel Leake, *Notes on the Topography of Syracuse*, p. 41.

⁴ Athenæ, IV, 167 ; Strabon, IX, p. 380.

⁵ Diodore, *Fragm. Lit.* VIII, p. 24 ; Plutarque, *Narrat. Amator.*, p. 772 ; Schol. Apollon. Rhod. IV, 1212.

⁶ Polyen (V, 5, 1) décrit le stratagème de Theoklès à cette occasion.

côte orientale, entre le mont Ætna et Syracuse ; et aussi de Katana, — immédiatement adjacente au mont Ætna, qui conserve encore son nom et son importance. Deux nouvelles colonies chalkidiennes furent ainsi fondées, — Theoklès lui-même, devenant œkiste de Leontini, et Euarchos, choisi par les colons katanæens eux-mêmes, de Katana.

La cité de Megara ne resta pas en arrière de Corinthe et de Chalkis pour fournir des émigrants à la Sicile. Lamis le Mégarien, étant alors arrivé avec un corps de colons, prit possession d'abord d'un nouvel endroit appelé Trotilos, mais plus tard se joignit au récent établissement chalkidien à Leontini. Toutefois, les deux troupes de colons ne vivant point en bonne intelligence, Lamis, avec ses compagnons, fut bientôt chassé ; il occupa alors Thapsos¹, à une petite distance au nord d'Ortygia ou Syracuse, et mourut peu après. Ses compagnons firent alliance avec Hyblôn, roi d'une tribu voisine des Sikels, qui les invita à s'établir dans son territoire. Ils acceptèrent la proposition, abandonnèrent Thapsos, et fondèrent, conjointement avec Hyblôn, la cité appelée l'hyblæenne Megara, entre Leontini et Syracuse. Cet incident est d'autant plus digne de remarque, que c'est un des exemples que nous trouvons d'une colonie grecque commençant par une fusion amicale avec les habitants préexistants. Thucydide semble croire que le prince Hyblôn avait livré aux Grecs, par trahison, ses sujets, contre leur volonté².

C'était ainsi que, pendant l'espace de cinq ans, plusieurs corps distincts d'émigrants grecs s'étaient rapidement succédé en Sicile. Pendant les quarante années suivantes, nous n'entendons parler d'aucune nouvelle arrivée ; ce qui est d'autant plus facile à comprendre, qu'il y eut pendant cet intervalle, sur la côte d'Italie, plusieurs fondations considérables, qui probablement enlevèrent les colons grecs disponibles. Enfin, quarante-cinq ans après la fondation de Syracuse, arriva un nouveau corps de colons, en partie de Rhodes sous Antiphèmos, en partie de Krête sous Eutimos. Ils fondèrent la cité de Gela sur la face sud-ouest de l'île, entre le cap Pachynos et Lilybæon (690 av. J.-C.), — encore sur le territoire des Sikels, bien que s'étendant à la fin jusqu'à une partie de celui des Sikanes³. La cité reçut le nom du fleuve voisin Gela.

Il nous reste à mentionner une autre émigration nouvelle de Grèce en Sicile, bien que nous ne puissions lui assigner une date exacte. La ville de Zanklê (aujourd'hui Messine), sur le détroit qui sépare la Sicile de l'Italie, fut occupée d'abord par certains corsaires ou pirates de Cumæ, — la situation étant éminemment convenable pour leurs opérations. Mais le succès des autres établissements chalkidiens donna à ce nid de pirates un caractère plus grand et plus honorable. Un corps de nouveaux colons les rejoignit, venant de Chalkis et d'autres villes d'Eubœa, la terre fut régulièrement divisée, et deux œkistes réunis furent chargés de donner à la ville les qualités requises pour être membres de la communion hellénique, — Periêrês de Chalkis, et Kratæmenês de Cumæ. Le nom de Zanklê avait été donné par les premiers Sikels qui occupaient la place, nom signifiant dans leur langage une *faucille* ; mais il fut changé plus tard en Messênê par Anaxilas, despote de Rhegium, qui, lorsqu'il s'empara de la ville, introduisit de nouveaux habitants d'une manière qui sera signalée ci-après⁴.

¹ Polyen détaille un stratagème perfide au moyen duquel avait été accomplie, dit-on, cette expulsion (V, 5, 2).

² Thucydide, VI, 3.

³ Thucydide, VI, 4 ; Diodore, *Excerpt. Vatican.*, éd. Maii, *Fragm.* XIII, p. 13 ; Pausanias, VIII, 46, 2.

⁴ Thucydide, VI, 4.

Outre ces émigrations directes venues de Grèce, les colonies helléniques en Sicile devinrent elles-mêmes les fondatrices de sous colonies. C'est ainsi que les Syracusains, soixante-dix ans après leur propre établissement (664 av. J.-C.), fondèrent Akraë, Kasmenæ, vingt ans plus tard (644 av. J.-C.), et Kamarina ; quarante-cinq ans après Kasmenæ (599 av. J.-C.) : Daskôn et Menekôlos furent les œkistes de la dernière, qui devint, avec la suite des temps, une ville indépendante et considérable, tandis qu'Akraë et Kasmenæ semblent être restées sujettes de Syracuse. Kamarina était sur le côté sud-ouest de file, formant la frontière du territoire syracusain vers Gela. Kallipolis fut établie par Naxos, et Eubœa (ville portant ce nom) par Leontini¹.

Jusqu'à ce moment les Grecs avaient colonisé uniquement sur le territoire des Sikels. Mais les trois villes qui restent à mentionner furent toutes fondées sur celui des Sikanés², — Agrigentum ou Akragas, — Sélinonte — et Himera. Les deux premières étaient toutes deux sur la côte sud-ouest, — Agrigentum confinant avec Gela d'un côté et avec Sélinonte de l'autre. Himera était située sur la portion occidentale de la côte septentrionale — le seul établissement hellénique, du temps de Thucydide, que présentât cette longue ligne de côtes. Les habitants de l'hyblæenne Megara furent fondateurs de Sélinonte, vers 630 avant J.-C., un siècle après leur propre établissement. L'œkiste Pamillos, suivant l'usage hellénique habituel, fut appelé de leur métropole Megara en Grèce propre, mais on ne nous dit pas combien de colons nouveaux vinrent avec lui : le langage de Thucydide nous amène à supposer que la nouvelle ville fut peuplée surtout par les Mégariens Hyblæens eux-mêmes. La ville d'Akragas ou d'Agrigente, appelée d'après le fleuve voisin portant le premier nom, fut fondée par Gela en 582 avant J.-C. Ses œkistes furent Aristonoos et Pystilos, et elle reçut les statuts et le caractère religieux de Gela. Himera, d'autre part, fut fondée par Zanklè, sous trois œkistes, Eukleidês, Simos et Sakôn. La majeure partie de ses habitants était de race chalkidienne, et son caractère légal ainsi que son caractère religieux était chalkidien. Mais une portion des exilés se composait d'exilés syracusains, appelés Mylètidiæ, qui avaient été chassés de leur patrie par une sédition, de sorte que le dialecte himéræen était un mélange de dôrien et de chalkidien. Himera était située non loin des villes des Elymi, — Eryx et Egesta.

Tels furent les principaux établissements fondés par les Grecs en Sicile pendant les deux siècles qui suivirent leur premier établissement en 735 avant J.-C. Le petit nombre de détails que nous venons de présenter à leur sujet sont dignes de toute confiance — car ils nous viennent de Thucydide ; mais par malheur ils sont trop peu nombreux pour satisfaire le moins du monde notre curiosité. On ne peut douter que ces deux premiers siècles n'aient été des périodes de prospérité et de progrès constants chez les Grecs siciliens, périodes que ne troublaient pas ces distractions et ces calamités qui survinrent dans la suite, et d'où résulta en effet l'agrandissement considérable de quelques-unes de leurs communautés, mais aussi la ruine de plusieurs autres. De plus, il semble que les Carthaginois en Sicile ne les inquiétèrent pas avant l'époque de Gelôn. Leur position en effet paraîtra singulièrement avantageuse, si nous considérons la fertilité extraordinaire du sol dans cette belle île, surtout près de la mer, — sa propriété

¹ Strabon, VI, p. 272.

² Stephan. Byz., Σικανία, ἡ περιχώρος Ἀκραγαντινῶν. Hérodote, VII, 170 ; Diodore, IV, 78. Vessa, le plus considérable des municipes ou villages sikaniens, avec son prince Teutos, fut, dit-on, conquis par Phalaris, despote d'Agrigente, grâce à un mélange de ruse et de force (Polyen, V, 1, 4).

à produire du blé, du vin et de l'huile, espèces de culture auxquelles le laboureur grec : avait été accoutumé dans des circonstances moins favorables, — les abondantes poissonneries sur la côte, si importantes dans le régime grec, et qui ont continué sans diminution même jusqu'au temps actuel, — avec les moutons, le bétail, les peaux, la laine, et le bois venant de la population indigène de l'intérieur. Ces indigènes semblent avoir eu des habitudes pastorales grossières, étant dispersés soit dans de petits villages situés sur des collines, soit dans des cavernes creusées dans le roc, comme les habitants primitifs des îles Baléares et de la Sardaigne, de sorte que la Sicile, comme la Nouvelle-Zélande dans notre siècle, voyait alors pour la première fois une industrie et un labourage organisés¹. Leurs progrès durant cet intervalle le plus prospère — entre la fondation de Naxos en 735 av. J.-C. jusqu'au règne de Gelôn à Syracuse en 485 av. J.-C. — ne sont pas à comparer, bien que considérables, à ceux des colonies anglaises en Amérique ; mais ils furent néanmoins très grands, et ils paraissent encore plus grands parce qu'ils étaient concentrés dans un petit nombre de cités et à l'entour d'elles. Il était rare de voir des individus se répandre et résider séparément : cela ne s'accordait non plus ni avec la sécurité ni avec les sentiments sociaux d'un colon grec. La cité à laquelle il appartenait était le point central de son existence : c'est là qu'il apportait au logis, pour les amasser ou les vendre, les produits qu'il faisait venir ; c'est là seulement que se passait sa vie active, politique, domestique, religieuse, récréative, etc. Il y avait dans tout le territoire de la cité de petites places fortifiées et des garnisons dispersées², servant de protection temporaire aux cultivateurs en cas d'invasion soudaine ; mais il n'y avait pas de résidence permanente pour le citoyen libre, si ce n'est la ville elle-même. C'était, peut-être, même encore le cas dans un établissement colonial, où tout commençait et se répandait en partant d'un point central, plutôt qu'en Attique, où les villages séparés avaient jadis nourri une population indépendante sous le rapport politique. C'était conséquemment dans la ville que se concentrait d'une manière palpable le progrès collectif de la colonie, — propriétés aussi bien que population, -bien-être et luxe privés non moins que force et grandeur publiques. Ce développement et ce progrès étaient naturellement soutenus par la culture du territoire, mais les preuves en étaient plus manifestes dans la ville. La population considérable que nous aurons

¹ Il reste encore de nombreuses traces de ces cavernes des Sikels ou des Sikanes : V. Otto Siefert, *Akragas und sein Gebiet*, p. 39, 45, 49, 55, et l'ouvrage du capitaine N. H. Smyth, *Sicily and its Islands*, London, 1824, p. 190.

Ces cryptes (fait observer le dernier) paraissent avoir été le plus ancien effort fait par un peuple primitif et pastoral pour former une ville, et soit en général sans régularité quant à la forme et à la grandeur : dans les temps postérieurs, peut-être servaient-elles de retraite au moment du danger, et de lieu de sûreté, en cas d'alarme extraordinaire, pour les femmes, les enfants et les objets précieux. Sous ce point de vue, je fus particulièrement frappé de la ressemblance que présentaient ces habitations grossières avec les cavernes que j'avais vues à Owhyheo, pour des usages semblables. Les villages troglodytes de l'Afrique septentrionale, dont j'ai vu plusieurs, sont aussi exactement les mêmes.

Les cavernes des rochers en Sicile sont remarquables. Les murailles méridionales d'Agrigente sont formées d'une ligne continue de rochers qui supportaient la ville. A l'intérieur de ce mur naturel sont creusées les tombes des principaux citoyens probablement. Les très intéressantes ruines de la petite Akroë, sur les hauteurs de la chaîne heræenne, sont suspendues sous un rocher où sont creusées des tombes nombreuses. La nécropole de Syracuse, entre Achradina et le Grand-Port, est composée d'excavations semblables faites dans le roc ; et il y a aussi des galeries souterraines ou catacombes en haut dans Epipolæ.

Au sujet des anciennes résidences dans des cavernes en Sardaigne et dans les Iles Baléares, consulter Diodore, V, 15-17.

² Thucydide, VI, 45.

occasion de mentionner comme appartenant à Agrigente, à Sybaris et à d'autres cités, servira à éclairer cette assertion.

Il y a un autre point de quelque importance à mentionner au sujet des cités italiennes et siciliennes. La population de la ville elle-même peut avoir été grecque, en grande partie, sinon complètement ; mais la population -du territoire appartenant à la ville, ou celle des villages dépendants qui le couvraient, doit avoir été dans une grande mesure composée de Sikels ou de Sikanes. On en trouve la preuve dans une circonstance commune à tous les Grecs siciliens et italiens, — la particularité de leur système de poids, de mesures et de monnaies, et de leur langage. La livre et Fonce sont des divisions et des dénominations appartenant entièrement à l'Italie et à la Sicile, et inconnues primitivement aux Grecs, dont l'échelle consistait en obole, drachme, mine et talent. Chez les Grecs aussi le métal employé d'abord et le plus communément pour les monnaies était l'argent, tandis qu'en Italie et en Sicile le cuivre fut le métal dont on fit usage primitivement. Or, chez tous les Grecs italiens et siciliens, il naquit une échelle de poids et de monnaies tout à fait différente de celle des Grecs dans leur propre pays, et qui était formée par la combinaison et l'ajustement de l'un de ces systèmes avec l'autre. C'est une question sous bien des points complexe et difficile à comprendre, mais en définitive le système indigène semble être prédominant, et le système grec subordonné¹. Une telle conséquence n'aurait pu s'ensuivre, si les colons grecs en Italie et en Sicile s'étaient tenus à part comme communautés, et avaient simplement fait du commerce et des échanges avec des communautés de Sikels. Ceci implique une fusion des deux races dans le même tout, bien que sans doute avec le rapport de supérieurs et de sujets, et non avec celui d'égaux. Les Grecs, en arrivant dans file, chassèrent les indigènes de la ville, peut-être aussi des terres qui l'entouraient immédiatement. Mais quand ils étendirent graduellement leur territoire, ils le firent probablement, non pas en chassant, mais en subjuguant ces tribus de Sikels, dont ils touchaient successivement dans leurs agressions les villes très subdivisées et petites individuellement.

A l'époque où Theoklès aborda à la colline près de Naxos, et Archias clans l'îlot d'Ortygia, et où chacun d'eux chassa les Sikels de cet endroit particulier, il y avait des villages ou de petites communautés de Sikels répandus dans tout le pays environnant. Par les empiétements graduels de la colonie, quelques-uns de ces villages pouvaient être dépossédés et chassés hors des plaines voisines de la côte dans les régions plus montagneuses de l'intérieur. Mais un grand nombre d'entre eux sans doute trouvèrent convenable de se soumettre, de céder une portion de leurs terres, et de tenir le reste comme villageois subordonnés d'une communauté municipale hellénique². Nous trouvons même à l'époque de

¹ Relativement au système des poids et des monnaies, qui prévalait chez les Grecs italiens et siciliens, V. Aristote, *Fragm. Περὶ Πολιτειῶν*, éd. Neumann, p. 102 ; Pollux, IV, 174, I%, 80-87 ; et surtout Bœckh, *Métrologie*, c. 18, p. 292, et l'analyse et l'examen de cet ouvrage dans le *Classical Museum*, n° 1 ; aussi O. Müller, *Die Etrusker*, vol. I, p. 309.

Les Grecs siciliens comptaient par talents, consistant chacun en 120 *litrae* ou *librae* : l'obole æginæenne était l'équivalent de la litra, ayant été la valeur en arpent d'un poids de cuivre, à l'époque où se fit l'évaluation. Les dénominations communes de monnaie et de poids (à l'exception du talent, dont le sens fut changé tandis que le mot fut conservé) semblent avoir été empruntées toutes par les Grecs italiens et siciliens de l'échelle des Sikels et des Italiens, non de celle des Grecs (V. *Fragments d'Épicharme* et de Sophron, ap. Ahrens, *De Dialecto Doricâ, Appendix*, p. 435, 471, 472, et Athenæ XI, p. 479).

² Thucydide, VI, 88.

l'invasion athénienne (414 av. J.-C.) des villages existant avec une identité distincte comme Sikels, et cependant sujets et tributaires de Syracuse.

De plus, l'influence qu'exerçaient les Grecs, bien que dans le principe elle fut obtenue par la force, finit aussi en partie par agir par elle-même ; — c'était l'ascendant d'une civilisation plus élevée sur une civilisation inférieure. C'était l'action d'habitants concentrés dans des villes, jouissant de la sécurité entre eux grâce à leurs murailles et à une mutuelle confiance, et entourés de plus ou de moins d'ornements, publics aussi bien que privés, — sur des villageois dispersés, sans protection, sans arts, qui ne pouvaient être insensibles au charme de cette intelligence, de cette imagination, de cette organisation supérieures ; dont l'empire était si puissant sur tout le monde contemporain. Pour comprendre l'influence de ces immigrants supérieurs sur les Sikels indigènes, mais inférieurs, pendant ces trois premiers siècles (730-430 av. J.-C.) qui suivirent l'arrivée d'Archias et de Theoklès, nous n'avons qu'à étudier la continuation de la même action pendant les trois siècles suivants qui précédèrent celui de Cicéron. A l'époque où Athènes entreprit le siège de Syracuse (415 av. J.-C.) l'intérieur de l'île était occupé par des communautés de Sikels et de Sikanes, autonomes et conservant leurs coutumes et leur langage indigènes¹. Mais du temps de Verrès et de Cicéron (trois siècles et demi plus tard) l'intérieur de l'île, aussi bien que les régions maritimes, avait fini par être hellénisé : les villes de l'intérieur n'étaient guère moins grecques que celles de la côte. Cicéron oppose favorablement le caractère des Siciliens à celui des Grecs en général (*i. e.* des Grecs hors de Sicile), mais il ne distingue nulle part les Grecs en Sicile d'avec les Sikels indigènes² ; ni Enna ni Centuripi d'avec Katana et Agrigente. Les petits villages des Sikels devinrent graduellement à demi hellénisés et se transformèrent en sujets de villes grecques ; pendant les trois premiers siècles, ce changement s'opéra dans les régions de la côte ; — pendant les trois siècles suivants, dans les régions de l'intérieur ; et probablement avec une rapidité et un effet plus grands dans la première période, non seulement parce que l'action des communautés grecques était alors plus rapprochée, plus concentrée et plus violente, mais aussi parce que les tribus obstinées pouvaient alors se retirer dans l'intérieur.

Ainsi l'on ne doit pas considérer les Grecs en Sicile comme purement grecs, mais comme modifiés par un mélange de langage, de coutumes et de caractère empruntés des Sikels et des Sikanes. Chaque ville comprenait dans sa population non privilégiée un nombre de Sikels (ou de Sikanes, suivant le cas) à demi hellénisés, qui, bien que dans un état de dépendance, contribuaient à mélanger la race et à influencer sur la masse entière. Nous n'avons pas de raison pour supposer que le langage sikel ou œnotrien ait jamais été écrit, comme le latin, l'osque ou

¹ Thucydide, VI, 62-87 ; VII, 13.

² Cicéron, *in Verrem*, Act. II, lib. IV, c. 26-51 ; Diodore, V, 6.

Comparez la manière dont Cicéron parle d'Agyrium, de Centuripi et d'Enna avec la description de ces endroits en tant qu'habités par des Sikels autonomes, 396 avant J.-C., dans les guerres de Denys l'Ancien (Diodore, XIV, 55, 58, 78). Sikanes et Sikels étaient à cette époque complètement distingués des Grecs, dans le centre de l'île.

O. Müller dit que *Syracuse, 70 ans après sa fondation, colonisa Akræ, et aussi Enna, située dans le centre de l'île* (*Hist. of Dorians*, I, 6, 7). Enna est mentionnée par Etienne de Byzance comme une fondation syracusaine, mais sans indication de la date de sa fondation, qui doit avoir été effectuée bien plus tard que Müller ne l'affirme ici. Serra di Falco (*Antichità di Sicilia*, Introd., t. I, p. 9) donne Enna comme ayant été fondée postérieurement à Akræ, mais avant Kasmenæ ; date pour laquelle je ne trouve aucune autorité. Talaria (V. Stoph. Byz., *ad voc.*) est aussi mentionnée comme une autre cité syracusaine, dont la fondation nous est inconnue quant à sa date et à ses détails.

l'ombrien¹. Les inscriptions de Segesta et d'Halesos sont toutes en grec d'orien, qui se substitua à la langue indigène dans ce qui concernait les choses publiques comme langage séparé, mais non sans se modifier lui-même au contact. En suivant la succession toujours renouvelée de violents changements politiques, l'aptitude inférieure à avoir un gouvernement populaire, pacifique et régulier, et la licence voluptueuse plus effrénée que montrent les Grecs siciliens et italiens² en tant que comparés à Athènes et aux cités de la Grèce propre, — nous devons nous rappeler que nous n'avons pas affaire à un hellénisme pur, et que l'élément indigène, bien qu'il n'entravât pas l'activité ni les progrès de la richesse, empêchait le colon grec de prendre une part complète à cette organisation améliorée que nous reconnaissons si distinctement dans Athènes à partir de Solôn. Le caractère de leur littérature et de leur poésie montre combien le goût, les habitudes, les idées, la religion et les mythes locaux des Sikels indigènes passèrent dans les esprits des Grecs sikeliotes ou siciliens. La Sicile fut le berceau de cette gaieté rustique et de cette bouffonnerie villageoise qui donnèrent naissance à la comédie primitive, — devenue politique et changée à Athènes, de manière à convenir aux gens du marché, de l'ekklêsia, du dikasterion, alliant, dans les comédies du Syracusain Epicharme, d'abondants détails sur les plaisirs de la table (pour lesquels les anciens Siciliens étaient renommés) à la philosophie de Pythagoras et à des maximes morales, — mais donnée avec toute la simplicité nue de la vie commune, dans une sorte de prose rythmique, sans même subir la gêne d'un mètre fixe, par le Syracusain Sophron dans ses mimes aujourd'hui perdus, et plus tard polie aussi bien qu'idéalisée dans la poésie bucolique de Théocrite³. Ce qui est communément appelé la comédie d'orien était, en grande partie au moins, la comédie sikel, empruntée par des compositeurs d'oriens, — la race et le dialecte d'oriens prédominant en Sicile d'une manière prononcée. Les mœurs représentées ainsi appartenaient à cette veine grossière de gaieté qui était commune aux Grecs d'oriens de la ville et aux Sikels à demi hellénisés des villages circonvoisins. En outre, il semble probable que cette population rustique permit aux despotes des villes gréco-siciliennes de former aisément et à peu de frais ces corps de troupe mercenaires qui soutenaient leur pouvoir⁴, et dont la présence rendait la continuité du gouvernement populaire, même en supposant qu'il eût commencé, presque impossible.

Ce fut la destinée de la plupart des établissements coloniaux grecs de périr par suite du développement et des agressions de ces puissances de l'intérieur dont

¹ Ahrens, *De Dialecto Doricâ*, sect. I, p. 3.

² Platon, *Epist.* VII, p. 326 ; Plaute, *Rudens*, Act. I, sc. 1, 56 ; Act. II, sc. VI, 58.

³ Timokreon, *Fragm.* 5, ap. Ahrens, *De Dialecto Doricâ*, p. 478.

Bernhardy, *Grundriss der Geschichte der Griech. Litteratur*, vol. II, c. 120, sect. 2-5 ; Grysar, *De Doriensium Comœdia*. Cologne, 1828, c. 1, p. 41, 55, 57, 210 ; Bœckh, *De Græc Tragœd. Princip.*, p. 52 ; Aristote, ap. Athenæ, XI, 505. Le κότταβος semble avoir été une mode indigène des Sikels, empruntée par les Grecs (Athénée, XV, p.666-668).

Le βουκολισσμός sicilien était une mode usitée parmi les bergers siciliens avant Epicharme, qui en signalait l'inventeur supposé, Diomus, le βούκολος Σικελιώτης (Athenæ, XIV, p. 619). Les mœurs et le langage rustique représentés dans la comédie sicilienne sont opposés aux mœurs et au langage de la ville dans la comédie attique, par Plaute, *Persæ*, Act. III, sc. I, 31 :

Librorum eccillum habeo plenum soracum.

Dabuntur dotis tibi inde sexcenti logi,

Atque Attici omnes, nullum siculum acceperis.

Comparez le commencement du prologue des *Menæchmi* de Plaute.

Le μῦθος comique commença à Syracuse avec Epicharme et Phormis (Aristote, *Politique*, V, 5).

⁴ Zenobius, *Proverb.*, V, 84.

ils avaient occupé les côtes ; puissances qui, grâce au voisinage des Grecs, acquirent une organisation militaire et politique, et un pouvoir d'action concentrée, tels qu'elles n'en avaient pas possédés de pareils dans l'origine. Mais, en Sicile, les Sikels n'étaient pas assez nombreux même pour conserver d'une manière permanente leur propre nationalité, et ils finirent par être pénétrés de tous les côtés par l'ascendant et les coutumes helléniques. Nous arriverons néanmoins à une remarquable tentative, faite par un prince sikel indigène, dans la 82^e Olympiade (455 av. J.-C.), — l'entreprenant Duketius, — pour réunir un grand nombre de petits villages sikels et en former une seule ville considérable, et élever ainsi ses compatriotes jusqu'au niveau de la politique et de l'organisation grecques. S'il y avait eu un prince sikel quelconque doué de ces idées supérieures à l'époque où les Grecs s'établirent pour la première fois en Sicile, l'histoire subséquente de file aurait probablement été très différente. Mais les projets de Duketius étaient nés du spectacle que lui offraient les villes grecques qui l'entouraient, et ces dernières avaient acquis un pouvoir bien trop grand pour lui permettre de réussir. Toutefois la description de la tentative avortée, que nous trouvons dans Diodore¹, quelque maigre qu'elle soit, forme un point intéressant dans l'histoire de file.

La colonisation grecque en Italie commença presque en même temps qu'en Sicile, et fut marquée par les mêmes circonstances générales. Nous plaçant à Rhegium (aujourd'hui Reggio) sur le détroit de Sicile, nous reconnaissons des cités grecques établies par degrés sur divers points de la côte jusqu'à Cumæ sur l'une des deux mers et jusqu'à Tarente (Taranto) sur l'autre. Entre les deux mers s'étend la haute chaîne des Apennins, calcaire dans la partie supérieure de son cours, dans l'Italie moyenne, — granitique et schisteuse dans la partie inférieure, où elle traverse les territoires appelés aujourd'hui la Calabre citérieure et la Calabre ultérieure. Les plaines et les vallées de chaque côté des Apennins calabrais présentent une végétation luxuriante, vantée par tous les observateurs, et surpassant même celle de la Sicile² ; et, quelque grandes que soient aujourd'hui les propriétés productives de ce territoire, il y a tout lieu de croire qu'elles doivent avoir été beaucoup plus grandes dans les temps anciens. Car il a été éprouvé par des tremblements de terre répétés, dont chacun a laissé des traces calamiteuses de dévastation. Ceux de 1638 et de 1783 — particulièrement le dernier, dont les effets destructifs furent ruineux sur une échelle effrayante tant pour la vie que pour les biens³ —, sont d'une date assez récente pour permettre de constater et de mesurer le dommage fait par chacun d'eux, et ce dommage, dans maintes parties de la côte sud-ouest, était grand et irréparable.

¹ Diodore, XI, 90, 91 ; XII, 9.

² V. Dolomieu, *Dissertation on the Earthquakes of Calabria Ultra in 1783*, dans Pinkerton, *Collection of Voyages and Travels*, vol. V, p. 280.

Il est impossible (fait-il observer) de se faire une idée complète de la fertilité de la Calabre ultérieure, particulièrement de cette partie appelée la Plaine (au S.-O. des Apennins au-dessous du golfe de Sainte-Euphemia). Les champs, qui portent des oliviers de plus grande taille que partout ailleurs, produisent encore du grain. Des vignes chargent de leurs branches les arbres sur lesquels elles croissent, sans cependant diminuer leur récolte. Tout y vient, et la nature semble prévenir les désirs du laboureur. Il n'y a jamais assez de mains pour recueillir toutes les olives, qui finissent par tomber et pourrir au pied des arbres qui les portaient, dans les mois de février et de mars. Des étrangers, principalement des Siciliens, y viennent en foule pour les récolter, et en partager le produit avec le cultivateur. L'huile est leur principal article d'exportation ; partout leurs vins sont bons et précieux. Cf. p. 278-282.

³ M. Keppel Craven fait observer (*Tour through the Southern provinces of Naples*, c. 13, p. 251) : *On peut dire que le tremblement de terre de 1783 a changé la face de toute la Calabre ultérieure, et étendu ses ravages vers le nord aussi loin que Cosenza.*

Aussi, quelque animées que soient les épithètes avec lesquelles le voyageur moderne dépeint la fertilité actuelle de la Calabre, nous sommes autorisés à étendre leur signification quand nous concevons la contrée telle qu'elle était entre 720 et 320 avant J.-C., période de l'occupation et de l'indépendance grecques ; tandis que l'air malsain qui, aujourd'hui, désole les plaines en général, semble alors n'avoir été senti que dans une étendue limitée et dans des localités particulières. Les fondateurs de Tarente, de Sybaris, de Krotôn, de Lokri et de Rhegium s'établirent dans des situations pleines d'espérances incomparables pour le cultivateur industriel, et dont les habitants antérieurs avaient tiré peu de profit ; bien que, depuis l'assujettissement des cités grecques, ces possessions, jadis si riches, soient tombées dans la pauvreté et le dépeuplement, surtout pendant les trois derniers siècles, par suite de l'insalubrité, de l'indolence, d'une mauvaise administration et de la crainte des corsaires barbaresques.

Les Œnotriens, les Sikels ou Italiens, qui possédaient ces territoires en 720 avant J.-C., semblent avoir été de petites communautés grossières, se procurant la sécurité en résidant sur des éminences élevées — plus pastorales qu'agricoles, et dont quelques-unes consommaient le produit de leurs champs dans un repas commun, sur un principe analogue aux Syssitia de Sparte ou de Krète. Le roi Italus introduisit, dit-on, cette particularité¹ dans la portion la plus méridionale de la population œnotrienne, et en même temps il lui donna le nom d'Italiens, bien qu'elle fût connue aussi sous le nom de Sikels. Dans tout le centre de la Calabre, entre les deux mers, la chaîne élevée des Apennins assurait une protection dans une certaine mesure tant à leur indépendance qu'à leurs habitudes pastorales. Mais ces hauteurs sont faites pour qu'on en jouisse conjointement avec les plaines situées à leur pied, de manière à alterner l'été et l'hiver le pâturage pour le bétail. C'est de cette manière que la richesse de la contrée est rendue profitable, puisqu'une grande partie de la chaîne est ensevelie sous la neige pendant les mois d'hiver. Une diversité si remarquable de sol et de climat rendait la Calabre une terre de promesse pour une colonie grecque. Les plaines et les éminences plus basses étaient aussi fertiles en blé, en vin, en huile et en lin, que les montagnes l'étaient en pâturages d'été et en bois de construction, — et il tombe sur les terrains plus élevés une pluie abondante, qui ne demande que du travail et du soin pour qu'elle arrive à donner aux terrains plus bas leur maximum de fertilité. De plus, une longue ligne de côtes maritimes (bien que peu garnie de ports) et une grande quantité de poissons venaient s'ajouter aux avantages du sol. Tandis que les hommes libres plus pauvres des cités grecques étaient à même d'obtenir dans le voisinage de petits lots de terre fertile, pour les cultiver de leurs propres mains, et de se procurer la plus grande partie de leur nourriture et de leurs vêtements, — les propriétaires plus riches tiraient un bon profit des portions plus éloignées du territoire au moyen de leur bétail, de leurs moutons et de leurs esclaves.

Des villes grecques situées sur cette côte favorisée, les plus anciennes aussi bien que les plus prospères étaient Sybaris et Krotôn, toutes deux sur le golfe de Tarente, — toutes deux d'origine achæenne, — et confinant l'une à l'autre, sous le rapport du territoire. Krotôn était située non loin, à l'ouest de l'extrémité sud-est du golfe, appelée dans les anciens temps le cap Lakinien, et rendue célèbre par le temple de Hêrê Lakinienne, qui fut également vénéré et orné par le Grec établi dans l'île aussi bien que par le navigateur passager. Une seule et unique

¹ Aristote, *Politique*, VII, 9, 3.

colonne du temple, l'humble reste de la magnificence passée, marque encore l'extrémité de ce promontoire jadis célèbre. Sybaris semble avoir été fondée dans l'année 720 avant J.-C., Krotôn en 710 avant J.-C. ; Iselikeus fut œkiste de la première¹, Myskellos, de la seconde. Cette considérable émigration achæenne semble avoir été rattachée à l'expulsion antérieure de la population achæenne de la région la plus méridionale du Péloponnèse par les Dôriens, bien que nous ne puissions voir de quelle manière précise. Les villes achæennes du Péloponnèse paraissent, dans les temps plus récents, trop peu importantes pour fournir des émigrants, mais probablement au huitième siècle avant J.-C., leur population peut avoir été plus considérable. La ville de Sybaris fut fondée entre deux rivières, le Sybaris et le Krathis² (le nom de cette dernière étant emprunté d'une rivière d'Achaïa) ; la ville de Krotôn à, une distance d'environ vingt-cinq milles (= 40 kilom.) sur la rivière Æsaros. Les premiers colons de Sybaris consistaient en partie en Trœzèniens, qui furent cependant chassés dans la suite par les Achæens plus nombreux ; — acte de violence qui, ainsi que l'explique le sentiment religieux d'Antiochus et de quelques autres historiens grecs, attira sur eux la colère des dieux, manifestée par la destruction définitive de la cité par les Krotoniates³.

La lutte fatale entre ces deux villes, qui se termina par la ruine de Sybaris, fut engagée en 510 avant J.-C., après que cette dernière avait existé pendant 210 ans avec une prospérité croissante. Et la prospérité étonnante à laquelle elles parvinrent toutes les deux est une preuve suffisante qui démontre que pendant la plus grande partie de cette période elles étaient restées au moins en paix, si elles n'étaient pas unies par une alliance et par une fraternité achæenne commune. Par malheur, le fait général de leur grandeur, de leurs richesses et de leur puissance considérables est tout ce qu'il nous est permis de savoir. Les murs de Sybaris embrassaient un circuit de cinquante stades, ou près de six milles (= 9 kilom. 1/2 environ), tandis que ceux de Krotôn étaient même plus étendus, comprenant un peu moins de douze milles⁴ (= 19 kilom.). Une vaste enceinte entourée de murs était avantageuse pour donner abri aux biens meubles du territoire environnant, qui y étaient transportés à l'arrivée d'un envahisseur. Les deux villes possédaient un empire étendu dans la largeur de la péninsule de la Calabre, d'une mer à l'autre. Mais les possessions territoriales de Sybaris semblent avoir été plus grandes et ses colonies plus spacieuses et plus éloignées, — fait qui peut expliquer le circuit plus petit de la ville.

Les Sybarites fondèrent Laos et Skidros, sur la mer Méditerranée dans le golfe de Policastro, et même Poseidônia, plus éloignée, — connue aujourd'hui par son nom latin de Pæstum, aussi bien que par les temples qui restent encore pour orner sa place déserte. Ils possédaient vingt-cinq villes dépendantes, et régnaient sur quatre tribus ou nations indigènes distinctes. On ne nous dit pas quelles étaient ces nations⁵ ; mais c'étaient probablement différentes sections du nom œnotrien. Les Krotoniates aussi s'étendaient en travers du pays jusqu'à la

¹ Strabon, VI, p. 263. Kramer dans sa nouvelle édition de Strabon, à l'exemple de Koray, doute de l'exactitude du nom Ἰσελικεύς, qui, certainement, s'éloigne de l'analogie habituelle des noms grecs. Cependant, en admettant qu'il soit incorrect, il n'y a pas moyen de le rectifier : Kramer imprime : οἰκιστὴς δὲ αὐτῆς ὁ Ἴσ... Ἐλικεύς : faisant ainsi de Ἐλικεύς l'ethnicon de la ville achæenne Helikê.

Il y avait aussi des légendes rattachant la fondation de Krotôn à Hêraklês, qui, affirmait-on, avait reçu un abri hospitalier du héros éponyme Krotôn. Hêraklês était οἰκεῖος à Krotôn : V. Ovide, Métamorphoses, XV, 1-60 ; Jamblique, Vita Pythagoras, c. 8, p. 30, c. 9, p. 37, éd. Kuster.

² Hérodote, I, 145.

³ Aristote, Politique, V, 2, 10.

⁴ Strabon, VI, p. 262 ; Tite-Live, XXIV, 3.

⁵ Strabon, VI, p. 263 ; V, p. 251 ; Skyrnus de Chios, v. 244 ; Hérodote, VI, 21.

Méditerranée et fondèrent (sur le golfe appelé aujourd'hui Sainte-Euphemia) la ville de Terina, et vraisemblablement aussi celle de Lametini¹. Les habitants de Lokres Épizéphyrienne, qui était située dans la partie plus méridionale de la Calabre ultérieure, près de la ville voisine de Gerace, s'étendaient de la même manière en travers de la péninsule. Ils fondèrent sur la côte de la Méditerranée les villes d'Hippôllium, de Medma et de Mataurum², aussi bien que Melæ et Itoneia, dans des localités qui ne sont pas aujourd'hui exactement reconnues.

Myskellos de Rhyes en Achaïa, qui fonda Krotôn sur l'indication expresse de l'oracle de Delphes, jugea, dit-on, (710 avant J.-C.), l'emplacement de Sybaris préférable, et sollicita de l'oracle la permission d'y établir sa colonie ; mais il reçut l'avis d'obéir strictement aux ordres qui lui avaient été donnés d'abord³. On affirme de plus que la fondation de Krotôn fut aidée par Archias, qui passait alors le long de la côte avec ses colons en destination pour Syracuse, et qui est aussi également rattaché à la fondation de Lokres ; mais ni l'une ni l'autre de ces assertions ne semblent admissibles sous le rapport chronologique.

La Lokres italienne (appelée Épizéphyrienne, à cause du voisinage du cap Zephyrium) fut fondée dans l'année 683 avant J.-C. par des colons venus de chez les Lokriens, — soit des Lokriens Ozoles clans le golfe de Krissa, soit de ceux d'Oponthe sur le détroit eubœen. Ce point était contesté même dans l'antiquité, et peut-être les uns et les autres y ont-ils contribué : Euanthos fut l'œkiste de la ville⁴. Les premières années de Lokres Épizéphyrienne furent, dit-on, des années de sédition et de discorde. Et le caractère vil que nous trouvons attribué aux colons primitifs, aussi bien que leur conduite perfide avec les indigènes, est d'autant plus à signaler que les Lokriens, à l'époque et d'Aristote et de Polybe, ajoutaient une foi entière à ces assertions relatives à leurs propres ancêtres.

Les premiers émigrants qui vinrent à Lokres étaient, selon Aristote, un corps d'esclaves fugitifs, de voleurs d'hommes et d'adultères, qui n'avaient de connexion légitime avec une racine hellénique honorable que par un certain nombre de femmes lokriennes de bonne naissance qui les accompagnaient. Ces femmes appartenaient à ces familles d'élite appelées les Cent Maisons, qui constituaient ce qu'on peut appeler la noblesse des Lokriens dans la Grèce propre, et leurs descendants continuèrent à jouir d'un certain rang et d'une certaine prééminence dans la colonie, même du temps de Polybe. L'émigration fut occasionnée, dit-on, par des relations immorales entre ces femmes lokriennes nobles et leurs esclaves, — peut-être par des mariages avec des femmes de rang

¹ Stephan. Byz., v. *Τέρινα-Λαμητιῖνοι*, Skymnus de Chios, 305.

² Thucydide, V, 5 ; Strabon, VI, p. 256 ; Skymnus de Chios, 307. Steph. Byz. appelle Mataurum πόλις Σικελίας.

³ Hérodote, VIII, 47. *Κροτωνιῆται, γένος εἰσὶν Ἀχαιοὶ* : la date de la fondation est fournie par Denys d'Halicarnasse (*A. R.*, II, 59).

Les ordres donnés à Myskellos par l'oracle se trouvent au long dans les Fragments de Diodore, publiés par Maii (*Script. Vet. Fragm.*, 10, p. 8) ; cf. *Zénob. Proverb. Centur.*, III, 42.

Bien que Myskellos soit présenté ainsi comme l'œkiste de Krotôn, cependant nous trouvons une monnaie krotoniate avec l'inscription *Ἡρακλῆς Οἰκίστας* (Eckhel, *Doctrin. Numm. Vet.*, vol. I, p. 172) ; le culte d'Héraklès à Krotôn sous ce titre est analogue à celui d'*Ἀπολλῶν Οἰκίστης καὶ Δωματίτης* à Ægina (Pythænêtus ap. Schol. Pindare, *Nem.*, V, 81). Il y avait diverses légendes relatives à Héraklès, à l'éponyme Krotôn et à Lakinius. Héraclide de Pont, *Fragm.* 30, éd. Koeller ; Diodore, IV, 24 ; Ovide, *Métamorphoses*, XV, 1-53.

⁴ Strabon, VI, p. 259. Euantheia, Hyantheia ou Æantheia était une des villes des Lokriens Ozoles sur le côté septentrional du golfe de Krissa, d'où partirent peut-être les émigrants emportant avec eux le nom et le patronage de son œkiste éponyme (Plutarque, *Quæst. Græc.*, c. 15 ; Skylax, p. 14).

inférieur là où il n'y avait pas eu de *connubium* reconnu¹ ; fait rapporté, par ceux de qui l'apprit Aristote, à la longue durée de la première guerre messénienne, — les guerriers lokriens étant pour la plupart restés dans le territoire messénien comme auxiliaires des Spartiates pendant les vingt années de cette guerre², ne se permettant que de rares et courtes visites à leurs foyers. C'est une histoire qui ressemble à celle que nous trouvons dans l'explication de la colonie de Tarente. Elle nous arrive trop imparfaitement pour permettre une critique ou une vérification ; mais le caractère peu aimable des premiers émigrants est un renseignement qui mérite créance, et il est très peu vraisemblable qu'il ait été inventé. Leurs premiers actes en s'établissant en Italie montrent une perfidie qui est d'accord avec le caractère qu'on leur attribue. Ils trouvèrent le territoire dans cette portion méridionale de la péninsule de Calabre possédée par des Sikels indigènes, qui, alarmés à la vue de leur force et redoutant de tenter les hasards d'une résistance, consentirent à les admettre à un partage et à une résidence commune. Le pacte fut conclu et juré par les deux parties dans les termes suivants : *Il y aura amitié entre nous, et nous jouirons du pays en commun, aussi longtemps que nous serons sur cette terre et que nous aurons des têtes sur nos épaules*. Au moment où on recevait le serment, les Lokriens avaient mis de la terre dans leurs souliers et avaient des têtes (gousses) d'ail sur leurs épaules ; de sorte que, quand ils se furent débarrassés de ces accessoires, ce serment fut considéré comme n'étant plus obligatoire. Profitant de la première occasion favorable, ils attaquèrent les Sikels par surprise et les chassèrent du territoire, dont ils acquirent ainsi la possession exclusive³. Leur premier établissement fut formé sur la terre la plus avancée elle-même, le cap Zephyrium (aujourd'hui Bruzzano). Mais après trois ou quatre ans la situation de la ville fut portée sur une éminence dans la plaine voisine, et on dit que les Syracusains les y aidèrent⁴.

En décrivant les colons grecs en Sicile, j'ai déjà dit qu'il faut les considérer comme Grecs ayant revu des Sikels indigènes une infusion considérable de sang, d'habitudes et de mœurs. Le cas est le même chez les Grecs italiens ou italiens, et par rapport à ces Lokriens Épizéphyriens particulièrement, nous le trouvons mentionné expressément par Polybe. Composée comme l'était leur bande d'hommes ignobles et vils, non liés ensemble par les forts liens de tribu ou par des coutumes traditionnelles, ils étaient d'autant plus disposés à adopter de nouveaux usages, aussi bien religieux que civils⁵, empruntés des Sikels. L'historien en signale un en particulier — la dignité religieuse appelée le Phialêphoros ou porte-encensoir, dont jouissait chez les Sikels indigènes un jeune homme de naissance noble, accomplissant dans leurs sacrifices les devoirs qui en dépendaient ; mais les Lokriens, tout en s'identifiant avec la cérémonie religieuse, et en adoptant à la fois le nom et la dignité, changèrent le sexe et conférèrent la charge à une de ces femmes de Sang noble qui étaient l'ornement

¹ Polybe, XII, 5, 8, 9 ; Denys le Périégète, v. 365.

² Ce fait peut rattacher la fondation de la colonie de Lokres à Sparte ; mais l'assertion de Pausanias, qui dit (III, 3, 1) que les Spartiates, sous le règne du roi Polydoros, fondèrent Lokres et Krotôn, semble appartenir à une conception historique différente.

³ Polybe, XII, 5-12.

⁴ Strabon, VI, p. 259. Nous trouvons que dans les récits qu'on fait de la fondation de Korkyra, de Krotôn et de Lokres, il est fait allusion aux colons syracusains, soit comme contemporains, en guise de compagnons, soit comme auxiliaires : peut-être les récits viennent-ils tous de l'historien syracusain Antiochus, qui exagérerait l'intervention de ses propres ancêtres.

⁵ *Nil patrium, nisi nomen, habet romanus alumnus*, fait observer Properce (IV, 37) relativement aux Romains : répété avec une amertume plus grande encore dans la lettre de Mithridatès à Arsacès dans Salluste (p. 191, éd. Delph.). La remarque est bien applicable à Lokres.

de leur colonie. Même jusqu'à l'époque de Polybe, quelque jeune fille descendant de l'une de ces Cent Maisons d'élite continuait encore à porter le titre et à accomplir les devoirs de Phialêphoros dans les cérémonies. Ces renseignements nous apprennent quelle portion considérable de Sikels doit avoir fini par être incorporée comme dépendante dans la colonie des Lokriens Épizéphyriens, et combien le mélange de leurs habitudes avec celles des colons grecs fut fortement marqué ; tandis que le fait de faire remonter parmi eux toute grandeur de race à un petit nombre de femmes émigrantes de noble naissance est une particularité appartenant exclusivement à leur cité.

Qu'un corps de colons formé d'éléments donnant si peu d'espérances soit tombé dans une licence et un désordre extrêmes, c'est ce qui n'est en aucune sorte surprenant ; mais ces méfaits paraissent être devenus dans les premières années de la colonie intolérables au point d'imposer à chacun la nécessité de quelque remède. Telle fut l'origine d'un phénomène nouveau dans la marche d'une société grecque, — la première promulgation de lois écrites. Les Lokriens Épizéphyriens, s'étant adressés à l'oracle de Delphes pour obtenir quelque conseil qui les soulageait dans leur détresse, reçurent l'ordre de faire des lois par eux-mêmes¹ ; et ils reçurent les lois d'un berger nommé Zaleukos, qui déclarait les avoir apprises de la déesse Athênê dans un songe. Ces lois, dit-on, furent écrites et promulguées en 664 avant J.-C. quarante ans avant celles de Drakôn à Athènes.

Nous pouvons être suffisamment assurés que ces premières de toutes les lois grecques écrites étaient simples et peu nombreuses² : elles semblent avoir ordonné l'application de la *lex talionis*, comme punition pour des injures personnelles. Par ce caractère général de ses lois, Zaleukos fut le pendant de Drakôn. Mais on connaissait relativement à lui si peu de chose de certain, on avançait tant de fausses assertions, que Timée l'historien alla jusqu'à mettre en question son existence réelle³, — contre l'autorité non seulement d'Ephore, mais encore d'Aristote et de Théophraste. Cependant les lois doivent être restées pendant longtemps sans changement formel ; car telle était l'aversion, nous dit-on, des Lokriens pour toute loi nouvelle, que l'homme qui se hasardait à en proposer une paraissait en public avec une corde autour du cou, qui était immédiatement serrée s'il ne réussissait pas à convaincre l'assemblée de la nécessité de sa proposition⁴. Quant au gouvernement de Locres Épizéphyrienne, nous savons seulement que dans des temps plus récents-il comprenait un grand

¹ Aristote, ap. Schol. Pindare, *Olymp.*, X, 17.

² Proverb. Zenob. *Centur.*, IV, 20. Ζαλεύκου νόμος, ἐπὶ τῶν ἀποτόμων.

³ Strabon, VI, p. 259 ; Skymnus de Chios, V, 313 ; Cicéron, *De Leg.*, II, 6, et *Epist. ad Atticum*, VI, 1.

Heyne, *Opuscula*, vol. II ; *Epimetrum* II, p. 60-68 ; Goeller *ad Timæi Fragm.*, p. 220-259. Bentley (on *the Epistles of Phalaris*, c. 12, p. 274) semble défendre, sans raison suffisante, le doute de Timée au sujet de l'existence de Zaleukos. Mais le renseignement d'Ephore, qui avance que Zaleukos avait formé ses lois de coutumes krétoises, laconiennes et aréopagitiques, si on le compare au renseignement simple et bien plus croyable d'Aristote cité plus haut, prouve combien les affirmations relatives au législateur lokrien étaient peu précises (ap. Strabon, VI, p. 260). D'autres renseignements le concernant aussi, auxquels Aristote fait allusion (*Politique*, II, 9, 3), étaient distinctement contraires à la chronologie.

Charondas, le législateur des villes chalkidiennes en Italie et en Sicile, autant que nous en pouvons juger au milieu de témoignages très confus, semble appartenir à une époque plus récente que Zaleukos ; je parlerai de lui ci-après.

⁴ Démosthène, *cont. Timokrat.*, p. 744 ; Polybe, XII, 10.

conseil de mille membres, et un principal magistrat exécutif appelé Kosmopolis ; on dit aussi qu'il était administré avec soin et rigueur.

La date de la ville de Rhegium (Reggio), séparée du territoire de Lokres Épizéphyrienne par le fleuve Halex, doit avoir été non seulement plus ancienne que Lokres, mais même que Sybaris, — si ce que dit Antiochos est exact, à savoir, que les colons furent rejoints par ces Messéniens, qui, avant la première guerre messénienne, désiraient faire réparation aux Spartiates de l'outrage qu'avaient subi les jeunes filles spartiates dans le temple d'Artemis Limnatis, mais qui furent accablés par leurs compatriotes et forcés de s'exiler. Cependant Pausanias donne une version différente de cette émigration de Messéniens à Rhegium, admettant toutefois encore le fait de cette émigration à la fin de la première guerre messénienne, ce qui placerait la fondation de la cité plus tôt que 720 avant J.-C. — Bien que Rhegium fût une colonie chalkidienne, cependant une portion de ses habitants semble avoir été indubitablement d'origine messénienne, et de ce nombre était Anaxilas, despote de la ville entre 500 et 470 avant J.-C., qui faisait remonter sa lignée, à travers deux siècles, jusqu'à un émigrant messénien nommé Alkidamidas¹. La célébrité et le pouvoir d'Anaxilas, précisément au moment où l'ancienne histoire des villes grecques commençait à être exposée en prose et d'une manière quelque peu systématique, firent que l'élément messénien dans la population de Rhegium fut mis plus en relief. Mais la ville était essentiellement chalkidienne, rattachée par une parenté coloniale aux établissements chalkidiens de Sicile, Zanklê, Naxos, Katana et Leontini. Les émigrants primitifs partirent de Chalkis, comme étant un dixième des citoyens consacrés à Apollon par un vœu à la suite d'une famine ; et les ordres du (lieu aussi bien que l'invitation des Zanklæens guidèrent leur course vers Rhegium. La ville fut florissante, et acquit un nombre considérable de villages dépendants alentour², habités sans cloute par des cultivateurs de la population indigène. Mais elle semble avoir été souvent en lutte avec les Lokriens limitrophes, et elle subit, conjointement avec les Tarentins, une sérieuse défaite, qui sera racontée ci-après.

Entre Lokres et le cap Lakinien étaient situées la colonie achæenne de Kaulônia et celle de Skyllêtium, la dernière vraisemblablement comprise dans le domaine de Krotôn, bien qu'elle prétendit avoir été fondée dans l'origine par Menestheus, le chef des Athéniens au siège de Troie ; Petilia, également, forteresse située sur une colline au nord-ouest du cap Lakinien, aussi bien que Makalla, toutes les deux comprises dans le territoire de Krotôn, avait été fondée, affirmait-on, par Philoktêtês. Le long de toute cette côte du golfe de Tarente il y avait divers établissements attribués aux héros de la guerre de Troie³, — Epeios, Philoktêtês, Nestôr, — ou bien à leurs troupes lors de leur retour. Probablement ceux qui occupaient ces établissements avaient été des bandes d'aventuriers grecs, petites, mélangées, non avouées⁴, qui se donnaient l'origine la plus honorable qu'ils pouvaient imaginer, et qui finirent par être absorbées plus tard dans les établissements coloniaux plus considérables qui suivirent ; ces derniers adoptant et s'appropriant le culte héroïque de Philoktêtês on d'autres guerriers de Troie, qu'avaient commencé les premiers émigrants.

¹ Strabon, VI, p. 257 ; Pausanias, IV, 23, 2.

² Strabon, IV, p. 258.

³ Strabon, VI, p. 263 ; Aristote, *Mirab. Ausc.*, c. 106 ; Athénée, XII, p. 523.

C'est à ces prétendus compagnons rhodiens de Tlepolêmos devant Troie que se rapporte l'allusion faite dans Strabon à des occupants rhodiens près de Sybaris (XIV, p. 655).

⁴ V. Mannert, *Geographie*, part IX, b. 9, ch. 11, p. 234.

Pendant les temps florissants de Sybaris et de Krotôn, il semble que ces deux grandes cités se partageaient toute la longueur de la côte du golfe de Tarente, depuis l'endroit appelé aujourd'hui Rocca Imperiale jusqu'au sud du cap Lakinien. Entre le point où se terminait la domination de Sybaris, sur le côté tarentin et la ville de Tarente elle-même, il y avait deux colonies grecques considérables, — Siris, appelée dans la suite Hêrakteia, et Metapontium. La fertilité et l'attrait du territoire de Siris, avec ses deux rivières, Akiris et Siris, étaient bien connus même du poète Archiloque (660 av. J.-C.)¹ ; mais nous ne savons pas la date à laquelle elle passa des Chôniens ou Chaoniens indigènes dans les mains de colons grecs. Un citoyen de Siris est mentionné parmi les prétendants qui se disputaient la fille du Sikyonien Kleisthês (580-560 av. J.-C.). On nous dit que quelques fugitifs kolophoniens, émigrant pour échapper à la domination des rois lydiens, attaquèrent le lieu et s'en emparèrent, en lui donnant le nom de Polieion. Les Chôniens de Siris s'attribuaient une origine troyenne ; ils montraient une image en bois d'Athênê Ilienne, qui, affirmaient-ils, avait été rapportée par leurs ancêtres fugitifs après la prise de Troie. Lorsque les Ioniens donnèrent l'assaut à la ville, un grand nombre d'habitants se cramponnèrent à cette relique pour en obtenir protection ; mais ils en furent arrachés par les vainqueurs², qui les tuèrent ; sacrilège qui fut la cause, ainsi qu'on le supposa, du peu de durée de leur établissement. A l'époque de l'invasion de la Grèce par Xerxês, on considérait le fertile territoire de Siritis comme pouvant être colonisé ; car les Athéniens, quand leurs affaires paraissaient désespérées, avaient ce projet d'émigration en réserve comme une ressource possible³, et il y eut des déclarations inspirées de la part de quelques-uns des prophètes contemporains, qui les encourageaient à cette entreprise. Enfin, après qu'Athènes eut fondé la ville de Thurii, dans le voisinage de Sybaris démantelée, les Thuriens essayèrent de se rendre maîtres du territoire de Siritis ; mais les Tarentins s'y opposèrent⁴. En vertu, du compromis fait entre eux ; la ville de Tarente fut reconnue comme la métropole de la colonie, mais une possession commune fut accordée et aux Tarentins et aux Thuriens. Les premiers transférèrent la cité, sous le nouveau nom d'Hêrakteia, dans un lieu situé à trois milles (= 4 kilom. 800 mèt.) de la mer, laissant Siris comme lieu qui permettait aux navires d'avoir communication avec elle⁵.

A environ vingt-cinq milles (= 40 kilom.) à l'est de Siris sur la côte du golfe Tarentin était située la ville grecque de Metapontium, qui, selon l'affirmation de quelques-uns, devait son origine à des compagnons pyliens de Nestôr, — selon d'autres, aux guerriers phokiens d'Epeios, à leur retour de Troie. Les preuves de la première assertion se montraient dans le culte des héros Nêlides, — les preuves de la seconde dans la conservation des outils, réputés identiques, à l'aide

¹ Archiloque, *Fragm.* 17, éd. Schneidewin.

² Hérodote, VI, 127 ; Strabon, VI, p. 263. Le nom Polieion semble devoir être lu Πλειϊον dans Aristote, *Mirab. Auscult.*, 106.

Niebuhr assigne cet établissement kolophonien de Siris au règne de Gygès en Lydie ; je n'en connais d'autre preuve que le renseignement qui nous apprend que Gygès prit τῶν Κολοφωνίων τὸ ὄστυ (Hérodote I, 14) ; mais cela ; ne prouve pas que les habitants émigrassent alors, car Kolophôn fut dans la suite une cité très florissante et très prospère.

Justin (XX, 2) rapporte un cas de massacre sacrilège commis près de la statue d'Athênê à Siris, qui semble être totalement différent du récit relatif aux Kolophoniens.

³ Hérodote, VIII, 62.

⁴ Strabon, VI, p. 264.

⁵ Strabon, VI, p. 264.

desquels Epeios avait construit le cheval troyen¹. La ville de Metapontium fut établie sur le territoire des Chôniens ou Cœnôtriens ; mais la première colonie fut, dit-on, détruite par une attaque des Samnites², dont nous ignorons l'époque. Elle avait été fondée par quelques colons achæens — sous la conduite de l'œkiste Daulios, despote de la phokienne Krissa, et appelés par les habitants de Sybaris — qui craignaient que la place ne fut occupée par les Tarentins voisins, colons de Sparte et ennemis héréditaires dans le Péloponnèse de la race achæenne. Cependant, avant l'arrivée des nouveaux colons, il semble que les Tarentins s'étaient déjà approprié la place ; car l'Achæen Leukippos n'obtint d'eux la permission d'aborder que par une promesse trompeuse, et après tout eut à soutenir, tant avec eux qu'avec les Cœnôtriens voisins, une lutte violente, qui se termina par un partage de territoire. La fertilité du territoire métapontin n'était guère moins célèbre que celle du pays de Siritis³.

Plus loin, à l'est de Metapontium, encore à la distance de vingt-cinq milles (= 40 kilom.) environ, était située la grande cité de Taras ou Tarente, colonie de Sparte fondée après la première guerre messénienne, vraisemblablement vers 707 avant J.-C. L'œkiste Phalanthos, qui était, dit-on, un Héraklide, fut placé à la tête d'un corps d'émigrants spartiates — composé principalement de quelques citoyens appelés Epeunaktæ et des jeunes gens appelés Partheniæ qui avaient à cause de leur origine été notés d'infamie par leurs compatriotes, et étaient sur le point de se révolter. Ce fut à la suite de la guerre messénienne qu'eut lieu, dit-on, cette émigration, d'une manière analogue à celle que nous avons rapportée relativement aux Lokriens Epizéphyriens. Les Lacédæmoniens, avant d'entrer en Messénia pour continuer la guerre, s'étaient engagés par un vœu à ne pas revenir avant d'avoir achevé la conquête ; vœu auquel il semble que quelques-uns refusèrent de s'associer, se tenant complètement en dehors de l'expédition. Quand les soldats revinrent après bien des années d'absence passées à la guerre, ils trouvèrent une nombreuse progéniture qu'avaient mise au monde leurs épouses et leurs filles, par suite de leurs relations avec ceux (Epeunaktæ) qui étaient restés dans leur patrie. Les Epeunaktæ pour punition furent rabaissés au rang d'ilotes et réduits en servitude ; les enfants nés ainsi, appelés Partheniæ⁴, furent aussi privés de tous les droits de citoyen, et tenus en déshonneur. Mais ceux qui étaient punis étaient assez nombreux pour se rendre formidables, et ils ourdirent entre eux un complot qui devait éclater à la grande fête religieuse des

¹ Strabon, I. c. ; Justin, XX, 2 ; Velleius Paterculus, I, 1 ; Aristote, *Mirab. Auscult.*, c. 108. Ce récit relatif à la présence et aux outils d'Epeios peut être dû aux colons phokiens de Krissa.

² Les mots de Strabon ἡφανίσθη δ' ὑπὸ Σαυνιτῶν (VI, p. 264) ne peuvent guère se rattacher au récit venant immédiatement après, récit qu'il donne d'après Antiochus, art sujet de la renaissance de la ville due à de nouveaux colons achæens, appelés par les Achæens de Sybaris. Car la dernière place fut réduite à l'impuissance en 510 avant J.-C. ; des appels de la part des Achæens de Sybaris doivent par conséquent être antérieurs à cette date. Si l'on doit admettre Daulios, despote de Krissa, comme l'œkiste de Metapontium, sa fondation doit être placée dans la première moitié du sixième siècle avant J.-C. ; mais il est très difficile d'admettre l'extension des conquêtes Samnites jusqu'au golfe de Tarente à une époque aussi reculée que celle-ci. J'explique donc les mots d'Antiochus comme se rapportant à l'établissement primitif de Metapontium par les Grecs, et non à la renaissance de la ville après sa destruction par les Samnites.

³ Strabon, I. c., Stephan. Byz. (v. Μεταπόντιον) identifie Metapontium et Siris d'une manière embarrassante. Tite-Live (XXV, 15) reconnaît Metapontium comme ville achæenne ; cf. Heyne, *Opuscula*, vol. II, *Prolus.* XII, p. 207.

⁴ Partheniæ, i. e., *enfants de vierges* : la description donnée par Varron, des *virgines* illyriennes, explique cette phrase : *Quas virgines ibi appellant, nonnunquam annorum XV, quibus mos eorum non denegavit, ante nuptias ut succumberent quibus viellent, et incomitatis ut vagari liceret, et liberos habere.* Varron, *De Re Rustica*, II, 10, 9.

Hyakinthia, dans le temple d'Apollon Amyklæen. Phalanthos était le chef secret des conspirateurs, qui convinrent d'attaquer les autorités au moment où il mettrait son casque. Le chef, cependant, qui n'avait jamais eu la pensée que le projet fût exécuté, le trahit à l'avance, stipulant la vie de tous ceux qui y étaient impliqués. Au commencement de la fête, lorsque la multitude était déjà assemblée, on ordonna à un héraut de proclamer à haute voix que ce jour-là Phalanthos ne mettrait pas son casque — proclamation qui révéla aussitôt aux conspirateurs qu'ils étaient trahis. Quelques-uns d'entre eux cherchèrent leur salut dans la fuite, d'autres prirent la posture de suppliants ; mais ils furent seulement retenus en prison, avec l'assurance de la vie sauve, tandis que Phalanthos était envoyé à l'oracle de Delphes pour le consulter au sujet d'une émigration. Il demanda, dit-on, s'il pouvait être autorisé à s'approprier la fertile plaine de Sikyôn ; mais la Pythie l'en dissuada expressément, et lui enjoignit de conduire ses émigrants à Satyrium et à Tarente, où il serait *un malheur pour les Iapygiens*. Phalanthos obéit, et conduisit les conspirateurs découverts comme émigrants au golfe de Tarente¹, où il arriva peu d'années après la fondation de Sybaris et de Krotôn par les Achæens. Selon Éphore, il trouva ces premiers émigrants en guerre avec les indigènes, les secourut dans la lutte, et reçut en retour leur aide pour effectuer son propre établissement. Mais ceci ne peut guère avoir été compatible avec le récit d'Antiochus, qui représentait les Achæens de Sybaris comme conservant même dans leurs colonies la haine contre le nom dorien qu'ils avaient contractée dans le Péloponnèse². Antiochus disait que Phalanthos et ses colons avaient été reçus d'une manière amicale par les habitants indigènes et autorisés à établir tranquillement leur nouvelle ville.

Si le fait fut réellement ainsi, il prouve que les habitants indigènes du sol doivent avoir eu des habitudes purement d'intérieur, ne se servant de la mer ni pour le commerce ni pour la pêche : autrement, ils auraient difficilement abandonné une situation telle que celle de Tarente, — qui, tout en étant favorable et productive même eu égard à la terre adjacente, était, par rapport aux avantages maritimes, incomparable dans l'Italie grecque³. C'était le seul endroit du golfe qui possédait un port parfaitement sûr et convenable. Un spacieux bras de mer y est formé, abrité par un isthme et une péninsule avancée de manière à ne laisser qu'une contrée étroite. Ce bras de mer, connu encore comme *il mare Piccolo* bien que ses bords et la langue de terre adjacente paraissent avoir subi beaucoup de changements, fournit dans le temps actuel une quantité constante, inépuisable et variée. de poissons, spécialement de coquillages, qui donne et de la nourriture et de l'occupation à une proportion considérable des habitants de la modeste Tarente moderne, exactement comme elle remplissait jadis le même but pour la population nombreuse, animée et joyeuse de la puissante Tarente. La population concentrée des pêcheurs formait un élément prédominant dans le caractère de la

¹ Pour cette histoire relative à la fondation de Tarente, V. Strabon, VI, p. 278-280 (qui donne les versions et d'Antiochus et d'Éphore) ; Justin, III, 4 ; Diodore, XV, 66 ; *Excerpta Vatican.*, lib. VII-X, éd. Maii, Fr. 12 ; Servius ad Virgile, *Énéide*, III, 551.

Il y a plusieurs points de différence entre Antiochos, Éphore et Servius ; le récit donné dans le texte suit le premier.

Le renseignement d'Hesychius (v. Παρθενείαι) semble en général un peu plus intelligible que celui que donne Strabon ; Justin traduit Partheniæ, *Spurii*.

Les héros éponymes locaux Taras et Satyrus (de Satyrium) étaient célébrés et adorés chez les Tarentins. V. Cicéron, *Verrines*, IV, 60, 13 ; Servius ad Virgile, *Géorgiques*, II, 197 ; Zumpt. ap. Orelli, *Onomasticon Tullian.*, II, p. 570.

² Cf. Strabon, VI, p. 264 et p. 280.

³ Strabon, VI, p. 278 ; Polybe, X, 1.

démocratie tarentine¹. Tarente était précisément sur les frontières de la contrée connue dans l'origine comme Italie, dans laquelle Hérodote la comprend, tandis qu'Antiochus la croit en Iapygie, et regarde Metapontium comme la dernière ville grecque en Italie.

Ses voisins immédiats étaient les Iapygiens, qui, avec diverses subdivisions de nom et de dialecte, semblent avoir occupé la plus grande partie au sud-est de l'Italie, comprenant : la péninsule nommée d'après eut (parfois cependant aussi appelée la péninsule Salentine), entre l'Adriatique et le golfe Tarentin, — et qui même, dit-on, occupèrent à une époque quelque territoire sur le sud-est de ce golfe, dans le voisinage de Krotôn. Le nom Iapygien semble avoir compris les Messapiens, les Salentins et les Kalabriens, selon quelques-uns même les Peukêtiens et les Dauniens, jusqu'au mont Garganos ou Drion, en suivant l'Adriatique : Skylax mentionne de son temps (vers 360 av. J.-C.) cinq différentes langues dans le pays qu'il appelle Iapygia². On parle des Messapiens et des Salentins comme d'immigrants venus de Krête, parents des Krêtois Minoïens ou primitifs, et nous trouvons une généalogie nationale qui reconnaît Iapyx, fils de

¹ Juvénal, *Satires*, XI, 297. *Atque coronatum et petulans madidumque Tarentum*. Cf. Platon, *Leg.*, I, p. 637 ; et Horace, *Satire* II, 4, 34. Aristote, *Politique*, IV, 4, 1. Οἱ ἀλιεῖς ἐν Τάραντι καὶ Βυζαντίῳ, *Tarentina ostrea*, Varron, *Fragm.*, p. 301, éd. Bipont.

Pour expliquer cette remarque d'Aristote sur les pêcheurs de Tarente comme étant la classe prédominante dans la démocratie, je transcris un passage de l'ouvrage de M. Keppel Craven, *Tour in the Southern provinces of Naples*, c. 10, p. 182 : *Swinburne donne une liste de quatre-vingt-treize sortes différentes de coquillages que l'on trouve dans le golfe de Tarente ; mais plus spécialement dans il mare Piccolo. Dans les anciens temps, le murex et le pourpre étaient au premier rang pour la valeur ; à notre époque dégénérée, la moule et l'huître semblent avoir usurpé une prééminence aussi reconnue, mais moins élevée ; mais il y a d'autres familles nombreuses tenues en estime proportionnée pour leur saveur exquise, et aussi vivement recherchées pendant leurs saisons respectives. L'amour pour les coquillages de toute sorte, qui semble particulier aux indigènes de ces contrées, est tel qu'il paraît exagéré à un étranger, accoutumé à n'en considérer qu'un petit nombre comme mangeables. Ce goût existe à Tarente, s'il est possible, plus fort encore que dans toute autre partie du royaume, et explique le revenu relativement considérable que le gouvernement retire de cette branche particulière de commerce. Il marc Piccolo est divisé en plusieurs portions, louées à différentes sociétés, qui ainsi ont seules le privilège de la pêche : presque tous les hommes des basses classes sont employés par ces corporations, selon que chaque saison par son retour leur procure de l'occupation, de sorte que la nature elle-même semble avoir fourni le commerce exclusif le plus propre aux habitants de Tarente. Les deux mers abondent en variétés de testacés, mais le golfe intérieur (il mare Piccolo) est jugé le plus favorable à leur croissance et à leur saveur. Le lit de sable est littéralement noirci par les moules qui le couvrent ; les bateaux qui glissent sur sa surface en sont chargés ; elles font disparaître sous une couche épaisse les rochers qui bordent le rivage, et paraissent également abondantes sur le bord, empilées en tas.* M. Craven continue à expliquer davantage la merveilleuse abondance de cette pêche ; mais ce que nous avons transcrit, tout en jetant du jour sur la remarque d'Aristote mentionnée plus haut, servira en même temps à faire comprendre la prospérité et l'abondance matérielle de l'ancienne Tarente.

Pour un exposé très soigné de l'état de la culture, particulièrement de l'olive auprès de la moderne Tarente dégénérée, V. les *Travels of M. de Salis Marschlins in the Kingdom of Naples* (traduits par Aufrère, London, 1795), sect. 5, p. 82-107, 163-178.

² Skylax ne cite pas du tout le nom d'Italie : il donne le nom de Leukania à toute la côte, depuis Rhegium jusqu'à Poseidônia sur la Méditerranée, et depuis le même point jusqu'à la limite entre Thurii et Hêrakleia sur le golfe de Tarente (c. 12, 13). A partir de ce point, il étend l'Iapygia jusqu'au mont Drion ou Garganos, de sorte qu'il comprend en Iapygia non seulement Metapontium, mais encore Hêrakleia.

Antiochus tire la ligne entre l'Italie et l'Iapygia à l'extrémité du territoire napolitain, comprenant Metapontium en Italie, et Tarente en Iapygia (Antiochus, *Fragm.* 6, éd. Didot ; ap. Strabon, VI, p. 254).

Cependant Hérodote parle non seulement de Dletapontium, mais encore de Tarente, comme étant en Italie (I, 24 ; III, 136 ; IV, 15).

Dædalos, comme immigrant arrivé de Sicile. Mais le récit fait à Hérodote était, que les soldats krétois qui avaient accompagné Minos dans son expédition entreprise pour défendre Dædalos à Kamikos en Sicile furent, dans leur retour vers leur patrie, poussés sur les côtes de l'Iapygia, et devinrent les fondateurs d'Hyria et d'autres villes messapiennes dans l'intérieur du pays¹. La ville de Brundisium aussi, ou Brentesion, comme l'appelaient les Grecs², peu considérable du temps d'Hérodote, mais fameuse dans la suite, à l'époque romaine, comme le port de mer le plus fréquenté pour se rendre en Épire, était messapienne. Le langage indigène parlé par les Messapiens Iapygiens était une variété de l'osque : le poète latin Ennius, natif de Rudiaë dans la péninsule Iapygienne, parlait grec, latin et osque, et même faisait dériver sa généalogie de l'ancien prince national ou héros Messapus³.

On nous dit que, pendant la vie de Phalanthos, les colons Tarentins gagnèrent sur les Messapiens et les Peukétiens des victoires qu'ils célébrèrent dans la suite par des offrandes votives à Delphes, — et qu'ils firent même des acquisitions aux dépens des habitants de Brundisium⁴, — assertion difficile à croire, si nous songeons à la distance de cette dernière ville, et à cette circonstance, qu'Hérodote même à son époque ne la désigne que comme un port. On dit que Phalanthos aussi, forcé de s'exiler, trouva un accueil hospitalier à Brundisium et y mourut. Toutefois nous n'avons pas de détails sur l'histoire de Tarente pendant les deux cent trente premières années de son existence. Nous avons lieu de croire qu'elle participa à la prospérité générale des Grecs italiens pendant ces deux siècles, bien que restant inférieure et à Sybaris et à Krotôn. Vers l'an 510 avant J.-C., ces deux dernières républiques se firent la guerre et Sybaris fut presque détruite ; tandis que, dans le demi-siècle suivant, les Krotoniates essayèrent la terrible défaite de Sagra de la part des Lokriens, et les Tarentins éprouvèrent une défaite également ruineuse de la part des Messapiens Iapygiens. Toutefois les Tarentins paraissent s'être relevés de ces revers plus complètement que les Krotoniates ; car ceux-là sont au premier rang parmi les Italiotes ou Grecs Italiens, et résistent mieux aux progrès des Lucaniens et des Bruttians de l'intérieur.

Telles étaient les principales cités des Grecs italiens depuis Tarente sur la mer Supérieure jusqu'à Poseidônia sur la mer Inférieure ; et si nous les prenons pendant la période qui précède la ruine de Sybaris (en 510 av. J.-C.), nous verrons qu'elles ont joui d'un degré de prospérité surpassant même celle des Grecs siciliens. La domination de Sybaris, de Krotôn et de Lokres s'étendait en travers de la péninsule d'une mer à l'autre. Les régions montagneuses de l'intérieur de la Calabre avaient d'amicales relations avec les cités et les cultivateurs de la plaine et de la vallée voisines de la mer, — à l'avantage réciproque des unes et des autres. Les petites tribus indigènes d'Énotriens, de Sikels ou d'Italiens, proprement appelées ainsi, étaient hellénisées en partie, et amenées à la condition de cultivateurs habitant les villages et de bergers dépendant de Sybaris et des cités ses pareilles ; une partie d'entre eux demeurant à la ville, probablement comme esclaves domestiques des hommes riches, mais pour la plupart restant dans la campagne en qualité de serfs, de penestae ou de colons,

¹ Hérodote, VII, 170 ; Pline, *H. N.*, III, 16 ; Athénée, XII, p. 523 ; Servius ad Virgile, *Énéide*, VIII, 9.

² Hérodote, IV, 99.

³ Servius ad Virgile, *Énéide*, VII, 691. Polybe distingue les Iapygiens des Messapiens (II, 24).

⁴ Pausanias, I, 10, 3 ; X, 13, 5 ; Strabon, VI, p. 282 ; Justin, III, 4.

mêlés à des colons grecs, et payant -des portions de leurs produits à des propriétaires grecs.

Mais cette dépendance, bien qu'accomplie dans le principe par la force, ne fut cependant pas maintenue exclusivement par le même moyen. Ce fut dans une grande mesure le résultat d'une marche organisée d'existence, et d'une culture plus productive mise à leur portée, — de nouveaux besoins à la fois créés et satisfaits, — de temples, de fêtes, de navires, de murs, de chariots, etc., qui imposaient à l'imagination des laboureurs et des bergers grossiers. Contre la force seule les indigènes auraient pu trouver un abri dans les forêts et les ravins inexpugnables des Apennins de la Calabre, et dans cette vaste région montagneuse de la Sila, située immédiatement derrière les plaines de Sybaris, où même l'armée française avec son excellente organisation, en 1807, trouva tant de difficultés à atteindre les villageois bandits¹. Ce ne fut pas par les armes seules, mais par les armes et les arts combinés, — influence mêlée, semblable à celle qui mit Rome impériale en état de réduire la fierté des Germains et des Bretons farouches, — que les Sybarites et les Krotoniates acquirent et conservèrent leur ascendant sur les indigènes de l'intérieur. Le berger des bords du Sybaris ou du Krathis non seulement trouvait une nouvelle valeur échangeable pour son bétail et d'autres produits, se familiarisant avec une meilleure manière de vivre et de se vêtir, et avec une culture améliorée de l'olivier et de la vigne, — mais il pouvait encore déployer sa vaillance, s'il était fort et brave, dans les jeux publics à la fête de Hêrê Lakinienne, ou même aux jeux Olympiques dans le Péloponnèse². C'est ainsi que nous devons expliquer la domination étendue, la grande population, les richesses, et le luxe des Sybarites et des Krotoniates, population dont le chiffre tel qu'il est donné incidemment par les auteurs ne mérite pas croyance, mais qui, comme nous pouvons bien le croire, a été considérable. Les Ænotriens indigènes, bien qu'incapables de se coaliser pour résister à la force grecque, étaient en même temps moins largement séparés des Grecs, sous le rapport de la race et du langage, que les Osques de la moyenne Italie, et par conséquent plus accessibles aux influences pacifiques grecques ; tandis que la race osque semble à la fois avoir montré une ardeur plus farouche en repoussant les attaques des Grecs, et avoir été plus intraitable quant à leurs séductions. Les Iapygiens ne furent pas modifiés par le voisinage de Tarente au même degré que les tribus attenantes à Sybaris et à Krotôn le furent par leur contact avec ces cités. Le dialecte de Tarente³, aussi bien que celui d'Hêrakleia, bien qu'il fût un dialecte dôrien prononcé, admettait maintes particularités locales ; et les farces du poète tarentin Rhinthôn, comme celles du Syracusain Sophron, semblent avoir mêlé l'élément hellénique avec l'élément italique, sous le rapport de la langue aussi bien que du caractère.

¹ V. une description des opérations militaires des Français dans ces régions presque inaccessibles, que renferme une excellente publication due à un officier général français au service de ce pays pendant trois ans, *Calabria during a military residence of three years*, London, 1832, *Letter XX*, p. 201.

Tout le tableau de la Calabre compris dans ce volume est aussi intéressant qu'instructif ; il n'y avait jamais eu probablement d'opérations militaires de faites dans les montagnes de la Sila.

² V. Théocrite, *Idylle*, IV, 6-35, qui explique le point exposé ici.

³ Suidas, v. Πιϑων ; Stephan. Byz., v. Τάρας ; cf. Bernhardt, *Grundriss der Roemischen Litteratur*, Abschnitt, II, pt. 2, p. 185, 186, au sujet de l'analogie de ces φλύακες, de Rhinthôn avec les mimes italiques indigènes.

Le dialecte des autres cités de la Grèce italique est très peu connu ; l'ancienne inscription de Betilia est dôrienne ; V. Ahrens, *De Dialecto Doricâ*, sect. 49, p. 418.

Vers l'an 650 avant J.-C., époque de l'avènement de Pisistrate à Athènes, fin de ce que l'on peut appeler proprement la première période de l'histoire grecque, Sybaris et Krotôn étaient au maximum de leur pouvoir, que chacune d'elles conserva un demi-siècle après, jusqu'à la fatale dissension qui éclata entre elles. On nous dit que les Sybarites, dans cette lutte finale, marchèrent contre Krotôn avec une armée de trois cent mille hommes. Quelque fabuleux sans doute que soit ce nombre, nous ne pouvons douter que, pour une irruption de cette sorte dans un territoire adjacent, le corps considérable de leurs sujets indigènes à demi hellénisés n'ait été réuni en une armée prodigieuse. Le peu de renseignements qui nous sont parvenus relativement à eux ne parlent guère, par malheur, que de leur luxe, de leur fantasque indulgence pour eux-mêmes, et de leur indolence extravagante, qualités qui ont rendu leur nom proverbial dans les temps modernes aussi bien que dans les temps anciens. Il circulait des anecdotes expliquant ces qualités, et servant à plus d'une fin dans l'antiquité. Le philosophe les racontait pour décréditer et dénoncer le caractère qu'il donnait comme exemple ; tandis que, dans les joyeuses compagnies, les contes sybaritiques, ou colites relatifs aux faits et dires d'anciens Sybarites, formaient une classe séparée et spéciale d'excellentes histoires bonnes à raconter simplement pour l'amusement¹, — en vue de quoi des romanciers ingénieux les multiplièrent indéfiniment. Il est probable que les philosophes pythagoriciens — qui appartenaient dans l'origine à Krotôn, mais qui se maintinrent d'une manière permanente comme secte philosophique en Italie et en Sicile, avec une forte teinte de mysticisme et d'ascétisme fastueux — en exhortant à la tempérance et en dénonçant des habitudes de luxe, pouvaient choisir de préférence des exemples de Sybaris, l'ancienne ennemie des Krotoniates, pour donner une pointe à leur morale, et que la réputation exagérée de la cité commença ainsi à devenir le sujet d'entretien commun d'une extrémité à l'autre du monde grec. Car on ne pouvait réellement connaître que peu de choses avec détail au sujet de Sybaris, puisque son humiliation date du premier commencement de l'histoire contemporaine grecque. Hécaté de Milêtos l'a peut-être visitée au moment où elle était dans toute sa splendeur ; mais Hérodote lui-même ne la connut que par des récits anciens ; et les principales anecdotes qui la concernent sont empruntées d'auteurs beaucoup plus récents que lui, qui se conforment au ton de pensée si commun dans l'antiquité, en attribuant la ruine des Sybarites à leur corruption et à leur luxe insolents².

¹ Aristophane, *Vesp.*, 1260 : Αἰσωπικὸν γελοῖον, ἢ Συβαριτικόν. Ce que veut dire Συβαριτικὸν γελοῖον est mal expliqué par le Scholiaste, mais l'est parfaitement bien par Aristophane dans des vers suivants de la même pièce (1427-1436), ou Philokleon raconte deux bonnes histoires relatives à *un Sybarite*, et à une *femme de Sybaris* ; — Ἄνῆρ Συβαρίτης ἐξέπεσεν ἐξ ἄρματος, etc. — Ἐν Συβάρει γυνὴ ποτὲ Κατέαξ ἔχινον, etc.

Ces Συβάρια ἐπιφθέματα sont aussi anciens qu'Épicharme, dont l'esprit était très imbu de la philosophie pythagoricienne. V. *Etymolog. Magn.*, Συβαρίζειν. Elie s'amusa aussi des ἱστορίαι Συβαριτικαί (V. H., XIV, 20) ; cf. Hesychius, Συβαριτικοὶ λόγοι, et Suidas, Συβαριτικαῖς.

² C'est ainsi qu'Hérodote (VI, 127) nous apprend qu'il l'époque où Kleisthènes de Sikyon appela de toute la Grèce des prétendants de rang convenable pour se disputer la main de sa fille, Smindyridès de Sybaris fût du nombre : *c'était l'homme le plus délicat et le plus voluptueux qu'on eût jamais connue* (Hérodote, VI, 127), et Sybaris à cette époque (580-560 av. J.-C.) était à l'apogée de sa prospérité. Il y avait de plus grands détails dans Chamæleon, Timée et autres écrivains postérieurs à Aristote. Smindyridès, disait-on, avait emmené avec lui pour le mariage mille serviteurs, pêcheurs, oiseleurs et cuisiniers (Athenæ, VI, 271 ; XII, 541). Les détails du luxe sybaritique, que donne Athénée, sont surtout empruntés d'auteurs de cette époque postérieure à Aristote. — Hêraklide de Pont, Phylarque, Cléarque, Timée (Athenæ, XII, 519-522). Le mieux attesté de tous les exemples de la richesse sybaritique, c'est le magnifique vêtement orné de

Toutefois, en faisant la part de l'exagération dans tous ces récits, il n'y a pas lieu de douter que Sybaris, en 560 avant J.-C., ne fût une des cités les plus riches, les plus peuplées et les plus puissantes du nom hellénique, et qu'elle ne présentât aussi à la fois une abondance confortable dans la masse des citoyens, provenant de la grande facilité à se procurer de nouveaux lots de terre fertile, et des plaisirs excessifs auxquels se livraient les riches, — à un degré faisant contraste avec la Hellas propre, qui, ainsi que le disait Hérodote, avait la Pauvreté pour sœur de lait¹. Nous avons déjà parlé de la fertilité extraordinaire du territoire voisin, — qui, comme l'alléguait Varron de son temps, où la culture doit avoir été fort inférieure à ce qu'elle avait été sous l'ancienne Sybaris, produisait une récolte ordinaire au centuple², et que vantent des voyageurs modernes même dans sa culture actuelle encore plus négligée. Le Krathis, — la rivière encore la plus considérable de cette région, — à une époque où il y avait une population industrielle pour régler la marche de ses eaux, mettait les champs étendus de Sybaris en état de fournir une nourriture abondante à une population peut-être plus considérable que celle que toute autre cité grecque pouvait mettre en parallèle. Mais bien que la nature fût ainsi libérale, le travail, une bonne administration et un gouvernement bien ordonnés étaient nécessaires pour tirer parti de cette libéralité : là où ces conditions ne sont pas remplies, l'expérience plus récente à l'égard du même territoire prouve que ces qualités inépuisables peuvent exister en vain. Ce luxe, que des moralistes grecs dénonçaient dans les principaux Sybarites entre 560 et 510 avant J.-C., était le résultat d'acquisitions poussées avec vigueur et activité, et conservées par une force centrale régulière, pendant un siècle et demi que la colonie avait existé. Bien que les colons trœzéliens qui formaient une portion des émigrants primitifs eussent été chassés quand les Achæens devinrent plus nombreux, cependant on nous dit qu'en général Sybaris admettait libéralement de nouveaux immigrants au droit de cité³, et que ce fut l'une des causes de son remarquable progrès. Parmi ces nouveaux venus nous pouvons supposer qu'un grand nombre arrivait pour former des colonies sur la mer Méditerranée, et quelques-uns pour s'établir

dessins, de quinze coudées de longueur, qu'Alkimenès le Sybarite dédia comme offrande votive au temple de Hère Lakinienne. Denys de Syracuse pillait ce temple, s'empara du vêtement et le vendit, assure-t-on, aux Carthaginois, pour 120 talents ; Polémon le Périégète semble l'avoir vu à Carthage (Aristote, *Mirab. Ausc.*, 96 ; Athenæ, XII, 541). Le prix est-il exactement rapporté, c'est ce que nous ne sommes pas en état de déterminer.

¹ Hérodote, VII, 102.

² Varron, *De Re Rustica*, I, 44. *In Sybaritano dicunt etiam cura centesimo redire solitum*. Le pays des Grecs italiques est au premier rang pour le pain de froment et le bœuf ; celui de Syracuse pour le porc et le fromage (Hermippus, ap. Athenæ, I, p. 27) ; sur l'excellent froment d'Italie, comparez Sophocle, *Triptolem. Fragm.*, 529, éd. Dindorf.

Théophraste insiste sur l'excellence de la terre voisine de Mylæ, dans le territoire de la Sicilienne Messênê, qui produisait (selon lui) trente pour un (*Hist. Plant.*, IX, 2, 8, p. 259, éd. Schneidewin). Ceci nous donne une certaine mesure pour comparer et l'excellence réelle de l'ancien territoire de Sybaris, et le cas qu'on en faisait ; son produit estimé étant trois fois plus grand que celui de Mylæ. V. dans le livre de M. Keppel Craven, *Tour in the Southern Provinces of Naples* (c. 11, 12, p. 212-218), la description de la riche et fertile plaine du Krathis (au milieu de laquelle s'élevait l'ancienne Sybaris), d'une étendue d'environ seize milles (= 25 kilom. 1/2), de Cassano à Corigliano, et d'environ douze milles (= 19 kilom. 300 mètr.) de la première ville à la mer. Cf. aussi le tableau de la même contrée dans l'ouvrage d'un officier français cité dans une note précédente, *Calabria during a military residence of three years*, London, 1832, *Letter XXII*, p. 219-226.

Hécatéè (c. 39, éd. Klausen) appelle Cosa, *Κόσσα, πόλις Οίνωτρών ἐν μεσογαίᾳ*. On considère Cosa, vraisemblablement sur de bonnes raisons, comme identique à la moderne Cassano (César, *Bell. Civ.*, III, 22), en admettant que ceci soit exact, Il doit y avoir eu une cité œnôtrienne dépendante à huit milles (= 12 kilom. 800 mètr.) de l'ancienne cité de Sybaris.

³ Diodore, XII, 9.

tant parmi ses quatre nations dépendantes de l'intérieur que dans ses vingt-cinq villes sujettes. Cinq mille cavaliers, nous dit-on, dans un brillant attirail, formaient le cortège clans certaines fêtes sybaritiques, — nombre qui est d'autant mieux apprécié par la ; comparaison avec ce fait, que les écuyers ou cavaliers d'Athènes dans ses meilleurs jours ne dépassaient pas douze cents. Si nous devons ajouter foi à un récit qui prétend venir d'Aristote, on enseignait aux chevaux sybaritiques à se mouvoir au son de la flûte ; et les vêtements de ces riches citoyens étaient faits de la laine la plus fine de Miletôs en Iônia¹, — la laine tarentine n'ayant point acquis alors le renom distingué qu'elle possédait cinq siècles plus tard, vers la fin de la république romaine. Après la grande abondance des produits du pays, blé, vin, huile, lin, bétail, poisson, bois de construction, etc., — le fait le plus important que nous apprenions relativement à Sybaris, c'est le grand trafic qu'elle faisait avec Milêtos : ces deux cités étaient unies ensemble par des liens d'intimité et d'affection plus étroits que deux cités helléniques quelconques que connaisse Hérodote². Le lien qui unissait Tarente et Knidos était aussi (d'un caractère très intime)³, de sorte que les grandes relations, personnelles aussi bien que commerciales, qui existaient entre les Grecs asiatiques et les Grecs italiques, paraissent comme un fait marquant dans l'histoire du sixième siècle avant l'ère chrétienne.

Sous ce rapport, aussi bien que sous plusieurs autres, le monde hellénique présente, en 560 avant J.-C., un aspect bien différent de celui qu'il prit un siècle plus tard, et sous lequel il est le mieux connu des lecteurs modernes. Dans la première période, les Grecs ioniens et italiques sont les grands ornements du nom hellénique, faisant un commerce mutuel plus lucratif que les uns ou les autres d'entre eux n'en entretenaient avec la Grèce propre : ils reconnaissaient tous deux cette dernière comme leur mère patrie, tout en n'admettant rien qui ressemblât à un empire établi. La puissance militaire de Sparte est en effet, à cette époque, grande et prépondérante dans le Péloponnèse ; mais elle n'a pas de marine, elle ne fait précisément qu'essayer sa force, non sans résistance, dans des interventions d'outre-mer. Après un siècle écoulé, ces circonstances changent considérablement. L'indépendance des Grecs asiatiques est détruite, et le pouvoir des Grecs italiques a grandement décliné ; tandis que Sparte et Athènes non seulement deviennent les États helléniques saillants et dominants, mais encore se constituent centres d'action, pour les cités moindres, à un degré inconnu jusque-là.

Ce fut pendant qu'ils étaient au maximum de leur prospérité, vraisemblablement au sixième siècle avant J.-C., que les Grecs italiques ou acquirent pour leur territoire, ou lui donnèrent l'appellation de Magna Græcia (Grande Grèce), qu'il méritait bien à cette époque ; car non seulement Sybaris et Krotôn étaient alors les plus grandes cités grecques situées près l'une de l'autre, mais on peut considérer toute la péninsule de la Calabre comme attachée aux cités grecques placées sur la côte. Les Œnotriens et les Sikels indigènes occupant l'intérieur étaient devenus hellénisés, ou à demi hellénisés, grâce à un mélange de Grecs parmi eux, — sujets communs de ces grandes cités. Toute l'étendue de la péninsule de la Calabre, en deçà d'une ligne droite imaginaire menée de Sybaris

¹ Athénée, XII, p. 519.

² Hérodote, VI, 21. Relativement à la grande abondance de bois pour la construction des vaisseaux que produisait le territoire des Italiotes (Grecs italiques), v. Thucydide, VI, 90 ; VII, 25.

La poix des forêts de pins dans la Sila était également abondante et célèbre (Strabon, VI, p. 261).

³ Hérodote, III, 138.

à Poseidônia, pouvait bien être considérée comme territoire hellénique. Sybaris entretenait un grand trafic avec les villes étrusques dans la Méditerranée ; de sorte que la communication entre la Grèce et Rome, à travers l'isthme de la Calabre¹, a bien pu être plus facile à l'époque des rois romains (dont l'expulsion fut presque contemporaine de la ruine de Sybaris), qu'elle ne le devint plus tard pendant les deux premiers siècles de la république romaine. Mais toutes ces relations subirent un changement complet après la destruction de la puissance de Sybaris en 510 avant J.-C. et la marche graduelle de la population osque de l'Italie moyenne vers le sud. Cumæ fut écrasée par les Samnites, Poseidônia par les Lucaniens, qui devinrent maîtres non seulement de ces cités maritimes, mais encore de tout le territoire de l'intérieur (aujourd'hui appelé la Basilicate, avec une partie de la Calabre citérieure), dans toute la largeur du pays, depuis Poseidônia jusqu'au voisinage du golfe de Tarente ; tandis que les Bruttians, — mélange de Lucaniens avancés avec la population gréco-œnotrienne, jadis sujette de Sybaris, parlant et le grec et l'osque², s'emparèrent des montagnes de l'intérieur dans la Calabre ultérieure, depuis Cosentia presque jusqu'au détroit de Sicile. Ce fut ainsi que la ruine de Sybaris, combinée avec le développement des Lucaniens et des Bruttians, priva les Grecs italiens de ce territoire intérieur, dont ils avaient joui pendant le sixième siècle avant J.-C., et les réduisit au voisinage de la côte. Pour comprendre la puissance et la prospérité extraordinaires de Sybaris et de Krotôn au sixième siècle avant J.-C., où tout ce territoire de l'intérieur était sous leur dépendance, et avant l'élévation des Lucaniens et des Bruttians, et où le nom de Magna Gracia fut donné pour la première fois, — il est nécessaire de jeter un regard par comparaison sur ces dernières périodes, plus particulièrement depuis que le même nom continua encore à être appliqué par les Romains à la Grèce italienne, après que le resserrement du territoire l'avait rendu moins approprié.

Quant à Krotôn, à cette période reculée de sa puissance et de sa prospérité, nous en savons même moins qu'au sujet de Sybaris. Elle était distinguée tant par le nombre de ses concitoyens qui recevaient des prix aux jeux Olympiques que pour la supériorité de ses chirurgiens ou médecins. Et ce qui peut paraître plus surprenant, si nous considérons l'extrême insalubrité actuelle du lieu sur lequel elle s'élevait, c'est que dans l'antiquité il jouissait d'une salubrité proverbiale³, ce qui n'était pas autant le cas pour Sybaris plus fertile. Relativement à toutes ces cités des Grecs italiens, on peut appliquer la même remarque qui a été faite auparavant par rapport aux Grecs de Sicile, — à savoir, que le mélange de la population indigène affecta sensiblement et leur caractère et leurs habitudes. Nous n'avons pas de renseignements sur leur gouvernement pendant cette antique période de prospérité, si ce n'est que nous trouvons mentionné à Krotôn (comme à Lokres Epizéphyrienne) un sénat de mille membres, n'excluant pas cependant à l'occasion l'ekklêsia, ou assemblée, générale⁴. Probablement l'accroissement constant de leur domination à l'intérieur et la facilité de fournir de la nourriture à une population nouvelle contribuèrent beaucoup à faire fonctionner d'une manière satisfaisante leur système politique, quel qu'il ait pu être. Nous raconterons dans un chapitre suivant la tentative faite par Pythagoras et par ses disciples pour se constituer en faction dominante aussi bien qu'en secte philosophique. Les actes se rattachant à cette tentative prouveront qu'il y avait une analogie et une sympathie considérables entre les diverses cités de la

¹ Athénée, XII, p. 519.

² Festus, v. *Bilingues Brutates*.

³ Strabon, VI, p. 262.

⁴ Jamblique, *Vie de Pythagoras*, c. 9, p. 33 ; c. 35, p. 210.

Grèce italienne, de manière à les rendre sujettes à l'action des mêmes causes. Mais bien que les fêtes de Hêrê Lakinienne, administrées par les Krotoniates, formassent depuis une époque reculée un point commun de réunion religieuse pour tous¹, — cependant les tentatives faites pour instituer des assemblées périodiques de députés, dans le dessein exprès d'entretenir une harmonie politique, ne commencèrent qu'après la destruction de Sybaris, et elles ne réussirent jamais non plus que partiellement.

Il nous reste encore à mentionner une autre cité, la colonie la plus éloignée fondée par des Grecs dans les régions occidentales ; et nous ne pouvons faire plus que de la mentionner, puisque nous n'avons pas de faits pour établir son histoire. Massalia, la moderne Marseille, fut fondée par les Phokæens ioniens dans la quarante-cinquième Olympiade, vers l'an 597 avant J.-C.², à l'époque où Sybaris et Krotôn étaient sur le point de parvenir au maximum de leur puissance, — où la péninsule de la Calabre était tout hellénique, et où Cumæ aussi n'avait pas encore été visitée par ces calamités qui amenèrent sa décadence. Tant d'hellénisme au sud de l'Italie facilita sans doute les progrès à l'occident des aventureux marins phokæens. Il paraîtrait que Massalia fut fondée par une fusion à l'amiable des colons phokæens avec les Gaulois indigènes, si nous pouvons en juger par la légende romanesque des Protiadæ, famille ou gens massaliote existant du temps d'Aristote. Euxenos, marchand phokæen, avait noué des relations amicales avec Nanus, chef indigène au sud de la Gaule, et il fut invité à la fête dans laquelle ce dernier était sur le point de célébrer le mariage de sa fille Petta. Suivant la coutume du pays, la jeune fille devait se choisir un mari parmi les hôtes en lui présentant une coupe : par hasard ou par préférence, Petta la présenta à Euxenos, et devint son épouse. Protis de Massalia, le fruit de cette union, fut le premier père et l'éponyme des Protiadæ. Selon un autre récit relatif à l'origine de la même gens, Protis était lui-même le chef phokæen qui épousa Gyptis, fille de Nannus, roi des Gaulois ségobrigiens³.

Nous savons peu de chose de l'histoire de Marseille, et il ne paraît pas qu'elle ait été rattachée au mouvement général du monde grec. Voici ce que nous apprenons en général au sujet des Massaliotes. Ils administraient leurs affaires avec prudence aussi bien qu'avec unanimité, et montraient dans leurs habitudes privées une modestie exemplaire ; bien qu'ils entretenissent leur alliance avec les peuples de l'intérieur, ils veillaient scrupuleusement à mettre leur cité en garde contre une surprise, ne permettant pas à des étrangers armés d'entrer ; ils introduisirent la culture des vignes et des oliviers, et étendirent graduellement l'alphabet, le langage et la civilisation des Grecs parmi les Gaulois du voisinage ; non seulement ils possédèrent et fortifièrent maintes positions le long de la côte du golfe de Lyon, mais encore ils fondèrent cinq colonies le long de la côte orientale de l'Espagne ; leur gouvernement était oligarchique, il consistait en un sénat perpétuel de six cents personnes, admettant cependant par occasion de nouveaux membres du dehors, et un conseil restreint de quinze membres ;

¹ Athénée, XII, 541.

² Cette date repose sur Timée (que cite Skymnus de Chios, 210), et sur Solin ; il ne semble pas qu'il y ait lieu d'en douter, bien que Thucydide (1-13) et Isocrate (*Archidamus*, p. 316) paraissent croire que Massalia fut fondée par les Phokæens environ soixante ans plus tard, lorsque l'Iônia fut conquise par Harpagos (V. Bruckner, *Historia Reip. Massiliensium*, sect. 2, p. 9), et Raoul Rochette, *Histoire des colonies grecques*, vol. III, p. 405-413, qui cependant place l'arrivée des Phokæens dans ces régions et à Tartéssos beaucoup trop tôt.

³ Aristote, *Μασσαλιῶτων πολιτεία*, ap. Athenœum, VIII, p. 576 ; Justin, 43, 3. Plutarque (*Solon*, c. 2) semble suivre le même récit que Justin.

Apollon de Delphes et Artemis d'Ephesos étaient leurs principales divinités, établies comme protectrices de leurs postes avancés, et transmises à leurs colonies¹. Bien qu'il soit ordinaire de représenter une marche réfléchie et une suprématie constante du petit nombre qui gouverne, avec une obéissance résignée de la part de la foule, comme étant le trait caractéristique des États d'ioniens, et l'instabilité non moins que le trouble comme étant la tendance dominante dans les États ioniens, — cependant il n'y a pas de communauté grecque à laquelle les premiers attributs soient plus formellement assignés qu'à l'ionique Massalia. Le commerce des Massaliotes semble avoir été étendu, et leur marine de guerre assez puissante pour la défendre contre les agressions de Carthage, -leur principale ennemie dans la Méditerranée occidentale.

¹ Strabon, IV, p. 179-182 ; Justin, 43, 4-5 Cicéron, *Pro Flacco*, 26. Il paraît plutôt, d'après Aristote (*Politique*, V, 5, 2 ; VI, 4-5), que le sénat était dans l'origine un corps complètement fermé, ce qui occasionna dit mécontentement de la part des hommes riches qui n'y étaient pas compris ; on l'apaisa en y admettant, à l'occasion, des hommes choisis parmi ces derniers. Quelques auteurs semblent avoir accusé les Massaliotes d'habitudes voluptueuses et efféminées (V. Athénée, XII, p. 523).

CHAPITRE V — COLONIES GRECQUES EN ÉPIRE ET DANS LE VOISINAGE.

Sur le côté oriental de la mer Ionienne étaient situées les colonies grecques de Korkyra, de Leukas, d'Anaktorion, d'Ambrakia, d'Apollonia et d'Epidamnos.

De ce nombre, de beaucoup la plus distinguée pour la situation, la richesse et la puissance, était Korkyra, — aujourd'hui connue sous le nom de Corfou, le même nom appartenant, comme dans l'antiquité, et à la ville et à l'île, qui est séparée de la côte de l'Épire par un détroit variant de deux à sept milles (de 3 kil. 200 m. à 11 kil. 260 m.) de large. Korkyra fut fondée par les Corinthiens, à la même époque (à ce que l'on nous dit) que Syracuse. Chersikratès, un Bacchiade, accompagna ; dit-on, Archias dans son voyage de Corinthe à Syracuse, et fut laissé avec une troupe d'émigrants dans l'île de Korkyra, où il fonda un établissement¹. Quels habitants y trouva-t-il, ou comment furent-ils traités, c'est ce que nous ne pouvons établir clairement. L'île était en général considérée dans l'antiquité comme la résidence des Phæakiens homériques, et c'est à ce fait que Thucydide attribue en partie la supériorité de la marine korkyræenne². Selon un autre récit, quelques Erétriens d'Eubœa s'y étaient établis, et furent forcés de se retirer. Un troisième renseignement représente les Liburniens³ comme les premiers habitants, — et ceci est peut-être le plus probable, puisque les Liburniens étaient une race entreprenante, maritime, adonnée à la piraterie, qui continua longtemps à occuper les îles situées plus au nord dans l'Adriatique, le long de la côte de l'Illyrie et de la Dalmatie. Cette activité maritime et ce nombre de vaisseaux de guerre et de navires de commerce que nous trouvons à une date reculée chez les Korkyræens, et qui les distinguent des Grecs d'Italie et de Sicile, peuvent être attribués d'une manière plausible à leur fusion partielle avec des Liburniens préexistants ; car les indigènes antéhelléniques de la Grande Grèce et de la Sicile (comme nous l'avons déjà signalé) étaient aussi peu habitués à la mer que les Liburniens y étaient habiles.

A l'époque où les Corinthiens étaient sur le point de coloniser la Sicile, il était naturel qu'ils désirassent aussi établir une colonie à Korkyra, qui était un poste d'une grande importance pour faciliter le voyage du Péloponnèse en Italie, et qui de plus était commode pour un trafic avec l'Épire, à cette période complètement non hellénique. Le choix qu'ils firent d'un emplacement fut pleinement justifié par la prospérité et la puissance de la colonie, qui cependant, bien que parfois elle agit de concert avec la mère patrie, était plus souvent séparée d'elle et lui était hostile, et continua de l'être pendant la plus grande partie des trois siècles de 700 à 400 ans avant J.-C.⁴ Peut-être aussi Molykreia et Chalkis⁵, sur la côte sud-ouest de l'Ætolia, non loin de l'entrée du golfe Corinthien, furent-elles fondées par Corinthe à une date presque aussi reculée que Korkyra.

Ce fut à Corinthe que furent introduites les plus anciennes améliorations dans l'art de construire des navires en Grèce, et la première construction de la trirème ou vaisseau de guerre à trois rangs de rainés. Ce fût probablement de Corinthe

¹ Strabon, IV, p. 269 ; cf. Timée, *Fragm.* 49, éd. Goeller ; *Fragm.* 53, éd. Didot.

² Thucydide, I, 25.

³ Strabon, l. c. ; Plutarque, *Quæst. Græc.*, c. 11 ; une fable différente dans Conon, *Narrat.*, 3, ap. Photium *Cod.*, 86.

⁴ Hérodote, III, 49.

⁵ Thucydide, I, 108 ; III, 102.

que ce perfectionnement passa à Korkyra, comme il le fit à Samos. A une époque reculée, la marine korkyræenne était en état de lutter avec- la marine corinthienne ; et la plus ancienne bataille navale connue de Thucydide¹ est une bataille livrée entre ces deux États, en 664 avant J.-C. Autant que nous pouvons le reconnaître, il paraît que Korkyra conserva son indépendance non seulement pendant le gouvernement des Bacchiades à Corinthe, mais aussi pendant tout le règne du despote Kypselos, et une partie du règne de son fils Périandre. Mais, vers la fin de ce dernier règne, nous trouvons Korkyra sujette de Corinthe. Nous avons déjà raconté dans un chapitre précédent le traitement barbare infligé par Périandre à trois cents jeunes gens korkyræens, comme vengeance de la mort de son fils². Après la mort de Périandre, l'île semble avoir reconquis son indépendance ; mais nous restons sans aucun détail relativement à elle depuis environ 585 avant J.-C. jusqu'à la période qui précède de peu l'invasion de la Grèce par Xerxès, — près d'un siècle. A cette dernière époque les Korkyræens possédaient des forces navales qui ne le cédaient guère à celles d'aucun État en Grèce. L'expulsion des Kypselides de Corinthe, et le rétablissement de l'ancienne oligarchie ou de quelque chose de tel, ne semblent pas avoir réconcilié les Korkyræens avec leur mère patrie. Car ce fut immédiatement avant la guerre du Péloponnèse que les Corinthiens firent entendre les plaintes les plus amères contre eux³, disant qu'ils ne faisaient aucun cas de ces obligations que, dans la pensée générale, une colonie était tenue de remplir. Aucune place d'honneur n'était réservée dans les fêtes publiques de Korkyra pour les visiteurs corinthiens ; ce n'était pas non plus l'usage d'offrir à ces derniers de goûter les premiers aux victimes sacrifiées, — devoirs qui sans doute étaient respectueusement remplis à Ambrakia et à Leukas. Néanmoins les Korkyræens avaient, conjointement avec les Corinthiens, pris parti en faveur de Syracuse, quand cette ville fut dans un danger imminent d'être conquise et asservie par Hippokratès⁴, despote de Gela (vers 492 av. J.-C.), — incident qui montre qu'ils n'étaient pas dépourvus de sympathie généreuse pour les cités sœurs, et qui nous amène à croire que leur éloignement de Corinthe était autant la faute de la mère patrie que la leur.

Les motifs de la querelle furent probablement des jalousies de commerce, — spécialement pour le commerce avec les tribus épirotiques et illyriennes, où les deux États étaient rivaux à un haut degré. Tranquilles chez eux et assidus à la culture de leur île fertile, les Korkyræens pouvaient fournir du -vin et de l'huile aux Epirotes de la terre ferme, en échange du bétail, des moutons, des peaux et de la laine fournis par ces derniers, — plus facilement et à meilleur compte que le marchand corinthien. Et en vue de ce commerce, ils s'étaient emparés d'une Peræa ou bande de la terre ferme située immédiatement de l'autre côté du détroit qui les en séparait, et ils y fortifièrent divers postes pour protéger leur propriété⁵. Les Corinthiens étaient, personnellement plus populaires chez les Epirotes que les Korkyræens⁶ ; mais ce ne fut que longtemps après la fondation de Korkyra qu'ils établirent leur première colonie sur la terre ferme, — Anibrakia, sur le côté septentrional du golfe de ce nom, près de l'embouchure du fleuve Arachthos. Ce fut pendant le règne de Kypselos, et sous la conduite de son fils Gorgos, que fut établie cette colonie, qui plus tard devint populeuse et

¹ Thucydide, I, 13.

² Hérodote, III, 49-51 ; voir t. IV, ch. 2.

³ Thucydide, I, 25-37.

⁴ Hérodote, VII, 155.

⁵ Thucydide, III, 85. Il est probablement aussi fait allusion à ces fortifications, I, 45-54.

⁶ Thucydide, I, 47.

considérable. Nous ne savons rien relativement à son développement, et nous entendons seulement parler d'un despote nommé Périandre comme y régnant, probablement parent du despote du même nom à Corinthe¹. Périandre d'Ambrakia fut renversé par une conspiration privée, provoquée par sa propre brutalité et chaudement secondée par les citoyens, qui vécurent constamment dans la suite sous un gouvernement populaire.

Nonobstant les dissensions longtemps prolongées entre Korkyra et Corinthe, il paraît qu'elles formèrent toutes deux de concert quatre établissements considérables sur cette même ligne de la côte, — Leukas et Anaktorion, au sud de l'entrée du golfe d'Ambrakia, — et Apollonia et Epidamnos, toutes deux dans le territoire des Illyriens, à quelque distance au nord du promontoire Akrokéraunien. Dans l'établissement des deux dernières colonies, les Korkyræens semblent avoir eu la part principale ; — dans celui des deux autres, ils ne furent qu'auxiliaires. Il ne convenait probablement pas à leur politique de favoriser l'établissement de quelque nouvelle colonie sur la côte intermédiaire vis-à-vis de leur propre île, entre le promontoire et le golfe mentionnés plus haut. Leukas, Anaktorion et Ambrakia sont toutes rapportées à l'influence de Kypselos le Corinthien. La tranquillité qui, selon Aristote, distingua son règne, peut être en partie attribuée aux nouvelles demeures fournies ainsi aux citoyens corinthiens pauvres ou mécontents². Leukas était située près de la moderne Sainte-Maure : l'île actuelle était une péninsule dans l'origine, et continua à l'être jusqu'à l'époque de Thucydide ; mais, dans le demi-siècle suivant, les Leukadiens coupèrent l'isthme d'un bout à l'autre, et élevèrent en travers du détroit resserré un pont les rattachant à la terre ferme. C'était jadis un établissement akarnanien, nommé Epileukadii, dont les habitants, déchirés par des discordes civiles, invitèrent mille colons corinthiens à se joindre à eux. Les nouveaux venus, choisissant un bon moment pour l'attaque, tuèrent ou chassèrent ceux qui les avaient appelés, se rendirent maîtres de la colonie et de ses terres, et transformèrent ainsi un village akarnanien en une ville grecque³. La cité d'Anaktorion était située à une petite distance en deçà de l'entrée du golfe Ambrakien, fondée, comme Leukas, sur le sol akarnanien et avec un mélange d'habitants akarnaniens, par des colons venus sous les auspices de Kypselos ou de Périandre. Des colons korkyræens eurent part à ces deux établissements⁴ ; dans tous les deux aussi, les sentiments religieux ordinaires se rattachant à une émigration grecque se manifestèrent par le voisinage d'un temple vénéré

¹ Strabon, VII, p. 325 ; X, p. 452 ; Skymnus de Chios, 453 ; Raoul Rochette, *Hist. des colonies grecques*, vol. III, p. 294.

² Aristote, *Politique*, V, 3, 5 ; V, 8, 9.

³ Sur Leukas, v. Strabon, X, p. 452 ; Skylax, p. 34 ; Steph. Byz., v. *Ἐπιλευκάδιοι*.

Strabon semble attribuer la coupure faite à l'isthme aux colons primitifs. Mais Thucydide parle de cet isthme de la manière la plus claire (III, 81), et des vaisseaux de guerre corinthiens qui étaient transportés à travers. Le Dioryktos, ou canal factice qui fut fait ensuite, fut toujours peu profond, assez seulement pour des bateaux, de sorte que des vaisseaux de guerre avaient encore à être traînés à bras ou par machine d'un bout à l'autre (Polybe, V, 5). Plutarque (*De Serâ Num. Vind.*, p. 552) et Pline (H. N., IV, 1), considèrent tous deux Leukadia comme étant redevenue une péninsule, par suite de l'accumulation du sable. Cf. Tite-Live, XXXIII, 17.

Mannert (*Geograph. der Grund Roem.*, part. VIII, b. 1, p. 72) admet l'assertion de Strabon, et pense que le Dioryktos avait déjà été creusé avant le temps de Thucydide. Mais il semble plus raisonnable de supposer que Strabon fat mal renseigné au sujet de la date, et que l'isthme fut coupé à quelque moment entre l'époque de Thucydide et celle de Skylax.

Bœckh (*ad Corp. Inscript. Gr.*, t. I, p. 58) et N. C. Miller (*De Corcyræor. Republ.*, Goetting, 1835, p. 18) sont de l'opinion de Mannert.

⁴ Skymnus de Chios, 458 ; Thucydide, I, 55 ; Plutarque, *Themistoklês*, c. 24.

d'Apollon qui dominait la mer, — d'Apollon Aktios près d'Anaktorion, et d'Apollon Leukatas près de Leukas¹.

Entre ces trois colonies, — Ambrakia, Anaktorion et Leukas, — et la population akarnanienne de l'intérieur, il existait des sentiments constants d'hostilité ; naissant peut-être de la violence qui avait signalé la première fondation de Leukas. Les Corinthiens, bien que populaires chez les Épirotes, ne s'étaient pas occupés de se concilier les Akarnaniens ou n'y avaient pas réussi. Il semble plutôt, en effet, que les Akarnaniens étaient opposés à la présence ou au voisinage d'un puissant port de mer ; car, malgré leur haine pour les Ambrakiotes, ils craignaient plus de voir Ambrakia dans les mains des Athéniens que dans celles de ses propres citoyens indigènes².

Les deux colonies au nord du promontoire Akrokéraunien et sur le pays de la côte habité par des tribus illyriennes, — Apollonia et Epidamnos, — furent établies surtout par les Korkyræens, cependant avec quelque aide fournie par Corinthe aussi hier que par d'autres cités dôriennes, et avec une portion de leurs colons. Nous devons faire remarquer particulièrement que l'œkiste était un Corinthien et un Hêraklide, Phalios, fils d'Eratokleidês ; car, suivant l'usage habituel en Grèce, toutes les fois qu'une cité, étant elle-même une colonie, fondait une sous colonie, l'œkiste de la dernière était empruntée à la mère patrie de la première³. De là les Corinthiens acquirent un droit partiel de contrôle et d'intervention dans les affaires d'Epidamnos, qui, ainsi que nous le verrons ci-après, amènera d'importantes conséquences pratiques. Epidamnos (mieux connue par le nom de Dyrrachium qu'elle eut plus tard) était située sur un isthme, sur le territoire de la tribu illyrienne appelée Taulantii, ou clans son voisinage, et fut fondée, dit-on, vers 627 avant J.-C. Apollonia, dont le dieu Apollon lui-même semble avoir été reconnu comme œkiste⁴, fut établie dans des circonstances semblables, pendant le règne de Périandre de Corinthe, dans une plaine maritime à la fois étendue et fertile, près du fleuve Aôos, à deux jours de marche au sud d'Epidamnos.

L'une et l'autre de ces deux cités semblent avoir fleuri et reçu à la fois un accroissement d'habitants venus de la Triphylia clans le Péloponnèse, lorsque ce pays fut soumis par les Eleiens. Relativement à Epidamnos particulièrement, on nous dit qu'elle acquit de grandes richesses et une grande population pendant le siècle qui précéda la guerre du Péloponnèse⁵. Un petit nombre d'allusions que

¹ Thucydide, I, 46 ; Strabon, X, p. 452. Antérieurement à 220 avant J.-C., le temple d'Apollon Aktios, qui, à l'époque de Thucydide, appartenait à Anaktorion, avait fini par appartenir aux Akarnaniens ; il semble aussi que la ville elle-même avait été absorbée dans la ligne akarnanienne, car Polybe ne la mentionne pas séparément (Polybe IV, 63).

² Thucydide, III, 94, 95, 115.

³ Thucydide, I, 24-26.

⁴ Le rhéteur Aristide fait un compliment semblable à Kyzikos, dans son discours sous forme de panégyrique en l'honneur de cette cité, — le dieu Apollon l'avait fondée personnellement et directement lui-même, et non au moyen d'aucun œkiste humain, comme c'était le cas pour d'autres colonies (Aristeidês, *Λόγος περί Κυζίκου*, Or. XVI, p. 414 ; vol. I, p. 384, Dindorf.

⁵ Thucydide, I, 24. *Ἐγένετο μεγάλη καὶ πολυάνθρωπος* ; Strabon, VII, p. 316 ; VIII, p. 257 ; Steph. Byz., v. *Ἀπολλωνία* ; Plutarque, *De Serâ Numin. Vind.*, p. 553 ; Pausanias, V, 22, 2.

Relativement à la plaine voisine de l'emplacement de l'ancienne Apollonia, le colonel Leake fait observer : *La culture de cette magnifique plaine, capable de fournir des grains à toute l'Illyria et à toute l'Épire, avec une quantité d'autres productions, se borne à un petit nombre de pièces de maïs près du village.* (*Travels in Northern Greece*, vol. I, eh. 7, p. 367). Cf. c. 2, p. 70.

La contrée qui entoure Durazzo (l'ancienne Epidamnos) est représentée par un autre observateur excellent comme très séduisante, bien qu'elle soit insalubre aujourd'hui. V. l'important ouvrage topographique *Albanien, Rumélien und die Oesterreichisch-Montenegrinische Graenze*, von Dr Joseph Müller (Prague, 1844), p. 62.

nous trouvons clans Aristote, trop brèves pour nous instruire beaucoup, nous mènent à supposer que les gouvernements des deux villes commencèrent par être des oligarchies exclusives sous l'administration des chefs primitifs de la colonie, — que, dans Epidamnos, les artisans et les commerçants de la ville étaient considérés comme des esclaves appartenant au public, — mais qu'avec le progrès du temps (vraisemblablement quelque peu avant la guerre du Péloponnèse) des dissensions intestines détruisirent cette oligarchie¹, substituèrent un sénat périodique, avec des assemblées publiques réunies par occasion, à la place de phylarques ou chefs (le tribus permanents, et introduisirent ainsi une forme plus ou moins démocratique, conservant cependant encore l'unique archonte primitif. Le gouvernement épidadmien admettait libéralement les Metœki ou étrangers résidants, — circonstance qui fait supposer que le prétendu esclavage public des artisans dans cette ville était un état qui n'entraînait avec soi aucune des misères de l'esclavage réel. C'était au moyen d'un agent commercial autorisé, ou polêtês, que se faisait tout le trafic entre Epidamnos et les Illyriens voisins, — des affaires individuelles avec eux étant interdites². Apollonia se distinguait formellement sous un seul rapport d'Epidamnos, puisqu'elle excluait les Ileteeki ou étrangers résidants avec une rigueur qui ne le cédait guère à Sparte. Ce petit nombre de faits est tout ce que nous pouvons savoir relativement à des colonies à la fois importantes en elles-mêmes et intéressantes en ce qu'elles mettaient les Grecs en rapport avec des régions et des peuples éloignés.

Les six colonies qui viennent d'être nommées, — Korkyra, Ambrakia, Anaktorion, Leukas, Apollonia et Epidamnos, — forment un agrégat situé séparément du reste du nom hellénique ; et elles sont rattachées les unes aux autres, bien que non toujours maintenues en bonne intelligence, par une analogie de race et de position, aussi bien que par leur origine commune qu'elles doivent à Corinthe. Nous ne pouvons douter que le commerce que les marchands corinthiens faisaient avec elles et par leur entremise avec les tribus de l'intérieur, ne fut lucratif ; et Leukas et Ambrakia continuèrent longtemps, non seulement d'être les alliées fidèles de leur métropole, mais encore de l'imiter servilement. On représente aussi le commerce de Korkyra comme très étendu, et porté même jusqu'à l'extrémité méridionale du golfe Ionien. Il semblerait qu'ils furent les premiers Grecs qui ouvrirent au commerce et fondèrent divers établissements sur les côtes illyriennes et dalmates, comme les Phokæens furent les premiers qui firent leur trafic le long de la côte adriatique de l'Italie. Les jarres et la poterie de Korkyra jouissaient d'une grande réputation dans toutes les parties du golfe³. Le commerce général de l'île et l'encouragement donné à sa navigation doivent probablement avoir été plus grands dans le sixième siècle avant J.-C., pendant que les cités de la Magna Græcia étaient à l'apogée de leur prospérité, que dans le siècle suivant, où elles avaient comparativement décliné. Nous ne pouvons pas douter non plus que le trafic des Korkyræens n'ait dit beaucoup de son accroissement aux visiteurs de l'oracle de Dôdônê en Épire et aux présents

¹ Thucydide, I, 25 ; Aristote, *Politique*, II, 4, 13 ; III, 11, 1 ; IV, 3, 8 ; V, 1, 6 ; V, 3, 4.

Les allusions du philosophe sont si brèves, qu'elles n'apprennent que rien ou peu de chose. V. O. Müller, *Dorians*, b. III, 9, 6 ; Tittmann, *Griech. Staatsverfass.*, p. 491.

² Plutarque, *Quæst. Græc.*, p. 297, c. 19 ; Élien, *H. V.*, XIII, 16.

³ W. C. Müller, *De Coreyræor. Republicâ*, c. 3, p. 60-63 ; Aristote, *Mirab. Ausc.*, c. 104 ; Hesychius, v. *Κερκυραῖοι ἀμφορεῖς* ; Hérodote, I, 45.

L'histoire donnée dans le passage du Pseudo-Aristote cité plus haut doit être rattachée au chapitre suivant du même ouvrage (105), où se trouve l'assertion (qui jouissait d'un grand crédit dans l'antiquité), à savoir que le Danube se bifurquait, à un certain point de son cours, en deux courants, l'un coulant dans l'Adriatique, l'autre dans le Pont-Euxin.

qu'ils lui faisaient, oracle qui n'était éloigné que de deux jours de marche quand on débarquait en venant de Korkyra, et dont l'importance se fit surtout sentir aux premières époques de l'histoire grecque.

Il est digne de remarque que le système monétaire, établi à Korkyra était entièrement grec, et corinthien, gradué d'après l'échelle ordinaire d'oboles, de drachmes, de mines et de talents, sans renfermer aucun de ces éléments italiens ou siciliens indigènes qui furent adoptés par les cités de la Magna Græcia et de la Sicile. Le type des monnaies corinthiennes semble aussi avoir passé à celles de Leukas et d'Ambrakia¹.

Nous apprenons très peu de choses au sujet des îles de Zakynthos et de Kephallenia (Zante et Céphalonie) ; quant à Ithakê, si intéressante par le récit de l'Odyssée, nous n'avons sur elle aucun renseignement historique. Les habitants de Zakynthos étaient des Achæens venus du Péloponnèse ; Kephallenia était partagée entre quatre gouvernements municipaux séparés². Aucune de ces îles ne joue de rôle dans l'histoire grecque jusqu'à l'époque de l'empire maritime d'Athènes, après la guerre des Perses.

¹ V. les inscriptions n° 1838 et n° 1845, dans la collection de Bœckh et *Métrologie* de Bœckh, VII, 8, p. 97. Relativement aux monnaies corinthiennes, ce que nous savons est confus et imparfait.

² Thucydide, II, 30-66.

CHAPITRE VI — AKARNANIENS.

Il ne faut point passer sous silence ces nations barbares ou non helléniques qui formaient les voisins immédiats de la Hellas, à l'ouest de la chaîne du Pindos, et au nord de cette chaîne qui rattache le Pindos à l'Olympos, — non plus que ces autres tribus qui, bien que situées à une plus grande distance de la Hellas propre, furent cependant amenées à des relations commerciales ou hostiles avec les colonies helléniques.

Entre les Grecs et ces voisins étrangers, les Akarnaniens, dont j'ai déjà dit quelques mots dans le chapitre précédent, forment le lien propre de transition. Ils occupaient le territoire situé entre le fleuve Achelôos, la mer Ionienne et le golfe d'Ambrakia : ils étaient Grecs, et admis comme tels à lutter aux jeux Panhelléniques¹ ; cependant ils étaient aussi rattachés étroitement aux Amphilochi et aux Agræi, qui n'étaient point Grecs. Sous le rapport des mœurs, des sentiments et de l'intelligence, ils étaient à demi Helléniques et à demi Épirotes, — comme les Ætoliens et les Lokriens Ozoles. Même jusqu'au temps de Thucydide, ces nations étaient subdivisées en une foule de petites communautés ; leurs membres vivaient dans des villages non fortifiés, étaient souvent dans l'habitude de se piller les uns les autres, et ne se permettaient jamais de rester sans armes ; en cas d'attaque, ils mettaient leurs familles et leur modique bien, consistant principalement en bétail, à l'abri de montagnes et de marais d'un accès difficile. Ils se servaient pour la plupart d'armes légères, peu d'entre eux étant exercés à porter l'armure d'un hoplite grec ; mais ils étaient à la fois braves et habiles dans leur manière particulière de faire la guerre, et la fronde dans les mains d'un Akarnanien était une arme d'un effet formidable².

Toutefois, nonobstant cet état de désunion et ce manque de sécurité, les Akarnaniens conservèrent parmi eux une ligue politique peu resserrée. Une colline près d'Argos d'Amphilochia, sur les bords du golfe d'Ambrakia, avait été fortifiée pour servir de lieu de jugement ou d'assemblée où l'on réglait les différends. Et il semble que Straton et Æniadæ avaient fini par être fortifiées jusqu'à un certain point vers le commencement de la guerre du Péloponnèse. La première, le municipe le plus considérable de l'Akarnania, était située sur l'Achelôos, assez en amont ; — la dernière était à l'embouchure du fleuve, dont les inondations rendaient difficile l'accès de la ville³. Astakos, Solium, Palæros et Alyzia se trouvaient sur la côte de la mer Ionienne ou auprès, entre Æniadæ et Leukas : Phytia, Koronta, Medeôn, Limnæa et Thyrium étaient entre le côté méridional du golfe Ambrakien et le fleuve Achelôos.

Les Akarnaniens paraissent avoir produit un grand nombre de prophètes. Ils faisaient remonter leurs ancêtres mythiques, aussi bien que ceux de leurs voisins de l'Amphilochia, à la famille prophétique la plus renommée d'entre les héros grecs, — Amphiaraios, avec ses fils Alkmæôn et Amphilochos ; on supposait qu'Akarnan, le héros éponyme de la nation, et d'autres héros éponymes des villes séparées étaient les fils d'Alkmæôn⁴. Le poète lyrique Alkman ne parle

¹ V. Aristote, *Fragm. Περί πολιτειῶν*, éd. Neumann ; *Fragm.*, 2. Ἀκαρνάνων πολιτεία.

² Pollux, I, 150 ; Thucydide, II, 81.

³ Thucydide, II, 102 ; III, 105.

⁴ Thucydide, II, 68-102 ; Stephan. Byz., v. Φοῖτιαι. V. la discussion dans Strabon (X, p. 462), sur la question de savoir si les Akarnaniens prirent ou non part à l'expédition contre Troie ; Éphore soutenant la négative et rattachant au récit plausible pour expliquer pourquoi ils n'en firent point

d'eux, en même temps que des Ætoliens, que comme de grossiers bergers, et c'est dans cet état qu'ils semblent être restés avec peu de changement jusqu'au commencement de la guerre du Péloponèse, où nous entendons parler d'eux, pour la première fois, comme d'alliés d'Athènes et comme d'ennemis acharnés des colonies corinthiennes situées sur leur côte. Cependant le contact de ces colonies et la large étendue de la côte akarnanienne accessible ne pouvaient manquer de produire quelque effet en améliorant le peuple et en le rendant sociable. Et il est à présumer que cet effet aurait été senti d'une manière plus marquée, si les Akarnaniens n'avaient été arrêtés par le fatal voisinage des Ætoliens, avec lesquels ils étaient en querelles perpétuelles, — peuple le plus dénué de principes et le moins perfectible de tous ceux qui portaient le nom hellénique, et dont la déloyauté habituelle faisait un contraste prononcé avec la droiture et la constance du caractère akarnanien¹. Ce fut pour fortifier les Akarnaniens contre ces voisins rapaces que le Macédonien Kassandre les pressa de réunir leurs nombreux, petits municipes et d'en faire un petit nombre de cités considérables. La recommandation fut exécutée en partie du moins, de telle sorte que Stratos et une ou deux autres villes furent agrandies. Mais, dans le siècle suivant, la ville de Leukas semble perdre sa position primitive comme colonie corinthienne séparée, et acquérir celle de capitale de l'Akarnania², qui ne lui fut enlevée que par la sentence des conquérants romains.

En franchissant les frontières de l'Akarnania, nous trouvons de petites nations ou tribus non -considérées comme grecques, mais connues, à partir du quatrième siècle avant J.-C., et en descendant, sous le nom commun d'Épirotes. Ce mot signifie, à proprement parler, habitants d'un continent en tant qu'opposés à ceux d'une île ou d'une péninsule. Ce n'est que par degrés qu'il en vint à être employé par les Grecs comme dénomination compréhensive pour désigner toutes ces diverses tribus placées entre le golfe Ambrakien au sud et à l'ouest, le Pindos à l'est, et les Illyriens et les Macédoniens au nord et au nord-est. Parmi ces Épirotes, les principaux étaient : — les Chaoniens, les Thesprotiens, les Kassôpiens et les Molosses³, qui occupaient le pays de l'intérieur aussi bien que sur la côte, le long de la mer Ionienne, depuis les monts Akrokérauniens jusqu'aux frontières d'Ambrakia, dans l'intérieur du golfe Ambrakien. Les Agræens et les habitants de l'Amphilochia résidaient à l'est du golfe qui vient d'être mentionné, confinant à l'Akarnania : les Athamènes, les Tymphæens et les Talares vivaient le long des lisières occidentales et de la haute chaîne du Pindos. Entre ces diverses tribus il est difficile de distinguer celles qui étaient à demi helléniques de celles qui ne l'étaient pas du tout ; car Hérodote considère et les Molosses et les Thesprotiens comme helléniques, — et l'oracle de Dôdônê, et le Nekomanteion (ou caverne sainte pour évoquer les morts) de l'Achéron, étaient tous deux dans le territoire des Thesprotiens, et tous deux (du temps de l'historien) étaient helléniques. D'autre part, Thucydide regarde et les Molosses et les Thesprotiens comme barbares, et Strabon dit la même chose des Athamènes, que Platon compte comme helléniques⁴. Dé même que les Épirotes étaient

partie. Le temps vint où les Akarnaniens obtinrent du crédit à Rome pour cette absence supposée de leurs ancêtres.

¹ Polybe, IV, 30 ; cf. aussi IX, 40.

² Diodore, XIX, 67 ; Tite-Live, XXXIII, 16-17 ; XLV, 31.

³ Skylax, c. 28-32.

⁴ Hérodote, II, 56 ; V, 92 ; VI, 127 ; Thucydide, II, 80 ; Platon, *Minos*, p. 315. Les Chaoniens et les Thesprotiens étaient séparés par la rivière Thyaulis (aujourd'hui Palamas). — Thucydide, I, 46 ; Stephan. Byz., v. *Tpoia*.

confondus avec les communautés helléniques vers le sud, de même ils sont mêlés avec les tribus macédoniennes et illyriennes vers le nord. Les Orestæ Macédoniens, au nord des monts Cambuniens et à l'est du Pindos, sont appelés par Hécatée une tribu de Molosses ; et Strabon étend même la désignation d'Épirotes aux Paroræi et aux Atintânes illyriens, à l'ouest du Pindos, presque sur le même parallèle de latitude que les Orestæ¹. Il faut se rappeler (comme nous l'avons fait observer plus haut) que, tandis que les désignations d'Illyriens et de Macédoniens sont à proprement parler ethniques, données pour désigner des analogies de langage, d'habitudes, de sentiment, et d'origine supposée, Pt probablement reconnues par les peuples eux-mêmes, -le nom d'Épirotes appartient à la langue grecque, est donné par des Grecs seuls, et ne marque que la résidence sur une portion particulière du continent. Théopompe (vers l'an 340 av. J.-C.) comptait quatorze nations épirotiques distinctes, parmi lesquelles les principales étaient les Molosses et les Chaoniens. Il est possible que quelques-unes d'entre elles aient été à demi illyriennes, d'autres à demi macédoniennes, bien qu'il les comprit toutes sous le nom commun d'Épirotes².

De ces diverses tribus, qui habitaient entre le promontoire Akrokéraunien et le golfe d'Ambrakia, quelques-unes au moins semblent avoir eu une parenté ethnique avec des portions des habitants de l'Italie méridionale. Il y avait des Chaoniens sur le golfe de Tarente avant l'arrivée des colons grecs, aussi bien qu'en Epire. Bien que nous ne trouvions pas le nom de Thesprotiens en Italie, nous y rencontrons une ville nommée Pandosia et un fleuve nommé Acheron, comme chez les Thesprotiens épirotiques : le nom de Pélasge qui se retrouve partout se rattache aussi bien aux uns qu'aux autres. Cette affinité ethnique, lointaine ou rapprochée, entre les Cœnotriens et les Epirotes, que nous devons accepter comme un fait sans pouvoir le suivre en détail, est compatible en même temps avec cette circonstance, que les deux peuples semblent avoir été susceptibles d'influences helléniques à tin degré inusité, et avoir été jetés, avec relativement peu de difficulté, dans le moule d'un hellénisme imparfait, semblable à celui des Ætoliens et des Akarnaniens. Les conquérants thesprotiens de la Thessalia devinrent de cette manière des Grecs Thessaliens. Les indigènes de l'Amphilochia qui habitaient Argos sur le golfe Ambrakien furent hellénisés par des Grecs qui vinrent d'Ambrakia, quoique leurs compatriotes situés en dehors de la ville restassent encore barbares du temps de Thucydide³ : un siècle plus tard probablement, ils furent hellénisés comme le reste par une durée plus longue des mêmes influences, ainsi qu'il arriva pour les Sikels en Sicile.

Assigner les noms et les limites exactes des différentes tribus habitant l'Epire, tels qu'on les voyait au septième et au sixième siècle avant J.-C., à l'époque où s'avancait le courant occidental de la colonisation grecque, et où les Ambrakiotes nouvellement établis doivent avoir été occupés à subjuguier ou à chasser de leur important emplacement les premiers occupants, c'est en dehors de notre

¹ Hekatæus, *Fragm.* 77, éd. Klausen ; Strabon, VII, p. 326 ; Appien, *Illyric.*, c. 7. Du temps de Thucydide, les Molosses et les Atintânes étaient sous le même roi (II, 80). Le nom Ἡπειρώται dans Thucydide, signifie seulement habitants d'u continent ; — l'expression οἱ ταύτη ἠπειρώται (I, 47 ; II, 80) comprend les Ætoliens et les Akarnaniens (III, 94-95) et est appliquée aux habitants de la Thrace (IV, 105).

Epeiros est employée dans son sens spécial pour désigner le territoire situé à l'ouest du Pindos, par Xénophon, *Helléniques*, VI, 1, 7.

Cf. Mannert, *Geographie der Griech. und Roemer*, part. VII, liv. II, p. 283.

² Strabon, VII, p. 324.

³ Thucydide, II, 68.

pouvoir. Nous n'avons pas de renseignements antérieurs à Hérodote et à Thucydide, et ce qu'ils nous disent ne peut pas être appliqué sans danger à un temps soit beaucoup plus ancien, soit beaucoup plus moderne que le leur. Un important passage de Strabon nous apprend qu'il y avait une grande analogie entre les Macédoniens de l'intérieur et les Épirotes, qui, à partir du mont Bermios, s'étendent en travers du continent jusqu'à la côte placée vis-à-vis de Korkyra, sous le rapport de l'équipement militaire, de la manière de couper leurs cheveux et sous celui du langage ; cet auteur nous dit en outre qu'un grand nombre de ces tribus parlaient deux langues différentes¹, — fait qui prouve au moins des relations mutuelles très étroites, sinon une origine et une incorporation doubles. Des guerres ou des départs volontaires et de nouvelles alliances changeaient les limites et la situation relative des diverses tribus. Et cela s'effectuait d'ailleurs plus facilement, que toute l'Épire, même au quatrième siècle avant J.-C., était partagée entre un agrégat de villages, sans grandes cités centrales : de sorte que la séparation d'un village abandonnant la société des Molosses, et se réunissant avec les Thesprotiens (abstraction faite des sentiments qui pouvaient s'y rattacher), faisait en pratique peu de différence clans sa condition et sa manière d'agir. Le progrès graduel de l'influence hellénique tendit en partie à centraliser cette dispersion politique, en agrandissant quelques-uns des villages et en les transformant en petites villes par l'incorporation de quelques-uns de leurs voisins ; et c'est de cette manière probablement que furent formées les soixante-dix cités épirotiques, qui furent détruites et livrées au pillage le même jour par Paulus Emilius et le sénat romain. La Thesprotienne Ephyrê est appelée cité même par Thucydide². Néanmoins la situation n'était pas favorable à la formation de cités considérables, soit sur la côte, soit clans l'intérieur, puisque le caractère physique du territoire est une exagération de celui de la Grèce, — presque partout sauvage, âpre et montagneux. Les vallées et les terrains bas, bien que fréquents, ne sont jamais étendus, — tandis que le sol est rarement propre, dans les espaces continus, à la culture des céréales ; de telle sorte que la farine nécessaire à la consommation de Ianina est, au jour actuel, transportée de Thessalia par-dessus la chaîne élevée du Pindos au moyen d'ânes et de mulets³, et d'autre part les fruits et les végétaux sont apportés d'Arta, territoire d'Ambrakia. L'Épire est essentiellement une contrée pastorale : son bétail, aussi bien que ses bergers et ses chiens de berger, était célèbre dans toute l'antiquité ; et sa population, alors comme maintenant, trouvait dans des villages séparés la résidence la plus appropriée à ses ressources et à ses occupations. Cependant, malgré cette tendance naturelle, les influences helléniques furent efficaces dans une certaine mesure, et c'est à elles que nous devons attribuer la formation de villes telles que Phœnikê ; — cité de l'intérieur éloignée de la mer d'un petit nombre de milles, dans une latitude un peu au nord du point le plus septentrional de Korkyra, que Polybe signale comme la plus florissante⁴ des cités épirotiques à l'époque où elle fut pillée par les Illyriens en 230 avant J.-C. Passarôn, l'ancien

¹ Strabon, VII, p. 324. Dans ces mêmes régions, sous le gouvernement turc du temps actuel, le mélange et les rapports des Grecs, des Albanais, des Esclavons Bulgares, des Valaques et des Turcs sont tels, que la plupart des naturels se trouvent dans la nécessité d'acquérir deux langues, quelquefois trois ; V. Dr Grisebach, *Reise durch Rumelien und nach Brussa*, vol. II, c. 12, P. 68.

² Tite-Live, XLV, 34 ; Thucydide, I, 47 ; Phanotê, dans la partie plus septentrionale de l'Épire, n'est appelée que *Castellum*, bien que ce fût un poste militaire important (Tite-Live, XLIII, 21).

³ *Leake's Travels in Northern Greece*, vol. IV, c. 38, p. 207, 210, 233 ; vol. I, c. 9, p. 411 ; Cyprien Robert, *les Slaves de Turquie*, liv. IV, c. 2.

Βουβόται πρόνες έξόχοι. — Pindare, *Nem.*, IV, 81 ; César, *Bell. Civil.*, III, 47.

⁴ Polybe, II, 5, 8.

endroit où les rois molosses avaient coutume, à leur avènement, de prononcer leur serment quand on les couronnait, était devenue une ville considérable dans ce dernier siècle, avant la conquête romaine ; tandis que Tekmôn, Phylakê et Horreum nous sont également connues à la même époque¹. Mais le pas le plus important que firent ces rois vers un agrandissement, ce fut l'acquisition de la cité grecque d'Ambrakia, qui devint la capitale du royaume de Pyrrhus, et lui donna ainsi le seul site convenable que présentât le pays pour une population concentrée.

Si nous suivons la côte de l'Épire depuis l'entrée du golfe Ambrakien, au nord, jusqu'au promontoire Akrokéraunien, nous la trouverons rebutante pour des colons grecs. Il n'y a aucune de ces vastes plaines maritimes que présente le golfe de Tarente sur la côte, et qui soutenaient la grandeur de Sybaris et de Krotôn. Dans toute son étendue, la région des montagnes, abrupte et ne fournissant que peu de sol cultivable, touche presque à la mer², et le terrain plat, partout où il existe, doit être dominé et possédé (comme il l'est maintenant) par des villageois résidant sur des collines, toujours difficiles à attaquer, et souvent inexpugnables. D'après cela, et d'après le voisinage de Korkyra, — elle-même bien située pour un trafic avec l'Épire, et jalouse de rivaux voisins, — nous pouvons comprendre pourquoi les émigrants grecs négligeaient cette contrée peu profitable, et se rendaient, soit au nord vers les plaines maritimes de l'Illyria, soit à l'ouest vers l'Italie. Du temps d'Hérodote et de Thucydide, il sembla qu'il n'y avait pas de colonie grecque entre Ambrakia et Apollonia. Le port appelé Glykys Limên, avec la vallée et la plaine voisines, le plus considérable après celui d'Ambrakia, près de la jonction du lac et du fleuve de l'Achéron avec la mer, était possédé par la ville thesprotienne d'Ephyrê, située sur une éminence voisine ; peut-être aussi en partie par l'ancienne ville thesprotienne de Pandosia, rattachée si formellement, tant en Italie qu'en Épire, au fleuve Achéron³. C'est au milieu de ces montagnes et de ces gorges presque inexpugnables qu'était située la mémorable communauté moderne de Souli, qui tenait sous sa dépendance un grand nombre de villages environnants situés sur les terrains plus bas et dans la plaine, pendant des anciens maîtres épirotiques pour la situation, le caractère farouche et l'indolence, mais bien supérieur à eux en bravoure et en patience énergiques. Il paraît qu'après l'époque de Thucydide, certains colons grecs doivent être parvenus à être admis dans les villes épirotiques de cette région, car Démosthène⁴ mentionne Pandosia, Buchetia et Elæa, comme colonies d'Élis, que Philippe de Macédoine conquiert et céda à son beau-frère le roi des Épirotes Molosses ; et Strabon nous dit que le nom d'Ephyrê fut changé en Kichyros, ce qui paraît expliquer une adjonction de nouveaux habitants.

¹ Plutarque, *Pyrrhus*, c. 1 ; Tite-Live, XLV, 26.

² V. la description des traits géographiques de l'Épire dans Boué, *la Turquie en Europe, Géographie générale*, vol. I, p. 57.

³ V. la description de ce territoire dans *Colonel Leake's Travels in Northern Greece*, vol. I, c. 5 ; son voyage de Ianina, par le district de Suli et le cours de l'Achéron, jusqu'à la plaine de Glyky et le lac Achérusien et les marais près de la mer. Cf. aussi vol. IV, c. 35, p. 73.

Quant aux anciens sites (fait observer le colonel Leake), *qui sont si nombreux dans les grandes vallées arrosées par l'Achéron inférieur, et le Thyamis inférieur, et leurs tributaires, c'est un désappointement mortifiant pour le géographe de ne pouvoir leur appliquer un seul nom avec une certitude absolue.*

Le nombre de ces sites donne à présumer, entre beaucoup d'autres choses, que chacun d'eux doit avoir été individuellement peu considérable.

⁴ Démosthène, *De Haloneso*, c. 7, p. 84 R ; Strabon, VII, p. 324.

Les Chaoniens et les Thesprotiens paraissent tous deux, du temps de Thucydide, n'avoir pas eu de rois ; il y avait une race royale privilégiée, mais le chef qui présidait était changé d'année en année. Cependant les Molosses avaient une ligne de rois, se succédant de père en fils, qui déclarait faire descendre sa race par quinze générations successives depuis Achille et Neoptolemos jusqu'à Tharypas, vers l'an 400 avant J.-C. ; formant ainsi une branche de la grande famille Æakide. Admêtos, le roi molosse auquel Themistoklès se présenta comme suppliant, paraît avoir vécu dans la simplicité d'un chef de village de l'intérieur. Mais Arrybas, son fils ou son petit-fils, fut élevé, dit-on, à Athènes et introduisit dans son pays natal une régularité sociale perfectionnée ; tandis que les rois suivants imitèrent à la fois l'ambition de Philippe de Macédoine et reçurent son aide, en étendant leur domination¹ sur une portion considérable des autres Epirotes. Même du temps de Skylax, ils couvraient un vaste territoire à l'intérieur, bien que leur portion de côte maritime fût limitée. D'après le récit de Thucydide, nous concluons que tous les Épirotes, bien que n'étant unis ensemble par aucun lien politique, étaient cependant assez disposés à se coaliser dans des vues d'agression et de pillage. Les Chaoniens jouissaient d'une plus haute réputation militaire que le reste. Mais le récit que donne Thucydide de leur expédition contre l'Akarnania montre une impétuosité aveugle, insouciance et fanfaronne, qui contraste d'une manière frappante avec la marche méthodique et régulière de leurs alliés et de leurs compagnons grecs².

Réunir le petit nombre de détails connus relatifs à ces communautés grossières voisines de la Grèce est une tâche indispensable pour l'exacte intelligence du monde grec et pour l'appréciation des Grecs eux-mêmes, par comparaison ou par opposition avec leurs contemporains. Quelque indispensable qu'elle soit, cependant, elle ne peut guère être rendue intéressante en elle-même pour le lecteur, à la patience duquel je m'adresse en l'assurant que les faits de l'histoire grecque qui doivent être racontés ci-après ne seraient qu'à moitié compris sans cet examen préliminaire des pays environnants.

¹ Skylax, c. 32 ; Pausanias, I, 11 ; Justin, XVII, 6.

Il semble probable que l'*Arrhybas* de Justin, est le même que le *Tharypas* de Pausanias, peut-être aussi le même que Tharypas dans Thucydide, qui était mineur au commencement de la guerre du Péloponnèse.

² Thucydide, II, 81.

CHAPITRE VII — ILLYRIENS, MACÉDONIENS, PÆONIENS.

Au nord des tribus appelées Épirotiques se trouvaient ces tribus plus nombreuses et étendues plus au loin qui portaient le nom général d'Illyriens, bornées à l'ouest par l'Adriatique, à l'est par la chaîne de montagnes du Skardos, la continuation septentrionale du Pindos, et couvrant ainsi ce qui est appelé aujourd'hui la moyenne et la haute Albanie, avec les montagnes plus septentrionales du Montenegro, de l'Herzégovine et de la Bosnie. On ne peut assigner leurs limites au nord et au nord-est. Mais les Dardani et les Autoriatæ doivent s'être étendus jusqu'au nord-est du Skardos et même jusqu'à l'est de la plaine servienne de Kossovo ; tandis que Skylax prolonge la race au nord jusqu'à comprendre la Dalmatie, considérant les Liburnes et les Istriens qui sont au delà d'eux comme n'étant pas Illyriens. Cependant Appien et d'autres auteurs regardent les Liburnes et les Istriens comme Illyriens, et Hérodote comprend même sous ce nom les Eneti ou Veneti, à l'extrémité du golfe Adriatique¹. Les

¹ Hérodote, 1, 196 ; Skylax, c. 19-27 ; Appien, *Illyr.*, c. 2, 4, 8.

On comprend encore très imparfaitement la géographie des contrées occupées dans l'antiquité par les Illyriens, les Macédoniens, les Pæoniens, les Thraces, etc., et actuellement possédées par une grande diversité de races, entre lesquelles les Turcs et les Albanais conservent la barbarie primitive sans adoucissement ; bien que les recherches du colonel Leake, de Boué, de Grisebach et d'autres (spécialement les importants voyages de ce dernier) aient récemment jeté beaucoup de jour sur ce point. On peut voir combien nos connaissances se sont étendues dans cette direction, en comparant la carte mise en tête de la Géographie de Mannert, ou de la Dissertation de O. Müller sur les Macédoniens, avec celle qui se trouve dans les voyages de Boué ; mais l'extrême insuffisance des cartes, même telles qu'elles sont maintenant, est expressément signalée par Boué lui-même (V. sa *Critique des cartes de la Turquie* dans le quatrième volume de son voyage), — par Paul Joseph Schaffarik, le savant historien de la race esclavonne, dans la préface qu'il a mise à l'Exposé topographique de l'Albanie du Dr Joseph Müller, — et par Grisebach, qui, dans l'examen qu'il fit du haut des monts Peristeri et Ljubatrin, trouva la carte différant à chaque pas des aspects qui se présentaient à sa vue. C'est seulement depuis Boué et Grisebach qu'on a complètement abandonné l'idée, venue de Strabon dans l'origine, d'une ligne droite de montagnes (εὐθεία γραμμῆ, Strabon, lib. VII, *Fragm.* 3), courant à travers le pays de l'Adriatique au Pont-Euxin, et envoyant d'autres chaînes latérales dans une direction presque méridionale. Les montagnes de la Turquie d'Europe, quand on les examine avec le fonds de science géologique qu'apportent à cette tâche M. Viquesnel (le compagnon de Roué), et le Dr Grisebach, sont reconnues comme appartenant à des systèmes très différents, et comme présentant des preuves de conditions de formation souvent tout à fait indépendantes les unes des autres.

Le treizième chapitre des Voyages de Grisebach présente le meilleur ex-posé qui ait encore été donné de la chaîne du Skardos et du Pindos ; il a été le premier qui ait prouvé clairement que le Ljubatrin, qui domine immédiatement la plaine de Kossovo à la frontière méridionale de la Serbie et de la Bosnie, est l'extrémité nord-est d'une chaîne de montagnes s'étendant au sud jusqu'aux frontières de l'Æolia, dans une direction qui ne s'éloigne pas beaucoup du nord au sud, avec la seule interruption (signalée pour la première fois par le colonel Leake) de la Klissoura de Devol, — brèche complète, où la rivière Devol, prenant naissance sur le côté oriental, traverse la chaîne et rejoint l'Apsus ou Beratino sur le côté occidental. — (Il est remarquable que, et dans la carte de Boué et dans celle qui est annexée à la Description topographique de l'Albanie du Dr Joseph Müller, la rivière Devol soit présentée comme rejoignant le Genussus ou Skoumi, considérablement au nord de l'Apsus, quoique la carte du colonel Leake donne le cours exact.) Dans la nomenclature de Grisebach, cet auteur dit que Skardos s'étend à partir du Ljubatrin, son extrémité nord-est, dans la direction sud-ouest et sud jusqu'à la Klissoura de Devol ; au suif de ce point commence le Pindos, dans une continuation cependant du même axe.

Par rapport aux demeures des anciens Illyriens et des anciens Macédoniens, Grisebach a fait une autre observation d'une grande importance (vol. II, p. 121). Entre l'extrémité nord-est, le mont Ljubatrin et la Klissoura de Devol, il n'y a dans la chaîne vaste et continue du Skardos (haute de plus de 7.000 pieds) que deux défilés propres au passage d'une armée : l'un près de l'extrémité septentrionale de la chaîne, où Grisebach la franchit lui-même de Kalkandele à Prisdren, *col* très élevé et qui n'a pas moins de 5.000 pieds au-dessus dessus du niveau de la mer ; l'autre,

Bulini, selon Skylax, étaient la tribu illyrienne la plus septentrionale : les Amantillii, immédiatement au nord des Chaoniens épirotiques, étaient la plus méridionale. Parmi les tribus illyriennes méridionales, il faut compter les Taulantii, — les possesseurs dans l'origine, plus tard les voisins immédiats du territoire sur lequel la ville d'Epidaunos était fondée. L'ancien géographe Hécatée¹, (vers 500 av. J.-C.) les connaît assez bien pour spécifier leur ville Sesarêthos. Il nomme les Chelidonii comme leurs voisins septentrionaux, les Encheleis comme leurs voisins méridionaux, et les Abri aussi comme une tribu presque adjacente. Nous entendons parler des Parthini illyriens, presque dans les mêmes régions, — des Dassaretii², près du lac Lychnidos, — des Penestæ, avec une ville fortifiée, Uscana, au nord des Dassaretii, — des Ardiæens, des Autariatæ et des Dardaniens, dans toute la haute Albanie à l'est jusqu'à la haute Mœsia, comprenant la chaîne du Skardos elle-même ; de sorte qu'il y avait

considérablement au sud, et plus bas aussi bien que plus facile, presque à la latitude de Lychnidos ou Ochrida. C'était par ce dernier défilé que passait la via Egnatia des Romains et que passe aujourd'hui la route moderne de Scutari et de Durazzo à Bitolia. A l'exception de ces deux dépressions partielles, la longue chaîne de montagnes se maintient sans perdre de sa hauteur, admettant, il est vrai, des sentiers que petit traverser une petite troupe, soit de voyageurs, soit de voleurs albanais de Dibren (il y a un sentier de cette sorte qui rattache Struga à Ueskioub, mentionné par le Dr Joseph Müller, p. 70, et quelques autres par Boué, vol. IV, p. 546), mais ne permettant nulle part le passage d'une armée.

Conséquemment, pour attaquer les Macédoniens, une armée illyrienne attrait à franchir l'un ou l'autre de ces défilés, ou autrement à faire le tour du défilé de Katschanik situé au nord-est, au delà de l'extrémité du Ljubatrin. Et nous trouverons, en effet, que les opérations militaires, qui, nomme nous l'apprennent les historiens, furent engagées entre les deux nations, nous mènent habituellement dans l'une ou dans l'autre de ces directions. Les expéditions militaires de Brasidas (Thucydide, IV, 124), — de Philippe, fils d'Amymtas, roi de Macédoine (Diodore, XVI, 8), — d'Alexandre le Grand, dans la première année de son règne (Arrien, I, 5), nous conduisent toutes au défilé voisin à Lychnidos (cf. Tite-Live, XXXII, 9 ; Plutarque, *Flamininus*, c. 4) ; tandis que les Dardani et les Autariatæ illyriens confinent à la Pæonia, au nord de la Pelagonia, et menacent la Macédoine du côté nord-est de la chaîne du Skardos. Les Autariatæ ne sont pas bien éloignés des Agrianiens pæoniens, qui habitaient près des sources du Strymon, et les Autariatæ, ainsi que les Dardani, menaçaient Alexandre quand il revenait du Danube en Macédoine, après son heureuse campagne contre les Getæ, dans la partie inférieure du cours de ce grand fleuve (Arrien, I, 5). Sans pouvoir déterminer la ligne précise de la marche d'Alexandre en cette occasion, nous pouvons dire que ces deux tribus illyriennes doivent être venues pour l'attaquer de la Mœsia supérieure, et sur le côté oriental de l'Axios. Ceci, et le fait que les Dardani étaient les voisins immédiats des Pæoniens, nous montrent que leurs demeures ne pouvaient pas avoir été bien éloignées de la Mœsia supérieure (Tite-Live, ZLV.29) ; les Fauces Pelagoniæ (Tite-Live, XXXI, 34) sont le défilé par lequel ils entraient dans la Macédoine en venant du nord. Ptolémée place même les Dardani à Skopim (Ueskioub) (III, 9) ; le renseignement qu'il donne sur ces contrées semble meilleur que celui de Strabon.

Les importantes notions topographiques contenues dans l'ouvrage de Grisebach perdaient beaucoup de leur valeur par l'absence d'une carte annexée. Cette lacune a été récemment comblée (1853), dans la nouvelle carte de la Turquie d'Europe, publiée par Kiepert, à Berlin, où l'on a pour la première fois combiné, en en tirant profit, les données de Grisebach, de Boué, de Viquesnel, de Joseph Müller et de plusieurs autres. La carte de Kiepert ajoute considérablement à nos connaissances touchant les contrées situées au sud du Danube. Les *Erläuterungen* qui y sont annexées, tout en exposant les meilleures preuves d'après lesquelles un cartographe de la Turquie peut procéder de nos jours, signalent cependant la rareté déplorable d'observations scientifiques ou précises.

¹ *Hekataei Fragm.*, éd. Klausen, Fr. 66-70 ; Thucydide, I, 26.

Skylax place les Encheleis au nord d'Epidaunos et des Taulantii. On peut remarquer qu'Hécatée semble avoir communiqué beaucoup de renseignements relatifs à l'Adriatique ; il mentionnait la ville d'Adria à l'extrémité du golfe, et la fertilité et l'abondance du pays qui l'entourait (Fr. 58. Cf. Skymnus de Chios, 384).

² Tite-Live, 43, 9-18. Mannert (*Geograph. der Griech. und Römer*, part. VII, ch. 9, p. 386 sqq.) réunit les points et montre combien peu il est possible de préciser relativement aux localités de ces tribus illyriennes.

quelques tribus illyriennes confinant à l'est aux Macédoniens, et au sud aux Macédoniens aussi bien qu'aux Pæoniens. Strabon étend même quelques-unes des tribus illyriennes beaucoup plus au nord, presque jusqu'aux Alpes Juliennes¹.

A l'exception de quelques portions de ce qui est appelé aujourd'hui Moyenne Albanie, le territoire de ces tribus consistait principalement en pâturages dans les montagnes, avec une certaine proportion de vallée fertile, mais se déployant rarement en plaine. Les Autariatæ avaient la réputation d'être peu belliqueux, mais les Illyriens en général étaient pauvres, rapaces, farouches et formidables dans le combat. Ils partageaient avec les tribus thraces éloignées l'usage de tatouer² leurs corps et d'offrir des sacrifices humains ; en outre, ils étaient toujours prêts à vendre leur service militaire pour un salaire, comme les modernes Schkipetars albanais, dans les veines desquels leur sang coule probablement encore, bien qu'avec un mélange considérable résultant d'immigrations postérieures. Dans la période florissante de l'histoire grecque, nous n'entendons rien dire du royaume illyrien situé sur la côte adriatique, avec Skodra (Scutari) pour capitale, royaume qui devint formidable pour ses audacieuses pirateries pendant le troisième siècle avant J.-C. La description de Skylax signale de son temps, tout le long de l'Adriatique septentrionale, un trafic considérable et constant entre la côte et l'intérieur, fait par des Liburnes, des Istriens et par les petits établissements insulaires grecs de Pharos et d'Issa. Mais il ne nomme pas Skodra, et probablement cette forte situation (avec la ville grecque de Lissos, fondée par Denys de Syracuse) fut occupée après son temps par des conquérants venus de l'intérieur³, les prédécesseurs d'Agrôn et de Gentius, précisément comme le pays sur la côte du golfe Thermaïque fut conquis par (les Macédoniens de l'intérieur.

Une fois, pendant la guerre du Péloponnèse, un détachement d'Illyriens mercenaires, marchant pour se rendre dans la Macédoine Lynkêstis (vraisemblablement en passant le défilé du Skardos, un peu à l'est de Lychnidon ou Ochrida), éprouva la valeur du Spartiate Brasidas. A cette occasion (comme dans l'expédition mentionnée plus haut des Epirotes contre l'Akarnania), nous signalerons la supériorité marquée du caractère grec, même dans le cas d'un armement composé surtout d'ilotes nouvellement affranchis, aussi bien sur les Macédoniens que sur les Illyriens. Nous verrons le contraste entre des hommes braves agissant de concert et obéissant à une autorité commune, et une armée assaillante de guerriers non moins braves individuellement ; mais dans laquelle chaque homme est son propre maître⁴ et combat à sa fantaisie. L'élan rapide et impétueux des Illyriens, si le premier choc manquait son effet, était suivi d'une retraite ou d'une fuite également rapide. Nous n'entendons rien dire dans la suite au sujet de ces

¹ Strabon, IV, p. 206.

² Strabon, VII, p. 315 ; Arrien, I, 5, 4-11. Le territoire est si impraticable et les ressources des habitants si bornées dans la région appelée Haute Albanie, que la plupart des tribus qui y résident même aujourd'hui sont considérées comme libres, et ne payent point de tribut au gouvernement turc ; les pachas ne peuvent arracher ce tribut qu'avec des difficultés et des frais plus grands que ne vaudrait la somme ainsi obtenue. C'était la même chose en Epire ou Basse Albanie, avant le temps d'Ali-Pacha ; dans l'Albanie Moyenne, le pays ne présente pas les mêmes difficultés et on n'accorde pas de semblables exemptions (Boué, *Voyage en Turquie*, vol. III, p. 192). Ces tribus albanaises libres sont dans la même condition vis-à-vis du Sultan que l'étaient les Mysiens et les Pisidiens en Asie Mineure vis-à-vis du roi de Perse dans l'antiquité (Xénophon, *Anabase*, III, 2, 23).

³ Diodore, XV, 13 ; Polybe, II, 4.

⁴ V. la description dans Thucydide (IV, 124-128) ; spécialement l'exhortation qu'il place dans la bouche de Brasidas, mise en contraste avec l'ordre régulier des Grecs.

Illyriorum velocitas ad excursiones et impetus subitos. Tite-Live, XXXI, 35.

barbares jusqu'au temps de Philippe de Macédoine, qui par sa vigueur et son énergie militaire arrêta d'abord leurs incursions, et plus tard les conquit en partie. Il semble que ce fut vers cette époque (400-350 av. J.-C.) que se produisit le grand mouvement des Gaulois de l'ouest à l'est, qui amena les Skordiski gaulois et d'autres tribus dans les pays situés entre le Danube et la mer Adriatique, et qui déplaça probablement quelques-uns des Illyriens septentrionaux, de manière à les pousser à de nouvelles entreprises et vers de nouvelles demeures.

Ce que l'on appelle aujourd'hui Albanie Moyenne, le territoire illyrien immédiatement au nord de l'Épire, est de beaucoup supérieur à ce dernier pays sous le rapport de la fertilité¹. Bien que montagneux, ce territoire possédait à la fois un plus grand nombre de collines basses et de vallées, et renfermait des espaces de terrains propres à la culture à la fois plus vastes et plus fertiles. Epidamnos et Apollonia formaient les ports de mer de ce territoire. Pour ces villes, le commerce avec les Illyriens méridionaux, moins barbares que les septentrionaux, fut une des sources² de leur grande prospérité pendant le premier siècle de leur existence, — prospérité interrompue, dans le cas des Épidamniens, par des dissensions intestines qui diminuèrent leur ascendant sur leurs voisins illyriens, et finirent par les mettre en désaccord avec leur métropole Korkyra. Le commerce entre ces ports de mer grecs et les tribus intérieures, quand une fois les Grecs devinrent assez forts pour rendre sans espoir une attaque violente de la part de ces dernières, fut réciproquement avantageux aux uns et aux autres. L'huile et le vin grecs furent introduits parmi ces barbares, dont les chefs apprirent en même temps à apprécier les étoffes tissées³, les ouvrages en métal polis et ciselés, les armes trempées et la poterie venant d'artisans grecs. En outre, l'importation parfois de poisson salé, et toujours celle du sel lui-même étaient de la plus grande importance pour ces tribus résidant à l'intérieur, spécialement pour celles des localités qui possédaient des lacs abondant en poissons, comme celui de Lychnidon. Nous entendons parler de guerre entre les Autariatae et les Ardiaei, relativement à des sources salines voisines de leurs frontières, et aussi d'autres tribus que la privation de sel réduisit à la nécessité de se soumettre aux Romains⁴. D'autre part, ces tribus

¹ V. Pouqueville, *Voyage en Grèce*, vol. I, eh. 23 et 24 ; Grisebach, *Reise durch Rumelien und nach Brussa*, vol. II, p. 138, 139 ; Boué, *la Turquie en Europe, Géographie générale*, vol. I, p. 60-65.

² Skymnus de Chios, v. 418-425.

³ Thucydide mentionne les *ὑφαντὰ καὶ λεῖα, καὶ ἄλλη κατασκευὴ* que les colonies grecques sur la cote de Thrace envoyaient au roi Seuthês (II, 98) : semblables aux *ὑφάσμαθ' ἱερὰ* et aux *χειρῶν τεκτόνων δαίδαλα* offerts en présents au dieu de Delphes (Euripide, *Ion*, 1141 ; Pindare, *Pyth.*, V, 46).

⁴ Strabon, VIII, p. 317 ; Appien, *Illyric.*, 17 ; Aristote, *Mirab. Ausc.*, c. 138. Au sujet de l'extrême importance du commerce du sel, comme lien de connexion, voir les règlements des Romains quand ils divisèrent la Macédoine en quatre provinces, dans le but distinct d'empêcher toute union entre elles. Tout *commercium* et tout *connubium* leur furent interdits. La quatrième région, qui avait pour capitale Pelagonia (et qui comprenait toute la Macédoine primitive ou Haute Macédoine, à l'est de la chaîne du Pindos et du Skardos), était complètement à l'intérieur, et il lui était expressément défendu de tirer son sel de la troisième région, ou pays situé entre l'Axios inférieur et le Pèneios ; tandis que d'autre part les Dardani Illyriens (situés au nord de la Macédoine Supérieure) reçurent une permission expresse de tirer leur sel de cette troisième région de la Macédoine, ou région maritime ; le sel devait être transporté du golfe Thermaïque le long de la route de l'Axios à Stobi, en Pæonia, et là il devait être vendu à un prix fixe.

La région intérieure de la Macédoine, ou la quatrième, qui comprenait la moderne Bitoglia et le lac Castoria, pouvait facilement avoir son sel de l'Adriatique, par les communications si bien connues dans la suite sous le nom de via Egnatia romaine. Mais la communication des Dardani avec l'Adriatique menait par une contrée la plus difficile possible, et c'était probablement mie grande commodité pour eux de recevoir leur provision du golfe de Therma par la route qui longe le Vardar

possédaient deux articles d'échange si précieux aux yeux des Grecs, que Polybe les compte comme absolument indispensables¹, — le bétail et les esclaves ; on se procurait sans doute ces derniers en Illyrie, souvent en échange de sel, comme on le faisait en Thrace et dans le Pont-Euxin, et à Aquileia dans l'Adriatique, au moyen des guerres intérieures des tribus entre elles. On exploitait des mines d'argent à Damastium en Illyrie. La cire et le miel étaient probablement aussi des articles d'exportation ; et ce qui prouve que les produits naturels de l'Illyrie étaient soigneusement recherchés, c'est que nous trouvons une espèce d'iris particulière au pays recueillie et envoyée à Corinthe, où sa racine était employée pour donner le parfum spécial u une sorte célèbre d'onguent aromatique².

Les relations qui existaient entre les ports helléniques et les Illyriens de l'intérieur n'étaient pas exclusivement commerciales. Des exilés grecs aussi pénétrèrent en Illyrie, et des mythes grecs y furent localisés, comme on peut le voir par le conte de Kadmos et d'Harmonia, de qui les chefs des Encheleis illyriens déclaraient tirer leur origine³.

Les Macédoniens du quatrième siècle avant J.-C. acquirent, grâce au talent et au caractère entreprenant de deux rois successifs, une grande perfection dans l'organisation militaire grecque sans aucune des qualités helléniques plus élevées. Leur carrière en Grèce est purement destructive, étouffant le mouvement libre des cités séparées, et désarmant le soldat citoyen pour le remplacer par le mercenaire étranger, dont l'épée n'était sanctifiée par aucun sentiment de patriotisme, — toutefois totalement incapable de substituer aucun

(Axios) (Tite-Live, XLV, 29). Cf. la route de Crisebach de Salonichi à Scutari, dans sa *Reise durch Rumelien*, vol. II.

¹ Au sujet du bétail en Illyrie, Aristote, *De Mirab. Ausc.*, c. 128. Il y a dans Polybe un passage remarquable, où il considère l'importation d'esclaves comme un objet de nécessité pour la Grèce (IV, 37). Ménandre mentionne l'achat des esclaves thraces en échange de sel. V. *Proverb. Zenob.*, II, 12, et Diogenian., I, 100.

Le même commerce se faisait dans l'antiquité chez les nations situées sur le Caucase ou auprès de cette montagne, au port de Dioskurias, à l'extrémité orientale du Pont-Euxin (Strabon, XI, p. 506) ; ces tribus ont si peu changé, que les Circassiens aujourd'hui font beaucoup le même commerce. Le renseignement que donne le Dr Clarke nous reporte au monde ancien : *Souvent les Circassiens vendent leurs enfants à des étrangers, particulièrement aux Persans et aux Turcs, et leurs princes fournissent les séraïls turcs des plus beaux prisonniers des deux sexes qu'ils font à la guerre. Dans leur commerce avec les Cosaques Tchernomorski (au nord du fictive du Kuban), les Circassiens portent des quantités considérables de bois, et le délicieux miel des montagnes, enfermé dans des peaux de chèvre, dont le poil est en dehors. Ils échangent ces articles pour du sel, denrée trouvée dans les lacs voisins, et de qualité très supérieure. Le sel est plus précieux que toute autre sorte de richesse pour les Circassiens, et il constitue le présent le plus agréable qu'on puisse leur faire. Ils tressent des nattes d'une très grande beauté, qui trouvent un débouché tout prêt et en Turquie et en Russie. Ils sont aussi habiles dans l'art de travailler l'argent et d'autres métaux, et dans la fabrication de fusils, de pistolets et de sabres. Quelques-uns, qu'ils nous offraient à acheter, nous soupçonnâmes qu'ils se les étaient procurés en Turquie en échange d'esclaves. Leurs arcs et leurs flèches sont faits avec une habileté inimitable, et les flèches garnies de fer, et d'ailleurs parfaitement travaillées, sont regardées par les Cosaques et les Russes comme faisant des blessures incurables* (Clarke's Travels, vol. I, C. 16, p. 378).

² Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, 5, 2 ; IX, 7, 4 ; Pline, *H. N.*, XIII, 2 ; XXI, 19 ; Strabon, VII, p. 326. On trouve des monnaies d'Epidamnos et d'Apollonia non seulement en Macédoine, mais en Thrace et en Italie : le commerce de ces deux cités s'étendait probablement d'une mer à l'autre, même avant la construction de la voie Egnatienne ; et l'inscription 2056, dans le Corpus de Bœckh, fait connaître la gratitude d'Odessus (Varna), sur le Pont-Euxin, à l'égard d'un citoyen d'Epidamnos (Barth, *Corinthiorum Mercatur. Hist.*, p. 49 ; Aristote, *Mirab. Auscult.*, c. 104).

³ Hérodote, V, 61 ; VIII, 137 ; Strabon, VII, p. 326. Skylax place les λῆθοι de Kadmos et d'Harmonia chez les Manii illyriens, au nord des Encheleis (Diodore, XLX, 53 ; Pausanias, IX, 5, 3).

bon système d'administration centrale ou pacifique. Mais les Macédoniens du septième et du sixième siècle avant J.-C. ne sont qu'un agrégat de tribus grossières habitant l'intérieur, subdivisées en petites principautés distinctes, et séparées des Grecs par une plus grande différence ethnique même que les Epirotes ; puisque Hérodote, qui considère les Molosses et les Thesprotiens Epirotiques comme enfants d'Hellên, pense sans hésiter le contraire relativement aux Macédoniens¹. En général cependant, ils semblent à cette époque reculée analogues aux Epirotes sous le rapport du caractère et de la civilisation. Ils avaient quelques villes en petit nombre, mais ils étaient surtout des habitants de village, extrêmement braves et enclins à combattre ; les coutumes de quelques-unes de leurs tribus enjoignaient que l'homme qui n'avait pas encore tué un ennemi fût distingué dans quelques occasions par une marque de déshonneur².

Les demeures primitives des Macédoniens étaient clans les régions placées à l'est de la chaîne du Skardos (la continuation septentrionale du Pindos), — au nord de la chaîne appelée monts Cambuniens, qui rattache l'Olympos au Pindos, et qui forme la frontière nord-ouest de la Thessalia ; mais ils n'allaient pas aussi loin à l'est que le golfe Thermaïque ; apparemment pas plus loin à l'est que le mont Bermios, ou environ à la longitude d'Edessa et de Berrhoia. Ils couvraient ainsi les portions supérieures du cours des rivières Haliakmôn et Erigôn, avant le point où cette dernière se réunit à l'Axios ; tandis que le cours supérieur de l'Axios, plus haut que ce point de jonction, paraît avoir appartenu à la Pæonia, bien que les limites de la Macédoine et de la Pæonia ne puissent être distinctement établies à aucune époque.

L'espace considérable de pays compris entre les limites mentionnées plus haut est en grande partie montagneux, occupé par des cimes ou hauteurs latérales qui se rattachent à la ligne principale du Skardos. Mais il comprend aussi trois larges bassins, ou plaines d'alluvion, qui sont d'une grande étendue et bien appropriés à la culture, — la plaine de Tettovo ou de Kalkandele (la plus septentrionale des trois), qui contient les sources et le premier cours de l'Axios ou Vardar, — celle de Bitolia, coïncidant à un haut degré avec l'ancienne Pelagonia, où l'Erigôn coule vers l'Axios, — et le bassin plus large et plus onduleux de Greveno et d'Anaselitzas, contenant l'Haliakmôn supérieur avec les cours d'eau qui s'y jettent : cette dernière région est séparée du bassin de la Thessalia par une ligne montagneuse d'une longueur considérable, mais présentant des défilés nombreux et faciles³. Si l'on compte le bassin de la Thessalia comme un quatrième, il y a ici quatre plaines enfermées et distinctes sur le côté oriental de cette longue chaîne du Skardos et du Pindos, — chacune limitée en général : par des montagnes escarpées qui s'élèvent jusqu'à une hauteur alpestre, et chacune ne laissant qu'une ouverture pour le drainage opéré par une seule rivière, — l'Axios, l'Erigôn, l'Haliakmôn et le Pêneios respectivement. En outre, toutes les quatre, bien qu'étant à un niveau élevé au-dessus de la mer, sont encore pour la plus grande partie d'une remarquable fertilité, particulièrement les plaines de Tettovo, de Bitolia et la Thessalia. La terre, riche et grasse à l'est du Pindos et du Skardos, est représentée comme formant un contraste marqué avec le sol calcaire et léger des plaines et des vallées d'Albanie sur le côté occidental. Les

¹ Hérodote, V, 22.

² Aristote, *Politique*, VII, 2, 6. On voit par Thucydide, II, 100 ; IV, 124, que les Macédoniens habitaient surtout dans des villages, bien que ceci n'exclue pas *quelques villes*.

³ Boué, *Voyage en Turquie*, vol. I, p. 199 : *Un bon nombre de cols dirigés du nord au sud, comme pour inviter les habitants de passer d'une de ces provinces dans l'autre.*

bassins de Bitolia et de l'Haliakmôn, avec les montagnes environnantes et adjacentes, étaient possédés par les Macédoniens primitifs ; celle de Tettovo, au nord, par une portion des Pæoniens. Entre les quatre, la Thessalia est la plus spacieuse ; cependant les deux plaines comprises dans les demeures primitives des Macédoniens, toutes deux d'une grandeur très considérable, formaient un territoire mieux calculé pour nourrir et pour produire une population nombreuse que le séjour moins favorisé, et la largeur plus petite de vallées et de plaines, qu'occupaient les Epirotes ou les Illyriens. Une abondance de blé venant facilement, de pâturage pour le bétail, de terre neuve et fertile, toute prête à être cultivée, suffisait pour augmenter le nombre de villageois vigoureux, indifférents au luxe aussi bien qu'à l'idée d'accumuler, et à l'abri de ces exactions oppressives de maîtres qui actuellement épuisent ces mêmes beaux pays¹.

Les habitants de cette Macédoine primitive différaient sans doute beaucoup dans l'antiquité, comme ils diffèrent aujourd'hui, selon qu'ils habitaient sur la montagne ou dans la plaine, et sous le rapport du sol et sous celui du climat, qui étaient plus ou moins bons. Mais tous reconnaissaient une dénomination et une nationalité ethniques communes, et les tribus étaient dans une foule de cas distinguées les unes des autres, non pas en ayant des noms indépendants qui leur fussent propres, mais seulement des épithètes locales d'origine grecque. Ainsi nous trouvons les Macédoniens Elymiotæ ou Macédoniens d'Elymeia, — les Macédoniens Lynkestæ ou Macédoniens de Lynkos, etc. Orestæ est sans doute un nom ajouté du même caractère. Les habitants des contrées plus septentrionales, appelées Pelagonia et Deuriopos, étaient aussi des portions de l'agrégat macédonien, bien que voisins des Pæoniens, avec lesquels ils avaient beaucoup d'affinité : les Eordi et les Amolpiens étaient-ils de race macédonienne, c'est ce qu'il est plus difficile de dire. Le langage macédonien différait de

¹ Pour le caractère physique général de la région, tant à l'est qu'à l'ouest du Skardos, continué par le Pindos, voir l'excellent chapitre des voyages de Grisebach, cités plus haut (Reisen, vol. II, c. 13, p. 125-130 ; c. 14, p. 175 ; c. 16, p. 214-216 ; c. 17, p. 244, 245).

Relativement aux plaines comprises dans l'ancienne Pelagonia, V. aussi le *Journal* de Pouqueville fils, dans sa marche de Travnik en Bosnie à Ianina. Voici ce qu'il remarque dans les deux jours de marche de Prelepe (Prilip) par Bitolia à Florina : *Dans cette route on parcourt des plaines luxuriantes couvertes de moissons, de vastes prairies remplies de trèfle, des plateaux abondants en pâturages inépuisables, où paissent d'innombrables troupeaux de bœufs, de chèvres et de menu bétail... Le blé, le maïs et les autres grains sont toujours à très bas prix, à cause de la difficulté des débouchés, d'où l'on exporte une grande quantité de laines, de cotons, de peaux d'agneaux, de buffles et de chevaux, qui passent par le moyen des caravanes en Hongrie* (Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, t. II, c. 62, p. 495). Grisebach, décrivant son voyage de Bitolia à Prilip, mentionne aussi : *des champs spacieux, d'une étendue incommensurable, couverts de froment, d'orge et de maïs, en même temps que de riches prairies et de gras pâturages touchant à l'eau* (page 214).

De plus, M. Boué remarque dans cette même plaine, dans sa critique des cartes de la Turquie, *Voyage*, vol. IV, p. 483 : *La plaine immense de Prilip, de Bitonia et de Florina n'est pas représentée* (sur les cartes) *de manière à ce qu'on ait une idée de son étendue, et surtout de sa largeur... La plaine de Sarigoul est changée en vallée*, etc. Il remarque que le bassin de l'Haliakmôn est représenté également d'une manière imparfaite sur les cartes ; cf. aussi son *Voyage*, I, p. 211, 299, 300.

Je signale d'autant plus particulièrement la proportion considérable de plaines et de vallées fertiles comprises dans l'ancienne Macédoine, qu'elle est souvent représentée (et même par O. Müller, dans sa *Dissertation sur les anciens Macédoniens*, ajoutée à son *History of the Dorians*) comme une terre froide et raboteuse, conformément à l'assertion de Tite-Live (XLV, 30), qui dit relativement à la quatrième région de la Macédoine telle qu'elle fut divisée par les Romains : *Frigida hæc omnis duraque cultu et aspera plaga est ; cultorum quoque ingenia terræ similia habet. Ferociores eos et accolæ barbari faciunt, nunc bello exercentes, nunc in pace miscentes ritus suos*. Ceci est probablement vrai des montagnards renfermés dans la région, mais c'est trop généralisé.

l'illyrien¹, du thrace, et vraisemblablement aussi du pæonien ; il différait aussi du grec, sans cependant, à ce qu'il paraît, en être beaucoup plus différent que celui des Epirotes ; de sorte qu'il était relativement facile aux chefs et aux peuples d'acquiescer le grec, bien qu'il y eût toujours quelques lettres grecques qu'ils étaient incapables de prononcer. Et en suivant leur histoire, nous trouverons en eux plus du guerrier régulier, conquérant pour maintenir sa domination et le tribut, et moins du pillard armé, — que chez les Illyriens, les Thraces ou les Epirotes, dont ils avaient le malheur d'être entourés. Ils se rapprochent plus des Thessaliens² et des autres membres peu doués de la famille hellénique.

La région considérable et relativement productive couverte par les diverses sections des Macédoniens sert à expliquer cet accroissement d'ascendant qu'ils acquirent successivement sur tous leurs voisins. Ce ne fut cependant qu'à une époque récente qu'ils finirent par être réunis sous un seul gouvernement. D'après chaque section, — nous ignorons leur nombre, — avait son prince ou chef particulier. Les Elymiotes ou habitants d'Elymeia, la portion la plus méridionale de la Macédoine, furent ainsi, dans l'origine, distincts et indépendants ; de même les Orestæ, habitant les montagnes un peu au nord-ouest des Elymiotes, — les Lynkestæ et les Eordi, qui occupaient des portions de territoire situées sur le parcours de la voie Egnatienne, construite plus tard, entre Lychnidos (Ochrida) et Edessa, — les Pélagoniens³, avec une ville du même nom, dans la plaine fertile de Bitolia, — et les Deuriopiens plus au nord. Et l'ancien lien politique était ordinairement si peu serré, que chacune de ces dénominations comprend probablement une foule de petites communautés indépendantes, petites villes et villages. La section du nom Macédonien, qui dans la suite absorba tout le reste et devint connue comme étant *les Macédoniens*, avait son centre primitif à Ægæ ou Edessa, l'emplacement élevé, dominant et pittoresque de la moderne Vodehna. Et bien que la résidence des rois fut à une époque postérieure transférée à la marécageuse Pella, dans la plaine maritime placée au-dessous, cependant Edessa fut toujours conservée comme le lieu de sépulture royale, et comme le foyer auquel était attachée la continuité religieuse de la nation (si respectée dans l'antiquité). Cette ancienne ville, placée sur la voie romaine Egnatia allant de Lychnidos à Pella et à Thessalonikê, formait le passage sur la chaîne de montagnes appelée Bermios, c'est-à-dire sur cette prolongation au nord du mont Olympos, par laquelle l'Haliakmôn pénètre dans la plaine maritime à Verria, par une gorge plus abrupte et plus impraticable que celle du Pêneios dans le défilé de Tempê.

Cette chaîne de montagnes appelée Bermios, s'étendant de l'Olympos considérablement au nord d'Edessa, formait la frontière orientale primitive des tribus macédoniennes, qui semblent n'avoir pas atteint d'abord la vallée de l'Axios dans aucune partie de son cours, et qui certainement ne s'étendirent point d'abord jusqu'au golfe Thermaïque. Entre le golfe que nous venons de mentionner et les contreforts, occidentaux de l'Olympos et du Bermios il existe

¹ Polybe, XXVIII, 8, 9. C'est le témoignage le plus distinct que nous possédions, et il me semble contredire l'opinion et de Mannert (*Geogr. der Gr. und Roem.*, vol. VII, p. 492) et de Müller (*On the Macedonians*, sect. 28-36), à savoir, que les Macédoniens indigènes étaient de race illyrienne.

² L'arrangement militaire macédonien semble avoir ressemblé beaucoup à celui des Thessaliens, — des cavaliers bien montés et armés et conservant un bon ordre (Thucydide, II, 201) ; quant à leur infanterie, avant le temps de Philippe, fils l'Amyntas, nous n'en entendons pas beaucoup parler. *Macedoniam præsertim, quam tantæ barbarorum gentes attingunt ut semper Macedonicis imperatoribus idem fines provinciæ fuerint qui gladiatorum atque pilorum.* (Cicéron, *in Pison.*, c. 16.)

³ Strabon, lib. VII, *Fragm.* 20, éd. Tafel.

une bande étroite de terre plaine ou de collines basses, qui va de l'embouchure du Pêneios au sommet du golfe Thermaïque ; lit elle s'élargit et forme la spacieuse et fertile plaine de Salonichi, comprenant les embouchures de l'Haliakmôn, de l'Axios et de l'Echeidôros. La rivière Ludias, qui coule d'Edessa et se jette dans les marais entourant Pella, et qui dans l'antiquité rejoignait l'Haliakmôn près de son embouchure, a maintenant changé son cours de manière à rejoindre l'Axios. Cette bande étroite, placée entre les embouchures du Pêneios et de l'Haliakmôn, était la résidence primitive des Thraces Piériens, qui habitaient tout près du pied de l'Olympos, et chez lesquels le culte des Muses semble avoir été dans l'origine un trait caractéristique ; la poésie grecque est pleine d'allusions et d'épithètes locales qui semblent devoir être rapportées à cet ancien fait, bien que nous ne puissions le suivre en détail. Au nord des Piériens, de l'embouchure de l'Haliakmôn à celle de l'Axios, habitaient les Bottiæens¹. Au delà de la rivière Axios, dans la partie inférieure de son cours, commençaient les tribus de la grande famille thrace, — les Mygdoniens, les Krestôniens, les Edôniens, les Bisaltæ, les Sithoniens : les Mygdoniens semblent avoir été primitivement les plus puissants, puisque le pays continua encore à être appelé de leur nom, Mygdonia, même après la conquête macédonienne. Ces tribus, et diverses autres tribus thraces, occupaient dans l'origine la plus grande partie du pays situé entre l'embouchure de l'Axios et celle du Strymôn, avec cette mémorable péninsule à trois pointes qui tira des colonies grecques son nom de Chalkidikê. On verra ainsi que si nous considérons comme Thraces les Bottiæens aussi bien que les Piériens, que la famille thrace s'étendait primitivement au sud jusqu'à l'embouchure du Pêneios : les Bottiæens, il est vrai, prétendaient avoir une

¹ J'ai suivi Hérodote en exposant la série primitive des tribus occupant, les contrées situées sur le golfe Thermaïque, avant les conquêtes macédoniennes. Thucydide place les Pæoniens, entre les Bottiæens et les Mygdoniens ; il dit que les Pæoniens possédaient *une bande étroite de terre sur le bord de l'Axios, jusqu'à Pella et à la mer* (II, 96). Si cela était vrai, il ne resterait guère de place pour les Bottiæens, que néanmoins Thucydide reconnaît sur la côte, car tout l'espace compris entre les embouchures des deux rivières Axios et Haliakmôn est peu considérable ; en outre, je ne puis que soupçonner que Thucydide, en trouvant dans l'Iliade que les alliés pæoniens de Troie vinrent de l'Axios a été amené à croire qu'il a dû y avoir d'anciens établissements pæoniens à l'embouchure de cette rivière, et qu'il a avancé la conclusion courue si c'était un fait attesté. Le cas est analogue à ce qu'il dit des Bœôtiens dans sa préface (que O. Müller a déjà commentée) ; il présentait l'immigration des Bœôtiens en Bœôtia comme s'étant effectuée après la guerre de Troie, mais il sauvait le crédit historique du Catalogue homérique en ajoutant qu'il y avait eu une fraction de ce peuple en Bœôtia auparavant, d'où était tiré, le contingent qui vint à Troie (*ἀποδασμός*, Thucydide, I, 12).

Ayant donc, en cette occasion, à choisir entre Hérodote et Thucydide, je préfère le premier. O. Müller (*On the Macedonians*, sect. 11-21) voudrait rejeter de l'assertion de Thucydide précisément tout ce qui contredit Hérodote d'une manière positive et conserver le reste ; il pense que les Pæoniens descendirent jusqu'à un endroit très rapproché de l'embouchure de la rivière, mais non pas tout à fait jusqu'à l'embouchure. J'avoue que ceci ne me satisfait pas ; d'autant moins que le passage, de Tite-Live au moyen duquel il voudrait appuyer son idée paraîtra, en l'examinant, se rapporter à la Pæonia sur le cours supérieur de l'Axios — et non à une portion supposée de la Pæonia près de son embouchure (Tite-Live, XLV, 29).

De plus, je ferai remarquer que la résidence primitive des Piériens entre le Pêneios et l'Haliakmôn repose surtout sur l'autorité de Thucydide ; Hérodote connaît les Piériens dans leurs demeures entre le mont Pangæos et la mer, mais il ne donne pas à entendre qu'ils aient habité auparavant au sud de l'Haliakmôn ; il considère la contrée située entre l'Haliakmôn et le Pêneios comme la basse Macédoine ou Macédonis, s'étendant jusqu'aux frontières de la Thessalia (VII, 127-173). Je fais cette remarque par rapport aux sections 7-17 de la *Dissertation* de O. Müller, où l'idée d'Hérodote semble inexactement comprise et où l'on en tire quelques conclusions erronées. Il y a des raisons suffisantes pour croire que cette contrée était la primitive Pieria (cf. Strabon, VII, Fragm. 21, avec une note de Tafel : et IX, p. 410 ; Tite-Live, XLIV, 9) ; mais Hérodote la mentionne seulement comme Macédoine.

origine krétoise ; mais cette prétention n'est signalée ni par Hérodote ni par Thucydide. A l'époque de Skylax¹, vraisemblablement pendant le commencement du règne de Philippe fils d'Amyntas, la Macédoine et la Thrace étaient séparées par le Strymôn.

Nous avons encore à mentionner les Pæoniens, race nombreuse et très divisée, qui n'étaient vraisemblablement ni Thraces, ni Macédoniens, ni Illyriens, mais qui prétendaient descendre des Teukri de Troie. Ces Pæoniens occupaient les deux rives du Strymôn, du voisinage du mont Skomios, où ce fleuve prend sa source², jusqu'au lac voisin de son embouchure ; quelques-unes de leurs tribus possédaient la fertile plaine de Siris (aujourd'hui Seres), — pays immédiatement au nord du mont Parigæos, — et même une portion de l'espace que traversa Xerxès en allant d'Akanthos à Therma. En mitre, il paraît que les parties supérieures de la vallée de l'Axios étaient aussi occupées par des tribus pæoniennes ; jusqu'à quel point du cours de la rivière s'étendaient-elles, c'est ce que nous ne pouvons pas dire. Nous ne devons pas supposer que tout le territoire entre l'Axios et le Strymôn fût peuplé par elles sans interruption. Une population continue n'est pas le caractère de l'ancien monde, et il semble en outre que, tandis que la terre immédiatement voisine des deux rivières est dans un très grand nombre d'endroits de la qualité la plus riche, les espaces situés entre les deux sont remplis soit de montagnes, soit de collines basses et stériles, — formant un contraste marqué avec le riche bassin alluvial de la rivière macédonienne Erigôn³. Les Pæoniens, dans leurs tribus nord-ouest, confinaient ainsi à la Pelagonia macédonienne, — dans leurs tribus septentrionales, aux Dardani et aux Autariatæ illyriens, — dans leurs tribus situées à l'est, au sud et au sud-est, aux Thraces et aux Piériens⁴, c'est-à-dire aux secondes demeures occupées par les Piériens expulsés et habitant au pied du mont Pangæos.

Telle était, autant que nous pouvons le reconnaître, la position des Macédoniens et de leurs voisins immédiats, au septième siècle avant J.-C. Elle fut changée pour la première fois par l'esprit d'entreprises et le talent d'une famille de Grecs exilés, qui conduisirent une section du peuple macédonien à ces conquêtes que leurs descendants, Philippe et Alexandre le Grand, multiplièrent dans la suite d'une manière si merveilleuse.

Relativement aux premiers ancêtres de ces deux princes, il y avait différents récits ; mais tous s'accordaient à faire remonter l'origine de la famille à la race Héraklide ou Têmenide d'Argos. Selon l'un de ces récits (qui, à ce qu'il paraît, ne peut

¹ Skylax, c. 67. Les conquêtes de Philippe portèrent la frontière au delà du Strymôn jusqu'au Nestos (Strabon, liv. VII, *Fragm.* 33, éd. Tafel.).

² Le mont Skomios semble être la montagne appelée aujourd'hui Vitoshka, outre Kadomir et Sophia, près de la frontière sud-est de la Serbie (Thucydide, II, 96 ; Grisebach, vol. II, c. 10, p. 29).

³ V. ce contraste mentionné dans Grisebach, spécialement par rapport à la large mais stérile région appelée la plaine de Mustapha, à une distance peu considérable de la rive gauche de l'Axios (Grisebach, *Reisen*, v. II, p. 225 ; Boué, *Voyage*, vol. I, p. 168). Pour la description des bords de l'Axios (Vardar) et du Strymôn, V. Leake, *Travels in Northern Greece*, vol. III, p. 201, et Boué, *Voyage en Turquie*, vol. I, p. 196-199. — *La plaine ovale de Seres est un des diamants de la couronne de Byzance*, etc. Il fait remarquer combien le cours du Strymôn est représenté sur les cartes d'une façon inexacte (vol. IV, p. 482).

⁴ L'expression de Strabon ou de son abrégiateur — τὴν Παιονίαν μέχρι Πελαγονίας καὶ Πιερίας ἐκτεταῖσθαι — semble tout à fait exacte, bien que Tafel y trouve une difficulté. Voyez la note sur les Fragments du Vatican du septième livre de Strabon, *Fragm.* 37. Le *Fragm.* 40 est exprimé d'une manière beaucoup plus vague. Cf. Hérodote, V, 13-16 ; VII, 124 ; Thucydide, II, 96 ; Diodore, XX, 19.

remonter plus haut que Théopompe), Karanos, le frère du despote Pheidôn, avait émigré d'Argos en Macedonia, et s'était établi comme conquérant à Edessa. Suivant un autre récit, que nous trouvons dans Hérodote, il y eut trois exilés de la race Têmenide, Gauanês, Aëropus et Perdikkas, qui s'enfuirent d'Argos en Illyrie, d'où ils passèrent dans la Haute Macedonia, tellement pauvres qu'ils furent obligés de servir le petit roi de la ville Lebæa en qualité de bergers. Un prodige remarquable arrivant à Perdikkas annonce la grandeur future de sa famille, et amène à le renvoyer le roi de Lebæa, qui, sur une remarque inquiétante qu'on lui adresse, le fait poursuivre, et auquel il échappe avec difficulté. Il est sauvé par la crue soudaine d'une rivière, qui se gonfla immédiatement après qu'il l'eut traversée, au point que les cavaliers envoyés à sa poursuite ne purent la franchir. C'est à cette rivière, comme au sauveur de la famille, que les rois de Macédoine offraient encore des sacrifices solennels du temps d'Hérodote. Perdikkas ayant échappé ainsi avec ses deux frères, s'établit près du lieu appelé le Jardin de Midas, sur le mont Bermios. C'est de ce jeune et hardi berger que sortit la dynastie d'Edessa¹. Ce récit porte les marques d'une pure tradition locale beaucoup plus que celui de Théopompe ; et l'origine de la famille macédonienne, ou Argeadæ, d'Argos, paraît avoir été universellement reconnue par des investigateurs grecs², de sorte qu'Alexandre, fils d'Amyntas, contemporain de l'invasion des Perses, fut admis par les Hellanodikæ à lutter aux jeux Olympiques comme étant un véritable Grec, bien que ses compétiteurs cherchassent à l'exclure comme étant Macédonien.

Le talent du commandement était si bien l'attribut d'un esprit grec plutôt que celui d'aucune des peuplades barbares voisines, que nous pouvons aisément concevoir un aventurier argien courageux acquérant pour lui-même un grand ascendant dans les disputes locales des tribus macédoniennes ; et transmettant à ses enfants sa dignité de chef de l'une de ces tribus. L'influence qu'obtint Miltiadês chez les Thraces de la Chersonèse, et Phormiôn chez les Akarnaniens — qui demandèrent spécialement qu'après sa mort son fils ou quelqu'un de ses parents fût envoyé d'Athènes pour les commander³ —, avait beaucoup de ce caractère. Nous pouvons ajouter le cas de Sertorius chez les Ibériens indigènes. C'est de la même manière que les rois des Lvnkêstæ macédoniens déclaraient descendre des Bacchiadæ de Corinthe⁴ ; et le voisinage d'Epidamnos et d'Apollonia, villes dans chacune desquelles étaient sans doute domiciliés des membres de cette grande gens, rend ce récit encore plus plausible que celui d'une émigration partie d'Argos. Les rois des Molosses Epirotiques prétendaient aussi descendre de l'héroïque race Æakide de Grèce. De fait, nos moyens d'information ne nous permettent pas de distinguer les cas dans lesquels ces familles régnaient étaient Grecques d'origine, de ceux dans lesquels c'étaient des indigènes hellénisés prétendant à un sang grec.

Après la légende concernant la fondation du royaume macédonien ; nous n'avons rien qu'une longue lacune jusqu'au règne du roi Amyntas (vers 520-500 av. J.-C.), et de son fils Alexandre (vers 480 av. J.-C.). Hérodote nous donne cinq rois successifs entre le fondateur Perdikkas et Amyntas, — Perdikkas, Argæos, Philippe, Aëropus, Alketas, Amyntas et Alexandre, — le contemporain et dans une certaine

¹ Hérodote, VIII, 137, 138.

² Hérodote, V, 22 ; Argeadæ, Strabon, liv. III, *Fragm.* 20, éd. Tafel, qui peut probablement par erreur avoir été changé en Ægædæ (Justin, VII, 1).

³ Thucydide, III, 7 ; Hérodote ; VI, 34-37 ; cf. l'histoire de Zalmoxis chez les Thraces (IV, 94).

⁴ Strabon, VII, p. 326.

mesure l'allié de Xerxès¹. Quoique nous n'ayons pas les moyens d'établir de dates dans cette ancienne série, soit pour les noms, soit pour les faits, cependant nous voyons que les rois Têmenides, partant d'une humble origine, étendirent successivement leurs possessions de tous les côtés. Ils conquièrent les Briges², dans l'origine leurs voisins sur le mont Bermios, — les Eordi, voisins d'Edessa à l'ouest, qui furent ou détruits ou chassés du pays (un petit reste de cette tribu existait encore du temps de Thucydide à Physka, entre le Strymôn et l'Axios), — les Almopiens, tribu de l'intérieur dont la situation est inconnue, — et un grand nombre des tribus macédoniennes intérieures qui avaient été d'abord autonomes. Outre ces conquêtes dans les terres, ils avaient fait l'acquisition encore plus importante de la Piéria (territoire qui se trouvait entre le mont Bermios et la mer), dont ils chassèrent les Piériens primitifs, qui trouvèrent de nouvelles demeures sur la rive orientale du Strymôn, entre le mont Pangæos et la mer. Amyntas, roi de Macédoine, fut ainsi maître d'un territoire très considérable, comprenant la côte du golfe Thermaïque aussi loin au nord que l'embouchure de l'Haliakmôn, et aussi un autre territoire sur le même golfe d'où les Bottiæens avaient été, chassés, mais ne comprenant pas la côte entre les bouches de l'Alios et de l'Haliakmôn, ni même Pella, plus tard la capitale, qui étaient encore au pouvoir des Bottiæens à l'époque du passage de Xerxès³. Il possédait aussi Anthemous (Anthémonte), ville et territoire dans la péninsule de Chalkidikê, et quelques parties de la Mygdonia, le territoire situé à l'est de l'embouchure de l'Axios ; mais dans quelle proportion, c'est ce que nous ignorons. Nous verrons ci-après les Macédoniens étendre leur domination encore plus loin, pendant la période qui sépare la guerre des Perses de la guerre du Péloponnèse.

On nous dit que le roi Amyntas était en relations d'amitié avec les princes Pisistratides à Athènes, dont la domination était en partie soutenue par des mercenaires venus du Strymôn ; et ce sentiment amical continua d'exister entre son fils Alexandre et les Athéniens affranchis⁴. C'est seulement pendant les règnes de ces princes que la Macedonia commence à être mêlée aux affaires grecques. La dynastie royale était devenue si complètement macédonienne et avait tellement renoncé à sa fraternité hellénique, que le droit d'Alexandre à courir aux jeux Olympiques fut contesté par ses compétiteurs, qui le forcèrent à prouver sa lignée devant les Hellanodikæ.

¹ Hérodote, VII, 189. Thucydide est d'accord pour le nombre de rois, mais il ne donne pas les noms (II, 100).

Pour les listes divergentes des anciens rois Macédoniens, V. les *Fasti Hellenici* de M. Clinton, vol. II, p. 221.

² C'est ce que l'on peut conclure, je pense, d'Hérodote, VII, 73, et VIII, 138. La migration prétendue des Briges en Asie, et le changement de leur nom en Phryges, c'est là une assertion que je n'ose pas répéter comme croyable.

³ Hérodote, VII, 123. Hérodote reconnaît à la fois des Bottiæens entre l'Axios et l'Haliakmôn, — et des Bottiæens à Olynthos, que les Macédoniens avaient chassés du golfe Thermaïque, — à l'époque où passa Xerxès (VIII, 127). Ces deux assertions me semblent compatibles et également admissibles ; les premiers Bottiæens furent chassés plus tard par les Macédoniens, avant la guerre du Péloponnèse.

Ma manière de juger ces faits diffère donc un peu de celle de O. Müller (*Macedonians*, sect. 16).

⁴ Hérodote, I, 59 ; V, 94 ; VIII, 136.

CHAPITRE VIII — THRACES ET COLONIES GRECQUES EN THRACE.

Ce vaste espace compris entre les fleuves du Strymôn et du Danube, et borné à l'ouest par les tribus illyriennes les plus orientales, au nord du Strymôn, était occupé par les innombrables subdivisions de la race appelée Thraces ou Threïciens. C'était la race la plus nombreuse et la plus terrible que connut Hérodote : s'il était possible qu'ils agissent à l'unisson et sous une seule autorité (dit-il), on ne pourrait leur résister. Une coalition aussi formidable sembla menacer une fois, pendant les premières années de la guerre du Péloponnèse, sous le règne de Sitalkês, roi des Odrysæ, qui régnait depuis Abdêra à l'embouchure du Nestos, jusqu'au Pont-Euxin, et tenait sous son sceptre un nombre considérable de ces pillards féroces mais belliqueux ; de sorte que les Grecs même jusqu'aux Thermopylæ tremblèrent dans l'attente de leur arrivée. Mais le talent de ce prince ne se trouva pas suffisant pour amener toutes les forces de la Thrace à une coopération effective et à une agression dirigée contre d'autres peuples.

Quelque nombreuses que fussent les tribus des Thraces, leurs usages et leur caractère (selon Hérodote) étaient marqués par une grande uniformité : il nous dit un petit nombre de particularités au sujet des Getæ, des Trausi et d'autres. Et la vaste contrée sur laquelle la race était répandue, comprenant toute la chaîne du mont Hæmos, et la chaîne encore plus élevée du Rhodope¹, avec une portion des monts Orbêlos et Skomios, était encore occupée en partie par une surface unie et fertile, — telle que la grande plaine d'Andrinople, et le pays situé vers le cours inférieur des rivières Nestos et Hebros. Les Thraces de la plaine, bien que non moins belliqueux, étaient du moins plus sédentaires et moins avides de piller les étrangers que ceux des montagnes. Mais le caractère général de la race présente un agrégat de traits repoussants, qui se rachète par la présence des affections domestiques même les plus communes². Le chef thrace faisait venir sa généalogie d'un dieu appelé par les Grecs Hermès, auquel il offrait un culte séparément du reste de sa tribu, parfois avec l'agréable offrande d'une victime humaine. Il tatouait son corps³ et celui des femmes qui lui appartenaient, comme privilège d'une honorable lignée ; il achetait ses femmes à leurs parents et vendait ses enfants au marchand étranger pour l'exportation : il tenait pour déshonorant de cultiver la terre, et ne se sentait honoré que par les acquisitions de la guerre et du pillage. Les tribus thraces adoraient des divinités que les Grecs assimilent à Arès, à Dionysos et à Artemis. Le grand sanctuaire et l'oracle de leur dieu Dionysos étaient sur l'un des sommets les plus élevés du Rhodope, au milieu de fourrés épais et sombres, — résidence des farouches et inattaquables

¹ Ce territoire de l'ancien mont Rhodope — l'espace intérieur entre le Strymôn, l'Hebros et la mer Ægée — a été moins visité par des voyageurs modernes, et est aujourd'hui plus complètement inconnu que toute autre partie de la Turquie d'Europe. M. Viquesnel le visita en 1847, et les données topographiques qu'il recueillit (mises dans un rapport fait au gouvernement Français) ont été employées par Kiepert dans la préparation de sa nouvelle carte de la Turquie d'Europe, récemment publiée (1853). Mais la carte que Viquesnel fit de la région du Rhodope n'a pas encore paru (V. les *Erlæuterungen* de Kiepert, ajoutées à sa carte, p. 5).

² Mannert assimile la civilisation des Thraces à celle des Gaulois lorsque César les envahit, — grande injustice à l'égard de ces derniers, à mon avis (*Géographie Gr. und Roem.*, vol. VII, p. 23).

³ Cicéron, *De Officiis*, II, 7. *Barbarum compunctum notis Threiciis*. Plutarque (*De Servi Numin. Vindict.*, c. 13, p. 558) parle comme si les femmes seules fussent tatouées en Thrace ; il en donne une singulière explication, en disant que c'était une punition continue infligée à ce sexe pour avoir tué Orpheus.

Satræ. Pour expliquer le caractère thrace, nous pouvons citer un acte accompli par le roi des Bisaltæ. — peut-être l'un des divers chefs de cette tribu thrace étendue, — dont le territoire, entre le Strymôn et l'Axios se trouvait sur la route directe de Xerxès vers la Grèce, et qui, pour échapper à la honte d'être traîné parmi les auxiliaires forcés de l'invasion des Perses, s'enfuit sur les hauteurs du Rhodope, défendant à ses fils d'y prendre aucune part. Par insouciance ou par curiosité, les fils désobéirent à ses ordres, et accompagnèrent Xerxès en Grèce. Ils revinrent sans avoir été blessés par les lances grecques ; mais le père, enflammé de colère, quand ils reparurent en sa présence, leur fit arracher les yeux à tous. L'exaltation du succès se manifestait chez les Thraces par une plus grande ardeur à verser le sang ; mais à la guerre, seule occupation qu'ils estimaient, ils étaient non moins braves que durs aux fatigues ; conservant un bon front, dans leur ordre particulier de bataille, contre des forces bien supérieures en valeur militaire¹. Il paraît que les Thyniens et les Bithyniens², sur la côte asiatique du Bosphore, peut-être aussi les Mysiens, étaient membres de cette grande famille thrace, qui se rattachait aussi de plus loin aux Phrygiens. Et l'on peut dire que la race entière, présentait un caractère plus asiatique qu'européen ; surtout dans ces rites extatiques et frappant de folie, qui dominaient bien moins chez les Thraces Edoniens que dans les montagnes de l'Ida et du Dindymôn d'Asie, bien qu'avec quelques différences importantes. Les Thraces servaient à fournir aux Grecs des troupes mercenaires et des esclaves, et le nombre des colonies grecques fondées sur la côte eut l'effet d'adoucir en partie les tribus du voisinage immédiat, dont les chefs s'unissaient assez souvent par des mariages avec ceux des Grecs. Mais les tribus de l'intérieur semblent avoir conservé leurs habitudes sauvages avec un peu d'adoucissement ; de sorte que le langage dans lequel Tacite³ les décrit est une juste continuation de celui d'Hérodote, bien que venant plus de cinq siècles après.

Marquer la situation de chacune de ces nombreuses tribus différentes dans le vaste territoire de la Thrace, qui, même aujourd'hui, est imparfaitement connu et mal indiqué sur les cartes, serait inutile, et à vrai dire impraticable. Je continuerai en mentionnant les principales colonies grecques qui furent formées dans le pays, signalant à l'occasion les tribus thraces particulières avec lesquelles elles en vinrent à être en contact.

Les colonies grecques établies sur le golfe Thermaïque, aussi bien que dans la péninsule de Chalkidikê, — émanant principalement de Chalkis et d'Eretria, bien que nous en ignorions l'époque précise, — paraissent avoir été d'ancienne date, et probablement elles précédaient le temps où les Macédoniens d'Edessa étendirent leur conquête jusqu'à la mer. A cette époque reculée, ils rencontrèrent les Piériens encore entre le Pêneios et l'Haliakmôn, — et aussi une quantité de petites tribus thraces dans toute la partie large de la péninsule chalkidique ; ils trouvèrent Pydna, ville piérienne, et Therma, Anthemonte, Chalastra, etc., villes mygdoniennes.

La plus ancienne colonie grecque dans ces contrées semble avoir été Methônê, fondée par les Erétriens en Pieria ; c'est presque à la même époque — si nous pouvons ajouter foi à une assertion d'un caractère plutôt suspect, bien que la

¹ Pour les Thraces en général, V. Hérodote, V, 3-9 ; VII, 110 ; VIII, 116 ; IX, 119 ; Thucydide, II, 100 ; VII, 29, 30 ; Xénophon, *Anabase*, VII, 2, 38, et le septième livre de l'*Anabase* en général, qui décrit les relations de Xénophon et des Dix Mille Grecs avec Seuthès, le prince Thrace.

² Xénophon, *Anabase*, VI, 2,17 ; Hérodote, VII, 75.

³ Tacite, *Annales*, II, 66 ; IV, 46.

date elle-même ne soit nullement improbable — que Korkyra fut établie par les Corinthiens (vers 730-720 av. J.-C.)¹ Ce fut un peu au nord de la ville piérienne de Pydna, et séparée par environ dix milles (= 16 kil.) de la ville bottiæenne d'Alôros, qui était située au nord de l'Haliakmôn². Nous savons très peu de choses au sujet de Methonê, si ce n'est qu'elle conserva son autonomie et son hellénisme jusqu'à l'époque de Philippe de Macédoine, qui la prit et la détruisit. Mais bien que, une fois établie, elle fût assez forte pour se maintenir malgré des conquêtes faites tout alentour par les Macédoniens d'Edessa, nous pouvons bien supposer qu'elle n'a pas pu être fondée dans l'origine sur le territoire macédonien. En réalité la situation n'était pas non plus particulièrement avantageuse pour des colons grecs, en ce qu'il y avait d'autres villes maritimes, non grecques, clans son voisinage, — Pydna, Alôros, Therma, Chalastra ; tandis que le point avantageux pour une colonie grecque était de devenir le port de laser servant exclusivement aux peuplades indigènes de l'intérieur des terres.

Les colonies fondées par Chalkis et Eretria sur chacune des trois projections de la péninsule chalkidienne furent nombreuses, bien que peu considérables pendant un longtemps. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ces promontoires furent occupés avant l'arrivée des colons venus de l'Eubœa. Nous pouvons probablement placer cette arrivée à quelque époque antérieure à 600 avant J.-C. Car après cette époque Chalkis et Eretria semblent plutôt sur le déclin ; et il paraît aussi que les colons chalkidiens en Thrace aidèrent leur mère patrie Chalkis clans la guerre qu'elle soutint contre Eretria, ce qui ne peut être postérieur de beaucoup à l'an 600 avant J.-C., bien que cela puisse être considérablement plus ancien.

La chaîne de montagnes qui s'étend du golfe Thermaïque au golfe Strymonique et forme la limite septentrionale de la péninsule chalkidique, s'abaisse vers l'extrémité méridionale de manière à laisser un espace considérable de terre productive entre le golfe Torônaïque et le golfe Thermaïque, comprenant le fertile promontoire appelé Pallênê, la plus occidentale de ces trois pointes de la Chalkidikê qui s'avance dans la mer Ægée. Des deux autres pointes ou projections, la plus orientale est terminée par le majestueux mont Athos, qui sort de la mer comme un rocher escarpé de 6.400 pieds de haut (= 1.950 mètres), rattaché à la terre ferme par une crête qui n'a pas plus de la moitié de la hauteur du mont lui-même, cependant élevée encore, raboteuse et boisée dans toute sa largeur d'une mer à l'autre, ne laissant par occasions que quelques espaces propres à être occupés ou cultivés. Le promontoire intermédiaire ou sithonien est aussi montueux et boisé, bien qu'à un degré moindre, — tous deux moins séduisants et moins productifs que Pallênê³.

Æneia, près de ce cap qui marque l'entrée du golfe Thermaïque intérieur, — et Potidæa, à l'isthme étroit de Pallênê, — furent toutes deux fondées par Corinthe. Entre ces deux villes se trouvait le fertile territoire appelé Krusis ou Krossa~a, qui forma dans la suite une partie du domaine d'Olynthos, mais qui au sixième siècle avant J.-C. était occupé par de petits municipes thraces⁴. Dans l'intérieur

¹ Plutarque, *Quæst. Græc.* p. 293.

² Skylax, c. 67.

³ Pour la description de la Chalkidikê, V. *Grisebach's Reisen*, vol. II, c. 10, p. 6-16, et Leake, *Travels in Northern Greece*, vol. III, c. 24, p. 152.

Si nous lisons attentivement la description de la Chalkidikê, telle qu'elle est donnée par Skylax (c. 67), nous verrons qu'il ne la considère pas comme ayant trois pointes, mais comme se terminant seulement par la péninsule de Pallênê avec Potidæa à son isthme.

⁴ Hérodote, VII, 123 ; Skymnus de Chios, v. 627.

de Pallênê étaient les villes de Mendé, colonie d'Eretria, — Skiônê, qui, n'ayant point de mère patrie légitime, — faisait remonter son origine à des guerriers pelléniens revenant de Troie, — Aphytis, Neapolis, Ægê, Therambôs et Sanê¹, colonies d'Eretria, soit complètement, soit en partie. Dans la péninsule sithonienne étaient Assa, Pilôros, Singos, Sartè, Torônè, Galèpsos, Sermylè et Mekyberna : toutes ou la plupart d'entre elles semblent avoir été d'origine chalkidique. Mais au sommet du golfe Toronaïque (qui se trouve entre Sithonia et Pallênê) était placée la ville d'Olynthos, entourée par une plaine étendue et fertile. Nous verrons que, dans l'origine, la ville bottiæenne d'Olynthos à l'époque de l'invasion des Perses passa dans les marins des Grecs Chalkidiens² et s'incorpora graduellement plusieurs des petits établissements voisins appartenant à cette race ; ce qui donna aux Chalkidiens, dans la péninsule, cette prépondérance marquée qu'ils conservèrent, même contre les efforts d'Athènes jusqu'au temps de Philippe de Macédoine.

Dans les rares espaces que laissait le promontoire montagneux ou chaîne finissant par l'Athos étaient établies quelques colonies thraces et quelques-unes pélasgiques des mêmes habitants qui occupaient Leamos et Imbros ; un petit nombre de citoyens chalkidiens étant domiciliés avec eux et le peuple parlant et le langage pélasgique et l'hellénique. Mais près de l'isthme étroit qui unit ce promontoire à la Thrace, et le long de la côte nord-ouest du golfe Strymonique, étaient des villes grecques d'une importance considérable, — Sanè, Akanthos, Stageira et Argitos, toutes colonies d'Andros, qui avait été elle-même colonisée par Eretria³. Akanthos et Stageira furent fondées, dit-on, en 654 avant J.-C.

En suivant la côte méridionale de Thrace, à partir de l'embouchure du Strymôn vers l'est, nous pouvons douter que dans l'année 560 avant J.-C. il y ait déjà été formé aucune considérable colonie grecque indépendante. La colonie ionienne d'Abdêra, à l'est de l'embouchure de la rivière Nestos ; créée par Teôs en Iônia, est de date plus récente bien que les Klazoméniens⁴ y eussent commencé sans succès un établissement déjà dès l'an 651 avant J.-C. ; tandis que Dikæa, l'établissement de Marôneia, formé par des colons de Chios, et celui d'Ænos, fondé par des Lesbiens à l'embouchure de l'Hebros, sont d'une date inconnues⁵. L'important et excellent territoire situé près de l'embouchure du Strymôn, oit, après plus d'un insuccès ruineux⁶, la colonie athénienne d'Amphipolis se maintint dans la suite, était, à la date mentionnée ici, possédé par des Thraces Edoniens et par des Piériens. Les diverses tribus thraces, — les Satræ, les Edoniens, les Dersæens, les Sapæens, les Bistones, les Kikones, les Pætiens, etc., — dominaient sur la partie principale de la contrée placée entre le Strymôn et l'Hebros, même jusqu'à la côte. Il est à remarquer cependant que file de Thasos et celle de Samothrace possédaient chacune ce qui en grec était appelé une Peræa⁷, — bande de terre sur le continent voisin, cultivée et défendue au moyen de postes fortifiés ou de petites villes. Probablement ces occupations sont de

¹ Strabon, X, p. 447 ; Thucydide, IV, 120-123 ; Pomponius Mela, II, 2 ; Hérodote, VII, 123.

² Hérodote, VII, 122 ; VIII, 127. Steph. Byz. (v. Παλλήνη) nous donne quelque idée des mythes au sujet de Pallênê, que rapportaient les écrivains grecs, aujourd'hui perdus, Hêgesippos et Theagenês.

³ Thucydide, IV, 84, 103, 109. V. *Fasti Hellenici* de M. Clinton, ad ann. 654 avant J.-C.

⁴ Solin, c. 10.

⁵ Hérodote, I, 168 ; VII, 58-59, 109 ; Skymnus de Chios, v. 675.

⁶ Thucydide, I, 100 ; IV, 102 ; Hérodote, V, 11. Actuellement on exporte des quantités considérables de blé de ce territoire à Constantinople (Leake, *North. Gr.*, vol. III, ch. 25y p. 172).

⁷ Hérodote, VII, 108-109 ; Thucydide, I, 101.

date très ancienne, puisqu'elles semblent être presque indispensables comme moyens de subsistance pour les îles. Car la stérile Thasos, particulièrement, mérite même à cette époque la description peu engageante que lui applique le poète Archiloque, au septième siècle avant J.-C. : — *un dos d'âne, entièrement couvert de bois sauvages*¹ ; tant elle est composée complètement de montagnes nues ou boisées, et tant y sont rares les pièces de terre cultivables, presque toutes attenant au rivage de la mer.

Cette île fut occupée dans l'origine par les Phéniciens, qui exploitaient les mines d'or de ses montagnes avec un degré d'industrie qui, même dans ce qui en restait, excitait l'admiration d'Hérodote. Comment et quand fut-elle évacuée par eux, c'est ce que nous ignorons. Mais le poète Archiloque² faisait partie d'un corps de colons pariens qui s'y établirent au septième siècle avant J.-C. et firent la guerre, non toujours heureusement, contre la tribu thrace appelée Saiens : dans une occasion, Archiloque se trouva forcé de jeter son bouclier. Par leurs mines et leurs possessions sur le continent — qui renfermaient à Skaptê Hylê et ailleurs des mines même plus riches que celles de l'île —, les Grecs thasiens s'élevèrent à tale puissance et à une population considérables. Et comme ils semblent avoir été les seuls Grecs, jusqu'à l'établissement d'Histyæos de Milêtos sur le Strymôn, vers 510 avant J.-C. ; quai s'occupassent activement des districts à mines en Thrace situés en face de leur île, nous rie pouvons être surpris d'apprendre que leur revenu net avant la conquête des Perses, vers l'an 493 avant J.-C, après qu'ils avaient défrayé les charges de leur gouvernement sans imposer aucune taxe, montât annuellement à la somme considérable de 200 talents, quelquefois même à 300 talents (46.000, - 66.000 livres sterling, = 1.150.000, - 1.650.000 fr.).

Sur la longue péninsule appelée la Chersonèse de Thrace il y a eu probablement de petits établissements grecs à une date reculée, bien que nous ne sachions pas à quelle époque fut fondée soit la colonie milésienne de Kardia, sur le côté occidental de l'isthme de cette péninsule, près de la mer Ægée, soit la colonie æolienne de Sestos sur l'Hellespont. L'ascendant athénien, dans la péninsule ne commence qu'avec la migration du premier Miltiadês, pendant le règne de Pisistrate à Athènes. La colonie samienne de Perinthos, sur la côte septentrionale de la Propontis³, était, dit-on, ancienne en date, et les colonies mégariennes Selymbria et Byzantion (Byzance) appartiennent au septième siècle avant J.-C. : la fondation de la dernière de ces deux colonies est placée dans la trentième Olympiade (657 av. J.-C.), et sa voisine Chalkêdôn, sur la côte opposée, était d'un petit nombre d'années plus ancienne. La situation de Byzantion dans le détroit

¹ Archiloque, *Fragm.* 17-18, éd. Schneidewin.

On peut voir dans les voyages de Grisebach l'exactitude frappante de cette description, même après un laps de temps de 2.500 ans, vol. I, ch. 7, p. 210-218, ainsi que dans Prokesch, *Denkwürdigkeiten des Orients*, Th. 3, p. 612. Thasos, vue de la mer, justifie le titre *Ἡπειν* (Ænomaus, ap. Eusèbe, *Præpar. Evang.*, VII, p. 256 ; Steph. Byz., *Θάσσος*).

Thasos (aujourd'hui Tasso) contient à présent une population d'environ 6,000 Grecs, dispersés dans flouze petits villages ; elle exporte quelque bon bois de construction pour les vaisseaux, principalement du sapin, que l'île produit en abondance, avec de l'huile d'olive et du lin en petite quantité ; mais il ne peut y venir assez de blé, même pour cette petite population. On n'y exploite pas de mines aujourd'hui, ou il n'y en a pas eu d'exploitées depuis longtemps.

² Archiloque, *Fragm.* 5, éd. Schneidewin ; Aristophane, *Pac.*, 1298, avec les Scholies ; Strabon, X, p. 487 ; XII, p. 549 ; Thucydide, IV, 104.

³ Skymnus de Chios, 699-7/15 ; Plutarque, *Quæst. Græc.*, c. 57. V. M. Raoul Rochette, *Histoire des Colonies grecques*, ch. XI-XIV, vol. III, p. 273-298.

resserré du Bosphore, avec son abondante pêcherie de thons¹, qui employait et nourrissait à la fois une partie considérable des hommes libres pauvres, était également commode, soit pour un trafic maritime, soit pour lever des contributions sur les nombreux navires de blé qui passaient du Pont-Euxin dans la mer Ægée. On nous dit même qu'elle tenait sous sa dépendance un nombre considérable des Thraces Bithyniens voisins comme *periœki* tributaires. Une telle domination, bien que conservée probablement pendant la période la plus forte de la vie municipale grecque, devint impraticable dans des temps plus récents, et nous trouvons même les Byzantins n'étant pas toujours en état de défendre leur propre petit territoire environnant. On verra, cependant, que la ville possède une importance considérable pendant toute la période qu'embrasse notre histoire².

Les établissements grecs situés sur la côte inhospitalière sud-ouest du Pont-Euxin, au sud du Danube, paraissent n'avoir jamais atteint aucune considération : le trafic principal des navires grecs dans cette nier tendait vers les ports septentrionaux placés sur les bords du Borysthenês et dans la Chersonèse Taurique. Iстриa fut fondée par les Milésiens, près de l'embouchure méridionale du Danube, — Apollonia et Odessos sur la même côte, plus au sud, — toutes probablement entre 600-560 avant J.-C. La colonie mégarienne ou byzantine de Mesambria semble avoir été postérieure à la révolte des Ioniens : on lie tonnait pas l'époque de Kallatis. La ville de Tomi, au nord de Kallatis et au sud d'Iстриa, est renommée comme lieu de bannissement d'Ovide³. Le tableau que le poète nous fait de ce lieu peu engageant, qui ne jouissait que de peu de repos à cause du voisinage des cruels Getæ, nous explique suffisamment pourquoi ces villes n'acquirent que peu ou point d'importance.

Les îles de Lemnos et d'Imbros, dans la mer Ægée, étaient, à cette période reculée, occupées par des Pélasges Tyrrhéniens. Elles furent conquises par les Perses, vers 508 avant J.-C., et semblent avoir passé au pouvoir des Athéniens, à l'époque où l'Iônia se révolta contre les Perses. Si les récits mythiques ou poétiques relatifs à ces Pélasges Tyrrhéniens contiennent une base quelconque de vérité, ils doivent avoir été une race de boucaniers non moins rapaces que cruels. A une époque, ces Pélasges semblent aussi avoir possédé Samothrace ; mais quand ou comment furent-ils remplacés par des Grecs, c'est un point sur lequel nous ne trouvons aucun récit digne de foi : la population de Samothrace était ionienne du temps de la guerre des Perses⁴.

¹ Aristote, *Politique*, IV, 4, 1.

² Polybe, IV, 39 ; Phylarque, *Fragm.* 10, éd. Didot.

³ Skymnus de Chios, 720-740 ; Hérodote, II, 33 ; VI, 33 ; Strabon, VII, p. 319 ; Skylax, c. 68 ; Mannert, *Geograp. Gr. Roem.*, vol. VII, eh. 8, p. 126-140.

Une inscription contenue dans la collection de Bœckh prouve l'existence d'une pentapolis ou union de cinq cités grecques sur cette côte. Tomi, Kallatis, Mesambria et Apollonia appartenaient à cette union, suivant la supposition de Blaramberg, V. inscription N° 2,056 c.

Syncelle (p. 213) cependant place la fondation d'Iстриa bien plus haut, en 651 avant J.-C.

⁴ Hérodote ; VIII, 90.

CHAPITRE IX — KYRÊNÊ ET BARKA. - HESPÉRIDES.

Nous avons déjà dit dans un précédent chapitre que Psammétichus, roi d'Égypte, vers le milieu du septième siècle avant J.-C., leva le premier ces prohibitions qui avaient exclu du pays le commerce grec. Sous son règne, des mercenaires grecs furent établis pour la première fois en Égypte, et des marchands grecs admis, sous certains règlements, dans le Nil. L'ouverture de ce nouveau marché enhardit à traverser en ligne droite la mer qui sépare la Frète de l'Égypte, dangereux voyage pour des vaisseaux s'aventurant rarement à perdre la terre de vue, — et qui semble leur avoir fait connaître pour la première fois la côte voisine de Libye, entre le Nil et le golfe de la Grande Syrte. Ce fut là l'origine de la fondation de l'importante colonie nommée Kyrênê.

Il en est de Kyrênê comme de la plupart des autres colonies grecques : sa fondation et son ancienne histoire sont toutes deux très imparfaitement connues. La date de cet événement, autant qu'il est possible de l'établir au milieu de renseignements très contradictoires, est vers 630 avant J.-C.¹ Thêra en fut la mère patrie, elle-même colonie de Lacédæmone ; et les établissements formés en Libye furent des ornements assez considérables pour le nom d'orien dans la Hellas.

Selon le récit d'un historien, perdu aujourd'hui, Meneklês², — des dissensions politiques entre les habitants de Thêra amenèrent cette émigration qui fonda Kyrênê. Les détails légendaires plus abondants que recueillit Hérodote, en partie auprès des habitants de Thêra, en partie auprès de Kyrênæens, ne sont pas positivement en désaccord avec ce renseignement, bien qu'ils indiquent plus particulièrement des saisons mauvaises, de la détresse et un excès de population. Mais tous deux signalent expressément l'oracle de Delphes comme l'instigateur aussi bien que comme le directeur des premiers émigrants, dont il fut très difficile de vaincre les appréhensions que leur causaient un dangereux voyage et une contrée inconnue. Tous deux affirmaient que l'œkiste primitif Battos fut choisi et consacré à cette oeuvre par la volonté divine ; tous deux appelaient Battos fils de Polymnêstos, de la race mythique nommée Minyæ. Mais sur d'autres points il y avait divergence complète entre les deux récits, et les Kyrênæens eux-mêmes, dont la ville était peuplée en partie d'émigrants venus de Krête, représentaient la mère de Battos comme fille d'Etearchos, prince de la ville krétoise d'Axos³. Battos avait une difficulté de parole, et ce fut quand il demandait à l'oracle de Delphes un remède pour cette infirmité qu'il reçut l'ordre d'aller comme *œkiste éleveur de bétail en Libye*. Il fut commandé aux Théræens qui étaient dans le malheur de l'aider. Mais ni lui ni eux ne savaient où était la Libye, et ils ne purent non plus trouver d'homme résidant en Krête qui l'eût jamais visitée, tant était limitée la sphère de la navigation grecque au sud de la mer Ægée, même un siècle après la fondation de Syracuse. Enfin, à la suite de recherches prolongées, ils découvrirent un homme employé à prendre les coquillages de pourpre, du nom de Korôbios, qui disait avoir été poussé une fois parla violence du temps vers l'île de Plataea, tout près des rivages de la Libye, et du côté peu éloigné de la limite occidentale de l'Égypte. Quelques Théræens

¹ V. la discussion de l'ère de Kyrênê dans Thrige, *Historia Cyrênês*, ch. 22, 23, 24, où les différents renseignements sont mentionnés et comparés.

² Scholiaste ad Pindare, *Pythiques*, IV.

³ Hérodote, IV, 150-154.

étant envoyés avec Korôbios pour examiner cette île, ils l'y laissèrent avec une quantité de provisions, et retournèrent à Thêra pour conduire les émigrants.

On prit des émigrants pour la colonie dans les sept districts dont se composait Thêra, un seul frère étant choisi par le sort dans chacune des nombreuses familles. Rais leur retour à Plataea fut différé si longtemps, que les provisions de Korôbios s'épuisèrent, et il ne fut sauvé de l'inanition que par l'arrivée fortuite d'un navire samien se rendant en Égypte, mais poussé par des vents contraires hors de sa direction. Kôlæos, patron de ce navire — dont nous avons mentionné dans un chapitre précédent les immenses profits produits par le premier voyage à Tartessos —, l'approvisionna pour une année, — acte de bonté qui, dit-on, fut le premier fondement de l'alliance et des bons sentiments dominant plus tard entre Thêra, Kyrênê et Samos. A la fin, les émigrants attendus atteignirent File, ayant trouvé le voyage si périlleux et si difficile, que de désespoir ils retournèrent une fois à Thêra, où l'on ne put les empêcher de débarquer que par la force. La bande qui accompagnait Battos était transportée tout entière sur deux pentekonters, — vaisseaux armés avec cinquante rameurs chacun. Tel fut l'humble point de départ de la puissante Kyrênê, cité qui, du temps d'Hérodote, couvrait une surface égale à l'île entière de Plataea¹.

Toutefois cette île, bien que voisine de la Libye, et que les colons prenaient pour ce pays, ne l'était pas en réalité les ordres de l'oracle n'avaient pas été littéralement accomplis. Conséquemment la colonie n'eut que de la misère pendant deux années ; et Battos retourna à Delphes avec ses compagnons se plaindre que la terre promise fût devenue un amer désappointement. Le dieu répondit par la voix de sa prêtresse : *Si vous qui n'avez jamais visité la Libye élevant du bétail, vous la connaissez mieux que moi qui l'ai visitée, j'admire grandement votre habileté*. De nouveau l'ordre inexorable les força à retourner. Cette fois ils s'établirent sur le continent réel de la Libye, presque vis-à-vis de l'île de Plataea, dans un district appelé Aziris, entouré des deux côtés de beaux bois ; et avec un cours d'eau adjacent. Après six jours- de résidence dans cet endroit, ils furent persuadés par quelques-uns des Libyens indigènes de l'abandonner, sous la promesse qu'on les conduirait à un emplacement meilleur. Alors leurs guides les menèrent à la situation réelle de Kyrênê, en disant : *Ici, hommes de la Hellas, est le lieu que vous devez habiter ; car ici le ciel est troué*². La route par laquelle ils passèrent les avait menés à travers la séduisante région d'Irasa avec sa fontaine Thestê, et leurs guides eurent la précaution, de les y mener de nuit, afin qu'ils pussent continuer à en ignorer les beautés.

Telles furent les démarches préliminaires, tant divines qu'humaines, qui amenèrent Battos et ses colons à Kyrênê. Du temps d'Hérodote, Irasa était une portion avancée du territoire oriental de cette puissante cité. Mais nous trouvons dans le récit qui vient d'être rapporté une opinion prévalant parmi ceux des Kyrênæens, de qui il tenait ses renseignements, à savoir, qu'Irasa avec sa fontaine Thestê, était une position plus engageante que Kyrênê avec sa fontaine d'Apollon, et aurait dû sagement être choisie dans l'origine ; opinion par laquelle, suivant l'habitude générale de l'esprit grec, est produite et accréditée une anecdote, expliquant, comment l'erreur supposée fut commise. Quelles peuvent, avoir été les recommandations d'Irasa, c'est ce qu'il ne nous est pas permis de savoir ; mais les descriptions des voyageurs, modernes, non moins que l'histoire

¹ Hérodote, IV, 155.

² Hérodote, IV, 158. Cf. la plaisanterie attribuée aux envoyés byzantins à l'occasion, des vanteries de Lysimaque (Plutarque, *De Fortunâ Alexandr. Magn.*, c. 3, p. 338).

subséquente de Kyrênê ; justifient sous beaucoup de rapports le choix fait réellement. La cité était, placée à la distance d'environ dix milles (= 16 kil.) de la mer, ayant un port abrité appelé Apollonia, qui fut plus tard lui-même une ville considérable, — il était à environ vingt milles (= 32 kil.) du promontoire Phykos, qui forme la projection la plus, septentrionale de la côte africaine, presque à la même longitude que le cap péloponnésien Tænaros (Matapan). Kyrênê était située à environ 1.800 pieds (= 550 m.) au-dessus du niveau de la Méditerranée, qu'elle dominait en offrant une belle vue, et, d'où on l'apercevait visiblement,, sur l'arête d'une chaîne de collines qui descendaient jusqu'au port par des terrasses successives. Le sol qui l'entourait immédiatement, en partie calcaire, en partie sablonneux, est décrit par le capitaine Beechey comme- présentant une végétation vigoureuse et une remarquable fertilité, bien que les anciens le jugeassent inférieur sous ce rapport, et à Barka¹ et à Hespérides, et plus inférieur encore à la région plus occidentale voisine de Kinyps. Mais les abondantes pluies périodiques, attirées par les hauteurs élevées d'alentour, et justifiant l'expression du *ciel percé*, étaient même d'une plus grande importance sous un soleil d'Afrique qu'une richesse extraordinaire du sol². Les régions maritimes près de Kyrênê et de Barka, et près d'Hespérides, produisaient de l'huile et du vin aussi bien que du blé, tandis que le district étendu, placé entre ces villes, composé tour à tour de montagnes, de bois et de plaines, était éminemment propre au pâturage et à l'élevage du bétail. Les ports étaient surs, présentant des commodités pour le commerce du marchand grec avec l'Afrique septentrionale, telles qu'on n'en pouvait trouver de pareilles le long de toute la

¹ Hérodote, IV, 198.

² V. au sujet de la vertu productive de Kyrênê et de la région environnante, Hérodote, IV, 199 ; Callimaque (lui-même Kyrénæen), *Hymne ad Apoll.*, 65, avec la note de Spanheim ; Pindare, Pythiques, IV, avec les Scholies passim ; Diodore, III, 49 ; Arrien, *Indica*, XLIII, 13. Strabon (XVII, p. 837) vit Kyrênê en passant par mer, et fut frappé de la vue ; il ne paraît pas avoir débarqué.

Les résultats d'une observation moderne dans cette contrée sont donnés dans le *Viaggio* de Della Cella et dans l'expédition d'exploration du capitaine Beechey. V. un abrégé intéressant dans la *History of the Barbary States*, par le Dr Russell (Edinburgh, 1835), c. 5, p. 160.171 : Le chapitre sur ce sujet (ch. 6), dans l'*Historia Cyrênês* de Thrige est défectueux, en ce que l'auteur semble n'avoir jamais vu les soigneuses et excellentes observations du capitaine Beechey, et qu'il continue surtout les renseignements de Della Cella.

Je cite brièvement quelques-unes des nombreuses et intéressantes remarques du capitaine Beechey. Pour le site de l'ancienne Hespérides (Bengazi) et de la belle et fertile plaine qui est auprès, s'étendant au pied d'une longue chaîne de montagnes éloignée d'environ 14 milles (- 22 kil. 1/2) au sud-est, — V. Beechey, *Expedition*, ch. XI, p. 287-315 ; *une grande quantité de dattiers dans le voisinage* (ch. XII, p. 340-345).

La distance entre Bengazi (Hespérides) et Ptolemeta (Ptolémaïs, le port de Barka) est de cinquante-sept milles géographiques, le long d'une belle et fertile plaine, qui s'étend des montagnes à la mer. Entre ces deux villes était située l'ancienne Teucheira (*ibid.*, ch. XII, p. 347), à environ trente-huit milles (= 61 kilom.) d'Hesperides (p. 349), dans une contrée extrêmement productive partout où elle est cultivée (p. 350-355). Une végétation exubérante existe près de la déserte Ptolemeta (ou Ptolémaïs) après les pluies d'hiver (p. 364). Le circuit de Ptolémaïs, en tant que mesuré d'après les ruines de ses murailles, était d'environ trois milles et demi anglais (= 4 kil. 600 m.) (p. 380).

Une plaine montagneuse étendue, fertile et bien arrosée, celle de Mergê, constituait le territoire de l'ancienne Barka (*ibid.*, ch. XIII, p. 395-401) ; les briques, que les géographes arabes disent avoir été exportées de Barka en Égypte (p. 399), sont mentionnées par Étienne de Byzance (v. Βάρκη) comme composant les matériaux des maisons à Barka.

La route de Barka à Kyrênê présente des marques continues d'anciennes roues de chariots (ch. 14, p. 406) ; après avoir passé la plaine de Mergê, elle devient montueuse et boisée, *mais en approchant de Grenna* (Kyrênê) *elle devient plus dégagée de bois ; les vallées produisent de belles récoltes d'orge, et les collines d'excellents pâturages pour le bétail.* (p. 409). Une végétation luxuriante vient après les pluies d'hiver dans le voisinage de Kyrênê (ch. XV, p. 465).

côte, de la Grande Syrte à l'ouest d'Hespérides. L'abondance de terres propres à la culture, une grande diversité et de climat et de saisons productives, entre le rivage de la mer, la colline basse et la montagne élevée, dans un petit espace, de sorte qu'une moisson venait continuellement, et que la terre donnait de nouveaux produits, pendant huit mois de l'année, — de plus le monopole de la précieuse plante appelée Silphion, qui ne croissait que dans la région kyrénaïque, et dont le suc était demandé en grande quantité dans toute la Grèce et toute l'Italie, — toutes ces causes amenèrent le rapide développement de Kyrênê, malgré des troubles politiques sérieux et renouvelés. Et même aujourd'hui, les restes immenses, qui marquent encore son emplacement désolé, les preuves du travail et de l'industrie déployés autrefois à la fontaine d'Apollon et ailleurs, en même temps que la profusion de tombes creusées et ornées, attestent suffisamment quelle a dû être la grandeur de la ville à l'époque d'Hérodote et de Pindare. Les Kyrénæens étaient très fiers du silphion, qu'on trouvait à l'état sauvage dans leur contrée reculée depuis l'île de Platœa à l'est jusqu'au fond même de la Grande Syrte à l'ouest, — plante dont les feuilles étaient extrêmement salutaires pour le bétail, et la tige pour l'homme, pendant que la racine fournissait le jus particulier qu'on exportait ; — ils y trouvaient un tel sujet d'orgueil qu'ils prétendaient qu'il avait paru pour la première fois sept ans avant l'arrivée des premiers colons grecs dans leur cité¹.

Mais ce ne furent pas seulement les propriétés du sol qui favorisèrent la prospérité de Kyrênê. Isocrate² vante l'emplacement bien choisi de cette colonie, parce qu'elle était établie au milieu de naturels indigènes propres à être soumis, et bien éloignée de tout ennemi formidable. Que les tribus libyennes indigènes aient été amenées à contribuer dans une large mesure au développement des cités gréco-libyennes, c'est ce dont il n'y a pas lieu de douter ; et en examinant l'histoire de ces cités, nous devons nous rappeler que leur population n'était pas purement grecque, mais qu'elle était plus ou moins mêlée, comme celle des colonies en Italie, en Sicile ou en Iônia. Bien que nos renseignements soient très imparfaits, nous en voyons assez pour démontrer que la petite troupe amenée par Battos le Bègue lui permit d'abord de fraterniser avec les Libyens indigènes, — puis, renforcé de nouveaux colons, et profitant du pouvoir des chefs indigènes, de les intimider et de les subjuguier Kyrênê, — liguée avec Barka et Hespérides, toutes les deux sorties de sa racine³, — exerçait sur les tribus libyennes s'étendant entre les frontières de l'Égypte et le fond le plus reculé de la grande Syrte, dans un espace de trois degrés de longitude, un ascendant semblable à celui que possédait Carthage sur les Libyens plus occidentaux près de la petite Syrte. Dans ces limites kyrénæennes, -et plus à l'ouest le Ion ; des rivages de la grande Syrte, les tribus libyennes avaient des habitudes pastorales à l'ouest, au delà du lac Tritônis et de la petite Syrte⁴, ils commençaient à être agriculteurs.

¹ Théophraste, *Hist. Pl.*, VI, 3, 3 ; IX, 1, 7. Skylax, c. 107.

² Isocrate, *Or. V. ad Philipp.*, p. 84, p. 107, éd. Bek.). Thêra étant une colonie de Lacédæmone, et Kyrênê de Thêra, Isocrate parle de Kyrênê comme d'une colonie de Lacédæmone.

³ Pindare, *Pythiques*, IV, 26. Du temps d'Hérodote, il est possible qu'on ait parlé de ces trois cités comme d'une tripolis ; mais personne avant Alexandre le Grand n'aurait compris l'expression de Pentapolis, employée sous les Romains pour désigner Kyrênê, Apollonia, Ptolémaïs, Teucheira et Berenikê ou Hespérides.

Ptolémaïs, port de Barka dans l'origine, était devenue autonome et d'une importance plus grande que cette dernière.

⁴ Les renseignements relatifs au lac appelé dans l'antiquité Tritônis sont toutefois très incertains. V. *Travels in Barbary* du Dr Shaw, p. 127. Strabon mentionne un lac appelé ainsi près d'Hespérides (XVII, p. 836) ; Phérécyde en parle comme voisin d'Irasa (*Pherek. Fragm.* 33 d, éd. Didot).

Immédiatement à l'ouest de l'Égypte étaient les Adyrmachidæ, confinant à Apis et à Marea, villes frontières égyptiennes¹ ; ils étaient soumis aux Égyptiens, et avaient adopté quelques-uns des rites minutieux et quelques-unes des observances religieuses qui caractérisaient la région du Nil. En allant à l'ouest des Adyrmachidæ se trouvaient les Giligammae, les Asbytae, les Auschisæ, les Kabales et les Nasamônes, — tribus dont la dernière occupait l'extrémité sud-est de la grande Syrte, — ensuite, les Makæ, les Gindanes, les Lotophagi, les Machlyes, jusqu'à une certaine rivière et à un lac nommés Tritôn et Tritônis, lac qui semble avoir été voisin de la petite Syrte. Ces tribus que nous venons de mentionner n'étaient dépendantes ni de Kyrênê ni de Carthage, à l'époque d'Hérodote, ni probablement pendant la période propre de l'histoire grecque libre (600-300 av. J.-C.). Mais, dans le troisième siècle avant J.-C. les gouverneurs ptolémaïques de Kyrênê étendirent leur domination à l'ouest, tandis que Carthage étendait ses colonies et ses châteaux forts à l'est, de sorte que les deux puissances embrassèrent entre elles toute la ligne de côtes entre la grande et la petite Syrte, se rencontrant à l'endroit appelé les Autels des frères Philæni, — célèbre par sa légende commémorative². De plus, même au sixième siècle avant J.-C., Carthage était jalouse de l'extension des colonies grecques le long de cette côte, et elle aida les Makæ Libyens (vers 510 av. J.-C.) à chasser le prince spartiate Dorieus de son établissement voisin du fleuve Kinyps ; près de cet endroit fut fondée dans la suite, par des exilés phéniciens ou carthaginois, la ville de Leptis Magna³ (aujourd'hui Lebida), qui ne paraît pas avoir existé du temps d'Hérodote. Ce dernier historien ne mentionne pas non plus les Marmaridæ, qui semblent être la principale tribu libyenne près de l'ouest de l'Égypte entre l'époque de Skylax et le troisième siècle de l'ère chrétienne. Quelque migration ou quelque révolution postérieure à l'époque d'Hérodote doit avoir donné la prédominance à ce nom⁴.

La contrée intérieure s'étendant à l'ouest de l'Égypte (le long du trentième et du trente et unième parallèle de latitude) jusqu'à la grande Syrte, et ensuite le long dit bord méridional de ce golfe, est à un haut degré sablonneuse et basse, et entièrement dépourvue d'arbres, fournissant toutefois dans maintes parties de l'eau, de l'herbe et un sol fertile⁵. Mais la région maritime, située au nord de celle-ci,

¹ Ératosthène, né à Kyrênê et résidant à Alexandrie, estimait la route par terre entre les deux villes à 525 milles romains (Pline, *Hist. nat.*, V, 6).

² Salluste, *Bell. Jugurtha*, c. 75 ; Valère Maxime, V, 6 ; Thrige (*Histor. Cyr.*, c. 49) place ce partage de la Syrte entre Kyrênê et Carthage à quelque moment entre 400-330 avant J.-C., avant la perte de l'indépendance de Kyrênê ; mais je ne puis croire que ce fût plus tôt que les Ptolémées : cf. Strabon, XVII, p. 836.

³ L'établissement carthaginois Neapolis est mentionné par Skylax et Strabon dit que Leptis était un autre nom pour désigner le même lieu (XVII, p. 835).

⁴ Skylax, c. 107 ; Vopiscus, *Vit. Probus*, c. 9 ; Strabon, XVII, p. 838 ; Pline, *Hist. nat.*, V, 5. De la tribu libyenne Marmaridæ était tiré le nom de Marmarika appliqué à cette région.

⁵ Hérodote, IV, 191 ; Salluste, *Bell. Jugurtha*, c. 17.

Le capitaine Beechey signale les idées erronées qu'on a conçues au sujet de cette région :

Ce n'est pas seulement dans les ouvrages d'anciens écrivains que nous trouvons la nature de la Syrte mal comprise ; car tout l'espace s'étendant entre Mesurata (i. e. le cap qui forme l'extrémité occidentale de la grande Syrte) et Alexandrie est décrit par Leo Africanus, sous le titre de Barca, comme une contrée sauvage et déserte, où il n'y a ni eau ni terre bonne à cultiver. Il nous dit que les plus puissants parmi les envahisseurs mahométans s'emparèrent des parties fertiles de la côte, ne laissant aux autres que le désert pour séjour, exposé à toutes les misères et à toutes les privations qui en résultent ; car ce désert (continue-t-il) est très éloigné de toute habitation, et il n'y vient quoi que ce soit. De sorte que, si ces pauvres gens veulent avoir un approvisionnement de grains ou de tout autre article nécessaire à leur existence, ils sont obligés de donner comme

constituant le centre avancé de la côte africaine, depuis l'île de Platea (golfe de Bomba) à l'est, jusqu'à Hespérides (Bengazi) à l'est, est d'un caractère totalement différent ; couverte de montagnes d'une élévation considérable, qui atteignent leur point le plus élevé près de Kyrênê, parsemée de plaines et de vallées productives, interrompue par des ravins fréquents qui portent à la mer les torrents d'hiver, et n'étant à aucune époque de l'année dépourvue d'eau. C'est le dernier avantage qui fait que ces lieux sont aujourd'hui visités chaque été par les Arabes Bédouins, qui affluent à l'inépuisable fontaine d'Apollon et à d'autres parties de la région montagneuse de Kyrênê à Hespérides, quand leur provision d'eau et d'herbage manque à l'intérieur¹ ; et la même circonstance doit avoir eu pour effet, dans l'antiquité, de tenir les Libyens nomades en quelque sorte dépendants de Kyrênê et de Barka. Kyrênê s'appropriâ la portion maritime du territoire des Asbystæ Libyens² : les Auschisæ occupaient la région située au sud de Barka, touchant la mer près d'Hespérides ; les Kabales demeuraient près de Teucheira dans le territoire de Barka. Dans les espaces intérieurs ces Nomades Libyens, avec leur bétail et leurs tentes tressées, erraient sans contrainte,

gagne leurs enfants aux Siciliens qui visitent la côte, et qui, en leur fournissant ces objets, emmènent les enfants qu'ils ont reçus...

Il paraît que c'est principalement de Leo Africanus que des historiens modernes ont tiré l'idée qu'ils ont de ce qu'ils appellent le district et le désert de Barca. Cependant toute la Cyrénaïque est comprise dans les limites qu'ils lui assignent ; et l'autorité d'Hérodote, sans citer personne autre, suffirait largement pour prouver que cette étendue de pays non seulement n'était pas un désert, mais qu'elle fut de tout temps remarquable pour sa fertilité... L'impression laissée dans nos esprits, après avoir lu le récit d'Hérodote, s'accorderait bien mieux avec l'apparence et les particularités des deux pays, dans leur état réel, que celle qui résulterait de la description de tout écrivain postérieur. ... Le district de Barca, comprenant toute la contrée qui est entre Mesurata et Alexandrie, n'est pas et ne fut jamais aussi dépourvu et aussi stérile qu'on l'a représenté ; sa partie qui constitue la Cyrénaïque est susceptible du plus haut degré de culture, et maintes portions de la Syrte fournissent d'excellents pâturages, tandis que quelques endroits non seulement sont appropriés à la culture, mais produisent réellement de bonnes récoltes d'orge et de dhurra. (Captain Beechey, Expedition to Northern Coast of Africa, c. 10, p. 263, 265, 267, 269 ; cf. c. 11, p. 321.)

¹ Justin, XIII, 7. *Amœnitatem loci et fontium ubertatem.* Le capitaine Beechey mentionne cette migration annuelle des Arabes Bédouin : *Teucheira* (sur la côte qui s'étend entre Hespérides et Barka) *abonde en puits d'eau excellente, qui sont réservés par les Arabes pour leur consommation d'été, et auxquels on n'a recours que quand les provisions du pays situé plus à l'intérieur sont épuisées ; à d'autres époques elle est inhabitée. Un grand nombre des tombes creusées sont occupées comme habitations par les Arabes pendant leurs visites d'été à cette partie de la côte* (Beechey, *Exp. to North. Afric.*, c. 12, p. 354).

Et au sujet de la large plaine montueuse, ou plateau de Mergê, l'emplacement de l'ancienne Barka : *L'eau des montagnes enfermant la plaine s'assemble dans des mares et dans des lacs dans différentes parties de cette vallée spacieuse, et fournit une provision constante, pendant les mois d'été, aux Arabes qui la fréquentent* (c. 13, p. 390). La terre rouge que le capitaine Beechey remarquait dans cette plaine est mentionnée par Hérodote par rapport à la Libye (II, 12). Etienne de Byzance signale aussi les briques employées pour construire (v. Βάρκη). Derna, aussi, à l'est de Kyrênê, sur le rivage de la mer, est amplement pourvue d'eau (c. 16, p. 471).

Relativement à Kyrênê elle-même, le capitaine Beechey dit : *Pendant les quinze jours environ que nous fûmes absents de Kyrênê, les changements, qui s'étaient opérés dans l'aspect du pays qui l'entoure étaient remarquables. Nous trouvâmes à notre retour les collines couvertes d'Arabes, de leurs chameaux, de leurs troupeaux de petit et de grand détail ; la rareté de l'eau dans l'intérieur à cette époque ayant poussé les Bédouins vers les montagnes, et particulièrement vers Kyrênê, où les sources fournissent en tout temps une provision abondante. Tout le blé était coupé, et l'herbe haute et la luxuriante végétation, que nous avons eu tant de peine à traverser dans des occasions précédentes, avaient été mangées jusqu'aux racines par le bétail* (c. 18, p. 517, 520).

Les pluies d'hiver sont également abondantes, entre janvier et mars, à Bengazi (l'ancienne Hespérides) ; on trouve près de la ville des sources d'eau douce, (c. XI, p. 282, 315, 327). Au sujet de Ptolemeta, ou Ptolémaïs, la port de l'ancienne Barka, *ibid.*, c. 12, p. 363.

² Hérodote, IV, 170-171. Strabon, II, p. 131. Pindare, *Pythiques*, IX, 7.

amplement nourris de viande et de lait¹, couverts de peaux de chèvres, et jouissant d'une meilleure santé que tous les peuples que connaisse Hérodote. Leur race de chevaux était excellente, et leurs chariots ou wagons traînés par quatre chevaux pouvaient accomplir des choses admirées même par des Grecs. Ce fut à ces chevaux que les princes² et les grands de Kyrênê et de Barka durent les fréquents succès remportés par leurs chars dans les jeux de la Grèce. Les Nasamônes Libyens, laissant leur bétail près de la mer, étaient dans l'habitude de faire un voyage annuel dans l'intérieur du pays, à l'oasis d'Augila, dans le dessein de faire la récolte des dattes³, ou d'en acheter ; et les Arabes Bédouins de Bengazi font encore le même voyage chaque année, emportant leur froment et leur orge dans le même but. Chacune des tribus libyennes se distinguait par une manière différente de se couper les cheveux, et par quelques particularités de culte religieux, quoique en général elles adorassent le Soleil et la Lune⁴. Mais, dans le voisinage du lac Tritônis — vraisemblablement l'extrémité occidentale du commerce grec le long des côtes du temps d'Hérodote, qui, ne tonnait guère au delà, si ce n'est d'après des autorités carthaginoises —, on avait localisé les divinités grecques Poseidôn et Athênê avec la légende de Jasôn et des Argonautes. Il y avait en outre des prophéties courantes annonçant que cent cités helléniques étaient destinées à être fondées un jour autour du lac et qu'une seule ville dans l'île Phla, entourée par le lac, devait être établie par les Lacédæmoniens⁵. Il est vrai que ces prophéties furent du grand nombre de celles qui restèrent sans être accomplies, mais qui de tout côté trompaient l'oreille grecque, venant probablement de marchands kyrénæens ou théræens, qui croyaient l'endroit avantageux pour s'établir, et faisaient circuler leurs propres espérances sous la forme d'assurances divines. Ce fut vers l'année 510 avant J.-C.⁶ que quelques-uns des Théræens conduisirent le prince spartiate Doriens pour fonder une colonie dans la fertile région de Kinyps, appartenant aux Makæ Libyens. Mais Carthage, intéressée à prévenir l'extension d'établissements grecs à l'ouest, aida les Libyens à le chasser.

Les Libyens, dans le voisinage immédiat de Kyrênê, furent considérablement changés par l'établissement de cette cité. Ils formaient une partie considérable, — probablement d'abord la plus considérable de la population qu'elle renfermait. N'ayant pas cette ténacité farouche d'habitudes que la religion mahométane a imprimée dans l'esprit des Arabes du temps présent, ils étaient ouverts à l'influence mêlée de contrainte et de séduction employée par les colons grecs ; et, à l'époque d'Hérodote, les Kabales et les Asbystæ de l'intérieur en étaient venus à copier les goûts et les usages kyrénæens⁷. Les colons théræens, ayant obtenu non seulement le consentement, mais même la direction des indigènes pour leur occupation de Kyrênê, se constituèrent comme des citoyens spartiates privilégiés au milieu de Periœki libyens⁸. Ils semblent avoir épousé des femmes

¹ Hérodote, IV, 186, 187, 189, 190. Pindare, *Pythiques*, IX, 127. Pomponius Mela, I, 8.

² V. la quatrième, la cinquième et la neuvième *Ode* pythique de Pindare. Dans la description que fait Sophocle (*Electra*, 695) de la lutte aux jeux Pythiens, où l'on prétend qu'Orestès a péri, on suppose dix chars rivaux, dont deux sont des Libyens de Barka ; des huit autres il n'en vient qu'un de chaque endroit nommé.

³ Hérodote, IV, 172-182. Cf. *Hornemann's Travels in Africa*, p. 48, et Heeren, *Verkehr, und Handel der Alten welt*, Th. II ; Abth. I ; Abschn. VI, p. 226.

⁴ Hérodote, IV, 175-188.

⁵ Hérodote, IV, 178, 179, 195, 196.

⁶ Hérodote, IV, 42.

⁷ Hérodote, IV, 170.

⁸ Hérodote, IV, 161.

libyennes, de sorte qu'Hérodote représente les femmes de Kyrênê et de Barka comme suivant, même de son temps, des observances religieuses indigènes et non helléniques¹. Même les descendants de l'œkiste primitif Battos étaient demi-Libyens, car Hérodote nous donne ce curieux renseignement, à savoir que Battos était le mot libyen pour dire roi, et il en tire la juste conséquence que le nom Battos n'était pas dans l'origine personnel à l'œkiste, mais qu'il l'acquiesça en Libye pour la première fois comme un titre² ; bien que dans la suite il passât à ses descendants comme nom propre. Pendant huit générations, les princes régnants furent appelés Battos et Arkesilaos, la dénomination libyenne alternant avec la grecque, jusqu'à ce que la famille finit par être dépouillée de sa puissance. De plus, nous trouvons le chef de Barka, parent d'Arkesilaos de Kyrênê, portant le nom d'Alazir, nom certainement qui n'est pas hellénique, mais probablement libyen³. Nous devons donc nous représenter les premiers colons théræens comme établis dans leur poste élevé et fortifié de Kyrênê, au milieu de Periœki libyens, jusqu'alors étrangers aux murailles, aux arts, et peut-être même à la culture du sol. Probablement ces Periœki furent toujours sujets et tributaires, à un degré plus ou moins grand, bien qu'ils aient continué pendant un demi-siècle à conserver leur propre roi.

C'est à ces hommes grossiers que les Théræens communiquèrent les éléments de l'hellénisme et de la civilisation, non sans en recevoir eux-mêmes en échange beaucoup qui n'étaient pas helléniques ; et peut-être l'influence réactionnaire de l'élément libyen contre l'hellénique serait-il devenu le plus fort des deux, s'ils n'avaient été renforcés par des nouveaux venus arrivant de Grèce. Après que Battos l'œkiste eut régné quarante ans (vers 630-590 av. J.-C.), et son fils Arkesilaos, seize ans (vers 590-574 av. J.-C.) un second Battos⁴ leur succéda, appelé Battos l'Heureux, pour marquer l'accroissement extraordinaire de Kyrênê pendant son gouvernement. Sous son règne, les Kyrênæens se donnèrent de la peine pour appeler de nouveaux colons de toutes les parties de la Grèce sans distinction, - circonstance méritant d'être signalée dans une colonisation grecque qui, habituellement, manifestait une préférence pour certaines races, si elle n'excluait pas positivement les autres. A chaque nouveau venu on promettait un lot de terre, et la prêtresse de Delphes seconda vigoureusement les désirs des Kyrênæens, déclarant que quiconque arriverait à l'endroit trop tard pour le partage du sol aurait lieu- de s'en repentir. , Cette promesse d'une terre nouvelle, aussi bien que la sanction de l'oracle ; fut sans doute rendue publique à tous les jeux et à toutes les assemblées des Grecs. Une foule considérable de nouveaux colons s'embarquèrent pour Kyrênê : on n'en mentionne pas le nombre exact ; mais nous devons croire qu'il a été très grand, car, on nous dit que, pendant la génération suivante, il ne périt pas moins de sept mille hoplites grecs de Kyrênê sous les coups des Libyens révoltés, — laissant cependant et la cité elle-même et sa voisine Barka encore puissantes. La perte d'un si grand nombre d'hommes que celle de sept mille hoplites grecs a très peu de pendants durant tout le cours de l'histoire de la Grèce. En fait, cette seconde migration, pendant le gouvernement de Battos l'Heureux, qui a dit avoir lieu entre 574-554

¹ Hérodote, IV, 186-189. Cf. aussi le récit dans Pindare, *Pyth.*, IX, 109-126, au sujet d'Alexidamos, un des ancêtres de Telesikratês le Kyrênæen ; comment le premier gagna, par sa légèreté à la course, une jeune fille libyenne, fille d'Antæos d'Irasa, — et Callimaque, *Hymne à Apollon*, 86.

² Hérodote, IV, 155.

³ Hérodote, IV, 164.

⁴ Relativement à la chronologie des princes Battiades, voir Boeckh, ad Pindare, *Pyth.*, IV, p. 265, et Thirge, *Histor. Cyrênês*, p. 127 sqq.

avant J.-C., doit être regardée comme le moment d'une colonisation réelle et effective pour Kyrênê. Ce fut à cette occasion probablement que le port d'Apollonia, qui dans la suite en vint à égaler la, cité elle-même en importance, fut occupé et fortifié pour la première fois, — car le second essaim d'immigrants vint directement par mer, tandis que les colons primitifs étaient parvenus à Kyrênê par terre, en venant de l'île de Platea par Irasa. Les nouveaux immigrants vinrent du Péloponnèse, de Krête et de quelques autres îles de la mer Ægée.

Pour fournir tant de nouveaux lots de terre, ou il fut nécessaire, ou l'on regarda comme commode de déposséder un grand nombre de Periœki libyens dont la situation ; sous d'autres rapports aussi, se trouva considérablement changée en pire. Le roi libyen Adikran, qui se trouva lui-même au nombre des personnes lésées, implora l'aide d'Apriès, roi d'Égypte ; alors à l'apogée de sa puissance, se reconnaissant par des envoyés lui-même et son peuple sujets égyptiens, comme leurs voisins, les Adyrmachidæ. Le prince égyptien, acceptant l'offre, envoya, pour attaquer Kyrênê par la route qui longe la mer, des forces militaires considérables de la caste indigène des soldats, qui occupaient constamment un poste à la ville frontière occidentale de Marea. Ils furent rencontrés à Irasa par les Grecs de Kyrênê, et ignorant totalement les armes et la tactique grecques, ils essuyèrent une défaite si complète, que peu d'entre eux revirent leur patrie¹. Nous avons mentionné, dans un précédent chapitre, les conséquences de ce désastre en Égypte, à la suite duquel le trône fut transféré d'Apriès à Amasis.

Naturellement, les Periœki libyens furent accablés, et le nouveau partage des terres près de Kyrênê, entre les colons grecs, fut accompli, ce qui accrut de beaucoup la puissance de la cité. Et le règne de Battos l'Heureux marque une ère florissante dans la ville, avec une acquisition considérable de biens territoriaux, avant les années de dissensions et de détresse. Les Kyrênæens formèrent une alliance intime avec Amasis, roi d'Égypte, qui encouragea par tous les moyens les relations avec les Grecs, et qui même prit pour épouse Ladikê, femme de la famille Battiadè à Kyrênê ; de sorte que les Periœki libyens perdirent toute chance d'obtenir une aide des Égyptiens contre les Grecs².

Toutefois, de nouvelles perspectives leur furent ouvertes pendant le règne d'Arkesilaos II, fils de Battos l'Heureux (vers 554-544 av. J.-C.). La conduite de ce prince irrita et lui aliéna ses propres frères, qui fomentèrent une révolte contre lui, se retirèrent avec une partie des citoyens et engagèrent un certain nombre de Periœki libyens à prendre parti pour eux. Ils fondèrent la cité gréco-libyenne de Barka, dans le territoire des Auschisæ libyens, à environ douze milles (= 19 kilom. 300 m.) de la côte, éloignée de Kyrênê par mer d'environ soixante-dix milles (= 112 kilom. 650 m.) à l'ouest. L'espace qui s'étendait entre les deux villes, et même au delà de Barka jusqu'à la colonie grecque plus orientale, appelée Hespérides, était, du temps de Skylax, pourvu de ports commodes comme lieu de refuge ou de débarquement³. Nous ignorons à quelle époque fut fondée Hespérides, mais elle existait vers 510 avant J.-C.⁴ Il n'est pas certain que le roi Arkesilaos se soit opposé à la fondation de Barka ; mais il fit marcher les forces kyrênæennes contre ces Libyens révoltés qui s'étaient joints à cette ville. Incapables de résister, ces derniers s'enfuirent chercher un refuge chez leurs

¹ Hérodote, IV, 159.

² Hérodote, II, 180-181.

³ Hérodote, IV, 160 ; Skylax, c. 107 ; Hécatée, *Fragm.* 300, éd. Klausen.

⁴ Hérodote, IV., 204.

frères plus orientaux près des frontières de l'Égypte, et Arkesilaos les poursuivit. Enfin, dans un district appelé Leukôn, les fugitifs trouvèrent une occasion pour l'attaquer avec un si immense avantage qu'ils détruisirent presque l'armée kyrénæenne, sept mille hoplites (comme on l'a indiqué plus haut) étant restés morts sur le champ de bataille. Arkesilaos ne survécut pas longtemps à ce désastre. Il fut étranglé pendant une maladie par son frère Learchos, qui aspirait au trône ; mais Éryxô, veuve du prince décédé, vengea le crime en faisant assassiner Learchos¹.

Nous pouvons croire sans peine que le crédit des princes Battiades fut affaibli par cette série de désastres et d'énormités. Mais il reçut un choc plus grand encore de cette circonstance, que Battos III, fils et successeur d'Arkesilaos, était boiteux et avait les pieds difformes. Être gouverné par un homme aussi personnellement incapable était aux yeux des Kyrénæens une indignité à ne pas supporter, aussi bien qu'une excuse pour les mécontentements préexistants. On prit la résolution d'envoyer consulter l'oracle delphien. La prêtresse leur ordonna d'appeler de Mantinea un modérateur, revêtu du pouvoir de clore les discussions et de donner un plan de gouvernement. Les Mantiniens choisirent Demônax, un des plus sages de leurs concitoyens, pour résoudre un problème analogue à celui qui avait été soumis à Solôn à Athènes. D'après ses dispositions, la prérogative royale de la ligne Battiade fut terminée, et lui gouvernement républicain, établi vraisemblablement vers 543 avant J.-C. ; le prince dépossédé conservant à la fois les domaines territoriaux² et les diverses fonctions sacerdotales qui avaient appartenu à ses prédécesseurs. Toutefois, relativement au gouvernement tel qu'il fut nouvellement formé, Hérodote, par malheur, nous donne à peine quelques détails. Demônax classa les habitants de Kyrênê en les rangeant dans trois tribus, composées : 1° de Théræens avec leurs Periœki libyens ; 2° de Grecs qui étaient venus du Péloponnèse et de la Krête ; 3° de ceux des Grecs qui étaient venus de toutes les autres îles de la mer Egée. Il paraît aussi qu'il constitua un sénat, pris sans cloute dans ces trois tribus, et, nous pouvons le supposer, en proportions égales. Il semble probable qu'il n'y avait eu auparavant ni classification constitutionnelle, ni privilège politique, excepté ceux dont les Théræens furent investis, — que ces derniers, les descendants des colons primitifs, étaient les seules personnes jusqu'à ce moment *nommées dans la constitution*, — et que les autres Grecs, bien que propriétaires fonciers libres et hoplites, n'étaient pas autorisés à agir comme parties intégrantes du corps

¹ Hérodote, IV, 160. Plutarque (*De virtutibus Mulier*, p. 261) et Polyen (VIII, 41) donnent divers détails de ce stratagème de la part d'Éryxô, Learchos étant amoureux d'elle. Plutarque dit aussi que Learchos se maintint pendant quelque temps comme despote grâce à l'aide de troupes égyptiennes fournies par Amasis et qu'il commit de grandes cruautés. Son récit a trop l'air d'un roman pour être transcrit dans le texte, et je ne sais de quel auteur il est emprunté.

² Hérodote, I.V, 161.

J'explique le mot *τεμνεα* comme signifiant tous les domaines, sans doute considérables, qui avaient appartenu aux princes Battiades ; contrairement à Thrige (*Historia Cyrinês*, c. 33, p. 150), qui limite l'expression aux revenus tirés des propriétés sacrées. L'allusion que Wesseling fait à Hesychius — *Βάπτου σίλφιον* — ne sert à rien pour expliquer ce passage.

La supposition de O. Müller, qui pense que le roi précédent s'était fait despote au moyen de soldats égyptiens, me paraît improbable et inadmissible sur la simple autorité du récit romanesque de Plutarque, si nous prenons en considération le silence d'Hérodote. Il n'est pas non plus exact d'affirmer que Demônax *rétablit la suprématie de la communauté* ; ce législateur supprima les anciens privilèges politiques des rois, et forma une nouvelle constitution (V. O. Müller, *History of Dorians*, b. III, c. 9, sect. 13).

politique, ni distribués du tout en tribus¹. Tous les pouvoirs du gouvernement, — dont jusqu'à cette époque avaient été investis les princes Battiades, qui n'étaient soumis à d'autre frein (nous ignorons dans quelle mesure) qu'à celui que les citoyens d'origine théræenne pouvaient être à même d'y mettre ; — furent alors transférés du prince au peuple, c'est-à-dire à certains individus ou à certaines assemblées choisis d'une manière ou d'une autre parmi tous les citoyens. Il existait à Kyrênê, comme à Thêra et à Sparte, un conseil d'éphores et une troupe de trois cents hommes de police armés², analogues à ceux qui étaient appelés les Hippeis ou cavaliers à Sparte. Furent-ils institués par Demônax ? C'est ce que nous ignorons, et l'identité d'une charge portant le même titre, dans des Etats différents, ne fournit pas de raison sûre pour en conclure une identité de puissance. Ceci est à remarquer particulièrement par rapport aux Periœki à Kyrênê, qui étaient peut-être plus analogues aux Ilotes que les Periœki de Sparte. Ce fait, à savoir que les Periœki étaient considérés dans la nouvelle constitution comme appartenant spécialement à la branche des citoyens théræens, prouve que ces derniers continuèrent encore d'être un ordre privilégié, comme les Patriciens avec leurs Clients à Rome par rapport à la Plebs.

Il y a de bonnes raisons pour croire que les nouvelles dispositions introduites par Demônax étaient sages, conformes au courant général de sentiment grec et calculées pour bien opérer. Aucun mécontentement intérieur ne les aurait renversées sans l'aide d'une force étrangère. Battos le Boiteux y acquiesça paisiblement pendant sa vie ; mais sa veuve et son fils, Pheretimê et Arkesilaos, fomentèrent une révolte et essayèrent de regagner de force les privilèges royaux de la famille. Ils furent défaits et obligés de fuir, — la mère à Kypros, le fils à Samos, — où ils s'occupèrent tous deux à se procurer des armes étrangères pour envahir et conquérir Kyrênê. Bien que Pheretimê ne pût obtenir d'aide effective d'Euelthôn, prince de Salamis dans Kypros, son fils fut plus heureux à Samos, en engageant de nouveaux colons grecs à venir à Kyrênê, sous la promesse d'un nouveau partage du sol. Un corps considérable d'émigrants se joignit à lui sur sa proclamation, l'époque étant vraisemblablement favorable à l'entreprise, puisqu'il n'y avait pas longtemps que les cités ioniennes étaient devenues sujettes de la Perse, et qu'elles étaient mécontentes du joug. Mais, avant de conduire cette bande nombreuse contre sa ville natale, il crut convenable de demander l'avis de l'oracle delphien. On lui promit du succès dans l'entreprise ; mais on lui recommanda expressément de la modération et de l'indulgence après le succès, sous peine de perdre la vie ; et le dieu déclara que la race Battiade était destinée à régner à Kyrênê pendant huit générations, mais pas plus, — jusqu'à quatre princes nommés Battos et quatre nommés Arkesilaos³. *Apollon défend aux Battiades, disait la Pythie, de songer même à avoir plus que ces huit générations.* Cet oracle fut sans doute rapporté à Hérodote par ceux des

¹ O. Müller (*Dor.*, b. III, 4, 5) et Thrige (*Hist. Cyrén.*, c. 38, p. 148) parlent tous deux de Demônax comme ayant aboli les anciennes tribus et en ayant créé de nouvelles. Je ne comprends pas le changement de cette manière. Demônax n'abolit pas de tribus, mais il distribua pour la première fois les habitants dans des tribus. Il est possible en effet qu'avant lui les Théræens de Kyrênê aient été partagés entre eux en tribus distinctes ; mais les autres habitants, ayant immigré d'un grand nombre d'endroits différents, n'avaient jamais été auparavant mis dans des tribus. Quelque loi ou règle formelle était nécessaire à ce but, pour définir et sanctionner cette communion religieuse, sociale et politique qui servait à établir l'idée de tribu. On ne peut admettre comme chose qui va sans dire, qu'il a dû y avoir nécessairement des tribus avant Demônax, dans une population si mêlée à son origine.

² Hesychius, *Τρικᾶτιοι*, Eustathe, *ad Hom. Odyss.*, p. 303 ; Hêraklides Pontic., *De Polit.*, c. 4.

³ Hérodote, IV, 163.

Kyrénæens de qui il recevait des renseignements quand il visita leur ville après la déposition définitive des princes Battiades, qui s'opéra dans la personne du quatrième Arkesilaos, entre 460-450 avant J.-C., l'invasion de Kyrênê par Arkesilaos III, sixième prince de la race Battiade, auquel l'oracle déclarait se rapporter, ayant été effectuée vers 530 avant J.-C. Les mots mis dans la bouche de la prêtresse datent sans doute de la plus récente. de ces deux périodes, et donnent un spécimen de la manière dont de prétendues prophéties non seulement sont établies d'après une connaissance ultérieure qu'on anticipe, mais encore sont combinées de manière à favoriser un dessein actuel ; en effet la défense distincte du dieu *de ne pas même prétendre à une lignée plus longue, que huit princes Battiades*, semble évidemment destinée à détourner les partisans de la famille détrônée de faire des efforts pour la rétablir.

Arkesilaos III, auquel cette prophétie prétend s'être adressée, revint à Kyrênê avec sa mère Pheretimê et son armée de nouveaux colons. Il fut assez fort pour vaincre tout devant lui, — pour chasser quelques-uns de ses principaux adversaires, et pour en saisir d'autres, qu'il envoya à Kypros pour être exterminés ; cependant des tempêtes détournèrent les vaisseaux de leur direction, les poussèrent à la péninsule de Knidos, où les habitants délivrèrent les prisonniers et les envoyèrent à Thêra. D'autres Kyrénæens, opposés aux Battiades, se réfugièrent dans une haute tour particulière, propriété d'Aglômachos, où Arkesilaos les fit tous briller, en entassant du bois tout à l'entour et en y mettant le feu. Mais, après cette carrière de triomphe et de vengeance, il comprit qu'il s'était départi de l'indulgence que l'oracle lui avait prescrite, et il chercha à éviter la punition qui le menaçait en se retirant de Kyrênê. En tout cas il quitta cette ville pour se rendre à Barka, résidence du prince barkæen Alazir, son parent, dont il avait épousé la fille. Mais il trouva dans Barka quelques-uns des malheureux qui avaient fui de Kyrênê pour échapper à ses violences. Aidés d'un petit nombre de Barkæens, ces exilés, cherchèrent une occasion convenable pour l'attaquer dans la place du marché, et le tuèrent avec son cousin le prince Alazir¹.

La victoire d'Arkesilaos à Kyrênê, et son assassinat à Barka sont sans doute des faits réels. Mais ils semblent avoir été condensés et colorés d'une manière inexacte, afin de donner à la mort du prince kyrénæen l'apparence d'un jugement divin. Car le règne d'Arkesilaos ne peut avoir été très court, puisque des événements de la dernière importance se passèrent pendant son gouvernement. Les Perses sous Kambysês conquièrent l'Égypte, et le prince kyrénæen et le prince barkæen envoyèrent tous les deux à Memphis faire leur soumission au conquérant, — offrant des présents et s'imposant un tribut annuel. Kambysês considéra ces présents des Kyrénæens, cinq cents mines d'argent, comme si petits et si méprisables, qu'il les prit d'un coup et les jeta au milieu de ses soldats. Et au moment où Arkesilaos mourut, on trouve établi en Égypte Aryandês, le satrape perse après la mort de Kambysês².

Pendant l'absence d'Arkesilaos à Barka, sa mère Pheretimê avait gouverné comme régente, siégeant dans les discussions du sénat. Mais quand arriva la mort du prince, et que le sentiment contre les Battiades se manifesta fortement à Barka, elle ne se sentit pas assez puissante pour le réprimer, et se rendit en Égypte pour solliciter l'aide d'Aryandês. Le satrape, à qui l'on fit croire qu

¹ Hérodote, IV, 163-164.

² Hérodote, III, 13 ; IV, 165-166.

Arkesilaos avait été mis à mort par suite de son dévouement constant aux Perses, envoya un héraut à Barka réclamer les hommes qui l'avaient tué. Les Barkæens assumèrent la responsabilité collective de l'acte, disant qu'il leur avait fait des injures aussi graves que nombreuses, — nouvelle preuve que son règne ne peut pas avoir été très court. En recevant cette réponse, le satrape envoya immédiatement un puissant armement perse, composé de troupes de terre et de forces navales, pour accomplir les desseins de Pheretimê contre Barka. Les Perses assiégèrent la ville pendant neuf mois, essayant de donner l'assaut aux murs, de les battre en brèche et de les miner¹ ; mais leurs efforts furent vains ; et elle ne finit par être prise que par un acte, de la plus grande perfidie. Prétendant abandonner cette tentative désespérée, le général perse conclut avec les Barkæens un traité où il fut stipulé que ces derniers continueraient à payer tribut au Grand-Roi, mais que l'armée se retirerait sans nouvelles hostilités : Je le jure (dit le général perse), et mon serment sera valable aussi longtemps que cette terre gardera sa place.

Mais l'endroit sur lequel on échangea les serments avait été frauduleusement préparé : on avait creusé un fossé, on l'avait couvert de claies sur lesquelles on avait encore mis une surface de terre. Les Barkæens, se fiant au serment, et ravis de leur délivrance, ouvrirent immédiatement leurs portes et se relâchèrent de leur garde, tandis que les Perses, brisant les claies et laissant tomber la terre qui y était superposée, de manière à pouvoir exécuter la lettre de leur serment, attaquèrent la ville et s'en emparèrent sans difficulté.

Affreuse était la destinée que Pheretimê tenait en réserve pour ces prisonniers surpris ainsi. Elle crucifia ses principaux adversaires et ceux de son fils mort, autour des murailles, auxquelles on attachait aussi les seins de leurs femmes ; puis, à l'exception de ceux des habitants qui étaient Battiades et qui n'avaient eu aucune part à la mort d'Arkesilaos, elle livra les autres pour être esclaves en Perse. Ils furent emmenés captifs dans l'empire des Perses, où Darius leur assigna comme séjour un village en Bactriane, qui portait le nom de Barka, même à l'époque d'Hérodote.

Il paraît que dans le cours de cette expédition l'armée perse s'avança aussi loin qu'Hespérides, et réduisit à l'obéissance un grand nombre des tribus libyennes. Celles-ci, avec Kyrênê et Barka, figurent plus tard parmi les tributaires et les auxiliaires de Xerxès dans son expédition contre la Grèce. Et quand l'armée retourna en Egypte, par ordre d'Ariandês, elle fut presque disposée à s'emparer de Kyrênê elle-même en route ; cependant l'occasion fut manquée, et le dessein resta inachevé².

Pheretimê accompagna l'armée retournant en Egypte, où elle mourut bientôt d'une maladie horrible, étant mangée par des vers ; montrant ainsi, dit Hérodote³, *qu'une cruauté excessive attire en revanche sur les hommes le déplaisir des dieux*. On se rappellera que dans les veines de cette femme barbare le sang libyen était mêlé au sang grec. Dans la Grèce propre, l'inimitié politique tue, — mais rarement, si jamais elle le fait, elle mutile, — ou verse le sang des femmes.

¹ Polyen (*Stratagèmes*, VII, 28) donne un récit différent sous bien des rapports de celui d'Hérodote.

² Hérodote, IV, 203, 204.

³ Hérodote, IV, 205.

Nous laissons ainsi Kyrênê et Barka encore sujettes des princes Battiades, en même temps qu'elles sont tributaires de la Perse. Un autre Battos et un autre Arkesilaos doivent paraître avant que l'heure de cette indigne dynastie soit venue, entre 460-450 avant J.-C. Je n'appellerai pas à présent l'attention du lecteur sur ce dernier Arkesilaos, qu'honorent deux victoires aux courses de chars en Grèce et deux belles odes de Pindare.

La victoire du troisième Arkesilaos et le rétablissement des Battiades détruisirent l'équitable constitution établie par Demônax. Sa triple qualification en tribus doit avoir été complètement refondue, bien que nous ne sachions pas comment ; car le nombre de nouveaux colons introduits par Arkesilaos doit avoir nécessité un nouveau partage du sol, et il est extrêmement douteux que le rapport de la classe des citoyens théræens par rapport à leurs Periœki, tel que l'établit Demônax, ait encore continué d'exister. Il est nécessaire de signaler ce fait ; parce que quelques auteurs parlent des dispositions de Demônax comme si elles formaient la constitution permanente de Kyrênê ; tandis qu'elles ne peuvent avoir survécu au rétablissement des Battiades, et qu'elles ne peuvent pas même avoir été remises en vigueur après que cette dynastie eut été chassée définitivement, puisque le nombre des nouveaux citoyens et le changement considérable de la propriété, introduits par Arkesilaos III, les rendaient inapplicables à la cité subséquente.

CHAPITRE X — FÊTES PANHELLÉNIQUES. - JEUX OLYMPIQUES, PYTHIENS, NÉMÉENS ET ISTHMIQUES.

Dans les chapitres précédents, j'ai été dans la nécessité de présenter au lecteur un tableau tout à fait incohérent et dépourvu d'effet central. J'ai spécifié brièvement chacune des deux ou trois cents villes qui s'accordaient à porter le nom hellénique, et j'ai raconté sa naissance et sa première existence, autant que le permettaient les preuves que nous possédons, mais sans pouvoir signaler d'action et de réaction, d'exploits ou de souffrances ; de prospérité ou de malheur, de gloire ou de disgrâce, communs à toutes. A un haut degré, c'est là un trait caractéristique inséparable de l'histoire de la Grèce depuis ses débats jusqu'à sa fin ; car la seule unité politique que jamais elle reçoive, c'est la triste unité d'asservissement sous Rome maîtresse du monde. La force seule effacera dans l'esprit d'un Grec libre l'idée de sa cité comme organisation autonome et séparée. Le village est une fraction, mais la cité est une unité, et la plus haute de toutes les unités politiques, ne comportant pas d'être réunie avec d'autres jusqu'au nombre de dix ou de cent, en sacrifiant sa propre marque séparée et individuelle. Tel est le caractère de la race, tant dans sa contrée primitive que dans ses établissements coloniaux, — dans sa première histoire aussi bien que dans son histoire récente, — se partageant par une division naturelle en une multitude de cités indivisibles qui s'administrent elles-mêmes. Mais ce qui marque cette première période historique avant Pisistrate et lui donne un caractère d'incohérence à la fois si fatigant et si irrémédiable, c'est qu'il ne s'est pas encore produit de causes propres à neutraliser cet isolement politique. Chaque cité, progressive ou stationnaire, prudente ou aventureuse, turbulente ou tranquille, suit sa propre ligne d'existence, sans avoir d'associée ni de desseins communs avec les autres villes, sans être encore contrainte par des forces étrangères à former avec elles une société active. C'est de la même manière que les races qui, de chaque côté, entourent le monde hellénique, paraissent distinctes et séparées, sans être encore réunies en une masse ou en un système ayant une action commune.

Au moment de l'avènement de Pisistrate, cet état de choses change tant dans la Hellas qu'au dehors, — le premier fait étant la conséquence du second. Car à cette époque commence la formation du grand empire perse, qui absorbe en lui non seulement la haute Asie et l'Asie-Mineure, mais encore la Phénicie, l'Égypte, la Thrace, la Macédoine et un nombre considérable des cités grecques elles-mêmes ; tandis que le danger commun résultant de ce vaste agrégat, et menaçant les plus grands États de la Grèce propre, les pousse, malgré beaucoup de résistance et (le jalousie, à former une union active. De là part une nouvelle impulsion qui contre-mine la tendance naturelle à l'isolement politique ; dans les cités helléniques, et centralise leurs actes dans une certaine mesure pendant les deux siècles qui suivent l'an 560 av. J.-C., Athènes et Sparte se servant toutes deux des tendances à centraliser qu'avait fait naître la guerre de Perse. Mais, pendant l'intervalle qui s'écoule entre 776-560 avant J.-C., on ne peut reconnaître, même au commencement, de tendance pareille, ni aucune force supérieure calculée pour en assurer l'effet. Même Thucydide, comme nous pouvons le voir par son excellente préface, ne connaissait pendant ces deux siècles qu'une politique municipale séparée et des guerres faites par occasion entre voisins. Le seul événement, selon lui, auquel un nombre considérable de cités grecques aient pris part en commun, ce fut la guerre qui se fit entre Chalkis

et Eretria, guerre dont nous ignorons la date. Plusieurs cités se mêlèrent à cette guerre comme alliées. Samos, entre autres, du côté d'Eretria, Milêtos, du côté de Chalkis¹ — jusqu'où s'étendaient- les alliances de l'une ou de l'autre, c'est ce qu'aucune preuve ne nous apprend ; mais il est à présumer qu'il n'y avait pas parmi elles un grand nombre de cités grecques. Telle qu'elle était, cependant, cette guerre entre Chalkis et Eretria fut ce qui se rapprocha uniquement et le plus d'une opération panhellénique que, selon Thucydide, on eût vu entre la guerre de Troie et la guerre des Perses. Cet historien et Hérodote ne présentent cette première période que comme préface et opposition à celle qui suit, où l'esprit et les tendances panhelléniques, bien qu'elles ne soient jamais prédominantes à une époque quelconque, comptèrent cependant pour un, élément puissant dans l'histoire, et modifièrent sensiblement l'instinct universel d'isolement municipal. Ils nous en disent peu de chose, soit parce qu'ils ne pouvaient trouver de renseignements dignes de foi, soit parce qu'elle ne renfermait rien qui pût captiver l'imagination de la même manière que la guerre des Perses ou que celle du Péloponnèse. Quelle que soit la cause de leur silence, il est profondément à regretter, puisque les phénomènes des deux siècles de 776 à 560 avant J.-C., bien que n'étant pas susceptibles de composer un groupe central, auraient présenté le sujet d'étude le plus instructif, s'ils avaient été conservés. Dans aucune période de l'histoire il ne s'est jamais formé un plus grand nombre de nouvelles communautés politiques, avec une grande variété de circonstances, personnelles aussi bien que locales. Un petit nombre de chroniques, bien que dépourvues de philosophie, rapportant la marche exacte de quelques-unes de ces colonies depuis leur début, — au milieu de toutes les difficultés -accompagnant une amalgamation avec des indigènes inconnus aussi bien qu'une nouvelle distribution du sol, — ces chroniques, disons-nous, auraient grandement ajouté à nos connaissances tant sur le caractère des Grecs que sur leur existence sociale.

En prenant donc les deux siècles que nous examinons actuellement, on verra que non seulement il n'y a pas d'unité politique qui naisse dans les États grecs, mais qu'il y a même une tendance au contraire, c'est-à-dire à une dissémination et à un éloignement mutuel. Il n'en est pas ainsi, cependant, par rapport à ces autres sentiments d'unité capables d'exister entre des hommes qui ne reconnaissent pas d'autorité politique commune, — sympathies fondées sur une religion, un langage, une croyance de race, des légendes, des goûts et des usages, des tendances intellectuelles, un sentiment de proportion et de supériorité artistique, des jouissances récréatives, etc., communs à tous. Sur tous ces points, les manifestations de l'unité hellénique deviennent de plus en plus prononcées et compréhensives, malgré les progrès de la dissémination politique pendant toute la même période. La largeur de la sympathie et du sentiment communs entre un Grec et un autre Grec, ainsi que l'idée d'une foule d'assemblées périodiques comme portion indispensable de l'existence, paraît décidément plus grande en 560 avant J.-C. qu'elle ne l'avait été un siècle auparavant. Ce sentiment fut entretenu par la conviction croissante de, la supériorité des Grecs en tant que comparés aux étrangers, — conviction justifiée graduellement de plus en plus à mesure que l'art et l'intelligence grecs se développèrent et que s'étendit la connaissance des contrées étrangères, — aussi bien que par les mille efforts nouveaux faits dans le champ de la musique, de la poésie, de la statuaire et de l'architecture par des hommes de génie dont chacun touchait des cordes de

¹ Thucydide, I, 15.

sentiment qui n'appartenaient guère moins aux autres Grecs qu'à sa propre cité. En même temps la vie de chaque ville particulière continue d'être distincte, et même elle réunit autour d'elle une plus grande quantité de faits et d'intérêts intérieurs ; de sorte que, pendant les deux siècles que nous examinons maintenant, il y a dans l'esprit de tout Grec un progrès tant du sentiment municipal que du sentiment panhellénique, mais d'autre part un déclin de l'ancien sentiment de race séparée — en tant que Dôriens, Ioniens, Æoliens.

Dans un précédent volume j'ai déjà touché le caractère multiple de la religion grecque, entrant comme elle le faisait dans toutes les jouissances et toutes les souffrances, les espérances et les craintes, les affections et les antipathies du peuple ; n'imposant pas simplement des contraintes et des obligations, mais protégeant, multipliant et diversifiant tous les plaisirs sociaux et tous les embellissements de l'existence. Chaque cité, et même chaque village avait ses fêtes religieuses particulières, où les sacrifices offerts aux dieux étaient habituellement suivis de récréations publiques d'une sorte ou d'une autre, — à savoir, des festins où l'on mangeait les victimes, des marches processionnelles, des chants et des danses, ou une lutte dans des exercices forts et actifs. La fête fut locale dans l'origine ; mais l'amitié ou la communauté de race se montrait par des invitations faites à des personnes qui ne résidaient pas dans la localité et qu'on appelait à en partager les plaisirs. Dans le cas d'une colonie et de sa métropole, ce fut un usage fréquent que des citoyens de la mère patrie fussent honorés d'une place privilégiée aux fêtes de la colonie ou que l'on fît présent à l'un d'eux du premier morceau de la victime sacrifiée¹. Une fréquentation réciproque de fêtes religieuses était ainsi la preuve constante d'amitié et de fraternité entre des cités qui n'étaient pas unies politiquement. Que cet usage ait dû exister dans une certaine mesure depuis les temps les plus anciens, il ne peut y avoir sur ce point de doute fondé, bien que dans Homère et dans Hésiode nous ne trouvons que la célébration de jeux funèbres, accomplie par un chef à ses propres frais, en honneur de son père ou d'un ami mort, — toutefois avec toutes les récréations qui accompagnaient une fête publique, et avec des étrangers non seulement présents, mais encore luttant pour des prix importants². En passant à la Grèce historique pendant le septième siècle avant J.-C., nous trouvons des preuves de deux fêtes, même alors très considérables, et fréquentées par des Grecs venus de beaucoup de villes et de districts différents, — la fête de Dêlos, en l'honneur d'Apollon, le grand lieu de réunion pour les Ioniens dans toute la mer Ægée, et les jeux Olympiques.

L'hymne homérique à Apollon Délien, qui doit être placé avant l'an 600 avant J.-C., insiste avec force sur la splendeur de la fête Délienne, sans égale dans toute la Grèce, à ce qui semblerait, pendant toute la première période de cette histoire, pour la richesse, la beauté de l'appareil et la variété des spectacles aussi bien de génie poétique que d'activité corporelle³, égalant probablement à cette époque, sinon surpassant, les jeux Olympiques. La grandeur complète et entière de cette fête panionienne de Dêlos est une de nos principales marques de la

¹ Thucydide, I, 26. Voir dans Pausanias (V, 25, 1) le récit de l'ancien chœur envoyé annuellement de Messênê en Sicile par le détroit à Rhegium, pour assister à une fête locale des Rhégiens, — trente-cinq enfants avec un maître des chœurs et un joueur de flûte ; dans une occasion malheureuse, tous périrent en traversant le détroit. Pour la *theôria* (ou députation religieuse solennelle) envoyée périodiquement à Dêlos par les Athéniens, v. Plutarque, *Nikias*, c. 3 ; Platon, *Phædon*, c. 1, p. 58. Cf. aussi Strabon, IX, p. 419, sur le sujet en général.

² Homère, *Iliade*, XI, 879 ; XXIII, 679 ; Hésiode, *Opp. Di.*, 651.

³ Homère, *Hymne Apoll.*, 150 ; Thucydide, III, 104.

première période de l'histoire grecque, avant la prostration relative des Grecs ioniens qu'amena l'élévation de la Perse. Elle était célébrée périodiquement tous les quatre ans en l'honneur d'Apollon et d'Artemis. De plus elle se distinguait des jeux Olympiques par deux circonstances qui méritent toutes deux d'être signalées : d'abord parce qu'elle renfermait des luttes solennelles, non seulement de gymnastique, mais encore de supériorité musicale et poétique, tandis que cette dernière n'avait point de place à Olympia ; en second lieu, par l'admission d'hommes, de femmes et d'enfants indistinctement comme spectateurs, tandis que les femmes étaient formellement exclues de la cérémonie olympique¹. Une telle exclusion peut avoir dépendu en partie de la situation d'Olympia, placée dans l'intérieur des terres, d'un accès moins facile à des femmes que file de Délos ; mais même en faisant la part de cette circonstance, l'une et l'autre distinction marquent à la fois le caractère plus rude des Ætolo-Dôriens du Péloponnèse. La fête de Délos, qui déclina beaucoup pendant le temps que les Grecs asiatiques et les Grecs insulaires furent soumis à la Perse, fut clans la suite remise en vigueur par Athènes, pendant la période de son empire, lorsqu'elle cherchait à fortifier par tous les moyens son ascendant central dans la mer Ægée. Mais bien qu'elle continuât d'être célébrée avec faste sous son administration, elle ne regagna jamais cette sainteté dominante et cette fréquentation empressée que nous trouvons attestées dans l'hymne homérique à Apollon pendant son ancienne période.

Très différentes furent les destinées de la fête Olympique, — sur les bords de l'Alpheios² dans le Péloponnèse, près de l'ancien temple de Zeus Olympien, qui rendait des oracles, — fête qui non seulement grandit sans interruption après de faibles débuts pour atteindre le maximum d'une importance panhellénique, mais qui même conserva sa foule de visiteurs et sa célébrité pendant un grand nombre de siècles après l'extinction de la liberté grecque, et ne fut abolie définitivement, après plus de onze cents ans de durée, que par le décret de l'empereur chrétien Théodose, l'an 394 de l'ère chrétienne. J'ai déjà raconté la tentative faite par Pheidôn, despote d'Argos, clans le dessein de rendre aux Pisans ou d'acquérir pour lui-même l'administration de cette fête, — événement qui prouve l'importance de la fête dans le Péloponnèse, même à une époque aussi reculée que 740 ans avant J.-C. A ce moment, et quelques années plus tard, elle semble avoir été fréquentée surtout, sinon exclusivement, par les habitants voisins du Péloponnèse central et occidental : Spartiates, Messéniens, Arkadiens, Triphyliens, Pisans, Eleiens Achæens³, et elle forme un lien important qui rattache à Sparte les Ætolo-Eleiens, et les privilèges dont ils jouissent comme agonothètes pour célébrer et présider la fête. A partir de l'année 720 avant J.-C., nous trouvons des preuves positives de la présence graduelle de Grecs plus éloignés, — de Corinthiens, de Mégariens, de Bœôtiens, d'Athéniens et même de Smyrnæens d'Asie. Nous trouvons aussi d'autres preuves d'une importance croissante, dans le plus grand nombre et la plus grande variété des luttes présentées aux spectateurs, et dans la substitution de la simple couronne d'olivier, récompense honorifique, à la place du présent plus matériel que la fête Olympique et toutes les autres fêtes grecques commencèrent par donner au vainqueur. L'humble constitution des jeux Olympiques ne présenta dans l'origine

¹ Pausanias, V, 6, 5 ; Élien, *H. N.*, X, 1 ; Thucydide, III, 104. Quand Ephesos et la fête appelée Ephesia furent devenues le grand centre d'assemblée ionienne, les femmes continuèrent encore d'y assister (Denys d'Hal., *A. R.*, IV, 25).

² Strabon, VIII, p. 353 ; Pindare, *Olymp.*, VIII, 2 ; Xénophon, *Helléniques*, IV, 7, 2 ; III, 2, 22.

³ V. K. F. Hermann, *Lehrbuch der Griechischen Staatsalterthümer*, section 10.

rien de plus qu'une lutte de coureurs dans la carrière mesurée, appelée le Stadion. Une série continue de coureurs victorieux fut formellement inscrite et conservée par les Eleiens ; elle commençait par Korœbos en 776 avant J.-C., et fut employée par des investigateurs chronologistes à partir du troisième siècle avant J.-C., en descendant, comme moyen de mesurer la suite chronologique des événements grecs. Ce fut à l'occasion de la septième Olympiade, après Korœbos, que Daiklès le Messénien ne reçut le premier, pour sa victoire, remportée dans le stadion, d'autre récompense qu'une couronne fournie par l'olivier sacré voisin d'Olympia¹ : l'honneur d'être proclamé vainqueur était trouvé suffisant, sans aucune addition pécuniaire. Mais jusqu'à la quatorzième Olympiade (724 av. J.-C.) les spectateurs n'eurent pas d'autre lutte à voir que les simples coureurs dans le stadion. A cette occasion on introduisit pour la première fois une seconde course, celle de coureurs dans le double stadion, c'est-à-dire en remontant et en descendant la carrière. Dans la suivante ou quinzième Olympiade (720 av. J.-C.), on introduisit une troisième lutte, la longue course pour les coureurs, qui devaient remonter et descendre plusieurs fois le stadion. Il y eut ainsi trois courses, — le simple stadion, le double stadion ou diaulos, et la longue course ou dolichos, toutes pour les coureurs, — courses qui continuèrent sans addition jusqu'à la dix-huitième Olympiade, où l'on ajouta à la fois la lutte corps à corps et le pentathlon compliqué — comprenant le saut, la course, le jeu du disque, celui du javelot et la lutte corps à corps —. Une autre nouveauté paraît dans la vingt-troisième Olympiade (688 av. J.-C.), le pugilat ; et une autre plus importante encore dans la vingt-cinquième (680 av. J.-C.), le char traîné par quatre chevaux parvenus à toute leur croissance. Cette dernière addition mérite d'être remarquée particulièrement, non seulement parce qu'elle variait le spectacle par l'introduction de chevaux, mais encore parce qu'elle amenait une classe toute nouvelle de compétiteurs — des hommes et des femmes riches, qui possédaient les plus beaux chevaux et pouvaient louer les conducteurs les plus habiles, sans avoir eux-mêmes aucune supériorité personnelle ni pouvoir déployer aucune force corporelle². Le prodigieux déploiement de richesse auquel se livraient les propriétaires de chars est non seulement une preuve d'une importance croissante dans les jeux Olympiques, mais encore servait considérablement à augmenter cette importance et à accroître l'intérêt chez les spectateurs. Deux nouvelles luttes furent ajoutées dans la trente-troisième Olympiade (648 av. J.-C.), — le pankration, ou pugilat et lutte corps à corps réunis³, avec la main désarmée, c'est-à-dire dépouillée de ce dur ceste de cuir⁴

¹ Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, I, 71 ; Phlegon, *De Olympiad.*, p. 140. Comme explication de l'importance que les Grecs attachaient aux récompenses purement honorifiques d'Olympia, et à l'honneur qu'ils acquéraient comme compétiteurs, non pour l'argent, mais pour la gloire, v. Hérodote, VIII, 26. Cf. les Scholies sur Pindare, *Nem. et Isthm. Argument.*, p. 435-514, éd. Bœckh.

² V. le sentiment, quelque peu méprisant d'Agésilas, relativement à la course de chars, telle que la décrit Xénophon (*Agésilas*, IX, 6) : le sentiment général de la Grèce, cependant, est plus conforme à ce que Thucydide (VI, 16) met dans la bouche d'Alkibiadès, et Xénophon dans celle de Simonide (Xénophon, *Hiéron*, XI, 5). Le grand respect attaché à une famille qui avait gagné des victoires aux courses de chars est abondamment attesté. V. Hérodote, VI, 35, 36, 103, 126 et VI, 70, sur Demaratos, roi de Sparte.

³ *Anthologie Palatine*, LX, 588 ; vol. II, p. 299, Jacobs.

⁴ Le mot grec primitif exprimant cette couverture (qui entourait le milieu de la main et la partie supérieure des doigts, laissant à la fois exposés les extrémités des doigts et le pouce) était ἰμάς, mot signifiant courroie, lanière ou fouet de cuir : le mot spécial μύρμηξ semble avoir été introduit plus tard (Hesychius, v. ἰμάς). V. Homère, *Iliade*, XXIII, 686. *Cestus* ou *cæstus* est le mot latin (Virgile, *Énéide*, V, 404). Le mot grec κεστός est un adjectif annexé à ἰμάς (*Iliade*, XIV, 214 ; III, 371). V. Pausanias, VIII, 40, 3, pour la description d'un incident qui amena un changement dans

que portait le pugile, et qui rendait le coup du dernier plus terrible, mais en même temps l'empêchait de saisir ou de tenir son adversaire, et la simple course de chevaux. Bien d'autres nouveautés furent introduites successivement, et il n'est pas nécessaire de les énumérer complètement, — la course entre hommes revêtus de toute leur armure et portant chacun son bouclier ; — les différents combats entre enfants, analogues à ceux que se livraient des hommes faits, et entre des poulains, semblables à ceux qui avaient lieu entre des chevaux parvenus à toute leur croissance. Au moment où elle offrit le plus d'attraits, la solennité Olympique occupait cinq jours ; mais jusqu'à la soixante-dix-septième Olympiade, tous les divers combats avaient été renfermés en une seule journée, commençant à l'aurore et ne se terminant jamais avant la nuit¹. La soixante-dix-septième Olympiade vient immédiatement après l'heureuse expulsion des envahisseurs perses chassés de Grèce, alors que le sentiment panhellénique avait été vivement stimulé par la résistance à un ennemi commun ; et nous pouvons facilement comprendre que c'était un moment favorable pour donner un accroissement de dignité à la principale fête nationale.

Nous pouvons ainsi reconnaître en partie les degrés par lesquels, pendant les deux siècles qui suivent l'an 776 avant J.-C., la fête de Zeus Olympique dans la Pisatis passa d'un caractère local à un caractère national, et acquit une force attractive capable de réunir dans une union temporaire les fragments dispersés de la Hellas, de Marseille à Trapézonte. Elle ne resta pas longtemps seule dans cette importante fonction. Pendant le sixième siècle avant J.-C., trois autres fêtes, d'abord locales, devinrent successivement nationales : les Jeux Pythiens, près de Delphes ; les Isthmiques, près de Corinthe ; les Néméens, près de Kleônæ, entre Sikyôn et Argos.

Pour ce qui concerne la fête Pythienne, nous trouvons une courte mention des incidents particuliers et des personnes qui contribuèrent à la reconstituer et à l'agrandir, — mention d'autant plus intéressante, que ces mêmes incidents sont eux-mêmes une manifestation de quelque chose qui ressemble à un patriotisme panhellénique, manifestation presque unique à une époque qui ne présente guère autre chose en action, que des intérêts municipaux distincts. A l'époque où fut composé l'hymne homérique adressé à Apollon de Delphes (probablement dans le septième siècle avant J.-C.), la fête Pythienne n'avait encore acquis que peu d'éclat. Le riche et saint temple d'Apollon rendait alors seulement des oracles ; il était établi dans le dessein de communiquer à de pieuses personnes qui les demandaient *les conseils des Immortels*. Des foules de visiteurs venaient les consulter, aussi bien que sacrifier des victimes et déposer de riches offrandes ; mais tant que le dieu fit ses délices du son de la harpe qui accompagnait le chant des Pæans, il n'était nullement désireux d'encourager des courses de chars et de chevaux dans le voisinage. Qui plus est, l'auteur de l'hymne croit que le bruit des chevaux serait *un mal*, — que les mulets en buvant dans les fontaines sacrées les profaneraient, — et que le spectacle fastueux de chars bien construits serait

cette couverture de la main aux jeux Néméens : finalement elle fut rendue encore plus dure par l'addition de fer.

¹ Pindare, *Olymp.*, V, 6 : Cf. Schol. ad Pindare, *Olymp.*, III, 33.

V. les faits relatifs à l'Agôn Olympique rassemblés par Corsini (*Dissertationes Agonisticæ, Dissert.* I, sect. 8, 9, 10), et exposés encore plus abondamment, avec un excellent commentaire, par Krause (*Olympia, oder Darstellung der grossen Olympischen Spiele*, Wien 1838, sect. 8-11 spécialement).

répréhensible¹ — comme tendant à détourner l'attention des spectateurs du grand temple et de sa richesse. Le dieu évita ces inconvénients en plaçant son sanctuaire sur *les rochers de Pythô*, — retraite inégale et raboteuse, de médiocres dimensions, enfoncée dans le versant méridional du Parnasos, et à environ 2.000 pieds (= 610 mètres) au dessus du niveau de la mer ; tandis que les sommets les plus élevés du Parnasos atteignent une hauteur de près de 8.000 pieds (= 2.440 mètres). La situation était extrêmement imposante, mais peu convenable par sa nature à la réunion d'un nombre considérable de spectateurs, — complètement impraticable pour des courses de chars, — et rendue propre à l'amphithéâtre aussi bien qu'au stadion seulement par un art et des frais plus récents ; le stadion primitif, quand on l'établit pour la première fois, fut placé dans la plaine située au-dessous. Une telle situation fournissait peu de moyens de subsistance, mais les sacrifices et les présents des visiteurs permettaient aux ministres du temple de vivre dans l'abondance², et il se forma par degrés un village à l'entour.

Près du sanctuaire de Pythô, et vers la même hauteur, était située l'ancienne ville phokienne de Krissa, sur un éperon avancé du Parnasos, — dominée par les précipices rocheux appelés les Phædriades, et dominant elle-même le ravin profond par lequel coule la rivière Pleistos. De l'autre côté de cette rivière s'élève la montagne escarpée Kirphis, qui s'avance au sud jusque dans le golfe de Corinthe, — la rivière parvenant à ce golfe par la large plaine krissæenne ou kirræenne, qui s'étend à l'ouest presque jusqu'à la ville lokrienne d'Amphissa ; plaine fertile et productive dans sa plus grande partie, quoiqu'elle le soit moins dans sa partie orientale située immédiatement au pied du Kirphis, où était placé le port de Kirrha³. Le temple, l'oracle et la richesse de Pythô appartiennent aux

¹ Homère, *Hymne Apoll.*, 262 et 288-394 ; Pindare, *Pyth.*, VIII, 90 ; Strabon, IX, p. 418. — Héliodore, *Æthiop.*, II, 26. Cf. Wilh. Goette, *Das Delphische Orakel* (Leipzig, 1839), p. 39-42.

² Βωμοί μ' ἔφερβον, οὐριῶν τ' ἀεὶ ξένος, dit Ion (dans Euripide, *Ion*, 334), l'esclave d'Apollon et l'huissier de son temple Delphien, qui l'arrose de l'eau de la source Kastalienne, le balaye avec des branches de laurier, et le protège avec son arc et ses flèches contre les oiseaux importuns (*Ion*, 105, 143, 154). En lisant la description du prof. Ulrichs (*Reisen und Forschungen in Griechenland*, ch. 7, p. 110), on verra que les oiseaux — aigles, vautours et corbeaux — sont réellement assez nombreux pour avoir été excessivement importuns. Toute la pièce d'Ion donne nue idée animée du temple Delphien et de ses scènes, avec lesquels Euripide citait sans doute familier.

³ Il y a un embarras considérable relativement à Krissa et à Kirrha, et il reste encore parmi les savants la question de savoir si les deux noms désignent le même endroit ou des endroits différents. O. Müller est de la première opinion (*Orchomenos*, p. 495). Strabon distingue les deux ; Pausanias les identifie, ne croyant pas qu'il ait jamais existé d'autre ville que le port (X, 37, 4). Mannert (*Geogr. Gr. Roem.*, VIII, p. 148) suit Strabon, et les représente comme différents.

Cette dernière opinion me semble la vraie, d'après les raisons et en partie aussi d'après le soigneux examen topographique du prof. Ulrichs, qui donne un excellent exposé de tout l'aspect de Delphes (*Reisen und Forschungen in Griechenland*, Bremen, 1840, eh. 1, 2, 3). Les ruines qu'il décrit, situées sur le terrain élevé voisin de Kastri, appelées les Quarante-Saints, peuvent à bon droit être considérées comme les ruines de Krissa ; celles de Kirrha sont sur le bord de la mer, près de l'embouchure du Pleistos. La plaine placée en dessous pouvait bien être appelée soit la plaine Krissæenne, soit la plaine Kirrhæenne (Hérodote, VIII, 32 ; Strabon, IX, p. 419). Bien que Strabon eût raison en distinguant Krissa de Kirrha ; et raison aussi en plaçant la dernière au pied du Kirphis, il comprenait inexactement la situation de Krissa ; et aucune autre preuve ne confirme ce qu'il dit, à savoir, qu'il y eut deux guerres — dans la première desquelles Kirrha fut détruite par les Krissæens, tandis que dans la seconde Krissa elle-même fut conquise par les Amphiktyons.

Cette seule circonstance, à savoir, que Pindare nous donne dans trois passages séparés *Κρισα*, *Κρισαῖον*, *Κρισαῖος* (*Isth.*, II, 26 ; *Pyth.*, V, 49 ; VI, 18), et dans cinq autres passages *Κιρρα*, *Κιρρας*, *Κιρραθεν* (*Pyth.*, III, 33 ; VII, 14 ; VIII, 26 ; X, 24, XI, 20), prouve d'une manière presque certaine que les deux noms appartiennent à des endroits différents, et ne sont pas seulement deux noms différents pour le même endroit ; le poète ne pouvait avoir dans ce cas aucune raison métrique pour varier la dénomination, puisque la mesure des deux mots est la même.

périodes les plus anciennes de l'antiquité grecque. Mais la solennité de cette fête célébrée tous les huit ans en l'honneur du dieu ne renfermait d'abord pas d'autre lutte que celle de bardes, qui chantaient chacun un paeon en s'accompagnant de la harpe. J'ai déjà mentionné, dans un précédent volume, que l'assemblée amphiktyonique tenait l'une de ses assemblées semi-annuelles près du temple de Pythô, et l'autre aux Thermopylæ.

Dans ces temps reculés où l'hymne homérique à Apollon fut composé, la ville de Krissa paraît avoir été grande et puissante, possédant toute la large plaine qui s'étend entre le Parnasos, le Kirphis et le golfe, auquel elle donnait son nom, — et possédant aussi, ce qui était une propriété non moins importante, le sanctuaire adjacent à Pythô même, que l'hymne identifie avec Krissa, n'indiquant pas Delphes comme un endroit séparé. Les Krissæens tiraient sans doute de grands profits de la quantité de visiteurs qui venaient voir Delphes, tant par terre que par mer, et Kirrha ne fut dans l'origine que le nom de leur port de mer. Toutefois, graduellement le port paraît avoir grandi en importance aux dépens de la ville, précisément comme Apollonia et Ptolémaïs finirent par égaler Kyrênê et Barka, et comme Plymouth-Dock en grandissant est devenu Devonport ; tandis que dans le même temps le sanctuaire de Pythô avec ses administrateurs, en se développant, devenait la ville de Delphes, et en venait à prétendre à une existence personnelle et indépendante. Les relations qui existaient dans l'origine entre Krissa, Kirrha et Delphes furent ainsi, détruites à la fin, la première déclinant et les deux dernières s'élevant. Les Krissæens se trouvèrent dépossédés de l'administration du temple, qui passa aux Delphiens, aussi bien que des profits provenant des visiteurs, dont les dépenses allèrent enrichir les habitants de Kirrha. Krissa était une cité primitive du nom phokien, et pouvait se vanter d'une place comme telle dans le Catalogue Homérique, de sorte que la perte de son importance n'était pas de nature à être endurée tranquillement. De plus, outre les faits que nous venons de citer, déjà suffisants en eux-mêmes pour être des germes de querelle, on nous dit que les Kyrrhæens abusaient de leur position comme maîtres de l'avenue du temple par mer, et qu'ils levaient des impôts exorbitants sur les visiteurs qui y abordaient, — nombre augmentant constamment par suite de la multiplication des colonies d'outre-mer et de la prospérité de celles d'Italie et de Sicile. Outre cette offense faite au public grec en général, ils avaient aussi encouru l'inimitié de leurs voisins phokiens par des outrages dont des femmes phokiennes aussi bien qu'argiennes avaient été les victimes en revenant du temple¹.

Tel était le cas apparemment, lorsque l'assemblée amphiktyonique intervint pour punir les Kyrrhæens, — ou poussée par les Phokiens, ou peut-être de son propre mouvement spontané, par respect pour le temple. Après une guerre de dix ans, la première Guerre Sacrée en Grèce, cet objet fut complètement accompli par une armée composée de Thessaliens sous Eurylochos, de Sikyoniens sous Kleisthènes, et d'Athéniens sous Alkmæôn réunis, l'Athénien Solôn étant la personne qui la première proposa et fit voter l'intervention dans le conseil amphiktyonique, et Kirrha paraît avoir fait une rigoureuse résistance, jusqu'au moment où les approvisionnements par mer furent interceptés par les forces

¹ Athénée, XIII, p. 560 ; Eschine, *cont. Ktesiphont.*, c. 36, p. 406 ; Strabon, IX, p. 418. Au sujet des Akragallidæ, ou Kraugallidæ, qu'Eschine mentionne avec les Kyrrhæens comme une autre race impie qui habitait dans le voisinage du dieu — et qui fut détruite en même temps que les Kyrrhæens — nous n'avons pas d'autre renseignement. Selon une conjecture de O. Müller, ils seraient identiques aux Dryopes (*Dorians*, I, 2, 5, et son Orchomenos, p. 496) ; Harpocraton, v. *Κραυγαλλίδοι*.

navales du Sikyonien Kleisthenès. Même après la prise de la ville, les habitants se défendirent quelque temps sur les hauteurs de Kirphis¹. Enfin, cependant, ils furent complètement vaincus. Leur ville fut détruite, ou on lui permit d'exister seulement comme lieu de débarquement ; tandis que toute la plaine adjacente fut consacrée au dieu delphien, dont les domaines ainsi touchaient la mer. En vertu de cette sentence, prononcée par le sentiment religieux de la Grèce, et sanctifiée par un serment solennel prononcé publiquement et inscrit à Delphes, la terre fut condamnée à rester sans être cultivée ni plantée, privée de tout soin humain, et servant seulement au pâturage pour le bétail. Cette dernière circonstance était avantageuse au temple, en ce qu'elle fournissait une grande quantité de victimes pour les pèlerins qui abordaient et venaient sacrifier, — car sans sacrifice préliminaire personne ne pouvait consulter l'oracle² ; tandis que l'interdiction absolue de labourer était le seul moyen d'obvier à l'extension du domaine d'un autre voisin importun sur le bord de la mer. Il est certain que Kirrha fut ruinée dans cette guerre ; bien que la nécessité d'avoir un port pour les visiteurs arrivant par mer conduisit à la renaissance graduelle de la ville, avec des prétentions d'un degré plus humble. Mais la destinée de Krissa n'est pas aussi claire, et nous ne savons pas si elle fut détruite, ou si on la laissa exister dans une position d'infériorité à l'égard de Delphes. Cependant, à partir de ce temps, la communauté delphienne paraît comme indépendante et autonome, exerçant de son chef l'administration du temple ; nous trouverons toutefois clans plus d'une occasion que les Phokiens contestent ce droit et réclament cette administration pour eux-mêmes³, — reste de cette ancienne époque où l'oracle était dans le domaine de la phokienne Krissa : Il semble en outre qu'il existait une antipathie -constante entre les Delphiens et les Phokiens.

La Guerre Sacrée que nous venons de mentionner, — émanant d'un décret amphiktyonique solennel, faite par les troupes combinées de différents États dont nous ne connaissons aucune coopération antérieure, et dirigée exclusivement vers un but d'intérêt commun, — est en elle-même un fait de haute importance, en ce qu'elle manifeste un développement prononcé du sentiment panhellénique. Sparte n'est point nommée comme intervenant, — circonstance qui semble remarquable lorsque nous considérons et sa puissance, même dans l'état où elle était alors, et ses rapports intimes avec l'oracle delphien, — tandis que les Athéniens paraissent comme les principaux moteurs, par l'intermédiaire des plus grands et des meilleurs de leurs citoyens. L'honneur d'un patriotisme à larges idées repose sur eux d'une manière toute particulière.

Mais si cette Guerre Sacrée elle-même prouve que l'esprit panhellénique gagnait en force, le résultat positif par lequel elle se termina renforça cet esprit encore davantage. Les alliés victorieux employèrent les dépouilles de Kirrha à fonder les jeux Pythiens. La fête célébrée jusqu'alors tous les huit ans à Delphes en l'honneur du dieu, et qui ne renfermait pas d'autre lutte que celle de la harpe et du pæan, en se développant se transforma en jeux compréhensifs sur le modèle des jeux Olympiques, avec des combats non seulement de musique, mais encore de gymnastique et de chars, célébrés non à Delphes même, mais dans la plaine maritime voisine de Kyrrha détruite, — et sous la surveillance directe des

¹ Schol. ad Pindare, *Pyth.*, Introd. ; Schol. ad Pindare, *Nem.*, IX, 2 ; Plutarque, *Solôn*, c. 11 ; Pausanias, II, 9, 6. Pausanias (X, 37, 4) et Polyen (*Stratagèmes*, III, 6) rapportent un stratagème de Solôn ou d'Eurylochos, consistant à empoisonner l'eau des Kyrrhæens avec de l'ellébore.

² Euripide, *Ion*, 230.

³ Thucydide, I, 112.

amphiktyons eux-mêmes. J'ai déjà mentionné que Solôn destinait des récompenses considérables à ceux des Athéniens qui remportaient des victoires aux jeux Olympiques et Isthmiques, indiquant par là combien il sentait la grande importance des jeux nationaux comme moyen de favoriser des rapports helléniques réciproques. Ce fut le même sentiment qui poussa à la fondation des nouveaux jeux dans la plaine kirrhæenne, en commémoration de l'honneur vengé d'Apollon, et dans le territoire nouvellement cédé au dieu. Ils étaient célébrés en automne, c'est-à-dire dans la première moitié de chaque troisième année Olympique ; les Amphiktyons étant les agonothètes ou administrateurs ostensibles, et désignant des personnes pour remplir ce devoir en leur nom¹. A la première cérémonie pythienne (en 586 av. J.-C.), on donna d'importantes récompenses aux différents vainqueurs ; à la seconde (582 av. J.-C.), il ne fut accordé que des couronnes de laurier, — la célébrité à laquelle les jeux parvinrent rapidement étant telle qu'elle rendait toute autre récompense superflue. Le despote sikyonien Kleisthenês lui-même, l'un des chefs dans la conquête de Kirrha, gagna le prix à la course des chars aux seconds jeux Pythiens. Nous trouvons d'autres grands personnages en Grèce, souvent mentionnés comme compétiteurs ; et les jeux conservèrent longtemps une dignité qui ne le cédait qu'aux jeux Olympiques, sur lesquels, en effet ; ils avaient quelques avantages : d'abord, on n'en abusa pas dans le dessein de favoriser les petites jalousies et les petites antipathies d'un État qui les administrait, comme les jeux Olympiques furent pervertis par les Eleiens dans plus d'une occasion ; ensuite ils comprenaient la musique et la poésie aussi bien que le déploiement de la force corporelle. D'après ces circonstances accompagnant leur fondation, les jeux Pythiens méritèrent, même plutôt que les Olympiques, le titre que leur conféra Démosthène — *l'Agôn commun des Grecs*².

Les jeux Olympiques et Pythiens continuèrent toujours d'être les solennités les plus générées en Grèce. Cependant les Nemea et les Isthmia acquirent une célébrité qui n'était pas de beaucoup inférieure ; le prix olympique comptant pour le plus élevé de tous³. Les Nemea et les Isthmia se distinguaient des deux autres fêtes parce que ces jeux se célébraient, non pas une fois en quatre ans, mais une fois en deux ans : les premiers dans la seconde et la quatrième année de chaque Olympiade, les derniers dans la première et la troisième. A tous deux on attribue, suivant l'usage grec, une origine qui se rattache à des personnes et à des circonstances intéressantes de l'antiquité légendaire ; mais nos

¹ M. Clinton pense que les jeux Pythiens étaient célébrés en automne : M. Bœckh en reporte la célébration au printemps : Krause est de l'avis de Bœckh (Clinton, *Fast. Hell.*, vol. II, p. 200, Appendice ; Bœckh, *ad Corp. Inscr.*, n° 1688, p. 813 ; Krause, *Die Pythien, Nemeen und Isthmien*, vol. II, p. 29-35).

L'opinion de M. Clinton me paraît la seule juste. Bœckh admet qu'à l'exception de Thucydide (V, 1-19) les autres autorités tendent à soutenir cette opinion ; mais il s'appuie sur Thucydide pour l'emporter sur elles. Or, le passage de Thucydide, convenablement compris, me semble autant en faveur de l'idée de M. Clinton, sinon plus.

Je puis faire remarquer, comme une certaine raison de plus en faveur de l'idée de M. Clinton, que les Isthmia paraissent avoir été célébrés dans la troisième année de chaque Olympiade et au printemps (Krause, p. 187). Il ne semble pas probable que ces deux grandes fêtes vinsent immédiatement l'une après l'autre, ce que l'on doit néanmoins supposer, si nous adoptons l'opinion de Bœckh et de Krause.

Bien que les jeux Pythiens appartiennent à la fin de l'été ou au commencement de l'automne, le mois exact n'est pas facile à déterminer. V. les passages dans K.-F. Hermann, *Lehrbuch der gottesdienstlichen Alterthümer der Griechen*, ch. 49, not. 12.

² Démosthène, *Philipp.*, III, p. 119.

³ Pindare, *Nem.*, X, 28-33.

connaissances historiques, quant à ce qui les concerne, commencent avec le sixième siècle avant J.-C. La première fête néméenne historique est présentée comme appartenant à l'Olympiade cinquante-deux ou cinquante-trois (572-568 av. J.-C.), peu d'années après la Guerre Sacrée que nous avons mentionnée plus haut et après l'origine des Pythia. La fête était célébrée en honneur de Zeus Néméen, dans la vallée de Nemea, entre Phlionte et Kleônæ. Les Kleônæens eux-mêmes en furent dans l'origine les présidents, jusqu'à ce que, à quelque époque après 460 avant J.-C., les Argiens les privassent de cet honneur et prissent pour eux-mêmes le privilège de l'administration¹. Les jeux Néméens avaient, aussi bien que les Olympiques, leurs Hellanodikæ² pour surveiller, maintenir l'ordre et distribuer les prix.

Relativement à la fête isthmique, le premier renseignement historique que nous ayons est un peu plus ancien ; car nous avons déjà dit que Solôn destina une récompense à tout citoyen athénien qui gagnait un prix à cette fête aussi bien qu'à la fête olympique, — en 594 avant J.-C. ou après. Elle était célébrée par les Corinthiens à leur isthme, en l'honneur de Poseidôn ; et si nous pouvons tirer quelque conclusion des légendes relatives à sa fondation, qui est attribuée parfois à Thèseus, les Athéniens paraissent l'avoir identifiée avec les antiquités de leur propre État³.

¹ Strabon, VIII, p. 377 ; Plutarque, *Aratus*, c. 28 ; Mannert, *Geogr. Gr. Roem.*, part. VIII, p. 650. Cf. le second chapitre dans Krause, *Die Pythien, Nemeen und Isthmien*, vol. II, p. 108 sqq.

Que les Kleônæens aient continué sans interruption à administrer la fête Néméenne jusqu'à l'Olympiade 80 (640 av. J.-C.) ou environ, c'est la conclusion raisonnable à tirer de Pindare, *Nem.*, X, 42 : cf. *Nem.*, IV, 17. Eusèbe, il la vérité, dit que les Argiens s'emparèrent de l'administration dans l'Olympiade 53. Pour concilier cette assertion avec le passage cité plus haut de Pindare, des critiques ont conclu que les Argiens la perdirent à leur tour, et que les Kleônæens la reprirent un peu avant l'Olympiade 80. J'adopte une idée différente, et je suis disposé à rejeter complètement l'assertion d'Eusèbe ; d'autant plus que la dixième ode Néméenne de Pindare est adressée à un citoyen argien nommé Theiæos ; et s'il y avait eu à cette époque une dispute constante entre Argos et Kleônæ au sujet de l'administration des Nemea, le poète aurait difficilement introduit la mention des prix Néméens gagnés par les ancêtres de Theiæos, sous la dénomination malencontreuse de *prix reçus d'hommes kleônæens*.

² V. Bœckh, *Corp. Incript.*, n° 1126.

³ K.-F. Hermann, dans son *Lehrbuch der Griechischen Staatsalterthümer* (ch. 32, not. 7, et ch. 65, not. 3), et encore dans son ouvrage plus récent (*Lehrbuch der Gottesdienstlichen Alterthümer der Griechen*, part. III, ch. 49 et not. 6), publications toutes les deux d'une grande valeur, soutient — 1° que l'élévation des jeux Isthmiques et Néméens à une importance panhellénique se fit directement après la chute des despotes de Corinthe et de Sikyôn qui en fut la cause ; 2° qu'elle fut accomplie par l'influence dominante des Dôriens, spécialement par Sparte ; 3° que les Spartiates renversèrent les despotes de ces deux cités.

La dernière de ces trois propositions me paraît inexacte par rapport à Sikyôn — improbable par rapport à Corinthe : dans un précédent chapitre j'ai donné les motifs de mon opinion. Et s'il en est ainsi, la raison polir laquelle on suppose une intervention spartiate quant aux jeux Isthmiques et Néméens tombe à plat ; car il n'en existe pas d'autre preuve, et Sparte ne paraît s'être intéressée à aucune des quatre fêtes nationales, excepté à la fête Olympique, à laquelle elle était particulièrement rattachée depuis une époque reculée.

Je ne puis pas non plus croire que la première des trois propositions d'Hermann soit du tout soutenable. On ne peut prouver le rapport quelconque entre Sikyôn et les jeux Néméens ; et ce qui rend d'autant plus improbable dans ce cas que les Sikyoniens auraient été actifs, c'est que sous Kleisthènes, un peu auparavant, ils avaient contribué à nationaliser les jeux Pythiens ; on ne doit pas supposer une seconde intervention dans un but semblable sans quelque preuve. Pour prouver ce qu'il avance au sujet des Isthmia, Hermann ne cite qu'un passage de Solinus (VII, 14) : *Hoc spectaculum, per Cypselum tyrannum intermissum, Corinthii Olymp. 49 solemnitati pristinae reddiderunt*. Pour rendre ce passage quelque peu croyable, nous devons lire Cypselidas au lieu de Cypselum, ce qui diminue la valeur d'un témoin dont le témoignage ne peut jamais dans aucune circonstance être estimé beaucoup. Mais en accordant ce changement, il y a deux raisons contre

Nous voyons ainsi que l'intervalle qui existe entre 600 et 560 avant J.-C. présente la première manifestation historique des Pythia, des Isthmia et des Nemea, — la première expansion de toutes les trois fêtes, devenant panhelléniques de locales qu'elles étaient. Aux jeux Olympiques, pendant quelque temps le seul grand centre d'union entre tous les Grecs dispersés au loin, sont maintenant ajoutés trois autres agônes du même caractère public, ouvert, national, constituant des signes visibles aussi bien que des liens tutélaires d'un hellénisme collectif, et assurant à tout Grec qui venait prendre part aux luttes un passage sûr et inviolable, même à travers les États helléniques hostiles¹. Ces quatre jeux, trois dans le Péloponnèse ou auprès, et dont l'un revenait chaque année, formaient la Période ou cycle des jeux sacrés, et ceux qui avaient gagné des prix à tous les quatre étaient désignés. par le titre enviable de Periodonikes². Les honneurs rendus aux vainqueurs olympiques, à leur retour dans leur ville natale, étaient prodigieux même au sixième siècle avant J.-C., et devinrent même plus extravagants dans la suite. Nous pouvons faire remarquer que, dans les jeux Olympiques seuls, les plus anciens aussi bien que les plus illustres des quatre, l'élément musical et intellectuel manquait. Les trois agônes plus récents comprenaient tous des couronnes pour des exercices de musique et de poésie, ainsi que pour la gymnastique, les chars et les chevaux.

Ce ne fut pas seulement dans le cachet national caractéristique, imprimé sur ces quatre grandes fêtes, que se montra le progrès graduel du sentiment hellénique de famille, pendant le cours de cette période la plus reculée de l'histoire grecque. Conformément aux mêmes tendances, des fêtes religieuses dans toutes les cités considérables devinrent graduellement de plus en plus ouvertes et accessibles, attirant des hôtes aussi bien que des compétiteurs d'au delà des frontières. La dignité relative de la cité, aussi bien que l'honneur rendu au dieu qui présidait, se mesura sur le nombre, l'admiration et l'envie des visiteurs qui la fréquentaient³. Il n'y a pas, en effet, de preuve positive d'une telle expansion dans les fêtes attiques avant le règne de Pisistrate, qui ajouta le premier les grandes fêtes Panathenæa célébrées tous les quatre ans aux anciennes petites fêtes Panathenæa célébrées annuellement. Nous ne pouvons pas non plus retrouver les traces, de progrès par rapport à Thèbes, à Orchomenos, à Thespiæ, à Megara, à Sikyôn, à Pellênê, à Ægina, à Argos, etc. ; mais nous trouvons d'amples raisons pour croire que telle fut la réalité en général. Parmi les vainqueurs olympiques ou isthmiques que célébraient Pindare et Simonide, un

l'assertion de Solinus. L'une, raison positive, c'est que Solôn offrit une récompense considérable à des vainqueurs athéniens dans les jeux Isthmiques ; sa législation tombe en 594 avant J.-C., dix ans avant le temps où les Isthmia furent, suivant ce que dit Solinus, renouvelés après un long intervalle. L'autre raison (négative, bien qu'à mes yeux aussi puissante) est le silence d'Hérodote dans cette longue invective qu'il met dans la bouche de Sosiklès contre les Kypselides (V. 92). Si Kypselos avait été réellement coupable d'une aussi grande insulte aux sentiments du peuple en supprimant leur fête la plus solennelle, le fait aurait difficilement été omis dans l'accusation que, suivant l'historien, Sosiklès porta contre lui. Aristote, à la vérité, en représentant Kypselos comme un despote doux et populaire, offre un aspect opposé de son caractère, qui, si nous l'admettons, suffirait seul à réfuter la supposition qu'il avait supprimé les Isthmia.

¹ Plutarque, *Aratus*, c. 28.

² Festus, v. *Perihodos*, p. 217, éd. Müller. V. la protestation animée du philosophe Xenophanès contre les grandes récompenses données aux vainqueurs olympiques (540-520 av. J.-C), Xénophane, *Fragm.* 2, p. 357, éd. Bergk.

³ Thucydide, VI, 16.

Les grandes fêtes Panathenæa sont attribuées à Pisistrate par le Scholiaste d'Aristeidès, vol. III, p. 323, éd. Dindorf. En jugeant d'après ce qui précède immédiatement, le renseignement semble venir d'Aristote.

grand nombre devaient une partie de leur renommée à des victoires antérieures remportées dans plusieurs de ces luttes, locales¹, victoires quelquefois assez nombreuses pour prouver combien l'habitude d'une fréquentation réciproque s'était répandue au loin² ; bien que nous trouvions, même au troisième siècle avant J.-C., des traités d'alliance entre diverses cités, dans lesquels on juge nécessaire de conférer un tel droit mutuel par stipulation expresse. On tentait par des prix de grande valeur des compétiteurs distingués en gymnastique et en musique. Timée même affirmait, comme preuve de l'orgueil présomptueux de Krotôn et de Sybaris, que ces cités essayèrent de supplanter la prééminence des jeux Olympiques, en établissant des jeux particuliers avec les prix les plus riches, qui seraient célébrés en même temps³ ; assertion qui, en elle-même, ne mérite, pas créance, mais qui, néanmoins, explique encore la rivalité animée que l'on sait avoir régné parmi les cités grecques, dans le dessein de se procurer des jeux magnifiques et fréquentés. A l'époque où fut composé l'hymne homérique à Dêmêtêr, le culte de cette déesse semble avoir été purement local à Eleusis. Mais, avant la guerre des Perses, la fête célébrée chaque année par les Athéniens, en l'honneur de Dêmêtêr Eleusinienne, admettait à l'initiation des Grecs de toute cité, et était suivie par des troupes nombreuses de visiteurs grecs⁴.

Ce fut ainsi que la simplicité et la stricte application locale de la fête religieuse primitive, dans les plus grands États de la Grèce, en se développant par degrés, à certaines grandes occasions qui revenaient périodiquement, se transformèrent en une série de spectacles réglée dans ses moindres détails, — non seulement admettant, mais encore sollicitant la présence fraternelle de tous les spectateurs helléniques. Sous ce rapport, Sparte semble avoir fait une exception aux autres États. Ses fêtes étaient pour elle seule, et sa rudesse générale à l'égard des autres Grecs ne s'adoucissait pas beaucoup, même aux Karneia⁵ et aux Hyakinthia ou Gymnopædiae. D'autre part, les Dionysia attiques s'élevèrent graduellement ; à leur primitive explosion grossière et spontanée de sentiment de village qui exprimait la reconnaissance à l'égard du dieu, et que suivaient le

¹ Simonide, *Fragm.* 154-158, éd. Bergk ; Pindare, *Nem.*, X, 45 ; *Olymp.*, XIII, 107.

L'athlète distingué Theagenês avait gagné, assure-t-on, 1.200 prix dans ces divers agônes ; selon quelques-uns, 1.400 prix (Pausanias, VI, 11, 2 ; Plutarque, *Præcept. Reip. Ger.*, c. 15, p. 811).

Un athlète appelé Apollonius arriva trop tard pour les jeux Olympiques, étant resté absent trop longtemps par le désir qu'il avait de gagner de l'argent à divers agônes en Iônia (Pausanias, V, 21, 5).

² V. particulièrement le traité conclu entre les habitants de Latos et ceux d'Olonte en Krête, dans le *Corp. Inscript.*, n° 2554, de Bœckh, où cette réciprocité est stipulée expressément. Bœckh place cette inscription dans le troisième siècle avant J.-C.

³ Timée, *Fragm.* 82, éd. Didot. Les Krotoniates fournirent un grand nombre de vainqueurs tant aux jeux Olympiques qu'aux jeux Pythiens (Hérodote, VIII, 47 ; Pausanias, X, 5, 5 - X, 7, 3 ; Krause, *Gymnastik und Agonistik der Hellenen*, vol. III, sect. 29, p. 752).

⁴ Hérodote, XIII, 65.

Hérodote mentionne comme quelque chose de spécial l'exclusion de tous les compétiteurs natifs de Lampsakos, des jeux célébrés dans la Chersonèse en l'honneur de l'œkiste Miltiadês (Hérodote, VI, 38).

⁵ V. les remarques sur la manière dont les Lacédæmoniens décourageaient les visiteurs étrangers à leurs fêtes publiques, dans le discours que Thucydide fait prononcer à Periklês (Thucydide, II, 39).

Lichas le Spartiate se fit un grand renom en traitant d'une manière hospitalière les étrangers qui venaient aux Gymnopædiæ à Sparte (Xénophon, *Memorab.*, I, 2, 61 ; Plutarque, *Kimôn*, c. 10) ; — récit qui prouve que quelques étrangers venaient aux fêtes spartiates, mais qui démontre aussi qu'ils n'étaient pas bien nombreux, et que leur témoignage des sentiments hospitaliers était une différence frappante avec le caractère général des Spartiates.

chant, la danse et des réjouissances de toute sorte, succédèrent peu à peu des représentations somptueuses et diversifiées, d'abord au moyen d'un chœur exercé, ensuite au moyen d'acteurs ajoutés au chœur¹. Et si les compositions dramatiques personnifiaient la perfection de l'art grec, elles étaient aussi excellemment calculées pour appeler un auditoire panhellénique et pour encourager le sentiment d'unité hellénique. Cependant la littérature dramatique d'Athènes appartient proprement à une période plus récente. Antérieurement à l'année 560 avant J.-C. ; nous ne voyons que ces commencements d'innovation qui attirèrent à Thespis² le blâme de Solôn ; et cependant ce dernier contribua lui-même à donner à la fête Panathénaïque un caractère plus solennel et plus attrayant, en réprimant la licence des rhapsodes et en assurant à ceux qui étaient présents une récitation entièrement régulière de l'Iliade.

Les fêtes et les jeux sacrés, cités ici comme classe, s'emparèrent de l'esprit grec par une si grande variété de sentiments³, qu'ils contrebalancèrent à un haut degré la désunion politique, et entretenirent dans leurs cités semées au loin, au milieu de jalousies constantes et de fréquentes querelles, un esprit de fraternité et un sentiment sympathique qui autrement auraient péri. Les Theôres ou envoyés sacrés qui venaient à Olympia ou à Delphes de tant de points différents sacrifiaient tous au même dieu et au même autel, assistaient aux mêmes divertissements, et contribuaient par leurs dons à enrichir ou à orner un seul théâtre respecté. De plus, la fête fournissait une occasion pour une sorte de foire, donnant lieu à beaucoup de trafic dans une masse si considérable de spectateurs⁴ ; et outre les représentations des jeux eux-mêmes, il y avait des récitations et des lectures dans une salle de conseil spacieuse pour ceux qui préféraient les entendre, faites par des poètes, des rhapsodes, des philosophes et des historiens, — et c'est dans ces dernières réunions, dit-on ; que l'histoire d'Hérodote fut lue publiquement par son auteur⁵. Parmi les personnages riches et considérables dans les diverses cités, il y en avait beaucoup qui luttaient simplement pour les victoires de chars et de chevaux. Mais il y en avait d'autres

¹ Aristote, *Poetic.*, c. 3 et 4 ; Maxime de Tyr, *Diss.* XXI, p. 215 ; Plutarque, *De Cupidine Divitiarum*, c. 8, p. 527 : cf. le traité *Quod non potest suaviter vivi secundum Epicurum*, c. 16, p. 1098. Les vieux oracles cités par Démosthène, *Cont. Meindiam* (c. 15, p. 531, et *cont. Makartat.*, p. 1072 : V. aussi la note de Buttman sur le premier passage) donnent l'idée de l'ancienne fête athénienne dans sa simplicité.

² Plutarque, *Solôn*, c. 29 : V. tom. IV, ch. 4.

³ L'orateur Lysias, dans un Fragment conservé par Denys d'Halicarnasse, de son panégyrique aujourd'hui perdu, (vol. V, p. 520 R), décrit l'influence des jeux avec beaucoup de force et de simplicité.

⁴ Cicéron, *Tusc. Quæst.*, V, 3 : *Mercatum eum qui haberetur maximo ludorum apparatu totius Græciæ celebritate : nam ut illic alii corporibus exercitatis gloriam et nobilitatem coronæ peterent, alii emundi aut vendendi quæstu et lucro ducerentur*, etc.

Velleius Paterculus aussi (I, 8) et Justin (XIII, 5) appellent tous deux la fête olympique du nom de Mercatus.

Il y avait des baraques tout à l'entour de l'Altis, ou enceinte sacrée de Zeus (Schol. Pindare, *Olymp.*, XI, 55) pendant le temps des jeux.

Strabon fait observer avec justesse, relativement aux fêtes fréquentées par la multitude en général : — Ἡ πανήγυρις, ἐμπορικὸν τι πρᾶγμα (X, p. 486), spécialement par rapport à Délos. V. Cicéron, *Pro Lege Maniliâ*, c. 18 ; cf. Pausanias, X, 32, 9, au sujet de la Panegyris et de la foire à Tithoren en Phokis, et Becker, *Chariklês*, vol. I, p. 283.

A la fête attique des Hêrakleia, célébrée par la société appelée Mesogei, c'est-à-dire par un certain nombre de dèmes constituant Mesogæa, nu droit de marché réglé, ou ἀγοραστικόν, était levé sur ceux qui apportaient des marchandises à vendre (*Inscriptiones Atticæ nuper repertæ* 12, par E. Curtius, p. 3-7).

⁵ Pausanias, VI, 23, 5 ; Diodore, XIV, 109 ; XV, 7 ; Lucien, *Quomodo, historia sit conscribenda*, c. 42. V. Krause, *Olympia*, sect. 29, p. 183-186.

dont l'ambition était d'un caractère plus rigoureusement personnel, et qui se dépouillaient complètement de leurs vêtements comme coureurs, pugiles et pancratiastes, après avoir passé auparavant par l'extrême fatigue d'une préparation complète. Kylôn, dont la tentative malheureuse pour usurper le sceptre à Athènes, a été racontée, avait gagné le prix dans le stadion olympique ; Alexandre, fils d'Amyntas, prince de Macedonia, avait couru pour l'obtenir¹ ; la grande famille des Diagoridæ à Rhodes, qui donnait des magistrats et des généraux à sa ville natale, fournissait un plus grand nombre encore de pugiles et de pancratiastes heureux à Olympia, tandis qu'il se présente aussi d'autres, exemples de généraux nommés par diverses cités et pris dans la liste des gymnastes olympiques vainqueurs ; et les odes de Pindare, toujours payées cher, attestent combien-il se trouvait dans cette liste d'hommes riches et considérables². La popularité et l'égalité absolues des personnes, à ces grands jeux, sont un trait non moins remarquable que, l'attachement exact à une règle déterminée à l'avance, et la soumission volontaire d'une foule immense à une poignée de serviteurs armés de bâtons³, qui exécutaient les ordres des hellanodikæ éleiens. Le terrain sur lequel la cérémonie se célébrait, et même le territoire de la ville qui l'administrait, étaient protégés par une *trêve de Dieu* pendant le mois de la fête, dont le commencement était annoncé dans les formes par des hérauts que l'on envoyait de ville en ville dans les différents États. Des traités de paix conclus entre diverses cités étaient souvent rappelés formellement par des colonnes érigées en cet endroit, et l'impression générale de la scène ne suggérait que des idées de paix et de fraternité parmi les Grecs⁴. Et je puis faire remarquer que l'impression des jeux en tant qu'appartenant à tous les Grecs, et à personne autre qu'à des Grecs, fut plus forte et plus manifeste pendant l'intervalle de temps qui s'écoule entre 600 et 300 avant J.-C., qu'il ne lui arriva de l'être dans la suite. Car les conquêtes macédoniennes eurent pour

¹ Thucydide, I, 120 ; Hérodote, V, 22-71. Eurybatès d'Argos (Hérodote, VI, 92) ; Philippos et Phayllos de Krotôn (V, 47 ; VIII, 47) ; Eualkidès d'Eretria (V, 102) ; Hermolykos d'Athènes (IX, 105).

Pindare (*Nem.*, IV et VI) donne les nombreuses victoires des Bassidæ et des Theandridæ à Ægina ; également Melissos le pancratiaste et ses ancêtres les kleonymidæ de Thèbes (*Isthm.*, III, 25).

Relativement à l'extrême célébrité de Diagoras et de ses fils, de la gens rhodienne Eratidæ, de Damagêtos, d'Akusilaos et de Doriens, V. Pindare, *Olymp.*, VII, 16-145, avec les Scholies ; Thucydide, III, 11 ; Pausanias, VI, 7, 1, 2 ; Xénophon, *Helléniques*, I, 5, 19 : cf. Strabon XIV, p. 655.

² Les écrivains latins font remarquer comme particularité du sentiment grec, en tant que distingué du sentiment romain, que des hommes d'un rang élevé regardaient comme mi honneur de lutter dans les jeux. V. comme spécimen, Tacite, *Dialogus de Orator.*, c. 9. *Ac si in Gracia natus esses, ubi ludicras quoque artes exercere honestum est, ac tibi Nicostrati robur Dii dedissent, non paterer immunes illos et ad pugnam natos lacertos levitate jaculi vanescere.* Et Cicéron, *Pro Flacco*, c. 13, dans son style sarcastique : *Quid si etiam occisus est a piratis Adramyttenus, homo nobilis, cujus est fere nobis omnibus nomen auditum, Atinas pugil, Olympionices ? Hoc est apud Græcos (quoniam de eorum gravitate dicimus) prope majus et gloriosius, quam Romæ triumphasse.*

³ Lichas, un des hommes principaux de Sparte, et de plus un vainqueur à la course des chars, reçut réellement un châtement sur place, infligé par ces agents, pour une infraction aux règlements (Thucydide, V, 50).

⁴ Thucydide, V, 18-47 et la curieuse et ancienne inscription dans le Corpus Inscr., n° 11, p. 28 de Bœckh, rappelant la convention faite entre les Eleiens et les habitants de la ville Arkadienne de Heraa.

La comparaison de divers passages ayant trait aux Olympia, aux Isthmia et aux Nemea (Thucydide, III, 11 ; VIII, 9, 10 ; V, 49-51, et Xénophon, *Helléniques*, IV, 7, 2 ; V, 1, 29) montre que de sérieuses affaires politiques étaient souvent discutées h ces jeux, — que des diplomates profitaient des relations dans la pensée de découvrir les secrets desseins des États qu'ils suspektaient, — et que l'État administrateur pratiquait souvent des manoeuvres par rapport aux obligations de la trêve convenue pendant la Hieromonie ou période sainte.

effet de dissoudre et de corrompre l'hellénisme, en étendant `un vernis extérieur de goûts et d'usages helléniques sur une, vaste surface d'étrangers hétérogènes, qui étaient incapables d'avoir l'élévation réelle du caractère hellénique ; de sorte que, bien que les jeux continuassent sans perdre ni en attrait, ni sous le rapport du nombre des visiteurs, l'esprit de communauté panhellénique qui avait jadis animé la scène avait disparu pour toujours.

CHAPITRE XI — POÉSIE LYRIQUE. - LES SEPT SAGES.

L'intervalle qui existe entre 776 et 560 avant J.-C. nous présente une remarquable expansion du génie grec dans la création de sa poésie élégiaque, iambique, lyrique, chorique et gnomique, qui fut diversifiée de mille manières et perfectionnée par maints maîtres séparés. Les créateurs de tous ces différents genres, — depuis Kallinus et Archiloque jusqu'à Stésichore, — tombent dans l'espace des deux siècles compris ici, bien que Pindare et Simonide, *les bardes orgueilleux et portant haut la tête*¹, qui élevèrent la poésie lyrique et chorique au plus haut degré de perfection compatible avec un plein effet poétique, vécussent dans le siècle suivant et fussent contemporains de l'auteur tragique Eschyle. Le drame grec, comique aussi bien que tragique du cinquième siècle avant J.-C., combinait le chant lyrique et chorique avec l'action animée du dialogue iambique — constituant ainsi le dernier mouvement ascendant dans le génie poétique de la race. Réservant ce point pour l'avenir et pour l'histoire d'Athènes, à laquelle il appartient plus particulièrement, je me propose maintenant de parler seulement du mouvement poétique des deux premiers siècles, dans lequel Athènes eut peu ou point de part. Par malheur, ce qui reste de ces anciens poètes est si peu de chose, que nous ne pouvons offrir que des critiques empruntées de seconde main, et un petit nombre de considérations générales sur leurs travaux et sur leur tendance².

Archiloque et Kallinus paraissent tous deux tomber vers le milieu du septième siècle avant J.-C., et c'est avec eux qu'commencent les innovations dans la poésie grecque. Avant eux, nous dit-on, il n'existait que l'Épos, ou poésie hexamètre dactylique, dont j'ai beaucoup parlé dans les deux premiers volumes, — consistant en histoires ou aventures légendaires, racontées, avec des invocations ou hymnes adressés aux dieux. Nous devons nous rappeler aussi que ce n'était pas seulement toute la poésie, mais toute la littérature de l'époque. La composition en prose était totalement inconnue. L'écriture, si elle commençait à être employée comme une aide pour un petit nombre d'hommes supérieurs, était en tout cas inusitée en général, et ne trouvait pas de public qui lût. La voix était le seul moyen de communiquer, et l'oreille le seul moyen de recevoir toutes ces idées et tous ces sentiments que les esprits créateurs de la communauté se trouvaient entraînés à répandre ; et la voix et l'oreille étaient toutes les deux accoutumées à une récitation ou à un chant musical, qui était apparemment quelque chose entre le chant et la parole, avec un rythme simple et à l'occasion avec un accompagnement plus simple encore fourni par la harpe primitive à quatre cordes. Ces habitudes et ces besoins de la voix et de l'oreille étaient, à cette époque, associés d'une manière inséparable au succès et à la popularité du poète, et contribuaient sans doute à restreindre le cercle de sujets dont il pouvait s'occuper. Le type était consacré dans une certaine mesure, comme les statues primitives des dieux, et l'on n'osait s'en écarter que par des innovations

¹ Himerius, *Orat.* III, p. 426, Wernsdorf.

² Pour tout ce qui fait le sujet de ce chapitre, comparer le onzième, le douzième, le treizième et le quatorzième chapitre de *l'History of the Literature of ancient Greece*, de O. Müller, où il traite des poètes lyriques avec plus de détails que ne me le permettent les limites de cet ouvrage. — Ces chapitres, que l'on trouvera d'une très grande importance, abondent en érudition et en vues ingénieuses, mais ne sont pas toujours dans les limites de l'évidence.

Le savant ouvrage d'Ulrici (*Geschichte der Griechischen Poesie-Lyrik*) prête plus encore à la même remarque.

graduelles et presque inconscientes. De plus, dans la première moitié du septième siècle avant J.-C., on ne retrouvait plus le génie qui avait jadis créé une Iliade et une Odyssée. Le travail du récit hexamètre en était venu à être exécuté par des personnes moins heureusement douées, — par ces poètes cycliques dont j'ai parlé dans les volumes précédents.

Tel était, autant que nous pouvons le reconnaître au milieu de preuves très incertaines, l'état de l'esprit grec immédiatement avant que les poètes élégiaques et lyriques parussent, tandis qu'en même temps son expérience s'élargissait par la formation de nouvelles colonies, et les liens qui unissaient les divers États tendaient à se resserrer par la réciprocité plus libre de fêtes et de jeux religieux. On sentit le besoin de diriger la littérature de l'époque (j'emploie ce mot comme synonyme de la poésie) vers de nouveaux sentiments et de nouveaux buts, et d'appliquer le langage riche, plastique et musical de l'ancienne épopée aux passions et aux circonstances présentes, sociales aussi, bien qu'individuelles. Une telle tendance était devenue évidente dans Hésiode, même dans le cercle du vers hexamètre. Or, les mêmes causes qui conduisaient à un agrandissement des sujets de poésie portaient les hommes à varier aussi le mètre. Par rapport à ce dernier point, il y a lieu de croire que l'expansion de la musique grecque fut la cause déterminante immédiate. Car nous avons déjà dit que l'échelle musicale et les instruments de musique des Grecs, très bornés dans l'origine, furent considérablement augmentés par des emprunts faits à la Phrygia et à la Lydia, et ces acquisitions semblent avoir été réalisées pour la première fois vers le commencement du septième siècle avant J.-C., par le harpiste lesbien Terpandros, — le joueur de flûte phrygien (ou gréco-phrygien) Olympos, — et le joueur de flûte arkadien ou bœôtien Klonas. Terpandros accomplit l'important progrès qui consistait à changer la harpe primitive à quatre cordes en une harpe à sept cordes, — embrassant la portée d'une octave, c'est-à-dire de deux nouveaux tétrachordes grecs ; tandis qu'Olympos, aussi bien que Klonas ; enseignait beaucoup de nomes ou tons sur la flûte, auxquels les Grecs avaient été jusque-là étrangers, — probablement aussi l'usage d'une flûte ayant une portée musicale plus variée. Terpandros, dit-on, gagna le prix à la première célébration constatée de la fête lacédémonienne des Karneia, en 676 avant J.-C. C'est là un des points les mieux déterminés dans la chronologie obscure du septième siècle ; et il semble qu'il y a des raisons pour placer Olympos et Klonas presque à la même époque, un peu avant Archiloque et Kallinos¹. C'est à

¹ Ces anciens innovateurs dans la musique, le rythme, le mètre et la poésie grecs, appartenant au septième siècle avant J.-C., étaient très imparfaitement connus même de ceux des contemporains de Platon et d'Aristote, qui essayaient de rassembler des faits pour une histoire suivie de la musique. Le traité de Plutarque, *De Musicâ*, montre quels renseignements contradictoires il trouvait. Il fait des citations de quatre auteurs différents : — Herakleidès, Glaukos, Alexandros, et Aristoxenos, qui ne s'accordent nullement dans la suite des noms et des faits qu'ils présentent. Les trois premiers confondent le mythe et l'histoire. L'Anagrâphê, ou inscription à Sikyon, qui déclarait donner une liste continue des poètes et des musiciens qui avaient lutté aux jeux Silcyoniens, commençait par une grande quantité de noms mythiques : — Amphiôn, Linos, Pierios, etc. (Plutarque, *De Musicâ*, p. 1132). Quelques auteurs, d'après Plutarque (p. 1133), commettent la grande erreur chronologique de faire Terpandros contemporain d'Hippônax ; ce qui prouve combien il y avait alors peu de preuves chronologiques accessibles.

Hellanicus peut avoir appris par les registres spartiates que Terpandros fut vainqueur à la fête spartiate des Karneia en 676 avant J.-C. : le nom du harpiste lesbien Perikleitas, qui, disait-on, avait gagné le même prix à quelque époque subséquente (Plutarque, *De Mus.*, p.1133), repose probablement sur la même autorité. Glaukos avançait qu'Archiloque était un peu plus récent que Terpandros, et Thalêtas un peu plus récent qu'Archiloque (Plutarque, *De Mus.*, p. 1134). Klonas et Polymnæstos sont placés après Terpandros, Archiloque après Klonas. Alkman, dit-on, mentionnait

Terpandros, à Olympos et à Klonas qu'est attribuée la formation des plus anciens `nomes musicaux connus des Grecs, qui firent des recherches sur ce point à des époques postérieures ; au premier sont attribués des nomes pour la harpe, aux deux derniers pour la flûte, — chaque nome étant le thème général ou base dont les airs réellement exécutés constituaient les nombreuses variations dans certaines limites déterminées¹. Terpandros employa sa puissance instrumentale agrandie comme nouvel accompagnement pour les poèmes homériques, aussi bien que pour certains proœmia épiques, ou hymnes qu'il avait composés lui-même en l'honneur des dieux. Mais il ne semble pas avoir abandonné le vers hexamètre ni le rythme dactylique, auxquels le nouvel accompagnement n'était probablement pas tout à fait approprié ; et c'est ainsi qu'a pu être suggérée l'idée de combiner aussi les mots selon de nouvelles lois rythmiques et métriques.

Il est certain, du moins, que l'époque (670-600) qui suit immédiatement Terpandros, — comprenant Archiloque, Kallinus, Tyrtée et Alkman, pour lesquels nous ne pouvons déterminer par aucun moyen certain les relations de temps qui existaient entre eux², bien qu'Alkman semble avoir été le plus récent ; — il est certain, disons-nous, que cette époque présente une variété remarquable tant de nouveaux mètres que de nouveaux rythmes ajoutés à l'ancien hexamètre dactylique. Le premier exemple de l'abandon de ce dernier vers se trouve dans le vers élégiaque, employé vraisemblablement plus ou moins par chacun des quatre poètes mentionnés plus haut, mais surtout par les deux premiers, et même attribué par quelques-uns à l'invention de Kallinus. Tyrtée, dans ses -chants de marche militaire, employait le mètre anapestique, tandis que, dans Archiloque aussi bien que dans Alkman, nous trouverons des traces d'une plus grande variété métrique : — l'iambique, le trochaïque, l'anapestique, l'ionique, etc., — parfois même des mètres asynartétiques, ou composés, l'anapestique ou le dactylique

Polymnæstos dans un de ses chants (p. 1133-1135). Il ne peut guère être vrai que Terpandros ait gagné quatre prix Pythiens, si la fête ne se célébrait que tous les huit ans avant qu'elle fût constituée de nouveau par les Amphiktyons (p. 1132). Sakadas gagna trois prix Pythiens après cette époque, lorsque la fête se célébrait tous les quatre ans (p. 1134).

Comparez les indications confuses dans Pollux, IV, 65, 66, 78, 79. Le résumé donné par Photius d'une certaine partie de la Chrestomathie de Proclus (publiée dans l'édition d'Hephæstion due à Gaisford, p. 375-389) est extrêmement précieux, malgré sa brièveté et son obscurité, au sujet de la poésie lyrique et chorique de la Grèce.

¹ La différence qui existait entre *Νόμος* et *Μέλος* paraît dans Plutarque, *De Music.*, p. 1132.

Les nomes n'étaient pas bien nombreux ; ils avaient des noms spéciaux ; et les opinions ne s'accordaient pas quant aux personnes qui les avaient composés (Plutarque, *De Music.*, p. 1133). Ils étaient monodiques, non choriques, — destinés à être chantés par une seule personne (Aristote, *Problem.*, XIX, 15). Hérodote, I, 23, au sujet d'Ariôn et du Nomos Orthios.

² M. Clinton (*Fasti Hellen.*, ad ann. 671, 665, 641) ne me paraît nullement satisfaisant dans l'arrangement chronologique qu'il fait des poètes de ce siècle. Je partage l'avis de O. Müller (*Hist. of Literat. of Ancient Greece*, ch. 12, 9), qui pense qu'il place Terpandros à une époque trop rapprochée et Thalêtas à un temps trop éloigné ; je crois aussi que Kallinus et Alkman ont vécu pendant une période plus récente que celle que leur assigne M. Clinton ; l'époque de Tyrtée dépendra de la date -que nous assignerons à la seconde guerre Messénienne.

Nous pouvons voir, par les erreurs signalées dans Athénée, XIII, p. 599, combien des écrivains du commencement de l'époque des Ptolémées connaissaient imparfaitement la chronologie des noms poétiques même du sixième siècle avant J.-C. : — Sappho, Anakreon, Hippônax, Hermesianax de Kolophôn, le poète élégiaque, représentait Anakreon comme l'amant de Sappho ; ceci pourrait bien ne pas être absolument impossible, si nous supposions dans Sappho une vieillesse semblable à celle de Ninon de Lenclos ; mais d'autres (même antérieurement à Hermesianax, puisqu'ils sont cités par Chamæleon) représentaient Anakreon, même à un âge avancé, comme adressant des vers à Sappho encore jeune. De plus, l'écrivain comique Diphilos présentait et Archiloque et Hippônax comme les amants de Sappho.

mêlé avec le trochaïque ou l'iambique. Ce qui nous reste de Mimnerme, qui vient peu après les quatre précédents, est élégiaque. Ses contemporains Alcée et Sappho, tout en employant la plupart de ces mètres qu'ils trouvèrent existants, inventèrent -chacun une strophe particulière, qui est connue familièrement sous le nom qui dérive de chacun d'eux. Dans Solôn, contemporain de Mimnerme et plus jeune que ce poète, nous avons le mètre élégiaque, l'iambique et le trochaïque ; dans Théognis, encore plus récent, l'élégiaque seulement. Arien et Stésichore paraissent avoir été des innovateurs en ce genre, le premier par le perfectionnement qu'il apporta au chœur dithyrambique, ou chant et danse en rond en l'honneur de Dionysos, — le second par ses compositions choriques plus travaillées, contenant non seulement une strophe et une antistrophe, mais encore une troisième division ou épode venant après elles, prononcée par le chœur qui reste alors immobile. Anakreon et Ibykus ajoutèrent également tous deux à la somme de variétés métriques existantes. Nous voyons ainsi que, pendant le siècle et demi qui succède à Terpandros, la poésie grecque (ou la littérature grecque, ce qui était alors la même chose) s'enrichit beaucoup sous le apport du fond aussi bien qu'elle fut diversifiée sous celui de la forme.

Jusqu'à un certain point, il semble qu'il y a eu une connexion réelle entre les deux. Des formes nouvelles étaient essentielles pour exprimer de nouveaux besoins et de nouveaux sentiments, bien que l'on ne puisse admettre qu'avec une grande latitude d'exception cette assertion, si toutefois elle est vraie, à savoir ; que le mètre élégiaque est spécialement adapté à une première classe de sentiments¹, le trochaïque à une seconde, et l'iambique à une troisième, quand nous trouvons un si grand nombre de ces mètres employés par les poètes polir des sujets très différents, — gais ou mélancoliques, amers ou plaintifs, — sérieux ou enjoués, — vraisemblablement avec peu de différences. Mais l'adoption de quelque nouveau mètre, différent de la série continue d'hexamètres, était nécessaire quand le poète désirait faire quelque chose de plus que de raconter une longue histoire ou un long fragment de légende héroïque ; — quand il cherchait à se faire connaître lui-même à l'auditeur, ainsi que ses amis, ses ennemis, sa cité, ses espérances et ses craintes par rapport à des faits récents ou imminents, et cela aussi en même temps avec brièveté et animation. L'hexamètre grec, comme le vers blanc anglais, a toutes ses conditions limitatives portant sur chaque vers séparé, et n'offre pas à l'auditeur au delà du vers de repos déterminé à l'avance, ou pause naturelle². Par rapport à une longue composition, soit épique soit dramatique, cette licence sans frein est trouvée commode, et ce cas était le même pour l'épos et le drame grecs, — le trimètre iambique d'un seul vers étant employé en général pour le dialogue de la tragédie et de la comédie, précisément comme l'hexamètre dactylique l'avait

¹ Les poètes latins et les critiques alexandrins semblent avoir également insisté sur la tristesse naturelle du mètre élégiaque (Ovide, *Heroid.*, XV, 7 ; Horace, *Art. Poet.*, 75) ; voir aussi l'explication bizarre donnée par Didyme dans l'*Etymologicon Magnum*, v. *ἔλεγχος*.

Nous apprenons par Hephæstion (c. 8, p. 45, Gaisf.) que le mètre anapestique, employé par Tyrtée dans ses marches guerrières, le fut également par les écrivains comiques pour une veine de sentiment totalement différente. V. la dissertation de Franck, *Callinus*, p. 37-48 (Leipz., 1816).

Parmi les remarques faites par O. Müller touchant les mètres de ces anciens poètes (*History of the Literature of Ancient Greece*, ch. 11, s. 8-12, etc. ; Ch. 12, s. 1, 2, etc.), beaucoup me paraissent non prouvées et contestables.

Pour quelques bonnes remarques sur la faillibilité des impressions des hommes relativement à l'ἦθος naturel et inhérent à des mètres particuliers, v. Adam Smith (*Theory of moral sentiment*, part. V, ch. 1, p. 329), dans l'édition de ses œuvres par Dugald Stewart.

² V. les observations dans Aristote (*Rhetor.*, III, 9), sur la *λέξις εἰρομένη* en tant que comparée à *λέξις κατεστραμμένη*.

été pour l'épopée. Les changements métriques introduits par Archiloque et par ses contemporains peuvent être comparés à un changement au vers blanc anglais en couplet et quatrain rimés. Le vers était jeté dans de petits systèmes de deux, de trois ou de quatre vers, avec une pause à la fin de chacun, et le repos, ainsi assuré à l'oreille, aussi bien qu'attendu et goûté par elle, coïncidait en général avec une fin, entière ou partielle, dans le sens qui, de cette manière, finissait par être distribué avec un trait et un effet plus grands.

Le vers élégiaque, ou hexamètre et pentamètre communs — ce second vers étant un hexamètre avec la troisième et la sixième thesis¹, ou la dernière moitié du troisième et du sixième pied supprimée, et remplacée par une pause — aussi bien que l'épode — ou trimètre iambique suivi d'un dimètre iambique —, et quelques autres combinaisons binaires de vers que nous trouvons dans les fragments d'Archiloque, sont conçus dans l'idée d'accroître ainsi l'effet, tant pour l'oreille que pour l'esprit, non moins que de procurer les jouissances directes de la nouveauté et de la variété. Le mètre iambique ; construit sur l'iambe primitif, ou plaisanterie² grossière et licencieuse qui formait une partie de quelques fêtes grecques (particulièrement de celles de Démêtér, aussi bien en Attique qu'à Paros, le pays natal du poète), n'est qu'une des nombreuses et nouvelles routes frayées par ce génie inventif. Son exubérance nous étonne quand nous considérons qu'il ne prend pour point de départ guère autre chose que le simple hexamètre³, dans lequel il était aussi un compositeur distingué ; — car, même pour le vers élégiaque, il en fut probablement l'inventeur tout autant que Kallinus, précisément comme il était le plus ancien compositeur populaire et heureux de chansons de table ou skolia, bien que Terpandros puisse en avoir produit quelques-unes avant lui. La perte

¹ Je me sers ici, toutefois à contrecœur, du mot *thesis* (*arsis et thesis*) dans le sens dans lequel il est employé par G. Hermann (*Illud tempus in quo ictus est, arsin ; ea tempora quæ carent ictu, thesin vocamus*, *Element. Doctr. Metr.*, sect. 15), et suivi par Bœckh, dans sa dissertation sur les mètres de Pindare (I, 4), bien que je partage l'opinion du Dr Barham (dans l'excellente préface de son édition d'Hephæstion, Cambridge, 1843, p. 5- 8), qui pense que le sens opposé des mots serait le préférable, précisément comme c'était le sens primitif que leur donnaient ceux des Grecs qui ont le mieux écrit sur la musique : la préface du Dr Barham est très instructive sur le difficile sujet de l'ancien rythme en général.

² Homère, *Hymne ad Cererem*, 202 ; Hesychius, v. Γεφυρις ; Hérodote, V, 83 ; Diodore, V, 4. Il y avait divers dieux aux fêtes desquels la bouffonnerie était un usage consacré ; c'étaient vraisemblablement des fêtes différentes dans des endroits différents (Aristote, *Politique*, VII, 15, 8).

Le lecteur comprendra ce que signifie cette bouffonnerie consacrée en comparant la description d'un voyageur moderne dans le royaume de Naples (*Tour through les Southern Provinces of the Kingdom of Naples*, par M. Keppel Craven, London, 1821, ch. 15, p. 287) : *Je revenais à Gerace (l'emplacement de l'ancienne ville Lokri épizéphyrienne) par un de ces clairs de lune que l'on ne tonnait que dans ces latitudes, et que ni plume ni pinceau ne peuvent reproduire. Ma route longeait quelques champs de blé, dans lesquels les habitants du pays étaient occupés aux derniers travaux de la moisson, et je ne fus pas peu surpris de me trouver salué par une volée d'épithètes outrageantes et de paroles injurieuses, prononcées de la voix la plus menaçante, et accompagnées des gestes les plus insultants. Cette coutume extraordinaire date de l'antiquité la plus reculée, et on l'observe à l'égard de tous les étrangers dans la saison de la moisson et dans celle des vendanges. Ceux qui la connaîtront conserveront tout leur sang-froid aussi bien que leur présence d'esprit, car la perte de l'un ou de l'autre ne servirait que de signal à de plus grandes invectives, et prolongerait une lutte dans laquelle le succès serait aussi désespéré que peu désirable.*

³ La principale preuve des changements rythmiques et métriques introduits par Archiloque se trouve dans le vingt-huitième chapitre de Plutarque, *De Musicâ*, p. 1140-1141, dans des mots très difficiles à comprendre complètement. V. Ulrici, *Geschichte der Hellenisch. Poesie*, vol. II, p. 381. L'épigramme attribuée à Théocrite (n° 18 dans les *Poetæ minores* de Gaisford) montre que le poète avait sous les yeux des compositions hexamètres d'Archiloque aussi bien que lyriques. V. l'article sur Archiloque dans les *Kleine Schriften* de Welcker, p. 71-82, qui a le mérite de prouver que cette amertume iambique est loin d'être le seul trait marqué de son caractère et de son génie.

entière de ses poèmes, à l'exception de quelques fragments en petit nombre, ne nous permet guère de reconnaître plus d'un seul trait caractéristique, — la forte personnalité qui y dominait, aussi bien que cette licence grossière, directe et sans gêne qui, dans la suite, donna, un effet si terrible à l'ancienne comédie à Athènes. Ses satires personnelles, dirigées contre Lykambès, père de Neobulê, poussèrent, dit-on, ce dernier à se pendre. Neobulê avait été promise en mariage à Archiloque ; mais on manqua à cette promesse, et le poète attaqua et le père et la fille avec toute sorte de calomnies¹. Outre ce désappointement, il était pauvre, fils d'une mère esclave, et envoyé comme exilé de Paros, sa patrie, dans l'ingrate colonie de Thasos. Les mentions sans suite qui le concernent trahissent un état de souffrance combiné avec une conduite relâchée qui se traduisait quelquefois par des plaintes, quelquefois par des attaques diffamatoires. Il fut tué à la fin par quelqu'un que sa muse avait ainsi exaspéré. Son génie poétique extraordinaire est loué unanimement dans toute l'antiquité. Son chant triomphal en l'honneur d'Héraklès était encore populaire et chanté par les vainqueurs à Olympia, près de deux siècles après sa mort, du temps de Pindare ; mais ce poète majestueux et complimenteur dénonce à la fois la malignité et atteste les souffrances expiatoires du grand poète iambique de Paros².

Au milieu des veines si variées dans lesquelles Archiloque déployait son génie, la poésie morale ou gnomique ne manquait pas ; tandis que son contemporain Simonide d'Amorgos consacre le mètre iambique spécialement à cette destination, suivi plus tard par Solôn et par Théognis. Kallinus, le plus ancien poète élégiaque célèbre, autant que nous en pouvons juger par le petit nombre des fragments qui nous restent de lui, employait le mètre élégiaque à composer des exhortations d'un patriotisme belliqueux ; et les restes plus abondants que nous possédons de Tyrtée sont des sermons du même caractère, prêchant aux Spartiates la bravoure contre l'ennemi, et la concorde aussi bien que l'obéissance à la loi à l'intérieur. Ce sont des effusions patriotiques, provoquées par les circonstances du temps, et chantées par une seule voix, avec l'accompagnement de la flûte³, pour ceux dans l'âme desquels il fallait allumer la flamme du courage. Car, bien que ce que nous lisons soit en vers, nous sommes encore dans le courant de la vie réelle et présente, et nous devons supposer plutôt que nous entendons un orateur qui s'adresse à des citoyens quand le danger ou la dissension menace réellement. C'est seulement dans les mains de Mimnerme que le vers élégiaque en vient à être consacré à des sujets doux et érotiques. Le petit nombre de fragments que nous avons de lui présentent une veine de sentiment tendre et passif, embellie de sujets légendaires appropriés, tels qu'on en jetait dans le moule poétique dans tous les âges, et tout à fait différente de la rhétorique de Kallinus et de Tyrtée.

La carrière poétique d'Alkman est encore distincte de celle de chacun de ses contemporains que nous avons mentionnés plus haut. Leurs compositions, outre des hymnes en l'honneur des dieux, étaient principalement des expressions de sentiment destinées à être chantées par des personnes seules, bien que parfois aussi appropriées au kômos, ou troupe de joyeux amateurs assemblés dans

¹ V. Meleager, *Épigramme* 119, 3. Horace, *Epist.*, 19, 28, et *Epod.*, VI, 13, avec le Scholiaste ; Élien, *V. H.*, X, 13.

² Pindare, *Pyth.*, II, 55 ; *Olymp.*, IX, 1, avec les Scholies ; Euripide, *Hercul. Furens*, 583-683. La dix-huitième épigramme de Théocrite (à laquelle nous avons fait allusion plus haut) accorde un tribut frappant d'admiration à Archiloque ; cf. Quintilien, X, 1, et Liebel, *ad Archilochi Fragm.*, sect. 5, 6, 7.

³ Athénée, XIV, p. 630.

quelque occasion d'intérêt commun. Celles d'Alkman étaient principalement choriques, destinées au chant et à l'accompagnement de la danse du chœur. Il était natif de Sardes en Lydie, ou du moins sa famille l'était ; et il paraît être venu à Sparte dans son jeune âge, bien que son génie et sa connaissance parfaite de la langue grecque s'opposent à l'histoire qui raconte qu'il fut amené à Sparte comme esclave. Le plus ancien système musical à Sparte, généralement attribué à Terpandros¹, fut changé considérablement, non seulement par les mesures élégiaques et anapestiques de Tyrtée, mais encore par le Krétois Thalêtas et le Lydien Alkman. La harpe, l'instrument de Terpandros, eut une rivale, qui en partie la supplanta, la flûte ou pipeau, qui était récemment devenue plus puissante entre les mains d'Olympos, de Klonas et de Polymnæstos, et qui devint graduellement, pour des compositions destinées à faire naître une forte émotion, l'instrument d'Alkman et de Thalêtas, — étant employée comme accompagnement et pour les élégies de Tyrtée, et pour les hyporchemata (chants ou hymnes combinés avec la danse) de Thalêtas, et encore appliquée à stimuler et à régler la marche militaire spartiate². Ces élégies (comme je viens de le faire remarquer) étaient chantées par une seule personne au milieu d'une assemblée d'auditeurs, et il y avait sans doute d'autres compositions destinées à la voix individuelle. Mais en général tel n'était pas le caractère de la musique et de la poésie à Sparte ; tout ce qui s'y faisait, tant sérieux que récréatif, était public et collectif, de sorte que le chœur et ses exercices reçurent un développement extraordinaire.

. Nous avons déjà dit que le chœur, avec le chant et la danse combinés, constituaient une partie importante du service divin dans toute la Grèce. C'était dans l'origine une manifestation publique des citoyens en général, — une partie considérable d'entre eux y étant activement engagée³ et recevant quelques leçons dans ce but comme branche ordinaire d'éducation. Le chant et la danse dans de telles conditions ne pouvaient qu'être extrêmement simples. Mais, avec le progrès du temps, l'exécution aux fêtes principales tendit à devenir plus soignée et à tomber entre les mains de personnes exercées spécialement et par état, la masse des citoyens cessant graduellement de prendre une part active, et assistant seulement comme spectateurs. Tel fut l'usage qui se développa dans le plus grand nombre des parties de la Grèce, et spécialement à Athènes, où le chœur dramatique parvint à sa plus haute perfection. Mais le drame né fut jamais permis à Sparte, et le caractère particulier de la vie spartiate tendit beaucoup à maintenir le chœur populaire sur son ancien pied. Il formait, en effet, un élément de ces exercices incessants auxquels étaient soumis les Spartiates depuis leur enfance, et il remplissait un but analogue à leur éducation militaire, en les accoutumant à des mouvements simultanés et réguliers, — si

¹ Plutarque, *De Musicâ*, p. 1134, 1135 ; Aristote, *De Lacedæmon. Republicâ, Fragm.* XI, p. 132, éd. Neumann ; Plutarque, *De Serâ Numin. Vindict.*, c. 13, p. 558.

² Thucydide, V, 69-70, avec les scholies.

Cicéron, *Tuscul. Quæst.*, II, 16. *Spartiatarum quorum procedit Mora ad tibiam, neque adhibetur ulla sine anapæstis pedibus hortatio.*

La flûte était aussi l'instrument approprié au Kômos, ou mouvement animé de joyeux convives à moitié ivres (Hésiode, *scut. Hercul.*, 280 ; Athénée, XIV, p. 617-618).

³ Platon, *Leg.*, VII, p. 803 ; cf. p. 799 ; Maxime de Tyr. *Diss.* XXXVII, 4 ; Aristophane, *Ban.*, 950-975 ; Athénée, XIV, p. 626 ; Polybe, IV, 30 ; Lucien, *De Saltatione*, c. 10, 11, 16, 31.

Comparez Aristote (*Problem.*, XIX, 15), au sujet du caractère primitif et du changement subséquent du chœur ; et le dernier chapitre du huitième livre de sa *Politique* ; encore un passage frappant dans Plutarque (*De Cupidine Divitiarum*, c. VIII, p. 527) sur la transformation de la fête dionysiaque à Chæroneia, qui, de simple qu'elle était, devint fastueuse.

bien qu'il semble qu'on a souvent insisté sur la comparaison entre le chœur, spécialement dans sa pyrrhique ou danse guerrière, et l'enômotie militaire¹. Quand on chantait le pæan solennel en l'honneur d'Apollon, à la fête des Hyakinthia, le roi Agésilas était sous les ordres du maître de chœur, et chantait à la place qui lui était assignée², tandis que tout le corps des Spartiates sans exception, — les vieillards, les hommes d'un âge moyen, et les jeunes gens, les matrones et les vierges, — étaient répartis dans diverses compagnies choriques³, et exercés à l'harmonie tant de la voix que du mouvement ; et on en faisait une représentation publique aux solennités des Gymnopædiæ. On doit comprendre le mot danse dans un sens plus étendu que celui dans lequel il est employé aujourd'hui, et comme comprenant toutes les variétés de mouvements, ou de gestes, ou d'attitudes rythmiques accentués, harmonieux, depuis le plus lent jusqu'au plus rapide⁴, la cheironomie, ou le mouvement gracieux et expressif des mains étant pratiqué spécialement.

Nous voyons ainsi que, tant à Sparte qu'en Krête — qui se rapprochait le plus près de Sparte sous le rapport de la publicité de la vie individuelle —, les aptitudes et les dispositions choriques occupaient une place plus considérable que dans toute autre cité grecque. Et comme un certain degré de variété musicale et rythmique était essentiel pour satisfaire ce besoin⁵, tandis que la musique ne fut jamais enseignée aux citoyens spartiates individuellement, nous comprenons en outre comment des étrangers tels que Terpandros, Polymnêstos, Thalêtas, Tyrtée, Alkman, etc., furent non seulement revus, mais encore acquirent une grande influence à Sparte, malgré l'esprit prépondérant de réserve jalouse dans le caractère spartiate. Tous ces maîtres paraissent avoir eu de grands succès dans leur propre vocation spéciale, — l'éducation du chœur ; — auquel ils donnèrent une nouvelle action rythmique, et pour lequel ils composèrent de la musique nouvelle. Or, Alkman le fit, et quelque chose de plus. Il possédait le génie d'un poète, et ses compositions étaient lues plus tard avec plaisir par ceux qui ne pouvaient pas les entendre chanter ni les voir danser. Dans les rares fragments de ses poèmes qui nous restent, nous reconnaissons cette variété de rythme et de mètre qui l'avait rendu célèbre. C'est sous ce rapport que — avec le Krétois Thalêtas, qui, dit-on, introduisit à Sparte un genre plus véhément et de musique et de danse, avec le rythme krétique et pæonique⁶

¹ Athénée, XIV, p. 628 ; Suidas, vol. III, p. 715, éd. Kuster ; Plutarque, *Instituta Laconica*, c. 32, ce qui correspond exactement à l'idée morale impliquée dans la conversation qu'on dit avoir été tenue entre Solôn et Thespis (Plutarque, *Solôn*, c. 29. V. tom. IV, c. 4, p. 203), et à Platon, *Leg.*, VII, p. 817.

² Xénophon, *Agésilas*, II, 17.

³ Plutarque, *Lykurgue*, c. 14, 16, 21 ; Athénée, XIV, p. 631-632, XV, p. 678 ; Xénophon, *Helléniques*, VI, 4, 15 ; *De Republic. Lacedæm.*, IX, 5 ; Pindare, *Hyporchemata*, *Fragm.* 78, éd. Bergk. Et Alkman, *Fragm.* 13, éd. Bergk, *Antigon. Caryst. Hist. Mirab.*, c. 27.

⁴ On peut voir par l'exemple qu'on trouve dans Xénophon, *Symposion*, VII, 5 ; IX, 3-6, et dans Plutarque, *Symposion*, IX, 15, 2, jusqu'à quel point l'ancienne orchêsis était pantomimique. V. K. F. Hermann, *Lehrbuch der Gottesdienstlichen Alterthümer der Griechen*, c. 29.

Sane ut in religionibus saltaretur, hæc ratio est ; quod nullam majoris nostri partem corporis esse voluerunt, quæ non sentiret religionem : nam cantus ad animum, saltatio ad mobilitatem corporis pertinet. (Servius ad Virgile, *Éclog.* V, 73).

⁵ Aristote, *Politique*, VIII, 4, 6.

⁶ Homère, *Hymne Apoll.*, 340. V. Bœckh, *De Metris Pindari*, II, 7, p. 143 ; Eph. ap. Strabon, X, p. 480 ; Plutarque, *De Musicâ*, p. 1142.

Relativement à Thalêtas et aux changements graduels opérés dans le caractère de la musique à Sparte, Hoeckh a donné beaucoup de renseignements instructifs (*Kreta*, vol. III, p.340-377). Quant à Nymphæos de Kydonia, qu'Élien (*V. H.*, XII, 50) met en juxtaposition avec Thalêtas et Terpandros, on ne sait rien sur lui.

—, Alkman surpassa Archiloque, et prépara la voie pour les mouvements choriques compliqués de Stésichore et de Pindare. Quelques-uns de ses fragments aussi manifestent cette effusion nouvelle de sentiment et d'émotion individuelle qui constitue une si grande partie du charme de la poésie populaire. Outre ces touchantes paroles adressées dans sa vieillesse aux vierges spartiates, au chant et à la danse desquelles il avait eu l'habitude de présider, il ne craint pas de parler de son bon appétit, satisfait par une nourriture simple et savourant un bol de bouillon chaud au solstice d'hiver¹. Il a attaché au printemps une épithète qui rentre mieux dans les sentiments réels d'un pays pauvre que ces tableaux séduisants qui abondent dans les vers ; tant anciens que modernes. Il l'appelle *la saison de maigre chère* : — la récolte de l'année précédente étant alors presque consommée, le laboureur est forcé de se priver du nécessaire jusqu'à ce que vienne sa nouvelle moisson². Ceux qui se rappellent qu'à des époques antérieures de notre histoire, et dans tous les pays où il n'y a que peu de provisions amassées, une différence énorme se fait sentir dans le prix du blé avant et après- la moisson, apprécieront la justesse de la description d'Alkman.

Si Won juge d'après ces fragments de ce poète et d'après un petit nombre d'autres, Alkman paraît avoir combiné le mouvement et la vigueur excitative d'Archiloque dans le chant proprement ainsi appelé, chanté par lui-même individuellement, — avec une connaissance plus grande de l'effet musical et rythmique par rapport à l'exécution chorique. Il composa dans le dialecte laconien, — variété du dorien avec quelque mélange d'œolismes. Et ce fut à lui, conjointement avec ces autres compositeurs qui figurèrent à Sparte dans le siècle après Terpandros, aussi bien qu'au développement simultané de la muse chorique³ à Argos, à Sikyôn, en Arkadia, et dans d'autres parties du Péloponnèse ; que le dialecte dorien a dû d'avoir acquis un pied permanent en Grèce, comme le seul dialecte propre pour des compositions choriques. Continué par Stésichore et par Pindare, cette habitude passa même aux auteurs dramatiques attiques, dont les chœurs sont ainsi doriens dans une large mesure, tandis que leur dialogue est attique. A Sparte, aussi bien que dans d'autres parties du Péloponnèse⁴, le genre musical et rythmique paraît avoir été fixé par Alkman et ses contemporains, et avoir été opiniâtrement maintenu, pendant deux ou trois siècles, avec peu ou point d'innovations ; d'autant plus que les joueurs de flûte à

Après que ce qui est appelé la seconde manière de la musique (*κατάστασις*) eut été ainsi introduit par Thalétas et ses contemporains, — la première manière étant celle de Terpandros, — on ne permit plus d'autres innovations. Les éphores employèrent des moyens violents pour empêcher les innovations projetées par Phrynis et par Timotheus, après la guerre des Perses. V. Plutarque, *Agis*, c. 10.

¹ Alkman, *Fragm.* 13-17, éd. Bergk, *ὁ πᾶμφαγος Ἀλκμάν*. Cf. Fr. 63. Aristide l'appelle *ὁ τῶν παρθένων ἐπαινήτης καὶ σύμβουλος* (*Or.* 45, vol. II, p. 40, Dindorf).

Des Partheneia d'Alkman (chants, hymnes et danses, composés pour un chœur de jeunes filles), il y avait au moins deux livres (Stephan. Byz. v. *Ἐρυσίχη*). Il fut le premier poète qui acquit du renom dans ce genre de composition, dans la suite fort suivi par Pindare, Bacchylide et Simonide de Keôs : V. Welcker, *Alkman Fragm.*, p. 10.

² Alkman, *Fragm.* 64, éd. Bergk.

³ Plutarque, *De Musicâ*, c. 9, p. 1134. Au sujet du dialecte d'Alkman, v. Ahrens, *De Dialecto Æolicâ*, sect. 2, 4 ; sur les différents mètres, Welcker, *Alkman Fragm.*, p. 10-12.

⁴ Plutarque, *De Musicâ*, c. 32, p. 1142 ; c. 37, 1144 ; Athénée, XIV, p. 632. En Krète aussi, la popularité des compositeurs de musique primitifs se conserva, même dans le même temps que l'innovateur Timotheus : v. Inscription n° 3053, ap. Bœckh, *Corp. Inscript.*

Sparte formaient une profession héréditaire, dont les membres suivaient la routine de leurs pères¹.

Alkman fut le dernier poète qui s'adressa au chœur populaire. Ariôn et Stésichore composèrent tous deux pour un corps d'hommes exercés, avec un degré de variété et de complication tel qu'une simple fraction du peuple n'aurait pu y atteindre. Le dithyrambe primitif était un chant et une danse choriques en rond en l'honneur de Dionysos², commun à Naxos, à Thèbes, et vraisemblablement à bien d'autres endroits, à la fête dionysiaque, — une effusion spontanée d'hommes ivres à l'heure de l'orgie, à laquelle le poète Archiloque, *la raison foudroyée par le vin*, avait souvent pris la part principale³. Son caractère excitatif se rapprochait du culte de la Grande-Mère en Asie, et formait un contraste avec le solennel et majestueux pæan adressé à Apollon. Ariôn y introduisit un changement analogue à celui qu'Archiloque avait lui-même opéré dans l'iambe bouffon. Il le transforma en une composition travaillée en l'honneur du dieu, chantée et dansée par un chœur de cinquante personnes, qui non seulement n'étaient pas ivres, mais qui étaient exercées avec une grande précision ; bien que son rythme, et ses mouvements, et son équipement dans le rôle de satyres présentassent plus ou moins une imitation de la licence primitive. Né à Methymna dans l'île de Lesbos, Ariôn paraît comme harpiste, chanteur et compositeur, très favorisé par Périandre à Corinthe, ville dans laquelle le premier il *composa, nomma et enseigna le dithyrambe*, avant que ce soit que connaisse Hérodote⁴. Cependant il n'y resta pas d'une manière permanente, mais il voyagea de ville en ville donnant des représentations aux fêtes pour de l'argent, spécialement dans la Grèce sicilienne et italienne, où il fit des profits considérables. Nous pouvons encore faire remarquer ici combien les poètes aussi bien que les fêtes servaient à favoriser un sentiment d'unité entre les Grecs dispersés. Ce passage du dithyrambe, du champ de la nature spontanée dans le jardin de l'art⁵, constitue la première phase dans le raffinement du culte dionysiaque, que nous trouverons ci-après porté à un degré plus haut encore dans la forme du drame attique.

La date d'Ariôn semble être vers 600 avant J.-C. ; un peu après Alkman ; celle de Stésichore est peu d'années après. C'est à ce dernier que le chœur grec dut un haut degré de perfectionnement, et en particulier la distribution définitive de son exécution en strophe, antistrophe et épode : tour, retour et repos. Le rythme et le mètre du chant pendant chaque strophe correspondaient au rythme et au chant pendant l'antistrophe, mais étaient variés pendant l'épode, et variés encore pendant les strophes suivantes. Jusqu'à ce temps, le chant avait été monostrophique, et ne consistait qu'en une seule stance uniforme, répétée depuis le commencement jusqu'à la fin de la composition⁶, de sorte que nous

¹ Hérodote, VI, 60. C'était probablement un γένος avec un premier père héroïque, comme les hérauts, auxquels l'historien les compare.

² Pindare, *Fragm.* 44, éd. Bergk ; Schol. ad Pindare, *Olymp.* XIII, 25 ; Proclus, *Chrestomathie*, c. 12-14, ad calc. Hephæst., Gaisf., p. 382. Cf. W.-M. Schmidt, in *Dithyramborum Poetarumque Dithyrambicorum Reliquias*, p. 171-183 (Berlin 1845).

³ Archiloch. *Fr.*, 72, éd. Bergk.

L'ancien oracle cité dans Démosthène, *Cont. Meidiam*, au sujet des Dionysia à Athènes, enjoint Διονύσω δημοτελή ιερά τελεῖν, καὶ κρήρα κεράσαι, καὶ χορούς ἰσάναι.

⁴ Hérodote, I, 23 ; Suidas, v. Ἀρίων ; Pindare, *Olymp.*, XIII, 25.

⁵ Aristote, *Poetic.*, c. 6 et 9.

⁶ Alkman s'écarta légèrement de cette règle : dans une de ses compositions comprenant quatorze strophes, les sept dernières étaient dans un mètre différent des sept premières (Hephæstion, c.

pouvons voir facilement combien étaient grandes les complications et les difficultés nouvelles introduites par Stésichore, — non moins pour les exécutants que pour le compositeur, qui lui-même était à cette époque le maître et l'instituteur des exécutants. Ce poète et son contemporain le joueur de flûte Sakadas d'Argos, — qui gagna le prix aux trois premiers jeux Pythiens fondés après la Guerre Sacrée, — semblent tous deux avoir surpassé leurs prédécesseurs pour la largeur du sujet qu'ils embrassaient, en empruntant à l'inépuisable domaine de l'ancienne légende et en développant le chant chorique de manière à en faire un récit épique bien soutenu¹. En effet, ces jeux Pythiens ouvrirent une nouvelle carrière aux compositeurs de musique précisément à l'époque où Sparte commença à être fermée à des nouveautés musicales.

Alcée et Sappho, tous deux natifs de Lesbos, paraissent presque contemporains d'Arian, vers 610-580 avant J.-C. De leurs compositions lyriques jadis célèbres il reste à peine quelque chose. Mais les critiques qui ont été conservées sur tous les deux les mettent dans une opposition marquée avec Alkman, qui vivait et composait dans l'atmosphère plus restrictive de Sparte, et elles établissent une analogie plus considérable entre eux et la véhémence turbulente d'Archiloque², toutefois sans retrouver en eux sa grande malignité privée. Alcée et Sappho composèrent tous deux pour leur auditoire local, et dans leur dialecte æolien de Lesbos ; non pas que ce dialecte eût quelque propriété particulière pour exprimer leur veine de sentiment, mais parce qu'il était plus familier à leurs auditeurs. Sappho elle-même vante la supériorité des bardes lesbiens³, et la célébrité de Terperandros, de Perikleitas et d'Ariôn nous permet de supposer qu'il a pu y avoir avant elle dans l'île d'autres bardes populaires qui ne parvinrent pas à un vaste renom hellénique. Alcée comprit dans ses chants l'es élans les plus farouches du sentiment politique, les alternatives touchantes de la guerre et de l'exil, et tout le goût ardent d'un homme passionné pour le vin et l'amour⁴. Le chant érotique semble avoir formé le principal thème de Sappho, qui cependant composa aussi

XV, p. 134, Gaisf. ; Hermann, *Elementa Doctrin. Metricæ*, c. 17, sect. 595). Plutarque, *De Musicâ*, p. 1135.

¹ Pausanias, VI, 14, 4 ; X, 7, 3. Sakadas, aussi bien que Stésichore, composa une Ἰλίου νέροις (Athénée, XIII, p. 609).

Stesichorum (fait observer Quintilien, X, 1) *quam sit ingenio validusi materiæ quoque ostendunt, maxima bella et clarissimos canentem duces, et epici carminis onera lyrâ sustinentem. Reddit enim personis in agendo simul loquendoque debitam dignitatem. Ac si tenuisset modum, videtur æmulari proximus Homerum potuisse ; sed redundat, atque effunditur ; quod, ut est reprehendendum, ita copiarum vitium est.*

Simonide de Keôs (*Fragm.* 19, éd. Bergk) rapproche Homère de Stésichore : v. l'épigramme d'Antipater dans l'*Anthologie*, t. I, p. 328, éd. Jacobs, et Dion Chrysostome, *Or.* 55, vol. II, p. 281, Reisk. Cf. Kleine, *Stesichori Fragm.*, p. 30-34 (Merlin 1828), et O. Müller, *History of the Literature of Ancient Greece*, c. 14, sect. 5.

Hérodote affirme que les compositeurs de musique d'Argos ont été les plus renommés en Grèce, un demi-siècle après Sakadas (Hérodote, III, 131).

² Horace, *Epist.* I, IX, 23.

³ Sappho, *Fragm.* 93, éd. Bergk. V. aussi Plehn, *Lesbiaca*, p. 145-165. Relativement aux poétesses, on en signalait deux ou trois contemporaines de Sappho, v. Ulrici, *Gesch. der Hellen. Poesie*, vol. II, p. 370.

⁴ Denys Hal., *Ant. Rom.*, V, 82 ; Horace, *Ode* I, 32 ; II, 13 ; Cicéron, *De Nat. Deor.*, I, 28 ; le passage frappant dans Plutarque, *Symposiôn*, III, 1, 3, ap. Bergk, *Frag.* 42. Aux yeux de Denys, le dialecte æolien d'Alcée et de Sappho diminuait la valeur de leurs compositions : l'accent æolien, analogue au latin, et admettant rarement des mots oxytons, doit les avoir rendus moins agréables dans la récitation ou dans le chant.

des odes ou chants¹ sur une grande variété d'autres sujets sérieux aussi bien que satiriques, et qui de plus, dit-on, employa la première le mode myxolidien en musique. Ce qui montre la tendance de l'époque aux nouveautés métriques et rythmiques, c'est qu'Alcée et Sappho inventèrent chacun, dit-on, la stance particulière, bien connue sous leurs noms respectifs ; — combinaisons du dactyle, du trochée et de l'iambe, analogues aux vers asynartétiques d'Archiloque. Toutefois ils ne se confinèrent nullement au mètre alkaique et au sapphique. Ils composèrent l'un et l'autre des hymnes en l'honneur : des dieux ; c'est, en effet, un thème commun à tous les poètes lyriques et choriques, quelles que puissent être leurs particularités dans d'autres directions. La plupart de leurs compositions étaient des chants pour une seule voix, non pour le chœur. La poésie d'Alcée est d'autant plus digne de remarque que c'est le plus ancien exemple de l'emploi de la muse dans une lutte politique actuelle, et qu'elle montra le progrès de l'empire que ce motif était en train d'acquiescer sur l'esprit grec.

Les poètes gnomiques, ou moralistes en vers, se rapprochent plus de la nature de la prose par le ton de leurs sentiments. Ils commencent avec Simonide d'Amorgos ou de Samos, contemporain d'Archiloque. En effet, Archiloque consacra quelques compositions à la fable explicative, qui n'avait pas été inconnue même à Hésiode. Dans ce qui reste de Simonide d'Amorgos, nous ne trouvons rien de relatif à l'homme personnellement, bien que lui aussi, comme Archiloque, ait eu, dit-on, un ennemi individuel, Orodækidès, dont sa muse diffama le caractère². Le seul poème considérable de lui qui existe est consacré à un examen des caractères des femmes, en vers iambiques, et en manière de comparaison avec divers animaux, — la jument, l'âne, l'abeille, etc. Ce poème suit la veine hésiodique relativement au malheur social et économique ordinairement causé par les femmes, avec quelques exceptions honorables et peu nombreuses. Mais le poète offre un cercle beaucoup plus vaste d'observations et d'explications, si nous le comparons avec son prédécesseur Hésiode ; en outre, ses explications sont empruntées directement à la vie et à la réalité. Nous trouvons dans cet ancien poète iambique la même sympathie pour le travail et les récompenses méritées que l'on peut remarquer dans Hésiode, avec un sentiment plus mélancolique de l'incertitude des événements humains.

J'ai parlé de Solôn et de Théognis dans des chapitres précédents. Ils reproduisent en partie la veine morale de Simonide, bien qu'avec un mélange prononcé de sentiments personnels et une application directe aux événements qui se passent. Le mélange de la morale, politique avec la morale sociale, que nous trouvons dans tous les deux, marque leur époque plus avancée : Solôn,

¹ V. Plutarque, *De Music.*, p. 1136 ; Denys Hal., *De Comp. Verb.*, c. 23, p. 173, Reisk, et quelques passages frappants d'Himerius, par rapport à Sappho (1, 4, 16, 19 ; Maxime de Tyr, *Dissert.* XXIV, 7-9), et l'*Encomium* du judicieux Denys (*de Compos. Verborum*, c. 23, p. 173).

L'auteur des *Marbres de Paros* adopte comme une de ses époques chronologiques (époque 37) la fuite de Sappho, ou son exil, de Mitylênê en Sicile, où, peu près entre 604-596 avant J.-C. Il y avait probablement quelque chose de remarquable qui l'engageait signaler cet acte d'une façon particulière ; mais nous ne savons pas quoi, et nous ne pouvons pas nous fier aux insinuations suggérées par Ovide (*Heroid.*, XV, 51).

Neuf livres des chants de Sappho furent réunis par les Grecs lettrés des temps plus récents, arrangés surtout suivant les mètres (C. F. Neue, *Sapphonis Fragm.*, p. 11, Berlin, 1827). Il y avait dix livres des chants d'Alcée (Athénée, XI, p. 481), et Aristophane (le grammairien) et Aristarque en publièrent tous deux des éditions (Hephæstion, c. 15, p. 134, Gaisf.). Dikæarque écrivit un commentaire sur ses chants (Athénée, XI, p. 461).

² Welcker, *Simonidis Amorgini Iambi qui supersunt*.

sous ce rapport, est dans la même relation à l'égard de Simonide que son contemporain Alcée l'était à celui d'Archiloque. Les poèmes, autant que nous en pouvons juger par les fragments qui restent, paraissent avoir été de courtes effusions de circonstance, à l'exception du poème épique relatif à l'île submergée d'Atlantis, poème qu'il commença vers la fin de sa vie, mais qu'il ne termina jamais. Ce sont des vers élégiaques trimètres iambiques et tétramètres trochaïques ; on ne peut dire certainement qu'entre ses mains les uns ou les autres de ces mètres aient eu un caractère spécial ou séparé. Si les poèmes de Solôn sont courts, ceux de Théognis le sont beaucoup plus, et ils sont en effet tellement brisés (tels que nous les avons dans notre collection présente) qu'on les lit comme des épigrammes ou élans de sentiment séparés, que le poète n'a pas pris la peine d'incorporer dans une série ou dans un plan déterminé. Ils présentent un singulier mélange de maximes et de passion, — de préceptes généraux et de tendresse personnelle à l'égard du jeune Kyrnos ; — mélange qui nous surprend si nous le jugeons en vertu de la règle de la composition littéraire, mais qui semble une manifestation très vraie des plaintes et de l'inquiétude d'un pauvre exilé. Ce qui nous reste de Phokylidês, un autre des poètes gnomiques presque contemporains de Solôn, n'est rien de plus qu'un petit nombre de maximes en vers, — couplets qui, dans plusieurs cas, renferment le nom de l'auteur.

Au milieu de toute la variété d'innovations rythmiques et métriques qui ont été énumérées, l'ancienne épopée continua d'être récitée comme auparavant par les rhapsodes. Quelques nouvelles compositions épiques furent ajoutées au fonds qui existait : Eugammôn de Kyrênê, vers la cinquantième Olympiade (580 av. J.-C.) paraît être le dernier de la série. A Athènes particulièrement, Solôn et Pisistrate manifestèrent une grande sollicitude aussi bien pour la récitation de l'Iliade que pour sa conservation exacte. Peut-être sa popularité a-t-elle été diminuée par la concurrence de tant de poésie lyrique et chorique, plus brillante et plus frappante dans ses accompagnements ; aussi bien que plus changeante dans son caractère rythmique. Toutefois, quelque effet secondaire que ce génie de poésie plus nouveau, puisse avoir tiré de tels secours, son premier effet fut produit par une supériorité intellectuelle ou poétique réelle, — par les pensées, le sentiment et l'expression, non par l'accompagnement. Pendant longtemps le compositeur de musique et le poète continuèrent généralement d'être une seule et même personne, et outre ceux qui se sont distingués assez pour passer à la postérité, nous ne pouvons douter qu'il n'y en ait eu beaucoup connus seulement de leurs propres contemporains. Mais, pour eux tous, l'instrument et la mélodie ne constituaient que la partie secondaire de ce qui était connu sous le nom de *musique*, — et qui était entièrement subordonné *aux pensées qui respirent et aux paroles qui brillent*¹. La justesse et la variété d'une prononciation rythmique donnaient aux mots leur plein effet sur une oreille délicate ; mais ce plaisir de l'oreille était subordonné à l'émotion de l'âme produite par le sens transmis. Les poètes se plaignent, même dès l'an 500 avant J.-C., que l'accompagne nient devenait trop saillant. Mais ce ne fut pas avant l'époque du poète comique Aristophane, vers la fin du cinquième siècle avant J.-C., que le rapport primitif entre l'accompagnement instrumental et les mots fut renversé réellement, — et grandes furent les plaintes que suscita ce changement². Le jeu de la flûte ou de

¹ Aristophane, *Nubes*, 536.

² V. Pratinas, ap. Athenæum, XIV, p. 617, ainsi que p. 636, et le *Fragm.* frappant du poète comique, aujourd'hui perdu, Pherekratês, dans Plutarque, *De Musicâ*, p. 1141, contenant l'amère remontrance de Musique (*Μουσική*) contre le dommage que lui fit l'auteur de dithyrambes

la harpe devint alors plus travaillé, plus brillant' et plus entraînant, tandis que les mots furent assemblés de manière à faire valoir le talent de l'artiste. Je signale brièvement cette révolution subséquente dans le dessein de présenter, par contraste, le véritable caractère intellectuel de la poésie lyrique et chorique primitive de la Grèce, et de faire voir combien le sentiment vague, produit par le simple son musical, était perdu dans l'émotion plus définie et dans les combinaisons plus propres à la reproduire et plus durables, liées du sens poétique.

Le nom et la poésie de Solôn, et les courtes maximes ou sentences de Phokylidês, nous conduisent à faire mention des sept sages de la Grèce. Solôn était lui-même un des sept, et la plupart d'entre eux, sinon tous, étaient poètes ou compositeurs en vers¹. A la plupart d'entre eux est attribuée aussi une quantité de reparties énergiques, avec une courte sentence ou maxime particulière à chacun, servant en quelque sorte de devise distincte². En effet, le critérium d'un homme accompli à cette époque était son talent à chanter ou à réciter de la poésie, et à faire de prompts et vives réponses. Quant à ce qui concerne cette pléiade des sept sages, — dont on parla avec grand éloge dans le siècle suivant de l'histoire grecque, où la philosophie en vint à être un sujet de discussions et d'argumentations, — tous les renseignements sont confus, en partie même contradictoires. Ni le nombre ni les noms ne sont donnés de même par tous les auteurs. Dikæarque en comptait dix, Hermippos en comptait dix-sept : les noms de Solôn l'Athénien, de Thalês le Milésien, de Pittakos le Mitylénæen et de Bias de Priênê sont compris dans toutes les listes, — et les autres noms, tels que Platon les donne³, étaient Kleoboulos de Lindos dans l'île de Rhodes, Mysôn de Chênæ, et Cheilôn de Sparte. Nous ne pouvons pas avec certitude répartir entre eux les sentences ou devises auxquelles, à une époque plus récente, les amphiktyons accordèrent l'honneur d'une inscription dans le temple de Delphes : *Connais-toi toi-même*, — *Rien de trop*, — *Connais ton avantage*, — *Caution précède ruine*. Bias est vanté comme un excellent juge : tandis que Mysôn était déclaré par l'oracle de Delphes comme l'homme le plus discret d'entre les Grecs, suivant le témoignage du poète satirique Hippônax ; — c'est le témoignage le plus ancien (540 av. J.-C.) que l'on puisse produire en faveur d'un des sept sages quelconque. Mais Kleoboulos de Lindos, loin d'être vanté universellement, est déclaré fou par le poète Simonide⁴.

Melanippidês ; cf. aussi Aristophane, *Nubes*, 951-972 ; Athénée, XIV, p. 617 ; Horace, *Ars Poetic.*, 205 ; et W.-M. Schmidt, *Diatribê in Dithyrambum*, c. 8, p. 250-265.

Τὸ σοβαρὸν καὶ περιττὸν — le caractère de la nouvelle musique (Plutarque, *Agis*, c. 10), — en tant que comparé à *τὸ σεμνὸν καὶ ἀπεριεργου* de l'ancienne (Plutarque, *De Musicâ, ut sup.*) ostentation et faste affecté opposés à caractère sérieux et simple. Il n'est nullement certain que ces reproches adressés à la musique plus récente des Grecs fussent bien fondés ; ce qui peut nous faire douter de leur exactitude, ce sont des remarques et des comparaisons semblables que nous entendons faire au sujet de la musique des trois derniers siècles. Le caractère de la poésie grecque tendait certainement à dégénérer après Euripide.

¹ Bias de Priênê composa un poème de deux mille vers sur la condition de l'Iônia (Diogène Laërte, I, 85), d'où il se peut qu'Hérodote ait tiré (soit directement, soit indirectement) le judicieux avis qu'il attribue à ce philosophe, à l'occasion de la première conquête de l'Iônia par les Perses (Hérodote, I, 170).

Non seulement Xenophanês le Philosophe (Diogène Laërte, VIII, 36 ; IX, 20), mais longtemps après lui Parmenidês et Empedoklês composèrent en vers.

² V. le récit donné par Hérodote (VI, 128-129) de la manière dont Kleisthenês de Sikyôn éprouva l'éducation comparative des divers prétendants qui venaient demander la main de sa fille.

³ Platon, *Protagoras*, c. 28, p. 43.

⁴ Hippônax, *Fragm.* 77, 34, éd. Bergk. — Simonide, *Fr.* 6, éd. Bergk. — Diogène Laërte, I, 6, 2.

Dikæarque cependant faisait observer avec justesse que ces sept ou dix personnes n'étaient pas des sages ou des philosophes, dans le sens que ces mots avaient à cette époque ; mais que c'étaient des personnes douées d'un discernement pratique par rapport à l'homme et à la société¹, — du même tour d'esprit que leur contemporain le fabuliste Esope, bien que n'employant pas le même mode d'explication. Leur apparition forme une époque dans l'histoire grecque, en ce que ce sont les premières personnes qui acquièrent jamais une réputation hellénique fondée sur une capacité intellectuelle séparément du génie ou de l'effet poétique, — preuve qu'une prudence politique et sociale commençait à être appréciée et admirée pour son propre compte. Solôn, Pittakos, Bias et Thalès furent tous des hommes influents — les deux premiers même jouirent d'un certain ascendant² — au sein de leurs cités respectives. Kleoboulos fut despote de Lindos, et Périandre (que quelques-uns mettent au nombre des sept) le fut de Corinthe. Thalès est distingué comme le premier nom de la philosophie de la nature, dont ne se mêlèrent pas, dit-on, les autres sages contemporains. Leur célébrité repose exclusivement sur une sagesse morale, sociale et politique, qui fut en plus grand honneur à mesure que le sentiment moral des Grecs se perfectionna et que leur expérience s'agrandit.

Ces noms célèbres nous représentent la philosophie sociale dans son premier état et à son enfance, — sous la forme de maximes ou d'admonitions familières qu'on supposait, ou évidentes par elles-mêmes, ou reposant sur quelque grande autorité divine ou humaine, mais qui n'étaient pas accompagnées de raisonnements et qui ne reconnaissaient pas d'appel à un examen et à une discussion comme le criterium propre de leur rectitude. Cet acquiescement peu curieux, sentiment auquel ces admonitions doivent leur force, nous en sommes partiellement délivrés, même dans le poète Simonide de Keôs, qui (comme nous l'avons dit plus haut) critique sévèrement le chant de Kleoboulos aussi bien que son auteur. Le demi-siècle qui suivit l'âge de Simonide (l'intervalle qui s'écoula entre 480 et 430 av. J.-C. environ) détruisit ce sentiment de plus en plus, en familiarisant le public avec une controverse fondée sur des raisonnements dans l'assemblée publique, dans les tribunaux populaires, et même sur la scène dramatique. Et le travail personnel, développé de l'esprit grec, une fois créé, se manifesta dans Sokratès, qui soumit toutes les doctrines morales et sociales à l'examen de la raison, et qui le premier éveilla dans ses compatriotes cet amour de la dialectique qui ne les abandonna jamais, — intérêt analytique à poursuivre le procédé intellectuel qui consiste à rechercher, à vérifier, à prouver et à exposer la vérité. Ce point capital du progrès humain, assuré par les Grecs, — et par eux seulement, — à l'humanité en général, appellera notre attention à une période plus récente de l'histoire. Nous ne la mentionnons actuellement que par opposition avec le laconisme nu et dogmatique des sept sages, et avec la manière simple qu'emploient les anciens poètes pour imposer leur pensée, — état où la morale a une certaine place dans les sentiments, mais point de racines, même chez les esprits supérieurs, dans l'exercice conscient de la raison.

Simonide traité Pittakos avec plus de respect, bien qu'il révoque en doute une opinion émise par lui (Fragm. 8, éd. Berck ; Platon, Protagoras, c. 26, p. 339).

¹ Dikæarque, ap. Diogène Laërte, I, 40. Plutarque, *Themistoklès*, c. 2.

Au sujet de l'histoire du trépied, qui, dit-on, fit le tour de ces sept hommes sages, v. Ménage, *ad Diogène Laërte*, I, 28, p. 17.

² Cicéron, *De Republ.*, I, 7 ; Plutarque, *in Delph.*, p. 385 ; Bernhardt, *Grundriss der Griechischen Litteratur*, vol. I, sect. 66, not. 3.

L'intervalle qui existe entre Archiloque et Solôn (660-580 av. J.-C.) semble, comme je l'ai fait remarquer dans un précédent volume, être la période dans laquelle l'écriture commença pour la première fois à être appliquée à des poèmes grecs, — aux poèmes homériques entre autres, et peu après la fin de cette dernière période commence l'ère de compositions non métriques, c'est-à-dire en prose. Quelques auteurs appellent le philosophe Pherekydês de Syros, vers 550 avant J.-C., le plus ancien des écrivains en prose. Mais aucun d'eux n'acquît de célébrité pendant un temps considérable dans la suite, — aucun vraisemblablement avant Hécatee de Milêtos¹, vers 540-490. avant J.-C., — la prose étant un genre de composition secondaire sans effet, n'étant pas même toujours clair, et ne demandant pas peu de pratique avant qu'on fût parvenu à le rendre intéressant². Jusqu'à la génération qui précède Sokratês, les poètes continuèrent d'être les grands conducteurs de l'esprit grec. Jusqu'alors on n'enseignait aux jeunes gens qu'à lire les compositions poétiques, à les apprendre de mémoire, à les réciter à l'aide de la musique et du rythme, et à les comprendre. Les explications données par les maîtres à leurs élèves peuvent probablement être devenues plus complètes et plus instructives ; mais le texte continua toujours d'être de la poésie épique ou lyrique. Ces hommes-là savaient le mieux enseigner le rythme et l'accent compliqués de la langue grecque, si essentiels à : un homme bien élevé dans l'antiquité, et dont l'absence se reconnaissait si facilement, si on ne les avait pas appris dans les règles. Sans mentionner l'auteur de choliambes, Hippônax, qui semble avoir été possédé du démon d'Archiloque, et en partie aussi de son génie, — Anakrôn, Ibykus, Pindare, Bacchylide, Simonide et les poètes dramatiques à Athènes continuent la ligne de poètes éminents sans interruption. Après la guerre des Perses, les besoins de la parole publique créèrent une classe de maîtres de rhétorique, tandis que le développement graduel de la philosophie de la nature élargissait le cercle de l'instruction ; de sorte que la composition en prose ; parlée où écrite, occupa une part de plus en plus considérable de l'attention des hommes, et fut graduellement amenée par le travail à une haute perfection, telle que nous la voyons pour la première fois dans Hérodote. Mais avant qu'elle devint perfectionnée ainsi et qu'elle acquît ce style qui était la condition d'une popularité répandue au loin, nous pouvons être sûrs qu'elle avait été employée silencieusement comme moyen d'enregistrer les événements, et que ni la masse considérable de faits géographiques contenus dans la *Periegesis* d'Hécatee, ni la carte préparée pour la première fois par son contemporain Anaximandros, n'auraient pu être présentées au monde sans les travaux antérieurs de modestes écrivains en prose, qui se bornaient à consigner les résultats de leur propre expérience. L'acquisition de l'écriture en prose, qui commença vers l'époque de Pisistrate, n'est pas moins remarquable comme, preuve d'un progrès passé que comme moyen d'un progrès futur.

Ruant à ce magnifique génie en sculpture et en architecture qui brilla en Grèce après l'invasion persane, on n'en peut découvrir les premiers traits qu'entre 600-560 avant J.-C., à Corinthe, à Ægina, à Samos, à Chios, à Ephesos, etc., — assez cependant pour donner une preuve de perfectionnement et de progrès. Glaukos de Chios découvrit, dit-on, l'art de souder le fer, et Rhækos, ou son fils Theodôros de Samos, celui de fondre le cuivre ou l'airain et de le jeter dans un

¹ Pline, *H. N.*, VII, 57. Suidas, v. 'Εκαταῖος.

² H. Ritter (*Geschichte der Philosophie*, c. 6, p. 243) fait quelques bonnes remarques sur la difficulté et l'obscurité des anciens écrivains en prose de la Grèce, par rapport aux expressions et aux pensées obscures généralement attribuées au philosophe Herakleitos.

moule. Ces deux découvertes, autant qu'on peut l'établir, semblent dater d'une époque un peu antérieure à l'an 600 avant J.-C.¹ Le premier souvenir élevé en l'honneur d'un dieu ne prétendit même pas à être une image, mais ne fut souvent rien de plus qu'une colonne, une planche, une pierre informe, un poteau, etc., fixés de manière à marquer et à consacrer la localité, et recevant du voisinage des ornements et des soins respectueux aussi bien qu'un culte. Quelquefois il y avait une statue réelle, bien que du caractère le plus grossier, sculptée en bois ; et les familles de sculpteurs, — qui de père en fils exercèrent cette profession, représentés en Attique par le nom de Dædalos et à Ægina par celui de Smilis, — s'attachèrent longtemps avec, une exactitude rigoureuse au type consacré de chaque dieu particulier. Insensiblement le désir vint de changer la matière, aussi bien que de corriger la grossièreté de ces idoles primitives. Quelquefois le bois employé originairement fut conservé comme matière, mais couvert en partie d'ivoire ou d'or ; — dans d'autres cas on y substitua du marbre ou du métal. Dipœnos et Skyllis de Krête acquirent du renom comme ouvriers en marbre vers la cinquantième Olympiade (580 av. J.-C.). A partir de ceux-ci, en descendant, on peut suivre une série de noms plus ou moins distingués ; de plus, il semble que c'est vers la même période que commencent les plus anciennes offrandes faites à des temples, en ouvrages d'art proprement appelés ainsi, — la statue d'or de Zeus et le grand coffret sculpté, dédié par les Kypsélides de Corinthe à Olympia². Toutefois les pieuses associations attachées à l'ancien type étaient si fortes que la main de l'artiste trouva un grand obstacle à s'occuper de statues de dieux. Ce fut dans des statues d'hommes, spécialement dans celles des vainqueurs à Olympia et à d'autres jeux sacrés, que l'on rechercha pour la première fois et que l'on atteignit en partie des idées pures de beauté, et c'est d'elles qu'elles passèrent plus tard aux statues des dieux. Ces statues des athlètes semblent commencer environ entre la cinquante-troisième et la cinquante-huitième Olympiade (568-548 av. J.-C.).

Ce n'est pas avant cette période (entre 600-550 avant J.-C.) que nous trouvons des traces de ces monuments d'architecture, qui valurent dans la suite tant de renom aux plus importantes cités grecques : Les deux plus grands temples en Grèce

¹ V. O. Müller, *Archæologie der Kunst*, sect. 61 ; Sillig, *Catalogus Artificum* — sous la rubrique de Theodôros et de Teleklês.

Thiersch (*Epochen der Bildenden Kunst*, p. 182-190, 2e éd.) place Rhœkos près du commencement des Olympiades constatées ; et suppose deux artistes nommés Theodôros, l'un petit-fils de l'autre ; mais ceci ne me semble appuyé par aucune autorité suffisante (car la vague chronologie de Pline, au sujet de l'école d'artistes à Samos, n'est pas plus digne de foi qu'au sujet de l'école de Chios) : — cf. XXXV, 12, et XXXVI, 3) ; et c'est de plus intrinsèquement improbable. Hérodote (1, 51) nomme *le Samien Theodôros*, et semble n'avoir connu qu'une seule personne appelée ainsi ; Diodore (I, 98) et Pausanias (X, 38, 3) donnent des récits différents au sujet de Theodôros, mais les preuves positives ne nous permettent pas de vérifier les généalogies, soit de Thiersch, soit de O. Müller. Hérodote mentionne (IX, 152), le *Ἡραῖον* à Samos en le rattachant à des événements voisins de la trente-septième Olympiade ; mais ceci ne prouve pas que le grand temple, qu'il vit lui-même un siècle et demi plus tard, ait été commencé avant la trente-septième Olympiade, comme Thiersch voudrait le conclure. L'assertion de O. Müller, qui prétend que ce temple fut commencé dans la trente-cinquième Olympiade, n'est pas prouvée (*Arch. der Kunst*, sect. 53).

² Pausanias nous dit clairement que ce coffret fut dédié à Olympia par les Kypsélides, descendants de Kypselos ; et ceci semble assez croyable. Niais il dit aussi que c'était le même coffret que celui dans lequel Kypselos enfant avait été caché, croyant cette histoire telle qu'elle est racontée dans Hérodote (V. 92). Gluant à cette dernière opinion, je ne puis la partager avec lui, et je ne pense pas qu'il y ait de preuves pour croire que le coffret fait d'une date plus ancienne que les personnes qui le dédièrent, — quoique O. Müller et Thiersch pensent le contraire (O. Müller, *Archæol. der Kunst*, sect. 57 ; Thiersch, *Epochen der Griechischen Kunst*, p. 169, 2e édit. ; Pausanias, V, 17, 2).

connus d'Hérodote étaient l'Artemision à Ephesos, et le Heræon à Samos. De ces deux temples, le premier semble avoir été commencé par le Samien Theodôros, vers 600 avant J.-C. ; -le second, commencé par le Samien Rhækos, ne peut guère être rapporté à une antiquité plus reculée. Les premières tentatives pour décorer Athènes par de telles additions furent faites par Pisistrate et par ses fils, a peu près à la même époque. Autant que nous en pouvons juger aussi dans l'absence de toute preuve directe, le temple de Pæstum, en Italie, et celui de Sélinonte, en Sicile, semblent dater du même siècle. Quant à la peinture pendant ces premiers âges, on ne peut rien affirmer sur ce point. A aucune époque elle n'atteignit la même perfection que la sculpture, et nous pouvons présumer que, dans ses années d'enfance, elle fut au moins aussi grossière.

L'immense développement de l'art grec par la suite, et la grande perfection des artistes grecs sont des faits d'une grande importance dans l'histoire du genre humain ; tandis que, par rapport aux Grecs eux-mêmes, ces faits non seulement agissent sur le goût du peuple, mais ils eurent encore une importance indirecte comme étant la gloire commune de l'Hellénisme, et comme fournissant un lien de sympathie fraternelle aussi bien que de mutuel orgueil parmi ses sections répandues au loin. C'est la paucité et la faiblesse de ces liens qui ne fait de l'histoire de la Grèce, antérieure à 560 avant J.-C., guère autre chose qu'une série de fils parallèles, mais isolés, attachés chacun à une cité séparée. Le cercle agrandi du sentiment et de l'action helléniques réunis, dans lequel nous entrerons bientôt -bien qu'il résulte sans doute dans une grande mesure de dangers nouveaux et communs menaçant bien des villes à la fois — est produit aussi en partie, par ces autres causes qui ont été énumérées dans ce chapitre, en tant qu'agissant sur l'esprit grec. Il vient du stimulant appliqué à tous les sentiments communs sous le rapport de la religion, de l'art et des divertissements, — de la formation graduelle de fêtes nationales, faisant appel de diverses manières aux goûts et aux sentiments qui animaient tout cœur hellénique ; — des inspirations d'hommes de génie, poètes, musiciens, sculpteurs, architectes, qui, plus ou moins dans chaque cité grecque, élevaient la jeunesse, dressaient le chœur et ornaient la localité ; — de l'expansion graduelle de la science, de la philosophie et de la rhétorique, pendant la période de cette histoire à laquelle nous arrivons, et qui fit d'une seule cité la capitale intellectuelle de la Grèce et amena à Isocrate et à Platon des disciples des parties les plus éloignées du monde grec. Ce fut ce fonds de tendances, d'aptitudes et de goûts communs qui fit graviter les uns vers les autres les atomes sociaux de la Hellas, et qui permit aux Grecs de devenir quelque chose de meilleur et de plus grand qu'un agrégat de petites communautés désunies, telles qu'étaient les Thraces ou les Phrygiens. Et la création d'un tel Hellénisme commun, extrapolitique, est le phénomène le plus intéressant que l'historien ait à signaler dans la période reculée dont nous nous occupons maintenant. Son devoir est d'y insister d'autant plus fortement que le lecteur moderne n'a pas en général l'idée d'une union nationale sans union politique, — association étrangère à l'esprit grec. Quelque singulier que puisse paraître de trouver un compositeur de chants présenté comme instrument actif d'union entre les Hellènes ses compatriotes, il n'en est pas moins vrai que ces poètes, que nous avons brièvement passés en revue, en enrichissant le langage commun et en circulant de ville en ville, soit personnellement, soit par leurs compositions, contribuèrent à activer la flamme du patriotisme panhellénique à une époque où il y avait peu de circonstances qui pussent les seconder, et où les causes tendant à perpétuer l'isolement semblaient l'emporter.

CHAPITRE XII — AFFAIRES GRECQUES PENDANT LE GOUVERNEMENT DE PISISTRATE ET DE SES FILS À ATHÈNES.

Nous arrivons maintenant à ce qu'on peut appeler la seconde période de l'histoire grecque, commençant avec le règne de Pisistrate à Athènes et de Crésus en Lydia.

Nous avons déjà dit que Pisistrate se fit despote d'Athènes en 560 avant J.-C. Il mourut en 527, et eut pour successeur son fils Hippias, qui fut déposé et chassé en 510 ; ce qui fait ainsi tout un espace de cinquante ans entre la première élévation du père et l'expulsion finale du fils. Ces points chronologiques sont établis sur de bonnes preuves. Mais les trente-trois années remplies par le règne de Pisistrate sont interrompues par deux périodes d'exil, l'une d'elles ne durant pas moins de dix ans, et l'autre durant cinq ans ; et la place exacte des années d'exil, n'étant nulle part établie sur une autorité, a été différemment déterminée par les conjectures des chronologistes¹. A l'aide en partie de cette chronologie à moitié connue, en partie d'une collection de faits très peu abondante, l'histoire du demi-siècle qui nous occupe maintenant ne peut être donnée que très imparfaitement. Et nous ne pouvons nous étonner de notre ignorance, quand nous trouvons que chez les Athéniens eux-mêmes, seulement un siècle plus tard, circulaient au sujet des Pisistratides les renseignements les plus inexacts et les plus contradictoires, comme nous l'apprend Thucydide clairement, et en quelque sorte avec reproche.

Plus de trente ans s'étaient alors écoulés depuis la promulgation de la constitution solonienne, qui avait créé le sénat annuel des Quatre-Cents, et investi l'assemblée publique (précédée dans son action aussi bien qu'aidée et réglée par ce sénat) du pouvoir de demander clés comptes aux magistrats après leur année de charge. Les germes de la démocratie subséquente avaient ainsi été déposés dans le pays et par là, sans doute, l'administration des archontes avait été adoucie en pratique. Cependant rien qui fût de la nature d'un sentiment démocratique n'avait encore été créé. Cent ans plus tard, nous trouverons ce sentiment unanime et fort dans les masses entreprenantes d'Athènes et du Peiræus (Pirée), et nous serons appelés à entendre de vives plaintes sur la difficulté qu'il y a à avoir des rapports avec *cet irascible, bourru, intraitable petit vieillard, Dêmos de Phnyx* ; — car c'est ainsi qu'Aristophane² appelle le peuple athénien en face, avec une liberté qui prouve que lui, du moins ; comptait sur son bon caractère. Mais, entre 560-510 avant J.-C., le peuple est aussi passif sous le rapport des droits et des garanties politiques que pourrait le désirer l'ennemi le plus ardent de là démocratie, et le gouvernement est transféré de main en main, au moyen de marchés et de changements réciproques entre deux ou trois hommes puissants³, à la tête de partisans qui se font leurs échos, épousent leurs querelles personnelles et tirent l'épée sur leur ordre. C'était cette ancienne

¹ M. Fynes Clinton (*Fastii Helleni*, vol. II, *Appendix*, c. 21, p. 201) a exposé et discuté les différentes opinions sur la chronologie de Pisistrate et de ses fils.

² Aristophane, *Equit.*, 41.

Il n'est guère besoin de mentionner que la Phnyx était le lieu où se tenaient les assemblées publiques à Athènes.

³ Plutarque (*De Herodot. Malign.*, c. 15, p. 858) est fâché contre Hérodote parce qu'il donne un caractère si mesquin et si personnel aux dissensions qui existaient entre les Alkmæonides et Pisistrate ; toutefois les sévères remarques que renferme ce traité tendent presque toujours à confirmer plutôt qu'à affaiblir la crédibilité de l'historien.

constitution, — Athènes telle qu'elle était avant la démocratie athénienne, — que le Macédonien Antipater déclarait rétablir en 322 avant J.-C., quand il faisait exclure entièrement des droits politiques la majorité des plus pauvres citoyens¹.

Au moyen du stratagème raconté dans un précédent chapitre², Pisistrate avait obtenu de l'assemblée publique une garde qu'il avait employée à acquérir de force la possession de l'acropole. Il devint ainsi maître de l'administration ; mais il fit de son pouvoir un emploi bon et honorable, ne troublant pas les formes existantes plus qu'il n'était nécessaire pour s'assurer une domination complète. Néanmoins nous pouvons voir par les vers de Solôn³ (seule preuve contemporaine que nous possédions) que l'opinion dominante n'était nullement favorable à sa conduite récente, et qu'il y avait dans bien des esprits un sentiment fort tant de terreur que d'aversion, qu se manifesta bientôt dans la coalition armée de ses deux rivaux, — Megaklès, à la tête des Parali ou habitants des bords de la mer, et Lykurgos, à la tête de ceux de la plaine voisine. Comme l'union des deux formait une force trop puissante pour que Pisistrate pût résister, il fut forcé de s'exiler, après, avoir possédé peu de temps le despotisme. Mais le moment vint (nous ne pouvons pas dire si ce fut bientôt) où les deux rivaux qui l'avaient chassé se querellèrent. Megaklès fit des propositions à Pisistrate, l'invitant à reprendre la souveraineté, lui promettant son aide personnelle, et stipulant que Pisistrate épouserait sa fille. Les conditions étant, acceptées, les deux nouveaux alliés combinèrent un plan pour leur donner un plein effet au moyen d'un second stratagème, puisque les blessures simulées et le prétexte d'un danger personnel n'étaient plus propres à être joués une ; seconde fois, avec succès. Les deux conspirateurs revêtirent une belle femme, haute de six pieds (1 mètre 82 c.), nommée Phyê, de l'armure et du costume d'Athênê, — l'entourèrent des accessoires de cortège appartenant à la déesse, — et la placèrent dans un char avec Pisistrate à ses côtés. C'est, de cette manière que le despote exilé et ses adhérents arrivèrent la cité et se firent conduire à l'acropole précédés par des hérauts, qui criaient à haute voix au peuple : *Athéniens, recevez cordialement Pisistrate, qu'Athênê a honoré plus que tous les autres hommes, et qu'elle ramène maintenant dans sa propre acropole*. Le peuple de la ville reçut la prétendue déesse avec une foi implicite et des démonstrations d'adoration, tandis que, dans les cantons de la campagne, la nouvelle se répandit rapidement qu'Athênê était apparue en personne pour rétablir Pisistrate, qui se trouva ainsi, même sans ombre de résistance, en possession de l'acropole, et du gouvernement. Son propre parti, uni à celui de Megaklès, fut assez puissant pour le maintenir au pouvoir, une fois qu'il fut devenu le maître. Et probablement tout le monde, à l'exception des meneurs, crut sincèrement à l'épiphanie de la déesse, et l'on ne finit par savoir que cela avait été une imposture qu'après que Pisistrate et Megaklès se furent querellés⁴.

¹ Plutarque, *Phokiôn*, c. 27. Cf. Diodore, XVIII, 18.

Douze mille des plus pauvres citoyens furent privés de leurs privilèges par ce changement (Plutarque, *Phokiôn*, c. 28).

² V. tom. IV, ch. 4.

³ Solôn, *Fragm.* 10, éd. Bergk.

⁴ Hérodote, I, 60. Un renseignement (Athénée, XIII, p. 609) représente Phyê comme étant devenue plus tard la femme d'Hipparchos.

La partie qui n'est point la moins remarquable dans cette remarquable histoire, c'est la critique dont Hérodote lui-même l'accompagne. Il la considère comme une chose extrêmement niaise ; il ne peut concevoir comment des Grecs, si supérieurs à des barbares — et même des Athéniens, les plus fins de tous les Grecs — avaient pu tomber dans un tel piège. Quant à lui, l'histoire lui fut contée comme une imposture dès le commencement, et il ne prit peut-être pas la peine de se mettre dans l'état de sentiment où se trouvaient les témoins de cette scène, sans avertissement ni

La fille de Megaklès, selon la convention, devint promptement la femme de Pisistrate, mais elle ne lui donna pas d'enfants. On sut que son époux, ayant déjà des fils adultes d'un premier mariage, et considérant que la malédiction kylonienne pesait sur toute la famille Alkmæonide, n'avait pas l'intention qu'elle devînt mère¹. Megaklès fut si irrité de cette conduite, que non seulement il renonça à son alliance avec Pisistrate, mais même fit sa paix le troisième parti, — les adhérents de Lykurgos, — et prit une attitude si menaçante, que le despote fut obligé d'évacuer l'Attique. Il se retira à Eretria en Eubœa, où il ne resta pas moins de dix années, les employant à faire des préparatifs pour un retour par la force, et exerçant, bien qu'exilé ; une influence de beaucoup supérieure à celle d'un homme privé. Non seulement il prêta une aide importante à Lygdamis de Naxos² pour qu'il se fit despote de cette île, mais il eut, nous ne savons comment, le moyen de rendre des services signalés à différentes villes, à Thèbes en particulier. Elles les reconnurent par des contributions considérables d'argent pour aider à son rétablissement : on loua des mercenaires d'Argos, et le Naxien Lygdamis vint lui-même avec de l'argent et avec des troupes. Ainsi équipé et aidé, Pisistrate aborda à Marathôn en Attique. Comment le gouvernement athénien avait-il été dirigé pendant les dix années de son absence, c'est ce que nous ignorons ; mais ses chefs lui permirent de rester à

soupçon préconçu. Mais même en faisant cette concession, sa critique nous met sous les yeux le changement et le progrès qui s'étaient opérés dans l'esprit grec pendant le siècle qui sépare Pisistrate de Periklès. Sans doute, ni ce dernier ni aucun de ses contemporains n'auraient pu réussir dans un tour semblable.

Le fait, et la critique de ce fait, actuellement sous nos yeux, sont expliqués d'une manière remarquable par un fait analogue raconté dans un chapitre précédent (V. tom. IV, c. I). Presque à la même époque que ce stratagème de Pisistrate, les Lacédæmoniens et les Argiens convinrent de décider, par un combat de trois cents champions d'élite, leur dispute au sujet du territoire de Kynuria. Le combat fut livré réellement, et l'héroïsme d'Othryadès, le seul Spartiate survivant, a déjà été raconté. Dans la onzième année de la guerre du Péloponnèse (presque à l'époque, on à peu près, à laquelle nous pouvons concevoir qu'Hérodote avait terminé son histoire), les Argiens, concluant un traité avec Lacédæmone, y introduisirent comme clause la liberté de faire revivre leurs prétentions sur Kynuria, et de décider de, nouveau la dispute par un combat de champions choisis. Les Lacédæmoniens de ce temps considérèrent cette proposition comme une folie extrême, — le même moyen que celui auquel on avait eu réellement recours un siècle auparavant. C'est ici un autre cas dans lequel le changement de point de vue et le progrès de tendances positives dans l'esprit grec nous sont signalés d'une manière non moins forte que par la critique d'Hérodote sur Phylakos-Athênê.

Ister (un des Atthidographes du troisième siècle av. J.-C.) et Antiklès publièrent des livres relatifs aux manifestations ou épiphanies personnelles des dieux, v. *Istri Fragm.* 33-37, éd. Didot. Si Pisistrate et Megaklès ne s'étaient jamais querellés, leur stratagème commun aurait pu continuer de passer pour une épiphanie véritable, et être compris comme telle dans l'ouvrage d'Ister. J'ajouterai que la présence réelle des dieux aux fêtes célébrées en leur honneur était une idée continuellement présente à l'esprit des Grecs.

Les Athéniens ajoutaient complètement foi à l'apparition du dieu Pan à Pheidippidès le courrier, dans sa marche vers Sparte, un peu avant la bataille de Marathôn (Hérodote, VI, 105), et Hérodote même ne la discute pas, bien qu'il diminue le caractère positif de l'histoire jusqu'à ajouter — *comme Pheidippidès lui-même le dit et le raconta publiquement aux Athéniens*. Ceux de qui il l'apprit le croyaient sincèrement ; tandis que, dans le cas de Phylakos, l'histoire lui fut contée d'abord comme une fable.

A Gela, en Sicile, vraisemblablement peu de temps avant ce rétablissement de Pisistrate, Têlinês (un des ancêtres du despote Gelôn) avait ramené à Gela *quelques exilés sans aucune force armée, mais seulement au moyen des cérémonies et des accessoires sacrés des déesses souterraines* (Hérodote, VII, 153). Hérodote ne nous dit pas les détails qu'il avait appris au sujet de la manière dont s'était accompli ce rétablissement à Gela ; mais son langage général donne à entendre que c'étaient des détails remarquables, et qu'ils auraient pu jeter du jour sur l'histoire de Phylakos-Athênê.

¹ Hérodote, I, 61.

² Sur Lygdamis, v. Athénée, VIII, p. 348, et la citation qu'il fait de l'ouvrage perdu d'Aristote sur les *Ἠολιτεῖαι* grecques ; et Aristote, *Politique*, V, 5, 1.

Marathôn sans l'inquiéter, et de rassembler ses partisans tant de la cité que de la campagne. Ce ne fût que lorsqu'il quitta Marathôn et qu'il eut atteint Pallênê dans sa route vers Athènes, qu'ils ouvrirent la campagne contre lui. De plus, leur conduite, même lorsque les deux armées furent en présence, doit avoir été extrêmement négligente ou très corrompue ; car Pisistrate trouva moyen de les attaquer à l'improviste, et de mettre leurs forces en déroute presque sans résistance. De fait, ce qui se passa eut tout à fait l'air d'une trahison concertée. Car les troupes défaites, bien que n'étant pas poursuivies, se dispersèrent, dit-on, et retournèrent sur-le-champ dans leurs foyers pour obéir à la proclamation de Pisistrate, qui continua sa marche vers Athènes et se trouva maître pour la troisième fois¹.

Après cette troisième entrée heureuse, il prit des précautions vigoureuses pour rendre son séjour permanent. Les Alkmæonides et leurs partisans immédiats s'exilèrent. Mais il saisit les enfants de ceux qui restèrent et dont les sentiments lui étaient suspects, les garda comme otages qui lui répondraient de la conduite de leurs parents, et les plaça à Naxos, les confiant aux soins de Lygdamis. De plus, il se procura d'un corps puissant de mercenaires thraces, payés au moyen de taxes levées sur le peuple², et il eut soin de se concilier la faveur des dieux en purifiant l'île sacrée de Délos. Tous les cadavres qui avaient été ensevelis en vue du temple d'Apollon furent exhumés et enterrés de nouveau à une plus grande distance. A cette époque, la fête de Délos, suivie par les Ioniens asiatiques et par les insulaires, et à laquelle Athènes naturellement se rattachait particulièrement, — doit avoir commencé à perdre de son ancienne magnificence ; car, l'asservissement des cités ioniennes continentales par Cyrus avait été déjà accompli, et le pouvoir de Samos, bien qu'augmenté sous le despote Polykratès, semble avoir grandi aux dépens et pour la ruine des îles ioniennes plus petites. En partie d'après les mêmes sentiments qui l'amènèrent à purifier Délos, — en partie comme acte de vengeance de parti contre ses ennemis, Pisistrate fit raser les maisons des Alkmæonides, et déterrer, et jeter hors du pays les corps des membres décédés de cette famille³.

Cette troisième et dernière période du règne de Pisistrate dura plusieurs années, jusqu'à sa mort en 527 avant J.-C. On dit qu'il fut si doux de caractère, qu'il se laissa même une fois mettre en cause devant le sénat de l'aréopage ; cependant, comme nous savons qu'il avait à entretenir un corps considérable de mercenaires thraces avec les fonds du peuple ; nous pencherons à expliquer cette louange relativement plutôt que positivement. Thucydide affirme que tant lui que ses fils gouvernèrent dans un esprit sage et vertueux, ne levant sur le peuple qu'une taxe de 5 pour 100 sur le revenu⁴. C'est là un bel éloge venant d'une telle

¹ Hérodote, I, 63.

² Hérodote, I, 64.

³ Isocrate, *Or.* XVI. *De Bigis*, c. 351.

⁴ Pour ce qu'avancent Boeck, le Dr Arnold et le Dr Thirlwall, à savoir que Pisistrate avait levé un dixième ou taxe de dix pour cent, et que ses fils la réduisirent à la moitié, je ne trouve pas de garant suffisant ; certainement la lettre apocryphe de Pisistrate à Solôn ans Diogène de Laërte (I, 53) ne doit pas être considérée comme prouvant quelque chose. Bœckh, *Public Economy of Athens*, B. III, c. 6 (I, 351, Allemand) ; Dr Arnold, *ad Thucyd.*, VI, 34 ; Dr Thirlwall, *Hist. of Gr.*, ch. XI, p. 72-74. Idomeneus (ap. Athenæ, XII, p. 533) croit que les fils de Pisistrate se livrèrent à des plaisirs beaucoup plus coûteux et plus oppressifs pour le peuple que leur père.

Hérodote (I, 64) nous dit que Pisistrate amena du Strymôn des soldats mercenaires, mais qu'il leva en Attique l'argent pour les payer. C'est sur ce passage, apparemment, que le Dr Thirlwall a fondé une assertion (p. 68), pour laquelle, dans ma première édition, je n'ai pas vu son autorité. — *II* (Pisistrate) *possédait sur le Strymôn, en Thrace, des terres qui lui fournissaient un revenu*

autorité, bien qu'il semble que nous devions avoir quelque égard pour cette circonstance, que Thucydide se rattachait par ses ancêtres à la famille des Pisistratides¹. Le jugeait d'Hérodote est aussi, très favorable relativement à Pisistrate ; celui d'Aristote est favorable, bien que tempéré, puisqu'il renferme ces despotes dans la liste de ceux qui entreprirent les travaux publics et sacrés dans le dessein arrêté d'appauvrir aussi bien que d'occuper leurs sujets. Ce qui vient à l'appui de cette supposition, c'est l'échelle prodigieuse sur laquelle le temple de Zeus Olympios, à Athènes, fut commencé par Pisistrate, — échelle dépassant de beaucoup soit le Parthénon, soit le temple d'Athênê-Polias, qui furent néanmoins élevés tous deux à une époque plus récente, où les ressources d'Athènes étaient incontestablement² plus considérables et où sa disposition à une piété démonstrative n'était certainement diminuée en aucune sorte. Il le laissa inachevé, et il ne fut jamais complété avant que l'empereur romain Adrien entreprît cette tâche. En outre, Pisistrate introduisit la grande fête Panathénaïque, célébrée tous les quatre ans, dans la troisième année Olympique : la fête Panathénaïque, désormais appelée la Petite Fête, fut encore continuée.

J'ai déjà mentionné, en grand détail, le soin qu'il mit à se procurer des copies complètes et exactes des poèmes homériques, aussi bien qu'à perfectionner la récitation de ces poèmes à la fête Panathénaïque, — mesure pour laquelle nous lui devons beaucoup de reconnaissance, mais qui a été interprétée d'une manière erronée par divers critiques, ainsi que nous l'avons démontré. Il réunit probablement aussi les ouvrages d'autres poètes, appelés par Aulu-Gelle³, dans un langage qui ne convient pas bien au sixième siècle avant J.-C., une bibliothèque ouverte au public. Le service qu'il rendit ainsi doit avoir été extrêmement important à une époque où l'écriture et la lecture n'étaient pas

considérable. Indubitablement les mots d'Hérodote justifient l'explication du Dr Thirlwall ; mais ils sont compatibles aussi avec une explication différente, qui me semble dans le cas actuel la seule vraie : en rapportant que *Pisistrate réunit les soldats mercenaires du Strymôn et l'argent dans son pays*. S'il avait besoin de mercenaires, les bords du Strymôn, avec la population thrace adjacente, étaient le lieu naturel pour les chercher. Mais je regarde comme extrêmement improbable *qu'il possédât sur le Strymôn des terres qui lui fournissaient un revenu considérable*. Si ce fait peut être admis, nous devons supposer qu'il avait fondé une ville à l'embouchure du Strymôn, ou qu'il avait pris une part importante à sa fondation. Car des propriétés foncières privées et considérables, possédées par un homme dans le territoire d'une cité étrangère, étaient à cette époque une chose rare assurément, sinon entièrement inconnue. Mais si Pisistrate avait établi une colonie à l'embouchure du Strymôn, nous devrions certainement en avoir entendu parler davantage dans la suite. Elle aurait été conservée par Hippias quand il fut chassé d'Athènes, et Hérodote (V, 65-94) nous en aurait dit sûrement quelque chose à cette occasion. De plus, l'embouchure du Strymôn était une position capitale, plus convoitée peut-être que toute autre par des Grecs entreprenants, et vigoureusement gardée par les Thraces Edoniens. S'il y avait eu là une colonie établie par Pisistrate, nous aurions dû en trouver quelque mention faite par Hérodote ou par Thucydide, quand ils font allusion aux actes d'Histiæos, d'Aristagoras et des Athéniens, se rattachant à l'établissement subséquent de la localité, et se terminant à la fin par la fondation d'Amphipolis (Hérodote, V, 11, 23, 94 ; Thucydide, IV, 102).

¹ Hermippos (ap. Marcellin, *Vie de Thucydide*, p. IX), et le Scholiaste de Thucydide (I, 20) affirment que Thucydide se rattachait aux Pisistratidæ par la parenté. La manière dont il parle d'eux appuie certainement l'assertion, non seulement en ce qu'il mentionne deux fois leur histoire, une fois brièvement (I, 20), et une seconde fois avec une longueur considérable (VI, 54-59), bien qu'elle ne se trouve pas comprise dans les limites mêmes de son époque, — mais aussi en ce qu'il annonce si expressément sa propre connaissance personnelle de leurs relations de famille (VI, 55). Aristote (*Politique*, V, 9, 21) mentionne comme un bruit que Pisistrate obéit à la citation de paraître devant l'Aréopage ; Plutarque ajoute que la personne qui l'avait cité ne partit pas pour soutenir la cause (*Solôn*, 31), ce qui n'est pas du tout surprenant : cf. Thucydide, VI, 56, 57.

² Aristote, *Politique*, V, 9, 4 ; Dikæarque, *Vita Græciæ*, p. 140-166, éd. Fuhr ; Pausanias, I, 18, 8.

³ Aulu-Gelle, *N. A.*, VI, 17.

répandues air loin. Son fils Hipparchos eut le même goût, prenant plaisir à la société des poètes les plus éminents de l'époque¹, — Simonide, Anakreon et Lasos ; pour ne pas mentionner l'Athénien mystique Onomakritos, qui, bien que ne prétendant pas lui-même au don de prophétie, passait pour le propriétaire et l'éditeur des diverses prophéties attribuées à l'ancien nom de Musæos². Les Pisistratides, bien versés dans ces prophéties, y attachaient une grande valeur et veillaient à leur intégrité avec tant de soin qu'Onomakritos, étant surpris dans une occasion à y faire des interpolations, fut pour cet acte banni par Hipparchos. Les statues d'Hermès élevées par ce prince ou par ses amis personnels dans diverses parties de l'Attique³, et sur lesquelles étaient gravées de courtes sentences morales, sont vantées par l'auteur du dialogue platonique appelé Hipparque, avec une exagération qui approche de l'ironie. Il est certain, cependant, que les fils de Pisistrate, aussi bien que lui-même, furent exacts à remplir les obligations religieuses de l'État et ornèrent la cité de plusieurs manières, et particulièrement la fontaine Kallirhoê. Ils conservèrent, dit-on, les formes préexistantes des lois, et de la justice, prenant seulement toujours soin de garder pour eux-mêmes et pour leurs adhérents les charges puissantes de l'État et le pouvoir dans sa réalité complète. En outre, ils furent modestes et populaires dans leur conduite personnelle, et charitables envers les pauvres. Cependant il se présente un exemple frappant, d'inimitié peu scrupuleuse ; c'est le meurtre de Kimôn, qu'ils firent tuer de nuit par le bras d'assassins soudoyés⁴. Il y a toutefois de bonnes raisons pour croire que le gouvernement, tant de Pisistrate que de ses fils, fut en pratique généralement doux jusqu'après la mort d'Hipparchos, immolé par Harmodios et Aristogeitôn ; événement après lequel Hippias, le frère survivant, devint inquiet, cruel et oppressif pendant les quatre dernières années de son règne. C'est de lui que la dureté de cette dernière période laissa dans l'esprit athénien⁵, contre la dynastie en général, cette haine profonde et impérissable que Thucydide n'admet qu'avec répugnance : il s'efforce de démontrer qu'elle ne fut méritée ni par Pisistrate, ni d'abord par Hippias.

Pisistrate laissa trois fils légitimes : Hippias, Hipparchos et Thessalos. L'opinion générale à Athènes, parmi les contemporains de Thucydide, était qu'Hipparchos était l'aîné des trois et lui avait succédé. Cependant l'histoire déclare expressément que c'est une erreur, et il certifie sous sa propre responsabilité qu'Hippias fut à la fois le fils aîné et le successeur. Une telle assertion de sa part, fortifiée par certaines raisons qui en elles-mêmes ne sont pas très concluantes, est une raison -suffisante pour établir notre opinion, d'autant plus qu'Hérodote appuie la même version ; mais nous sommes surpris d'un tel degré de négligence historique dans le public athénien, et vraisemblablement même dans Platon⁶, sur un sujet à la fois intéressant et relativement récent. Pour diminuer cette surprise et expliquer comment le nom d'Hipparchos en vint à remplacer celui d'Hippias dans les discours populaires, Thucydide raconte la mémorable histoire d'Harmodios et d'Aristogeitôn.

¹ Hérodote, VII, 6 ; Pseudo-Platon, *Hipparque*, p. 229.

² Hérodote, V, 93 ; VII, 6. V. Pausanias, I, 22, 7. Comparez, au sujet des tendances littéraires des Pisistratides, Nitzsch, *De Historiâ Homeri*, c. 30, p. 168.

³ Philochore, *Fragmenta* 69, édition Didot ; Platon, *Hipparque*, p. 230.

⁴ Hérodote, VI, 38-103 ; Théopompe, ap. Athenæ, XII, p. 533.

⁵ Thucydide, VI, 53 ; Pseudo-Platon, *Hipparque*, p. 230 ; Pausanias, I, 23, 1.

⁶ Thucydide, I, 20, au sujet de l'opinion générale du public athénien à son époque.

Le Pseudo Platon, dans le dialogue appelé *Hipparque*, adopte cette opinion, et le vrai Platon dans son *Symposion* (c. 9, p. 182) semble l'appuyer.

De ces deux citoyens athéniens¹, appartenant tous deux à l'ancienne gens appelée Gephyraei, le premier était un beau jeune homme, attaché au second par une amitié mutuelle et une intimité dévouée que les mœurs grecques ne condamnaient ; pas. Hipparchos fit à Harmodios des propositions qui furent repoussées, mais qui, aussitôt qu'elles furent connues d'Aristogiton, excitèrent à la fois sa jalousie et ses craintes que le prétendant désappointé n'employât la force, — craintes justifiées par les actes non inusités chez les despotes grecs², et par l'absence de toute protection légale contre un outrage venant de si haut lieu. Sous l'empire de ces sentiments, il commença à chercher de tous côtés, de la meilleure manière qu'il pût, quelques moyens d'abattre le despotisme. Cependant Hipparchos, bien que ne nourrissant aucun dessein de violence, fut si irrité du refus d'Harmodios, qu'il ne put être satisfait qu'en faisant quelque chose pour l'insulter ou l'humilier. Afin de cacher le motif d'où résultait réellement l'insulte, il la fit non pas directement à Harmodios, mais à sa sœur. Il fit inviter un jour la jeune fille à prendre sa place dans une procession religieuse, comme une des Kanêphoræ ou porteuses de corbeilles, selon la coutume usitée à Athènes. Mais quand elle arriva à l'endroit où étaient rassemblées les jeunes filles ses compagnes, elle fut renvoyée avec mépris comme indigne d'une fonction si respectable, et on désavoua l'invitation qui lui avait été adressée³.

Une insulte faite ainsi publiquement remplit Harmodios d'indignation et exaspéra encore plus les sentiments d'Aristogiton. Tous deux, résolus à tout hasard à mettre fin au despotisme, concertèrent des moyens d'agression avec un petit nombre d'associés choisis. Ils attendirent la fête des Grandes Panathénées, où le corps des citoyens avait coutume de monter à l'acropole en procession armée, avec lance et bouclier, ce jour étant le seul dans lequel un corps armé pouvait se réunir sans éveiller de soupçon. Les conspirateurs vinrent armés comme le reste des citoyens, mais portant en outre des poignards cachés. Harmodios et Aristogiton se chargèrent de tuer de leurs propres mains les deux Pisistratides, tandis que les autres promirent de s'avancer immédiatement pour les protéger contre les mercenaires étrangers ; et bien que le nombre total des personnes engagées dans le complot fût peu considérable, ils comptaient sur les sympathies spontanées des assistants armés qui feraient un effort pour reconquérir leurs libertés, aussitôt que le coup serait une fois frappé. 'Le jour de la fête étant

¹ Hérodote, V, 55-58. Plutarque affirme qu'Harmodios était du dème Aphidnæ (Plutarque, *Symposiaca*, I, 10, p. 628).

On doit se rappeler qu'il mourut avant l'introduction des dix tribus et avant la reconnaissance des dèmes comme éléments politiques dans la république.

² Pour les terribles effets produits par cette crainte de ὕβρις εἰς τὴν ἡλικίαν, v. Plutarque, *Kimôn*, I ; Aristote, *Politique*, V, 9, 17.

³ Thucydide, VI, 56.

Le Dr Arnold, dans sa note, suppose que cette exclusion de la sœur d'Harmodios par les Pisistratides peut avoir été fondée sur la circonstance qu'elle appartenait à la gens Gephyraei (Hérodote, V, 57) ; son sang étranger et son état d'ἀτιμος à certains égards la rendaient (selon lui) inhabile à servir au culte des dieux d'Athènes.

Il n'y a pas de raison positive à l'appui de la conjecture du Dr Arnold, à laquelle semble de plus s'opposer virtuellement le récit de Thucydide, qui représente clairement le traitement fait à cette jeune femme comme une insulte calculée, concertée à l'avance. S'il avait existé quelque motif assignable d'exclusion, tel que celui que suppose le Dr Arnold, amenant à conclure que les Pisistratides ne pouvaient l'admettre sans violer une coutume religieuse, Thucydide aurait difficilement négligé d'y faire allusion, car cette circonstance aurait amoindri l'insulte ; et en effet, dans cette supposition, on aurait fait passer l'envoi de l'invitation primitive pour une erreur accidentelle. J'ajouterai que Thucydide, bien qu'il ne manque en rien à ses devoirs de vérité historique, n'est évidemment pas disposé à omettre quelque chose qui puisse être dit en faveur des Pisistratides sans violer la vérité.

arrivé, Hippias, avec ses gardes du corps étrangers autour de lui, était occupé à ranger pour la procession les citoyens armés, dans le Kerameikos (Céramique), en dehors, des portes, quand Harmodios et Aristogeiton s'approchèrent avec des poignards cachés pour exécuter-leur projet. Dans ce moment, ils furent atterrés de voir un de leurs complices parler familièrement avec Hippias, que tout homme pouvait aborder facilement. Ils en conclurent immédiatement que le complot était trahi. S'attendant à être arrêtés, et poussés à un état de désespoir, ils résolurent au moins de ne pas mourir sans s'être vengés sur Hipparchos, qu'ils trouvèrent en dedans des portes de la ville, près de la chapelle appelée le Leôkorion, et immédiatement ils le frappèrent à mort. Les gardes de son escorte tuèrent Harmodios sur-le-champ, tandis qu'Aristogeiton, sauvé pour le moment par la foule environnante, fut pris plus tard, et périt dans les tortures auxquelles on le soumit pour lui faire révéler ses complices¹.

La nouvelle parvint rapidement à Hippias dans le Kerameikos ; il l'apprit avant les citoyens armés qui étaient près de lui et attendaient solidement l'ordre pour commencer la procession. Avec un sang-froid extraordinaire, il profita de cet instant précieux que lui fournissait ce qu'il avait appris le premier et s'avança vers eux, — leur ordonnant de déposer leurs armes pour quelques instants, et de s'assembler sur un terrain adjacent. Ils obéirent sans concevoir de soupçon ; — alors il donna ordre à ses gardes de s'emparer des armes déposées. Étant maintenant maître incontesté, il s'empara des personnes de tous ceux des citoyens dont il se défiait, — particulièrement de tous ceux qui avaient des poignards sur eux, armes qu'il n'était pas d'usage de porter à la procession Panathénaïque.

Tel est le mémorable récit d'Harmodios et d'Aristogeiton, particulièrement précieux en ce qu'il vient tout entier de Thucydide². Posséder un grand pouvoir, — être au-dessus de toute contrainte légale, — inspirer une crainte extraordinaire, — c'est un privilège tellement convoité par les géants parmi l'humanité, que nous pouvons bien signaler ces cas où il est même pour eux une source de malheurs. La crainte inspirée par Hipparchos de desseins qu'il ne nourrissait pas réellement, mais qu'il était de nature à nourrir et capable d'exécuter sans obstacle, fut en cette occasion la principale cause de sa mort.

La conspiration détaillée ici eut lieu en 514 avant J.-C., pendant la treizième année du règne d'Hippias, qui dura encore quatre ans, jusqu'en 510 avant J.-C. Ces quatre dernières années, dans l'opinion du public athénien, comptaient pour tout son règne ; qui plus est, maintes personnes commirent l'erreur historique plus grande encore de retrancher complètement ces quatre dernières années et de supposer que la conspiration d'Harmodios et d'Aristogeiton avait renversé le gouvernement pisistratide et délivré Athènes. Des poètes et des philosophes partagèrent également cette croyance, qui est distinctement exposée dans le beau et populaire Skolion ou chant sur le sujet ; les deux amis y sont célébrés comme les auteurs de la liberté à Athènes : *Ils tuèrent le despote et donnèrent à Athènes des lois équitables*³. Un si inestimable présent suffisait seul pour

¹ Thucydide, VI, 58. Cf. Polyen, I, 22 ; Diodore, *Fragm.*, lib. X, p. 62, vol. IV, éd. Wess. ; Justin, II, 9. V. aussi une bonne note du Dr Thirlwall sur le passage, *Histor. of Greec.*, vol. II, c. IX, p. 77, 2e éd. Je crois avec lui que nous pouvons bien expliquer la phrase peu distincte de Thucydide par les renseignements plus précis d'auteurs plus récents qui font mention de la torture.

² Thucydide, I, 20 ; VI, 54-59 ; Hérodote, V, 55, 56 ; VI, 123 ; Aristote, *Politique*, V, 8, 9.

³ V. les mots du chant, ap. Athenæum, XV, p. 691.

graver dans les esprits de la, démocratie subséquente les noms de ceux qui l'avaient payé de leur vie. De plus, nous devons, nous rappeler que le rapport intime qui existait entre les deux faits, bien que repoussant aux yeux du lecteur moderne, était regardé, à Athènes avec sympathie, — de sorte que l'histoire s'empira de l'esprit athénien par la veine du roman conjointement avec celle du patriotisme. Harmodios et Aristogeitôn furent célébrés dans la suite comme ayant conquis la liberté athénienne, dont ils étaient les protomartyrs. Des statues furent élevées en leur honneur peu après l'expulsion définitive des Pisistratides ; une immunité de taxes et de charges publiques fut accordée aux descendants de leurs familles, et l'orateur qui proposa l'abolition de ces immunités, à une époque où elles avaient été multipliées d'une manière abusive, ne fit qu'une exception spéciale et en faveur de cette lignée respectée¹. Et puisque le nom d'Hipparchos était universellement connu comme celui de la personne tuée, nous découvrons comment il se fit qu'il en vint à être pris par un public dénué de critique pour le membre prédominant de la famille Pisistratide, — le fils aîné et le successeur de Pisistrate, — le despote régnant, — tandis qu'Hippias fut relativement négligé. Le même public se plaisait probablement à entendre, relativement à cette période pleine d'événements, maintes autres anecdotes², auxquelles il n'ajoutait pas une foi moins vive, bien qu'elles ne pussent être prouvées.

Quelle qu'ait pu être la modération antérieure d'Hippias, l'indignation que lui causa la mort de son frère, et la crainte qu'il ressentit pour sa vie³, l'engagèrent dès lors à y renoncer complètement. Il est attesté et par Thucydide et par Hérodote, et cela na souffre pas de doute, qu'il fit désormais un usage dur et cruel de son pouvoir, qu'il mit à mort un nombre considérable de citoyens. Nous trouvons aussi un renseignement qui n'est nullement, improbable en lui-même et qu'affirment à la fois Pausanias et Plutarque, — autorités secondaires, cependant encore suffisamment croyables dans le cas actuel, — c'est qu'il fit torturer jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Leæna, maîtresse d'Aristogeitôn, afin de lui arracher une révélation des secrets et des complices de son amant⁴. Mais comme il ne pouvait pas ne point sentir que ce système de terrorisme était plein de péril pour lui-même, il songea à s'assurer un abri et une aide dans le cas où il serait chassé d'Athènes. Dans cette pensée, il chercha à s'unir avec Darius, roi de Perse, — union grosse de conséquences qui seront développées ci-après. Æantidês, fils d'Hippoklos, despote de Lampsakos sur l'Hellespont, jouissait, à cette époque, d'une grande faveur auprès du monarque persan, ce qui engagea Hippias à lui donner sa fille Archedikê en mariage ; honneur, non médiocre pour le despote de Lampsakos, aux yeux de Thucydide⁵. Pour expliquer comment

L'épigramme de Simonide de Keôs (*Fragm.* 132, éd. Bergk, ap. Hephæstion, c. 14, p. 26, éd. Gaisf.) implique une croyance semblable ; et les passages dans Platon, *Symposion*, p. 182, dans Aristote, *Politique*, V, 8, 21, et Arrien, *Expéd. Alex.*, IV, 10, 3.

¹ Hérodote, VI, 109. Démosthène, *adv. Leptin*, c. 27, p. 495 ; *cont. Meidiam*, c. 47, p. 569 ; et le serment prescrit dans le *Psephisme* de Demophantos — Andocide, *De Mysteriis*, p. 13 ; Pline, *H. N.*, XXXIV 4-8. ; Pausanias I, 8, 5 ; Plutarque, *Aristeidês*, 27.

Les statues furent emportées d'Athènes par Xerxês, et rendues aux Athéniens par Alexandre après la conquête de la Perse (Arrien, *Exp. Al.*, III, 16, 14 ; Pline, *H. N.*, XXXIV, 4-8).

² On peut voir, une de ces histoires dans Justin, II, 9, — qui donne à Hipparchos le nom de Dioklês, — *Diocles alter ex filiis, per vim stupratâ virgine, a fratre puellæ interficitur*.

³ Ἡ γὰρ δειλὴς φονικώτατον ἐν ταῖς τυραννίσιν, fait observer Plutarque (*Artaxerxês*, c. 25).

⁴ Pausanias, I, 23, 2 ; Plutarque, *De Garrulitat.*, 15. 897 ; Polyen, VIII, 45 ; Athénée, XIII, p. 596.

⁵ Nous pouvons difficilement nous tromper en donnant cette interprétation aux mots de Thucydide (VI, 59).

Quelques tours et quelques fraudes en fait de finances sont attribués à Hippias par l'auteur du second livre, faussement attribué à Aristote, des *Æconomica* (II, 4). Je fais peu de cas des

Hippias en vint à s'arrêter à cette ville, il est nécessaire de dire quelques mots de la politique étrangère des Pisistratides.

Nous avons déjà mentionné que les Athéniens, même dès le temps du poète Alcée, avaient occupé Sigeion dans la Troade et y avaient fait la guerre aux 117itylenoeens, de sorte que leurs acquisitions dans ces contrées datent d'une époque antérieure à Pisistrate. C'est probablement à cause de cette circonstance que, dans la première partie de son règne les Thraces Dolonkiens, habitants de la Chersonèse sur le côté opposé de l'Hellespont, s'adressèrent à eux pour obtenir leur aide contre leurs puissants voisins, la tribu thrace des Absinthiens. Une occasion s'offrait ainsi d'envoyer une colonie, afin d'acquérir pour Athènes cette importante péninsule. Pisistrate entra volontiers dans le projet, tandis que Miltiadês, fils de Kypselos, noble Athénien, supportant impatiemment son despotisme, ne fut pas moins charmé de se mettre en avant pour l'exécuter ; son départ et celui d'autres mécontents en qualité de fondateurs d'une colonie convenaient aux desseins de tout le monde. Selon le récit d'Hérodote, — à la fois pieux et pittoresque, et sans doute circulant comme authentique aux jeux annuels que les Chersonésiens, même à son époque, célébraient en l'honneur de leur œkiste, — c'est le dieu de Delphes qui ordonne l'entreprise et désigne les individus. Les chefs des malheureux Dolonkiens, allant à Delphes pour implorer assistance afin de se procurer des colons grecs, reçurent l'ordre de prendre pour leur œkiste l'individu qui le premier leur donnerait l'hospitalité quand ils quitteraient le temple. Ils s'en allèrent et marchèrent tout le long de ce qu'on appelait la Route Sacrée, entre la Phokis et la Bœôtia, menant à Athènes, sans recevoir une seule invitation hospitalière. Enfin ils entrèrent à Athènes et passèrent à côté de la maison de Miltiadês, tandis que lui-même était assis devant elle. Voyant des hommes dont le costume et les armes indiquaient des étrangers, il les invita à entrer dans sa maison et les traita avec bonté ; alors ils lui apprirent qu'il était l'homme désigné par l'oracle, et le conjurèrent de ne pas refuser son concours. Après avoir demandé pour lui-même personnellement l'opinion de l'oracle, et avoir reçu une réponse affirmative ; il consentit, et fit voile comme œkiste vers la Chersonèse, à la tête d'un corps d'émigrants athéniens¹.

Ayant atteint cette péninsule, et ayant été établi despote de la population thrace et athénienne mêlée, il fortifia sans perdre de temps l'isthme étroit par un mur s'étendant en travers de Kardia à Paktya, distance d'environ quatre milles et demi (= 7 kilomèt. 200 mètr.) ; de sorte que, pour le moment, les invasions des Absinthiens furent efficacement arrêtées², bien que la protection n'ait pas été continuée d'une manière permanente. Il eut aussi une guerre à soutenir contre

renseignements que renferme ce traité relativement à des personnes d'une date reculée, telles que Kypselos et Hippias : quant aux faits de la période subséquente de la Grèce, entre 450-300 avant J.-C., les moyens d'information qu'avait l'auteur le rendront sans doute un témoin meilleur.

¹ Hérodote, VI, 36, 37.

² Ainsi les Scythes se jetèrent dans la Chersonèse même pendant le gouvernement de Miltiadês, fils de Kimôn, neveu de Miltiadês l'œkiste, environ quarante ans après que le mur eut été élevé (Hérodote, VI, 40). Ensuite Periklês rétablit le mur transversal, en envoyant en Chersonèse une nouvelle bande de mille colons athéniens (Plutarque, *Periklês*, c. 19) ; enfin, Derkyllidas le Lacédæmonien le construisit de nouveau, par suite des vives plaintes que faisaient entendre les habitants au sujet de leur condition sans défense — vers 397 avant J : C. (Xénophon, *Helléniques*, III, 2, 8-10). Cependant la protection fut si imparfaite, qu'environ un demi-siècle après, pendant les premières années des conquêtes de Philippe de Macédoine, on nourrit l'idée de couper l'isthme et de transformer la péninsule en île (Démosthène, *Philipp.*, II, p. 92, et *De Haloneso*, c. 10, p. 86) ; idée toutefois qui ne fut jamais mise à exécution.

Lampsakos sur le côté asiatique du détroit ; mais il eut le malheur de tomber dans une embuscade et d'être fait prisonnier. Il ne conserva la vie que grâce à l'intervention immédiate de Crésus, roi de Lydie, jointe à de véhémentes menaces adressées aux Lampsakéniens, qui se trouvèrent dans l'obligation de relâcher le prisonnier. Miltiadès avait acquis une grande faveur auprès de Crésus ; on ne nous dit pas de quelle manière. Il mourut sans enfants quelque temps après, tandis que son neveu Stesagoras, qui lui succéda, périt assassiné quelque temps après la mort de Pisistrate à Athènes¹.

L'expédition de Miltiadès en Chersonèse doit avoir été faite bientôt après la première usurpation de Pisistrate ; puisque même son emprisonnement par les Lampsakéniens arriva avant la ruine de Crésus (546 av. J.-C.). Mais ce ne fut que beaucoup plus tard, — probablement pendant la troisième et la plus puissante période de Pisistrate, que ce dernier entreprit son expédition contre Sigeion dans la Troade. Cette ville paraît être tombée entre les mains des Mitylénæens. Pisistrate la reprit² et y mit son fils illégitime Hegesistratos comme despote. Les Mitylénæens peuvent avoir été affaiblis à cette époque (à un moment quelconque entre 537 et 527 av. J.-C.), non seulement par les progrès rapides de la conquête persane sur le continent, mais encore par la défaite ruineuse qu'ils subirent de la part de Polykratès et des Samiens³. Hegesistratos défendit la place contre diverses tentatives hostiles pendant tout le règne d'Hippias, de sorte que les possessions athéniennes dans ces régions comprenaient à cette époque et la Chersonèse et Sigeion⁴. C'est en Chersonèse qu'Hippias envoya Miltiadès, neveu du premier œkiste, comme gouverneur, après la mort de son frère Stesagoras. Le nouveau gouverneur trouva un grand mécontentement dans la péninsule, mais il réussit à en triompher, en surprenant et en emprisonnant les principaux personnages de chaque ville. De plus, il prit à sa solde un régiment de cinq cents mercenaires et épousa Hegesipylè, fille du roi thrace Oloros⁵. Ce doit avoir été vers 518 avant J.-C. que le second Miltiadès se rendit en Chersonèse⁶. Il semble avoir été obligé de la quitter pendant un temps, après l'expédition de Darius en Scythie, pour avoir encouru l'hostilité des Perses ; mais il y fut depuis le commencement de la révolte ionienne jusqu'à 493 avant J.-C. environ, c'est-à-dire deux ou trois ans avant la bataille de Marathôn, occasion dans laquelle nous le trouverons à la tête de l'armée athénienne.

La Chersonèse et Sigeion cependant, bien que possessions athéniennes, étaient alors tributaires et indépendantes de la Perse. Ce fut sur la Perse qu'Hippias, pendant ses dernières années d'alarme ; jeta les yeux pour trouver un appui dans le cas où il serait chassé d'Athènes ; il compta sur Sigeion comme sur un asile, et sur Æantidès aussi bien que sur Darius comme sur un allié. Ni l'une ni les autres ne lui firent défaut.

¹ Hérodote, VI, 38, 39.

² Hérodote, V, 94. J'ai déjà dit que je regarde cette guerre comme différente de celle dans laquelle le poète Alcée fut engagé.

³ Hérodote, III, 39.

⁴ Hérodote, VI, 104, 139, 140.

⁵ Hérodote, VI, 39-103. Cornelius Nepos, dans sa *Vie de Miltiadès*, confond dans une seule biographie les aventures de deux personnages — de Miltiadès, fils de Kypselos l'œkiste — et de Miltiadès, fils de Kimôn, vainqueur de Marathôn — de l'oncle et du neveu.

⁶ Il n'y a rien que je sache pour marquer la date, si ce n'est qu'elle fut antérieure à la mort d'Hipparchos en 514 avant J.-C., et aussi antérieure à l'expédition de Darius contre les Scythes (environ 516 av. J.-C.) dans laquelle Miltiadès fut engagé. V. les *Fasti Hellenici* de M. Clinton, et J. M. Schultz, *Beitrag zu genaueren Zeitbestimmungen der Hellen. Geschichten von der 63sten bis zur 72sten Olympiade*, p. 165, dans les *Kieler Philologische Studien*, 1841.

Les mêmes circonstances qui alarmaient Hippias et rendaient sa domination en Attique à la fois plus oppressive et plus odieuse, tendaient naturellement à accroître les espérances de ses ennemis, les exilés athéniens, ayant à leur tête les puissants Alkmæônides. Croyant le moment favorable venu, ils entreprirent même une invasion en Attique, et occupèrent un poste appelé Leipsydriion, dans la chaîne de montagnes de Parnês, qui sépare l'Attique de la Bœôtie¹. Mais leurs projets échouèrent complètement. Hippias les défit et les repoussa hors du pays. Sa domination alors sembla assurée, car les Lacédæmoniens étaient avec lui dans les termes d'une amitié intime, et il avait pour allié Amyntas, roi de Macédoine, aussi bien que les Thessaliens. Cependant les exilés qu'il avait battus en rase campagne réussirent dans une manoeuvre inattendue, qui, favorisée par les circonstances, amena sa ruine.

Par suite d'un accident qui était arrivé dans l'année 548 avant J.-C.², le temple de Delphes avait été incendié et brulé. Réparer cette grave perte était un objet de sollicitude pour toute la Grèce ; mais la dépense demandée était excessivement lourde, et il semble qu'il se passa beaucoup de temps avant que l'argent pût être réuni. Les Amphiktyons décrétèrent qu'un quart des frais serait supporté par les Delphiens eux-mêmes, qui se trouvèrent si lourdement taxés par cette imposition qu'ils envoyèrent des députés dans toute la Grèce pour recueillir des souscriptions qui leur viendraient en aide, et reçurent entre autres dons, des colons grecs en Égypte, vingt mines, outre un présent considérable d'alun offert par le roi égyptien Amasis : leur libéral bienfaiteur Crésus tomba victime des Perses en 546 avant J.-C., de sorte que son trésor ne leur fut plus ouvert. La somme totale demandée était 300 talents³, (égale probablement à environ 115.000 liv. sterling = 2.875.000 fr.), total prodigieux à recueillir dans les cités grecques dispersées, qui ne reconnaissaient pas d'autorité souveraine commune, et chez lesquelles la proportion raisonnable à demander de chacune était difficile à déterminer à la satisfaction de tout le monde. A la fin cependant l'argent fut réuni, et les Amphiktyons furent en état de faire un contrat pour la construction du temple. Les Alkmæonides, qui avaient été toujours en exil depuis la troisième et définitive acquisition du pouvoir par Pisistrate, se chargèrent de l'entreprise. En exécutant le contrat, non seulement ils achevèrent le travail de la manière la meilleure, mais même ils allèrent beaucoup au delà des termes stipulés, employant du marbre de Paros pour la façade, où la matière prescrite était de la pierre grossière⁴. Comme nous l'avons fait remarquer auparavant dans le cas de

¹ Hérodote, V, 62. La malheureuse lutte de Leipsydriion devint dans la suite le sujet d'un chant populaire (Athénée, XV, p. 695) : v. Hesychius, v. *Λειψυδριον*, et Aristote, *Fragm.*, *Ἀθηναίων πολιτεία*, 37, éd. Neumann.

S'il est vrai qu'Alkibiadês, grand-père du célèbre Alkibiadês, prit part à cette lutte avec Kleisthênês et les exilés Alkmæonides (V. Isocrate, *De Bigis*, Or. XVI, p. 351), il doit avoir été un tout jeune homme.

² Pausanias, X, 5, 5.

³ Hérodote, I, 50 ; II, 180. J'ai pris les trois cents talents d'Hérodote comme étant des talents æginéens, qui sont à l'égard des talents attiques dans le rapport de 5 à 3. Les inscriptions prouvent que les comptes du temple étaient tenus par les Amphiktyons d'après l'échelle æginéenne de monnaies ; V. *Corp. Inscript.*, Bœckh, n° 1688, et Bœckh, *Métrologie*, VII, 4.

⁴ Hérodote, V, 62. Les mots de l'historien sembleraient impliquer qu'ils ne commencèrent à songer à ce projet de construire le temple qu'après la défaite de Leipsydriion, et une année ou deux avant l'expulsion d'Hippias, supposition tout à fait inadmissible, puisque le temple doit avoir pris quelques années à bâtir.

L'assertion vague et partielle contenue dans Philochore, affirmant que les Pisistratides firent brûler le temple delphien, et aussi qu'ils furent à la fin déposés par le bras victorieux des Alkmæonides

Pisistrate quand il était banni, nous sommes surpris de trouver des exilés (dont les biens avaient été confisqués), si abondamment munis d'argent ; à moins que nous ne devions supposer que Kleisthènès l'Alkmæônide, petit-fils du Sikyonien Kleisthènès¹, ait hérité par sa mère de richesses indépendantes de l'Attique, et les ait déposées dans le temple de Hêrê Samienne. Mais le fait est incontestable, et ils obtinrent une réputation signalée dans tout le monde hellénique par la manière libérale dont ils exécutèrent une entreprise si importante. Nous ne pouvons douter que cette construction n'ait pris un temps considérable. Il semble qu'elle fut achevée, autant que nous pouvons le conjecturer, une année ou deux environ après la mort d'Hipparchos, — 512 avant J.-C., — plus de trente ans après l'incendie.

Pour les Delphiens particulièrement, la reconstruction de leur temple sur une échelle si supérieure était le plus essentiel de tous les services, et leur reconnaissance envers les Alkmæonides fut grande en proportion. En partie grâce à ce sentiment, en partie au moyen de présents pécuniaires, Kleisthènès fut ainsi mis en état de travailler l'oracle dans des buts politiques, et d'appeler le bras puissant de Sparte contre Hippias. Toutes les fois qu'un Spartiate se présentait pour consulter l'oracle au sujet d'affaires soit publiques, soit privées, la réponse de la prêtresse était toujours la même : *Il faut délivrer Athènes*. La répétition constante de cet ordre finit par arracher à la piété des Lacédæmoniens un consentement forcé. Le respect pour le dieu triompha de leur fort sentiment d'amitié à l'égard des Pisistratides, et Anchimolios, fils d'Aster, fut envoyé par mer à Athènes à la tête d'une armée spartiate pour les chasser. Toutefois, en abordant à Phalêron, il les trouva déjà prévenus et préparés, et de plus renforcés par un millier de chevaux qu'ils avaient spécialement demandés à leurs alliés de Thessalia. Dans la plaine de Phalêron, cette dernière troupe agit particulièrement d'une manière efficace, de sorte que la division d'Anchimolios fut repoussée dans ses vaisseaux avec une grande perte, et que lui-même fut tué². L'armement défait avait probablement été peu considérable, et son échec ne fit qu'engager les Lacédæmoniens à en envoyer un plus grand sous le commandement de leur roi Kleomenès en personne, qui, dans cette occasion, se rendit en Attique par terre. En atteignant la plaine de Phalêron, il fut assailli par la cavalerie thessalienne ; mais il la repoussa d'une façon si courageuse, qu'elle tourna bride aussitôt et retourna dans son pays natal, abandonnant ses alliés avec une déloyauté qui n'était pas rare dans le caractère thessalien. Kleomenès continua sa marche jusqu'à Athènes sans rencontrer de nouvelle résistance ; là, il se trouva en possession de la ville, avec les Alkmæonides et les Athéniens mécontents en général. A cette époque il n'y avait pas de fortifications, si ce n'est autour de l'acropole, dans laquelle Hippias se retira avec ses mercenaires et les citoyens qui lui étaient le plus fidèles, ayant pris soin de la bien approvisionner auparavant, de sorte qu'elle n'était pas moins assurée contre la famine que contre un assaut. Il aurait défié l'armée assiégeante, qui n'était nullement préparée pour un long blocus. Cependant, n'ayant pas une confiance

(*Philochori Fragm.*, 70, éd. Didot), nous fait sentir la valeur d'Hérodote et de Thucydide comme autorités.

¹ Hérodote, VI, 128 ; Cicéron, *De Legibus*, II, 16. Le dépôt mentionné ici par Cicéron, qui doit probablement avoir été consigné dans une inscription dans le temple, doit avoir été fait avant l'époque de la conquête de Samos par les Perses, — c'est-à-dire avant la mort de Polykratès en 522 avant J.-C. ; époque après laquelle l'île tomba tout d'un coup dans une situation précaire, et très peu de temps après dans les plus grandes calamités.

² Hérodote, V, 62, 63.

entière dans sa position, il essaya de faire sortir ses enfants du pays à la dérobée ; mais, dans cette tentative, les enfants furent faits prisonniers. Pour se les faire rendre, Hippias consentit à tout ce qu'il lui fut demandé, et il s'enfuit d'Attique à Sigeion, en Troade, dans l'espace de cinq jours.

Ainsi tomba la dynastie pisistratide en 510 avant J.-C., cinquante ans après la première usurpation de son fondateur¹. Elle fut renversée à l'aide d'étrangers², et ces étrangers aussi lui voulaient du bien dans leurs cœurs, quoiqu'ils lui fussent hostiles par un sentiment mal compris d'une injonction divine. Cependant les circonstances de sa chute, aussi bien que le cours des événements qui suivirent, concourent à montrer qu'elle possédait peu d'amis dévoués dans le pays, et que l'expulsion d'Hippias fut bien accueillie unanimement par la grande majorité des Athéniens. Sa famille et ses principaux partisans l'accompagnèrent en exil, probablement comme chose toute naturelle, sans qu'une sentence formelle de condamnation fût nécessaire. On éleva un autel dans l'acropole, avec une colonne placée tout auprès, rappelant à la fois l'iniquité ancienne de la dynastie détrônée et les noms de tous ses membres³.

¹ Hérodote, V, 64, 65.

² Thucydide, VI, 56, 57.

³ Thucydide, VI, 55.

Le Dr Thirlwall, après avoir mentionné le départ d'Hippias, continue comme il suit : *Après son départ, maintes sévères mesures furent prises contre ses adhérents, qui paraissent avoir été pendant longtemps dans la suite un parti formidable. Ils furent punis ou réprimés, quelques-uns par la mort, d'autres par l'exil ou par la perte de leurs privilèges politiques. La famille des tyrans fut condamnée à un bannissement perpétuel, et semble avoir été exceptée des décrets d'amnistie les plus compréhensifs rendus dans, des temps plus récents.* (*Hist. of Gr.*, ch. XI, vol. II, p. 81).

Je ne puis m'empêcher de penser que le Dr Thirlwall a été trompé ici par une autorité insuffisante. Il s'en réfère au discours d'Andocide, *De Mysteriis*, sect. 106 et 78 (la sect. 106 coïncide en partie avec le chapitre 18 de l'édition de Dobree). Une lecture attentive de ce discours montrera qu'il est totalement indigne de crédit par rapport à des faits antérieurs à l'orateur d'une ou de plusieurs générations. Les orateurs se permettent souvent une grande licence en parlant de faits passés ; mais Andocide, dans ce chapitre, dépasse les limites de la licence même de la rhétorique. D'abord il avance quelque chose qui n'a pas la moindre analogie avec le récit d'Hérodote quant aux circonstances précédant l'expulsion des Pisistratides, et par le fait écartant tacitement ce récit ; ensuite il mêle réellement les deux exploits capitaux et distincts d'Athènes — la bataille de Marathôn et l'échec de Xerxès dix ans après. Je rapporte cette première accusation avec les expressions de Sluiter et de Valckenaer, avant d'examiner la seconde : *Verissime ad hæc verba notat Valckenaerius — confundere videtur Andocidês diversissima ; Persica sub Miltiade et Dario et victoriam Marhatoniam* (V, 14) — *quæque evenere sub Themistocle, Xerxès gesta. Hic urbem incendio delevit, non ille* (V, 20). *Nihil macis manifestum est, quam diversa ab oratore confundi.* (Sluiter, *Lectio. Andocidem*, p. 147).

La critique de ces commentateurs est parfaitement justifiée par les termes de l'orateur, qui sont trop longs pour trouver place ici. Mais, immédiatement avant ces mots, il s'exprime comme il suit, et c'est là le passage qui sert d'autorité au Dr Thirlwall : *Οἱ γὰρ πατέρες οἱ ὑμέτεροι, γενομένων τῆ πόλει κακῶν μεγάλων, ὅτε οἱ τύραννοι εἶχον τὴν πόλιν, ὁ δὲ δῆμος ἐφυγε, νικῆσαντες μαχόμενοι τοὺς τυράννους ἐπὶ Ἑλλάδι, στρατηγοῦντος Λεωγόρου τοῦ προπάππου τοῦ ἐμοῦ, καὶ Χαρίου οὗ ἐκεῖνος τὴν θυγατέρα εἶχεν ἐξ ἧς ὁ ἡμέτερος ἦν πάππος, κατελθόντες εἰς τὴν πατρίδα τοὺς μὲν ἀπέκτειναν, τῶν δὲ φυγὴν κατέγνωσαν, τοὺς δὲ μένειν ἐν τῇ πόλει ἐάσαντες ἡτίμωσαν.*

Sluiter (*Lect. And.*, p. 8) et le Dr Thirlwall (*Hist.*, p. 80) rapportent tous deux cette prétendue victoire de Leogoras et du dêmos athénien à l'action décrite par Hérodote (V, 64) comme ayant été livrée par Kleomenês de Sparte contre la cavalerie thessalienne. Mais les deux événements n'ont pas une seule circonstance commune, si ce n'est que chacun est une victoire sur les Pisistratidæ ou sur leurs alliés ; ils ne pourraient pas bien non plus être le même événement décrit en termes différents, si l'on considère que Kleomenês ; marchant de Sparte sur Athènes, n'aurait pu combattre les Thessaliens à Pallênê, qui était sur la route de Marathôn à Athènes. Pallênê était l'endroit où Pisistrate, allant de Marathôn à Athènes, à l'occasion de son second rétablissement, gagna sa victoire complète sur le parti opposant, et marcha ensuite sur Athènes sans trouver d'autre résistance (Hérodote, I, 63).

Si donc nous comparons le renseignement donné par Andocide au sujet des circonstances précédentes par lesquelles fut abattue la dynastie des Pisistratides, avec celui que donne Hérodote ; nous verrons qu'ils sont radicalement différents ; nous ne pouvons les mêler ensemble, mais nous devons faire notre choix entre eux. Ils ne diffèrent pas moins en représentant les circonstances qui suivirent immédiatement la chute d'Hippias : ils paraîtraient difficilement raconter le même événement. Le fait que *les partisans des Pisistratidæ furent punis ou réprimés, quelques-uns par la mort, d'autres par l'exil ou par la perte de leurs privilèges politiques*, ce qui est l'assertion d'Andocide et du Dr Thirlwall, ce fait, disons-nous, non seulement n'est pas avancé par Hérodote, mais il est extrêmement improbable si nous acceptons les faits qu'il expose ; car il nous dit qu'Hippias capitula et consentit à se retirer pendant qu'il possédait d'abondants moyens de résistance, — simplement par égard pour le salut de ses enfants. Il n'est pas à supposer qu'il laissa ses partisans intimes exposés à un danger : ceux d'entre eux qui se sentaient compromis se retirèrent naturellement avec lui ; et si c'est cela que signifient ces mots *maintes personnes condamnées à l'exil*, il n'y a pas lieu de le révoquer en doute. Mais il est peu probable qu'aucun d'eux ait été mis à mort, et encore peu probable qu'il y en ait eu de punis par la perte de leurs privilèges politiques. Dans l'intervalle d'une année après vint la constitution compréhensive de Kleisthènes, qui sera exposée dans le chapitre suivant. Or je regarde comme extrêmement peu vraisemblable qu'il y ait en une classe considérable d'hommes résidant en Attique laissée en dehors de cette constitution, sous la catégorie de partisans de Pisistrate ; en effet, il ne peut en être ainsi, s'il est vrai que précisément la première personne bannie par l'ostracisme kleisthénéen fût une personne nommée Hipparchos, parente de Pisistrate (Androtion, *F.* 5, éd. Didot ; Harpocraton, v. *Ἰνναρχος*) ; et cette dernière circonstance repose sur une preuve meilleure que celle d'Andocide. Qu'il y ait eu un parti en Attique attaché aux Pisistratides, c'est ce dont je ne doute pas. Mais que ce fût un *puissant parti* (comme l'imagine le Dr Thirlwall), je ne vois rien qui le prouve ; et la vigueur et l'unanimité extraordinaires du peuple athénien sous la constitution kleisthénéenne viendront démontrer qu'il n'aurait pas pu en être ainsi.

J'ajouterai une autre raison pour montrer combien Andocide comprend mal l'histoire d'Athènes entre 510 et 480 avant J.-C. Il dit que, quand les Pisistratidæ furent renversés, un grand nombre de leurs partisans furent bannis, que beaucoup d'autres furent autorisés à rester dans leur partie, en perdant leurs privilèges politiques ; mais que plus tard, quand survinrent les dangers accablants de l'invasion persane, le peuple rendit un vote pour rappeler les exilés et pour lever les privilèges existant à l'intérieur. Il voudrait ainsi nous faire croire que les partisans exilés des Pisistratidæ furent tous rétablis, et que ceux de leurs partisans qui avaient été privés de leurs privilèges les recouvrèrent, précisément au moment de l'invasion persane, et avec l'idée de permettre à Athènes de mieux repousser ce grave danger. Ce n'est rien moins qu'une erreur manifeste ; car la première invasion persane fut entreprise dans l'intention expresse de rétablir Hippias, et avec la présence d'Hippias lui-même à Marathôn ; tandis que la seconde invasion fut également faite en partie à l'instigation de sa famille. Des personnes qui étaient restées en exil ou privées de leurs droits jusqu'à cette époque, par suite de leur attachement aux Pisistratides, ne pouvaient pas, selon les règles de la prudence la plus ordinaire, être appelées à agir au moment du péril pour aider à repousser Hippias lui-même. Il est très vrai que les exilés et les hommes privés de leurs privilèges furent réadmis, peu après l'invasion de Xerxès, et dans les malheurs qui accablaient alors l'État. Mais ces personnes n'étaient pas des amis des Pisistratides ; c'était un nombre accumulé graduellement par suite de sentences d'exil et (d'atimie ou) de privation de privilèges rendues chaque année à Athènes. C'étaient des punitions appliquées par la loi athénienne pour divers crimes ou fautes publiques ; — les personnes condamnées ainsi n'étaient pas politiquement mal disposées, et leur aide pouvait en conséquence servir à défendre l'État contre un ennemi étranger. Quant à la mesure exceptant *la famille de Pisistrate des décrets d'amnistie les plus compréhensifs rendus dans des temps plus récents*, je ferai remarquer aussi que, dans le décret d'amnistie, il n'est pas fait mention d'eux par leur nom, et qu'il n'y a aucune exception spéciale contre eux : dans une liste de diverses catégories exceptées, ceux-là sont nommés *qui ont été condamnés à la mort ou à l'exil, soit comme meurtriers, soit comme despotes* (Andocide, c. 13). Il n'est nullement certain que les descendants de Pisistrate fussent compris dans cette exception, qui mentionne seulement la personne elle-même condamnée ; mais même s'il en était autrement, l'exception n'est qu'une continuation de termes semblables d'exception dans l'ancienne loi Solonienne, antérieure à Pisistrate, et conséquemment elle ne donne aucune indication de sentiment particulier contre les Pisistratidæ.

Andocide est une autorité utile pour la politique d'Athènes pour sa propre époque (entre 420-390 av. J.-C.) ; mais par rapport à l'histoire antérieure d'Athènes entre 510-480 avant J.-C., ses assertions sont si vagues, si confuses et si peu scrupuleuses, que c'est un témoin sans valeur. La seule circonstance qu'a signalée Valckenaer, à savoir qu'il a confondu Marathon et Salamis, suffirait pour le prouver. Mais quand nous ajoutons à cette véritable ignorance la mention qu'il fait de ses

CHAPITRE XIII — AFFAIRES GRECQUES APRÈS L'EXPULSION DES PISISTRATIDES. - RÉVOLUTION DE KLEISTHENÈS ET ÉTABLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE À ATHÈNES.

Avec Hippias disparut la garnison mercenaire thrace, sur laquelle lui, et son père avant lui, s'étaient appuyés pour défendre aussi bien que pour imposer leur autorité. Kleomenès, avec ses forces lacédæmoniennes ; se retira aussi, après n'être resté que le temps nécessaire pour établir une amitié personnelle, féconde dans la suite en conséquences importantes, entre le roi spartiate et l'Athénien Isagoras. Les Athéniens furent ainsi laissés à eux-mêmes, sans aucune intervention étrangère qui les gênât dans leurs arrangements politiques.

Nous avons mentionné dans le chapitre précédent que les Pisistratides avaient, pour la plus grande partie, respecté les formes de la constitution solonienne. Les neuf archontes et le sénat probouleutique (c'est-à-dire délibérant d'avance) des Quatre Cents (renouvelés annuellement) continuèrent encore de subsister avec des assemblées du peuple réunies à l'occasion, ou plutôt de la portion du peuple qui était comprise dans les gentes, les phratries et les quatre tribus ioniennes. La classification timocratique de Solôn (ou quadruple échelle de revenu et mesure des privilèges politiques d'après ce revenu) continua également de subsister ; mais tous ces éléments étaient retenus dans le cercle que leur traçait la famille régnante dont ils servaient les desseins, qui garda toujours un de ses membres comme maître réel parmi les principaux administrateurs, et conserva sans cesse en sa possession l'acropolis aussi bien qu'une troupe mercenaire.

Cette oppression imposante étant maintenant écartée par l'expulsion d'Hippias, les formes enchaînées revinrent aussitôt à la liberté et à la réalité. Il reparut, ce que l'Attique n'avait pas connu pendant trente années, des partis politiques déclarés et une opposition prononcée entre deux hommes comme chefs : d'un côté Isagoras, fils de Tisandros, personnage d'illustre origine ; de l'autre, Kleisthenès l'Alkmæônide, non moins célèbre, et ayant à ce moment droit à la reconnaissance de ses concitoyens pour s'être montré le plus persévérant aussi bien que le plus puissant ennemi des despotes détrônés. De quelle manière se fit cette opposition ? C'est ce qu'on ne nous dit pas. Il semblerait qu'elle ne fut pas entièrement pacifique ; mais, en tout cas, Kleisthenès eut le dessous, et par suite de cette défaite (dit l'historien), *il s'associa le peuple, qui avait été auparavant exclu de tout*¹. Son association avec le peuple donna naissance à la démocratie athénienne : ce fut une réelle et importante révolution

Les privilèges politiques, c'est-à-dire le caractère d'un citoyen athénien, tant avant que depuis Solôn, avaient été bornés à ces quatre tribus ioniennes primitives, dont chacune était formée d'un agrégat égal de corporations fermées ou quasi-familles : les gentes et les phratries. En conséquence, aucun des habitants de l'Attique, à l'exception de ceux qui étaient compris dans quelque gens ou quelque phratrie, n'avait de part aux privilèges politiques. Ces habitants,

deux arrière-grands-pères dans un commandement supérieur et victorieux, qu'il n'est guère croyable qu'ils aient pu jamais occuper, — quand nous nous rappelons que les faits qu'il allègue comme ayant précédé et accompagné l'expulsion des Pisistratides sont non seulement en opposition avec ceux qu'expose Hérodote, mais encore sont combinés de manière à établir une analogie factice pour la cause qu'il plaide lui-même, — il ne nous sera guère possible de l'absoudre de quelque chose de plus grave que d'ignorance dans sa déposition.

¹ Hérodote, V, 66-69.

non privilégiés, furent probablement nombreux de tout temps, et ils le devinrent de plus en plus au moyen de nouveaux colons. De plus, ils tendaient surtout à se multiplier dans Athènes et au Peiræus (Pirée), où des émigrants venaient communément s'établir. Kleisthenês, renversant le rempart de privilèges existant, accorda les droits politiques à la masse exclue. Mais cela ne pouvait se faire en les enrôlant dans de nouvelles gentes ou de nouvelles phratries, créées en plus des anciennes ; car le lien des gentes était fondé sur une foi et un sentiment anciens, qui, dans l'état actuel de l'esprit grec, ne pouvaient être soudainement évoqués comme moyen de les unir à des hommes relativement étrangers. Cela ne pouvait se faire qu'en enlevant complètement les droits aux tribus ioniennes aussi bien qu'aux gentes qui les composaient, et en répartissant de nouveau la population dans des tribus nouvelles ayant un caractère et un but exclusivement politiques. En conséquence, Kleisthenês abolit les quatre tribus ioniennes, et créa à leur place dix nouvelles tribus, fondées sur un principe différent, indépendantes des gentes et des phratries. Chacune de ces nouvelles tribus comprenait un certain nombre de dêmes ou cantons avec les propriétaires et habitants inscrits dans chacun d'eux. Les dêmes, pris tous à la fois, enfermaient la superficie entière de l'Attique : de sorte que la constitution kleisthénéenne admettait aux droits politiques tous les Athéniens indigènes libres, et non seulement ceux-ci, mais encore un grand nombre de metœki, et même quelques-uns de l'ordre supérieur des esclaves¹. En écartant le corps général des esclaves et en ne regardant que les habitants libres, c'était en réalité un plan qui approchait du suffrage universel, à la fois politique et judiciaire.

La façon légère et rapide dont Hérodote annonce cette mémorable révolution, tend à nous en faire négliger l'importance réelle. Il insiste principalement sur le changement dans le nombre et les noms des tribus : Kleisthenês, dit-il, méprisa tellement les Ioniens qu'il ne voulut pas tolérer en Attique la continuation des quatre tribus qui dominaient dans les cités ioniennes², faisant dériver leurs noms de quatre fils d'Iôn ; précisément comme son grand-père le Sikyonien, Kleisthenês, dans sa haine contre les Dôriens, avait dégradé les trois tribus dôriennes à Sikyôn et leur avait donné des sobriquets. Voilà ce que nous dit Hérodote, qui semble lui-même avoir nourri quelque mépris pour les Ioniens³, et conséquemment avoir soupçonné un sentiment semblable là où il n'existait pas en réalité.

¹ Aristote, *Politique*, III, 1, 10, VI, 2, 11.

Quelques habiles critiques, et le Dr Thirlwall entre autres, regardent ce passage comme ne présentant pas de sens, et supposent que quelque correction conjecturale est indispensable, bien qu'il n'y ait pas de correction particulière qui se présente comme étant plausible par excellence. Dans ces circonstances, je préfère encore tirer le meilleur parti possible des mots tels qu'ils sont, et qui, bien que peu usités, ne me semblent pas absolument inadmissibles. Le terme ξένος μέτοικος (qui est une expression parfaitement bonne, en tant que nous la trouvons dans Aristophane, *Equit.*, 347), peut être considéré comme le corrélatif de δούλους μετοίκους, — le dernier mot étant expliqué et par δούλους et par ξένος. Je présume qu'il a dû toujours y avoir en Attique un certain nombre d'esclaves intelligents, vivant à part de leurs maîtres, dans un état entre l'esclavage et la liberté, travaillant en partie sous condition d'une somme fixe qu'ils leur payaient, en partie pour eux-mêmes, et peut-être continuant de passer nominalement pour esclaves après qu'ils avaient acheté leur liberté par paiements partiels. Ces hommes étaient δούλοι μέτοικοι ; en effet, il y a des cas où δούλοι signifie affranchis (Meier, *De Gentilitate Atticæ*, p. 6) : ce doit avoir été des hommes laborieux et entreprenants, bons partisans pour une révolution politique. V. K. F. Hermann, *Lehrbuch der Griech. Staatsalterth.*, c. III, not. 15.

² Hérodote, V, 69.

³ Cette disposition semble évidente dans Hérodote, I, 143.

Mais le but de Kleisthenès était quelque chose de beaucoup plus étendu. Il abolit les quatre tribus anciennes, non parce qu'elles étaient ioniennes, mais parce qu'elles étaient devenues disproportionnées à la condition actuelle du peuple attique, et parce qu'une telle abolition procurait tant à lui-même qu'à son plan politique des alliés nouveaux aussi bien que dévoués. Et, en effet, si nous étudions les circonstances du cas, nous verrons des raisons très évidentes qui purent lui suggérer cette manière d'agir. Pendant plus de trente ans, — une génération entière, — l'ancienne constitution n'avait été qu'une vaine formalité, n'opérant que comme instrument au service de la dynastie régnante, et dépouillée de tout pouvoir réel de contrôle. Nous pouvons donc être bien sûrs que, et le sénat des Quatre Cents et l'assemblée populaire, privés de cette liberté de parole qui leur donnait non seulement toute leur valeur, mais encore tout leur charme, en étaient venus à n'avoir que peu d'estime publique, et ne comptaient probablement qu'un petit nombre de partisans. Dans ces circonstances, la différence qui existait entre des citoyens ayant droit à ce titre et ceux qui n'y avaient pas droit, — entre les membres des quatre anciennes tribus et ceux qui n'en faisaient point partie, — s'effaça en pratique pendant cette période. Ce fut en effet le seul genre de bien qu'un despotisme grec semble avoir jamais fait. Il confondait les privilégiés et les non privilégiés sous une autorité coercitive commune à tous deux ; de sorte qu'il n'était pas aisé de faire revivre la distinction qui existait entre eux lorsque le despotisme eut passé. Aussitôt après l'expulsion d'Hippias, le Sénat et l'assemblée publique reconquirent leur puissance ; mais s'ils étaient restés sur l'ancien pied, ne renfermant que des membres des quatre tribus, ces tribus auraient été investies de nouveau d'un privilège qui, en réalité, avait été perdu pendant si longtemps que sa remise en vigueur eût semblé une nouveauté odieuse, et que le reste de la population ne s'y serait pas probablement soumis. Si de plus nous considérons l'excitation politique du moment, — le rétablissement d'un corps d'hommes venant de l'exil et le départ d'un autre corps pour l'exil, — l'effusion d'une haine longtemps étouffée, en partie contre ces mêmes formes dont la corruption avait favorisé le règne du despote, — nous verrons que la prudence, aussi bien que le patriotisme, dictait l'adoption d'un plan agrandi de gouvernement. Kleisthenès avait acquis quelque sagesse pendant son long exil ; et comme probablement il continua pendant quelque temps après l'introduction de la nouvelle constitution d'être le principal conseiller de ses compatriotes, nous pouvons considérer leur succès extraordinaire comme une preuve de son habileté et de sa prudence, non moins que de leur courage et de leur unanimité.

Il semble encore assez juste de lui faire honneur d'un mouvement plus libéral et plus généreux que celui qu'implique le récit littéral d'Hérodote. Au lieu d'être forcé contre sa volonté d'acheter l'appui populaire en proposant cette nouvelle constitution, il se peut que Kleisthenès l'ait proposée auparavant, pendant les discussions qui suivirent immédiatement la retraite d'Hippias ; de sorte que son rejet fut la cause de la querelle (et il n'en mentionne pas d'autre) qui s'éleva entre lui et Isagoras. Ce dernier sans doute trouva un appui suffisant, dans le sénat existant et dans l'assemblée publique, pour l'empêcher d'être adoptée sans un appel réel au peuple. En outre, l'opposition qu'il y fit n'est point difficile à comprendre ; en effet, quelque nécessaire que fût devenu le changement, ce n'en était pas moins un coup porté aux anciennes idées attiques. Il altérait radicalement l'idée même d'une tribu, qui devenait alors une agrégation de démes et non de gentes, — de compagnons de dème, et non de compagnons de gens. Il détruisait ainsi ces associations, religieuses, sociales et politiques ; entre

le tout et les parties de l'ancien système, associations qui agissaient puissamment sur l'esprit de tout Athénien de vieille roche. Les patriciens à Rome qui composaient les gentes et les curiæ, — et la plebs, qui n'avait point de place dans ces corporations, — formèrent pendant longtemps deux fractions séparées et hostiles dans la même cité, chacune avec sa propre organisation distincte. Ce ne fut qu'insensiblement que la plebs gagna du terrain, tandis que l'importance politique de la gens patricienne se maintint longtemps à côté et à part de la tribu plébéienne. De même, dans les cités italiennes et allemandes du moyen âge, les familles patriciennes refusèrent d'abandonner leur propre identité politique séparée quand les corporations grandirent à côté d'elles même bien que forcées de renoncer à une portion de leur pouvoir, elles continuèrent d'être une confrérie séparée, et ne voulurent pas se soumettre à être enrégimentées de nouveau, sous une catégorie et une dénomination changées ; avec les marchands qui avaient grandi en richesse et en importance^{1.} Mais la réforme de Kleisthenês opéra ce changement tout d'un coup, tant pour le nom que pour la chose. Dans quelques cas, il est vrai, ce qui avait été le nom d'une gens fut conservé comme le nom d'un dème, mais même alors les anciens gentiles furent rangés indistinctement parmi les autres dêmates. Le peuple athénien, considéré politiquement, devint ainsi un seul tout homogène, distribué pour la commodité en parties, numériques, locales et politiquement égales. Il faut toutefois se rappeler que, pendant qu'on abolissait les quatre tribus ioniennes, les gentes et les phratries qui les composaient furent laissées intactes, continuant d'exister comme associations de familles et associations religieuses, bien que n'entraînant avec elles aucun privilège politique.

Les dix tribus nouvellement créées, arrangées dans un ordre déterminé de préséance, furent appelées — Erechthêis, Ægêis, Pandionis, Leontis, Akamantis, Ænêis, Kekropis, Hippothoontis, Æantis, Antiochis ; noms empruntés principalement des héros respectés de la légende attique. Ce nombre resta le même jusqu'à l'an 305 avant J.-C, où il fut porté à douze par l'addition de deux nouvelles tribus, Antigonias et Demetrias, désignées de nouveau dans la suite par les noms de Ptolemais et Attalis : les noms seuls de ces deux dernières, empruntés de rois vivants, et non de héros légendaires, trahissent le changement de la liberté transformée en dépendance à Athènes. Chaque tribu comprenait un certain nombre de dêmes, — cantons, communes ou municipales ; — en Attique. Mais le nombre total de ces dêmes n'est pas prouvé d'une manière distincte ; car, bien que nous sachions que du temps de Polemô (troisième siècle av. J.-C.) il était de cent soixante-quatorze, nous ne pouvons pas être sûrs qu'il soit toujours resté le même, et plusieurs critiques expliquent les mots d'Hérodote comme impliquant que Kleisthenês reconnut d'abord exactement cent dêmes, distribués en proportions égales entre ses dix tribus^{2.} Toutefois cette explication

¹ Comme explication de ce qui est dit ici, v. l'exposé des modifications apportées à la constitution de Zurich, dans Blüntscli, *Staats und Rechtsgeschichte der Stadt Zurich*, liv. III, ch. 2, p. 322 ; et Kortüm, *Entstehungs geschichte der Freidstaedtischen Bünde im Mittelalter*, ch. 5, p. 74-75.

² Hérodote, V, 69.

Schoemann prétend que Kleisthenês établit exactement cent dêmes pour les dix tribus (*De Comitiiis Atheniensium, Præf.*, p. XV, et p. 363, et *Antiquitat. Jur. Pub. Græc.*, ch. XXII, p. 260), et K. F. Hermann (*Lehrbuch der Griech. Staatsalt.*, ch. III) croit que c'était ce qu'Hérodote voulait affirmer, bien qu'il ne pense pas que le fait ait été réellement ainsi.

Il y a une difficulté dans l'explication de ces mots : δέκα δέ και τοὺς δήμους κατένεμε ἐς τὰς φυλάς. Dans ma première édition, je suivais plus d'un commentateur, en joignant δέκα à φυλάς ; ce qui, bien que donnant le sens demandé, est embarrassant à cause de la position des mots. M. Scott (*de Trinity College, Cambridge*) a signalé ce qui semble être une meilleure explication produisant le

des mots est plus que douteuse, tandis que le fait lui-même est improbable ; en partie parce que si le changement de nombre avait été aussi considérable que la différence entre cent et cent soixante-quatorze, on en trouverait probablement quelque preuve positive, — en partie parce que Kleisthenês avait en effet un motif pour rendre le chiffre de la population des citoyens presque égal, mais il n'en avait pas pour rendre le nombre des dèmes, égal, dans chacune des dix tribus. On sait combien la force des habitudes locales est grande, et combien sont invariables les limites des communes ou des cantons. En conséquence, dans l'absence de preuve du contraire, nous pouvons raisonnablement, supposer que le nombre et la circonscription des dèmes, tels que Kleisthenês les trouva ou les modifia, existèrent dans la suite avec peu de changement, du moins jusqu'à l'augmentation dans le nombre des tribus.

Cependant il y a un autre point qui est à la fois plus certain et plus important à signaler. Les dèmes que Kleisthenês assigna à chaque tribu ne furent en aucun cas tous adjacents les uns aux autres ; et en conséquence la tribu, comme ensemble, ne correspondit à aucune portion continue du territoire, et elle ne put avoir aucun intérêt local particulier, séparément de la communauté entière. Ce soin systématique pris pour éviter les factions produites par le voisinage nous paraîtra avoir été plus particulièrement nécessaire, si nous nous rappelons que les querelles des Parali, des Diakrii et des Pediaki, dans le siècle précédent, avaient eu toutes pour origine des querelles locales, bien que sans doute elles fussent fomentées avec art par l'ambition individuelle. De plus, ce fut seulement par cette même précaution qu'on obvia à la prédominance locale de la cité et à la formation d'un intérêt municipal distinct de celui du pays, qui n'aurait guère manqué de naître si la cité seule avait constitué un dème ou une tribu. Kleisthenês divisa la cité (ou il la trouva déjà divisée) en plusieurs dèmes, et ces dèmes il les distribua entre plusieurs tribus ; tandis que Peiræeus et Phaléron, formant chacun un dème séparé, furent aussi assignés à des tribus différentes ; de sorte qu'il n'y eut pas d'avantages locaux qui donnassent une prépondérance, ou qui créassent une lutte pour la prépondérance d'une seule tribu sur les autres¹. Chaque dème avait ses propres intérêts locaux à surveiller ; mais la tribu n'était qu'un agrégat des dèmes pour des buts politiques, militaires et religieux, sans espérances ni craintes séparées à part de l'État. Chaque tribu

même sens. Il joint δέκα non à φυλάς, mais à κατένευε, d'après l'analogie de divers passages : Xénophon, *Cyropæd.*, VII, 5, 3 ; — Platon, *Politicus*, p. 283 ; — Hérodote, VII, 121, et divers autres passages.

¹ Le dème *Melité* appartenait à la tribu Kekropis ; *Kollitos*, à la tribu Ægeis ; *Kydathenæon*, à la tribu Pandionis ; *Kerameis* ou *Kerameikos*, à l'Akamantis ; *Skambônidæ*, à la Leontis.

Ces cinq dèmes étaient tous dans l'intérieur de la cité d'Athènes, et appartenaient toutes à différentes tribus.

Peiræeus appartenait à la tribu Hippothoontis ; *Phaléron*, à Æantis ; *Xypeté*, à la Kekropis ; *Thymætadæ*, à l'Hippothoontis. Ces quatre dèmes, adjacents les uns aux autres, formaient entre eux une quadruple union locale, pour des fêtes ou autres buts, bien que trois d'entré eux appartenissent à différentes tribus.

V. la liste des dèmes attiques, avec un exposé soigneux de leurs localités, autant qu'elles peuvent être déterminées, dans l'ouvrage du prof. Ross, *Die Deme von Attica*, Halle, 1846. La répartition des dèmes de la cité, et de Peiræens et de Phaléron, dans des tribus différentes, me paraît une preuve claire de l'intention des premiers répartiteurs. Elle prouve qu'ils désiraient dès le commencement que les dèmes empêchassent la continuité de chaque tribu, et qu'ils voulaient prévenir à la fois l'accroissement d'intérêts de tribu séparés et l'ascendant d'une seule tribu sur les autres ; elle contredit l'opinion de ceux qui supposent que la tribu fut composée d'abord de dèmes continus, et que la solution de continuité résulta de changements subséquents.

Naturellement il y avait bien des cas dans lesquels des dèmes adjacents appartenaient à la même tribu, mais pas une des dix tribus ne fut composée entièrement de dèmes adjacents.

avait une chapelle, des fêtes et des rites sacrés, et des fonds communs pour ces réunions, en l'honneur de son héros éponyme, administrés par des membres de son propre choix¹ ; et les statues de tous les dix héros éponymes, patrons fraternels de la démocratie, étaient dressées dans la partie la plus visible de l'agora à Athènes. Dans le jeu futur du gouvernement athénien, nous ne trouverons aucun symptôme de factions locales inquiétantes, — amendement capital, si on le compare avec les disputes du siècle précédent, et que l'on peut rapporter en partie à l'absence de relations de limites entre les dêmes de la même tribu.

Le dême devint alors le premier élément constitutif de la république, tant pour les personnes que pour les biens. Il eut son propre démarque, son registre de citoyens inscrits, ses propriétés collectives, ses assemblées publiques et ses cérémonies religieuses, ses taxes levées et administrées par lui-même. Le registre des citoyens ayant droit à ce titre² était gardé par le démarque, et l'inscription de nouveaux citoyens se faisait à l'assemblée des dêmates, dont les fils légitimes étaient inscrits en atteignant l'âge de dix-huit ans, et leurs fils adoptifs l'étaient en tout temps quand ils étaient présentés et déclarés sous la foi du serment par le citoyen qui les adoptait. Le droit de cité ne pouvait être accordé que par un vote public du peuple ; mais des hommes riches non citoyens pouvaient parfois éluder cette loi et acheter une admission sur le registre de quelque dême pauvre, probablement au moyen d'une adoption fictive. Aux assemblées des dêmates, le registre était collationné, et il arrivait parfois que quelques noms étaient effacés, cas dans lequel il restait aux personnes ainsi privées de leurs privilèges un appel à la justice populaire³. Toutefois, le pouvoir administratif local de ces dêmes était si grand qu'ils sont représentés comme remplaçant⁴, dans le système kleisthénéen, les naukraries du système solonien et anté-solonien. Les trittyes et les naukraries, bien que conservées de nom, et les dernières portées de quarante-huit à cinquante, paraissent dorénavant n'avoir que peu d'importance publique.

Kleisthènes conserva, mais en même temps modifia et développa tous les principaux traits de la constitution politique de Solon ; l'assemblée publique ou ekklesia, — le sénat probouleutique composé de membres de toutes les tribus, — et l'habitude d'une élection annuelle de magistrats soumis à une reddition annuelle de comptes à l'ekklesia qui les élisait. On dut alors sentir combien il était important de posséder ces institutions préexistantes sur lesquelles on pût édifier, à un moment de perplexités et de dissensions. Mais l'ekklesia kleisthénéenne acquit une nouvelle force, et presque un nouveau caractère, du grand accroissement du nombre des citoyens ayant droit à ce titre qui y assistaient ; tandis que le sénat, changé, annuellement, au lieu d'être composé de quatre cents membres pris en proportions égalés dans chacune des quatre anciennes tribus, fut porté au nombre de cinq cents, pris également dans

¹ V. Bœckh, *Corp. Inscript.*, n° 85, 128, 213, etc.

² Nous pouvons faire remarquer que ce registre était appelé d'un nom spécial, le registre Lexiarchique ; tandis que le registre primitif des phratres et des gentiles conserva toujours, même à l'époque des orateurs, son nom original de *registre commun* — Harpocraton ; v. *Koivόν γραμματεῖον καὶ λεξιαρχικόν*.

³ V. Schoemann, *Antiq. Jur. P. Græc.*, c. 24. Le discours de Démosthène *contre Eubulidès* est instructif au sujet de ces actes des dêmates assemblés : cf. Harpocraton, v. *Διαψήφισις*, et Meier, *De Bonis damnatorum*, ch. XII, p. 78, etc.

⁴ Aristote, *Fragm. De Repub.*, éd. Neumann — *Ἀθην. πολιτ. Fragm.* 40, p. 88 : Schol. ad Aristophane, *Ranæ*, 37 ; Harpocraton, v. *Δήμαρχος-Ναυκραϊκά* : Photius, v. *Ναυκραπία*.

chacune des dix tribus nouvelles. Il se présente maintenant à nous sous le nom de sénat des Cinq-Cents, comme un corps actif et indispensable, pendant tout le cours de la démocratie athénienne ; en outre l'usage semble avoir commencé (bien que l'époque du commencement ne puisse être prouvée d'une manière décisive) de déterminer les noms des sénateurs au moyen dit sort. Le sénat, ainsi constitué, et l'assemblée publique furent tous deux bien plus populaires et plus forts qu'ils ne l'avaient été dans la disposition originelle de Solôn.

Si la nouvelle, constitution des tribus conduisit à un changement dans le sénat annuel, elle ne transforma pas moins directement les arrangements militaires de l'État, tant pour les soldats que pour les officiers. Les citoyens appelés à servir en armés furent alors rangés suivant les tribus, — chaque tribu ayant ses propres taxiarques comme officiers pour les hoplites, et son propre phylarque à la tête des cavaliers. De plus, on créa alors, pour, la première fois, dix stratégi ou généraux, et on en prit un par chaque tribu, et deux hipparques pour le commandement suprême de la cavalerie. Sous le règne de l'ancienne constitution athénienne, il semble que le troisième archonte ou polémarque avait été investi du commandement des forces militaires, les stratégi n'existant pas alors. Même après la création de ces derniers, sous la constitution kleisthénienne, le polémarque conserva encore un droit de commandement commun avec eux, — comme on nous le dit à la bataille de Marathôn, où Kallimachos le polémarque, non seulement jouit d'un vote égal dans le conseil de guerre avec les dix stratégi, mais même occupa le poste d'honneur à l'aile droite¹. Les dix généraux, changés annuellement, sont ainsi (comme les dix tribus) un fruit de la constitution kleisthénienne, qui fut en même temps puissamment fortifiée et protégée par cette refonte des forces militaires. Les fonctions des généraux devinrent plus étendues à mesure que la démocratie avança : de sorte qu'ils semblent avoir acquis graduellement, non seulement la direction des affaires militaires et navales, mais encore celle des relations étrangères de la cité en général, — tandis que les neuf archontes, comprenant le polémarque, perdirent graduellement cette pleine puissance exécutive et judiciaire dont ils avaient joui jadis, et furent réduits au simple ministère de police et de justice préparatoire. Ayant souffert, d'un côté, des empiétements des stratégi, ils virent aussi de l'autre leur puissance restreinte par la formation des dikasteria populaires, ou cours de justice, en grand nombre. Nous pouvons être sûrs qu'on n'avait pas permis, sous le despotisme des Pisistratides ; à ces dikasteria populaires de se rassembler et d'agir, et que les affaires judiciaires de la cité doivent alors avoir été dirigées en partie par le sénat de l'Aréopage, en partie par les archontes ; peut-être avec une responsabilité nominale de ces derniers, à la fin de leur année de charge, à l'égard d'une ekklêsia indulgente. Et si même nous admettons comme vrai que, comme quelques auteurs le soutiennent, l'habitude d'une justice populaire directe (outre ce jugement annuel de responsabilité) avait été introduite partiellement par Solôn, elle doit avoir été discontinuée pendant la longue coercition exercée par la dynastie qui vint après lui. Mais l'explosion de l'esprit populaire, qui prêta de la force à Kleisthenês, fit sans doute que le peuple eut une action directe comme jurés dans l'Héliæa collective, non moins que comme votants dans l'ekklêsia ; — et ainsi commença le changement qui contribua à faire perdre aux archontes leur caractère primitif comme juges, et à les rabaisser aux fonctions plus humbles de juges chargés de l'instruction préliminaire et de présidents d'un jury. Cette convocation de nombreux jurés,

¹ Hérodote, VI, 109-111.

commençant d'abord par le corps collectif de citoyens assermentés au-dessus de trente ans, que l'on divisa ensuite en corps ou tableaux séparés pour le jugement de causes particulières, devint graduellement plus fréquente et plus systématisée ; jusqu'à ce qu'enfin, du temps de Periklès, elle en vint à procurer une petite paye, et se présente aux regards comme un des traits les plus saillants de la vie athénienne. Nous ne pouvons spécifier les différentes phases par lesquelles ce développement final fut atteint, et la puissance judiciaire de l'archonte réduite au simple pouvoir d'infliger une petite amende. Mais les premières se trouvent dans la révolution de Kleisthenès, et il semble que le changement fut accompli après la bataille de Platée. Quant à la fonction exercée par les neuf archontes, aussi bien que par beaucoup d'autres magistrats et fonctionnaires publics à Athènes, consistant à convoquer un dikasterion ou cour de jurés, à présenter des causes à juger et à présider l'affaire, — fonction constituant une des marques d'une magistrature supérieure, et appelée l'hégémonie ou présidence d'un dikasterion, — j'en parlerai plus au long ci-après. Actuellement je désire simplement ex-poser la sphère d'action agrandie et grandissante dans laquelle entra le peuple lors du tour mémorable des affaires qui va nous occuper maintenant.

Les affaires financières de la cité subirent à cette époque un changement aussi complet que les affaires militaires. La nomination de magistrats et d'officiers par dix, un pour chaque tribu, semble être devenue la pratique ordinaire. Un corps de dix membres, appelés Apodektæ, fut investi de l'administration suprême du trésor, traitant avec les adjudicataires pour celles des parties du revenu qui étaient afferméées, recevant toutes les taxes des mains des collecteurs, et les dépensant sous mie autorité compétente. On attribue expressément à Kleisthenès¹ la première nomination de ce corps, destiné à remplacer certaines personnes, appelées Kôlakretæ, qui avaient rempli auparavant la même fonction et qui furent alors conservées seulement pour des services secondaires. Les devoirs des Apodektæ furent dans la suite bornés à recevoir le revenu public et à le payer aux dix trésoriers de la déesse Athênê, qui le gardaient dans la chambre intérieure du Parthénon et le déboursaient selon les besoins. Mais cet arrangement plus compliqué ne peut être rapporté à Kleisthenès. C'est aussi à partir de ce temps que le sénat des Cinq-Cents va bien au delà de son devoir primitif, consistant à préparer des affaires pour la discussion de l'ekklêsia. Il embrassa, en outre, un vaste cercle de surveillance administrative et générale, qui n'admet guère de définition. Ses séances deviennent permanentes, excepté les jours de fête spéciaux. L'année est distribuée en dix portions appelées prytaniés, — les cinquante sénateurs se chargeant tour à tour du devoir d'un service constant pendant une prytanie, et recevant pendant ce temps le titre de prytanes : l'ordre de préséance entre les tribus pour ces devoirs était annuellement déterminé par le sort. Dans l'année attique ordinaire de douze mois lunaires, ou de trois cent cinquante-quatre jours, six des prytanies contenaient trente-cinq jours, quatre en contenaient trente-six ; dans les années de treize mois ayant un mois intercalaire, le nombre de jours était de trente-huit et de trente-neuf respectivement. En outre, on reconnaissait une autre subdivision de la prytanie en cinq périodes de sept jours chacune. Chaque corps de dix présidait le sénat pendant une période de sept jours, tirant chaque jour au sort parmi eux un nouveaux président, appelé Epistatês, auquel, pendant son jour de charge, étaient confiées les clefs de l'acropole et du trésor, avec le sceau de la cité. Les autres sénateurs, qui n'appartenaient pas à la tribu fournissant les

¹ Harpocraton, v. Ἀποδέκται.

prytanes, pouvaient naturellement assister aux séances s'ils le voulaient. Mais le concours de neuf d'entre eux, un de chacune des neuf autres tribus, était impérativement nécessaire pour constituer une assemblée valable et pour assurer une représentation régulière du peuple collectif.

Pendant ces temps plus récents que nous connaissons par les grands orateurs, l'ekklêsia, ou assemblée formelle des citoyens, était convoquée chaque fois régulièrement pendant chaque prytanie, ou plus souvent si la nécessité le demandait, — habituellement par le sénat, bien que les stratêgi eussent aussi le pouvoir de la convoquer de leur propre autorité. Elle était présidée par les prytanes, et les questions étaient mises aux voix par leur Epistatês, ou président. Mais les neuf représentants des tribus qui ne fournissaient pas les prytanes, étaient toujours présents comme chose naturelle, et semblent en effet, à l'époque des orateurs, en avoir acquis la direction avec le droit de mettre les questions aux voix¹, — écartant totalement ou en partie les cinquante prytanes. Toutefois, si nous reportons notre attention sur l'état de l'ekklêsia, telle qu'elle fut établie d'abord par Kleisthenês — j'ai déjà fait remarquer que. ceux qui exposent la constitution athénienne sont trop portés à négliger la distinction de temps et à supposer que ce qui fut en usage entre 400 et 330 av. J.-C. avait toujours été usité —, nous verrons probablement qu'il n'établit qu'une seule assemblée régulière dans chaque prytanie, et pas plus, donnant au sénat et aux stratêgi le pouvoir de réunir des assemblées spéciales, s'il en était besoin, mais n'établissant qu'une seule ekklêsia pendant chaque prytanie, ou dix dans l'année, comme nécessité d'État régulière. Combien de fois l'ancienne ekklêsia avait-elle été convoquée pendant l'intervalle de temps qui s'écoula entre Solôn et Pisistrate, c'est ce que nous ne pouvons pas dire exactement : — probablement elle le fut que rarement pendant l'année. Sous les Pisistratides, la convocation s'était réduite à une formalité inefficace. C'est pourquoi son rétablissement par Kleisthenês, non seulement avec des pleins pouvoirs déterminants, mais encore avec une connaissance complète et une préparation à l'avance des affaires, ainsi qu'avec les meilleures garanties pour une manière de procéder régulière, fut en lui-même une révolution qui fit impression sur l'esprit de tout citoyen athénien. Pour rendre l'ekklêsia efficace, il était indispensable que ses assemblées fussent à la fois fréquentes et libres. Les citoyens étaient dressés ainsi au devoir tant d'orateurs, que d'auditeurs, et chaque homme, tout en sentant qu'il exerçait sa part d'influence sur la décision ; identifiait sa propre sûreté et son propre bonheur avec le vote de la majorité, et se familiarisait avec la notion d'une autorité souveraine à laquelle il ne pouvait ni ne devait résister. C'était une idée nouvelle pour les Athéniens. Avec elle vinrent les sentiments qui sanctifiaient une parole libre et une loi égale, — mots qu'aucun citoyen athénien n'entendait jamais prononcer dans la suite sans émotion ; en même temps que l'idée de la république entière en tant qu'une et indivisible, idée qui domina, sans s'y substituer, les particularités locales et cantonales. Il n'y a rien d'exagéré à dire que ces mouvements patriotiques qui élevaient les âmes étaient dans l'esprit athénien un produit nouveau, auquel rien d'analogue ne se présente même à l'époque de Solon. Ils furent excités en partie sans doute par la forte réaction qui s'opéra contre les Pisistratides, mais plus encore par ce fait que le chef opposant, Kleisthenês, tira le meilleur parti possible de ce sentiment transitoire, et lui donna une perpétuité pleine de vigueur, aussi bien qu'un objet positif bien

¹ V. l'important traité de Schoemann, *De Comitibus, passim*, et son *Ant. Jur. Publ. Gr.*, ch. XXXI ; Harpocraton, v. *Kupia 'Ekkλησία* ; Pollux, VIII, 95.

défini au moyen des éléments populaires saillants dans sa constitution. Son nom figure moins dans l'histoire que nous ne nous y attendrions, parce qu'il passa pour le simple rénovateur du plan gouvernemental de Solôn, après qu'il eut été renversé par Pisistrate. Probablement il déclarait lui-même que tel était son but, puisqu'il facilitait le succès de ses propositions ; et si nous nous bornons à la lettre de ce cas, le fait est vrai dans une grande mesure, puisque le sénat annuel et l'ekklêsia sont tous deux soloniens ; — mais tous deux dans sa réforme furent entourés de circonstances totalement nouvelles, et portés à des proportions gigantesques. Hérodote nous apprendra bientôt combien fut forte l'explosion de l'enthousiasme athénien, qui changea instantanément la position d'Athènes parmi les puissances de la Grèce, et nous la trouverons marquée d'une manière encore moins équivoque dans les faits de son histoire.

Mais ce ne fut pas seulement le peuple installé formellement dans son ekklêsia qui reçut de Kleisthenês les attributs réels de la souveraineté ; — ce fut aussi par lui que le peuple fut appelé pour la première fois à exercer une action directe en qualité de dikastes ou jurés. J'ai déjà fait remarquer que l'on peut dire que cette coutume, dans un certain sens limité, commença à l'époque de Solôn, puisque ce législateur investit l'assemblée populaire du pouvoir de prononcer le jugement de responsabilité à l'égard des archontes après leur année de charge. Ici encore l'édifice, si spacieux et si imposant dans la suite, fut élevé sur une fondation solonienne, bien qu'il ne fût pas lui-même solonien. Que les dikasteria populaires, sous la forme perfectionnée qu'ils eurent à partir du temps de Periklês, aient été introduits tous tout d'un coup par Kleisthenês, c'est ce qu'il est impossible de croire. Cependant on ne peut découvrir d'une manière distincte les mesures à l'aide desquelles ils se développèrent graduellement. Il semblerait plutôt que ce n'était d'abord que le corps collectif de citoyens au-dessus de trente ans qui exerçât des fonctions judiciaires, étant spécialement convoqués et assermentés pour juger des personnes accusées de crimes publics, et portant dans cet emploi le nom de l'Hêliæa ou d'Héliastes ; les offenses et les disputes particulières entre un homme et un autre homme étant encore décidées par des magistrats individuels dans la cité, et un pouvoir judiciaire considérable résidant encore dans le sénat de l'Aréopage. Il y a lieu de croire que tel fut l'état de choses établi par Kleisthenês, et qui, dans la suite, en vint à être changé par l'étendue plus grande de devoirs judiciaires imposés graduellement aux Héliastes, de sorte qu'il fut nécessaire de subdiviser l'Hêliæa collective.

Suivant la subdivision, telle qu'elle était pratiquée dans les temps mieux connus, 6.000 citoyens au-dessus de trente ans étaient annuellement choisis par le sort dans toute la masse, 600 de chacune des dix tribus : 5.000 de ces citoyens étaient disposés en dix listes ou décuries de 500 chacune, les autres 1.000 étant réservés pour remplir des vacances en cas de mort ou d'absence parmi les premiers. Tous les 6.000 prenaient un serment prescrit, rédigé en termes très frappants ; après quoi chaque homme recevait un bulletin portant inscrit son propre nom aussi bien qu'une lettre désignant sa décurie. Quand il y avait des causes ou des crimes prêts pour le jugement, — les Thesmotetæ, c'est-à-dire les six archontes inférieurs, déterminaient par le sort, d'abord, quelles décuries siègeraient, suivant le nombre demandé, — puis devant quelle cour, ou sous la présidence de quel magistrat, siégerait la décurie B ou E ; de sorte que l'on ne pouvait pas savoir à l'avance dans quelle cause chacun jugerait. Toutefois, dans le nombre des personnes qui assistaient et siégeaient réellement, il semble qu'il

y a eu beaucoup de variété, et quelquefois deux décuries siégeant ensemble¹. L'arrangement décrit ici, nous devons nous le rappeler, nous est présenté comme appartenant à ces temps où les dikastes recevaient une paye régulière après la séance de chaque jour, et il ne peut guère avoir continué longtemps sans cette condition ; qui ne fut pas remplie avant l'époque de Periklès. Chacune de ces décuries siégeant en cour de justice était appelée l'*Hêliæa*, — nom qui appartient proprement à l'assemblée collective du peuple, cette assemblée collective ayant été elle-même dans l'origine la cour de justice. Je comprends que l'usage de diviser cette assemblée collective ou hêliæa en sections de jurés pour remplir un devoir judiciaire ait commencé sous une forme ou sous une autre après la réforme de Kleisthenès, puisque l'intervention directe du peuple dans les affaires publiques tendait de plus en plus à augmenter. Mais ce n'est que par degrés que cet usage s'est développé jusqu'à devenir ce service constant et systématique auquel le salaire de Periklès finit par donner un caractère complet. Dans le système que nous avons mentionné en dernier lieu, la puissance judiciaire des archontes fût annulée, et toute fonction militaire retirée au troisième archonte ou polémarque. Mais cela n'avait pas encore été fait à l'époque de la bataille de Marathôn, où Kallimachos le polémarque non seulement commanda avec les stratêgi, mais encore jouit d'une sorte de prééminence sur eux ; ni pendant l'année qui suivit la bataille de Marathôn, année dans laquelle Aristeidès fut archonte ; — car les décisions d'Aristeidès comme magistrat formaient un des principaux fondements de son honorable surnom, le Juste².

A cette question concernant l'étendue comparative de pouvoir judiciaire dont Kleisthenès investit le tribunal populaire et les archontes, s'en rattachent en réalité deux autres dans la loi constitutionnelle athénienne, relatives, d'abord, à l'admissibilité de tous les citoyens au poste d'archonte ; ensuite, au choix d'archontes par le sort. C'est une chose bien connue qu'à l'époque de Periklès les archontes et divers autres fonctionnaires individuels en étaient venus à être choisis par le sort ; — en outre, que tous les citoyens étaient légalement admissibles et pouvaient donner leurs noms pour être tirés au sort, soumis à ce qu'on appelait la dokimasia, ou examen légal de leur état de citoyen et de leurs diverses qualités morales et religieuses avant d'entrer en charge ; tandis qu'en même temps la fonction de l'archonte n'était devenue rien de plus qu'un examen préliminaire de parties et de témoins pour le tribunal, et la présidence de ce tribunal quand ensuite il était assemblé, avec le pouvoir d'imposer d'autorité une amende d'un faible montant à des coupables inférieurs. Or, ces trois arrangements politiques étaient essentiellement rattachés les uns aux autres. Le

¹ Voir en particulier sur ce sujet le traité de Schoemann, *De Sortitione Judicum* (Greifswald, 1820), et l'ouvrage du même auteur, *Antiq. Jur. Public. Græc.*, ch. 49-55, p. 264 sqq. ; ainsi qu'Heffter, *Die Athenaische Gerichtsverfassung*, part. II, ch. 2, p. 51 sqq. ; Meier und Schoemann, *Der Attische Prozess*, p. 127-135.

Les idées de Schoemann, relativement au tirage au sort des jurés athéniens, ont été attaquées avec amertume, mais nullement réfutées, par F. V. Fritzsche (*De Sortitione Judicum apud Athenienses Commentatio*, Leipzig, 1835).

Deux ou trois de ces bulletins dikastiques, marquant le nom et le dème du citoyen, et la lettre de la décurie à laquelle il appartenait pendant cette année particulière, ont été récemment trouvés dans des fouilles à Athènes. (Bœckh, *Corp. Inscrip.*, n° 207, 208).

Fritzsche (p. 73) croit que ce sont des bulletins de sénateurs, non de dikastes, contrairement à toute probabilité.

Pour le serment héliastique et ses détails remarquables, V. Démosthène, *Cont. Timokrat.*, p. 746 ; V. aussi Aristophane, *Plutus*, 277 (avec les importantes scholies, bien que de mains différentes et n'étant pas toutes d'une égale exactitude) et 972 ; *Ekklesiastusæ*, 678 sqq.

² Plutarque, *Aristide*, 7 ; Hérodote, VI, 109-111.

grand mérite du sort, suivant les idées démocratiques grecques, était qu'il égalisait les chances des charges entre les riches et les pauvres ; mais tant que les pauvres citoyens furent légalement inadmissibles, le choix par le sort ne pouvait avoir d'importance ni pour les riches ni pour les pauvres. En effet, il était moins démocratique que l'élection par la masse générale des citoyens, parce que dans le dernier système le pauvre citoyen jouissait d'un droit important d'intervention au moyen de son suffrage, bien qu'il ne pût être élu lui-même¹. De plus, le choix par le sort ne pouvait jamais, dans aucune circonstance, être appliqué aux postes où une capacité spéciale et une certaine mesure d'attributs que ne possédaient qu'un petit nombre d'hommes étaient indispensables, — et il ne fut jamais appliqué, pendant toute l'histoire d'Athènes démocratique, aux stratèges ou généraux, qui étaient toujours élus à main levée dans l'assemblée des citoyens. En conséquence, nous pouvons regarder comme certain qu'à l'époque où les archontes en vinrent à être choisis pour la première fois par le sort, les devoirs supérieurs et entraînant une responsabilité attachés à cette charge. en avaient, été détachés ou étaient en train de l'être, et avaient été transportés soit aux dikastes populaires, soit aux dix stratèges choisis : de sorte qu'il ne restait à ces archontes qu'une routine de police et d'administration, importante, il est vrai, pour l'État, telle cependant qu'elle pouvait être exécutée par tout citoyen de probité, d'exactitude et de capacité moyennes, — du moins il n'y avait pas d'absurdité flagrante à penser ainsi ; tandis que la dokimasia excluait de la charge des hommes d'une vie notoirement déshonorante, même après qu'ils avaient été heureux dans le tirage au sort. Periklès², bien que choisi stratège d'année en année successivement, ne fut jamais archonte, et l'on peut bien douter que des hommes ambitieux, doués de talents de premier ordre, aient souvent donné leurs noms en vue d'obtenir cette charge. Pour ceux dont les

¹ Aristote réunit les deux systèmes : élection de magistrats par la masse des citoyens, mais seulement pris parmi les personnes possédant une haute qualité pécuniaire : il considère ceci comme la démocratie la moins démocratique, si l'on peut employer cette expression (*Politique*, III, 6-11), ou comme un terme moyen entre la démocratie et l'oligarchie — une ἀριστοκρατία ou πολιτεία dans le sens qu'il donne au mot (IV, 7, 3). Il indique l'emploi du sort comme un symptôme d'une démocratie décisive et extrême, telle qu'elle ne tolérerait jamais une condition pécuniaire d'éligibilité.

C'est encore ainsi que Platon (*Leg.*, III, p. 692), après avoir fait remarquer que le législateur de Sparte établit d'abord le sénat, ensuite les éphores, comme un frein imposé aux rois, dit des éphores qu'ils étaient *quelque chose se rapprochant presque d'une autorité émanant du sort*.

Sur ce passage il y a quelques bonnes remarques dans les vies d'Agis et de Kleomenès, de Plutarque, données par Schoemann (*Comment. ad Agis*, c. 8, p. 119). Il faut se rappeler que l'on ne peut établir clairement le mode réel d'après lequel on choisissait les éphores spartiates, comme je l'ai déjà dit dans un des volumes précédents, et qu'il a été l'objet de beaucoup de débats de la part des critiques.

Mihi hæc verba, quum illud quidem manifestum faciant, quod etiam aliunde constat, sorte captos ephoros non esse, tum hoc alterum, quod Hermannus statuit, creationem sortitioni non absimilem fuisse, nequaquam demonstrare videntur. Nimirum nihil aliud nisi prope accedere ephorum magistratus ad eos dicitur, qui sortito capiuntur. Sortitis autem magistratibus hoc maxime proprium est, ut promiscue — non ex genere, censu, dignitate — a quolibet capi possint : quamobrem quum ephori quoque fere promiscue fierent ex omni multitudine civium, poterat haud dubie magistratus eorum ἐγγύς τῆς κληρωτῆς δυνάμεως esse dici, etiam si αἰρετοὶ essent — h. e. Suffragiis creati. Et video Lachmannum quoque, p. 163, not. 1, de Platonis loto similiter judicare.

L'emploi du sort, comme le fait remarquer Schoemann, implique une admissibilité universelle de tous les citoyens aux charges ; bien que le contraire ne soit pas vrai — la dernière n'implique pas nécessairement le premier. Or, comme nous savons que l'admissibilité universelle ne devint la loi d'Athènes qu'après la bataille de Platée, nous pouvons conclure que la loi du sort ne fut pas employée avant cette époque — *i. e.* qu'elle ne s'employait pas sous le règne de la constitution de Kleisthenès.

² Plutarque, *Periklès*, c. 9-16.

aspirations étaient plus modestes¹, c'était sans doute un moyen d'acquérir de l'importance ; mais elle imposait un travail fatigant, ne procurait pas de salaire et exposait à un certain degré de péril tout archonte qui aurait offensé des hommes puissants, quand il en arrivait à être appelé à rendre des comptes immédiatement après son année de fonctions. Il y avait peu de chose qui rendit la charge agréable, soit à des hommes très pauvres, soit à des hommes très riches et très ambitieux ; et parmi les personnes moyennes qui se portaient candidats, aucune ne pouvait être prise sans un grand dommage réel, toujours en admettant les deux garanties de la dokimasia avant l'entrée en charge, et la reddition de comptes à la sortie. Telle fut la conclusion, — à mon avis, conclusion erronée, et quine trouverait pas faveur aujourd'hui, — à laquelle furent amenés les démocrates d'Athènes par leur désir ardent d'égaliser les chances des charges pour les riches et pour les pauvres. Mais leur sentiment semble avoir été satisfait, en ce que le sort fut imposé partiellement pour le choix de quelques charges, — particulièrement pour celui des archontes, comme étant les premiers et les principaux magistrats, — sans qu'il fût appliqué à toutes ou à celles qui étaient les plus difficiles et qui entraînaient le plus de responsabilité, Ils l'auraient difficilement appliqué aux archontes, s'il avait été indispensablement nécessaire que ces magistrats conservassent leur devoir primitif et très sérieux de juger des disputes et de condamner des coupables.

Conséquemment ces trois points : 1° l'accès au poste d'archonte ouvert à tous les citoyens indistinctement ; 2° le choix d'archontes par la voie du sort ; 3° la diminution du cercle des devoirs et de la responsabilité des archontes, par l'extension de ceux qui appartenaient aux cours populaires de justice, d'un côté, et aux stratèges, de l'autre ; — ces points, dis-je, sont, à mon avis, liés ensemble, et doivent avoir été simultanés, ou presque simultanés, à l'époque où ils furent introduits : l'établissement de l'admissibilité universelle aux charges ne venant certainement pas après les deux autres, et probablement venant un peu avant eux.

Or, quant à l'éligibilité de tous les Athéniens indistinctement à la charge d'archonte, nous trouvons un témoignage clair et positif par rapport au temps où elle fut introduite pour la première fois. Plutarque nous dit² qu'Aristeidès, partisan de l'oligarchie³, mais mû par des principes élevés, proposa lui-même ce changement constitutionnel peu après la bataille de Platée, que suivirent l'expulsion des Perses hors de la Grèce et le retour des Athéniens réfugiés rentrant dans leur ville ruinée. Il était rarement arrivé dans l'histoire de l'humanité que les riches et les pauvres eussent été aussi complètement égalisés que dans cette mémorable expatriation et cette lutte héroïque ; aussi ne sommes-nous pas du tout surpris d'apprendre que la ruasse des citoyens, revenant avec un patriotisme nouvellement enflammé aussi bien qu'avec la conscience que leur patrie avait été recouvrée par les seuls efforts communs de tous, ne voulût plus se soumettre à être écartée de toutes les charges de l'État par une incapacité légale. Ce fut à cette occasion que la constitution fut pour la première fois rendue réellement *commune* à tous, et que les archontes, les stratèges et tous les fonctionnaires commencèrent pour la première fois à être

¹ V. un passage au sujet de tels caractères dans Platon, *République*, V, p. 475 B.

² Plutarque, *Aristide*, 22.

³ C'était ainsi du moins que les partisans de la constitution de Kleisthènes étaient appelés par les contemporains de Periklès.

choisis parmi tous les Athéniens sans aucune différence d'éligibilité légale¹. Il n'est point fait mention du sort, dans cet important renseignement de Plutarque, qui me semble à tous égards digne de foi, et qui nous apprend que, jusqu'à l'invasion de Xerxès, non seulement le principe exclusif de la loi solonienne de qualité requise continua d'être en vigueur — loi en vertu de laquelle les trois premières classes par le cens étaient seules admises à toutes les charges individuelles, et la quatrième, ou classe des Thètes exclue —, mais encore que les archontes avaient jusque-là été choisis par les citoyens, — et non désignés par le sort. Or, dans des desseins financiers, le quadruple cens de Solon fut maintenu longtemps après cette période, même au delà de la guerre du Péloponnèse et de l'oligarchie des Trente ; mais nous apprenons ainsi que Kleisthènes, dans sa constitution, le conserva aussi pour des desseins politiques ; en partie du moins. Il reconnut l'exclusion de la grande masse des citoyens de toutes les charges individuelles, — telles que celles d'archonte, de stratèges, etc. A son époque, probablement, il ne s'éleva pas de plaintes à ce sujet ; car sa constitution donna aux corps collectifs, — sénat, ekklesia et heliaea ou dikasterion, — un degré de pouvoir et d'importance tel qu'ils n'en avaient jamais connu ni imaginé auparavant de pareil. Et nous pouvons bien supposer que le peuple athénien de cette époque n'eut rien à objecter même au système et à la théorie proclamés d'un gouvernement exclusif d'hommes riches et élevés en position comme magistrats individuels, — particulièrement puisqu'un grand nombre des citoyens nouvellement admis à des privilèges avaient été auparavant metœki ou esclaves. En effet, il faut ajouter que, même dans la pleine démocratie d'Athènes plus récente, bien que le peuple fût alors devenu passionnément attaché à la théorie de l'admissibilité égale de tous les citoyens aux charges, cependant, en pratique, des hommes pauvres obtinrent rarement des charges auxquelles on était nommé par le vote général, comme on le verra plus complètement dans le cours de cette histoire².

Le choix des stratèges resta toujours dans la suite sur le pied sur lequel Aristeidès le mit ainsi ; mais le tirage au sort pour le choix de l'archonte a dû être introduit peu après sa proposition d'éligibilité universelle, et par suite aussi du même flot de sentiment démocratique qui montait toujours. Il fut introduit comme un nouveau correctif, parce que le pauvre citoyen, bien qu'il fût devenu éligible, n'était pas néanmoins élu. Et c'est dans le même temps, j'imagine, que la division compliquée de l'heliaea, ou corps collectif de dikastes ou jurés, en tableaux ou dikasteria séparés pour la décision d'affaires judiciaires, fut régularisée pour la première fois. Ce fut ce changement qui enleva aux archontes une partie si importante de leur juridiction antérieure : ce fut ce changement que Périclès acheva plus complètement encore en assurant une paye aux dikastes.

¹ Plutarque, *Aristide*, 22.

² C'est ainsi que, dans les républiques italiennes du douzième et du treizième siècle, les nobles continuèrent longtemps de posséder le droit exclusif d'être élus au consulat et aux grandes charges de l'État, même après que ces charges en étaient venues à être données par le peuple. La mauvaise conduite et l'oppression habituelles des nobles mirent fin à ce droit, et créèrent même dans plus d'un municipe la résolution de les exclure positivement. A Milan, vers la fin du douzième siècle, les douze consuls avec le podestat possédaient tous les pouvoirs du gouvernement : ces consuls étaient nommés par cent électeurs choisis par le peuple et dans ses rangs. Sismondi fait observer : *Cependant le peuple imposa lui-même ces électeurs la règle fondamentale de choisir tous les magistrats dans le corps de la noblesse. Ce n'était point encore la possession des magistratures que l'on contestait aux gentilshommes : on demandait seulement qu'ils fussent les mandataires immédiats de la nation. Plais plus d'une fois, en dépit du droit incontestable des citoyens, les consuls régnants s'attribuèrent l'élection de leurs successeurs.* (Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, ch. XII, vol. II, p. 240).

Mais ce n'est pas le moment d'entrer dans les modifications que subit Athènes pendant la génération qui suivit la bataille de Platée. Elles ont été brièvement indiquées ici dans le dessein de remonter par, le raisonnement, en l'absence de preuves directes, à Athènes telle qu'elle était dans la génération qui précéda cette mémorable bataille, après la réforme de Kleisthenès. Sa réforme, bien que très démocratique, resta au-dessous de la démocratie arrivée à sa maturité qui prévalut de Périclès à Démosthène, de trois manières surtout, entre diverses autres ; aussi est-elle parfois considérée par les écrivains postérieurs comme une constitution aristocratique¹. I° Elle reconnaissait encore les archontes comme juges dans une large mesure ; et le troisième archonte ou polémarque comme commandant militaire conjointement avec les stratèges. II° Elle les conservait en tant qu'élus annuellement par le corps des citoyens et non choisis par la voie du sort². III° Elle excluait encore la quatrième classe du cens solonien de toute charge individuelle, de l'archontat entre autres. Cependant la loi solonienne d'exclusion, bien que conservée en principe, fut mitigée en pratique ainsi qu'il suit : tandis que Solon n'avait reconnu comme éligible à l'archontat que les membres de la plus haute classe par le cens (les Pentakosiomedimni), Kleisthenès ouvrit cette dignité aux trois premières classes, n'excluant que la quatrième. Ce qui peut amener à conclure qu'il agit ainsi, c'est qu'Aristeidès, qui assurément n'était pas riche, devint archonte. Je suis aussi disposé à croire que le sénat des Cinq Cents, tel qu'il fut constitué par Kleisthenès, fut pris, non par élection, mais par la voie du sort, dans les dix tribus, -et que tout citoyen devint éligible et put en devenir membre. Une élection dans ce but, — c'est-à-dire le privilège accordé à chaque tribu d'élire annuellement une fournée de cinquante sénateurs tous à la

¹ Plutarque, *Kimôn*, c. 15. Cf. Plutarque, *Aristeidès*, c. 2, et Isocrate, *Areopagiticus*, Or. VII, p. 143, 192, éd. Bek.

² Hérodote parle de Kallimachos le polémarque à Marathôn comme étant *ὁ τῷ κυάμῳ λαχὼν Πολέμαρχος* (VI, 110).

Je ne puis m'empêcher de penser que dans ce cas il transporte à l'année 490 av. J.-C. l'usage de son propre temps. Le polémarque, à l'époque de la bataille de Marathôn, était dans un certain sens le premier stratège ; et les stratèges n'étaient jamais désignés par le sort ; mais toujours choisis par mains levées, jusqu'à la fin de la démocratie. Il semble impossible de croire que les stratèges fussent élus, et que le polémarque, à l'époque où ses fonctions étaient les mêmes que les leurs, fût choisi par le sort.

Hérodote semble avoir regardé le choix de magistrats par le sort comme étant de l'essence d'une démocratie (Hérodote, III, 80).

Plutarque aussi (*Periklès*, c. 9) semble avoir considéré le choix des archontes par la voie du sort comme une très ancienne institution d'Athènes : néanmoins il résulte du premier chapitre de la vie d'Aristeidès chapitre obscur, dans lequel des autorités contradictoires sont mentionnées sans être bien distinguées — qu'Aristeidès fut choisi archonte par le peuple — non désigné par le sort : raison de plus pour le croire, c'est qu'il fut archonte l'année qui suivit la bataille de Marathôn, où il avait été un des dix généraux. Idomeneus affirmait clairement qu'il en était ainsi (Plutarque, *Aristeidès*, c. 1).

Isocrate aussi (*Areopagit.*, Or. VII, p. 144, 195, éd. Bekker) regardait la constitution de Kleisthenès comme enfermant tous les trois points mentionnés dans le texte :

1° Une condition pécuniaire élevée d'éligibilité pour des charges individuelles.

2° Élection à ces charges par tous les citoyens, et reddition de compte devant eux à la sortie de charge.

3° Nul emploi du sort.

Il prétend même que ce mode d'élection est réellement plus démocratique que le tirage au sort, puisque ce dernier moyen pouvait admettre des hommes attachés à l'oligarchie, ce qui n'arrivait pas sous le premier. Ce serait un bon argument s'il n'y avait pas de condition pécuniaire pour l'éligibilité ; — cette condition pécuniaire est une disposition qu'il pose, mais sur laquelle il ne trouve pas utile d'insister expressément.

Je ne signale pas ici la *γραφὴ παρανόμων*, les *νομοφύλακες*, ni les *νομόθetai* assermentés, — institutions appartenant toutes au temps de Periklès au plus tôt, non à celui de Kleisthenès.

fois, — était probablement regardée comme plus incommode qu'utile ; et nous n'entendons pas non plus parler de réunions séparées de chaque tribu dans des vues d'élection. De plus, la charge de sénateur était une charge collective et non individuelle ; en conséquence, le coup porté aux sentiments d'Athènes devenue à demi démocratique, par l'idée désagréable d'un homme pauvre siégeant parmi les cinquante prytanes, était moindre que si on se l'imaginait comme polémarque à la tête de l'aile droite de l'armée, ou comme archonte administrant la justice.

On peut trouver une autre différence entre la constitution de Solon et celle de Kleisthènes dans la position du sénat de l'Aréopage. Sous le règne de la première, ce sénat avait été le principal corps dans l'État, et Solon avait même agrandi ses pouvoirs ; sous le règne de la seconde, il doit avoir été considéré d'abord comme un ennemi et tenu dans l'abaissement. En effet, comme il n'était composé que de tous les anciens archontes, et comme pendant les trente années précédentes tout archonte avait été une créature des Pisistratides, les Aréopagites collectivement doivent avoir été à la fois hostiles et odieux à Kleisthènes et à ses partisans, — peut-être une fraction de ses membres s'était-elle retirée en exil avec Hippias. Son influence a dû être sensiblement diminuée par le changement de parti ; jusqu'à, ce qu'il en vint à être graduellement rempli par de nouveaux archontes sortis du sein de la constitution kleisthénienne. Or, pendant cet important intervalle, le sénat des Cinq-Cents, formé sur un nouveau plan, et l'assemblée populaire s'élevèrent à cet ascendant qu'ils ne perdirent jamais dans la suite. A partir du temps de Kleisthènes, les Aréopagites cessent d'être le pouvoir principal et saillant dans l'État. Cependant ils sont encore considérables ; et lorsque le flot de la démocratie remplit le pays pour la seconde fois après la bataille de Platée, ils devinrent le foyer de ce qui était regardé alors comme le parti de la résistance oligarchique. J'ai déjà fait remarquer que, pendant le temps intermédiaire (vers 509-477 av. J.-C.), les archontes étaient tous élus par l'ekklésia et non choisis par la voie du sort, — et que la quatrième classe, c'est-à-dire la plus pauvre et la plus nombreuse d'après le cens, n'était pas éligible en vertu de la loi ; tandis que l'élection à Athènes, même quand tous les citoyens sans exception étaient électeurs et éligibles, avait une tendance naturelle à tomber sur des hommes riches et d'un rang élevé. Nous voyons ainsi comment il se fit que les anciens archontes, quand ils étaient réunis dans le sénat de l'Aréopage, introduisirent dans le corps les sympathies, les préjugés et les intérêts des classes plus riches. C'est ce qui les mit en conflit avec le parti plus démocratique conduit par Periklès et par Ephialtès, dans des temps où des parties de la constitution kleisthénienne en étaient venues à être discréditées comme trop imbues d'oligarchie.

Il nous reste encore à signaler une autre institution remarquable, clairement attribuée à Kleisthènes, — l'ostracisme, au sujet duquel j'ai déjà fait quelques remarques¹ en touchant la mémorable proclamation de Solon contre la neutralité dans une sédition. C'est à peine trop dire que, sans ce procédé protecteur, aucune des autres institutions ne serait venue à maturité.

Par l'ostracisme, un citoyen était banni sans accusation, mise en cause ni défense spéciales, pour une période de dix ans, — postérieurement réduite à cinq. Ses biens n'étaient pas saisis ni sa réputation entachée ; de sorte que la pénalité consistait seulement à être banni de la cité natale pour se retirer dans quelque autre cité grecque. Quant à la réputation du banni, l'ostracisme était

¹ V. tome IV, ch. 4.

plutôt un honneur qu'autre chose¹, et l'on sentit vivement qu'il en était ainsi quand, environ quatre-vingt-dix ans après Kleisthenês, l'accord entre Nikias et Alkibiadês le fit tomber sur Hyperbolos ; les deux premiers avaient tous deux recommandé un vote d'ostracisme, chacun d'eux espérant faire bannir l'autre. Mais, avant que le jour arrivât, ils arrangèrent leur querelle particulière : tirer le canon d'alarme de la république et le diriger contre une personne si peu dangereuse qu'Hyperbolos fut dénoncé comme la prostitution d'une grande solennité politique : *Ce n'était pas contre des hommes tels que lui* (disait l'auteur comique Platon)² *que la coquille était destinée à être employée*. On appliquait le procédé de l'ostracisme en écrivant sur une coquille, ou sur un tesson., le nom de la personne qu'un citoyen considérait comme prudent de bannir pendant un certain temps ; coquille qui, déposée dans un vase approprié, comptait comme vote pour la sentence.

J'ai déjà fait observer que tous les gouvernements des cités grecques, si nous les comparons avec l'idée qu'un lecteur moderne peut se faire de la mesure de force appartenant à un gouvernement, étaient essentiellement faibles, — les bons aussi bien que les mauvais. — le démocratique, l'oligarchique et le despotique. La force qu'avait un gouvernement quelconque, pour tenir tête à des conspirateurs ou à des mutins, était extrêmement petite, à la seule exception d'un despote entouré de sa troupe mercenaire. En conséquence, une conspiration, un usurpateur, passablement soutenus, ne pouvaient être

¹ Aristeidês, *Rhetor. Orat.*, 46, vol. II, p. 317, éd. Dindorf.

² Plutarque (*Nikias*, c. 11 ; *Alkibiadês*, c. 13 ; *Aristeidês*, c. 7) ; Thucydide, VIII, 73. Platon, l'auteur comique, disait au sujet d'Hyperbolos : *Οὐ γὰρ τοιούτων οὐνεκ ὄσταχ' ἠύρεθη*.

Théophraste avait avancé que Phæax, et non Nikias, était le rival d'Alkibiadês dans cette occasion où Hyperbolos fut condamné à l'ostracisme ; mais la plupart des auteurs (dit Plutarque) représentent Nikias comme étant ce rival. Il est curieux qu'il y ait eu une différence de récit au sujet d'un fait si notoire, et à l'époque la mieux connue de l'histoire athénienne.

Taylor pense que le discours qui passe aujourd'hui pour celui d'Andocide contre Alkibiadês est réellement de Phæax, et que Plutarque le lut comme le discours de Phæax dans une lutte réelle d'ostracisme entre Phæax, Nikias et Alkibiadês. Il est combattu par Ruhnken et Valckenaer (V. la préface mise par Sluiter à ce discours, c. 1, et Ruhnken, *Hist. Critic. Orat. Gr.*, p. 135). Je ne puis partager l'opinion ni de l'un ni des autres : je ne puis croire avec l'un que ce soit un discours réel de Phæax, ni avec les autres que ce soit nu discours réel dans une véritable cause d'ostracisme quelconque. Il me semble avoir été composé après que l'ostracisme fut tombé en désuétude, et quand les Athéniens en étaient venus non seulement en quelque sorte à en rougir, mais avaient perdu la notion familière de ce qu'il avait été réellement. Car comment pouvons-nous expliquer autrement ce fait, que l'auteur de ce discours se plaigne d'être sur le point de subir une condamnation d'ostracisme sans un vote secret, vote dans lequel consistait l'essence de l'ostracisme, et dont son nom était emprunté (*οὔτε διαψηφισμένων κρυβδῆν*, c. 2) ? Son discours est fait comme si l'auditoire auquel il s'adressait était sur le point de condamner l'un des trois par mains levées. Mais le mode de condamnation par l'ostracisme ne renfermait ni assemblée, ni harangues, — rien qu'un simple dépôt des coquilles ou des tessons dans un baril ; comme nous pouvons le voir par la description de la manière dont on entourait l'agora, dans ce but spécial, et par l'histoire (vraie ou fausse) du citoyen de la campagne, illettré, venant à la ville pour donner son vote, et demandant à Aristeidês, sans même connaître sa personne, d'écrire le nom pour lui sur la coquille (Plutarque, *Aristeidês*, c. 7). Il y avait, il est vrai, une discussion antérieure dans le sénat aussi, bien que dans l'*ekklêsia*, sur la question de savoir si un vote d'ostracisme devait être rendu ; mais l'auteur du discours auquel je fais allusion ne s'adresse pas à ce point-là ; il suppose que le vote est réellement sur le point d'être rendu, et que l'un des trois — lui-même, Nikias, ou Alkibiadês — doit être condamné à l'ostracisme (c. 1). Or, sans doute en pratique, la décision se trouvait communément entre deux rivaux formidables ; mais elle n'était ni publiquement, ni formellement présentée ainsi devant le peuple : chaque citoyen pouvait écrire sur la coquille le nom qu'il voulait. En outre, la dénonciation ouverte de l'injustice de l'ostracisme comme système (c. 2) prouve une époque postérieure au bannissement d'Hyperbolos. De plus, l'auteur ayant commencé par faire remarquer qu'il est en lutte avec Nikias aussi bien qu'avec Alkibiadês, ne dit rien de plus au sujet de Nikias jusqu'à la fin du discours.

renversés sans l'aide directe du peuple venant appuyer le gouvernement ; ce qui revenait à une dissolution momentanée de l'autorité constitutionnelle, et était gros de conséquences réactionnaires telles que personne ne pouvait les prévoir. Il était donc de la plus grande importance d'empêcher des hommes puissants de tenter une usurpation. Or, un despote ou une oligarchie pouvait exercer à son gré des moyens préventifs¹, beaucoup plus violents que l'ostracisme, tels que l'assassinat de Kimôn, ordonné par les Pisistratides, ainsi que je l'ai mentionné dans le chapitre précédent. Tout au moins, ils pouvaient faire partir toute personne de la part de laquelle ils redoutaient une attaque ou un danger, sans encourir même jusqu'à l'imputation de sévérité. Mais ; dans une démocratie où l'action arbitraire du magistrat était de toutes les autres choses celle qu'on redoutait le plus, et où le simple citoyen considérait des lois fixes, avec une mise en cause et une défense en tant que préliminaires d'une punition, comme les garanties d'une sécurité personnelle et l'orgueil de la condition sociale, — la création d'un tel pouvoir exceptionnel présentait de sérieuses difficultés. Si nous nous reportons aux temps de Kleisthènès, immédiatement après l'expulsion des Pisistratides, alors que le jeu du mécanisme démocratique n'était pas encore essayé, nous trouverons cette difficulté portée à son maximum ; mais nous trouverons aussi que la nécessité de revêtir quelqu'un de ce pouvoir était absolument impérative ; car les puissants nobles athéniens avaient encore à apprendre la leçon du respect pour une constitution. Leur histoire antérieure avait présenté des luttes continuelles entre les factions armées de Megaklès, de Lykurgue et de Pisistrate, renversées après un certain temps par la force supérieure et les alliances du dernier ; et bien que Kleisthènès, fils de Megaklès, fût fermement disposé à ne pas suivre l'exemple de son père et à agir en citoyen fidèle à une constitution établie, il savait trop bien que les fils des compagnons et des rivaux de son père poursuivraient des desseins ambitieux sans aucun égard pour les limites imposées par la loi, si jamais ils acquéraient des partisans en assez grand nombre pour présenter une apparence favorable de succès. En outre, quand deux candidats aspirant au pouvoir, avec ces dispositions criminelles, en venaient à une rivalité personnelle acharnée, les motifs qu'avait chacun d'eux d'abattre son adversaire, quoi qu'il en dût coûter à la constitution, motifs provenant aussi bien de la crainte que de l'ambition, pouvaient bien devenir irrésistibles, à moins que quelque intervention impartiale et judicieuse ne put arrêter la lutte à temps. *Si les Athéniens étaient sages* — disait Aristeidès, à ce que l'on rapporte², au fort et au milieu des dangers de sa lutte parlementaire avec Themistoklès —, *ils nous précipiteraient tous deux, Themistoklès et moi, dans le Barathron*³. Et quiconque lit dans le troisième livre de Thucydide le triste récit de la sédition koryræenne, avec les réflexions dont l'historien

¹ V. la discussion de l'ostracisme dans Aristote, Politique, III, 8, où il reconnaît le problème comme commun à tous les gouvernements.

Comparez aussi une bonne dissertation de J.-A. Paradys, *De Ostracismo Atheniensium*, Lugduni Batavor, 1793 ; P. F. Hermann, *Lehrbuch der Griechischen Staatsalterthümer*, ch. 130 ; et Schoemann, *Antiq. Jur. Pub. Græc.*, ch. XXXV, p. 233.

² Plutarque, *Aristeidès*, c. 3.

³ Le Barathron était une fosse profonde, qui, disait-on, avait au fond des pointes de fer, et dans laquelle on jetait parfois des criminels condamnés à mort. Bien que ce fût probablement une ancienne punition athénienne, elle semble être devenue tout au moins extrêmement rare, si elle n'était pas entièrement tombée en désuétude, pendant les temps d'Athènes que nous connaissons historiquement ; mais on continua d'employer la phrase après que la coutume ne fut plus suivie. Les pointes de fer reposent sur la preuve du Scholiaste d'Aristophane, *Plutus*, 431 — autorité très douteuse, quand nous lisons la légende qu'il mêle à son récit.

l'accompagne¹, reconnaîtra l'exaspération graduelle de ces querelles de parti, commençant même sous des formes démocratiques, jusqu'à ce qu'enfin elles brisent les barrières de la moralité publique aussi bien que de la moralité privée.

Kleisthénès avait à protéger la constitution démocratique contre cette chance d'assaillants intérieurs ; — d'abord en mettant des obstacles sur leur chemin et en leur rendant difficile de se procurer l'appui nécessaire, ensuite en les éliminant avant que des projets violents fussent assez mûrs pour être mis à exécution. Pour faire l'un ou l'autre, il était nécessaire de donner une constitution telle que non seulement elle se conciliât le bon vouloir, mais encore qu'elle allumât l'attachement passionné de la masse des citoyens, au point que même une minorité considérable ne fut pas disposée et prête à la changer par la force. Il était nécessaire de créer dans la multitude, et par elle d'imposer aux ambitieux les plus puissants, ce sentiment rare et difficile que nous pouvons appeler moralité constitutionnelle, — respect dominant pour les formes de la constitution ; imposant l'obéissance aux autorités qui agissent en vertu de ces formes et dans leurs limites, combiné cependant avec l'habitude d'une parole libre, d'une action soumise seulement à un contrôle légal déterminé, et avec une critique illimitée de ces mêmes autorités quant à tous leurs actes publics, — combiné aussi avec une confiance absolue qu'a tout citoyen, assuré qu'il est qu'au milieu de l'acharnement des luttes de parti les formes de la constitution ne seront pas moins sacrées aux yeux de ses adversaires qu'aux siens propres. Cette coexistence de liberté et de contrainte qu'on s'impose à soi-même, — d'obéissance à l'autorité avec une censure sans réserve des personnes qui l'exercent, — peuvent se trouver dans l'aristocratie anglaise (depuis 1688 environ), aussi bien que dans la démocratie des États-Unis d'Amérique ; et parce que nous sommes familiers avec elle, nous sommes disposés à la croire un sentiment naturel, bien qu'il semble qu'il y ait peu de sentiments plus difficiles à établir et à répandre dans une communauté, si l'on en juge par l'expérience de l'histoire. Nous pouvons voir combien ce sentiment est imparfait au jour actuel dans les cantons suisses, tandis que les nombreuses violences de la première Révolution française expliquent, entre autres diverses levons, les effets fatals résultant de son absence, même chez un peuple haut placé sur l'échelle de l'intelligence. Cependant la diffusion de cette moralité constitutionnelle, non seulement dans la majorité de la communauté ; mais dans tout l'ensemble, est la condition indispensable d'un gouvernement à la fois libre et paisible, puisque même une minorité puissante et obstinée peut rendre impraticable le jeu d'institutions libres, sans être assez forte pour conquérir l'ascendant pour elle-même. Il n'y a que l'unanimité, ou une majorité assez écrasante pour équivaloir à l'unanimité, sur le point principal du respect des formes constitutionnelles, même de la part de ceux qui ne les approuvent pas complètement, qui puisse rendre l'excitation de la passion politique pure de sang, et cependant exposer les autorités de l'État à la pleine licence d'une critique pacifique.

A. l'époque de Kleisthénès ; qui par une remarquable coïncidence est la même que celle du bannissement des rois à Rome, cette moralité constitutionnelle, si elle existait quelque part ailleurs, n'avait certainement pas place à Athènes ; et sa première création dans une société particulière quelconque doit être considérée comme un fait historique intéressant. Par l'esprit de ses réformes, — égales, populaires, compréhensives, dépassant de beaucoup l'expérience antérieure des Athéniens, — il s'assura l'attachement sincère du corps des

¹ Thucydide, III, 70, 81, 82.

citoyens. Mais la première génération d'hommes puissants, sous la démocratie naissante, et avec les précédents qu'elle avait à contempler derrière elle, ne pouvait laisser espérer qu'elle imposerait elle-même des limites à son ambition. Conséquemment, Kleisthenês eut à trouver le moyen d'éliminer à l'avance quiconque serait près de transgresser ces limites, de manière à échapper à la nécessité de le réprimer après, avec toute l'effusion de sang et la réaction, au milieu desquelles le libre jeu de la constitution serait au moins suspendu, sinon irrévocablement anéanti. Pour acquérir une influence qui le rendait dangereux sous des formes démocratiques, un homme devait se tenir en évidence devant le public, de manière à fournir quelque moyen raisonnable de juger son caractère et ses desseins. Or, la garantie que donnait Kleisthenês était d'appeler le jugement positif des citoyens relativement à sa. promesse future, purement et simplement, de manière à ce qu'ils ne restassent pas neutres trop longtemps entre deux formidables rivaux politiques ; — mesure qui, jusqu'à un certain point, était conforme à la proclamation solonienne contre une neutralité dans une sédition, comme je l'ai fait remarquer dans un autre chapitre. Il incorpora dans la constitution elle-même le principe de *privilegium* (pour employer le terme romain, qui signifie, non une faveur particulière accordée, mais une gêne imposée à quelqu'un), toutefois seulement dans des circonstances solennelles et bien définies, avec une connaissance et une discussion complètes à l'avance, et au moyen du vote secret et positif d'une proportion considérable des citoyens. *Aucune loi ne sera faite contre un seul citoyen, sans que la même loi soit faite contre tous les citoyens athéniens, à moins que cela ne convienne à six mille citoyens votant secrètement*¹. Tel était ce principe général de la constitution, dont l'ostracisme était un cas particulier. Avant que le vote de l'ostracisme pût être rendu, il fallait établir dans le sénat et l'assemblée publique. un cas pour le justifier. Dans la sixième prytanie de l'année, ces deux corps débattaient et décidaient la question de savoir si l'état de la république était assez menaçant pour provoquer une mesure aussi exceptionnelle². S'ils se décidaient pour l'affirmative, on désignait un jour, on entourait l'agora de grilles, avec dix entrées laissées pour les citoyens de chaque tribu, et dix barils ou vases séparés pour déposer les suffrages, qui consistaient en une coquille ou en un tesson portant inscrit le nom, de la personne que chaque citoyen désignait pour le bannissement. A la fin du jour on comptait le nombre de votes, et si l'on trouvait six mille votes donnés contre une personne, cette personne était condamnée par l'ostracisme ; sinon, cet acte solennel était nul³. On lui accordait dix jours pour mettre ses affaires en

¹ Andocide, *De Mysteriis*, c. 12, p. 13. Conformément à la licence habituelle quand il s'agit du nom de Solôn, ceci a été appelé une loi de Solôn (v. Petit, *Leg. Att.*, p. 188), bien que ce ne puisse certainement pas être plus ancien que Kleisthenês.

Privilegia ne irroganto, disait la loi des Douze Tables à Rome (Cicéron, *Leg.*, III, 4-19).

² Aristote et Philochore, ap. Photium. App., p. 672 et 675, éd. Porson.

Il semblerait plutôt par ce passage que l'ostracisme ne fut jamais formellement abrogé ; et que même dans les temps plus récents, auxquels a trait la description d'Aristote, on censurait encore la coutume de proposer la question de savoir si la sûreté publique demandait un vote d'ostracisme, longtemps après qu'il n'était plus en usage et qu'il était oublié.

³ Philochore, ut supra ; Plutarque, *Aristeidês*, c. 7 ; Schol. ad. Aristophane, *Equit.*, 851 ; Pollux, VIII, 19.

Il y a une différence d'opinion parmi les autorités aussi bien que parmi les interprètes sur la question de savoir si le minimum de six mille s'applique aux votes donnés en tout, ou aux votes donnés contre un seul nom. J'adopte la dernière opinion, qui est appuyée par Philochore, Pollux et le Scholiaste d'Aristophane, quoique Plutarque défende la première. Bœckh, dans son *Economie politique d'Athènes*, et Wachsmuth (I, 1, p. 272) sont en faveur de Plutarque et de la première opinion ; Paradys (*Dissert. de Ostr.*, p. 25), Platner et Hermann (v. K. F. Hermann, *Lehrbuch der Gr. Staatsalt.*, c. 130, not. 6) soutiennent l'autre, qui me semble la seule juste.

ordre, après quoi on lui demandait de quitter l'Attique pour dix ans ; mais elle conservait ses biens et n'était pas soumise à d'autre pénalité.

Ce n'était pas la maxime à Athènes d'échapper aux erreurs du peuple, en appelant les erreurs différentes, et en outre le funeste intérêt d'un petit nombre d'hommes en dehors du peuple on privilégiés : Il n'y avait pas non plus de troisième voie ouverte, puisque les principes de gouvernement représentatif n'étaient ni compris, ni en effet commodément applicables à de très petites communautés. Au delà du jugement du peuple (tel était le sentiment des Athéniens) il n'y avait point d'appel. Leur grande étude était d'entourer le prononcé de ce jugement des meilleures garanties de rectitude, et des meilleurs préservatifs contre la précipitation, la passion, ou la corruption privée. Toute mesure de bon gouvernement qui ne pouvait être obtenue de cette manière ne pouvait, selon eux, l'être du tout. J'expliquerai plus complètement la conduite des Athéniens sur ce point quand j'en viendrai à parler du jeu de leur démocratie venue à maturité. En attendant, quant à cette grande protection de la démocratie naissante, — le vote de l'ostracisme, — on trouvera que les garanties imaginées par Kleisthènes pour rendre la sentence efficace contre l'homme réellement dangereux et contre aucune autre personne, prouvent non moins de prévoyance que de patriotisme. Le principal objet était de faire que le vote fût une expression du sentiment public réfléchi, en tant que distingué d'une simple antipathie de faction. Or, le minimum considérable de votes exigés (un quart de la population entière des citoyens) assurait suffisamment ce résultat, — et cela d'autant plus que chaque vote, rendu secrètement comme il l'était, comptait d'une manière non équivoque pour l'expression d'un sentiment véritable et indépendant, et ne pouvait être ni contraint ni acheté. Et encore, Kleisthènes ne permit pas que l'ostracisme fût ouvert contre un seul citoyen exclusivement. S'il l'était, chacun sans exception était exposé à la sentence, de sorte que les amis de Themistoklès ne pouvaient l'invoquer contre Aristeidès¹, ni ceux de ce dernier contre le premier, sans exposer leur propre chef à la même chance d'exil. Il n'était donc pas probable qu'il fût invoqué du tout, avant que l'exaspération fût allée assez loin pour rendre les deux partis insensibles à cette chance, — indice précis de cette hostilité meurtrière croissante, que l'ostracisme empêchait d'aboutir. Il ne pouvait pas même alors être ratifié, à moins qu'on ne montrât un cas propre à convaincre la portion plus neutre du sénat et de l'ekklèsia ; en outre, après tout, l'ekklèsia ne condamnait pas elle-même à l'ostracisme, mais on désignait un jour à venir, et tout le corps des citoyens était solennellement invité à voter. Ce fut de cette manière que l'on prit une garantie non seulement pour rendre l'ostracisme efficace à protéger la constitution, mais encore pour empêcher qu'il ne fût employé dans un autre dessein. Nous devons nous rappeler qu'il exerçait son influence salutaire non seulement dans les occasions où il était réellement employé, mais encore par la seule certitude qu'il pouvait l'être et par l'effet restrictif que cette certitude produisait sur la conduite des hommes

Car le but, déclaré d'une manière si peu équivoque, de la loi générale déterminant le minimum absolu nécessaire pour un *privilegium*, ne serait en aucune sorte atteint, si l'on avait admis que la simple majorité des votes, parmi six mille votants en tout, eût son effet. Une personne pouvait alors être condamnée à l'ostracisme avec un très petit nombre de votes contre elle, et sans créer aucune présomption raisonnable qu'elle fût dangereuse à la constitution ; ce qui n'était aucunement ni le but de Kleisthènes, ni l'opération bien comprise de l'ostracisme, tant qu'il continua d'être une réalité.

¹ Le jeu pratique de l'ostracisme se présente comme une lutte entre deux chefs rivaux, accompagnée de chance de bannissement pour tous les deux. Plutarque, *Periklès*, c. 14 ; cf. Plutarque, *Nikias*, c. 11.

considérables. De plus, l'ostracisme, bien qu'il fût essentiellement d'une nature exceptionnelle, était cependant une exception sanctifiée et limitée par la constitution elle-même ; de sorte que le citoyen, en donnant son vote d'ostracisme, ne s'écartait nullement de la constitution ni ne perdait son respect pour elle. La question qui lui était soumise : — Est-il un homme que vous jugiez essentiellement dangereux pour l'État ? et dans ce cas, quel est-il ? — bien que vague, était cependant soulevée directement et légalement. S'il n'y avait pas eu d'ostracisme, elle eût probablement été soulevée indirectement et illégalement, à l'occasion de quelque crime spécial imputé à un chef politique suspect, quand il était accusé devant une cour de justice, — pervertissement, comprenant tout le mal de l'ostracisme, sans ses bienfaits protecteurs.

On prit soin de dépouiller l'ostracisme de toute conséquence pénible, excepté de ce qui était inséparable de l'exil. Ce n'est pas une des moindres preuves de la sagesse avec laquelle il fut imaginé. Très certainement il ne priva jamais le public de candidats à l'influence politique, et si nous considérons la petite somme de mal individuel qu'il causa, — mal qui fut diminué aussi, dans le cas de Kimôn et d'Aristeidês, par un sentiment réactionnaire qui augmenta dans la suite leur popularité après leur retour, — il suffira tout à fait de présenter deux remarques en manière de justification. D'abord, il produisit complètement l'effet qu'on avait en vue ; car la démocratie s'éleva de l'enfance à la virilité sans qu'une seule tentative fût faite pour la renverser par la force¹, résultat sur lequel aucun contemporain réfléchi de Kleisthênês n'aurait osé compter. Ensuite, grâce à ce jeu tranquille des formes démocratiques, il se produisit chez les principaux Athéniens une moralité constitutionnelle assez complète pour permettre au peuple, après un certain temps, de renoncer à cette garantie exceptionnelle que présentait l'ostracisme². Il était absolument indispensable à la démocratie naissante ; il était salutaire à la démocratie quand elle grandissait et combattait encore : mais la démocratie parvenue à son complet développement pouvait vivre et vécut sans lui. L'ostracisme prononcé contre Hyperbolos, quatre-vingt-dix ans environ après Kleisthênês, fut la dernière occasion où on l'employa. Et on ne peut guère même le prendre pour un exemple sérieux : ce fut un tour concerté entre deux Athéniens distingués (Nikias et Alkibiadês) pour tourner à leur propre profit politique un procédé qui arrivait à tomber en désuétude. Une telle manoeuvre n'aurait pas non plus été possible si les citoyens athéniens contemporains avaient eu, au sujet de la valeur de l'ostracisme, comme sauvegarde de la démocratie, un sentiment aussi sérieux que leurs pères et leurs

¹ Il n'est nécessaire dans cette remarque de signaler ni l'oligarchie des Quatre Cents, ni celle des Trente, appelés les Trente Tyrans, établis dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse et après que l'ostracisme eut été discontinué. Ni l'un ni l'autre de ces changements ne fut accompli par l'ascendant excessif d'un homme ou d'un petit nombre ; tous deux provinrent des embarras et des dangers d'Athènes dans la dernière période de sa grande guerre étrangère.

² Aristote (*Politique*, III, 8, 6) semble reconnaître la nécessité politique de l'ostracisme, en tant qu'appliqué même à une supériorité manifeste de richesse, de relations, etc. (qu'il distingue positivement d'une supériorité de mérite et de caractère), et d'après des principes de symétrie seulement, même séparément de desseins dangereux de la part de l'esprit supérieur. Un peintre (fait-il observer) ne permettra pas qu'un pied, dans le portrait qu'il fait d'un homme, soit d'une grandeur disproportionnée avec le corps entier, bien que, pris séparément, il puisse être bien peint ; et le maître de chœur ne souffrira pas qu'une seule voix, quelque belle qu'elle soit, prédomine sur le reste au delà d'une certaine proportion.

Cependant sa conclusion finale est que le législateur doit, s'il est possible, édifier sa constitution de manière à, n'avoir pas besoin de ce remède exceptionnel ; mais s'il ne peut le faire, la mesure la meilleure en second lieu à appliquer est l'ostracisme. Cf. aussi V, 2, 5.

Le dernier siècle de la démocratie athénienne libre réalisa la première de ces alternatives.

grands-pères. Depuis Kleisthenès jusqu'à Hyperbolos, on nous cite environ dix personnages différents comme ayant été bannis par l'ostracisme. Le premier de tous, Hipparchos du dème Cholargos, fils de Charmos parent des despotes Pisistratides récemment chassés¹ ; puis Aristeidès, Themistoklès, Kimôn et Thukydidès, fils de Melésias, tous chefs politiques renommés ; aussi Alkibiadès et Megaklès (le grand-père paternel et le grand-père maternel du fameux Alkibiadès), et Kallias, appartenant à une autre famille éminente d'Athènes² ; enfin, Damôn, le maître de poésie et de musique de Periklès, et distingué par ses connaissances en philosophie³. Dans ce dernier cas se montre, le côté vulgaire de l'humanité, aristocratique aussi bien que démocratique ; pour l'un et pour l'autre, les procédés philosophiques et les personnes des philosophes ont coutume d'être également impopulaires. On va jusqu'à dire que Kleisthenès lui-même fut condamné à l'ostracisme en vertu de sa propre loi, ainsi que Xanthippos ; mais tous deux d'après une autorité trop faible pour qu'on y ajoute foi⁴. Miltiadès ne fut nullement condamné à l'ostracisme, mais il fut jugé et puni pour mauvaise conduite clans son commandement.

Je ne me serais pas tant étendu sur cette institution mémorable et particulière de Kleisthenès, si les accusations erronées, portées contre la démocratie athénienne, d'envie, d'injustice et de mauvais traitement à l'égard de leurs hommes supérieurs n'avaient été fondées en grande partie sur elle, et si ces critiques n'avaient passé des temps anciens aux temps modernes avec peu d'examen. Dans les gouvernements monarchiques, un prétendant au trône, comptant un certain nombre de partisans, est naturellement exclu du pays. Le duc de Bordeaux ne peut aujourd'hui résider en France, — Napoléon ne le put pas non plus après 1815, — ni Charles-Édouard en Angleterre dans le dernier siècle. Personne ne regarde une telle mesure comme une injustice extravagante ; cependant c'est le pendant de l'ostracisme, avec une circonstance plus forte en faveur du dernier, en tant que le changement d'une dynastie royale en une autre ne renverse pas nécessairement toutes les institutions et toutes les garanties collatérales du pays. Plutarque a affirmé que l'ostracisme naquit de l'envie et de la jalousie inhérentes à une démocratie⁵, et non pas de craintes justifiables, — observation souvent répétée, et qui, cependant, n'en est pas moins évidemment fautive ; non seulement parce que l'ostracisme avait pour résultat d'augmenter souvent l'influence du chef politique dont il écartait le rival, — mais plus encore parce que, si le fait avait été comme le dit Plutarque, cette institution aurait duré aussi longtemps que la démocratie, tandis qu'elle finit avec le bannissement d'Hyperbolos, à une époque où le gouvernement était plus décidément démocratique qu'il ne l'avait été du temps de Kleisthenès. C'était, en vérité, tout à fait un produit de la crainte et du défaut de sécurité⁶ de la part et de la démocratie et de ses meilleurs amis, — crainte parfaitement bien fondée, et qui ne paraissait inutile qu'à cause des précautions prises pour prévenir une attaque.

¹ Plutarque, *Nikias*, c. 11 ; Harpocraton, v. Ἴππαρχος.

² Lysias, *cont. Alcibiade A.*, c. 11, p. 143 ; Harpocraton, v. Ἀλκιβιάδης ; Andocide, *Cont. Alcibiade*, c. 11, 12, p. 129, 130. Ce dernier discours peut donner une preuve quant aux faits qui y sont mentionnés, bien que je ne puisse imaginer qu'il soit authentique ou qu'il appartienne au temps auquel il déclare se rapporter, comme je l'ai fait observer dans une note précédente.

³ Plutarque, *Periklès*, c. 4 ; *Aristeidès*, c. 1.

⁴ Ælien, *V. H.*, XIII, 24 ; Herakleidès, *περὶ πολιτειῶν*, c. 1, éd. Koehler.

⁵ Plutarque, *Themistoklès*, 22 ; *Aristeidès*, 7. V. les mêmes opinions répétées par Wachsmuth, *Hellenische Alterthumskunde*, ch. 48, vol. I, p. 272, et par Platner, *Prozess und Klag. bei den Attikern*, vol. I, p. 386.

⁶ Thucydide, VIII, 73.

Aussitôt que la diffusion d'une moralité constitutionnelle eut placé la masse des citoyens au-dessus de toute crainte sérieuse d'un usurpateur agressif, l'ostracisme cessa. Et sans doute le sentiment que l'on avait de pouvoir y renoncer sans danger doit avoir été fortifié par le long ascendant de Périclès, — par le spectacle du plus grand homme d'État qu'Athènes ait jamais produit, agissant constamment dans les limites de la constitution, et par l'insuccès de ses deux adversaires, Kimôn et Thucydides, — aidés par de nombreux partisans et par les grands auteurs comiques, à une époque où la comédie était un pouvoir clans l'État tel qu'il n'avait jamais été auparavant ou tel qu'il ne fut jamais depuis, — lorsqu'ils tentèrent de le faire condamner par l'ostracisme. Ils réussirent à exciter l'antipathie ordinaire des citoyens à l'égard des philosophes, au point de faire prononcer l'ostracisme de Damôn, son ami et son maître ; mais Périclès lui-même — pour répéter la plainte de son ennemi acharné, le poète comique Kratinos¹ — *s'avance, la tête haute comme s'il portait l'Odeion, maintenant que la coquille a passé*, — i. e. maintenant qu'il a échappé à l'ostracisme. Si Périclès n'était pas considéré comme dangereux pour la constitution, aucun de ses successeurs n'était de nature à être regardé comme tel. Damôn et Hyperbolos furent les deux dernières personnes bannies par ce moyen. Tous deux furent des cas, et les seuls cas, d'un abus non équivoque de l'institution, parce que, quels qu'aient pu être les motifs de mécontentement contre eux, il est impossible de se représenter l'un ou l'autre comme menaçant l'État, — tandis que toutes les autres victimes connues étaient des hommes d'une position et d'une puissance telles que les six mille citoyens qui inscrivaient chaque nom sur la coquille, ou du moins une partie considérable d'entre eux, pouvaient bien agir ainsi dans la conviction la plus consciencieuse qu'ils protégeaient la constitution contre un danger réel. Un tel changement dans le caractère des personnes frappées d'ostracisme prouve clairement que l'ostracisme avait perdu cette véritable prudente patriotique qui le rendait dans l'origine légitime et populaire. Il avait, pendant deux générations, servi à un but tutélaire inestimable ; — il vécut pour être déshonoré deux fois, — et ensuite il passa, d'un accord unanime, à l'état de fait historique.

Un procédé analogue à l'ostracisme existait à Argos², à Syracuse et dans quelques autres démocraties grecques. Aristote dit qu'on en abusa pour des desseins factieux ; et à Syracuse, où il fut introduit après l'expulsion de la dynastie gélonienne. Diodore affirme qu'il fut employé d'une manière si injuste et si excessive, qu'il empêcha des personnes riches et d'un rang élevé de prendre aucune part aux affaires publiques, motif qui fit qu'on se hâta d'y renoncer. Nous n'avons pas de détails qui nous permettent d'apprécier ce renseignement général. Mais de ce que l'ostracisme fonctionnait bien en général à Athènes, nous ne pouvons pas sans danger en conclure qu'il doit nécessairement avoir bien fonctionné dans d'autres États, d'autant moins que nous ne savons pas s'il était entouré des mêmes formalités par mesure de précaution, ni s'il exigeait le même minimum considérable de votes pour le rendre efficace. Cette dernière garantie, si importante par rapport à une institution dont il était si facile d'abuser, n'est

¹ Kratinos, ap. Plutarque, *Périclès*, c. 13. — Au sujet des attaques dirigées contre Damôn par les auteurs comiques, v. Plutarque, *Périclès*, c. 4.

² Diodore, XI, 55-87. Cet auteur décrit très imparfaitement l'ostracisme athénien, en lui appliquant apparemment les particularités du pétalisme syracusain.

pas mentionnée par Diodore dans son bref exposé du Pétalisme, — nom du procédé à Syracuse¹.

Telle fut la première démocratie athénienne, engendrée aussi bien par la réaction contre Hippias et sa dynastie que par la mémorable association, soit spontanée, soit obligatoire, entre Kleisthènès et la multitude non privilégiée. Elle est à distinguer tant de l'oligarchie mitigée établie auparavant par Solôn, que de la démocratie symétrique, dans son complet développement, qui prévalut dans la suite depuis le commencement de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la fin de la carrière de Periklès. Ce fut, en effet, une révolution frappante, qui influa sur le citoyen non moins par les sentiments marqués auxquels elle s'adressait que par le changement visible qu'elle opéra dans la vie sociale et politique. Il se voyait placé dans les rangs des hoplites à côté de nouveaux compagnons d'armes ; il était inscrit sur un nouveau registre, et son nom sur une nouvelle liste, dans son *dème* et par son *démarchos*, officier inconnu auparavant ; — il trouvait l'année divisée à nouveau, pour tous les buts légaux, en dix parties portant le nom de *prytanes*, chacune marquée par une *ekklèsia* solennelle où la parole était libre, et où il avait un droit de présence ; — son *ekklèsia* était convoquée et présidée par des sénateurs appelés *prytanes*, membres d'un sénat nouveau à la fois pour le nombre et pour la distribution ; — il accomplissait maintenant ses devoirs politiques comme membre d'une tribu désignée par un nom qui n'était point prononcé auparavant dans la vie attique ordinaire, rattachée à l'un des dix héros dont il voyait alors pour la première fois les statues dans l'agora, et l'associant à des compagnons de tribu de toutes les parties de l'Attique. Toutes ces choses et beaucoup d'autres étaient des nouveautés frappantes senties dans les actes journaliers du citoyen. Mais la grande nouveauté entre toutes était la reconnaissance authentique des dix nouvelles tribus comme *Dèmos* ou peuple souverain, séparément de toutes les particularités d'origine de *phratrie* ou de *gens*, avec une parole libre et une loi égale ; ne conservant de distinction que les quatre classes de la liste de biens solonienne avec leurs degrés d'éligibilité. Pour une proportion considérable de citoyens, cette grande nouveauté fut encore rendue plus chère par ce fait qu'elle les avait fait sortir de la position dégradée de *metœki* et d'esclaves ; tandis que, pour la grande majorité de tous les citoyens, elle leur fournissait un magnifique idéal politique, faisant sur l'esprit grec une impression profonde, — capable de créer l'attachement le plus ardent aussi bien que le sentiment dévoué d'obligation et d'obéissance actives. Nous avons maintenant à voir comment se manifesta leur patriotisme nouvellement créé.

Kleisthènès et sa constitution obtinrent si complètement la faveur populaire, qu'Isagoras n'eut pas d'autre moyen de s'y opposer que de demander l'intervention de Kleomenès et des Lacédæmoniens. Kleomenès écouta d'autant plus facilement cet appel, qu'il était, disait-on, sur un pied d'intimité avec l'épouse d'Isagoras. Il se prépara à venir à Athènes ; mais son premier but fut d'enlever à la démocratie son grand chef, Kleisthènès, qui, en qualité de membre de la famille *Alkmæônide*, était, supposait-on, souillé de la faute héréditaire de son bisaïeul *Megaklès*, le destructeur de l'usurpateur *Kylôn*. Kleomenès envoya un héraut à Athènes, demandant l'expulsion « du maudit — - c'est ainsi que cette famille était appelée par ses ennemis, et c'est ainsi qu'elle continua à l'être quatre-vingts ans après, quand la même manoeuvre fut pratiquée par les Lacédæmoniens de cette époque contre Periklès. Cette demande, recommandée

¹ Aristote, *Politique*, III, 8, 4 ; V, 5, 2.

par Isagoras, arriva si à propos, que Kleisthènès, n'osant pas y résister, se retira volontairement ; de sorte que Kleomenès, bien qu'il n'arrivât à Athènes qu'avec une troupe peu considérable, se trouva maître de la cité. A l'instigation d'Isagoras, il envoya en exil sept cents familles, choisies parmi les principaux partisans de Kleisthènès. Sa seconde tentative fut de dissoudre le nouveau sénat des Cinq-Cents et de mettre tout le gouvernement dans les mains de trois cents adhérents du chef dont il épousait la cause. Mais alors se montra l'esprit inspiré au peuple par sa nouvelle constitution. A l'époque de la première usurpation de Pisistrate, le sénat de ce temps non seulement n'avait pas résisté, mais même il s'était prêté au dessein. Alors le nouveau sénat de Kleisthènès refusa résolument de se soumettre à la dissolution, tandis que les citoyens en général, même après le bannissement des principaux partisans kleisthénéens, manifestèrent leurs sentiments d'une manière à la fois si hostile et si déterminée, que Kleomenès et Isagoras virent leurs desseins complètement déjoués. Ils furent obligés de se retirer dans l'acropole et de se tenir sur la défensive. Ce symptôme de faiblesse fut le signal d'un soulèvement général des Athéniens, qui assiégèrent le roi spartiate sur le rocher sacré. Il était évidemment venu sans s'attendre à trouver de la résistance, ou sans aucun moyen d'en triompher ; car au bout de deux jours ses provisions furent épuisées, et il fut forcé de capituler. Lui et ses Lacédæmoniens, aussi bien qu'Isagoras, eurent la permission de se retirer à Sparte ; mais les Athéniens du parti faits prisonniers avec lui furent emprisonnés, condamnés¹ et exécutés par le peuple.

Kleisthènès, avec les sept cents familles exilées, fut immédiatement rappelé, et sa constitution reçut une force considérable de ce premier succès. Cependant la perspective d'une nouvelle attaque des Spartiates fut assez sérieuse pour l'engager à envoyer à Artaphernès, le satrape persan de Sardes, des ambassadeurs chargés de solliciter l'admission d'Athènes dans l'alliance des Perses. Probablement il craignait les intrigues que pouvait tramer du même côté Hippias, chassé d'Athènes. Artaphernès, s'étant d'abord informé de ce qu'étaient les Athéniens, et où ils habitaient, répondit que, s'ils voulaient envoyer la terre et l'eau au roi de Perse, ils seraient reçus comme alliés, mais qu'ils ne le seraient à aucune autre condition. Les sentiments d'alarme sous lesquels les envoyés avaient quitté Athènes étaient tels, qu'ils allèrent jusqu'à promettre cette inqualifiable marque de soumission. Mais leurs concitoyens, à leur retour, les désavouèrent avec mépris et indignation².

Ce fut à cette époque que commencèrent les premières relations entre Athènes et la petite ville bœôtienne de Platée, située sur le versant septentrional de la chaîne du Kithærôn, entre cette montagne et la rivière Asôpos ; — sur la route d'Athènes à Thèbes ; — et c'est à cette occasion que nous connaissons pour la première fois les Bœôtiens et leur politique. Dans un de mes précédents volumes (t. III, c. 3), j'ai déjà décrit brièvement la fédération bœôtienne, composée de quelques douze ou treize cités autonomes sous l'autorité de Thèbes, qui était, ou prétendait avoir été leur mère patrie. Platée avait été (ainsi l'affirmaient les Thébains) leur plus récente fondation³ ; elle fut maltraitée par eux, et mécontente de l'alliance. En conséquence, comme Kleomenès était en route après avoir quitté Athènes, les Plataëens saisirent l'occasion pour s'adresser à lui, implorant la protection de Sparte contre Thèbes, et livrant leur ville et leur territoire sans

¹ Hérodote, V, 70-72. Cf. Schol. ad Aristophane, *Lysist.*, 274.

² Hérodote, V, 73.

³ Thucydide, III, 61.

réserve. Le, roi spartiate, n'ayant pas de motif pour se charger d'un dépôt qui ne lui promettait que des embarras, leur conseilla de solliciter la protection d'Athènes, comme plus rapprochée et plus accessible pour eux en cas de besoin. Il prévint que cela brouillerait les Athéniens avec la Bœôtia, et cette prévision fut, en effet, le principal motif qui lui fit donner l'avis que les Bœôtiens suivirent. Choisisant l'occasion d'un sacrifice public à Athènes, ils y envoyèrent des ambassadeurs, qui s'assirent comme suppliants au pied de l'autel, livrèrent leur ville à Athènes, et implorèrent protection contre Thèbes. On ne pouvait résister à un tel appel, et la protection fut promise. Elle fut bientôt nécessaire ; car les Thébains envahirent le territoire plataéen, et une armée athénienne marcha pour le défendre. On était près de livrer bataille, lorsque les Corinthiens interposèrent leur médiation, qui fut acceptée par les deux parties. Ils se prononcèrent complètement en faveur de Platée, déclarant que les Thébains n'avaient pas le droit d'employer la force contre un membre quelconque de la confédération bœôtienne faisant scission¹. Les Thébains, se voyant condamnés par cette sentence, refusèrent d'en subir les conséquences et attaquèrent les Athéniens au moment de leur retour, mais ils essuyèrent une défaite complète : manque de foi que les Athéniens vengèrent en réunissant à Platée la portion du territoire thébain située au sud de l'Asôpos, et faisant de cette rivière la limite entre les deux pays. Par ce succès, toutefois, les Athéniens ne gagnèrent rien que l'inimitié de la Bœôtia, — comme l'avait prévu Kleomenès. On verra que leur alliance avec Platée, continuée longtemps, et présentant dans le cours de cette histoire plusieurs incidents intéressants qui éveillent nos sympathies, ne causa, si nous exceptons une seule occasion magnifique², que des embarras à une des deux parties, sans suffire comme protection pour l'autre.

¹ Hérodote, VI, 108. C'est là une circonstance importante, par rapport au sentiment politique grec ; je m'en occuperai ci-après.

² Hérodote, VI, 108. Thucydide (III, 58), en racontant la prise de Platée par les Lacédæmoniens dans la troisième année de la guerre du Péloponnèse, dit que l'alliance entre Platée et Athènes était alors dans sa quatre-vingt-treizième année de date ; calcul d'après lequel elle commencerait dans l'année 519 avant J.-C., où M. Clinton et d'autres chronologistes la placent.

J'ose croire que les circonstances immédiates, telles qu'elles sont racontées dans le texte d'Hérodote (on ne peut déterminer si Thucydide les comprenait de la même manière), qui amenèrent l'union de Platée avec Athènes, ne peuvent s'être produites en 519 avant J.-C., mais doivent être arrivées après l'expulsion d'Hippias d'Athènes, en 510 avant J.-C. — pour les raisons suivantes :

1° Il n'est point fait mention d'Hippias, qui cependant, si l'événement était survenu en 519 avant J.-C., aurait dû être la personne appelée à décider si les Athéniens assisteraient Platée ou non. Les envoyés plataéens se présentent à un sacrifice public dans l'attitude de suppliants, de manière à toucher les sentiments des citoyens athéniens en général. Si Hippias avait été despote alors, il aurait été la personne qu'il fallait se rendre favorable et déterminer pour ou contre l'assistance.

2° Nous ne connaissons pas de cause qui aurait amené Kleomenès avec une armée lacédæmonienne près de Platée dans l'année 519 avant J.-C. ; nous savons par le renseignement d'Hérodote (V, 76), qu'aucune expédition lacédæmonienne contre l'Attique ne s'effectua à cette époque. Mais, dans l'année à laquelle j'ai rapporté l'événement, Kleomenès est dans sa marche près du lieu pour un objet connu et assignable. D'après la teneur même du récit, il est évident que Kleomenès et son armée n'étaient pas à dessein en Bœôtia, et qu'il ne se mêlait pas des affaires bœôtiennes au moment où les Plataéens sollicitèrent son aide ; car il refuse de s'interposer dans l'affaire, donnant comme raison la grande distance qui sépare Sparte de Platée.

3° De plus, Kleomenès, en engageant les Plataéens à solliciter Athènes, ne leur donne pas ce conseil par bonne volonté, mais par le désir d'embarrasser et de tourmenter les Athéniens, en les engageant dans une querelle avec les Bœôtiens. Au moment où j'ai rapporté l'incident, c'était un désir très naturel : il était fâché, et peut-être alarmé, des événements récents qui avaient amené son expulsion d'Athènes. Mais qu'y avait-il qui pût lui faire éprouver un tel sentiment contre Athènes pendant le règne d'Hippias ? Ce despote était dans les termes de l'intimité la plus étroite avec Sparte : les Pisistratides étaient (Hérodote, V, 63, 90, 91) *les hôtes particuliers* des

Cependant Kleomenès était retourné à Sparte plein de ressentiment contre les Athéniens, et déterminé à les punir aussi bien qu'à établir son ami Isagoras comme despote pour régner sur eux. Toutefois, ayant été instruit, par une expérience humiliante, que c'était un projet difficile à exécuter, il ne voulut pas faire cette tentative sans avoir réuni une armée considérable. Il convoqua des alliés de tous les divers États du Péloponnèse, sans toutefois oser leur faire connaître ce qu'il était sur le point d'entreprendre. En même temps il concertait des mesures avec les Bœôtiens et les Chalkidiens d'Eubœa pour une invasion simultanée de l'Attique de tous les côtés. Il paraît qu'il avait une plus grande confiance dans leurs dispositions hostiles à l'égard d'Athènes que dans celles des Péloponnésiens ; car il ne craignit pas de leur apprendre son dessein, — et probablement les Bœôtiens étaient irrités de la récente intervention d'Athènes dans l'affaire de Platée. Aussitôt que ces préparatifs furent achevés, les deux rois de Sparte, Kleomenès et Demaratos, se mirent à la tête de l'armée péloponnésienne combinée, entrèrent en Attique et s'avancèrent aussi loin qu'Eleusis sur la route d'Athènes. Mais quand les alliés vinrent à savoir le but pour lequel on les voulait employer, un esprit de mécontentement se manifesta parmi eux. Ils n'avaient pas de sentiment hostile à l'égard d'Athènes, et les Corinthiens particulièrement, disposés favorablement plutôt qu'autrement envers cette cité, résolurent de ne pas avancer plus loin, retirèrent du camp leur contingent, et retournèrent chez eux. En même temps, le roi Demaratos, soit qu'il partageât le mécontentement général, soit qu'il fût mû par quelque jalousie contre son collègue qui ne s'était pas manifestée auparavant, renonça aussi à l'entreprise. Ces deux exemples, agissant sur le sentiment préexistant des alliés en général, et que tout le camp se sépara et retourna dans ses foyers sans coup férir¹.

Nous pouvons faire remarquer ici que c'est le premier exemple connu dans lequel Sparte paraisse en réalité comme chef reconnu d'une alliance péloponnésienne obligatoire², convoquant des contingents des cités qui devaient être placés sous le commandement de son roi. Son autorité, reconnue antérieurement en théorie,

Spartiates, qui ne furent amenés à prendre parti contre Hippias que par une obéissance forcée aux oracles que Kleisthenès obtint les uns après les autres. Conséquemment le motif assigné par Hérodote, pour l'avis donné aux Plataëens par Kleomenès, ne peut s'appliquer au temps où Hippias était encore despote.

4. Hérodote n'a pas cru que la victoire gagnée par les Athéniens sur Thèbes eût été remportée avant l'expulsion d'Hippias ; cela est évident d'après l'opposition expresse qu'il établit entre leur esprit et leurs succès guerriers quand ils furent délivrés des despotes, et leur timidité ou lâcheté sous la domination d'Hippias (V, 78). L'homme qui écrivait ces lignes ne peut avoir cru que dans l'année 519 avant J.-C., lorsque Hippias jouissait d'un pouvoir absolu, les Athéniens aient remporté une victoire importante sur les Thébains, détaché une portion considérable du territoire thébain afin de la réunir à celui des Plataëens, et montré dès ce temps et dans la suite leur supériorité constante sur Thèbes en protégeant contre elle sa voisine plus faible.

Ces différentes raisons, en les prenant toutes à la fois, me paraissent démontrer que la première alliance entre Athènes et Platée, telle qu'Hérodote la conçoit et la décrit, ne peut avoir existé avant l'expulsion d'Hippias, en 510 avant J.-C., et m'engagent à croire ou que Thucydide s'est trompé pour la date de cet événement, ou qu'Hérodote n'a pas décrit les faits exactement. Ne voyant aucune raison de soupçonner la description donnée par ce dernier, je me suis éloigné, bien que contre mon gré, de la date donnée par Thucydide.

La demande faite par les Plataëens à Kleomenès, et l'avis qu'il leur donne en conséquence, peuvent se rattacher plus convenablement à sa première expédition contre Athènes, après l'expulsion d'Hippias, qu'à la seconde.

¹ Hérodote, V, 75.

² Cf. Kortüm, *Zur Geschichte Hellenischer Staatsverfassungen*, p. 35 (Heidelberg, 1821). — Je doute cependant de l'interprétation qu'il donne des mots d'Hérodote (V, 63).

devient actuellement une réalité, mais d'une manière peu satisfaisante, au point de prouver la nécessité de précautions et d'un concert préalable, — qui, comme on le verra, ne se firent pas attendre longtemps.

Conformément au plan concerté, les Bœôtiens et les Chalkidiens attaquèrent l'Attique en même temps que Kleomenês y entraît. Les premiers s'emparèrent d'Ænoê et d'Hysiæ, les dêmes frontières de l'Attique sur le côté qui regarde Platée ; tandis que le second attaquait la frontière nord-est qui fait face à l'Eubœa. L'Attique étant envahie de trois côtés, les Athéniens furent dans un danger sérieux et se virent forcés de concentrer toutes leurs forces à Éleusis contre Kleomenês, laissant les Bœôtiens et les Chalkidiens sans que personne leur tint tête. Mais le départ inattendu de l'armée d'invasion du Péloponnèse fut leur délivrance, et leur permit de tourner toute leur attention sur l'autre frontière. Ils s'avancèrent en Bœôtia jusqu'au détroit appelé Euripos, qui sépare ce pays de l'Eubœa, dans l'intention de prévenir la jonction des Bœôtiens et des Chalkidiens, et d'attaquer d'abord les derniers séparément. Mais l'arrivée des Bœôtiens amena un changement dans leur plan ; ils attaquèrent les Bœôtiens les premiers, et gagnèrent une victoire du caractère le plus complet, — tuant un nombre considérable d'ennemis et faisant sept cents prisonniers. Précisément le même jour, ils franchirent le détroit, descendirent en Eubœa, attaquèrent les Chalkidiens, et remportèrent une autre victoire si décisive qu'elle termina la guerre tout d'un coup. Un grand nombre de Chalkidiens, aussi bien que de Bœôtiens, furent pris et conduits enchaînés à Athènes, on, après un certain temps de détention, ils furent à la fin rachetés pour une rançon de deux mines par homme. Le dixième de la somme obtenue ainsi fut consacré à la fabrication d'un char et de quatre chevaux de bronze, qui furent placés dans l'acropole pour rappeler la victoire. Hérodote vit ce trophée quand il était à Athènes. Il vit aussi, ce qui était un trophée encore plus parlant, les mêmes chaises dont les prisonniers avaient été chargés, montrant par leur aspect le dommage souffert lorsque l'acropole fut incendiée par Xerxès : une inscription de quatre vers décrivait les offrandes et constatait la victoire qui en était la source¹.

Cette victoire eut une autre conséquence de quelque importance. Les Athéniens établirent un corps de quatre mille de leurs citoyens comme Klêruchi — κληροῦχοι — (possesseurs de lots) ou colons sur les terres des riches oligarques chalkidiens appelés les Hippobotæ, — qui avaient probablement des propriétés dans la fertile plaine de Lélanton entre Chalkis et Eretria. C'est là un système que : nous trouverons ci-après suivi d'une manière étendue par les Athéniens au temps de leur puissance, en partie dans la pensée de pourvoir leurs plus pauvres citoyens, — en partie pour servir comme de garnison au milieu d'une population soit hostile, soit d'une fidélité douteuse. Ces Klêruchi attiques (je ne puis trouver d'autre nom pour les désigner) ne perdirent pas leur droit de naissance comme citoyens athéniens. Ce n'étaient pas des colons dans le sens grec du mot, et ils étaient connus sous un nom totalement différent, — mais ils correspondaient de très près aux colonies anciennement établies par Rome dans les pays conquis. L'accroissement de la population plus pauvre se faisait toujours sentir plus ou moins péniblement dans chaque cité grecque ; en effet, bien que la population collective ne semble jamais s'être accrue très vite, cependant la multiplication des enfants dans les familles pauvres nécessita la subdivision des lots plus petits de terre, jusqu'à ce qu'enfin ils devinssent insuffisants pour la subsistance ; et les personnes ainsi appauvries trouvaient de la difficulté à se procurer des

¹ Hérodote, V, 77 ; Ælien, V. H., VI, 1 ; Pausanias, I, 28, 2.

moyens de vivre par d'autres voies, d'autant plus que le travail pour les classes plus riches était surtout exécuté par des esclaves importés. Sans doute quelques familles, possédant des propriétés foncières, s'éteignirent. Cependant cela ne profita nullement aux petits propriétaires plus pauvres ; car les terres rendues vacantes passèrent, non pas à eux, mais par héritage, ou legs, ou mariage, à d'autres propriétaires jouissant dans le plus grand nombre des cas d'une position aisée, — puisque les familles opulentes se mariaient habituellement entre elles. Plus tard, dans un moment favorable, j'entrerai plus complètement dans cette question, — le grand et sérieux problème de la population, tel qu'il intéressait les communautés grecques en général, et tel qu'il fut traité en théorie par les puissants esprits de Platon et d'Aristote : — à présent il suffit de mentionner que les nombreuses klêrouchies envoyées par Athènes, et dont celle de l'Eubœa fut la première, provinrent dans une large mesure de la multiplication de la population plus pauvre que sa puissance étendue s'appliquait à pourvoir. Nous ne trouverons pas toujours sa conduite subséquente en vue du même objet aussi justifiable que le cas dont nous nous occupons maintenant, qui résulta naturellement, suivant les idées du temps, du succès qu'elle obtint sur les Chalkidiens.

Cependant la guerre entre Athènes et Thèbes avec ses alliés bœôtiens durait encore, au grand désavantage souvent répété de cette dernière, lorsque enfin les Thébains, au désespoir, envoyèrent demander avis à l'oracle Delphien, et repurent l'ordre de *solliciter l'aide de ceux qui étaient les plus rapprochés d'eux*¹. *Comment* (répondirent-ils) *pouvons-nous obéir ? Nos plus proches voisins de Tanagra, de Korôneia et de Thespiæ, nous prêtent maintenant, et nous ont prêté dès le commencement, toute l'aide qui était en leur pouvoir.* Toutefois, un Thébain ingénieux, venant au secours de ses concitoyens dans l'embarras, pénétra dans les profondeurs de la légende et en tira un sens heureux. *Les plus proches de vous* (dit-il) *sont les habitants d'Ægina ; car Thêbê* (l'éponyme de Thèbes) *et Ægina* (l'éponyme de cette île) *étaient deux soeurs, filles d'Asôpos. Envoyons demander assistance aux Æginètes.* Si sa subtile interprétation (fondée sur ce qu'ils avaient une même origine légendaire) ne convainquit pas tout d'un coup tous ceux qui l'entendirent, du moins personne n'en avait une meilleure à suggérer. On députa immédiatement des ambassadeurs aux Æginètes, qui, en réponse à une demande fondée sur des droits légendaires, envoyèrent au secours des Thébains un renfort d'auxiliaires légendaires, mais vénérés, — les héros Æakides. On nous laisse supposer qu'il s'agit ici de leurs images. Ce fut en vain cependant que la gloire et la présence supposée des Æakides, Telamôn et Pêleus, furent introduites dans le camp Thébain. La victoire resta encore du côté d'Athènes ; de sorte que les Thébains, découragés, envoyèrent de nouveau à Ægina, rendant les héros² et demandant une aide d'un caractère plus humain et plus positif. On fit

¹ Hérodote, V, 80.

² Dans l'expression d'Hérodote, les héros Æakides sont réellement envoyés d'Ægina et renvoyés réellement par les Thébains (V, 80, 81).

Justin raconte une demande analogue faite à Sparte par les Lokriens Epizéphyriens (XX, 3) : *Territi Locrenses ad Spartanos decurrunt ; auxilium supplices deprecantur ; illi longinquâ militiâ gravati, auxilium a Castore et Polluce petere eos jubent. Neque legati responsum socia ; urbis spreverunt ; profectique in proximum templum, facto sacrificio, auxilium deorum implorant. Litatis hostiis, obtentoque, ut rebantur, quod petebant — haud secus læti quam si deos ipsos secum avecturi essent — pulvinaria iis in navi componunt, faustisque profecti omnibus, solatia suis pro auxiliis deportant.* En comparant les expressions d'Hérodote à celles de Justin, nous voyons que le premier croit à la présence et à l'action littérales et directes des héros Æakides (*les Thébains renvoyèrent les héros et demandèrent des hommes*), tandis que le second réduit l'intervention divine à une

droit à leur requête, et les Æginètes commencèrent la guerre contre Athènes, sans même le préliminaire convenable d'un héraut et d'une déclaration¹.

Cette remarquable ambassade nous fait connaître pour la première fois les Dôriens d'Ægina, oligarchiques, opulents, adonnés au commerce et puissants sur mer, mais dans les temps reculés, plus analogues à Corinthe qu'à toute autre des cités appelées Dôriennes. Les hostilités qu'ils commencèrent alors contre Athènes sans provocation, — réprimées par Sparte au moment critique de la bataille de Marathôn, — éclatant ensuite de nouveau, — et calmées pendant un moment par les communs dangers de l'invasion persane sous Xerxès, ne furent apaisées que par la conquête de l'île, environ vingt ans après cet événement, et par l'expulsion et la destruction de ses habitants. Il avait existé, il est vrai, selon Hérodote² ; entre Athènes et Ægina, une très ancienne querelle, qu'il expose dans un singulier récit où se mêlent la religion, la politique ; l'exposé d'anciennes coutumes, etc. Mais à l'époque où les Thébains sollicitèrent une aide d'Ægina, cette dernière était en paix avec Athènes. Les Æginètes employèrent leur flotte, puissante pour le temps, à ravager Phalêron (Phalère) et les côtes maritimes de l'Attique, et les Athéniens n'avaient pas encore de flotte à leur opposer³. Il est probable que l'effet désiré fut produit ; c'était de détourner une portion de l'armée athénienne de la guerre contre la Bœôtie, et de soulager ainsi Thèbes partiellement ; mais la guerre d'Athènes contre les deux peuples continua pendant un temps considérable, bien que nous n'ayons pas de renseignements relativement à ses détails.

Dans l'intervalle, l'attention d'Athènes fut détournée de ces ennemis combinés par un orage plus redoutable qui menaçait d'éclater sur elle du côté de Sparte. Kleomenês et ses compatriotes, pleins de ressentiment de la dernière et honteuse désertion d'Éleusis, furent encore plus irrités par la découverte qu'ils avaient faite récemment, à ce qu'il paraît, qu'on s'était procuré frauduleusement les ordres de la prêtresse de Delphes pour chasser Hippias d'Athènes⁴. De plus, Kleomenês, quand il était enfermé dans l'acropole de cette ville, y avait trouvé les diverses prophéties antérieurement amassées par les Pisistratides, et dont un grand nombre annonçaient des événements extrêmement désastreux pour Sparte. Et tandis que les récentes et brillantes manifestations de courage et des victoires répétées, du côté d'Athènes, semblaient indiquer qu'il était possible que ces prophéties se réalisassent, Sparte avait à se reprocher d'avoir, par suite de la conduite insensée et funeste de Kleomenês, annulé l'effet de son secours antérieur contre les Pisistratides, et d'avoir ainsi perdu ce retour de gratitude qu'autrement les Athéniens auraient, témoigné. Sous de telles impressions, les autorités spartiates firent la démarche remarquable d'appeler Hippias de sa résidence de Sigeion dans le Péloponnèse, et de convoquer des députés de tous leurs alliés à une assemblée à Sparte.

La convocation faite ainsi mérite d'être signalée comme étant le commencement d'une nouvelle ère dans la politique grecque. L'expédition antérieure de Kleomenês contre l'Attique nous présente le premier exemple connu de

pure imagination et à un simple sentiment de la part de ceux auquel on suppose qu'elle est accordée. Tel était le ton de ces auteurs plus récents que suivait Justin ; cf. aussi Pausanias, III, 19, 2.

¹ Hérodote, V, 81, 82.

² Hérodote, V, 83-88.

³ Hérodote, V, 81-89.

⁴ Hérodote, V, 90.

l'hégémonie spartiate passant de la théorie à la réalité : cette expédition échoua ; parce que les alliés, bien que disposés à suivre, ne voulurent pas suivre en aveugles, ni être transformés en instruments pour l'exécution de desseins qui répugnaient à leurs sentiments. Sparte avait alors appris, pour s'assurer leur concours dévoué, combien il était nécessaire de leur faire connaître ce qu'elle avait en vue, de manière à s'assurer au moins qu'elle n'avait pas d'opposition décidée à craindre. Ici donc est la troisième phase dans le mouvement spontané de la Grèce vers une union systématique, bien qu'imparfaite, de ses nombreuses unités autonomes : d'abord nous avons l'autorité spartiate suggérée en théorie, par suite d'un concours de circonstances qui lui attire l'admiration de toute la Grèce, — pouvoir, éducation incomparable, ancienneté non interrompue, etc. ; ensuite la théorie devient une réalité, encore grossière et sans forme ; enfin la réalité se revêt de formalités et est précédée de discussion et de détermination. La première convocation des alliés à Sparte, en vue d'avoir un objet commun soumis à leur examen, peut bien être considérée comme un événement important dans l'histoire politique grecque ; la conduite tenue à cette convocation n'est pas moins importante, comme indice de la manière dont les Grecs de cette époque sentaient et agissaient, et elle ne doit pas être oubliée comme contraste avec des temps qui seront à décrire ci-après.

Hippias ayant été présenté aux alliés assemblés, les Spartiates exprimèrent leur regret de l'avoir détrôné, — leur ressentiment et leurs alarmes au sujet de l'insolence toute nouvelle d'Athènes¹, déjà sentie par ses voisins immédiats, et menaçant tous les États représentés dans la réunion, — et leur désir de rétablir Hippias, non moins comme réparation du tort passé que comme moyen, par son gouvernement, de garder Athènes dans un état d'abaissement et de dépendance. Mais la proposition, bien qu'émanant de Sparte, fut écoutée par les alliés avec un sentiment commun de répugnance. Ils n'avaient pas de sympathie pour Hippias, — aucun éloignement pour Athènes, et encore moins de crainte d'elle, — et une haine profonde pour le caractère d'un despote. L'esprit dont avaient été animés les contingents armés à Éleusis reparaisait maintenant parmi les députés réunis à Sparte, et les Corinthiens prirent de nouveau l'initiative. Leur député Sosiklès protesta contre le projet du ton le plus ardent et le plus indigné. Aucun langage ne peut être plus fort que la longue harangue qu'Hérodote met dans sa bouche, harangue dans laquelle sont répandus les amers souvenirs dominant à Corinthe au sujet de Kypselos et de Périandre. *Assurément le ciel et la terre sont près de changer de place, — les poissons viennent séjourner sur la terre ferme, et les hommes vont habiter la mer, — quand vous, Spartiates, vous proposez de renverser les gouvernements populaires et d'établir dans les cités cet être méchant et sanguinaire appelé Despote². Commencez par en essayer pour vous-mêmes à Sparte, et ensuite imposez-le à d'autres si vous pouvez ; vous n'avez pas éprouvé, comme nous, les maux qu'il cause, et vous avez bien soin de l'éloigner de vous. Nous vous adjurons par les dieux communs de la Hellas, — n'établissez pas de despotes dans ses cités ; si vous persistez dans un projet si méchant, sachez que les Corinthiens ne vous seconderont pas.*

Cet appel animé fut accueilli par un cri d'approbation et de sympathie de la part des alliés. Tous d'un commun accord s'unirent avec Sosiklès pour adjurer les Lacédémoniens³ *de ne révolutionner aucune cité hellénique*. Personne n'écoula

¹ Hérodote, V, 90, 91.

² Hérodote, V, 92.

³ Hérodote, V, 93.

Hippias quand il répliqua et avertit les Corinthiens que le temps viendrait où eux, plus que tout autre peuple, redouteraient et abhorreraient la démocratie athénienne, et souhaiteraient le retour des Pisistratides. *Il savait bien* (dit Hérodote) *que cela serait, puisqu'il connaissait les prophéties mieux que qui que ce fût ; niais personne ne le crut, et il fut forcé de retourner à Sigeion, les Spartiates n'osant pas épouser sa cause contre le sentiment déterminé des alliés*¹.

Ce sentiment déterminé mérite d'être signalé, parée qu'il marque la phase présente de l'esprit hellénique ; cinquante ans plus tard, on le trouvera considérablement changé. La haine pour le gouvernement d'une seule personne et le souvenir amer d'hommes tels que Kypselos et Périandre sont maintenant les cordes qui vibrent dans une assemblée de députés grecs. L'idée d'une révolution (impliquant par là un changement organique et compréhensif de ce que désapprouve le parti qui emploie le mot) consiste à substituer une seule personne permanente à la place de ces magistrats et de ces assemblées périodiques qui étaient l'attribut commun de l'oligarchie et de la démocratie ; l'opposition entre ces deux dernières est encore à l'arrière-plan, et il ne règne ni crainte d'Athènes, ni haine de la démocratie athénienne. Rais quand nous arrivons à la période précédant immédiatement la guerre du Péloponnèse, nous trouvons renversé l'ordre de priorité entre ces deux sentiments. Le sentiment antimonarchique n'a pas péri, niais a été étouffé par d'autres antipathies politiques plus récentes, — l'opposition entre la démocratie et l'oligarchie étant devenue non pas, il est vrai, le seul sentiment, mais le sentiment le plus fort, dans les esprits des politiques grecs en général, et l'âme d'un mouvement actif de parti. De plus, une haine du caractère le plus mortel avait grandi contre Athènes et sa démocratie, particulièrement dans les petits-fils de ces mêmes Corinthiens qui se présentent maintenant comme ses amis pleins de sympathie pour elle. Le remarquable changement de sentiment signalé ici ne se montre nulle part d'une manière aussi frappante que quand nous comparons l'allocution du Corinthien Sosiklès, rapportée à l'instant, avec le discours des envoyés corinthiens à Sparte immédiatement avant la guerre du Péloponnèse, tel que nous le donne Thucydide². Il sera bientôt pleinement expliqué par les événements intermédiaires, par l'accroissement de la puissance athénienne, et par le développement encore plus miraculeux de l'énergie athénienne.

Ce développement, fruit de la démocratie nouvellement établie aussi bien que cause de sa durée et de son agrandissement, continua à faire des progrès pendant toute la période signalée à l'instant ; mais sa première explosion inattendue, sous la constitution kleisthénienne et après l'expulsion d'Hippias, est décrite par Hérodote en termes trop énergiques pour être omis. Après avoir raconté les victoires successives des Athéniens sur les Bœôtiens et les Chalkidiens, cet historien ajoute : *C'est ainsi que les Athéniens grandirent en force. Et nous pouvons trouver, non seulement dans cet exemple, mais partout ailleurs, une preuve qui démontre combien la liberté est chose précieuse ; puisque même les Athéniens, tandis qu'ils étaient sous un despote, ne furent supérieurs à la guerre à aucun de leurs voisins environnants ; mais aussitôt qu'ils furent débarrassés de leurs despotes, ils devinrent de beaucoup les premiers de tous. Ces choses montrent que pendant qu'ils étaient tenus dans l'abaissement par un seul homme, ils étaient lâches et timides, comme des hommes travaillant*

¹ Hérodote, V, 93, 94.

² Thucydide, I, 68-71, 120-124.

pour un maître ; mais quand ils furent délivrés, chacun d'eux isolément devint plus empressé à faire des efforts dans son propre intérêt. La même comparaison reparait peu de temps après, quand il nous dit que *les Athéniens, quand ils furent libres, se sentirent les égaux de Sparte ; mais tandis qu'ils furent abaissés sous le despotisme d'un seul homme, ils furent faibles et prêts à être soumis*¹.

F On ne peut trouver d'expressions plus fortes pour dépeindre la rapide amélioration opérée dans le peuple athénien par sa, nouvelle démocratie. Naturellement elle n'eut pas seulement pour cause la suspension de cruautés antérieures, ou des lois meilleures, ou une meilleure administration. C'étaient là, il est vrai, des conditions essentielles, mais ici la cause active de transformation était le principe et le système dont ces amendements formaient le détail : la grande et nouvelle idée du Peuple souverain-, composé de citoyens libres et égaux — ou liberté et égalité, pour employer des mots qui ont si profondément remué la nation française il y a un demi-siècle. Ce fut cette idée politique compréhensive qui agit avec un effet électrique sur les Athéniens, créant en eux une foule de sentiments, de motifs, de sympathies et d'aptitudes, auxquels ils avaient été étrangers auparavant. La démocratie dans l'antiquité grecque possédait le privilège non seulement d'allumer un attachement ardent et unanime pour la constitution dans le coeur des citoyens, mais encore de créer une énergie d'action publique et privée, telle qu'on en aurait jamais obtenu sous une oligarchie, où tout ce qu'on pouvait espérer était une obéissance et un acquiescement passifs. M. Burke a fait remarquer que la masse du peuple est en général très indifférente aux théories de gouvernement ; mais on ne peut guère s'attendre à trouver cette indifférence (bien que des améliorations dans le jeu pratique de tous les gouvernements tendent à la nourrir) parmi un peuple qui montre une activité et une ardeur intellectuelles prononcées sous d'autres rapports ; et le contraire était incontestablement vrai, l'an 500 avant J.-C., dans les communautés de l'ancienne Grèce. Les théories de gouvernement n'y étaient rien autre chose qu'une lettre morte : elles se rattachaient aux émotions du caractère le plus fort aussi bien que le plus opposé. La théorie d'un seul maître permanent, par exemple, était universellement odieuse ; celle d'un *petit nombre* de gouvernants, bien qu'on y acquiesçât, ne fut jamais attrayante, à moins qu'elle ne fût associée au maintien d'une éducation et d'habitudes particulières, comme à Sparte ; ou qu'elle se présentât comme le seul contraste à opposer à la démocratie, cette dernière étant, par des raisons particulières, devenue -un objet de terreur. Mais la théorie de la démocratie était au plus haut degré séduisante, créant dans la masse des citoyens un grand attachement positif, et les disposant à agir et à souffrir volontairement pour elle, ce que ne pouvait arracher aucune violence de la part d'autres gouvernements. Hérodote², dans la comparaison qu'il fait des trois sortes de gouvernement, met au premier rang des avantages de la démocratie *son très magnifique nom et ses très belles promesses* ; — son pouvoir d'engager les coeurs des citoyens à la défense de leur constitution, et de fournir à tous un lien commun d'union et de fraternité. C'est ce que même la démocratie ne faisait pas toujours. Mais c'était ce qu'aucun autre gouvernement en Grèce ne pouvait faire ; raison qui suffit seule pour la caractériser comme le meilleur gouvernement, et présentant la plus grande chance de résultats avantageux, pour une communauté grecque. Chez les citoyens athéniens,

¹ Hérodote, V. 78-91.

² Hérodote, III, 80.

L'orateur démocratique à Syracuse, Athénagoras, met aussi ce nom et cette promesse au premier rang des avantages (Thucydide, VI, 39).

certainement, elle produisit une force. et une unanimité de sentiment politique positif, telles qu'on en a vu rarement de pareilles dans l'histoire de l'humanité, sentiment qui excite notre surprise et notre admiration, surtout si nous le comparons avec l'apathie qui avait précédé, et qui même est impliquée comme l'état naturel de l'esprit public dans la fameuse proclamation de Solon contre la neutralité dans une sédition¹. Parce qu'il se trouve que la démocratie n'est pas du goût de la plupart des lecteurs modernes, ils ont été accoutumés à regarder ce sentiment décrit ici seulement dans ses manifestations les moins honorables, — dans les caricatures d'Aristophane, ou dans les lieux communs vides de sens des rhéteurs. Mais ce n'est pas de cette manière qu'on doit mesurer la force, l'ardeur ou la valeur obligatoire du sentiment démocratique à Athènes. Nous devons l'entendre tel qu'il est exprimé par Périclès², tandis que celui-ci impose énergiquement au peuple les devoirs actifs pour l'accomplissement desquels ce sentiment faisait à la fois sentir l'aiguillon et donnait le courage ; ou par l'oligarque Nicias dans le port de Syracuse, quand il s'efforce de raviver la valeur de ses troupes désespérées pour une dernière lutte à mort, et, quand il fait appel à leur patriotisme démocratique comme à la seule flamme qui vive et brûle encore même dans ce moment d'angoisses³. A partir de l'époque de Kleisthènes, la création de ce puissant et nouvel élan fait une entière révolution dans le caractère athénien ; et si le changement se présentait encore d'une manière saillante aux yeux d'Hérodote, il doit avoir encore été bien plus senti par les contemporains au milieu desquels il s'effectua.

L'attachement d'un citoyen athénien à sa constitution démocratique comprenait deux veines distinctes de sentiment : d'abord ses droits, protection et avantages qui en dérivait, — en second lieu, ses obligations d'efforts et de sacrifices à l'égard d'elle et par rapport à elle. Ni l'une ni l'autre de ces deux veines de sentiment ne furent jamais complètement absentes ; mais selon que l'une ou l'autre était présente à des moments différents dans des proportions variables, le patriotisme du citoyen était un sentiment bien différent. Ce que fait remarquer Hérodote, ce sont les efforts extraordinaires de cœur et de bras que faisaient soudainement les Athéniens, — la puissance du sentiment actif dans toute la masse des citoyens. Nous ferons observer des preuves même plus mémorables du même phénomène en traçant l'histoire depuis Kleisthènes jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse : nous trouverons une série d'événements et de motifs éminemment calculés pour stimuler ce travail et cette discipline volontaires et personnels que l'ancienne démocratie avait d'abord fait naître. Mais, à mesure que nous avancerons, depuis le rétablissement de la démocratie après les Trente Tyrans jusqu'au temps de Démosthène — *je me permets cette brève anticipation, dans la conviction qu'une période de l'histoire grecque ne peut être entièrement comprise que si on la compare avec une autre*, — nous trouverons un changement sensible dans le patriotisme athénien. Le sentiment actif d'obligation n'opère relativement pas ; — le citoyen, il est vrai, a un vif sentiment de la valeur de la démocratie en tant que protégeant sa personne et lui assurant des droits importants, et il est en outre disposé à accomplir à son égard les devoirs légaux de sa sphère ordinaire ; mais il la considère comme une chose établie, et capable de se maintenir dans une mesure légitime d'ascendant étranger, sans efforts personnels semblables à ceux que ses ancêtres

¹ V. t. IV, c. 4 de cette histoire, relativement à la déclaration solonienne dont nous parlons ici.

² V. les deux discours de Périclès dans Thucydide, II, 35-46, et II, 60-64. Comparez les réflexions de Thucydide sur les deux démocraties d'Athènes et de Syracuse (VI, 69 et VII, 21-55).

³ Thucydide, VII, 69.

s'imposaient avec plaisir. Les discours de Démosthène contiennent de tristes preuves de ce ton de patriotisme changé, — de cette langueur, de cette paralysie, de cette habitude de compter sur d'autres pour agir, qui précédèrent la catastrophe de Chæroneia, nonobstant un entier attachement conservé à la démocratie comme source de protection et de bon gouvernement¹. Cette même activité surnaturelle que les alliés de Sparte, au commencement de la guerre du Péloponnèse, dénonçaient à la fois et admiraient dans les Athéniens, est signalée par l'orateur comme appartenant maintenant à leur ennemi Philippe. De telles variations dans l'échelle de l'énergie nationale règnent dans l'histoire, dans la moderne aussi bien que dans l'ancienne ; mais quant à ce qui regarde l'histoire grecque particulièrement, elles ne peuvent jamais être négligées. Car une certaine mesure, non seulement d'attachement politique : positif, mais encore de dévouement volontaire actif, d'activité militaire et d'effort personnel, était la condition indispensable pour maintenir une autonomie hellénique, soit à Athènes, soit ailleurs, et elle le devint bien plus que jamais, quand les Macédoniens furent une fois organisés sous un prince entreprenant et à demi hellénisé-La démocratie fut la première cause créatrice de cette étonnante énergie personnelle et multiple qui signala le caractère athénien pendant un siècle à partir de Kleisthènès ; si cette même activité ultra-hellénique ne dura pas plus longtemps, ce fait doit être rapporté à d'autres causes qui seront expliquées ci-après en partie. Aucun système de gouvernement, même en le supposant beaucoup meilleur et plus exempt de fautes que la démocratie athénienne, ne peut jamais prétendre à accomplir sa fin légitime séparément du caractère personnel du peuple, ou à remplacer la nécessité de la vertu et de l'énergie individuelles. Pendant le demi-siècle qui précède immédiatement la bataille de Chæroneia, les Athéniens avaient perdu cette remarquable énergie qui les distinguait pendant le premier siècle de leur démocratie, et ils étaient tombés beaucoup plus près du niveau des autres Grecs, avec lesquels ils étaient obligés de fléchir en commun sous l'oppression d'un ennemi étranger. Je mentionne ici brièvement leur dernière période de langueur, en opposition avec la première explosion d'ardeur démocratique sous Kleisthènès qui se manifesta alors ; — sentiment qui, comme on le verra à mesure que nous avancerons, continue pendant une période plus longue que celle que l'on aurait pu raisonnablement prévoir, mais qui était monté sur un ton trop haut pour devenir un attribut perpétuel et inhérent à une communauté quelconque.

FIN DU CINQUIÈME VOLUME

¹ Comparez le remarquable discours des envoyés Corinthiens à Sparte (Thucydide, I, 68-71) avec la *φιλοπραγμοσύνη* que Démosthène signale si énergiquement dans Philippe (*Olynthiac.* I, 6, p. 13) ; et *Philippic.*, 1, 2, ainsi que les *Philippiques* et les *Olynthiennes* en général.